00105945

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

Geographical Society,

Bombay.

THE PRESENT OF

Premchand Raichand Esq.

5th January, 1865.

311

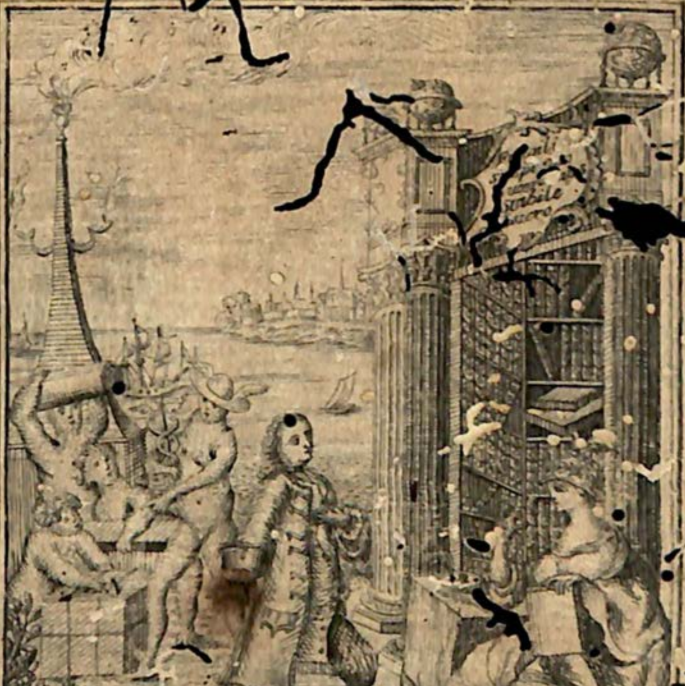

SYMBOLUM BIBLIOTHECÆ
JOANNIS BERNARDI NACK
Civis et Mercatoris Francofurtensis.

D^r. Osterlander Inv. De S^t. Hilaire del. et Sc. 1759

LES SIX VOYAGES DE JEAN BAPTISTE TAVERNIER,

Ecuyer Baron d'Aubonne,

EN TURQUIE, EN PERSE, ET AUX INDES,

Pendant l'espace de quarante ans, & par toutes les routes que l'on peut tenir : accompagnez d'observations particulieres sur la qualité, la religion, le gouvernement, les coutumes & le commerce de chaque païs, avec les figures, le poids, & la valeur des monnoyes qui y ont cours.

TOME SECOND.

Contenant le Voyage des INDES *& des Isles Voisines.*

105945
ac
10/133

A LA HAYE,
Chez HENRI SCHEURLEER,
proche la Cour, à l'Enseigne d'Erasme.
M. DCC. XVIII.

00105945

TABLE

des Livres & des Chapitres de la Seconde Partie.

LIVRE PREMIER.

Des routes que l'on peut tenir pour se rendre [illegible] Agra, & de Dehly & Ge[illegible] où est à present la Cour du Grand-Mogol; comme aussi à la Cour du Roy de Golconda, & à celle du Roy de Visapour, & en plusieurs autres lieux des Indes.

CHAPITRE I. *Route d'Ispahan à Agra par Gomron, où il est parlé particulierement de la navigation d'Ormus à [illegible].* page 1

CHAP. II. *Des [illegible] des Monnoyes, des Changes, des Poids, & des Mesures des Indes.* p. 5

CHAP. III. *Des voitures & de la maniere de voyager dans les Indes.* p. 25

CHAP. IV. *Route de Surate à Agra par Bran[illegible] & Seronge.* p. [illegible]

CHAP. V. *Route de Surate à Agra par Amadabat.* p. 44

CHAP. VI. *Route d'Ispahan à Agra par Candahar.* p. 61

CHAP. VII. *Suite de la méme route depuis Dehly jusques à Agra.* p. 71

CHAP. VIII. *Route d'Agra à Patna & à Daca villes de la [illegible] de Bengala [illegible] que l'Auteur eut [illegible] Est-Kan [illegible] Roy.* p. 78

CHAP. IX. *Route de Surate à Golconda.* p. 98

CHAP. X. *Du Royaume de Golconda, & des guerres qu'il a soûtenuës depuis peu d'années.* p. 103

CHAP. XI. *Route de Golconda à Masulipatan.* p. 119

CHAP. XII. *Route de Surate à Goa, & de Goa à Golconda [illegible] Visapour.* p. 121

CHAP.

TABLE.

CHAP. XIII. Remarques sur l'estat present de la ville de Goa.
CHAP. XIV. De ce que l'Auteur à fait pendant son [illegible] à son dernier voyage de 1648. p. [illegible]
CHAP. XV. Histoire du Pere Ephraim Capucin, & comme il fut mis par surprise à l'Inquisition de Goa. p. [illegible]
CHAP. XVI. Route de Goa à Maslipatan, & Cocin décrit dans l'histoire de la prise de cette ville par les Hollandois. p. 16[illegible]
CHAP. XVII. Route par [illegible] à Maslipatan. p. 17[illegible]
CHAP. XVIII. [illegible] Maslipatan à Gandicot [illegible] tresse de la Province de Carnatica, & ce que l'Auteur [illegible] avec Mirgimola, qui commandoit l'armée du Roy de Golconda, où il est parlé amplement des Elefans. p. 18[illegible]
CHAP. XIX. Route de Gandicot à Golconda. p. 208
CHAP. XX. Retour de [illegible] à Ormus, & comme l'Auteur se trouva engagé dans un combat naval tres-rude & tres-dangereux, duquel il se retira heureusement. p. 220

LIVRE SECOND.

Description Historique & Politique de l'Empire du Grand-Mogol.

CHAPITRE I. Relations des dernieres guerres de l'Indostan, dans laquelle se voit quel est l'estat present de l'Empire & de la Cour des Mogols. Page 227
CHAP. II. De la maladie & de la mort supposée de Cha-gehan Roy des Indes, & du soûlevement des Princes ses fils. p. 23[illegible]
CHAP. III. De la prison de Cha-Gehan, & comme il fut puni par Aureng-zeb son troisiéme fils de l'injustice qu'il avoit faite au Prince Boulakidas neveu petit fils de Jehan-guir, auquel comme au fils de l'aisné appartenoit l'Empire des Mogols. p. 236
CHAP. IV. De la fuite de Dara-cha aux Royaumes de Scimdi & de Guzerate : de sa seconde bataille contre Aureng-zeb, de sa prise & de sa mort. p. 244
CHAP. V. Comme Aureng-zeb s'assit sur le trosne & se fit declarer

ferer Roy; & de la suite de Sultan Sujah. p. 251
CHAP. VI. De la prison de Sultan Mahmoud fils d'Aureng-zeb, & de Sultan Soliman Chekour fils aîné de Dara. p. 154
CHAP. VII. Des commencemens du regne d'Aureng-zeb, & de la mort de Cha-Jehan son pere. p. 262
CHAP. VIII. Des preparatifs qui se font pour la feste du Grand-Mogol quand on le pese solemnellement toutes les années; De la richesse de ses trônes & de la magnificence de sa Cour. p. 266
CHAP. IX. De quelques [illegible] de la Cour du Grand-Mogol. p. 272
CHAP. X. Le Grand-Mogol fait montrer tous ses joyaux à l'Auteur. p. 277
CHAP. XI. Teneur du passeport que le Nabab Chest-Kan envoya à l'Auteur, avec quelques lettres qu'il luy écrivit & leurs réponses, dans lesquelles se voit quel est le style de ces pays-là. p. 28[illegible]
CHAP. XII. Des marchandises qui se tirent, tant de l'Empire du Grand-Mogol, que des Royaumes de Golconda & de Visapour, & autres États voisins. p. 289
CHAP. XIII. Des tromperies qui se peuvent faire dans les marchandises, soit par la seule malice des Ouvriers, soit par l'intelligence des Courtiers & des Commandeurs. p. 306
CHAP. XIV. Des moyens qu'on peut tenir pour établir une nouvelle Compagnie de commerce aux Indes Orientales. p. 31[illegible]
CHAP. XV. Des diamans, & des mines & rivieres où ils se trouvent; & premierement du voyage de l'Auteur à la mine de Raolconda. p. 326
CHAP. XVI. Voyages de l'Auteur aux autres mines, & [illegible] maniere on y cherche les diamans. p. 33[illegible]
CHAP. XVII. Suite des voyages de l'Auteur aux mines de diamans. p. 344
CHAP. XVIII. Des diverses sortes de poids pour peser les diamans aux mines; des especes d'or & d'argent qui y ont cours, des chemins par lesquels on s'y peut rendre; & de la regle qu'on fait pour sçavoir le prix des diamans. p. 348
CHAP. XIX. Des pierres de couleur, & des lieux où elles

... Des perles & des lieux où elles se peschent ...
CHAP. XXI. De quelle maniere les perles s'engendrent ... les ... comment on les pesche, & en quel temps.
CHAP. XXII. Remarques sur les plus grands & les plus beaux diamans & ... que l'Auteur a veus en Europe & en Asie, selon que les figures en sont icy ..., comme celles des grandes pierres qu'il a vendues ... retour de son dernier voyage des Indes; avec la ... d'une ... & de ... de ...
CHAP. XXIII. Du Corail & de l'Ambre ... & des lieux où ils se trouvent. p. 378
CHAP. XXIV. Du Musc & du Besoar; & de quelques autres pierres medicinales. p. 385
CHAP. XXV. Des lieux où l'on tire de l'or en Asie & en Afrique. p. 393
CHAP. XXVI. Recit d'une insigne perfidie qui fut faite à l'Auteur comme il vouloit s'embarquer à Gomron pour Surate. p. 398

LIVRE TROISIEME.

De la Religion des Mahometans, & de celle des Idolatres des Indes: Du voyage de l'Auteur par mer de Surate à Batavia, & de Batavia en Hollande, & de plusieurs singularitez de divers Royaumes de l'Orient.

CHAPITRE I. De la religion particuliere des Mahometans dans les Indes Orientales. p. 538
CHAP. II. Des Fakirs ou pauvres volontaires Mahometans dans les Indes Orientales. p. 40
CHAP. III. De la religion des Gentils ou Idolatres des Indes. p. 4..
CHAP. IV. Des Roys & des Princes idolatres de l'Asie. p. 413

CHAP.

DES CHAPITRES.

CHAP. V. De la creance des Idolatres touchant la Divinité. p. 415
CHAP. VI. Des Faquirs ou pauvres volontaires des Indes, & de leurs penitences. p. 419
CHAP. VII. De la creance des Idolatres touchant l'estat de l'ame de l'homme aprés la mort. p. 423
CHAP. VIII. De la coûtume des Idolatres de brûler les corps des morts. p. 426
CHAP. IX. Comme les femmes se brûlent aux Indes avec les corps de leurs maris defunts. p. 427
CHAP. X. Histoires remarquables de quelques femmes qui se sont brûlées aprés la mort de leurs maris. p. 434
CHAP. XI. Des plus celebres Pagodes des Idolatres des Indes. p. 437
CHAP. XII. Suite de la description des principales Pagodes des Idolatres des Indes. p. 450
CHAP. XIII. Des pelerinages des Idolatres à leurs Pagodes. p. 453
CHAP. XIV. Diverses coûtumes des Idolatres des Indes. p. 455
CHAP. XV. Du Royaume de Boutan d'où vienment le musc, la bonne rhubarbe, & quelques fourrures. p. 463
CHAP. XVI. Du Royaume de Tipra. p. 474
CHAP. XVII. Du Royaume d'Asem. p. 476
CHAP. XVIII. Du Royaume de Siam. p. 48[illegible]
CHAP. XIX. Du Royaume de Macassar, & de l'Ambassade des Hollandois à la Chine. p. 488
CHAP. XX. L'Auteur poursuit son voyage en Orient, & s'embarque à Mingrela pour Batavia; le danger qu'il court sur mer, & son arrivée en l'Isle de Ceylan. p. 49[illegible]
CHAP. XXI. Depart de l'Auteur de l'Isle de Ceylan, & son arrivée à Batavia. p. 506
CHAP. XXII. D'une affaire qu'on suscita mal à propos à l'Auteur dans le Conseil de Batavia. p. 510
CHAP. XXIII. L'Auteur va voir le Roy de Bantam, & raconte à ce sujet plusieurs avantures. p. 525
CHAP. XXIV. L'Auteur retourne à Batavia, & quelques jours aprés va revoir le Roy de Bantam, racontant à ce sujet [illegible]

TABLE DES CHAPITRES.

...perceuses extravagances de quelques Faquirs ... tour de la Mecque.

CHAP. XXV. De la guerre des Hollandois avec l'Empereur de la Jave. p. 54[illegible]

CHAP. XXVI. L'Auteur rend les derniers devoirs à son frere qui meurt à Batavia, & a de nouvelles difficultez avec le General & son Conseil. p. 548

CHAP. XXVII. L'Auteur s'embarque sur un vaisseau Hollandois pour retourner en Europe. p. 557

CHAP. XXVIII. La flote Hollandoise arrive à Sainte-Helene, & l'on fait la description de cette Isle. p. 5[illegible]6

CHAP. XXIX. La flote Hollandoise part de l'Isle de Sainte-Helene, & l'Auteur arrive heureusement avec elle en Hollande. p. 574

Fin de la Table des Chapitres des Indes.

TABLE

Des Figures qui se voyent dans le volume des Indes.

Les chifres François & Indiens. Page 18

Les touches des Changeurs Indiens pour toucher l'argent. p. 22

Le cachet ou les armes des Roys qui ont regné. p. 22[illegible]

On commence à mettre les feuilles des diamans, rubis, topases, & perles. p. 372

Où est l'animal du musc. p. 386

Où est le serpent. p. 392

Où est l'arbre où sont les pensicens.

Où est le poignard.

La monnoye de la Compagnie Hollandoise batue à Batavia. p. 54[illegible]

Figures des pieces d'Or, d'Argent & de Cuivre & des Coquilles & Amandes, qui passent pour monnoyes dans toute l'Asie, & premierement, celles d'Arabie. p. 587

I N

VOYAGES DES INDES.

LIVRE PREMIER.

Des Routes que l'on peut tenir pour se rendre d'Ispahan à Agra, & d'Agra à Dehly & Gehanabat, où est à present la Cour du Grand Mogol; comme aussi à la Cour du Roy de Golconda, & à celle du Roy de Visapour, & en plusieurs autres lieux des Indes.

CHAPITRE PREMIER.

Route d'Ispahan à Agra par Gomron, où il est parlé particulierement de la navigation d'Ormus à Suratte.

Je suivray dans cette relation de mes voyages des Indes, le mesme ordre que j'ay observé dans celle de mes voyages de Perse, & je commenceray par la description des routes par lesquelles on se peut rendre d'Ispahan à Dehly & à Gehanabat, où presentement le Grand Mogol fait sa residence.

Quoy que les Indes fassent front à la Perse l'espace de plus de quatre cens lieuës, depuis l'Ocean jusqu'à cette longue chaîne de montagnes qui court par le milieu de l'Asie du Couchant au Levant, & que l'Antiquité a connuë sous le nom de mont Taurus ou de mont Caucase, il n'y a toutesfois que peu de chemins pour passer de la

Perse aux Indes, qu'il y en a pour passer de Turquie en Perse; car entre la Perse & les Indes ce ne sont que des [illegible] de vastes déserts ou on ne trouve point d'eau. Ainsi pour se rendre d'Ispahan à Agra il n'y a que deux routes à choisir; l'une en partie par terre, & en partie par mer en s'embarquant à Ormus, & l'autre entierement par terre en passant par Candahar. La premiere de ces deux routes est amplement décrite jusqu'à Ormus sur la fin du dernier livre de mes voyages de Perse, & [illegible] maintenant à parler de celle d'Ormus à Suratte.

La navigation dans les mers des Indes ne se fait pas en tout temps comme dans nos mers d'Europe, & il faut prendre la saison propre hors de laquelle on ne se hazarde pas de se mettre en mer. Les mois de Novembre, Decembre, Janvier, Fevrier & Mars sont les seuls mois de l'année où l'on s'embarque d'Ormus pour Suratte, & à Suratte pour Ormus; toutesfois avec cette difference qu'on ne sort de Suratte que jusqu'à la fin de Fevrier, mais que pour sortir d'Ormus on peut attendre jusqu'à la fin de Mars & mesme jusqu'au quinziéme d'Avril, parce qu'alors le vent du Couchant qui amene les pluyes aux Indes commence à souffler. Pendant les quatre premiers mois il regne d'abord un vent de Nord-Est avec lequel on passe de Suratte à Ormus en quinze ou vingt jours, puis se tournant peu à peu au Nord il sert également aux vaisseaux qui vont à Suratte & à ceux qui en viennent, & en ce temps-là les marchands font d'ordinaire leur compte de demeurer en mer trente ou trente cinq jours; mais quand on veut passer en quatorze ou quinze d'Ormus à Suratte, il faut s'embarquer à la fin de Mars ou dans le commencement d'Avril, parce qu'alors on a toûjours le vent du Couchant en poupe.

Les vaisseaux qui sortent d'Ormus vont reconnoistre Mascaté sur la côte d'Arabie, pour ne s'approcher pas trop de celle de Perse & prendre le large. Ceux qui viennent de Suratte en font de mesme pour reconnoistre l'entrée du Golfe; mais ni les uns ni les autres ne touchent point

[illegible] à Mascaté, parce qu'il faudroit payer la douane au Prince Arabe qui a pris cette place sur les Portugais.

Mascaté est une ville sur le bord de la mer vis à vis de trois roches qui en rendent l'accez fort difficile, au pied d'une montagne sur laquelle les Portugais avoient trois ou quatre forts. Il est à remarquer que Mascaté, [illegible] & [illegible] sont les trois lieux du Levant où les chaleurs sont plus insupportables.

Il n'y avoit cy-devant que les Anglois & les Hollandois qui fussent maîtres de ce [illegible], mais depuis quelques années les Armeniens, les Mahometans des Indes & les Banians ont aussi des vaisseaux, sur lesquels toutefois [illegible] tient pas si asseuré que sur ceux des Francs, parce qu'il s'en faut beaucoup que les Indiens n'entendent si bien la mer & n'ayent de si bons pilotes.

Les vaisseaux qui font voile vers Suratte, qui est le seul port de tout l'Empire du Grand Mogol, vont reconnoistre Diu & la pointe de saint Jean, & mouiller ensuite à la rade de Souali qui n'est qu'à quatre lieuës de Suratte, & qu'à deux de l'embouchûre de la riviere [illegible] au Nord. On transporte les marchandises d'un lieu à l'autre, ou par chariot ou par bateau, parce que les grands vaisseaux ne peuvent entrer dans la riviere de Suratte qu'aprés qu'ils sont déchargez, à cause des sables qui sont à l'embouchûre. Les Hollandois s'en retournent aprés avoir mis leurs marchandises à terre à Souali, & les Anglois en faisoient de mesme, n'estant permis ni aux uns ni aux autres d'entrer dans la riviere de Suratte; mais depuis quelque temps le Roy y a donné une place [illegible] [illegible] pour hyverner durant la saison des [illegible].

Suratte est une ville de mediocre grandeur accompagnée d'une méchante forteresse, au pied de laquelle il faut passer, soit que l'on vienne par eau soit que l'on vienne par terre. Elle a quatre tours à ses quatre angles, & comme les murailles ne sont point terrassées le canon est

est posé sur des chassaux. Le Gouverneur de la forteresse ne commande qu'aux soldats qui y sont en garnison, & n'a aucun pouvoir dans la ville, qui a son Gouverneur à part pour recevoir la doüane & les autres revenus du Roy dans l'étenduë de la Province. Les murailles de la ville ne sont que de terre, & les maisons des particuliers que comme des granges, n'estant bâties que de roseaux enduits de bouë mêlée de terre pour couvrir les vuides, & empescher que ceux de dehors ne voyent entre les roseaux ce qui se fait dedans. Surtout Surate ... ou dix maisons qui sont assez bien bâties, & le Chabander ou Chef des marchands en a deux ou trois. Les autres sont à des marchands Mahometans, & celles des Anglois & Hollandois ne sont pas les moins belles, chaque President & chaque Commandeur ayant soin de les entretenir, ce qu'ils portent sur les comptes de leurs Compagnies. Ces maisons toutefois ne sont que des maisons de loüage, le Roy ne souffrant pas qu'aucun Franc ait de maison en propre par la crainte qu'il a qu'on n'en puisse faire une forteresse. Les Reverends Peres Capucins ont fait bâtir une fort commode sur le modelle des maisons de nostre Europe avec une belle Eglise, & j'ay mesme fourni une bonne partie de l'argent qu'elle a cousté; mais il falut que l'achat se fit sous le nom d'un marchand Maronite d'Alep appellé *Chelebi*, dont j'ay parlé dans mes relations de la Perse.

CHAPITRE II.

Des Doüanes, des Monnoyes, des Changes, des Poids, & des Mesures des Indes.

POur ne pas tomber dans des repetitions qu'on ne pourroit éviter dans le cours d'un long voyage, il faut donner d'abord au lecteur la connoissance de ce qui se pratique aux Indes en fait des doüanes, des monnoyes, des changes, des mesures & des poids.

Dés que les marchandises sont déchargées à Suratte, il faut les porter à la doüane qui touche la forteresse. On y est fort severe, & l'on foüille exactement les personnes. Les particuliers payent jusqu'à quatre & cinq pour cent de doüane de toutes leurs marchandises; car pour la Compagnie Angloise & la Compagnie Hollandoise elles payent moins. Mais je crois bien d'ailleurs que si l'on tenoit compte de ce qu'il leur coûte en députations & en presens qu'ils sont obligez de faire tous les ans à la Cour, les marchandises ne leur reviendroient à guere moins qu'aux particuliers.

L'or & l'argent payent deux pour cent, & dés qu'il a esté compté à la Doüane le Maître des Monnoyes le vient prendre & le fait batre en especes du païs qu'il vous rend pour vôtre somme & selon le titre de vôtre argent. On convient avec luy selon la qualité de la somme du jour qu'il doit rendre des especes neuves, & autant de jours qu'il fait attendre au delà du terme il en paye l'interest à proportion de l'argent qu'il a receu. Les Indiens sont subtils & difficiles en fait de monnoyes & de changes; car quand l'argent est batu depuis trois ou quatre ans il y a à perdre demi pour cent, & il en va de mesme à proportion selon que l'argent est vieux, n'ayant pû, disent-ils, passer par tant de mains sans quelque dechet.

On peut porter toute sorte d'argent dans l'Empire du grand Mogol, parce que dans toutes les villes frontieres il y a une Monnoye, où il faut qu'il soit mis au der-

dernier tître, comme est tout l'or & l'argent aux Indes par l'ordonnance du Roy, & batu en monnoye du païs. L'argent en barre ou en vieille vaisselle qu'on achetée sans en payer les façons, ... où il y a ... à perdre, car pour l'argent monnoyé on ne peut éviter la perte du monnoyage. Tous les marchez ... d'ordinaire à condition de payer en argent batu dans l'année courante, & si on fait le payement en ... especes il faut se resoudre d'y perdre ... les temps qu'il y a qu'elles ont esté batuës ... j'ay dit cy-devant. Dans tous les lieux éloignez des villes où le menu peuple ne connoît pas bien l'argent, & où il ne se trouve point de Changeurs, on ne recevra pas une piece d'argent sans la mettre au feu pour voir si elle est bonne ... cela se pratique sur tout au passage des rivieres. Comme leurs bâteaux sont faits d'ozier couverts seulement d'un cuir de bœuf, & par consequent qu'ils sont fort legers, ils les tiennent dans les bois, & ne les vont point charger sur leurs épaules pour passer l'eau avant que d'avoir receu leur payement.

Pour ce qui est de l'or, les marchands qui en portent usent de tant d'adresse pour le cacher qu'il en vient fort ... connoissance des Doüaniers. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour éviter de payer les droits, d'autant ... qu'il n'y a pas tant de risque à courir qu'aux doüanes de l'Europe. Car dans celles des Indes quand on est surpris en fraude, on en est quitte en payant le double, dix pour cent au lieu de cinq; le Roy comparant la hardiesse du marchand à un jeu de hazard où on joüe à quite ou double. Neanmoins depuis quelque temps la chose s'est un peu changée, & il y a aujourd'huy de la ... s'accorder avec les Doüaniers à cette condition. Le Roy avoit accordé aux Capitaines Anglois qu'ils ne seroient point foüillez quand ils sortiroient de leurs vaisseaux pour venir à terre; mais un jour un Capitaine Anglois allant à Tata l'une des plus grandes villes des Indes un peu au dessus du Scindy qui est à l'embouchure de la riviere d'Indou, comme il vouloit passer outre fut arresté

par

par des gardes de la Doüane, dont il ne se put defendre & qui le foüillerent quelque raison qu'il pût alleguer. Ils luy trouverent de l'or, en ayant déja passé d'autre en divers petits voyages de son vaisseau à la ville, & il en fut quitte pour en payer la douane ordinaire. L'Anglois fâché de cet affront resolut de s'en venger, & il s'y prit d'une plaisante maniere. Il fit rôtir un cochon de lait, & le faisant mettre avec la graisse dans un de ces plats de la Chine couvert d'un beau linge; le donna à un esclave pour le porter avec luy à la ville, s'imaginant bien ce qui en arriveroit. Comme il passoit devant la Doüane, où le Gouverneur de la ville, le Cha-Bander & le Maître de la Monnoye estoient assis dans un Divan, on ne manqua pas de l'arrester, & l'esclave avançant toûjours avec son plat couvert, on cria au maître qu'il falloit qu'il allast à la Doüane & qu'on vît ce qu'il portoit. Plus l'Anglois crioit que l'esclave ne portoit rien qui dût aucun droit, moins il estoit cru, & aprés un long debat il prit luy même le plat des mains de l'esclave & fut le porter à la Doüane. Le Gouverneur & le Cha-Bander luy demanderent d'abord d'un ton assez aigre pourquoy il ne vouloit pas obeïr aux ordres, & l'Anglois de son côté leur repartant en colere que ce qu'il portoit ne devoit rien, il jetta rudement le plat en leur presence, de sorte que le cochon & la graisse sallirent toute la place & rejaillirent sur leurs vestes. Comme le pourceau est en abomination aux Mahometans, & que par leur loy ils tiennent pour soüillé tout ce qu'il touche, il fallut changer d'habits, ôter les tapits du Divan, & faire un bâtiment neuf, sans qu'on osât rien dire à l'Anglois, parce que le Cha-Bander & le Maître des Monnoyes ont des mesures à garder avec la Compagnie dont le païs tire beaucoup d'avantage. Pour ce qui est des Chefs des Compagnies tant Angloise que Hollandoise & de leurs Adjoints, on a ce respect pour eux qu'on ne les foüille jamais quand ils viennent des vaisseaux; mais aussi ils ne s'amusent pas à passer de l'or en cachette comme de simples marchands, & ils tiennent cela au dessous d'eux. Le commerce de Tata qui

 estoit

estoit grand autrefois commence fort à déchoir, parce que l'entrée de la riviere se rend mauvaise de jour en jour, & que les sables qui y amassent ferment presque le passage.

Les Anglois voyans [illegible] la coûtume de les foüiller, eurent recours à de petites adresses pour passer de l'or, & la mode de porter des Perruques leur estant venuë de l'Europe, ils s'aviserent de cacher des Jacobus, des Rose-nobles & des ducats dans la calotte de leurs Perruques toutes les fois qu'ils sortoient de leurs vaisseaux pour venir à terre. Il y eut un marchand qui voulut faire entrer dans Suratte quelques caissons de corail sans que cela vint à la connoissance des Doüaniers. Le vaisseau estant prest d'entrer dans la riviere il fit attacher ses caissons à la poupe & estant deux ou trois pieds dans l'eau ceux qui vinrent visiter les marchandises du vaisseau ne les purent voir. Il se passa plusieurs jours avant que les marchandises fussent déchargées, & qu'on pût en seureté faire entrer les caissons dans la ville sans que la Doüane en eût le vent. La chose se fit enfin adroitement, mais le marchand eut lieu de s'en repentir & y trouva mal son compte; car comme la riviere de Suratte est toûjours trouble & épaisse, il s'attacha autour du corail qui avoit esté [illegible] dans l'eau un certain limon comme une [illegible] & écorce blanche qu'on eut bien de la peine à [illegible] aprés qu'il fut poli il y eut de la perte pour le marchand de plus de douze pour cent.

Je viens aux Monnoyes qui ont cours aux Indes dans l'étenduë des Estats du Grand Mogol, & à toutes les sortes d'or ou d'argent que l'on y doit porter en lingots plûtost qu'en monnoyes pour y avoir plus de profit.

Premierement il faut remarquer qu'il est avantageux d'acheter de l'or ou de l'argent qui est travaillé, pour le mettre en lingots & le faire rafiner jusqu'au plus haut titre. Car estant rafiné on ne paye point les voitures de l'aloy qui y estoit mélé auparavant; & ne portant point l'or ou l'argent en espece, on ne paye point [illegible] le Prince & la Monnoye ont pris pour leur droit de monnoyage.

Si l'on porte de l'or monnoyé, les meilleures especes sont les Rose-nobles, les vieux Jacobus, les Albertus & autres pieces anciennes, comme de Portugal & d'autres pays, & toutes sortes d'especes d'or qui ont esté batues le siecle passé. Sur toutes ces vieilles pieces il y a toûjours quelque profit pour le marchand. Il faut aussi compter entre les bonnes especes d'or que l'on peut porter aux Indes, tous les Ducats d'Allemagne tant ceux des Princes que ceux des villes Imperiales, comme aussi les Ducats de Pologne, d'Hongrie, de Suede & de Danemark; & toutes ces sortes de Ducats sont presque à un même titre. Les Ducats d'or de Venise passoient autrefois pour les meilleurs, & valoient chacun quatre ou cinq de nos sols plus que les autres, mais depuis douze ans ou environ il faut que l'on les ait alterez, puisqu'on n'en veut plus maintenant que pour le prix des autres. Il y a encore les Ducats que le Grand Seigneur fait batre au Caire, & ceux de Salé & de Maroc; mais ces trois especes sont les moindres de toutes, & valent d'ordinaire quinze sols moins que les autres.

Dans tout l'Empire du Grand Mogol tout l'or & l'argent se pese à un poids appellé *Tolla*, qui revient à 9. deniers 8. grains de nôtre poids. Quand on a de l'or ou d'argent à vendre, les Indiens ont leur poids de cuivre jaune avec la marque du Roy pour éviter toute fraude, & avec ce poids là ils pesent tout l'or ou l'argent à une fois, pourvû qu'il n'aille pas au delà de cent Tollas. Car tous les poids des Changeurs ne vont que depuis un Tolla jusques à cent, & de ces cent Tollas vient de nos poids 38. onces 21. deniers 8. grains. Pour ce qui est de l'or ou de l'argent qui n'est pas monnoyé, s'il y en a beaucoup ils en font épreuve, & l'épreuve faite, ils en donnent le plus qu'ils peuvent à l'envi l'un de l'autre.

Comme il y a des Marchands qui auront quelquefois jusques à quarante & cinquante mille Ducats & plus, ils les pesent avec un poids qui est juste de cent ducats, ayant aussi la marque du Roy. Et s'il arrive que les cent ducats pesent moins que ce poids-là, ils ajoûtent

tent autant de petites pierres jusqu'à ce que le poids soit juste, & quand toute la somme est pesée, on fait bon au Changeur de la valeur du poids de ces mêmes pierres. Mais avant que de peser ces monnoyes d'or, soit ducats, soit autres especes, on met le tout dans un grand feu de charbon où ces especes se rougissent d'elles-mêmes; aprés quoy on éteint le feu à force d'y jetter de l'eau & on les tire. Cela se fait de la sorte pour reconnoître celles qui sont fausses, & pour brûler la cire ou quelque gomme qu'on y met quelquefois adroitement pour les faire peser davantage. Mais parce qu'il y a de certaines pieces qui sont si bien fourrées que l'on n'y connoît rien, quand même elles ont été au feu, pour bien découvrir ce qui en est les Changeurs les prennent l'une aprés l'autre pour les plier, & en les pliant ils connoissent si l'espece est bonne, & coupent toutes celles qui ne le sont pas. Aprés avoir tout vû ils font rafiner celles qu'ils croient n'estre pas bonnes, & ce qu'ils ont trouvé de bon dans ce raffinage ils le payent comme de bons ducats. De tout cet or on en fait les especes de monnoyes que l'on appelle *Roupies d'or*; à la reserve des ducats qui ont une figure d'un coq, & que l'on fond rarement; parce qu'on les vend aux marchands qui viennent de Tartarie & des autres païs du Nord, comme des Royaumes de Boutan, d'Asen & autres plus éloignez. C'est de cette sorte de ducats dont les femmes de ces païs-là font leur principal ornement, elles les pendent à leur coifure, & ils viennent leur battre sur le front. Pour les autres ducats où il n'y a point de figures, ils ne sont pas recherchez des marchands du Nord.

Pour ce qui est de toutes les autres especes d'or, on en vend une grande quantité aux Orfévres, aux Tireurs d'or, & en general à tous ceux qui employent de l'or dans leur travail. Car si l'on pouvoit s'en défaire sans le fabriquer des Roupies, on n'en feroit jamais battre; ce qu'aussi l'on ne fait guere que lorsqu'on met le Roy sur le trône pour en faire largesse au peuple avec des Roupies d'argent; & que pour en vendre aux Gouverneurs des

Provinces qui en ont besoin en quantité, comme aussi les autres Grands du Royaume, pour en faire present au Roy le jour qu'il prend possession de ses Estats. Car ils ne trouvent pas toûjours des [illegible] ou autre chose digne de luy estre presentée, non seulement ce jour-là, mais encore dans la grande solemnité dont je parleray ailleurs, lorsque l'on pese le Roy toutes les années. Ils sont, dis-je, bien aises de trouver des Roupies d'or dans ces rencontres, & ils en ont encore besoin pour faire des presens à ceux de la Cour, par le credit desquels ils peuvent esperer d'avoir de plus hautes charges & de plus considerables Gouvernemens.

Dans un de mes voyages je reconnus par un exemple que j'eus devant les yeux la vertu de ces Roupies d'or. Cha-Gehan pere d'Aureng-zeb qui regne presentement, avoit donné à un des Seigneurs de sa Cour le gouvernement de la Province de Tata dont le Simdi est la ville capitale. *Bien que dés la premiere année de son gouvernement il y eut de grandes plaintes contre luy de la tyrannie qu'il exerçoit envers le peuple & de ses grandes exactions,* le Roy ne laissa pas de souffrir qu'il gouvernât la Province prés de quatre ans, aprés quoy il luy ordonna de revenir. Tout le peuple de Tata en eut bien de la joye s'imaginant que le Roy ne le rappelloit que pour le faire mourir. Mais il en arriva tout autrement, car il receut bien des caresses du Roy, qui luy donna aussi-tost le Gouvernement de Halabas bien plus considerable que celuy de Tata qu'il venoit de quiter. Ce bon accüeil qu'il receut du Roy vint de ce qu'avant qu'il arrivât à Agra, il avoit envoyé secretement en present au Roy 50000. Roupies d'or, qui font de nos livres 105000. & environ 20000. autres Roupies d'or, tant pour la Begum-Saheb qui gouvernoit alors tout l'Estat, que pour d'autres Dames & pour quelques Seigneurs de la Cour qui le pouvoient appuyer de leur credit. Tous ces gens de Cour sont bien aises d'avoir de la sorte quantité d'or, tant parce qu'il tient peu de place & qu'on le peut aisément cacher, que parce qu'ils font gloire de laisser de grosses

som-

sommes aprés leur mort à leurs femmes & à leurs enfans, dequoy le Roy ne puisse avoir connoissance. Car comme je diray plus bas, quand un Grand Seigneur vient à mourir le Roy herite de tout son bien, & sa femme ne demeure maîtresse que de ses joyaux.

Pour revenir aux Roupies d'or il faut remarquer qu'elles n'ont point de cours entre les Marchands; car comme une ne vaut que quatorze Roupies d'argent qui font vingt & un livres de nôtre monnoye à trente sols la Roupie, & qu'il ne se trouve guere de ces Roupies d'or que dans les maisons des Grands, quand il arrive qu'ils en font un payement ils veulent toûjours la mettre à une Roupie d'argent ou du moins à un quart plus qu'elle ne vaut, [illegible] quoy le marchand [illegible] ne sçauroit trouver son compte. Cha-Est-kan oncle du Roy à qui j'avois vendu des marchandises pour quatre-vingt seize mille Roupies, quand ce vint au payement, me demanda en quelle monnoye je voulois qu'il me le fist, ou en monnoye d'or, ou en monnoye d'Argent. Avant que je lui eusse fait réponse, il ajoûta que si je le croyois je prendrois des Roupies d'or, & qu'il me donnoit ce conseil que dans la créance qu'il avoit qu'il tourneroit à son avantage. Je lui dis que je suivrois son avis, & [illegible] il commanda que l'on me contat des Roupies d'or jusqu'à la concurrence de la somme qui m'estoit deüe, mais il prétendoit me donner la Roupie d'or pour quatorze Roupies & demi d'argent, bien qu'entre les marchands elle ne passent que pour quatorze. Je n'ignorois pas cela; mais je crus qu'il valoit mieux recevoir mon payement comme ce Prince me le vouloit faire, dans l'esperance de me recompenser d'ailleurs de ce qu'il me vouloit faire perdre ou d'une partie. Je laissay passer deux jours, aprés lesquels je le fus revoir pour luy dire que j'avois taché de mettre ces Roupies pour le prix que je les avois receuës, mais que j'y avois travaillé inutilement, qu'ainsi sur le payement qui m'avoit esté fait de 96000 Roupies, j'en perdois $3428\frac{4}{7}$ [illegible], la Roupie d'or [illegible] voulu que je prisse à [illegible] Roupies d'argent [illegible] valant

que

[illegible] Sur cela il se mit en [illegible], & me dit qu'il feroit [illegible] tant [illegible] de foüet au Changeur ou Courtier des Hollandois qu'il s'en souviendroit ; (car dans les Indes on ne parle point [illegible] de bâton) croyant qu'il estoit [illegible] du discours que je venois de lui faire, pour n'avoir [illegible] voulu prendre les Roupies d'or au prix qu'il me les avoit données ; qu'il apprendroit à ces gens-la à [illegible] l'argent, que c'estoient toutes de vieilles Roupies, & qu'elles valoient un seiziéme de Roupie d'argent plus que celles que l'on [illegible] pour lors. Comme je connoissois l'humeur de [illegible] contre lesquels il ne faut point s'échauffer, je le laissay dire tout ce qu'il voulut ; & voyant qu'il s'appaisoit & qu'il prenoit un visage riant, je le priay qu'il lui plût que [illegible] je fisse rapporter la somme qu'il m'avoit fait compter, ou qu'il me fist donner ce qui manquoit de mon payement, & que je prendrois la Roupie d'or pour 14 Roupies & $\frac{1}{16}$, puisqu'il m'assuroit qu'elle valoit autant. Ce Prince fut alors quelque temps à me regarder d'un mauvais œil sans me [illegible] mot, & puis il demanda si j'avois sur moy cette perle qu'il n'avoit pas voulu acheter. Je luy dis que je l'avois, & à l'instant je la tiray de mon sein & la lui donnay. C'estoit une grosse perle de bo[illegible] [illegible] tournée, ce qui l'avoit dégoûté alors de la prendre. Aprés que je la lui eus donnée ; ne parlons plus, me dit-il, du passé ; combien veux tu en un mot de cette perle ? Je lui en demanday sept mille Roupies, & il est vray que plûtost que de la rapporter en France je l'aurois donnée pour trois mille. Si je te donnois, me repliqua-t il, cinq mille Roupies de cette perle, tu serois bien recompensé de la perte que tu dis que tu feras sur les Roupies d'or. Vien demain & je te [illegible] compter cinq mille Roupies, je veux que tu t'en ailles [illegible], & tu auras de plus le Calaat & un cheval. Je lui [illegible] la reverence, & le priay que me donnant un cheval [illegible] fut quelque jeune beste de service, parce que j'avois [illegible] coup de chemin à faire. Je receus donc le lendemain [illegible] il l'avoit dit, la robe, le manteau, deux ceintures & la [illegible]que, qui sont comme j'ay remarqué

ailleurs, tout l'asso[...]t que les Princes ont accoûtumé de donner à ceux à qu'ils veulent faire honneur. Le manteau & la robe estoient de brocart d'or, les deux ceintures rayées d'or & d'argent, la toque de toile de coton couleur de feu avec des [...]es d'or, & le cheval sans selle couvert d'une housse de velours verd avec une petite frange d'argent autour. La bride estoit fort étroite, & il y avoit des pieces d'argent appliquées en quelques endroits. Je crois que le cheval n'avoit jamais esté monté; car dés qu'il fut dans la [maison] des Hollandois où j'estois logé cette fois-là, un jeune homme s'estant jetté dessus, il se prit à sauter d'une si étrange maniere & à le secoüer de sorte qu'ayant abattu en sautant la couverture d'une hu[tte qui] estoit dans la Cour, le Hollandois faillit à estre tué. Ayant vû que ce cheval fougueux n'estoit pas mon fait, je le fis remener à Cha-Est-kan, & lui contant comme la chose s'étoit passée, je lui dis que je croyois qu'il ne vouloit pas que je retournasse en mon païs comme il m'en prioit, pour lui en apporter quelque rareté. Pendant mon discours il ne fit que rire, & l'ayant fini, il commanda qu'on lui amenât le cheval que feu son pere montoit. C'estoit un grand cheval de Perse qui avoit coûté autrefois cinq mille écus quand il étoit jeune, mais il avoit alors plus de vingt-huit ans. On l'amena sellé & bridé, & le Prince voulut que je le montasse en sa presence. Il alloit encore un des plus grands pas de cheval que j'eusse vû, & comme je fus dessus; hé bien, me dit-il, es-tu content? Celui-ci ne te fera pas tomber. Je le remerciay, & en même tems pris congé de lui, & le lendemain avant mon départ il m'envoya une grande corbeille pleine de pommes. C'estoit l'une de six que Cha-Gehan lui avoit envoyées qui venoient du Royaume de Kachemir, & il y avoit aussi dans la corbeille un gros melon de Perse. Tout cela ensemble pouvoit valoir cent Roupies, & j'en fis present à la femme du Commandeur Hollandois. Pour ce qui est du cheval je le menay à Golconda, où je le vendis cinq cens Roupies tout vieux qu'il estoit, & qu'il pouvoit encore rendre bon service.

Pour-

Pour reprendre le discours des monnoyes, j'ajoûteray que j'ay dit des especes d'or, qu'il ne faut point porter aux Indes des Louis-d'or; ni des pistoles d'Espagne ou d'Italie, ni d'autres especes d'or monnoyé depuis peu d'années, parce qu'il y a trop à perdre, les Indiens n'en ayant point encore de connoissance les raffinant toutes, & c'est sur ce raffinage qu'ils trouvent leur compte. Au reste chacun tâche de faire passer son or sans que le Maître de la Doüane en ait connoissance; & quand le marchand a l'adresse de le bien cacher il y a à gagner pour lui la valeur de cinq ou six [illegible] sols sur chaque ducat.

Je viens aux Monnoyes d'argent, qu'il faut distinguer en monnoyes du Païs & monnoyes étrangeres, & je parleray premierement de celles-cy.

Les especes d'argent étrangeres que l'on porte aux Indes sont des Richedales d'Allemagne & des Reales d'Espagne. Les premieres sont apportées par les marchands qui viennent de Pologne, de la petite Tartarie & de vers la Moscovie; les autres par ceux qui viennent de Constantinople, de Smyrne & d'Alep, & la plus grande partie par les Armeniens qui ont vendu leurs soyes en Europe. Tous ces marchands tâchent de passer leur argent par la Perse sans estre découverts, parce que si les Doüaniers en avoient le vent, il faudroit que l'argent fut porté aux Maîtres des Monnoyes pour estre batu en Abassis qui est la monnoye du Roy, & ces Abassis estant aux Indes sont de nouveau batus en Roupies, en quoy il y auroit de la perte pour le marchand de 10¼ pour cent, tant à cause du monnoyage, que pour les droits du Roy qu'il lui a fallu payer en Perse.

Pour sçavoir en peu de mots comme l'on perd ces 10¼ pour cent de la Perse aux Indes, & quelquefois davantage selon la nature des Reales que l'on porte d'ordinaire en Perse, il faut se souvenir de ce que j'ay dit des monnoyes & des changes de la Perse au volume precedent. J'ay remarqué que la Reale en Perse passe pour 13 Chaez, qui font [illegible] Abassis & ¼, & que quelquefois quand

l'ar-

l'argent est rare on en donne un demi Chaez de plus. Que l'Abassi vaut 4 Chaez, & le Toman 50 Abassis; ou 200 Chaez. Ainsi la Reale passant pour 13 Chaez, on a 6 Tomans & demi pour 100 Reales. Si l'on porte 6. Tomans & demi aux Indes où de chaque Toman 26 Roupies, & par consequent des 6 Tomans & demi 18[illegible] Roupies. Que si l'on porte aux Indes des Reales Sevillanes, dont je parleray plus bas, pour les 100 on a depuis 213. jusqu'à 215 Roupies; des Mexicanes, pour les 100. on n'en a que 212. Quand donc pour les 100 Reales on n'auroit que 212 Roupies, on gagne sur ces 100 Reales 10 Reales & $\frac{1}{4}$, & sur les Sevillanes on a de profit jusqu'à [illegible] pour cent.

Il faut donc remarquer qu'il y a trois ou quatre sortes de Reales d'Espagne, & qu'on donne pour les cent selon leur titre depuis 208 jusques à 214 & 215 Roupies. Les meilleures de toutes sont les Sevillanes, & quand elles sont de poids on a pour les cent 213 Roupies: & en de certains temps jusqu'à 215. selon que l'argent est rare ou abondant.

La Reale d'Espagne doit peser 3 gros & 7 grains $\frac{1}{2}$ plus que les demy roupies; mais l'argent des roupies est bien meilleur, car la roupie est au titre d'11 deniers & 14 grains, & la Reale Sevillane comme nostre écu blanc n'est qu'au titre d'11 deniers. La Reale Mexicane n'est qu'à 10 deniers 21 grains. Pour la Reale d'Espagne qui pese 73 vals, on a $4\frac{1}{2}$ mamoudis, & un mamoudi vaut 20 pechas; & ainsi pour la Reale d'Espagne on a 90 pechas, mais il faut qu'elles soient bonnes, & comme j'ay dit, du poids de 73. vals, les 81. vals faisant une once, & le val revenant à 7. deniers.

Pour ce qui est des Richedales d'Alemagne, comme elles sont plus pesantes que les reales, on donne pour le cent jusqu'à 116. roupies. Sur quoy il faut remarquer qu'en donnant pour les cent reales & les cent richedales jusqu'à 215. & 216. roupies, il semble que chaque roupie

pie

pie doit valoir de la sorte monnoye trente sols. Mais d'ailleurs si le marchand compte les frais des voitures de l'argent & des doüanes, il trouvera que chaque roupie luy revient à davantage. Toutes ces Reales & Richedales se pesent par cent, & quand le poids n'y est pas on giette de petites pierres comme quand on pese l'or, ce que je diray bien-tost. Mais afin que le marchand trouve son compte, il faut qu'il prenne garde que toutes les Reales du Mexico & les Sevillanes soient du poids de 21 deniers & 8 grains, c'est à dire de 512 grains; & pour ce qui est de nostre écu blanc il doit estre de 21 deniers 3 grains, ce qui fait 509 grains.

Je passe aux monnoyes du païs. Les Indiens ont pour monnoyes d'argent la roupie, la demye, le quart, le huitiéme & le seiziéme. Le poids de la roupie est de 9 deniers 1 grain, & le titre de l'argent à 11 deniers 14 grains. Ils ont encore une monnoye d'argent qu'ils appellent *Mamoudis*; mais elle ne passe qu'à Suratte & dans la Province de Guzeratte.

La petite monnoye des Indes est de cuivre, & s'appelle *pecha*, qui vaut environ deux de nos liards. Il y en a de demi pecha, de deux pechas & de quatre. Selon la Province où l'on se trouve on a pour la roupie d'argent plus ou moins de ces pechas. A mon dernier voyage la roupie à Suratte estoit à 49 pechas, mais il y a des temps qu'elle en vaut 50. & d'autres qu'elle rabaisse à 46. A Agra & à Gehanabat elle valoit 55, & 56 pechas; & la raison de cela est, que plus on approche des mines de cuivre plus on a de pechas pour la roupie. Pour le mamoudi il est toûjours à 20 pechas.

Il y a encore de deux autres sortes de petite monnoye dans l'Empire du Grand Mogol, & ce sont de petites amandes ameres, & des coquilles. Dans la seule Province de Guzeratte on se sert pour petite monnoye de ces amandes ameres qu'on apporte de la Perse, comme je l'ay remarqué dans la premiere partie de mes relations. Elles croissent dans des lieux secs & arides entre des rochers, & l'arbre qui les produit est à peu prés comme nos ge-

[...]enets. On appelle ces amandes *Baden*, & elles sont si ameres que la coloquinte ne l'est pas plus, & qu'il ne faut pas avoir peur que les enfans s'amusent à en manger. On en donne pour le pecha tantost 35. & tantost 40.

L'autre petite monnoye est de coquilles appellées *Cori*, qui ont les bords renversez, & il ne s'en trouve en aucun lieu du monde qu'aux Isles Maldives. C'est le plus grand revenu du Roy de ces Isles; car on en transporte dans tous les Estats du Grand Mogol, dans les Royaumes de Visapour & de Golconde, & jusques dans les Isles de l'Amerique pour y servir de monnoye. Proche de la mer on en donne jusqu'à 80. pour le pecha, & cela va en diminuant à mesure qu'on s'éloigne de la mer, à cause de la voiture; de maniere qu'à Agra on n'en a que 50. ou 55. pour le pecha. Au reste selon le compte des Indiens.

100000. Roupies font une Lekke.
100000. Lekkes font un Kraur.
100000. Kraurs font un Padan.
100000. Padans font un Nil.

Dans les Indes il faut qu'un village soit bien petit s'il n'y a un Changeur que l'on appelle *Cheraf*, & qui sert de Banquier pour faire les remises de l'argent & les lettres de change. Comme le plus souvent ces Changeurs s'entendent avec les Gouverneurs de Province, ils haussent à leur gré la roupie pour des pechas, & des pechas pour de ces coquilles. Tous les Juifs qui se mélent des monnoyes & des changes dans l'Empire du Grand Seigneur passent pour tres-rafinez; mais aux Indes à peine seroient ils les apprentifs de ces Changeurs. Ils ont une coûtume fort incommode pour les payemens, & j'ay déja remarqué ce qui en est pour le regard des roupies d'or, quand on fait quelque payement en cette monnoye. Ils disent que plus il y a de temps qu'une roupie d'argent a esté batuë, elle en vaut moins que celles que l'on bat actuellement ou qu'on a batuës depuis peu, parce que les vieilles ayant souvent passé par les mains, cela les use & elles en sont plus legeres. Ainsi lorsque l'on fait un marché il faut toûjours dire que l'on veut estre payé en roupies *Chajenni*,

jemi, c'est à dire en argent neuf; autrement on vous fera vostre payement en roupies batuës depuis quinze ou vingt ans & au delà ; en quoy il y aura jusques à quatre pour cent de perte. Car pour celles qui n'ont esté batuës que depuis deux ans, il veulent déja avoir $\frac{1}{4}$ pour cent, ou au moins $\frac{1}{8}$, & le pauvre peuple qui ne sçait pas lire l'année que l'on a batu ces roupies ou ces pechas, sont sujets à estre trompez, parce qu'on leur rabat toûjours quelque chose, sur une roupie un pecha ou demy pecha, & sur le pecha trois ou quatre coris.

Pour ce qui est de l'argent faux, il s'en trouve fort peu. S'il y a d'avanture une roupie fausse dans un sac qu'un particulier aura donné, il vaut mieux la couper & la perdre que d'en parler, parce que si on le sçavoit il y auroit quelque risque à courir, l'Ordonnance du Roy voulant qu'on rende le sac à celuy qui l'a donné, & cela s'en va de l'un à l'autre jusqu'à ce que l'on puisse découvrir le faux monnoyeur, & quand on s'en est saisi pour tout châtiment on lui coupe seulement le poing. S'il arrive qu'on ne puisse trouver le faux-monnoyeur, & que l'on juge bien que celuy qui a donné l'argent n'est pas coupable, il en est quite pour quelque amende. C'est ce qui cause de grands profits aux Changeurs : car lors qu'on reçoit ou que l'on fait quelque payement, on leur fait voir l'argent & ils ont pour leur droit $\frac{1}{16}$ de roupie pour cent.

Pour ce qui est de l'argent qui sort du *Sarquet* ou tresor du Roy, il ne s'y trouve jamais rien de faux ; car tout l'argent qui y entre est vu exactement par les Changeurs du Roy, & les Grands Seigneurs ont aussi les leurs. Avant que l'argent entre au tresor on le jette dans un grand feu de charbon, & quand les roupies sont rouges on éteint le feu à force d'eau, aprés quoy on les retire. S'il s'en trouve quelqu'une qui ne soit pas bien blanche, & qu'il y ait la moindre marque d'aloy, elle est aussi-tost coupée. Autant de fois que ces roupies entrent au tresor,

on les frape d'un poinçon qui y fait un petit trou sans la percer, & il y en a qui ont sept ou huit trous de la sorte, c'est à dire qui sont entrées sept ou huit fois au tresor. Elles sont toutes mises par mille dans des sacs avec le cachet du grand Tresorier, à quoy l'on ajoûte combien il y a d'années qu'elles sont batuës. Voicy en quoy consiste le profit que font les Tresoriers, tant ceux du Roy, que ceux des Grands du Royaume. Quand on fait quelque marché c'est en roupies neuves qui sont batuës de la mesme année, mais quand on vient à recevoir le payement, les Tresoriers le veulent faire en vieilles roupies où il y a quelquefois à perdre jusqu'à six pour cent, & si l'on veut avoir de l'argent neuf il faut se resoudre à composer avec eux. A mon cinquiéme voyage je fus trouver Cha-Est-kan, comme je le lui avois promis au precedent, lui ayant donné parole qu'il seroit le premier qui verroit ce que j'aurois apporté. Aussi-tost que je fus arrivé à Suratte je le fis sçavoir, & je reçûs ordre de l'aller trouver à Chou-[illegible] de la Province de Dacan où il avoit mis le siege. Estant auprés de lui en peu de temps & en peu de paroles je lui vendis la plus grande partie de ce que j'avois apporté de l'Europe, & il me dit qu'il attendoit de jour en jour l'argent qu'on luy devoit envoyer de Suratte pour payer l'armée, & me faire payer en mesme-temps de ce qu'il m'avoit acheté. Je ne pouvois toutefois m'imaginer que ce Prince fût dans une si grande Armée sans avoir beaucoup d'argent, & je crûs plûtost qu'il me vouloit faire perdre quelque chose sur les especes d'or ou d'argent que je recevrois pour mon payement, comme il en avoit usé à mon precedent voyage. La chose arriva comme je l'avois prevûë; mais pour ce qui estoit de ma nourriture, de celle de mes gens, & de mes montures, il donna ordre qu'on m'apportât soir & matin des vivres en abondance, & le plus souvent il m'envoyoit querir pour manger avec lui. Il se passa dix ou douze jours que je n'entendois point parler de l'argent qu'il attendoit, & m'étant resolu d'aller prendre congé de lui je me rendis dans sa tente. Il parut un peu surpris, & me

regar-

regardant d'un visage refrogné ; pourquoy, me dit-il, veux-tu partir n'estant pas payé, & qui le payeroit aprés si tu t'en allois sans recevoir ton argent ? A ces paroles prenant un visage aussi fier que le sien ; Mon Roy, repartis-je, me fera payer, car il a la bonté de faire payer tous ses sujets quand ils n'ont pas la satisfaction de ce qu'ils ont vendu dans les païs étrangers. Et de quelle maniere ton Roy en viendroit-il à bout, reprit-il comme en colere ? Avec deux ou trois bons vaisseaux de guerre, luy repliquay-je, qu'il envoyeroit au port de Suratte ou vers les costes pour y attendre ceux qui viennent de Mecca. Il parut picqué de cette repartie, & n'osant porter plus loin son dépit il ordonna à l'instant à son Tresorier de me faire une lettre de change pour Aureng-abat. C'est dequoy je fus tres-aise, parce que c'estoit le lieu par où je devois passer pour aller à Golconde, & que d'ailleurs cela m'épargneroit la voiture & les risques de mon argent. Le lendemain j'ûs ma lettre de change, & pris congé du Prince qui n'estoit plus fâché, & qui me dit que si je retournois aux Indes je ne manquasse pas de l'aller voir, ce que je fis à mon sixiéme & dernier voyage. Comme j'arrivay à Suratte il estoit à Bengala où je le fus trouver, & il m'acheta tout le reste des marchandises que je n'avois pû vendre, ni au Roy de Perse, ni au Grand Mogol.

Pour revenir à mon payement, estant arrivé à Aureng-abat je fus trouver le grand Tresorier, qui ne m'ût pas plûtost vû qu'il me dit qu'il sçavoit pourquoy je le venois voir, qu'il y avoit trois jours qu'il en avoit un avis, & qu'il avoit déja tiré du tresor l'argent dont il me devoit payer. Quand on eut apporté tous les sacs qu'il falloit pour mon payement j'en fis ouvrir un à mon Changeur, qui dit que c'estoient des roupies où il y avoit deux pour cent à perdre. Sur cela je remerciay le Tresorier, & luy dis que je ne l'entendois pas de la sorte, que j'allois envoyer un de mes gens pour me plaindre à Cha-Est-Kan, & luy dire qu'il commandât que je fusse payé en argent net ou que j'irois reprendre

mes marchandises, ce que je fis aussi-tost. Mais luy ayant envoyé un homme, & n'ayant point de réponse dans le temps que je la pouvois recevoir, je fus dire au Tresorier que puisque je n'avois point de nouvelle du Prince j'allois moy mesme reprendre ce que je luy avois vendu. Je crois qu'il avoit déja reçû l'ordre de ce qu'il avoit à faire; car voyant que j'estois resolu de partir il me dit qu'il seroit fâché de la peine que je prendrois, & qu'il valoit mieux que nous nous accordassions. Enfin aprés plusieurs contestations des deux pour cent qu'on me vouloit faire perdre j'en tiray un pour cent, & je perdois l'autre sans l'heureuse rencontre d'un Cheraf qui avoit à payer quelque lettre de change à Golconda; car ce Cheraf n'ayant pas l'argent prest fut bien aise de se servir du mien; me faisant rendre la mesme somme en argent neuf à Golconda à quinze jours de vûë.

Au reste ces Changeurs pour faire l'épreuve de l'argent se servent de treize petits morceaux, la moitié de cuivre, & l'autre d'argent, qui sont les touches.

Ces 13. morceaux estant tous à differens titres, ils ne se servent de cecy que lorsqu'il n'est question que de peu d'argent, ou de quelque argent travaillé: car pour une grosse somme on la porte au raffinage. Tout cet argent s'achete au poids appellé *Tolla*, qui pese 9. deniers 8. grains, ou 32. Vals, & les 81. Vals font, comme j'ay dit, une once; de sorte que les cent Tollas font 38. onces 21. deniers 8. grains.

Voicy la difference des 13. titres d'argent.

Le premier & plus bas titre, ils le prennent à 15. *Pecha le Tolla*, qui font de nostre monnoye 9. sols 2. deniers.

Le 2me. à 18. Pecha, qui font 10. sols 2. deniers.
Le 3me. à 20. Pecha, qui font 12. sols 6. deniers.
Le 4me. à 23. Pecha, qui font 14. sols 6. deniers.
Le 5me. à 26. Pecha, qui font 15. sols 10. deniers.
Le 6me. à 29. Pecha, qui font 17. sols 6. deniers.
Le 7me. à 33. Pecha, qui font 19. sols 2. deniers.

Le

Dans tout l'Empire du Grand Mogol et autres lieux des Indes, les Idolatres, quoy que differens de Langage, se Seruent de cette sort de Chifres.

1	q	11	qq	21	zq	εq	31	४q	41
2	z	12	qz	22	zz	εz	32	४z	42
3	ε	13	qε	23	zε	εε	33	४ε	43
4	४	14	q४	24	z४	ε४	34	४४	44
5	y	15	qy	25	zy	εy	35	४y	45
6	3	16	q3	26	z3	ε3	36	४3	46
7	9	17	q9	27	z9	ε9	37	४9	47
8	τ	18	qτ	28	zτ	ετ	38	४τ	48
9	ɣ	19	qɣ	29	zɣ	εɣ	39	४ɣ	49
10	q	20	z	30	ε	[illegible]	40	y	50

q.. 100 q... 1000

q.... 10000 z.... 20000

q..... 10000 q..... 1000000

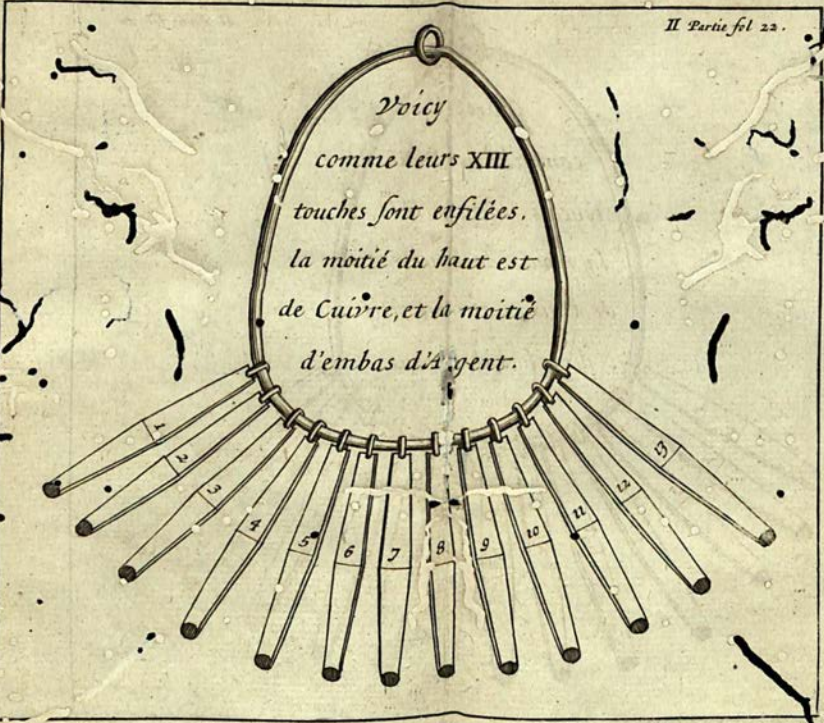
Voicy
comme leurs XIII
touches ſont enfilées.
la moitié du haut est
de Cuivre, et la moitié
d'embas d'Argent.
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

Le 8me. à 35. Pecha, qui font 20. sols 10. deniers.
Le 9me. à 38. Pecha, qui font 22. sols 6. deniers.
Le 10me. à 40. Pecha, qui font 24. sols 2. deniers.
Le 11me. à 43. Pecha, qui font 25. sols 10. deniers.
Le 12me. à 46. Pecha, qui font 27. sols 6. deniers.
Le 13me. à 4[illegible]. Pecha, qui font 29. sols 2. deniers.

Il ne faut pas oublier de remarquer icy jusques où va l'extréme lesine, tant de ces *Cherafs* ou Changeurs, que de tous les Indiens en general, & il suffira d'en donner un exemple qui est fort particulier, & dont nos Europeans ne se sont point encore avisez. C'est que de tout l'or qui reste sur la pierre de touche où l'on en a fait l'essay, & dont nous ne faisons icy aucun estat, bien loin de laisser perdre ce peu de chose, ils le tirent tout par le moyen d'une balle faite, moitié de poix noire, & moitié de cire molle, dont ils frotent la pierre qui emporte l'or, & au bout de quelques années ils font brûler la balle & trouvent l'or qui s'y est pû amasser. Cette balle est environ de la grosseur de nos balles de courte-paume, & pour la pierre elle est comme celles dont nos Orfévres se servent ordinairement.

Voilà tout ce que j'ay pû remarquer de plus particulier, tant des Doüanes, que des Monnoyes des Indes, & il ne me reste plus qu'à parler des Changes.

Comme toutes les marchandises qui se font dans l'Empire du Grand Mogol, & une partie de celles du Royaume de Golconda & du Royaume de Visapour, tombent à Suratte pour estre transportées par mer en divers lieux de l'Asie & de l'Europe, quand on part de Suratte pour aller à l'achat de ces marchandises dans les villes d'où on les tire, comme à Lahor, à Agra, à Amadabat, à Seronge, à Brampour, à Daca, à Patna, à Banarou, à Golconda, à Decan, à Visapour & à Dultabat; on prend de l'argent à Suratte, & on en est quitte aux lieux où l'on va en rendant espece pour espece. Mais quand il arrive que le marchand se trouve court d'argent dans ces mêmes lieux, & qu'il a besoin d'en prendre pour achever de payer les marchandises qu'il a achetées, il

il faut qu'il le rende à Suratte à l'échange qui est de deux mois, & en payant assez cherement le change.

De *Labor* pour *Suratte* le change va jusques à 6 & $\frac{1}{4}$ pour cent.

D'*Agra*, de 4$\frac{1}{4}$ à 5.

D'*Amad-Abat*, d'1 à 1$\frac{1}{2}$.

De *Seronge*, à 3.

De *Brampour*, de 2$\frac{1}{2}$ à 3.

De *Daca*, à 10.

De *Patua*, de 7 à 8.

De *Banarou*, à 6.

De ces trois derniers lieux on ne fait les lettres de change que pour Agra, & à Agra on en fait d'autres pour Suratte, le tout ne revenant qu'au même prix que je viens de dire.

De *Golconda*, de 4 à 5.

Et pour *Goa* de même.

De *Decan*, à 3.

De *Visapour*, à 3.

De *Dultabat*, d'1 à 1$\frac{1}{2}$.

Il y a des années que le change hausse d'un jusqu'à deux pour cent, lorsqu'il y a des *Rajas* ou petits Princes vassaux qui troublent le negoce, chacun prétendant que les marchandises doivent passer sur ses terres & luy en payer les droits. Il y en a deux particulierement entre Agra & Amadabat, dont l'un est le *Raja d'Antivar*, & l'autre le *Raja de Bergam*, qui inquietent fort les marchands sur ce sujet. On pourroit bien éviter de passer par les terres de ces deux Princes, en prenant une autre route d'Agra à Suratte par Seronge & par Brampour; mais ce sont des terres grasses entrecoupées de plusieurs rivieres dont la plus grande partie est sans ponts & sans bâteaux, & il est impossible d'y passer que deux mois aprés que les pluyes sont tombées. C'est ce qui fait que les marchands qui doivent se trouver à Suratte dans la

sai-

saison pour se mettre en mer, prennent ordinairement leur chemin par le païs de ces deux Rajas; parce que l'on y peut aller en tout temps, même au temps des pluyes, qui affermissent le sable dont presque tout le païs est couvert.

Au reste il ne faut pas s'étonner si le change est si haut: car ceux qui prestent l'argent courent de leur côté le risque, que si les marchandises sont volées l'argent est perdu pour eux.

Quand on est à Surate pour s'embarquer on y trouve aussi de l'argent: Car c'est le plus grande negoce des Grands des Indes que de mettre leur argent sur les vaisseaux à l'avanture pour Ormus, Balsara & Mocca, & pour jusqu'à Bantam, à Achen, & aux Philippines. Pour Mocca & Balsara le change va de 22 jusqu'à 24 pour cent, & pour Ormus depuis 16 jusqu'à 22. & pour les autres lieux que j'ay nommez le change va à proportion de la distance. Que si les marchandises viennent à perir par la tempeste, ou à tomber entre les mains des Malavares qui sont les Corsaires de la mer des Indes, l'argent est perdu pour ceux qui se sont hazardez de le prester.

Je n'ay plus qu'un mot à dire des mesures & des poids. Voicy à costé la dixiéme partie de l'aune d'Agra, & la huictiéme de l'aune d'Amadabat & de Surate. Pour ce qui est des poids, la *men* ordinaire est de 69 livres, & la livre de 16 onces; mais la *men* dont l'on se sert pour peser l'indigo n'est que de 53 livres. A Surate on parle d'une *Serre* qui est de 1. & trois quarts de livres, & la livre est de 16 onces.

CHAPITRE III.

Des voitures & de la maniere de voyager dans les Indes.

AVANT que de se mettre en chemin pour Agra, il est à propos de parler des voitures & de la maniere de voyager dans les Indes, laquelle à mon avis n'est

pas moins commode, que tout ce qu'on a peû inventer pour estre porté à son aise en France ou en Italie. Tout au contraire de la Perse on ne se sert point aux Indes pour les voitures & pour les voyages, ni d'asnes, ni de mules, ni de chevaux, & tout se transporte sur des bœufs ou par charroy, le païs estant assez uni. Si quelque marchand amene un cheval de Perse, ce n'est que pour la parade & pour le faire mener en main, ou pour le vendre avantageusement à quelque Seigneur.

On donne à un bœuf la charge de 300. ou 350. livres pesant; & c'est une chose étonnante de voir des voitures de dix ou douze mille bœufs ensemble pour le transport des ris, des bleds & des sels dans les lieux où l'on fait échange de ces denrées, en portant du ris où il ne croît que du bled, du bled où il ne croît que du ris, & du sel aux lieux où il n'y en a point. On se sert aussi de chameaux pour les voitures; mais fort rarement, & ils sont particulierement destinez à porter le bagage des Grands. Quand la saison presse & qu'on veut avoir promptement les marchandises à Suratte pour les embarquer, on les charge sur des bœufs & non pas sur des charrétes. Comme toutes les terres du Grand-Mogol sont bien cultivées, tous les champs sont fermez de bons fossez & ont chacun leur étang ou reservoir pour les arrouser. C'est ce qui est trés-incommode pour les voyageurs; parce que lorsqu'ils rencontrent de ces sortes de Caravanes dans des passages étroits, ils sont quelquefois obligez d'attendre deux ou trois jours que tout ait passé. Ceux qui conduisent ces bœufs ne font autre mestier toute leur vie, ils n'habitent point dans des maisons, & ils menent avec eux leurs femmes & leurs enfans. Il y en a tel d'entre eux qui a cent bœufs à luy, d'autres en ont plus ou moins & ils ont tous un Chef qui tranche du Prince, & qui a toûjours une chaine de perles penduë au col. Quand la Caravane qui porte le bled, & celle qui porte le ris viennent à se rencontrer, plûtost que de ceder l'une à l'autre elles entrent souvent en de trés-sanglans debats. Le Grand Mogol considerant un jour que ces querelles

estoient

estoient préjudicicables au commerce & au transport des vivres dans son païs, fit en sorte que les Chefs des deux Caravanes le vinssent trouver. Comme ils furent arrivez le Roy aprés les avoir exhortez pour leur interest commun à vivre bien ensemble à l'avenir, & à ne se plus batre quand ils se rencontreroient, leur fit present à chacun d'une Leke ou de cent mille Roupies, & d'une chaine de perles.

Pour mieux faire entendre au Lecteur cette maniere de voiturer des marchandes, il faut remarquer qu'entre les Idolâtres de ce païs-là il y a quatre Tribus qu'ils apellent *Manaris*, de chacune peut monter à cent mille ames. Ces gens-là n'habitent, comme j'ay dit, que sous des tentes, & n'ont d'autre mestier que de transporter les denrées d'un païs à l'autre. La premiere de ces Tribus ne se mêle que du bled, la seconde que du ris, la troisiéme que des legumes, & la quatriéme que du sel, qu'elle va prendre depuis Suratte jusques vers le Cap de Comorin. On discerne encore ces Tribus de cette maniere. Leurs Prestres, dont je parleray ailleurs, marquent ceux de la premiere d'une gomme rouge au milieu du front de la grandeur d'un écu, & font une raye le long du nez en plaquant dessus quelques grains de bled, tantost neuf, tantost douze, comme une rose. Ceux de la seconde sont marquez d'une gomme jaune aux mêmes endroits; mais avec des grains de ris; ceux de la troisiéme d'une gomme grise avec des grains de millet & jusques sur les épaules: mais sans y mettre de grains. Pour ceux de la quatriéme ils portent penduë au col dans un sac une masse de sel, qui pese quelquefois jusques à huit ou dix livres (car plus elle est pesante plus il y a de gloire à la porter) dont par penitence avant que de faire leur priere ils se frapent l'estomac tous les matins. Tous en general ont une cordelete ou petite tresse en écharpe, d'où pend une petite boéte d'argent en forme de reliquaire de la grandeur d'une bonne noisete dans laquelle ils tiennent un écrit superstitieux que leurs Prestres y ont enfermé. Ils en mettent aussi aux bœufs & aux autres

ani-

animaux nez dans leurs troupeaux, & pour lesquels ils ont quelque affection particuliere, les tenant chers comme leurs enfans, sur tout quand ils n'en ont point. L'habit des femmes n'est qu'une simple toile blanche ou teinte, qui fait cinq ou six tours en forme de cotillon depuis la ceinture jusqu'au bas, comme s'il y en avoit trois ou quatre l'un sur l'autre. Depuis la ceinture en haut elles se font découper la chair en fleurs, comme quand on donne des ventouses, & elles peignent ces fleurs de diverses couleurs avec du jus de racines, de maniere qu'il semble que leur peau soit comme une étofe à fleurs.

Tandis que le matin ces gens-là chargent leurs bestes, & que leurs femmes plient leurs tentes, les Prestres qui les suivent élevent aux plus beaux endroits de la plaine où ils sont campez, une Idole en forme de serpent de relief entortillé autour d'une perche de six à sept pieds de haut, & chacun à la file va luy faire la reverence, les filles tournant trois fois autour. Aprés que tout a passé, les Prestres ont soin d'ôter cette Idole, & de la charger sur un bœuf destiné à cet office.

Les Caravanes des charettes ne sont d'ordinaire que de cent ou de deux cens tout au plus. Chaque de charette est attelée de dix à douze bœufs, & accompagné de quatre soldats que celuy à qui appartient la marchandise est obligé de payer. Il en marche deux de chaque costé de la charette, par dessus laquelle il y a deux cordes en travers dont les quatre bouts sont tenus par les soldats; afin que si la charette vient à pancher dans un mauvais pas, les deux soldats qui sont de l'autre costé tiennent ferme les cordes & empeschent qu'elle ne verse.

Toutes les charettes qui viennent à Suratte, ou d'Agra ou d'autres lieux de l'Empire, & qui repassent par Agra & Janabat, sont tenuës de rapporter de la chaux qui vient de Baroche, & qui dés qu'elle est apliquée est dure comme du marbre. Cela est d'un grand profit au Roy qui fait porter cette chaux où il luy plaît; mais aussi il ne prend aucun droit sur les charettes.

Je

Je viens à la maniere de voyager dans les Indes, où les bœufs tiennent la place de chevaux, & il y en a dont l'allure est aussi douce que celle de nos haquenées; Mais il faut bien prendre garde que lorsqu'on achete ou qu'on loüe un bœuf pour le monter il n'ait pas la corne plus haute d'un pied; parce que si elle est plus longue les moûches venant à le piquer il se debat & hausse la teste; & peut donner de ses cornes dans l'estomac, comme on l'a veu arriver plusieurs fois. Ces bœufs se laissent manier comme nos chevaux, & n'ont pour tout mords qu'une corde qui leur passe par le tendon du mufle ou des narines. Dans les terres unies où il n'y a point de pierres on ne ferre point ces bœufs; mais bien dans les lieux rudes, tant à cause des cailloux que de la chaleur qui pourroit gâter la corne. Au lieu qu'en Europe nous attachons nos bœufs par les cornes, ceux des Indes ont une grosse bosse sur le col qui arreste un collier de cuir large de quatre doigts, qu'on n'a qu'à leur jetter sur la teste quand on les attele.

On a aussi pour le voyage de petits carosses fort legers qui peuvent tenir deux personnes; mais d'ordinaire on s'y met seul pour estre plus à son aise, & on y peut faire aussi entrer ses hardes; la canevete de vin & quelques petites utensiles pour le voyage, ayant leur place sous le carosse où l'on ne met que deux bœufs. Ces carosses qui ont comme les nôtres leurs rideaux & leurs coussins ne sont pas suspendus; mais à mon dernier voyage j'en fis faire un à nôtre mode, & les deux bœufs dont il estoit attelé me coûterent bien prés de six cens roupies. Il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là; car il y a de ces bœufs qui sont forts, & qui font des voyages de soixante journées à douze ou quinze lieuës par jour & toûjours au trot. Quand ils ont fait la moitié de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de la grosseur de nos pains d'un sou, faites de farine de froment pêtrie avec du beurre & du sucre noir; & le soir ils ont leur ordinaire de pois chiches concassez & trempez une demie-heure dans l'eau. Le loüage d'un carosse revient

plus

plus ou moins à une roupie par jour. De Suratte à Agra il y a trente cinq ou quarante journées de chemin, & l'on paye pour tout le voyage depuis quarante jusqu'à quarante-cinq roupies. De Suratte à Golconde c'est presque la même distance & le même prix, & il en va de même à proportion dans toutes les Indes.

Ceux qui ont le plus de moyen de prendre leurs aises se servent d'un Pallanquin dans lequel on voyage fort commodément. C'est une maniere de couche de six ou sept pieds de long & de trois de large avec un petit balustre tout autour. Une sorte de canne nommée *Bambouc* que l'on plie de bonne-heure pour luy faire prendre au milieu la forme d'un arc, soûtient la couverte du Pallanquin qui est de satin ou de brocart, & quand le soleil donne d'un costé un valet qui marche prés du Pallanquin a soin d'abaisser la couverture. Il y en a un autre qui porte au bout d'un bâton comme un rondache d'ozier couvert de quelque belle étofe, pour parer promptement celuy qui est dans le Pallanquin contre l'ardeur du soleil, quand il se tourne & qu'il luy donne sur le visage. Les deux bouts du Bambouc sont attachez de costé & d'autre au corps du Pallanquin entre deux bâtons joints ensemble en sautoir ou en croix de S. André, & chacun de ces deux bâtons est long de cinq ou six pieds. Il y a tel de ces Bamboucs qui coûte jusques à deux cens écus, & j'en ay payé d'un cent vingt-cinq. Trois hommes pour le plus se mettent à chacun de ces deux bouts pour porter le Pallanquin sur l'épaule, l'un sur la droite, l'autre sur la gauche, & ils marchent de la sorte plus vîte que nos Porteurs de Chaise de Paris & d'un train plus doux, s'estant instruits à ce mestier-là dés leur bas âge. Quand on veut faire diligence & jusqu'à treize ou quatorze lieuës par jour, on prend douze hommes pour porter le Pallanquin ; afin qu'ils se puissent relayer de temps en temps. On ne donne à chacun pour toutes choses que quatre roupies par mois ; mais on leur en paye jusqu'à cinq quand le voyage est long & qu'il faut marcher plus de soixante journées.

Soit

Soit en carosse soit en Pallanquin, qui veut marcher honorablement dans les Indes doit mener avec soy vingt ou trente hommes armez, les uns d'arcs & de fléches, & les autres de mousquets, & on leur donne autant par mois qu'à ceux qui portent le Pallanquin. Quelquefois pour plus de magnificence on porte une banniere, ce que font toûjours les Anglois & les Hollandois pour la gloire de leurs Compagnies. Ces gens-là ne vous font pas seulement honneur: mais ils veillent aussi pour vôtre defense, & font la sentinelle la nuit en se relevant l'un l'autre, & tâchent de ne vous point donner sujet de vous plaindre d'eux: Car il faut remarquer que dans les villes où on les prend ils ont un Chef qui répond de leur fidelité, & quand on les emmene chacun d'eux luy donne une roupie.

Dans les gros villages il y a ordinairement un Mahometan qui y commande, & l'on y trouve du mouton, des poules & des pigeonneaux à acheter; mais dans les lieux où il n'y a que des Banianes, on n'y trouve que de la farine, du ris, des herbes & des laitages.

Les grandes chaleurs des Indes obligeant les voyageurs qui n'y sont pas acoûtumez de marcher la nuit pour se reposer le jour, quand ils entrent dans des bourgs qui sont fermez, ils en doivent sortir au soleil couchant, s'ils veulent faire chemin: Car la nuit venant & les portes fermées, le Commandant du lieu qui doit répondre des vols qui se font dans l'étenduë de sa jurisdiction, ne laisse sortir personne, & dit que c'est l'ordre du Roy à qui il doit obeïr. Quand j'entrois dans ces lieux-là j'y prenois des vivres, & en sortois de bonne heure pour aller camper dehors sous quelque arbre à la fraîcheur en attendant qu'il fut heure de marcher.

On mesure aux Indes les distances des lieux par *Gos* & par *Cosses*. Un Gos fait environ quatre de nos lieuës communes; & une Cosse une lieuë. Il est temps maintenant de partir de Suratte pour Agra & Janabat, & de voir ce qu'il y a de remarquable sur cette route.

CHAPITRE IV.

Route de Surate à Agra par Brampour & Seronge.

TOUTES les routes que l'on peut tenir pour se rendre aux principalles villes des Indes, ne me sont pas moins bien connuës que celles de la Turquie & de la Perse, & pour six voyages que j'ay faits de Paris à Ispahan, j'en ay fait le double d'Ispahan à Agra & en plusieurs autres lieux de l'Empire du Grand Mogol; Mais ce seroit ennuyer le Lecteur de le faire passer plus d'une fois par les mesmes chemins en luy faisant la relation de ces differens voyages & de plusieurs petites avantures dont ils ont esté accompagnez; c'est pourquoy sans luy marquer les temps ausquels je les ay faits, il suffira de luy donner une exacte description de chaque route.

Il n'y a que deux routes de Suratte à Agra, l'une par Brampour & par Seronge, & l'autre par Amadabat; & la premiere sera la matiere de ce chapitre.

De *Surate* à *Barnoly*, cosses 14

Barnoly est un gros bourg où l'on passe une riviere à guê, & l'on traverse cette premiere journée un païs mêlé, où l'on trouve tantost des bois, & tantost des terres de bled & de ris.

De *Barnoly* à *Balor*, cosses 16

Balor est aussi un gros bourg & sur un étang qui a prés d'une lieuë de tour, & sur le bord duquel on voit une bonne forteresse qu'on neglige toutefois d'entretenir. Trois quarts de lieuë au deça du bourg on passe un ruisseau à gué: mais avec beaucoup de peine; parce qu'il y a quantité de roches & de cailloux sous l'eau qui peuvent faire verser le carosse. On marche cette seconde journée presque toûjours dans des bois.

De *Balor* à *Kerkoa*, ou comme on l'apelle aujourd'huy le Carvansera de la Begum, cosses 5

Ce Carvansera est grand & commode, & c'est *Begum-Saheb* Fille de Cha-gehan qui l'a fait bâtir par charité: Car auparavant la journée de Balor à Navapoura estoit

estoit trop grande ; & ce lieu-là estant frontiere du païs des Rajas, qui le plus souvent ne veulent pas reconnoître le grand Mogol dont ils sont vassaux, il n'y passoit guere de Caravane qui ne fut mal-traitée, d'autant plus que c'est un païs de bois. Entre le Carvansera & Navapoura on passe une riviere à gué, & une autre encore tout proche de Navapoura.

De *Kerkou* à *Navapoura*, cosses 15

Navapoura est un gros bourg rempli de Tisserans ; mais le ris fait le plus grand negoce de ce lieu-là. Il y passe une riviere qui rend son territoire excellent, & qui arrouse le ris qui demande de l'eau. Tout le ris qui croît en cette contrée a une qualité particuliere qui le fait aussi particulierement estimer. Son grain est la moitié plus petit que celui du ris ordinaire, & quand il est cuit la neige n'est pas plus blanche ; mais outre cela il sent le musc, & tous les Grands des Indes n'en mangent point d'autre. Quand on veut faire un present agreable à quelqu'un en Perse, c'est de lui porter un sac de ce ris. C'est de la riviere qui passe à Kerkoa & des autres dont j'ay parlé, que se forme la riviere de Surate.

De *Navapoura* à *Nasarbar*, cosses 9

De *Nasarbar* à *Dol-Medan*, cosses 14

De *Dol-Medan* à *Senquera*, cosses 7

De *Senquera* à *Tallener*, cosses 10

A Tallener on passe la riviere qui va à Baroche où elle est fort large, & d'où elle se va rendre dans le Golfe de Cambaya.

De *Tallener* à *Choupre*, cosses 15

De *Choupre* à *Senquelis*, cosses 13

De *Senquelis* à *Nabir*, cosses 10

De *Nabir* à *Baldelpoura*, cosses 9

C'est à Baldelpoura où les charettes chargées de marchandises payent les droits de Brampour ; mais pour les charettes où il n'y a que du monde elles ne payent rien. De Navapoura à Brampour c'est tout bon païs de bled, de ris, & d'indigo.

De *Baldelpoura* à *Brampour*, cosses 5

Brampour est une grande ville fort ruinée, & dont toutes les maisons pour la plus grande partie sont couvertes de chaume. Il y a encore sur pied un grand chasteau dans le milieu de la ville, & c'est où loge le Gouverneur. Le Gouvernement de cette Province est si considerable, qu'on ne le donne qu'au Fils du Roy ou à un Oncle du Roy, & Aureng-zeb qui regne aujourd'huy a esté long-temps Gouverneur de Brampour, durant le regne de son Pere; Mais depuis que l'on a reconnu ce qui peut rendre la Province de Bengala, qui a porté le nom du Royaume, comme je diray ailleurs, ce Gouvernement-là est aujourd'huy le plus considerable de l'Empire du Grand Mogol. Il y a un grand negoce dans cette ville, & tant à Brampour que dans toute la Province, il se fait une prodigieuse quantité de toiles fort claires, qui se transportent en Perse, en Turquie, en Moscovie, en Pologne, en Arabie, au Grand Caire & autres lieux. Il en a qui sont teintes de diverses couleurs & avec des fleurs, & les femmes en font des voiles & des écharpes, les mesmes toiles servant pour des couvertures de lits & pour des mouchoirs, tels que nous voyons en Europe à ceux qui prennent du tabac en poudre. Il y a d'autres toiles que l'on laisse toutes blanches avec une raye ou deux d'or ou d'argent le long de la piece, & à chacun des deux bouts depuis la largeur d'un pouce jusqu'à douze ou quinze, aux unes plus & aux autres moins, ce n'est qu'un tissu d'or ou d'argent & de soye avec des fleurs où il n'y a point d'envers, un costé estant aussi beau que l'autre. Si celles que l'on porte en Pologne où il s'en fait grand debit, n'avoient aux deux bouts trois ou quatre pouces au moins d'or ou d'argent; ou si cet or & cet argent devenoit noir en passant les mers de Suratte à Ormus, & de Trebizonde à Mangalia ou autres ports de la mer noire, le marchand ne pourroit s'en defaire qu'avec grande perte. Il doit bien prendre garde que les marchandises soient bien embalées & que l'humidité n'y puisse entrer, ce qui requiert dans un voyage si long beaucoup de soin & de peine. Quelques-unes de ces

toiles

toiles sont toutes par bandes, moitié coton, & moitié or ou argent, & ces pieces-là s'apellent *Ormus*. Il y en a depuis quinze jusqu'à vingt aunes; & qui coûtent jusqu'à cent & cent cinquante roupies, les moindres n'estant pas au dessous de dix ou douze. Celles qui ne sont que d'environ deux aunes de long, servent aux Dames de qualité pour en faire des écharpes & des voiles qu'elles mettent sur leur teste, & il s'en débite quantité en Perse & en Turquie. On fait encore à Brampour d'autres sortes de toiles; & il n'y a guere de Province dans toutes les Indes qui soit plus abondante en coton.

En sortant de la ville de Brampour il y a une riviere à passer, autre que la grande dont j'ay parlé cy-devant. Comme il n'y a point de pont, quand l'eau est basse on la passe à gué, & en bateau dans le temps des pluyes.

De Suratte à Brampour il y a 132 cosses, & ces cosses sont des plus petites des Indes, un carosse pouvant en faire une en moins d'une heure.

Je me souviens icy d'une étrange émotion qui arriva à Brampour en l'année 1641. lorsque je revenois d'Agra à Suratte, & voicy en peu de mots quelle en fut la cause. Le Gouverneur de la Province qui estoit Neveu du Roy du costé de la Mere, avoit entre ses Pages un jeune garçon fort beau de visage & d'assez bonne famille, lequel avoit un Frere qui vivoit en Deruich, & pour qui toute la ville avoit beaucoup de veneration. Un jour ce Gouverneur estant seul dans sa chambre avec ce Page fit tout ce qu'il peut pour en joüir à force de presens & de caresses; mais le jeune garçon qui eut horreur d'un dessein si detestable fit si bien qu'il s'échapa, & vint d'abord conter la chose à son Frere. Le Deruich sans deliberer sur le conseil qu'il avoit à donner à son jeune Frere, luy mit un couteau entre les mains qu'il pouvoit aisement cacher sous sa robe, & luy dit que si le Gouverneur le pressoit davantage il fit semblant de lui complairre; mais quand il voudroit venir au fait qu'il ne manquât pas de lui en donner dans le ventre. Le Gouverneur qui ne sçavoit

pas que le Page avoit parlé au Deruich son Frere, lui faisoit tous les jours de nouveaux presens pour tâcher de le porter à consentir à son infame desir, & estant un jour seul dans un petit appartement au fond du jardin de sa maison ; il ne retint que le jeune Page auprés de lui pour l'éventer & chasser les mouches à la mode du païs faisant retirer tous les autres ; car c'estoit sur le midi qui est le temps que d'ordinaire chacun va dormir. Ce fut alors que le Gouverneur se prit à caresser le jeune Page, & voyant qu'il ne faisoit pas grande resistance il creût qu'il viendroit bien-tost à bout de son dessein ; Mais le Page voyant de son costé qu'il en vouloit venir à l'execution, ne manqua pas de lui porter trois coups de couteau dans le ventre, & le tua sans qu'il ouvrît la bouche pour crier. Cela fait le Page sort du Palais sans faire parêtre aucune emotion sur son visage, & les gardes de la porte creûrent que le Gouverneur l'envoyoit faire quelque message. Le Deruich ayant sçeu par son Frere comme la chose s'estoit passée, pour se sauver de la furie du peuple & découvrir en mesme temps l'infamie du Gouverneur, fit prendre aussi-tost par tous les autres Deruichs ses camarades les bannieres de Mahomet qui estoient plantées autour de la Mosquée, & ils se mirent en même temps à crier que tous les Deruichs & Faquirs & autre qui étoient bons Mahometans eussent à les suivre. En moins d'une heure ils s'assembla une infinité de canaille, & le Deruich marchant à la teste avec son Frere ils furent droit au Palais en criant de toute leur force ; *Mourons pour Mahomet, ou que l'on nous donne cét infame ; afin que les chiens le mangent aprés sa mort, n'estant pas digne d'estre enterré parmy les Mussulmans.* La garde du Palais ne fut pas en estat de resister à une si grosse troupe, & il auroit fallu la contenter, si le Deroga de la Ville avec cinq ou six Seigneurs n'eussent trouvé le moyen de se faire entendre & de l'appaiser, en luy representant qu'il falloit avoir quelque respect pour un Neveu du Roy, & l'obligeant de se retirer. Cette même nuit le corps du Gouverneur fut envoyé à Agra avec son Haram, &

Cha-

Cha-geÿan qui regnoit alors ayant apris cette nouvelle n'en fut pas fâché ; parce qu'il herite des biens de tous ses sujets, & il donna même un petit Gouvernement au Page dans le Bengala.

De *Brempour* à *Piombi-sera*, cosses 5

Avant que de passer outre il faut remarquer que par tout où se rencontrera le mot de *Sera*, cela signifie que c'est un grand enclos de murailles ou de hayes, au dedans duquel sont disposées tout autour cinquante ou soixante hutes couvertes de chaume. Il y a quelques hommes & quelques femmes qui y vendent de la farine, du ris, du beurre & des herbages, & qui prennent le soin de faire le pain & de cuire le ris. Si d'avanture il se trouve dans le même lieu quelque Mahometan, il va dans le village chercher quelque morceau de mouton ou quelque poule & ceux qui fournissent des vivres au voyageur luy nettoyent la hute qu'il veut prendre, & y mettent un petit lit de sangle sur lequel on étend le matelas qu'on porte en chemin.

De *Piombi-sera* à *Pander*, cosses 3
De *Pander* à *Balki-sera*, cosses 6
De *Balki-sera* à *Nevelki-sera*, cosses 5
De *Nevelki-sera* à *Cousemba*, cosses 5
De *Cousemba* à *Chenipour*, cosses 3
De *Chenipour* à *Charoüa*, cosses 8
De *Charoüa* à *Bich-ola*, cosses [illegible]
De *Bich-ola* à *Andy*, cosses 4

A Andy on passe une riviere qui se va rendre dans le Gange entre Banarou & Patna.

D'*Andy* à *Onquenas*, cosses 4
D'*Onquenas* à *Tiquery*, cosses 5
De *Tiquery* à *Toolmeden*, cosses 4
De *Toolmeden* à *Nova-sera*, cosses 4
De *Nova-sera* à *Ichavour*, cosses 4
D'*Ichavour* à *Signor*, cosses 5
De *Signor* à *Chekaipour*, cosses 3
De *Chekaipour* à *Dour-ay*, cosses 3
De *Dour-ay* à *Ater-kaira*, cosses 3

D'*Ater-kaira* à *Telor*, coſſes 4
De *Telor* à *San-kaira*, coſſes 3
De *San-kaira* à *Seronge*, coſſes 3

Seronge eſt une grande ville dont la plus part des habitans ſont marchands Banianes & artiſans qui y ſont de Pere en Fils, ce qui eſt cauſe qu'il y a quelques maiſons de pierre & de brique. Il s'y fait un grand negoce de toutes ſortes de toiles peintes qu'on apelle *Obites*, dont tout le menu peuple de Perſe & de Turquie eſt habillé, & dont l'on ſe ſert en pluſieurs autres païs pour des couvertures de lit & des nappes à manger. On fait de ces mêmes toiles en d'autres lieux qu'à Seronge; mais les couleurs n'en ſont pas vives, & elles s'en vont en les lavant pluſieurs fois. C'eſt le contraire de celles de Seronge; & plus on les lave plus elles deviennent belles. Il y paſſe une riviere dont l'eau a la vertu de donner cette vivacité à ces couleurs, & pendant la ſaiſon des pluyes qui durent quatre mois, les Ouvriers impriment leurs toiles, ſelon que les marchands étrangers leur en donnent la montre; parce que dés que les pluyes ont ceſſé, plus l'eau de la riviere eſt trouble, & le plûtoſt que l'on peut laver les toiles, les couleurs tiennent davantage & en ſont plus vives.

Il ſe fait auſſi à Seronge une ſorte de toile, qui eſt ſi fine que quand elle eſt ſur le corps on voit toute la chair comme ſi elle eſtoit à nû. Il n'eſt pas permis aux marchands d'en tranſporter, & le Gouverneur les envoye toutes pour le Serrail du Grand Mogol, & pour les principaux de la Cour. C'eſt de quoy les Sultanes & les femmes des Grands Seigneurs ſe font des chemiſes & des robes pour la chaleur, & le Roy & les Grands ſe plaiſent à les voir au travers de ces chemiſes fines & à les faire danſer.

De Brampour à Seronge il y a cent & une Coſſe, qui ſont plus grandes que celles de Suratte à Brampour; car le caroſſe met une heure & quelquefois juſqu'à cinq quart d'heures à faire une de ces Coſſes. Dans ces cent lieues de païs on marche des journées entieres dans des fertiles

cam-

campagnes de bled & de ris, qui ressemblent fort à nos campagnes de Beausse; car c'est rarement qu'on y trouve des bois, & de Seronge à Agra le païs est presque de même nature. Comme les villages sont fort prés les uns des autres, on voyage à son aise & l'on fait les journées comme l'on veut.

De *Seronge* à *Magalki-sera*, cosses	6
De *Magalki-sera* à *Palki-sera*, cosses	2
De *Palki-sera* à *Kasariki-sera*, cosses	[illegible]
De *Kasariki-sera* à *Chadolki-sera*, cosses	6
De *Chadolki-sera* à *Callabas*, cosses	6

Callabas est un gros bourg où faisoit autrefois sa residence un Raja qui payoit tribut au Grand Mogol. Le plus souvent quand les Caravanes passoient les marchands estoient volez, & il exigeoit d'eux des droits excessifs. Mais depuis qu'Aureng-zeb est sur le trône, il luy a fait couper la teste & à un grand nombre de ses sujets. On a élevé des tours proche du bourg sur le grand chemin, & ces tours sont percées tout au tour de plusieurs fenestres où l'on a mis dans chacune une teste d'homme de deux en deux pieds. A mon dernier voyage en 1665. il n'y avoit pas long-temps que cette execution avoit esté faite; lorsque je passay par Callabas; car toutes les testes estoient encore entieres, & rendoient pourtant une grande puanteur.

De *Callabas* à *Akmate*, cosses	[illegible]
D'*Akmate* à *Collasar*, cosses	9

Collasar est une petite ville dont tous les habitans sont Idolâtres. Comme j'y entrois au même dernier voyage, il y arrivoit aussi huit grosses pieces d'artillerie, les unes de 48 livres de bale, les autres de 36. chaque piece de canon estant tirée par 24 couples de bœufs. Un fort & puissant Elefant suivoit cette artillerie, & quand il y avoit quelques mauvais pas d'où les bœufs avoient de la peine à se tirer, on faisoit avancer l'Elefant qui poussoit le canon avec sa trompe. Hors de la ville le long du grand-chemin il y a quantité de gros arbres qu'on apelle *Mengues*, & en plusieurs endroits proche de ces

arbres.

arbres on voit des petites Pagodes qui ont chacune leur Idole devant la porte. Cét Elefant passant par devant une de ces Pagodes, prés de laquelle j'estois campé & où il y avoit devant la porte trois Idoles d'environ cinq pieds de haut, comme il fut auprés il en prit une avec sa trompe qu'il rompit en deux; il prit de même celle qui suivoit & la jetta si haut & si loin qu'elle se brisa en quatre pieces; & pour la troisiéme il luy emporta la teste d'un coup de sa trompe. Quelques-uns creurent que celuy qui gouvernoit l'Elefant l'avoit instuit & luy avoit fait signe, ce que je ne remarquay pas, & cependant les Banianes regardoient cela de mauvais œil sans oser rien dire; car ils estoient plus de deux mille hommes à conduire cette artillerie, tous gens du Roy & Mahometans, à la reserve des Maîtres Canonniers qui estoient Franguis, François, Anglois & Hollandois. Le Roy envoyoit ce canon en la Province de Decan où estoit son armée contre le Raja Seva-gi, qui l'année de devant avoit pillé Suratte, & dont j'auray ocasion de parler ailleurs.

De *Collasar* à *Sanscle*, cosses 6
De *Sanscle* à *Dongry*, cosses 4
De *Dongry* à *Gate*, cosses 3

Gate est un détroit de montagnes qui dure demi-quart de lieuë, & qu'on descend quand on va de Suratte à Agra. On voit encore à l'entrée des ruines de deux ou trois châteaux & le chemin est si étroit que deux chariots auroient de la peine a passer de front. Ceux qui viennent du côté du Midy pour se rendre à Agra, comme de Suratte, de Goa, de Visapour, de Golconda, de Maslipatan & d'autres lieux, ne peuvent éviter de passer par ce détroit, n'y ayant point d'autre chemin que celuy-là à moins que de prendre la route d'Amadabat. Il y avoit autrefois une porte à chaque bout du détroit, & à celuy qui est du costé d'Agra il y a cinq ou six boutiques de Banianes qui vendent de la farine, du beurre, du ris, des herbages & des legumes, A mon dernier voyage je m'arrestay à une de ces boutiques en attendant les carosses & les charettes, chacun ayant mis pied à terre à ce passage.

Il y avoit tout proche un grand magasin plein de sacs de ris & de bled, & derriere ces sacs il s'estoit caché un serpent de 13 ou 14 pieds de long & gros à proportion. Une femme qui alloit prendre du grain dans ces sacs fut morduë au bras par ce serpent, & se sentant piquée sortit du magasin criant Ram Ram, c'est à dire, *ô Dieu! ô Dieu!* Aussi-tost plusieurs Banianes hommes & femmes accoururent à son secours, & luy lierent le bras au dessus de la piqueure, pensant qu'à force de le luy serrer le venin ne pourroit monter plus haut. Mais cela fut inutile: car d'abord le visage luy enfla & luy devint bleu, & elle mourut en moins d'une heure. Les Ragipous qui sont estimez les meilleurs soldats des Indes composent la soldatesque idolâtre, qui ne fait point de scrupule de tuër quand il s'agit d'ataquer ou de se defendre. Comme cette femme estoit sur le point d'expirer quatre de ces Cavaliers survinrent, qui ayant apris la chose entrerent dans le magasin chacun le sabre & la demi-pique à la main & tuerent le serpent. Les gens du lieu le prirent & le jetterent hors du village, & en même temps une grande quantite d'oyseaux de proye vinrent se jetter sur la charogne qui fut devorée en moins d'une heure. Les parens de la femme prirent le corps & le porterent à la riviere pour le laver, aprés quoy ils le brûlerent. Je fus obligé de demeurer deux jours en ce lieu-là; parce qu'il y a un riviere à passer qui au lieu de s'abaisser grossissoit d'heure à autre, à cause des pluyes qui estoient tombées durant trois ou quatre jours, de sorte qui me la fallut aller passer à une demi-lieuë plus bas. On tâche toûjours de passer cette riviere à gué; parce que pour aller trouver ces barques il faut décharger les charettes & les carosses, & même les démonter pour les faire porter à force de bras toute cette demi-lieuë de chemin, qui est le plus méchant qu'on se puisse imaginer. Il est tout couvert de grosses roches & pressé entre la montagne & la riviere; de maniere que quand les eaux sont grandes elles couvrent tout le chemin, n'y ayant guere que les gens du païs qui puissent le reconoître. Ils gaignent leur vie avec les passans de qui ils

prennent le plus qu'ils peuvent, & sans cela il seroit aisé d'accommoder le chemin en faisant un pont, veu qu'ils ne manquent pas de bois ni de pierres.

De *Gate* à *Nader*, cosses

Nader est un grande ville sur la pente d'une montagne, au dessus de laquelle il y a une espece de forteresse, & toute la montagne est entourée de murailles. La pluspart des maisons comme dans les autres villes des Indes sont couvertes de chaume & n'ont qu'un étage, & celles des gens riches vont jusqu'à deux & sont en terrasse. On voit autour de la ville plusieurs grands étangs qui estoient autresfois revêtus de pierre de taille, & que l'on a negligez d'entretenir; mais à une lieuë delà il y a encore quelques belles sepultures. La même riviere que l'on a passée le jour de devant, & qu'on repasse quatre ou cinq cosses au delà de Nader; entoure les trois parts de la ville & de la montagne, dont elle fait comme une presqu'Isle, & aprés un long cours qu'elle fait en serpentant elle se va rendre dans le Gange. On fait à Nader quantité de couvertures piquées, les unes blanches, les autres brodées de fleurs d'or, d'argent & de soye.

De *Nader* à *Barqui-sera*, cosses 9
De *Barqui-sera* à *Trie*, cosses 3
De *Trie* à *Goüaleor*, cosses 9

Goüaleor est une grande ville mal bâtie comme les autres à la mode des Indes, & il y passe une petite riviere. Elle est bâtie le long d'une montagne qu'elle a au couchant, & qui vers le haut est entourée de muraille avec des tours. Il y a dans cét enclos quelques étangs que forment les pluyes, & ce que l'on y seme est suffisant pour nourrir la garnison, ce qui fait que cette place est estimée l'une des meilleures des Indes. Sur la pente de la montagne qui regarde le Nord-Oüest, Cha-gehan a fait bâtir une maison de plaisir d'où l'on voit toute la ville, & qui peut tenir lieu de forteresse. Au bas de cette maison on voit plusieurs Idoles de bas relief taillées dans le roc, lesquelles ont toutes la figure de demons, & il y en a une entre autres d'une hauteur extraordinaire.

De

Depuis que les Roys Mahometans se sont rendus maîtres de ces païs-là, cette forteresse de Goüaleor est le lieu où ils envoyent les Princes & Grands Seigneurs quand ils veulent s'asseurer de leur personne. Cha-gehan estant monté sur le trône par supercherie, comme je diray dans la suite de mes relations, faisoit arrester l'un apres l'autre tous les Princes & Seigneurs qu'il croyoit luy pouvoir nuire, & les envoyoit à Goüaleor; mais il les laissoit tous vivre & joüir du revenu de leur bien. Aureng-zeb son Fils fait tout le contraire; car quand il y envoye quelque Grand Seigneur, au bout de neuf ou dix jours il le fait empoisonner, & il en use de la sorte; afin que le peuple ne dise point qu'il est un Roy sanguinaire. Aussi-tost qu'il eut en son pouvoir le Prince Morat-Bakché son plus jeune Frere; qui est celuy qu'il engagea de prendre les armes contre son Pere Cha-gehan, & qui de Gouverneur qu'il estoit de la Province de Guzerate s'en fit apeller Roy, il le fit mener dans la même forteresse ou il mourut. On luy a fait dans la ville une sepulture assez magnifique dans une Mosquée que l'on a bâtie exprés, avec une grande place au devant toute entourée de voutes sous lesquelles il y a plusieurs boutiques. C'est la coûtume des Indes, quand on fait un edifice public de faire aussi auprés une grande place pour tenir le marché; avec une fondation pour les pauvres à qui on donne tous les jours l'aumône, & qui prient Dieu pour celuy qui a fait faire l'ouvrage.

A cinq cosses de Goüaleor on passe à gué une riviere qui s'apelle *Lantké*.

De *Goüaleor* à *Paterki-sera*, cosses 3

De *Paterki-sera* à *Quariqui-sera*, cosses 10

Il y a un pont à Paterki-sera de six grandes arches, & la riviere qui y passe s'apelle *Quarinadi*.

De *Quariqui-sera* à *Dolpoura*, cosses 6

A Dolpoura il y a une grande riviere apellée *Chammelnadi*, on la passe en bateau, & elle se va rendre dans celle de *Gemena* entre Agra & Halabas.

De *Dolpoura* à *Minasqui-sera*, cosses 6

A Minasqui sera il y a une riviere qui s'apelle *Ti-nadi*. On la passe sur un pont fort long bâti de taille & nommé *Jaoulcapoul*.

De *Minasqui-sera* à *ce Pont*, cosses

Ce n'est pas loin de ce pont qu'on visite les marchandises; afin que lorsqu'elles sont à Agra on ne puisse frauder les droits; Mais c'est particulierement pour voir si dans la quantité de caissons pleins de fruïts confits au vinaigre dans des pots de verre, il n'y a point de caissons de vin.

Du *Pont de Jaoulcapoul* à *Agra*, cosses

Ainsi de Seronge à Agra il y a 106 cosses qui sont des cosses communes, & de Surate à Agra 332.

CHAPITRE V.

Route de Surate à Agra par Amad-abat.

De *Surate* à *Baroche*, cosses 22

Tout le pais qui est entre ces deux villes est un païs de bled, de ris, de millet & de cannes de sucre. Avant que d'entrer dans Baroche on passe une riviere en bateau, laquelle va en Cambaya & se dégorge ensuite dans le Golfe du même nom.

Baroche est une grande villace accompagnée d'une vieille forteresse qu'on a negligé d'entretenir; mais elle a esté de tout temps fort renommée à cause de sa riviere qui a une proprieté particuliere pour blanchir les toiles, & on y en aporte pour cét effet de tous les endroits de l'Empire du Grand Mogol où l'on n'a pas la commodité des eaux. On y fait quantité de baftas ou pieces de toiles larges & étroites, ce sont des toiles fort belles fort unies & le prix de ces pieces va depuis 4 jusqu'à 100 roupies. Il faut payer la doüane à Baroche toutes les marchandises qui y entrent & qui en sortent. Les Anglois y ont un fort beau logis, & je me souviens qu'y arrivant un jour en revenant d'Agra à Surate avec le President des Anglois, il vint aussi tost des Charlatans luy demander s'il

s'il voulut qu'ils luy montrassent quelques tours de leur mestier à ce qu'il eut la curiosité de voir. La premiere chose qu'ils firent fut d'allumer un grand feu, & de faire rougir des chaines de fer dont ils s'entortillerent le corps, faisant semblant qu'ils en ressentoient quelque douleur, & ne recevant au fond aucun dommage. En suite ils prirent un petit morceau de bois, & l'ayant planté en terre ils demanderent à quelqu'un de la compagnie quel fruit il vouloit avoir. On leur dit que l'on souhaitoit des *Mengues*, & alors un de ces Charlatans se couvrant d'un linceul s'accroupit contre terre jusqu'à cinq ou six reprises. J'eus la curiosité de monter à une chambre pour voir d'enhaut par une ouverture du linceul ce que cet homme faisoit, & j'apperceus que se coupant la chair sous les aisselles avec un raisoir, il frotoit de son sang le morceau de bois. A chaque fois qu'il se relevoit le bois croissoit à veû d'œil, & à la troisiéme il en sortit des branches avec des bourgeons. A la quatriéme fois l'arbre fut couvert de feüilles, & à la cinquiéme on luy vit des fleurs. Le President des Anglois avoit alors son Ministre avec luy, l'ayant mené à Amadabat pour baptiser un enfant du Commandeur Hollandois dont il avoit esté prié d'estre le Parrain; car il faut remarquer que les Hollandois ne tiennent point de Ministre que dans les lieux où ils ont ensemble des marchands & des soldats. Le Ministre Anglois avoit protesté d'abord qu'il ne pouvoit consentir que des Chrétiens assistassent à de semblables spectacles, & dés qu'il eut veû que d'un morceau de bois sec ces gens-là faisoient venir en moins d'une demi heure un arbre de quatre ou cinq pieds de haut avec des feüilles & des fleurs comme au printemps, il se mit en devoir de l'aller rompre, & dit hautement qu'il ne donneroit jamais la communion à aucun de ceux qui demeureroient davantage à voir de pareilles choses. Cela obligea le President de congedier ces Charlatans, qui vont de lieu en lieu avec leurs femmes & leurs enfans, comme ceux que nous appellons vulgairement en Europe Egyptiens ou Bohemiens,

& leur

& leur ayant donné la valeur de dix ou douze écus, ils s'en retirerent trés-satisfaits.

Ceux qui ont la curiosité de voir Cambaya, ne se détournent pour y passer que de cinq ou six cosses ou environ ; & quand on est à Baroche, au lieu d'aller à Broudra, qui est la route ordinaire, on tire droit à Cambaya, d'où l'on se rend ensuite à Amadabat. Hors l'affaire de curiosité on ne prend point ce chemin, non seulement parce qu'il est plus long, comme j'ay dit, de cinq ou six lieuës : mais principalement à cause du danger qu'il y a à passer le bout du Golfe.

Cambaye est une grande ville au fond d'un Golfe qui porte son nom. C'est où se travaillent ces belles agates qui viennent des Indes, comme des coupes, des manches de coûteaux, des grains de chapellet, & autres sortes d'ouvrages. Il se fait aussi aux environs de la ville de l'Indigo de la mesme nature de celuy de Sarquesse, & elle estoit celebre par son trafic du temps que les Portugais florissoient aux Indes. On voit encore aujourd'huy au quartier qui est proche de la mer quantité de belles maisons qu'ils avoient bâties & richement meublées à la maniere de Portugal ; mais presentement personne ne les habite & elles deperissent de jour en jour. Il y avoit en ce temps-là un si bon ordre dans Cambaye, qu'à deux heures de nuit chaque ruë estoit fermée par deux portes que l'on voit encore, & on continuë d'en fermer quelques-unes des principales, comme celles qui sont aux avenuës des places. Une des principales raisons pourquoy cette ville a perdu une partie de son commerce, est qu'auparavant la mer venoit proche de Cambaye & que les petits vaisseaux pouvoient aisément y aborder ; mais depuis quelques années la mer se retire de jour en jour, de sorte que les vaisseaux ne peuvent venir qu'à quatre ou cinq lieuës de cette ville.

Il y a quantité de paons aux Indes, mais particulierement dans les territoires de Baroche, de Cambaya & de Broudra. La chair des jeunes est blanche & de bon goût comme celle de nos d'Indons, & on les voit de mesme le

long

... du jour par troupes dans les champs ; car la nuit ils se perchent sur les arbres. Il est difficile de les aprocher de jour, parce que s'ils decouvrent le chasseur ils fuyent devant luy plus vîte que la perdrix, & enfilent des brossailles où il est impossible de les suivre, la robe s'accrochant à chaque ... Ainsi on ne peut bien les prendre que la nuit, & voicy en peu de mots par quel artifice. On s'aproche de l'arbre avec une espece de banniere où l'on a peint des paons au naturel de châque costé. Au haut du bâton il y a deux chandelles allumes, dont la lueur surprenant le paon fait qu'il allonge le col jusques sur le haut de bâton, où il y a une corde en nœud coulant que celuy qui tient la banniere tire quand il voit que le paon y a mis le col. Au reste il se faut bien garder de tuer ni oiseau, ni aucun autre animal dans les terres des Rajas où les Idolatres sont les maîtres ; ce qui n'est pas dangereux dans les endroits des Indes où les Gouverneurs du païs sont Mahometans & laissent la chasse libre. Il arriva un jour qu'un riche marchand de Perse passant par les terres du Raja de ... tivar tua un paon en son chemin d'un coup d'arquebuze, ou par une grande themerité, ou faute de sçavoir les coûtumes du païs. Les Banianes irritez d'un attentat, qui est parmi eux un horrible sacrilege, se saisirent du marchand & de l'argent qu'il avoit qui montoit à 100000 roupies, & l'ayant attaché à un arbre le foüeterent d'une si étrange sorte durant trois jours que le pauvre homme en mourut.

De Cambaya on vient à un village qui n'en est éloigné que de trois cosses, & qui est accompagné d'une Pagode où la pluspart des Courtisanes des Indes viennent faire leurs offrandes. Cette Pagode est rempli de quantité de ... ditez, & il y a entr'autres une grande figure comme ... Apollon qui a les parties honteuses toutes découvertes. Quand les vieilles Courtisanes ont amassé une somme d'argent dans leur jeunesse elles en achetent de petites esclaves, à qui elles enseignent des danses & chansons lubriques & tous les tours de leur infame mestier. Quand ces jeunes filles ont atteint l'âge d'onze ou douze

ans

ans leurs maîtresses les m... à cette Pagode ... croyent que ce leur sera un bon heur d'estre o... & abandonnées à cette Idole.

De cette Pagode à Chiidabad il y a si... C'est une des plus belles maisons du Grand M... enclos où il y a de grands jardins & de ... angs avec tous les enjolivemens dont le genie des Ind... est capable.

De Chiidabad à Amad-abat il n'y a que cinq cosses. Je reviens à Baroche & à la route ordinaire.

De *Baroche* à *Broudra*, cosses

Broudra est une grande ville dans un bon terroir, où il se fait grand negoce de toile.

De *Broudra* à *Noriade*, autre ville, cosses 18

De *Neriade* à *Amad-abat*, cosses 20

Amad-abat est une des plus grandes villes des Indes, & où il se fait un grand negoce d'étofes de soye, de tapis d'or & d'argent & d'autres mélez de soye, de salpetre, de sucre, de zinzembre confit & non confit, de tamarins, de mirabolans & d'Indigo plat, qui se fait à trois lieuës d'Amad-abat à un gros bourg appellé *Sarquesse*. Il y avoit en ce lieu-là une Pagode dont les Mahometans se sont mis en possession pour en faire une Mosquée. Avant que d'y entrer on passe trois grandes cours pavées de marbre & entoures des galeries, & il n'est pas permis de mettre le pied dans la troisiéme sans ôter les souliers. Le dedans de la Mosquée est orné à la Mosaïque la plus grande partie estant d'agates de diverses couleurs qu'on tire des montagnes de Cambaya qui ne sont qu'à deux journées de là. On y voit plusieurs sepultures d'anciens Roys Idolâtres, lesquelles sont comme autant de petites chapelles à la Mosaïque, avec des petites colonnes de marbre qui soûtiennent une petite voûte dont le sepulchre est couvert. Il passe une riviere à Amad-abat du côté du Nord-Oüest, qui pendant la saison des pluyes qui dure aux Indes trois ou quatre mois, devient fort large & rapide, & fait tous les ans de grands ravages. Il en est de même de toutes les autres rivieres des Indes, & quand

[illegible] quand les pluyes ont cessé il faut ordinairement attendre [illegible] semaines ou deux mois ayant que de pouvoir gayer [illegible] d'Amadabat où il n'y a point de pont. Il y a [illegible] deux ou trois bateaux ; mais on ne s'en peut guere servir [illegible] que l'eau commence de n'estre plus si rapide, & [illegible] du temps à la passer. Les Païsans n'y mettent [illegible] ant de façon, & pour aller d'une rive à l'autre ne se servent que d'une peau de bouc qu'ils emplissent de vent & qu'ils se lient entre l'estomac & le ventre. C'est ainsi que tant hommes que femmes les pauvres gens passent [illegible] nageant cette riviere. Et quand ils veulent aussi faire passer des enfans, ils se [illegible] certains pots de terre ronds où il y a une embouchure de quatre doigts de haut, & ayant mis leur enfant dans un de ces pots en nageant ils le poussent devant eux. Cecy me fait souvenir d'une chose qui se passa à Amadabat pendant que j'y estois en l'année 1642. & qui est trop remarquable pour la passer sous silence.

Un païsan & sa femme passoient un jour la riviere de la maniere [illegible] je viens de dire, & ayant un enfant d'environ deux ans ils le mirent dans un de ces pots, de sorte qu'on n'en voyoit que la teste qui estoit dehors. Estant environ au milieu de la riviere ils trouverent comme un petit banc de sable où il y avoit un gros arbre que l'eau avoit entraîné, & le pere poussa en cét endroit-là le pot où estoit l'enfant pour se reposer un peu. Comme il approchoit du pied de l'arbre dont le tronc estoit un peu élevé au dessus de l'eau, un serpent sortit d'entre les racines & sauta dans le pot où estoit l'enfant. [illegible] pere & la mere épouvantez de cét accident & en ayant comme perdu le jugement laisserent aller le pot que la riviere emporta, & eux demeurerent quelque temps à [illegible] morts au pied de cét arbre. Environ à deux lieuës plus bas un Baniane & sa femme avec un petit enfant se lavoient le corps dans la riviere avant que d'aller prendre leur repas. Ils virent de loin le pot sur l'eau & la moitié de la teste d'un enfant qui paroissoit hors de l'embouchure. Le Baniane se mit d'abord en devoir d'aller au se-

secours, & l'ayant joint le poisson à la riv... La femme suivie de son enfant vient incontinent prendre celuy qui estoit dans le pot pour l'en tirer, & en même temps le serpent qui n'avoit fait aucun mal au premier enfant sortant du pot, & allant s'entortiller autour du corps de l'autre enfant, qui estoit auprés de sa Mere ... luy jetta son venin, ce qui luy causa une prompte mort. Cette avanture si extraordinaire ne troubla pas tant ces pauvres gens, qu'elle ne leur fit plûtost croire qu'elle estoit arrivée par une secrete disposition de leur Dieu, qui leur avoit ôté un enfant pour leur en donner un autre. ...oy ils furent incontinent consolez. Quelque temps aprés le bruit de cette avanture estant venu aux oreilles du premier païsan, il fut trouver l'autre pour luy dire comme la chose s'estoit passée & luy redemander son enfant, ce qui fit naître entr'eux un grand different, le second païsan soûtenant que l'enfant estoit à luy, & que son Dieu le luy avoit donné en la place de celuy qui estoit mort. Pour couper court, cette affaire fit grand bruit, & fut enfin portée devant le Roy qui ordonna que l'enfant seroit rendu à son Pere.

Environ le même temps il arriva une chose assez plaisante dans la même ville d'Amadabat. La femme d'un riche marchand Baniane nommé *Saintidas* n'ayant point d'enfans, & faisant assez connoître qu'elle en souhaitoit, un valet du logis la prit un jour à part, & luy dit que si elle vouloit manger ce qu'il luy donneroit elle pourroit s'asseurer d'avoir un enfant. La femme voulant sçavoir ce qu'elle devoit manger le valet ajoûta que c'estoit d'un ... poisson & qu'elle n'auroit qu'à en manger trois ou quatre. La Religion des Banianes leur défendant comme j'ay dit ailleurs, de rien manger de ce qui a eu vie cette femme ne peut se resoudre d'abord à faire ce que l'on luy proposoit; mais le valet luy ayant promis qu'il sçauroit si bien déguiser la chose qu'elle ne pourroit connoître que ce qu'elle mangeroit fût du poisson, elle resolut enfin d'essayer le remede, & elle fut coucher la nuit suivante avec son Mary, selon l'instruction qu'elle

avoit

avoit refusé d'aler. Quelque temps aprés la femme s'apercevant qu'elle estoit grosse le Mari vint à mourir, & les parens du deffunt voulurent avoir son bien. La [illegible] s'y opposa, & leur dit qu'il falloit qu'ils eussent patience pour sçavoir si l'enfant dont elle estoit grosse viendroit à bon port. Les parens surpris de cette nouvelle à laquelle ils ne s'attendoient pas, la traiterent de mensonge & de raillerie, la femme ayant esté quinze ou seize ans avec son mari sans devenir grosse. Comme elle vit que ces gens la tourmentoient, elle fut se jetter aux pieds du Gouverneur à qui elle conta comme la chose s'estoit passée, & il ordonna que les parens attendroient que la femme fût délivrée de son fruit. Quelques jours aprés son accouchement, les parens du défunt qui estoient gens de credit & qui aspiroient à une si belle succession, soûtenoient que cet enfant n'estoit pas legitime & que cette femme ne l'avoit point eu de son Mari. Le Gouverneur pour sçavoir la verité du fait assemble les Medecins, qui conclurent qu'il falloit porter l'enfant au bain, & que si le remede dont la Mere s'estoit servie estoit veritable, la sueur de l'enfant auroit une senteur de poisson, ce qui fut fait & la chose se trouva telle. Aprés cette experience le Gouverneur ordonna que le bien du défunt demeureroit à l'enfant, dont il estoit par là reconnu le Pere; mais les parens fâchez qu'un si bon morceau leur échapât appellerent de ce jugement; & furent à Agra pour en informer le Roy. Sur ce qu'ils luy exposerent, sa Majesté fit écrire au Gouverneur qu'il luy envoyât la Mere & l'enfant pour faire la mesme experience en sa presence, ce qui ayant reüssi comme la premiere fois, les parens du défunt se retirerent & le bien fut conservé à la Mere & à l'enfant.

Je me souviens encore d'une assez plaisante chose qui me fut racontée à Amadabat, où j'ay esté dix ou douze fois, pendant le sejour que j'y fis dans un de mes voyages à mon retour de Dehly. Un marchand avec lequel j'ay souvent negotié, & qui estoit fort aimé de Cha-Est-kan, Gouverneur de la Province & Oncle du Roy, avoit la

réputation de n'avoir jamais menti. Cha...t-Kan ayant fini les trois années de son gouvernement selon la coutume de l'Empire du Grand Mogol, & Aureng-zeb fils de Cha-Gehan estant venu en sa place, il se retira à Agra ... alors. Un jour qu'il entretenoit le Roy il luy dit qu'il avoit vû beaucoup de choses ... dans tous les Gouvernemens dont sa Majesté l'avoit honoré, mais qu'une seule chose l'avoit surpris, d'avoir trouvé un riche marchand qui n'avoit jamais menti, & qui estoit âgé de plus de soixante & dix ans. Le Roy surpris de son costé d'une chose si extraordinaire, témoigna à Cha-Est-Kan qu'il souhaitoit de voir l'homme dont il luy parloit, & commanda de le faire venir à Agra, ce qui fut fait. Cela ... fort ce bon vieillard, tant à cause de la longeur du chemin, qui est de 25 à 30 journées, que parce qu'il lui falloit faire un présent au Roy. En effet il luy en fit un estimé quarante mille roupies & c'estoit une boiste d'or pour mettre le Betlé garnie de diamans, de rubis & d'émeraudes. Aprés qu'il eut salué le Roy & luy eut fait son present, le Roy ne luy demanda autre chose que son nom, à quoy il répondit qu'il s'appelloit l'homme qui n'avoit jamais menti. Le Roy lui demandant encore comme s'appelloit son pere; Sire, luy dit-il, je n'en sçais rien. Sa Majesté satisfait de cette reponse en demeura-là, & n'en voulant pas sçavoir devantage, commanda qu'on lui donnât un Elefant ce qui est un grand honeur avec dix mille roupies pour son voyage.

Les Banianes ont une grande veneration pour les singes, & ils en nourrissent même dans quelques Pagodes lesquels ils vont adorer. Il y a dans Amadabat deux ou trois maisons qui servent d'hospitaux, particulierement pour les vaches & les boeufs, pour les singes, & autres animaux invalidez & estropiez, & on y porte tous ceux que l'on peut trouver pour les y nourrir. Cecy est encore à remarquer, que tous les mardis & vendredis tous les singes du voisinage d'Amadabat de leur propre instinct se rendent tous ensemble à la ville, & montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va

cou-

[illegible] coucher pe[illegible] les g[illegible] ndes chaleurs. On ne manqu[illegible] pas d[illegible] ces deux jo[illegible] s là sur ces petites terrasses d[illegible] ris, d[illegible] millet, des ca[illegible] de sucre dans la saison & au[illegible] tres [illegible] semblables: car si par hazard les singe[illegible] trouvoi[illegible] pas leur provision sur ces terrasses, [illegible] proien[illegible] [illegible] nt le reste de la maison est couvert, & fero[illegible] nt un grand desordre. Il faut remarq[illegible] icy que le singe ne mange rien qu'il ne l'ait bien senti [illegible] ant, & avant que de rien avaler il fait son magasin p[illegible] la faim à venir, remplissant ses deux joües de provisio[illegible] [illegible] il garde pour le lend[illegible]

J'ay dit que les Banianes o[illegible] particuliere venera[illegible] tion pour le singe, & en voicy un exemple ent[illegible] [illegible] pourrois apporter. Estant un j[illegible] aba[illegible] au logis des Hollandois, un jeune-hom[illegible] de la nation qui estoit arrivé depuis peu de jours pour [illegible] vir dans le Comptoir & qui ignoroit les coûtumes du pays, ayant aperçû un gros singe sur un arbre qui estoit dans la cour, voulut donner une marque de son adresse ou plûtost de sa jeunesse en le tuant d'un coup de fusil: J'estois alors [illegible] table avec le Commandeur Hollandois; & nous n'eu-mes pas plûtost oüi le coup que nous oüines en même temps un grand bruit des Banianes qui sont au service de la Compagnie Hollandoise, & qui se vinrent plaindre amerement de ce qu'on avoit [illegible] é le singe. Ils vouloient tous absolument se retirer, & ce fut [illegible] bien [illegible] la peine & plu[illegible] eurs excuses qu'on les [illegible] qu'on les obli-[illegible] de [illegible] meurer.

Au v[illegible] sinage d'Amadabat il y [illegible] grande quantité de singes, & c'est une remarq[illegible] à faire que [illegible] ns les lieux où il y [illegible] quantité de ces sortes d'an[illegible] il [illegible] peu de corbea[illegible] . Car aussi-tost qu[illegible] x-cy ont fait leurs nids & q[illegible] ont leurs œufs, les singes montent sur l'arbre & je[illegible] ent les œufs par terre. Un jour revenant d'Agra, & estant [illegible] d'Amadabat avec le Chef ou President des Anglois qui estoit venu là pour quelque affaire & retournoit à Surate, n[illegible] p[illegible] à quatre ou cinq lieuës d'Amadabat u[illegible] p[illegible] ite forest de ces arbres

 qu'on

qu'on apelle *Mangues*. Nous [illegible]es de[illegible] quantité de gros singes males & femelles, & plusieurs de celles-cy te[n]oient leurs petits entre leurs b[ra]s. Nous avions chacun [no]stre carosse & le President Anglois fit arrester le sien [pour] me dire qu'il avoit une excellente & curieuse arquebuse dont le Gouverneur de Damon lui avoit fait present, & que sçachant que je sçavois bien tirer il me pr[i]oit de l'éprouver sur un de ces singes. Un de mes valets qui estoit du pays m'ayant fait signe de ne m'y pas hazarder, je tâchay de dissuader le President de son dessein; mais il me fut impossible, & prenant son arquebuze il tua une femelle de singe, qui demeura étenduë [sur] deux branches laissant tomber ces petits à terre. Il arriv[a en mê]me temps ce que mon valet qui m'avoit fait signe avoit bien preveu. Tous les singes qui estoient sur ces arbres au nombre de plus de 60. descendirent incontinent en furie, & furent sauter sur le carosse du President, qu'ils auroient étranglé sans le prompt secours qu'on y aporta, en fermant les portieres, & un grand nombre de valets qui estoient autour faisant leurs efforts pour les chasser. Bien qu'ils ne vinssent point à mon carosse qui suivoit à quelques pas celuy du President, je ne laissois pas de craindre pour moy-même la furie de ces singes qui estoient gros & puissans, & ils poursuivirent le carosse du President prés d'une lieuë, tant ils estoient irritez.

Continu[ation de la] route de Suratte à Agra.

D'*Ama[dabat] à Pans[er]*, cosses 12

De *Panser à Ma[ss]a*, cosses 14

De *Massa à Chitpour*, cosses 14

Chitpour est une assez bonne ville, ainsi nommée à cause du grand negoce qui s'y fait de ces toiles peintes qu'on apelle *Chites*, & à quatre ou cinq cent pas du costé du midy il passe une petite riviere. Arrivant à Chitpour dans un de mes voyages je fus camper sous deux ou trois arbres à un des bouts d'une grande place qui est proche de la ville. Peu de temps aprés je vis paroître quatre ou cinq lions qu'on amenoit pour les appri-

apprivo[illegible] à quoy [illegible] me dit qu'on employoit [illegible] dinaire [illegible] ou six mois, & l'on s'y prend de cette maniere. On attache les [illegible] de 12 en 12 pas l'un de l'autre par les pieds de derriere à une corde qui tient à un gros pau de bois planté bien avant en terre, [illegible] ont [illegible] autre au col que le Maître du lion tient à la main; ces paux sont plantez sur une même ligne, & sur une autre parallele distante de 15 ou 20 pas on tend une autre corde de la longueur de l'espace qu'occupent les lions disposez comme j'ay dit. Les deux cordes qui tiennent le lion attaché par les deux pieds de derriere luy laissent la liberté de s'élancer jusqu'à cette longue corde, qui est une marque à ceux qui sont au dehors de hazarder & irriter les lions en leur jettant de petites pierres ou petits morceaux de bois, qu'ils ne doivent pas se hasarder de passer outre. Une partie du peuple acourt à ce spectacle, & quand le lion provoque s'est élancé jusques vers la corde, il en a une au col que le Maître tient à la main & avec laquelle il le retire. C'est de cette sorte qu'ils accoûtument insensiblement le lion à s'aprivoiser avec le monde, & à mon arrivée à Chitpour j'eus ce divertissement sans sortir de mon carosse.

Le lendemain j'en eus un autre, qui fut la rencontre que je fis d'une bande de Fakirs ou Dervichs Mahometans. J'en comptay cinquante-[illegible] dont celuy qui estoit leur Chef ou Superieur avoit esté [illegible] de Chagehan-guir, ayant quité la Cour quand Sultan Soulaki son petit Fils fut étranglé par l'ordre de Cha-gehan son Oncle, comme je diray ailleurs. Il y en avoit quatre autres qui estoient, aprés le Superieur, les principaux de la bande, & avoient esté des premiers Seigneurs de la Cour du même Cha-Gehan. Tout l'habit de ces cinq Dervichs consistoit en trois ou quatre aunes de toile de couleur d'Orangé dont ils se faisoient comme de ceintures, l'un des bouts venant passer entre leurs cuisses & se perdre entre le haut de la ceinture & la peau des Dervichs, pour couvrir ce que la pudeur veut qu'on tienne caché devant

derriere. Chacun d'eux avoit aussi une peau de tygre sur les épaules laquelle estoit attachée sous le menton ; on menoit en main devant eux huit beaux chevaux sellez & bridez, trois desquels avoient des brides d'or & les selles couvertes de lames d'or, & les cinq autres des brides d'argent & des selles couvertes ... de lames d'argent avec une peau de leopard sur chacune. Les autres Dervichs n'avoient pour tout habit qu'une corde qui leur servoit de ceinture, & où estoit attaché un petit morceau de toile pour leur couvrir comme aux autres les parties qui doivent estre cachées. Leurs cheveux estoient ... z en tresse autour de leur teste & faisoient une forme de ... Ils estoient tous bien armez, la plus part d'arcs & de fléches, quelques-uns de mousquets, & d'autres de demi-piques, avec une sorte d'arme que nous n'avons point dans nôtre Europe. C'est un fer tranchant fait comme le bord d'un plat qui n'auroit plus de fond, & ils en passent huit ou dix par la teste les portant au col comme une fraise. Ils tirent ces cercles de fer à mesure qu'ils veulent s'en servir, & en les jettant de force contre un homme, comme lors que nous ferions voler une assiette, il s'en faut peu qu'ils ne le coupent par le milieu. Chacun avoit de plus comme un cor de chasse, dont il sonne & fait grand bruit quand il arrive en quelque lieu & quand il en part, avec un racloir ou instrument de fer fait à peu prés comme une truelle. C'est avec cet instrument que tous les Indiens portent ordinairement en voyage, qu'ils raclent & nettoyent les places où ils veulent s'arrester, & quelques-uns aprés avoir ramassé la poussiere en un monceau, s'en servent de matelas & de chevet pour coucher plus mollement. Il y avoit trois de ces Dervichs armez de longues bretes qu'ils avoient eües apparemment de quelques Anglois ou Portugais. Leur bagage consistoit en quatre coffres pleins de livres Arabes & Persiens, & en quelques ustensiles de cuisine ; & ils avoient dix ou douze bœufs pour porter ceux de la troupe qui estoient indisposez. Quand ces Dervichs furent arrivez à cette place où j'estois campé avec

mon

mon carosse, ayant alors avec moy cinquante personnes, tant des gens du pays qu'on prend comme j'ay dit pour voyager, que de mes serviteurs ordinaires, le Chef ou Superieur de la troupe me voyant assez bien accompagné demanda qui estoit cet Aga, & me fit prier ensuite de luy ceder le poste où j'estois, comme estant plus commode qu'aucun autre d'autour de cette place pour y camper avec ses Dervichs. Comme l'on m'eût dit quelle estoit la qualité de ce Chef & des quatre Dervichs qui le suivoient, je voulus bien leur faire civilité & leur accorder ce qu'ils me demandoient de bonne grace, & ainsi je leur ceday la place que j'avois prise un autre m'estant aussi bonne que celle-là. Aussi-tost la place fut [illegible] quantité d'eau & renduë nette & [illegible] comme c'estoit en hyver & qu'il faisoit un peu froid, on alluma deux feux pour les cinq principaux Dervichs, qui se mirent au milieu pour se chauffer devant & derriere. Dés le soir même aprés qu'ils eurent soupé le Gouverneur de la ville vint faire civilité à ces principaux Dervichs, & pendant leur sejour en ce lieu-là leur envoya du ris & autres choses qu'ils ont accoûtumé de manger. Quand ils arrivent en quelque lieu le Superieur en envoye quelques uns à la queste dans les villes & villages, & ce qu'ils apportent de vivres qu'on leur donne par aumône est d'abord distribué entre tous par égale portion, chacun ayant soin de faire cuire son ris. Ce qu'ils ont de [illegible] donné tous les soirs aux pauvres, & ils ne se reservent rien pour le lendemain.

De *Chenour* à *Balambour*, cosses 12
De *Balambour* à *Dantinar*, cosses 11
De *Dantinar* à *Bargant*, cosses 17

Bargant est terre de Raja où il faut payer les droits. A un de mes voyages pour Agra par Bargant je ne vis point le Raja, mais bien son Lieutenant qui me traita fort civilement, & me fit present de ris, de beurre & de fruits de la saison. En revanche je luy donnay trois ceintures de caleçon d'or & de soye, avec quatre mouchoirs

[illegible] peinte, & deux bouteill[illegible], l'une pleine d'e[illegible] de vie, & l'autre de vin d'Espagne. A mon [illegible] il [illegible] [illegible] escorter pendant quatre ou cinq cosses par [illegible] Ca[illegible] liers.

[illegible] retour du même voyage j'envoyay [illegible] mes plus gr[illegible]es marchandises par charroy, & pour abreger chemin, je voulus repasser par la même route. J'avois [illegible] moy soixante Pions ou du gens du païs, & sept ou huit valets qui me servoient d'ordinaire. Un soir estant venu camper sur la frontiere des terres du Raja de Bar[illegible] [illegible]ant, tous mes Pions s'assemblerent autour de moy pour me dire qu'en prenant le chemin de Bargant nous [illegible] risque d'estre tous égorgez, & que le Prince de ce p[illegible] [illegible]rgnoit personne & ne vivoit que de bri-gandage. [illegible] *que je ne prisse cent autres Pions* il n'y avoit aucune apparence d'échaper des mains des coureurs qu'il envoyoit de costé & d'autre, & qu'ils estoient obligez tant pour moy que pour eux de me donner cet avis. Je demeuray quelque temps à contester contre eux, & à leur reprocher leur poltronnerie; mais enfin de peur qu'ils ne me peussent aussi reprocher ma themerité, je resolus d'en prendre encore cinquante, & ils furent les ramasser dans les villages voisins. Pour traverser les terres du Raja pendant trois jours seulement ils me demandoient chacun quatre roupies, qui est autant que l'on leur donne par mois. Le lendemain comme je voulus partir [illegible] difficiles & irresolus, vi[illegible]nt me dire encore qu'ils me quittoient & qu'ils ne [illegible]oient [illegible] hazarder leur vie, me priant de ne point écrire à [illegible] à leur Ch[illegible] qui répond d'eux qu'ils m'eussent quitté contre mon desir. Il y eut trois de mes serviteur qui m'[illegible] qu'eux, & il ne resta auprés de moy que celuy qui me menoit un cheval en main, mon Cocher, & trois autres valets, avec lequels je me mis en chemin à la garde de Dieu [illegible] toujours particulierement assisté dans tous mes voyages. Environ à une cosse du lieu d'où j'estois parti, j'apperçus de loin en me retournant une partie de ces Pions qui me sui-

voyent.

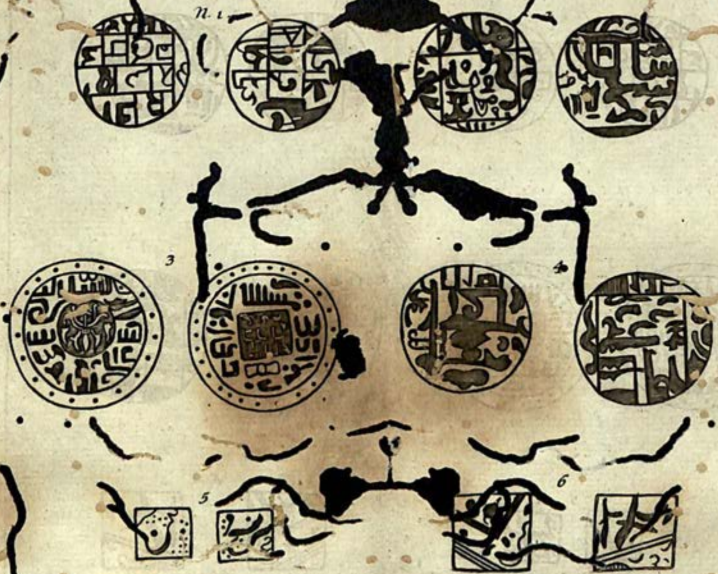
n. 1
2
3
4
5
6

[illegible]t. Aya[illegible] mon ca[illegible]ffe pour [illegible]ten-[illegible]dis aux premiers qui s'avancerent, que s'ils vou-[illegible]loient venir avec moy, il falloit qu'ils marchassent a[illegible] [illegible] de mon carosse & non pas suivre de loin, [illegible] voyant toûjours timides & irresolus je leur dis que je n'avois pas besoin de poltrons à mon service, & les congediay pour une derniere fois. Comme j'eus fait [illegible] core une cosse je decouvris le long d'une montagne en[illegible] viron cinquante Cavaliers, dont il y en eut quatre qui se détacherent pour venir à moy; aussi-tost que je les eu a[illegible] [illegible]eus je sortis du carosse, & ayant treize bouches à feu donnay à chacun de mes gens une arquebuse. Les Cavaliers s'approchant je laissay mon carosse entre eux & moy, & me mis en devoir de tirer en cas qu'ils se fussent mis en posture de m'attaquer: Mais ils me firent signe d'abord que je n'eusse rien à craindre, & l'un d'eux m'ayant dit que c'estoit le Prince qui chassoit, & qui envoyoit demander que l'Etranger passoit sur ses terres, je répondis que j'estois le même Franguy qui avoit passé cinq ou six semaines auparavant. Par bon-heur le même Lieutenant du Raja à qui j'avois fait present d'eau d[illegible] & de vin d'Espagne suivit de prés ces quatre Cavaliers & aprés m'avoir témoigné quelque joye de me revoir il me demanda d'abord si j'avois du vin. Je luy dis que je ne marchois gueres sans cela; & en effet j'en estois pourveu, les Anglois & les Hollandois m'en ayant fait present à Agra de plusieurs bouteilles. Aussi-tost que le Lieutenant fut de retour auprés du Raja, le Raja luy même me trouver, & m'assurant que j'estois le [illegible] venu, me dit qu'il vouloit que je m'arrestasse à un lieu qu'il me marqua sous de certains arbres à une cosse & demie de celuy où nous étions, & qu'il ne manqueroit pas de s'y rendre pour boire avec moy. Il vint sur le soir, & nous demeurames là deux jours ensemble à nous divertir, le Raja ayant fait venir des Baladines, sans lesquelles les Persans, & les Indiens ne croient pas qu'on se puisse bien rejoüir. A mon depart le Raja me [illegible] deux de ses Cavaliers [illegible] accompagner trois jo[illegible]

en... jusques aux ... ys, & j'... qui ... pour trois ou quatre livres de tabac qui ... present que je leur fis. Quand j'arrivay à Au... da... ... eut de la peine à croire que j'eusse reçu un si bon ... d'un Prince qui avoit la reputation de faire un mau... vais parti à tous les Estrangers qui passoient dans son ...s.

De Bargant à Bim... cosses 15
De Bimal à Modra cosses 15
De Modra à Chalaour cosses 10

Chalaour est une ville ancienne sur une montagne ... tourée de murailles & de difficile accez, & autrefois c'estoit ... forte place. Il y a un étang au haut de la montagne, & ... entre lequel & le pied de la montagne est le chemin pour aller à la ville.

De Chalaour à Cant... cosses ...
De Cantap à Setla... cosses 15
De Setlana à Palav...ny, cosses 14
De Palavaseny à Pipars, cosses 11
De Pipars à Mirda cosses 16

...e Dantivar à Mirda il y a trois journées de ...in, & c'est un pays de montagnes qui appartient ... des Rajas ou Princes particuliers qui payent quelque chose au Grand Mogol. Mais en revanche le Grand Mogol leur donne d'ordinaire des emplois considerables dans ses armées, dequoy ils retirent beaucoup plus que le tribut qu'ils sont obligez de luy ...

...rda est une grande ville, mais mal bastie. Comme j'y arrivois à un de mes voyages des Indes tous les Carvanseras estoient pleins de monde, parce que la tante de Cha-gehan femme de Chah-Hest-kan y passoit alors, allant mener sa fille pour la marier avec Sultan Sujah le second des fils de Chah-gehan. Je fus obligé de faire dresser ma tente sur une ... où il y avoit de grands arbres de costé & d'autre, & deux ... après je fus tout surpris de voir quinze ou ... elefans qui vinrent ... qu'ils ... de

gros arbres c'estoit une chose étrange de leur rompre avec leur trompe de grosses branches comme nous rompons un brin de fagot. Ce ravage se fit par ordre de la Begum pour se vanger du mépris des habitans de Mirda, qui ne l'avoient pas reçuë & ne luy avoient pas fait un present comme ils devoient.

De *Mirda* à *Boronda*, cosses	
De *Boronda* à *Coëtchiel*, cosses	1[illegible]
De *Coëtchiel* à *Bander-Sonnery*, cosses	14
De *Bander-Sonnery* à *Ladona*, cosses	16
De *Ladona* ville, à *Chasou*, cosses	12
De *Chasou* à *Nuali*, cosses	17
De *Nuali* à *Hindoo*, cosses	19
D'*Hindoo* à *Baniana*, cosses	10

Ce deux derniers lieux sont deux villes, où comme dans le païs circonvoisin se fait l'Indigo plat qui est rond, & comme c'est le meilleur de tous les Indigos il est aussi cher au double.

De *Baniana* à *Vettapour*, cosses	14

Vettapour est une ville fort anciene, où l'on fait des tapis de laines.

De *Vettapour* à *Agra*, cosses.	
De Surate à Agra il y a en tout, cosses	41[illegible]

Si l'on pouvoit faire les journées reglées de 13 cosses chacune, on feroit le chemin de Surate à Agra en 33 jours; mais par ce qu'on se repose, & qu'on fait quelque sejour en certains lieux le voyage est ordinairement de 35 à 40 jours.

CHAPITRE VI.

Route d'Ispahan à Agra par Candahar.

J'AY fait une exacte description d'une partie de cette route, & j'ay conduit le Lecteur jusqu'à Candahar. Il me reste maintenant à le mener de Candahar à Agra, où l'on ne se peut rendre que par deux chemins, ou par [illegible] ou par Multan. Ce dernier est p[illegible]

comme l'autre de dix journées mais la caravane ne la prend guere ; parce que depuis Candahar jusqu'à Multan il n'y a presque par tout que des deserts, & que l'on marche quelquesfois trois ou quatre jours sans trouver de l'eau. Ainsi la route la plus ordinaire & la plus batuë est par Caboul. Or de Candahar à Caboul on compte 24 journées, de Caboul à Lahor 22. de Lahor à Dehly ou Gehanabat 18. & de Dehly à Agra 6. ce qui avec les 60 journées qu'il y a d'Ispahan à Farat, & les 20 de Farat à Candahar, fait en tout d'Ispahan à Agra 150 journées. Mais les marchands qui ont des affaires pressées mettent quelquesfois trois ou quatre de compagnie à cheval, & font le chemin en la moitié moins de temps, c'est à dire en soixante-dix ou soixante quinze jours.

Multan est une ville où il se fait quantité de toiles, & on les transportoit toutes à Tata avant que les sables eussent gâté l'embouchure de la riviere ; mais depuis que le passage a esté fermé pour les grands vaisseaux, on les porte à Agra, & d'Agra à Suratte, de même qu'une partie des marchandises qui se font à Lahor. Comme la voiture est fort chere il va maintenant peu de marchands faire des emplettes tant à Multan qu'à Lahor, & même plusieurs ouvriers ont deserté, ce qui fait que les revenus du Roy sont aussi beaucoup diminuez en ces Provinces. Multan est le lieu d'où sortent tous les Banianes qui viennent negocier dans la Perse, où ils font le même métier de Juifs comme j'ay dit ailleurs, & l'encherissent sur eux par leurs usures. Ils ont une loy particuliere qui leur permet en certains jours de l'année de manger des poules, & de ne prendre qu'une femme entre deux ou trois Freres dont l'Aîné est censé Pere des enfans. Il sort encore de cette ville-là quantité de baladins & de baladines qui s'épandent en divers lieux de la Perse.

Je viens à la route de Candahar à Agra par Caboul & par Lahor.

De *Candahar* à *Charisafar*, cosses 10
De *Charisafar* à *Zelaté*, cosses 12
De *Zelaté* à *Betazy*, cosses 8

De

De Betazy à M... cosses 6

De ...zour à *Carabat*, cosses 17

De Carabat à *Chakenikouzé*, cosses 17

Depuis Candahar jusqu'à Chakeni-Kouzé frontiere des Indes, c'est un païs où commandent plusieurs petits Seigneurs qui donnent quelque reconnoissance au Roy de Perse.

De *Chakenikouzé* à *Caboul*, cosses 40

Dans ces quarante cosses de chemin on ne trouve que trois méchans villages, où il y-a rarement du pain & de l'orge pour les chevaux, & le plus seur est d'en porter avec soy. Aux mois de Juillet & d'Aoust il regne en ces quartiers-là un vent chaud qui fait perdre l'haleine & tuë sur le champ, estant de la même nature de ce vent dont j'ay parlé dans mes relations de Perse, lequel regne aussi en certaines saisons auprés de Babylone & de Moussul.

Caboul est une grande ville assez bien fortifiée, & c'est où ceux d'Usbek viennent tous les ans vendre leurs chevaux. On fait compte qu'il s'en fait un negoce tous les ans de plus de soixante mille. On y mene aussi de la Perse quantité de moutons & d'autre bestail, & c'est le grand abord de la Tartarie, des Indes, & de la Perse. On y trouve du vin, & les vivres y sont à grand marché.

Avant que de passer outre, il faut remarquer icy une chose assez particuliere des peuples apellez *Augans*, qui habitent depuis Candahar jusqu'à Caboul vers les montagnes de Balch, & qui sont gens forts & grands voleurs de nuit. C'est la coûtume des Indiens de se nettoyer & racler la langue tous les matins avec un petit morceau courbe d'une certaine racine, ce qui leur fait jetter quantité d'ordure & les excite à vomir. Quoy que ceux qui habitent ces terres frontieres de Perse & des Indes pratiquent la même chose, neanmoins ils ne vomissent que peu le matin; mais en revanche quand il prennent leur repas, dés qu'ils ont mangé deux ou trois morceaux le cœur leur souleve & ils sont contraints d'aller

ler vomir, aprés quoy ils reviennent manger avec appetit. S'ils ne faisoient cela ils ne vivroient pas jusqu'à l'âge de trente ans, & ils deviendroient comme hydropiques.

De *Caboul* à *Bariabé*, cosses	19
De *Bariabé* à *Niméla*, cosses	17
De *Niméla* à *Alyboüa*, cosses	19
D'*Alyboüa* à *Tak*, cosses	17
De *Tak* à *Kiemry*, cosses	6
De *Kiemry* à *Chaour*, cosses	
De *Chaour* à *Novéchaar*, cosses	14
De *Novéchaar* à *Atek*, cosses	19

Atek est une ville assise à une pointe de terre où deux grandes rivieres viennent s'assembler. C'est un des meilleures forteresses du Grand Mogol, & on n'y laisse entrer aucun étranger s'il n'a passeport du Roy. Le R. P. Roux Jesuite & son compagnon voulant aller par cette route à Ispahan, & n'ayant point pris de passeport du Roy, furent renvoyez de là & revinrent à Lahor, où ils s'embarquerent sur la riviere pour aller au Scimdy, d'où ils allerent en Perse.

D'*Atek* à *Calapané*, cosses	16
De *Calapané* à *Roupaté*, cosses	16
De *Roupaté* à *Toulapéka*, cosses	1[illegible]
De *Toulapéka* à *Keraly*, cosses	19
De *Keraly* à *Zerabad*, cosses	6
De *Zerabad* à *Imiabad*, cosses	18
D'*Imiabad* à *Lahor*, cosses	18

Lahor est la ville capitale du Royaume, bâtie sur une des cinq rivieres qui descendent des montagnes du Nort pour aller grossir l'Indus, & donnent le nom de *Penj-ab* à toute la region qu'elles arrousent. Cette riviere ne passe aujourd'huy qu'à un quart de lieuë de la ville estant sujette à changer de lit, & les champs voisins reçoivent souvent du dommage de ses grands debordemens. La ville est grande & s'étend plus d'une cosse en longueur; mais la pluspart grande partie des maisons, qui sont plus hautes que celles d'Agra & de Dehly, tombe en

ruine,

ruine, les pluyes excessives en ayant renversé une grande quantité. Le Palais du Roy est assez beau, & n'est plus comme il estoit autrefois sur le bord de la riviere, qui s'est retirée (comme j'ay dit) d'environ un quart de lieuë. On peut trouver du vin à Lahor.

Je remarqueray en passant que depuis qu'on a passé Lahor & le Royaume de Cachemir qui le suit au Nort, toutes le femmes naturellement n'ont point de poil en aucune partie du corps, & même les hommes en ont tres-peu au menton.

De *Lahor* à *Menat-kan*,	cosses	12
De *Menat-kan* à *Faty-abad*,	cosses	15
De *Faty-abad* à *Sera-dakan*,	cosses	15
De *Sera-dakan* à *Sera-balour*,	cosses	15
De *Sera-balour* à *Sera-douraï*,	cosses	12
De *Sera-douraï* à *Serinde*,	cosses	17
De *Serinde* ville à *Sera-Mogoul*,	cosses	15
De *Sera-Mogoul* à *Sera-Chabas*,	cosses	14
De *Sera-Chabas* à *Dirauril*,	cosses	17
De *Dirauril* à *Sera-Grindal*,	cosses	14
De *Sera-Grindal* à *Guienaour*,	cosses	[illegible]
De *Guienaour* à *Dehly*,	cosses	24

Avant que de passer outre, il faut remarquer que presque tout le chemin de Lahor à Dehly & de Dehly à Agra est comme une allée continuelle plantée de beaux arbres de costé & d'autre, ce qui est fort agreable à la vûë; mais il y en a en quelques endroits qu'on laisse petit, & où on n'a pas le soin d'en remettre d'autres.

Dehly est une grande villace prés de la riviere de Gemna, qui court du Nort au Sud, puis du Couchant au Levant, & aprés avoir passé à Agra & à Kadioue se va perdre dans le Gange. Depuis que Cha-Gehan eut fait bâtir la nouvelle ville de Gehanabad à qui il donna son nom, & où il aima mieux faire sa residence qu'à Agra, parceque le climat est plus temperé, Dehly est fort ruinée & presque toute en mazures, ne restant guere sur pied que de quoy loger de pauvres gens. Ce sont de ruës étroites & des maisons de Bambouc comme dans toutes

les Indes, & il n'y a que trois ou quatre Seigneurs de la Cour qui font leur demeure à Dehly dans des grands enclos où ils font dresser leurs tentes. C'est aussi là que le Reverend Pere Jesuite, qui estoit à la Cour, avoit son logis.

Gehanabad de même que Dehly est une grande ville, & une simple muraille en fait la separation. Toutes les maisons des particuliers sont de grands enclos au milieu desquels est le logis; afin qu'on ne puisse aprôcher du lieu où les femmes sont renfermées. La plus-part des Seigneurs ne demeurent pas dans la ville: mais ils ont leurs maisons dehors à cause de la commodité des eaux. En entrant dans Gehanabad du côté de Dehly on voit une longue & large ruë, où de côté & d'autre il y a des voûtes sous lesquelles se tiennent des marchands, & le dessus est en plate-forme. Cette ruë vient aboutir à la grande place où est la maison du Roy, & il y en a une autre fort droite & fort large qui se vient rendre à la même place vers une autre porte du même Palais, dans laquelle sont les gros marchands qui ne tiennent point boutique.

Le Palais du Roy a une bonne demi-lieuë de circuit. Les murailles sont de belle pierre de taille avec des creneaux, & de dix en dix creneaux il y a une tour. Les fossez sont pleins d'eau & revêtus de pierre de taille. Le grand portail du Palais n'a rien de magnifique, non plus que la premiere Cour où les Grands Seigneurs peuvent entrer sur leur Elephant.

De cette Cour on vient à un long & large passage qui de costé & d'autre a de beaux portiques, sous lesquels il y a plusieurs petites chambres où se retire une partie de la Garde à cheval. Ces portiques sont élevez d'environ deux pieds de terre, & les chevaux qui sont atachez en dehors à des boucles mangent sur le rebord. En quelques endroits il y a de grandes portes qui conduisent à divers apartemens, comme à celui des femmes, & au quartier où l'on rend la justice. Au milieu de ce passage regne un canal plein d'eau qui laisse un beau chemin de costé & d'autre & qui dans des distances égales forme de petits bassins.

Ce long passage mene à une grande Cour, où les Omrahs, c'est à dire les Grands Seigneurs du Royaume, comme les Bachas en Turquie & les Kans en Perse, font la garde en personne. Il y a pour eux autour de cette Cour des logemens bas, leurs chevaux sont attachez devant leur portes.

De cette seconde Cour on passe à une troisiéme par un grand portail, à costé duquel il y a comme une petite sale relevée de deux ou trois pieds de terre. C'est où l'on tient les habits royaux ; & où l'on va prendre le Calaat, dont le Roy veut honorer quelque étranger ou quelqu'un de ses sujets. Un peu plus avant sur le même portail est le lieu où se tiennent les tambours, les trompettes & les haut-bois, qui se font entendre quelques moments avant que le Roy entre en son lit de Justice pour en avertir les Omerhas, & ils en font autant quand le Roy est prest à se lever. En entrant dans cette troisiéme Cour on a en face le Divan où le Roy donne audience. C'est un grande Sale élevée du quatre pieds au dessus de rez de chaussée & ouverte de trois côtes. Trente deux colonnes de marbre soûtiennent autant de voûtes, & ces colonnes sont d'environ quatre pieds en quarré avec leur pied d'estail & quelques moulûres. Lorsque Cha-Gehan commença de faire bâtir cette Sale, il vouloit qu'elle fût toute enrichie de ces merveilleux ouvrages de pierre de rapport, comme est en Italie la Chapelle du Grand Duc ; mais en ayant fait faire l'essay sur deux ou trois piliers de la hauteur de deux ou trois pieds, il jugea qu'il seroit impossible de trouver assez de pierres pour un si grand dessein, & que cella iroit d'ailleurs à des sommes excessives ; ce qui l'obligea de faire cesser l'ouvrage se contentant d'une peinture de diverses fleurs.

C'est au milieu de cette Sale & prés du bord qui regarde la Cour comme une maniere de theatre, qu'on dresse le trône où le Roy vient pour donner audience & rendre justice. C'est un petit lit de la grandeur de nos lits de camp, avec ses quatre colonnes, le ciel, le dossier, un traversin & la contre-pointe, & tout cela est couvert de

 dia-

diamans. Il est vray que lorsque le Roy vient s'y asseoir, on étend sur le lit une couverture de brocart d'or ou de quelque autre riche étofe piquée, & il y monte par trois petites marches de deux pieds de long. A un des côtez du lit, il y a un parasol élevé sur un bâton de la longueur d'une demi-pique, & à chaque colomne du lit est attaché une arme du Roy, à l'une sa rondache, à l'autre son sabre, puis son arc, son carquois & ses fléches, & autres choses de cette nature.

Il y a dans la Cour au dessus du trône une place de vingt pieds en quarré entourée de balustres, qui en certains temps sont couverts de lames d'argent, & en d'autres de lames d'or. C'est aux quatre coins de ce parquet où sont assis les quatre Secretaires d'Estat, qui tant pour le civil que pour le criminel font aussi la fonction d'Avocats. Plusieurs Seigneurs se tiennent autour de la balustrade, & c'est aussi où se place la musique qui se fait entendre pendant que le Roy est au Divan. Cette musique est douce & agreable, & fait si peu de bruit qu'elle ne peut distraire les esprits des serieuses occupations qu'ils ont alors. Le Roy estant sur son trône quelque grand Seigneur se tient auprés de luy, & le plus souvent ce sont ses enfans. Entre onze heures & midy le Nabad qui est le premier Ministre d'Estat, & comme le Grand-Vizir en Turquie, vient faire rapport au Roy de ce qui s'est passé dans la Chambre où il préside qui est à l'entrée de la premiere Cour, & quand il a achevé de parler le Roy se leve. Mais il faut remarquer que depuis que le Roy est assis sur son trône jusques à ce qu'il se leve, il n'est pas permis à qui que ce soit de sortir du Palais ; pouvant dire toutesfois que le Roy voulut bien m'exempter de cette loy qui est generale pour tout le monde, & voicy en peu de mots quelle en fut l'occasion.

Voulant un jour sortir du Palais pendant que le Roy estoit au Divan, pour une affaire pressée & qui ne se pouvoit aucunement differer, le Capitaine des Gardes m'arresta par le bras, & me dit brusquement que je ne passerois pas outre. Je contestay quelque temps avec luy mais

mais enfin voyant qu'il me traitoit rudement je portay la main à ma Canjare, & je l'aurois frapé dans la colere où l'estois, si trois ou quatre Gardes qui virent mon action ne m'eussent retenu. Heureusement pour moy le Nabab qui estoit alors oncle du Roy, passa en mesme temps, & s'estant informé du sujet de nostre querelle, ordonna au Capitaine des Gardes de me laisser sortir. Il raporta ensuite au Roy comme la chose s'estoit passée & sur le soir le Nabab m'envoya un de ses gens, pour me dire que sa Majesté entendoit que je pusse entrer au Palais & en sortir du Divan, dequoy je fus le lendemain remercier le Nabab.

Vers le milieu de la même Cour on trouve un petit canal de 6 pouces de large ou environ, où pendant que le Roy est dans son lit de Justice tous ceux dehors qui viennent à l'Audience doivent s'arrester. Il ne leur est pas permis de passer outre sans être appellez, & les Ambassadeurs même ne sont pas exempts de cette regle. Quand un Ambassadeur est venu jusqu'au canal, celuy qui fait la charge d'Introducteur crie vers le Divan où le Roy est assis, que tel Ambassadeur demande à parler à sa Majesté. Alors un Secretaire d'Estat le redit au Roy qui bien souvent ne fait pas semblant de l'entendre, mais quelque temps aprés il leve les yeux, & les jettant sur l'Ambassadeur il luy fait faire signe par le même Secretaire qu'il peut s'approcher.

De la Sale du Divan on passe à gauche sur une terrasse d'où l'on decouvre la riviere, & de-là le Roy entre dans une petite chambre d'où il passe dans son haram. Ce fut dans cette petite chambre où j'eus ma premiere audience de sa Majesté, comme je diray ailleurs.

A la gauche de cette même Cour où est le Divan on voit une petite Mosquée tres-bien bastie, dont le dôme est tout couvert de plomb parfaitement bien doré, jusques-là que quelques-uns soûtiennent que le tout est d'or massif. C'est où le Roy va faire ses prieres tous les jours, hors le Vendredy qu'il doit aller à la grande Mosquée, qui est tres-belle & assise sur une gran-

de plate forme plus élevée que les maisons de la Ville, & l'on y monte per plusieurs grands escaliers. Les jours que le Roy va à la Mosquée on tend un gros rez de cinq ou six pieds de haut au tour de ces escaliers, de peur que les élephans n'en aprochent, & pour le respect qu'ils portent à la Mosquée.

Le costé droit de la Cour est occupé par des portiques qui forment une longue gallerie élevée de terre d'environ un demi-pied, & c'est le long de ces portiques que sont les écuries du Roy où l'on entre per plusieurs portes. Elles sont toûjours remplies de trés-beaux chevaux, dont le moindre a esté payé trois mille écus, & il y en a qui vont jusques à dix mille. Au devant de chaque porte des écuries on pend une espece de nate faite de bambouc, qui se fend aussi menu que nôtre ozier; mais au lieu que nous lions nos petits bastons d'ozier avec de l'ozier même, on lie ces bamboucs avec de la soye torse qui represente des fleurs, & le travail en est fort mignon, & demande une grande patience. Ces nates servent à empescher que les mousches ne tourmentent les chevaux: mais on ne se contente pas de cela; car on donne deux Palefreniers à chaque cheval, l'un desquels est ordinairement occupé à l'éventer. Il y a aussi des nates tenduës devant les portiques, comme devant les portes des écuries, & on les baisse & on les leve selon la necessité, & le bas de la gallerie est couvert de beaux tapis qu'on oste le soir pour faire au même lieu la litiere des chevaux. Cette litiere ne se fait que de leur fiente sechée au Soleil, & puis un peu écrasée. Les chevaux qui passent aux Indes, ou de Perse, ou d'Arabie, ou du pays des Usbeks, changent bien de nourriture: car aux Indes on ne leur donne ni foin ni avoine. Chasque cheval a le matin pour sa portion deux ou trois pelottes faites de farine de froment & de beurre de la grosseur de nos pains d'un sol. On a bien de la peine à les accoustumer à cette sorte de nourriture, & il se passe souvent quatre ou cinq mois avant qu'on en puisse bien venir à bout. Il faut que le Palefrenier leur tienne la langue d'une main, & que de l'au-

comme il fourre la pelote dans le gosier. Dans la saison des cannes de sucre ou de millet on leur en donne à midy, & le soir une heure ou deux avant que le Soleil se couche ils ont une mesure de pois-chiches, que le Palefrenier a écrasez entre deux pierres & trempez dans de l'eau. C'est ce qui leur tient lieu d'orge ou d'avoine. Pour ce qui est des autres écuries du Roy où il y a aussi de beaux chevaux, ce sont des mechans lieux mal-bastis qui ne meritent pas que j'en fasse mention.

Le *Gemené* est une belle riviere qui porte de grands bateaux, & qui aprés avoir passé à Agra, va perdre son nom dans le Gange à Hallabas. Le Roy tient à Gehanabad plusieurs petits Brigantins pour la promenade, & ils sont fort enjolivez à la mode du pays.

CHAPITRE VII.

Suite de la même route depuis Dehly jusques à Agra.

DE *Dehli* à *Badelpoura*, cosses	8
De *Badelpoura* à *Peluel-ki-sera*, cosses	18
De *Peluel-ki-sera* à *Cotki-sera*, cosses	15
De *Cotki-sera* à *Cheki-sera*, cosses	16

C'est à Cheki-sera qu'on voit une de plus grandes Pagodes des Indes accompagnée d'un hôpital pour les singes, tant pour ceux qui sont ordinairement en ce lieu-là que pour ceux qui viennent des campagnes voisines, auquels les Banianes ont soin de porter à manger. Cette Pagode s'apelle *Matura*, & elle estoit autrefois en bien plus grande veneration parmi les Idolâtres qu'elle n'est presentement. Cela vient de ce que le Gemené passoit cy-devant au pied de cette Pagode, & que les Banianes, tant ceux du pays que ceux qui venoient de loin en pelerinage faire leurs devotions en ce lieu-là avoient la commodité de se laver dans cette riviere avant que d'entrer dans la Pagode, & à la sortie avant que d'apprester à manger, ce qu'ils ne peuvent faire sans s'estre lavez ; joint

joint qu'ils croient qu'en se lavant dans de l'eau courante leur pechez en sont mieux effacez. Mais depuis quelques années la riviere a pris son cours du costé du Nord, & ne passe qu'à une grande cosse de la Pagode, ce qui fait qu'il n'y vient plus tant de pelerins.

De *Cheki-sera* à *Goodki-sera*, cosses 5

De *Goodki-sera* à *Agra*, cosses 6

Agra est au 27 degrez 31 minutes de latitude dans un terroir sablonneux, ce qui y cause en esté d'extrémes chaleurs. C'est la plus grande ville des Indes, & cy-devant la residence des Rois. Les maisons des Grands sont belles & bien basties; mais celles des particuliers n'ont rien de beau, non plus que dans toutes les autres villes des Indes. Elles sont écartées les unes des autres, & cachées par la hauteur des murailles de peur que l'on ne voye les femmes; & ainsi il est aisé de s'imaginer que toutes ces villes n'ont rien de riant comme nos villes d'Europe. Il faut ajoûter à cela qu'Agra estant tout environné de sables, les chaleurs en Esté y sont excessives; & c'est en partie ce qui obligea Cha-gehan de n'y faire plus la residence ordinaire & de tenir sa Cour à Gehanabad.

Tout ce qu'il y a donc de remarquable à Agra est le Palais du Roy, avec quelques belles sepultures tant prés de la ville qu'aux environs. Le Palais du Roy est un grand enclos d'une double muraille qui est terrassée en quelques endroits, & c'est au dessus de la muraille où l'on a fait de petits logemens pour quelques Officiers de la Cour. Le Gemené passe devant le Palais; mais entre la muraille & la riviere il y a une grande place où le Roy fait batre les élephans. On a choisi exprés cette place proche de l'eau, parce que l'élephant qui a eu la victoire estant en fureur on n'en pourroit de long temps venir à bout, si on ne le poussoit dans la riviere, à quoy il faut user d'artifice, en attachant au bout d'une demi-pique des fusées & des petards où l'on met le feu pour le chasser vers l'eau; car quand il est dedans environ deux ou trois pieds il s'appaise incontinent.

Il y a une grande place du costé de la ville devant le Palais, & la premiere porte qui n'a rien de magnifique est gardée par quelques Soldats. Avant que le Roy eût quitté le sejour d'Agra pour Gehanabad, quand il alloit en campagne pour quelque temps il donnoit à un des plus grands Omerahs & de ses plus affidez la garde du Palais où estoit son tresor, & jusqu'au retour du Roy il ne bougeoit jamais ni jour ni nuit de cette porte où estoit son logement. Ce fut durant une pareille absence qu'il me fut permis de voir le Palais d'Agra. Le Roy estant parti pour Gehanabad où toute la Cour suivit & même les femmes, le gouvernement du Palais fut donné à un Seigneur qui estoit grand ami des Hollandois, & en general de tous les Franguis. Le Sieur Velant Chef du Comptoir des Hollandois à Agra, dés que le Roy fut parti vint salüer ce Seigneur & luy faire un present selon la coûtume. Il pouvoit valoir environ six mille écus, & consistoit en épicerie en cabintes du Japon & en beaux draps d'Hollande. Il souhaita que je fusse avec luy quand il fut faire son compliment au Gouverneur; mais ce Seigneur se trouvant offensé du present qu'il lui offrit, l'obligea de le reporter, & lui dit qu'en consideration de l'amitié qu'il avoit pour les Franguis, il prendroit seulement une petite canne de six qui estoient parmi le present. C'étoient de ces cannes du Japon qui croissent toutes par petits nœuds; encore fallut-il en ôter l'or dont on l'avoit enjolivée, & il ne la voulut recevoir que toute nuë. Les complimens estant faits de part & d'autre, le Gouverneur demanda au Sieur Velant ce qu'il souhaitoit qu'il fit pour son service; & celui-cy l'ayant prié de luy faire la grace, puisque la Cour estoit absente, de permettre qu'il pût voir le dedans du Palais, elle lui fut accordée, & on nous donna six hommes pour nous conduire.

La premiere porte où est comme j'ay dit, le logement du Gouverneur du Palais, est une voute longue & obscure, aprés laquelle on entre dans une grande Cour toute environnée de portiques, comme est à Pa-

ris la place Royale ou Luxembourg. La gallerie qui fait face eſt plus large & plus haute que les autres & ſoûtenuë de trois rangs de colonnes, & ſous celles qui regnent des trois autres coſtez de la Cour & qui ſont plus étroites & plus baſſes, il y a pluſieurs petites chambres pour les ſoldats de la garde. Au milieu de la grande gallerie on voit une niche pratiquée dans le mur, où le Roy ſe rend de ſon Haram par un petit eſcalier derobé, & s'eſtant aſſis il ne paroît-là que comme un buſte. Il n'a point alors de Gardes autour de lui; parce qu'il ne peut rien craindre, & que ny devant ny derriere, ny à droite ny à gauche, perſonne ne le ſçauroit aprocher. Dans le grand chaud il tient ſeulement auprés de luy un Eunuque, & le plus ſouvent un de ſes enfans pour l'éventer. Les Grands de la Cour ſe tiennent en bas dans la gallerie au deſſous de cette niche.

Au fond de la Cour il y a à main gauche un ſecond portail, qui donne entrée dans un autre grande Cour qui eſt encore environnée de galleries, ſous leſquelles il y a auſſi de petites chambres pour quelques Officiers du Palais. De cette ſeconde Cour on paſſe dans une troiſiéme où eſt le quartier du Roy. Cha-gehan avoit entrepris de couvrir n'argent toute la voute d'une grande gallerie qui eſt à main droite, & un François nommé Auguſtin de Bordeaux devoit faire l'ouvrage; Mais le Grand Mogol voyant que dans ſes eſtats il n'avoit perſonne qui fût plus capable que lui pour envoyer à Goa traiter quelque affaire avec les Portugais, l'ouvrage ne fut point fait: car comme ils craignoient l'eſprit d'Auguſtin ils l'empoiſonerent à ſon retour à Cochin. Cette gallerie eſt peinte de feüillages d'or & d'azur, & le bas eſt tout couvert de tapis. Il y a des portes ſous la gallerie pour entrer dans des chambres quarrées & fort petites; j'en vis deux ou trois qu'on nous ouvrit, & on nous aſſeura que les autres eſtoient de même. Les trois autres coſtez de la Cour ſont touts ouverts, & il n'y a qu'une ſimple muraille à hauteur d'appuy. Du coſté qui regarde la riviere il y a un Divan ou Belveder en ſaillie, où le

Roy

Roy vient s'asseoir, quand il veut avoir le plaisir de voir les brigantins & de faire batre ses Elefans. Avant que d'entrer dans ce Divan il y a une gallerie qui lui sert de vestibule, & le dessein de Cha-gehan estoit de la revêtir par tout d'une treille de rubis & d'émeraudes, qui auroient representé au naturel les raisins verts & ceux qui commencent à rougir; mais ce dessein qui a fait grand bruit par tout le monde, & qui demandoit plus de richesses qu'il n'en peut fournir, est demeuré imparfait, n'y ayant que deux ou trois seps d'or avec leurs feüilles, comme tout le reste devoit estre, & emaillez de leurs couleurs naturelles, des émeraudes & des rubis & grenats faisant les grapes. Environ au milieu de la Cour on voit une grande cuve pour se baigner, de 40 pieds de diametre & d'une seule pierre grisatre, avec des degrez pratiquez dans la même pierre dedans & dehors.

Pour ce qui est des sepultures qui sont dans Agra & aux environs, il y en a de trés-belles, & il n'y a guere d'Eunuques du Haram du Roy qui n'ait l'ambition de se faire dresser un magnifique tombeau. Quand ils ont amassé des grandes sommes, ils voudroient bien aller à la Mecque & y porter des riches presens; mais le Grand Mogol qui ne veut pas que l'argent sorte de son païs, leur accorde trés-rarement la permission de faire ce pelerinage; & ainsi ne sçachant que faire de leurs richesses, ils en employent la plus grande partie à ces sepultures pour laisser quelque memoire de leur nom.

De toutes les sepultures qu'on voit à Agra celle de la femme de Cha-gehan est la plus superbe. Il la fit faire exprés proche du *Tasimacan* où abordent tous les étrangers; afin que tout le monde la vît & admirât sa magnificence. Le Tasimacan est un grand Bazar composé de six grandes Cours toutes entourées de portiques; sous lesquels il y a des chambres pour la demeure des marchands, & il s'y fait debit d'une prodigieuse quantité de toiles. La sepulture de cette Begum ou Sultane Reine est au Levant de la ville le long de la riviere dans une

gran-

grande place fermée de murailles, sur lesquelles regne une petite galerie comme sur les murailles de plusieurs villes d'Europe. Cette place est une maniere de jardin faite par compartimens comme nos parterres; mais au lieu que nous y mettons du sable ce n'est- là que du marbre blanc & noir. On entre dans cette place par un grand portail, & d'abord on voit à main gauche une belle galerie qui regarde la Mecque, où il y a trois ou quatre niches où le Moufti se vient rendre aux heures accoûtumées pour faire la priere. Un peu plus avant que le milieu de la place du costé de l'eau, on voit élevées l'une sur l'autre trois grandes plate-formes, avec quatre tours aux quatre coins de chacune, & l'escalier en dedans pour crier à l'heure de la priere. Il y a au dessus un dôme qui n'est guere moins superbe que celuy du Val-de-Grace à Paris. Il est revêtu dedans & dehors de marbre blanc, le milieu estant de brique. Sous ce dôme il y a un tombeau vûide; car la Begum est enterrée sous une voute qui est au dessous de la premiere plate-forme. Les mêmes changemens qui se font au bas dans ce lieu soûterrain, se font enhaut autour du tombeau; car de temps en temps on change de tapis, de chandelliers & d'autres ornemens de cette nature, & il y a toûjours là quelques Mollahs pour prier. J'ay vû commencer & achever ce grand ouvrage, auquel on a employé vingt-deux ans, & vingt mille hommes qui travailloient incessamment, ce qui peut faire juger que la dépense en a esté excessive. On tient que les seuls échaffaudages ont plus coûte que l'ouvrage entier, parce que manquant de bois on a esté contraint de les faire de brique, de même que les cintres des voutes, ce qui a demandé un grand travail & de grands frais. Cha-gehan avoit commencé de faire sa sepulture de l'autre costé de la riviere; mais la guerre qu'il eût avec ses fils rompit ce dessein, & Aureng-zeb qui regne presentement ne s'est pas soucié de l'achever. Un Eunuque qui commande deux mille hommes est commis pour la garde, tant de la sepulture de la Begum, que du Tasimacan dont elle est proche.

On

On voit à un costé de la ville la sepulture du Roy Akbar, & joignant qui est de celles des Eunuques elles n'ont qu'une seule platte-forme avec quatre petites chambres aux quatre coins.

Quand on arrive à Agra du costé de Dehly on trouve un grand Bazar, proche duquel il y a un jardin où le Roy Gehanguir pere de Cha-gehan est enterré. Audessus du portail de ce jardin on voit peint son tombeau couvert d'un grand voile noir avec plusieurs flambeaux de cire blanche, & deux Peres Jesuites qui sont aux deux bouts. On s'est fort étonné de ce que Cha-gehan, contre la pratique des Mahometans qui ont les images en horreur, ait souffert cette peinture, & ce ne peut estre qu'en consideration de ce que le Roy son pere & lui avoient appris des Jesuites quelques principes de Mathematique & d'Astrologie. Mais il n'eut pas pour eux la même indulgence dans une autre rencontre: car allant voir un jour un Armenien malade nommé Corgia ..... qu'il aimoit beaucoup & qu'il avoit honoré de tres-beaux emplois, & les Jesuites qui avoient leur maison proche de celle de l'Armenien faisant alors sonner leur cloche, dont le bruit déplut au Roy & pouvoit incommoder le malade, il commanda en colere qu'on allât l'ôter & qu'on la pendit au col de son Elefant, ce qui fut promtement executé. Quelques jours aprés le Roy voyant l'Elefant avec cette cloche assez grosse penduë au col, il crut qu'un si grand poids le pourroit gâter, & il la fit porter à la place du *Couteval*, qui est comme une barriere où un Prevost rend la justice à ceux du quartier, & elle est demeurée depuis en ce lieu-là. Cét Armenien avoit esté élevé avec Cha-Gehan, & comme c'estoit un grand esprit & un excellent Poëte, il estoit bien avant dans les bonnes graces du Roy, qui lui avoit donné de beaux gouvernemens, mais qui n'avoit jamais pû ny par promesses ny par menaces l'obliger de se faire Mahometan.

CHAPITRE VIII.

Route d'Agra à Patna & à Dacu villes de la Province de Bengala, & le démélé que l'Autheur eut avec Cha-Est-Kan Oncle du Roy.

JE partis d'Agra pour Bengala le 15 de Novembre 1665. & ne fus au gîte ce jour-là qu'à un mechant Carvansera éloigné d'Agra de cosses 3

Le 26. Je vins *à Berinabad*, cosses 9

C'est une petite ville, où à mon retour je touchay huit mille roupies de reste de l'argent que me devoit Giafer-Kan pour des marchandises qu'il m'avoit achetées à Janabat.

Le 27. au Serail Morlides, cosses 9

Le 28. au Serail Estanja, cosses 14

Le 29. au Serail Haii-mal, cosses 12

Le 30. au Serail Sckandera, cosses 13

Le 1. de Decembre à Sanqual, cosses 14

Je rencontray ce jour-là 110 charettes, chacune charette tirée par six bœufs, & il y avoit sur chacune 50000 roupies. C'est le revenu de la Province de Bengala, lequel toutes charges payées & la bourse du Gouverneur bien remplie, monte à 5500000 roupies. A une lieuë au deça de Sanqual on passe une riviere apellée *Saingour* qui se va rendre dans celle de Gemené qui n'est qu'à demi-lieuë de là. On passe cette riviere de Saingour sur un pont de pierre, & quand on vient du côté de Bengala pour aller à Seronge & à Surate, si l'on veut accourcir son chemin de dix journées, en quittant celuy d'Agra il faut se rendre à ce pont, & aller passer en bateau la riviere de Gemené. Toutefois on prend ordinairement le chemin d'Agra; parce que par l'autre il y a cinq ou six journées de pierres, & qu'il faut passer par des terres des Rajas où il y a du danger d'estre volé.

Le 2. je vins à un Carvansera apellé *Chaourabad* cosses 12

moitié chemin en passe par Gianabad petite ville, proche de la quelle environ à un quart de lieuë au deça on traverse un champ de millet, où je vis un Rinoceros qui mangeoit des cannes de ce millet qu'un petit garçon de neuf ou dix ans luy presentoit. M'estant aproché il me donna aussi des épics de millet, & à l'instant le Rinoceros vint à moy ouvrant la bouche par quatre ou cinq fois. Je lui en mis dedans, & quand il avoit mangé il continuoit d'ouvrir la bouche; afin qu'on lui en donnât davantage.

Le 3. Je vins au Serrail Chageada, cosses 10

Le 4. au Serrail Atakan, cosses 15

Le 5. à Auren-abad gros bourg, cosses 9

Autrefois ce bourg avoit un autre nom, & c'est le lieu où Aureng-zeb qui regne presentement donna la bataille contre son Frere Sultan Sujah qui avoit le gouvernement de tout le païs de Bengale, Aureng-zeb ayant eu la victoire donna son nom à ce bourg-là, & il y a fait bâtir une belle maison accompagnée d'un jardin & d'une petite Mosquée.

Le 6. à Alinchan, cosses 9

Environ deux lieuës au deça d'Alinchan on trouve le Gange. Monsieur Bernier, Medecin du Roy & un nommé Rachepot avec lesquels nous estions furent surpris de voir que ce fleuve dont l'on fait tant de bruit n'est pas plus large que la riviere de Seine devant le Louvre, s'estant peut estre imaginés qu'il égaloit au moins en largeur le Danube au dessous de Belgrade. Il y a mesme si peu d'eau depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Juin ou de Juillet que les pluyes commencent à venir, que les bateaux ne peuvent pas remonter. Comme nous fumes au Gange nous bumes chacun un verre de vin où nous mêmes de l'eau, ce qui nous causa quelque mal de ventre; mais nos valets qui la burent seule en furent bien plus tourmentez que nous. Les Hollandois qui ont leur maison sur le bord du Gange ne boivent point de l'eau de cette riviere qu'elle ne soit boüillie; & pour ce qui est des naturels du païs ils y sont accoûtumez de jeunesse,

le Roy mesme & toute la Cour n'en buvant point d'autre. On voit tous les jours un grand nombre de chameaux qui ne font autre chose qu'aller au Gange pour charger de l'eau.

Le septiéme on vient à *Halabas* 8 cosses

Halabas est une grande ville bâtie sur une pointe de terre où se viennent joindre le Gange & le Gemené. Il y a un beau château de pierre de taille à double fossé, & c'est la demeure du Gouverneur. C'est un des plus grands Seigneurs des Indes, & comme il a tres-peu de santé il entretient quelques Medicins Persiens, & il avoit mesme alors à son service le sieur Claude Maille de Bourges, qui exerce tout ensemble la Chirurgie & la Medecine. Ce fut luy qui nous avertit de ne point boire de l'eau du Gange qui nous donneroit le cours de ventre, mais de boire plûtost de l'eau de puits. Le premier des Medecins Persiens que ce Gouverneur à ses gages jetta un jour sa femme du haut d'une terrasse en bas, porté apparemment à cette cruelle action par un trait de jalousie. Il croyoit qu'elle se tuëroit, mais elle n'eut que deux ou trois costes rompuës, & les parens de la femme vinrent se jetter aux pieds du Gouverneur pour luy demander justice. Le Gouverneur fit venir le Medecin, & luy commanda de se retirer, ne le voulant plus avoir à son service. Il obeït à cet ordre, & ayant fait mettre sa femme estropiée dans un Pallanquin, il se mit en chemin avec toute sa famille. Il n'estoit qu'à trois ou quatre journées de la ville, que le Gouverneur se trouvant plus mal que de coûtume l'envoya rappeller, ce que voyant le Medecin il poignarda sa femme & quatre de ses enfans avec treize filles esclaves, aprés quoy il vint retrouver le Gouverneur qui ne luy en dit rien, & le reprit à son service.

Le huitiéme je passay le Gange dans un grand bateau, ayant attendu depuis le matin jusqu'à midy sur le bord de la riviere que le sieur Maille m'apportât un écrit du Gouverneur pour la pouvoir passer. Car de costé & d'autre il y a un Deroga qui ne laisse passer personne

sans

[illegible] cet écrit ; & il regarde aussi quelle sorte de marchandise on [illegible]porte, chaque charette chargée de[illegible] quatre roupies, & un carosse n'en payant qu'une sans compter la [illegible]rque qu'il faut encore payer à [illegible]

Ce jour-là le giste fut à *Sadoul-Serail*, cosses 16
Le neufiéme à *Sa[illegible]dil-sera*, cosses 10
Le dixiéme à *Bourary-sera*, cosses 10
L'onziéme à *Banarou*, cosses 10

Banarou est une grande ville & tres-bien bâtie, la plus-part des maisons estant de brique & de pierre de taille, & plus élevées que celles des autres villes des Indes, mais ce qu'il y a d'incommode est que les ruës sont fort étroites. Il y a plusieurs Carvanseras, & entr'autres un fort grand & tres-proprement bâti. Au milieu de la Cour il y a deux galeries, où l'on vend des toiles, des étofes de soye, & autres sortes de marchandises. La pluspart de ceux qui vendent sont les ouvriers qui ont fait les pieces, & de cette maniere les étrangers tirent les marchandises [illegible]. Ces ouvriers ayant que de [illegible]poser en vente doivent aller trouver celuy qui a la ferme, pour faire mettre aux pieces de toile ou de soye le cachet du Roy, autrement ils seroient mis à l'amende & receyroient des coups de baton. La ville est assise au Nord du Gange qui court le long des murailles, & une grande riviere s'y vient jetter deux lieuës au dessous du costé du couchant. C'est dans Banarou où les Idolatres ont une de leurs principales Pagodes, & j'en feray la description au deuxiéme livre où je parleray de la religion des Banianes.

Environ à cinq cent pas de la ville tirant au Nord-Oüest il y a une Mosquée où l'on voit plusieurs sepultures de Mahometans, dont quelques-unes sont d'une fort belle architecture. Les plus belles sont chacune au milieu d'un jardin fermé de murailles, qui laissent des jours de demi-pied en quarré par où les passans en ont la vuë. La plus considerable de toutes est com[illegible] un grand pied d'estail en quarré, dont chaque face

peut avoir 40 pas. Au milieu de cette plate-forme on voit une colomne de 32 à 35 pieds de haut toute d'une piece, & que trois hommes auroient de la peine à embrasser. Elle est d'une pierre grisâtre, & si dure que je ne la peus grater avec mon coûteau. Comme elle finit en pyramide il y a une grosse boule sur la pointe, & au dessous de la boule elle est entourée de gros grains. Toutes les faces de ce tombeau sont pleines de figures d'animaux taillez en relief dans la pierre, & il a esté bien plus haut hors de terre qu'il ne paroît, plusieurs des vieillards qui gardent quelques-unes de ces sepultures, m'ayant asseuré que depuis cinquante ans il s'est enfoncé de plus de trente pieds. Ils ajoûtent que c'est la sepulture d'un des Roys de Boutan, qui y a esté enterré quand il sortit de son pays pour conquerir ce Royaume, dont il fut chassé depuis par les décendans de Tamerlan. C'est de ce Royaume de Boutan d'où l'on aporte le musc, & j'en donneray la description au troisiéme livre.

Je demeuray à Banarou le douziéme & le treiziéme, & pendant ces deux jours ce fut une pluye continuelle, mais qui ne m'empescha pas de me remettre en chemin dés le soir du treiziéme passant le Gange avec un billet du Gouverneur. Avant que d'entrer dans la barque on visite tout le bagage des voyageurs; les hardes ne doivent rien, & il n'y a que les marchandises pour lesquelles il faut payer la doüane.

Le treiziéme je fus au gîte à *Baterpour*, cosses 2.
Le quatorziéme à *Satragy-sera*, cosses 8.
Le quinziéme à *Moniarki-sera*, cosses 9.

Le matin de ce jour-là aprés avoir marché deux cosses je passay une riviere apellée *Carnasar-sou*, & à trois cosses de là on en passe une autre qu'on nomme *Saode-sou*, & toutes les deux se passent à gué.

Le seiziéme à *Gourmabad*, cosses 8

C'est un bourg sur une riviere apellée *Goudera-sou*, & on la passe sur un pont de pierre.

Le dix-septiéme à *Saseron*, cosses

Sase-

Saseron est une ville au pied des montagnes, auprés de laquelle il y a un grand étang. On voit au milieu une petite Isle où est bâtie une fort belle Mosquée, dans laquelle se voit la sepulture d'un Nabab nommé Selim-kan, qui la fit bâtir du temps qu'il estoit Gouverneur de la Province. Il y a un beau pont de pierre pour passer dans l'Isle, qui est toute revétuë & pavée de grandes pierres de taille. D'un des côtez de l'étang regne un grand jardin, au millieu duquel est une autre belle sepulture du fils du mesme Nabab Selim-kan qui succeda à son pere au gouvernement de la Province. Quand on veut aller à la mine de Soulmelpour, dont je parleray au dernier livre de ces relations, on quite le grand chemin de Patna, pour tirer droit au midy par Exberbourg & la fameuse forteresse de Rhodas, comme je diray au mesme lieu.

Le dix-huitiéme je passay en bateau la riviere de *Souson* qui vient des montagnes du midy, & aprés l'avoir passée, ceux qui ont des marchandises doivent payer un certain droit.

Ce jour-là mon giste fut à *Daoud-Nagar-sera*, où il y a une belle sepulture, cosses 9

Le dix-neufiéme à *Halva-sera*, cosses 10

Le vingtiéme à *Aga-sera*, cosses 9

Je rencontray le matin cent trente élephans tant grands que petits qu'on menoit à Dehly au Grand Mogol.

Le vingt-uniéme à *Patna*, cosses 10

Patna est une des plus grandes villes des Indes sur le bord du Gange du costé du Couchant, & elle n'a guere moins de deux cosses de longueur. Les maisons n'y sont pas plus belles que dans la plus grande partie des autres villes des Indes, & elles sont presque toutes couvertes de chaume ou de bambouc. La Compagnie Hollandoise y a une loge, à cause du negoce du salpêtre qu'elle fait rafiner à un gros village apellé Choupar, qui est aussi sur la rive droite du Gange à dix cosses audessus de Patna.

Arrivant à Patna avec Monsieur Bernier nous rencontrames dans la ruë les Hollandois qui revenoient de Choupar, & qui firent arrester leur carosse pour nous saluër. Nous ne nous separames point sans avoir vuidé ensemble deux bouteilles de vin de Schiras en pleine ruë, à quoy l'on ne trouve rien à redire en ce pays là où l'on vit sans ceremonie & avec une entiere liberté.

Je demeuray huit jours à Patna, pendant lesquels il se passa une chose qui fait voir au Lecteur comme le crime de Sodomie ne demeure pas impuni parmi les Mahometans. Un Mimbachi qui commandoit mille fantassins voulut abuser d'un jeune garçon qui estoit à son service, & qui s'estoit plusieurs fois défendu contre ses attaques, en s'en plaignant même au Gouverneur, à qui il dit que si son maître le pressoit davantage il ne manqueroit pas de le tuër. Enfin le Capitaine prit si bien son temps à une maison qu'il avoit à la campagne, qu'il força le garçon & qu'il vint à bout de son dessein. Ce garçon outré de douleur prit aussi son temps pour se venger, & estant un jour à la chasse avec son maître éloigné des autres Cavaliers d'environ un quart de lieuë, il vint par derriere & lui abbatit la teste d'un coup de sabre. Il courut aussi-tost à la ville à bride abatuë, criant par tout qu'il avoit tué son maître pour un tel sujet, & vint d'abord au logis du Gouverneur qui le fit mettre en prison. Mais il en sortit au bout de six mois, & quoy que tous les parens du mort ayant peû faire pour obtenir qu'il mourût, le Gouverneur n'osa le condamner & craignit le peuple qui crioit que le jeune garçon avoit bien-fait.

Je partis de Patna en bateau pour descendre à Daca le 29. de Janvier entre onze heures & midy. Si la riviere eut esté forte comme elle est aprés les pluyes, je me fusse embarqué dés Hallabas ou au moins Banarou.

Ce même jour je vins coucher au *Sera Becousour*, coses

Cinq

Cinq cosses au dessous de Bouoncour on trouve une riviere appellée ...*en-Jcu* qui vient du midy & se jette dans le Gange.

Le 30. *au Serad'Erva*, cosses 17

Le 31. aprés avoir fait quatre cosses ou environ on trouve la riviere *Kaoa* qui vient du Midy, trois cosses plus bas on en voit une autre apellée *Chanon* qui tombe du Nord ; quatre cosses plus avant on découvre celle d'*Ergua* qui vient du Sud, & enfin six cosses au dessous celle d'*Aquera* qui vient de la même plage, & ces quatre rivieres perdent leur nom dans le Gange. Toute cette journée je vis de grandes montagnes du costé du Sud, & éloignées du Gange, tantost de dix cosses & tantost de quinze, & je vins au gîte à *Monget-ville*, cosses 18

Le premier jour de Janvier 1666. aprés avoir vogué deux heures je vis le *Gandet* entrer dans le Gange & qui vient du Nord. C'est une grande riviere qui porte bateau.

Ce soir-là le gîte fut à *Zangira*, cosses 8

Mais comme le Gange serpente fort toute cette journée, on fait bien par eau 22 cosses.

Le 2. depuis les six heures du matin jusques vers les onze je vis trois rivieres entrer dans le Gange, & elles viennent toutes trois du costé du Nord. La premiere s'appelle *Ronova*, la seconde *Taé* & la troisiéme *Chanon*.

Je vins coucher à *Baquelpour*, cosses 18

Le 3. aprés quatre heures de chemin sur le Gange, je trouvay la riviere de *Katare* qui vient du Nord, & vins coucher ce jour-là à un village appellé *Pongangel* au bout des montagnes qui viennent jusques au Gange, cosses 13

Le 4. une heure au dessous de Pongangel je trouvay une grande riviere appellée *Mart-nadi* qui vient du costé du Nord, & je viens coucher à *Rage-mehale*, cosses 6

Rage-mehale est une ville à la droite du Gange, & quand

quand on y vient par terre on trouve pendant une lieüe ou deux les chemins pavez de briques jusques à la ville. C'estoit cy-devant la residence des Gouverneurs de Bengala; parce que c'est un fort beau païs de chasse, & d'ailleurs le negoce y estoit grand. Mais la riviere ayant pris un autre cours, & ne passant plus qu'à une grande demi-lieuë de la ville, tant par cette raison, que pour tenir en bride le Roy d'Aracan & plusieurs bandis Portugais qui se sont retirez aux embouchcures du Gange, & dont ceux de Daca, jusqu'où ils faisoient des courses, estoient molestez, & le Gouverneur & les marchands qui demeuroient à Rage-mahale se sont transportez à *Daca* qui est aujourd'huy une ville de grand negoce.

Le 6. estant arrivé à un gros bourg apellé *Donapour* à six cosses de Rage-mehale, j'y laissay Monsieur Berni qui alloit à Casenbazar & de là à Ogouli par terre, parce que quand la riviere est basse on ne peut passer, à cause du grand banc de sable qui est devant une ville apellée *Soutiqui*.

Je vins coucher ce soir-là à *Toutipour* éloigné de Rage-mehale de cosses • 12

Je vis-là au lever du soleil quantité de Crocodiles couchez sur le sable.

Le 7. je vins à *Acerat*, cosses • 25

D'Acerat à Daca il y a encore par terre 45 cosses. Tout ce jour-là je vis une si grande quantité de Crocodiles, qu'il me prit enfin envie de tirer sur un pour savoir si ce qu'on dit vulgairement est veritable, qu'un coup d'arquebuze ne leur fait rien. Le coup luy donna dans la machoire & le sang coula; mais il ne demeura pas sur la place, & il s'en alla dans la riviere.

Le 8. je vis encore un grand nombre de ces Crocodiles couchez sur le bord de la riviere, & je tiray sur deux en deux coups avec trois bales à chaque coup. Aussi-tost qu'ils furent blessez, ils se renverserent sur le dos en ouvrant la gueule & moururent sur la place.

Ce jour-là je vins coucher à *Donkouda*, cosses • 32

Les Corbeaux furent cause que nous trouvâmes un beau poisson que les pescheurs avoient caché sur le bord de la riviere dans des roseaux : Car comme nos bâteliers virent qu'il y avoit une grande quantité de corbeaux qui croaçoient & entroient dans ces roseaux, ils jugerent qu'il falloit qu'il y eût quelque chose d'extraordinaire, & ils chercherent si bien qu'ils trouverent de quoy faire un bon repas.

Le 9. sur les deux heures aprés midy nous trouvâmes une riviere apellée *Châtivor* qui vient du côté du Nord, & nôtre gîte fut à *Dampour*, cosses 16

Le 10. nous couchâmes au bord de l'eau en un lieu éloigné des maisons, & fimes ce jour-là, cosses 15

L'11. sur le soir estant arrivez à l'endroit où le Gange fait trois bras dont l'un va à Daca ; nous couchâmes à l'entrée de ce canal à un gros village qu'on apelle *Jatrapour*, cosses 20

Ceux qui n'ont point de bagage peuvent couper par terre de Jatrapour à Daca, & ils abregent beaucoup de chemin ; parce que l'eau fait de grands contours.

Le 12. sur le midy nous passâmes devant un gros bourg apellé *Bagamara*, & vinmes coucher à *Kasiata* autre gros bourg, cosses 11

Le 13. sur le midy nous trouvâmes une riviere à deux cosses de Daca apellée *Laquia* & qui vient du Nord-Est. Vis-à-vis de la pointe où se viennent joindre les deux rivieres, il y a de costé & d'autre une forteresse avec plusieurs pieces de canon. Demi-cosse plus bas on voit une autre riviere apellée *Pagalu*, sur laquelle il y a un beau pont de brique que Mirza-Mola a fait bâtir. Cette riviere vient du Nord-Est, & demi cosse au dessous on en trouve une autre apellée *Cadamtali* qui vient du Nord, & que l'on passe aussi sur un pont de brique. Des deux costez de la riviere on voit plusieurs tours, où sont comme enchassées quantité de testes de gens qui ont volé sur les chemins.

Nous arrivâmes sur le soir à Daca, & fimes ce jour-là cosses

Daca est une grande villace qui ne s'étend qu'en longueur, chacun estant bien aise d'avoir sa maison proche du Gange. Cette longueur est de plus de deux cosses, & même depuis le dernier pont de brique dont je viens de parler jusques à Daca, ce n'est qu'une suite de maisons écartées les unes des autres, & habitées pour la plus grande partie par des Charpentiers qui bâtissent des galeaces & autres vaisseaux. Ces maisons ne sont proprement que de méchantes huites faites de bambous & de terre grasse qu'on applique pardessus. Celles de Daca ne sont guere mieux bâties, & pour ce qui est du logis du Gouverneur c'est un enclos de hautes murailles, au milieu duquel il y a une méchante maison qui n'est que de bois. Il loge ordinairement sous des tentes qu'il fait dresser dans une grande cour de cét enclos. Les Hollandois ne trouvant pas que leurs marchandises fussent bien en seureté dans les maisons ordinaires de Daca, ont fait bâtir un fort beau logis, & les Anglois en ont aussi un qui est assez raisonnable. L'Eglise des RR. PP. Augustins est toute de brique, & l'ouvrage est assez beau.

A mon dernier voyage à Daca, le Nabab Cha-Est-kan qui estoit alors Gouverneur de Bengala avoit la guerre avec le Roy d'Arracan, dont l'armée navale est d'ordinaire de 200 galeasses accompagnées de plusieurs autres petits bâtimens. Ces galeaces vont par tout le Golfe de Bengala & entrent dans le Gange, la mer montant encore plus haut que Daca. Cha-Est-kan oncle du Roy Aureng-zeb qui regne presentement, & la meilleure teste qui fût dans tous ses Estats, trouva moyen de débaucher plusieurs Chefs de l'armée du Roy d'Arracan, & tout d'un coup quarante galeaces qui estoient commandées par des Portugais, le vinrent joindre. Pour engager plus fortement tout ce nouveau monde à son service, il donna une grande paye à chacun des Officiers Portugais & aux soldats à proportion; mais pour ceux

qui

qui estoient du païs ils n'eurent que le double de la paye ordinaire. C'est une chose surprenante de voir avec quelle vîtesse ces galeaces vont à la rame. Il y en a de si longues qu'elles ont jusqu'à cinquante rames de chaque costé; mais il n'y a que deux hommes à chaque rame. On en voit plusieurs qui sont fort enjolivées, & où l'or & l'azur n'ont pas esté épargnez. Les Hollandois en ont quelques unes pour leur service, dans lesquelles ils transportent leurs marchandises, & même ils ont quelquefois besoin d'en loüer d'autres, faisant gagner la vie à beaucoup de gens.

Le lendemain de mon arrivée à Daca qui fut le 14. de Janvier, je fus saluër le Nabab, & luy fis present d'une couverture en broderie d'or, avec une grande dentelle d'or de point d'Espagne autour, & d'une grande écharpe d'or & d'argent de même point, avec une bague d'une fort belle émeraude. Le soir estant de retour chez les Hollandois où j'estois logé, le Nabab m'envoya des grenades, des oranges de la Chine, deux melons de Perse, & de trois sortes de pommes.

Le 15. je luy montray mes marchandises, & fis present au Prince son fils d'une montre à boëte d'or émaillée, d'une paire de petits pistolets garnis d'argent, & d'une lunete à longue veuë. Tout ce que je donnay, tant au pere qu'au fils jeune Seigneur d'environ dix ans, me revenoit à plus de cinq mille livres.

Le 16. je traitay avec luy du prix de mes marchandises & ensuite je fus chez son Visir prendre ma lettre de change pour estre payé à Casenbazar. Ce n'est pas qu'il ne voulût bien me compter mon argent à Daca, mais les Hollandois qui estoient mieux instruits des choses que moy m'avertirent qu'il y avoit à risquer à porter de l'argent à Casenbazar, où l'on ne peut guere se rendre qu'en remontant le Gange, parce que le chemin est tres mauvais par terre & plein de brossailles ou de marais. Le danger consiste en ce que les petites barques dont l'on se sert sont fort sujettes à renverser par

le moindre orage, & quand les mariniers peuvent découvrir que l'on porte de l'argent, il leur est aisé de faire renverser la barque & de trouver assés d'argent au fond de l'eau pour s'en saisir.

Le 20. je pris congé du Nabab qui me pria de le revenir voir, & il me fit délivrer un passeport dans lequel il me donnoit la qualité de Gentilhomme de sa maison; ce qu'il avoit déja fait pendant qu'il estoit Gouverneur d'Amadabat, lorsque je le fus trouver à l'armée dans la Province de Decan où le Raja Seva-gi estoit entré, comme je diray ailleurs. En vertu de ces passeports je pouvois aller & venir sur toutes les terres du Grand Mogol comme estant de sa maison, & j'en raporteray la teneur au second livre.

Le 21. les Hollandois firent un grand repas pour l'amour de moy, & ils y convierent les Anglois & quelques Portugais avec un Religieux Augustin de la même nation.

Le 22. je fus rendre visite aux Anglois qui avoient chez eux le President le Sieur Prat, & ensuite le R. Pere Portugais & quelques autres Franguis.

Depuis le 23. jusques au 29. je fis quelques achats pour onze mille Roupies, & tout estant embarqué je fus faire mes adieux.

Le 29. au soir je partis de Daca, & tous les Hollandois m'accompagnerent durant deux lieuës avec leurs petites barques armées, & le vin d'Espagne ne fut pas épargné pendant ce temps-là. Ayant demeuré sur la riviere depuis le 29 de Janvier jusques à l'onziéme de Fevrier je laissay mes serviteurs & mes marchandises dans la barque à Acerat, où je pris un bateau qui me porta à un gros village nommé *Mirdapour*.

Le 12. je pris un cheval pour me porter, & n'en trouvant point d'autre pour mon bagage, je fus obligé de me servir de deux femmes qui s'en chargerent. J'arrivay le soir à *Casenbazar*, où je fus bien receu du Sieur Arnoul van Wachtendonk, Directeur de tous les Comptoirs

des

les Hollandois en Bengala, lequel voulut que je logeasse chez luy.

Le 13. je passay agreablement la journée avec Messieurs les Hollandois qui voulurent se réjoüir à mon arrivée.

Le 14. le Sieur Wachtendonk s'en retourna à Ougueli où est le Comptoir general, & ce même jour un de mes serviteurs qui avoit pris le devant, vint me donner avis que les gens que j'avois laissé dans la barque avec mes marchandises avoient couru grand risque par le grand vent qui avoit duré deux jours & qui se rendoit plus fort la nuit.

Le 15. les Hollandois me donnerent un Pallekis pour aller à *Madesou-bazarki*. C'est un gros bourg à trois cosses de Casenbazar où estoit le Receveur General de Cha-Est-kan, auquel je presentay ma lettre de change. Aprés l'avoir leuë il me dit qu'elle estoit bonne, & qu'il me la payeroit si le soir auparavant il n'avoit pas receu ordre du Nabab de ne me pas payer au cas qu'il ne m'eut pas encore compté l'argent. Il ne me dit point le sujet qui obligeoit Cha-Est-kan à agir de la sorte, & je retournay à mon logis assez surpris de ce procedé.

Le 16. j'écrivis au Nabab pour sçavoir quelle raison il avoit de donner ordre à son Receveur de ne me pas payer.

Le 17. au soir je partis pour *Ougueli* dans une barque à quatorze rames que les Hollandois me presterent, & cette nuit là & la suivante je couchay sur la riviere.

Le 19. sur le soir je passay un gros bourg apellé *Nandi*, & c'est jusques où vient le flux de la mer. Il se leva un vent si furieux & l'eau si haute, qu'il fallut nous arrester trois ou quatre heures & mettre nôtre barque en terre.

Le 20. j'arrivay à *Ougueli* où je demeuray jusques au 2. de Mars, pendant lequel temps les Hollandois me firent grande chere, & tâcherent de me donner tous les diver-

divertissement que ce païs-là est capable de fournir. Nous fimes plusieurs promenades sur la riviere, & nous avions pour la bouche toutes les delicatesses qui se trouvent dans nos jardins d'Europe, des salades de plusieurs sortes, des choux, des asperges, des poids, & principalement des feves dont la graine vient du Japon, les Hollandois estant curieux d'avoir de toutes sortes d'herbes & de legumes dans leurs jardins, qu'ils ont grand soin de bien cultiver, sans avoir pû toutesfois y faire venir des artichauds.

Le 2. de Mars je partis d'Ouguely, & arrivay le 5. à Casembazar.

Le lendemain je fus à *Madeson-barzaki*, pour sçavoir si le Receveur qui n'avoit pas voulu me payer avoit eu un autre ordre du Nabab. Car j'ay dit plus haut que j'écrivis sur le champ à Cha-Est-kan pour me plaindre de son procedé, & sçavoir pour quelle raison il ne vouloit pas que ma lettre de change me fut payée. Le Directeur des Comptoirs des Hollandois joignit une lettre à la mienne, & representa au Nabab que j'estois trop bien connu de luy, comme ayant eu auparavant à Amadabat, à l'armée de Decan & en d'autres lieux plusieurs affaires ensemble, pour ne pas meriter un traitement favorable; qu'il devoit considerer qu'estant le seul qui apportoit souvent aux Indes les plus belles raretez de l'Europe, ce n'estoit pas le moyen de me donner envie d'y revenir comme il m'en sollicitoit, si je partois mécontent; joint que dans la créance qu'on avoit en moy je pourrois aisement dégoûter ceux qui voudroient venir aux Indes avec quelques pieces rares, en leur faisant apprehender le même traitement que j'aurois receu. Ny ma lettre ny celle du Directeur ne produisirent pas tout l'effet que nous esperions, & je ne fus guerre satisfait du nouvel ordre que le Nabab avoit envoyé au Receveur, par lequel il luy commandoit de me payer en me rabatant vingt-mille roupies sur la somme que je devois toucher, & qui estoit portée par la lettre de change selon le prix dont nous estions convenus. Le Nabab ajoûtoit

que

... si je ne voulois pas me contenter de ce payement, je pouvois venir reprendre mes marchandises. Ce procedé du Nabab vint du mauvais tour qui me fut joüé par trois fripons qui sont à la Cour du Grand Mogol, & en voicy l'histoire en peu de mots.

Aureng-zeb qui regne presentement à la sollicitation de deux Persans & d'un Baniane a établi depuis peu une coutume tres-desavantageuse aux marchands qui viennent d'Europe & d'autres lieux pour vendre quelques joyaux à la Cour. Quand ils arrivent soit par mer soit par terre, les Gouverneurs des places où ils abordent ont ordre de les envoyer au Roy avec leurs marchandises de gré ou de force, ce que le Gouverneur de Surate pratiqua à mon égard en l'année 1665. en m'envoyant à Dehly ou Jehanabad où estoit le Roy. Il y a donc auprés de sa Majesté deux Persans & un Baniane qui sont commis pour voir & examiner tous les joyaux qu'on veut vendre au Roy. L'un des deux Persans s'appelle *Nabab Akel-kan*, c'est à dire *le Prince d'esprit*, & c'est [illegible] toutes les pierreries du Roy. L'autre a nom *Mirza-Monson*, dont la commission est de taxer chaque piece. Le Baniane appellé *Ma[illegible]kan* est pour voir si les pierres ne sont point fausses, ou si elles n'ont point quelque defaut. Ces trois hommes ont obtenu du Roy qu'ils verroient avant luy tout ce que les marchands étrangers apporteroient pour luy vendre & qu'en suite ils le luy presenteroient; & bien qu'ils ayent fait serment de ne rien prendre du marchand, ils ne laissent pas d'en tirer tout ce qu'ils peuvent pour le ruiner. Quand ils voyent quelque chose de beau dont il y a lieu d'esperer un grand profit, ils veulent qu'on le leur vende pour la moitié moins de ce que la chose vaut, & si on refuse de la leur abandonner ils ont la malice de taxer les joyaux quand ils sont devant le Roy, à la moitié moins de leur valeur. Joint que le Roy Aureng-zeb a tres-peu de curiosité pour la pierrerie & qu'il aime beaucoup mieux l'or & l'argent. Au jour de la feste du Roy, de laquelle je parleray ailleurs

tous

tous les Princes & Grands de la Cour luy font des magnifiques presens, & quand ils ne peuvent trouver des joyaux à acheter ils luy presentent des roupies d'or, dont le Roy, comme j'ay dit, fait plus d'estat que des pierreries; quoy que des pierreries soient un present plus honorable que de l'or monnoyé. C'est aux aproches de cette feste qu'il fait sortir de son thresor quantité de diamans, de rubis, d'émeraudes & de perles, que celuy qui a le pouvoir de taxer les pieces met entre les mains de plusieurs marchands, pour les vendre aux Grands qui sont tenus de faire un present au Roy, & de cette maniere le Roy a tout ensemble & l'argent & les joyaux.

Il y a encore un autre desavantage pour le marchand joüaillier. C'est que quand le Roy a veû quelques pierres, un Prince ou autre Grand qui le sçait ne les acheteroit jamais; & de plus pendant que ces trois hommes commis pour la visite des joyaux les considerent & les examinent dans leur logis où ils les leur font porter, il s'y rencontre plusieurs Banianes qui sont experts, les uns pour les diamans; les autres pour les rubis, pour les émeraudes & pour les perles, & qui mettent par écrit le poids, la bonté, la netteté & la couleur de chaque piece. Que si le marchand va ensuite vers des Princes & Gouverneurs de quelques Provinces, ces gens-là leur envoyent le memoire de tout ce qu'il porte avec le prix, qu'ils ne mettent malicieusement qu'à la moitié de la juste valeur des choses. Ces Banianes sont pour le negoce pires mille fois que les Juifs & plus sçavans qu'eux en toutes sortes de ruses & de malices quand ils se veulent venger. Voicy donc le mauvais tour que me joüerent ces trois personnages.

Quand j'arrivay à Gehanabad l'un deux me vint trouver, & me dit qu'il avoit ordre du Roy de voir ce que j'aportois avant que je le pusse exposer en sa presence. Ils auroient bien voulu que le Roy n'eût pas esté à Gehanabad, parce qu'ils auroient tâché d'acheter eux-mêmes tout ce que j'avois, pour y profiter en le reven-

dant

...it au Roy & aux Princes dans l'ocasion, ce que neanmoins ils n'auroient jamais peû obtenir de moy. Le lendemain ils me vinrent voir tous trois l'un aprés l'autre, & ils vouloient avoir de moy entre autres choses un grand bouquet de neuf grosses perles en poire, dont la plus grosse estoit de 30 carats, & la moindre de 16 avec une autre perle en poire seule de 55 carats. Pour ce qui est du bouquet le Roy le prit; mais pour la perle, voyant que quoy qu'ils me peussent dire je ne leur voulois rien vendre, ils firent en sorte qu'avant que j'eusse montré mes joyaux au Roy, Giafer-Kan Oncle de sa Majesté la vit, aprés quoy il me la voulut pas rendre, me disant qu'il me la payeroit aussi bien que le Roy, & me priant de n'en pas parler; car en effet il avoit dessein d'en faire present au Roy.

Aprés que le Roy eut choisi d'entre mes joyaux ce qu'il luy plut, Giafer Kan acheta de moy plusieurs pieces, & fit en même temps le marché de la grosse perle. Quelques jours aprés il me fit faire mon payement selon que nous estions demeurez d'accord, à la reserve de la perle sur laquelle il me voulut rabatre dix mille roupies. Les deux Persans & le Baniane lui avoient malicieusement fait entendre qu'à mon arrivée ils auroient peû s'ils avoient voulu avoir la perle à huit ou dix mille roupies moins que je ne la lui avois faite, ce qui estoit entierement faux; & Giafer-Kan m'ayant dit que si je ne voulois pas l'argent qu'il m'offroit, je pouvois la reprendre, je le pris au mot l'asseurant qu'il ne la reverroit de sa vie. Je lui tins parole & demeuray ferme dans ma resolution. Ce qui me rendoit si fixe, estoit en partie que je souhaitois de porter aussi comme je fis quelque chose de considerable à Cha-Est-Kan, & s'il m'eut esté permis à mon arrivée à Suratte d'aller le trouver d'abord, je n'aurois pas esté voir le Roy à Gehanabad, sur quoy j'eus un grand demélé avec le Gouverneur de Suratte: Car comme je fus le saluer, il me dit aussi-tost qu'il n'en iroit pas comme à mes autres voyages, & que le Roy vouloit absolument voir le pre-

premier tout ce que l'on apportoit de curieux dans le Royaume. Je fus plus de quatre mois à disputer en vain avec ce Gouverneur, il falut enfin que j'allasse trouver le Roy, & de peur que je ne prisse un autre chemin on me donna quinze Cavaliers pour m'accompagner jusqu'à Chalaour.

Estant donc parti pour Bengala, ces trois Intendans des joyaux outrez de dépit, & poussez aussi sans doute par Giafer-Kan qui estoit bien aise de se vanger de mon refus, écrivirent à Cha-Est-kan que je portois quelques joyaux pour les lui faire voir, & entre autres pieces une tres-belle perle que j'avois venduë à Giafer-Kan, mais qu'il m'avoit renduë ensuite, ayant reconnu que je la lui voulois faire payer dix mille roupies plus qu'elle ne pouvoit valoir. Ils en écrivirent autant à proportion des autres pieces que j'apportois; & ce fut sur ces faux & malicieux avis, lesquels Cha-Est-kan ne receut qu'aprés m'avoir fait délivrer ma lettre de change, que ce Prince voulut que sur toute ma partie on me rabatit vingt mille roupies, ce qui fut reduit à dix mille de rabais, dequoy il me falut consoler.

Puisque j'ay parlé plus haut du present que je fis à Cha-Est-kan, je ne dois pas me taire de ceux que je fus aussi obligé de faire au Roy, au Nabab Giafer-Kan, à l'Eunuque de la Grande Begum sœur d'Aureng-zeb, au Grand-Tresorier, & aux Portiers du Tresor. Car il faut remarquer que qui que ce soit qui veüille avoir audience du Roy, on lui demande avant toutes choses où est le present qu'il a à lui faire; & l'on examine si c'est chose digne d'estre offerte à sa Majesté. Jamais personne n'oseroit s'y presenter les mains vuides: & c'est un honneur que l'on achete assez cher. Estant donc arrivé à Gehanabad je fus faire la reverence au Roy le 12 de Septembre 1665. & voicy le present que je lui fis.

Premierement une Rondache de bronze haut-relief parfaitement bien doré, la dorure seule coûtant

trois

trois cens ducats d'or, qui montent à 1800 livres, & la piece entiere à 4[illegible]8 livres. Au milieu se voyoit representée l'histoire de Curtius, qui se jetta à cheval & armé de toutes pieces dans le gouffre qui s'estoit ouvert à Rome & d'ou sortoit un air empesté. Le tour de la Ronde estoit une naïve representation du siege de la Rochelle. C'estoit le Chef-d'œuvre d'un des plus excellens ouvriers de France, & il lui avoit esté commandé par Monsieur le Cardinal de Richelieu. Tous les Grands Seigneurs qui étoient alors autour du Roy Aureng-zeb furent charmez de la beauté de cét ouvrage, & lui dirent qu'il falloit mettre cette riche piece sur le grand Elephant qui porte l'étendart devant sa Majesté quand elle marche.

De plus je fis present au Roy d'une masse d'armes de cristal de roche, dont toutes les costes estoient couvertes de rubis & d'émeraudes enchassées en or dans le cristal. Cette piece coûtoit 3119 livres.

Plus d'une selle de cheval à la Turque brodée de petits rubis, de perles & d'émeraudes, laquelle avoit coûté 2892 livres.

Plus d'une autre selle de cheval avec la housse, le tout couvert d'une broderie or & argent & du prix de 1730 livres. Le present entier que je fis au Roy montoit a livres 12119

Present fait au Nabab Giafer-Kan oncle du Grand Mogol.

Premierement une table avec dix-neuf pieces pour faire le cabinet, le tout de pierres de rapport de diverses couleurs representant toutes sortes de fleurs & d'oyseaux. L'ouvrage a esté fait à Florence & a coûté livres. 2150

Plus un anneau d'un rubi parfait qui a coûté livres 1300

Au Grand-Tresorier une montre à boiste d'or couverte de petites émeraudes livres. 720

Aux Portiers du Tresor du Roy & à ceux qui tirent l'argent du Tresor 100 roupies qui font livres 300

A l'Eunuque de la Grande Begum sœur du Roy Aureng-zeb une montre à boëte d'or qui a coûté livres 160

Tous les presens que je fis tant au Grand Mogol qu'à Cha-Est-kan & à Giafer-Kan oncles de sa Majesté; comme aussi aux Grands-Tresoriers du Roy, aux Intendans des maisons des Kans, aux Capitaines des portes du Palais, & enfin à ceux qui m'apporterent deux fois le Calaat ou habit d'honneur de la part du Roy, & autant de fois de la part de la Begum sa sœur, & une fois de la part de Giafer-Kan, tous ces presens, dis-je, montoient à la somme de vingt trois mille, cent, quatre vingt sept livres. Tant il est vray que ceux qui veulent faire des affaires à la Cour des Princes, tant en Turquie qu'en Perse & aux Indes, ne doivent pas pretendre de rien commencer, qu'ils n'ayent tout prests des presens considerables, & presque toûjours la bourse ouverte pour divers Officiers du credit desquels on a besoin. Je n'ay point mis au premier volume du present que je fis aussi à celuy qui m'apporta le Calaat de la part du Roy de Perse, auquel je fis donner deux cens écus.

CHAPITRE IX.

Route de Surate à Golconda.

J'AY fait plusieurs voyages à Golconda, & par differentes routes, tantost par mer en partant d'Ormus pour Maslipatan, tantost en partant d'Agra, & le plus souvent de Surate, qui est le plus grand abord de l'Indostan. Je ne parleray dans ce chapitre que de la route ordinaire de Surate à Golconda, dans laquelle je comprens celle d'Agra qui s'y vient rendre à Dultabat comme je diray ensuite, ne faisant mention pour ne pas ennuyer le lecteur, que de deux voyages que j'y fis en 1645. & 1653.

Je partis de Surate le 19 de Janvier de l'année 1645. & vins au gîte à *Combari*, colles

De *Cambari* à *Barnoli*, cosses 6
De *Barnoli* à *Beara*, cosses 12
De *Beara* à *Navapour*, cosses 16

C'est le lieu où croit, comme j'ay dit, le plus beau ris du monde & qui sent le musc.

De *Navapour* à *Rinkula*, cosses 18
De *Rinkula* à *Pipelnar*, cosses 8
De *Pipelnar* à *Nimpour*, cosses 17
De *Nimpour* à *Pantaite*, cosses 14
De *Pantaite* à *Secoura*, cosses 14
De *Secoura* à *Baquela*, cosses 10
De *Baquela* à *Disgon*, cosses 10
De *Disgon* à *Dultabat*, cosses 10

Dultabat est une des meillieures forteresses des Estats du Grand Mogol sur une montagne escarpée de tous costez, le chemin qu'on y a pû pratiquer estant si étroit, qu'il n'y peut passer qu'un cheval ou qu'un chameau à la fois. La ville est au bas de la montagne & a de bonnes murailles, & cette place importante que les Mogols avoient perduë quand les Roys de Visapour & de Golconda se revolterent & secoüierent le joug, fut reprise sous le regne de Gehan-guir par un subtil stratageme. Sultan Courom qui depuis a esté appellé Cha-gehan commandoit en Decan l'armée du Roy son pere, & Ast-kan beau pere de Cha-Est-kan qui estoit un des Generaux tint quelque discours au Prince qui le fâcha tellement qu'envoyant prendre sur le champ un de ces papouches ou souliers qu'on laisse à la porte, il luy en fit donner cinq ou six coups sur la toque, ce qui est aux Indes le dernier affront, aprés quoy il ne faut plus qu'un homme paroisse. Tout cela se fit de concert entre le Sultan & ce General pour mieux tromper le monde, & sur tout les espions que le Roy de Visapour pouvoit avoir dans l'armée du Prince. Le bruit de la disgrace d'Ast-kan s'estant bien-tost répandu, & luy-même ayant esté demander azile au Roy de Visapour, celuy-cy qui n'eut pas d'assez bons yeux pour découvrir la ruse, luy fit un tres-bon accüeil & l'assura de sa protection.

Aſt-kan ſe voyant ſi bien reçû, pria le Roy que pour plus grande ſeureté il luy fiſt permiſſion de ſe retirer avéc dix ou douze de ſes femmes, & environ autant de ſes ſerviteurs dans la forteresse de Dultabad, ce qui lui fut accordé. Il y entra avec huit ou dix chameaux, les deux cajavas qui ſont d'un coſté & d'autre du chameau eſtant bien fermez ſelon la coûtume, afin qu'on ne puiſſe voir les femmes qui ſont dedans. Mais au lieu de femmes on y avoit mis de bon ſoldats, deux dans chaque cajava tous gens d'execution, tel qu'eſtoit auſſi chaque Châtré qui conduiſoit ſon chameau, de ſorte qu'il leur fut aiſé d'égorger la garniſon qui n'eſtoit pas ſur ſes gardes & de ſe rendre maîtres de la place, qui depuis eſt demeurée ſous l'obeïſſance du Grand Mogol. Au reſte il y a dans cette place quantité de belles pieces de canon, & d'ordinaire les Canoniers ſont Anglois ou Hollandois. Il eſt vray qu'il y a une petite montagne plus haute que la forteresse; mais mal aiſément y peut-on aller qu'en paſſant par la même forteresse. Il y avoit un Canonnier Hollandois qui aprés avoit ſervi le Roy quinze ou ſeize ans luy demanda ſon congé, & même la Compagnie Hollandoiſe qui l'avoit mis au ſervice du Grand-Mogol fit tous ſes efforts pour le luy faire obtenir; mais elle n'en put jamais venir à bout, parce qu'il eſtoit tres-bon Canonier, & qu'il réüſſiſſoit admirablement aux feux d'artifice. Le Raja Jeſſeing qui eſt le plus puiſſant de tous les Princes Idolatres des Indes, & qui a le plus fortement aidé Aureng-zeb à monter ſur le trône, fut envoyé comme Generaliſſime des armées de ce Roy contre le Raja Sevagi, & paſſant auprés de la forteresse de Dultabat, ce Canonier Hollandois le fut ſalüer, & tous les Canoniers de l'armée eſtoient Franguis comme lui. Le Hollandois ſe ſervant de l'occaſion dit au Raja que s'il vouloit lui donner ſon congé, il lui promettoit de trouver l'invention de faire monter du canon ſur la montagne qui commandoit la forteresse, & l'on avoit déja donné à la montagne une ceinture de murailles, quelques ſoldats

ayant esté mis dans cet enclos pour empescher que quelqu'un ne vint s'en emparer. Le Raja tres-content de cette proposition lui promit que s'il pouvoit venir à bout de son dessein, il lui feroit avoir son congé du Roy avec un present honneste. La chose ayant heureusement reüssi au contentement du Prince, il tint parole au Canonier Hollandois, & je le vis arriver à Surate au commencement de l'année 1667. où il s'embarqua pour Batavie.

De *Dultabat* à *Aureng-abat*, cosses 4

Aureng-abat n'estoit cy-devant qu'un village, dont Aureng-zeb a fait une ville qui n'est pas fermée. Il fit ce notable accroissement, tant à cause d'un lac d'environ deux cosses de tour sur lequel le village estoit bâti, qu'en memoire de sa premiere femme qui y est morte, & qui estoit mere de ses enfans. Elle est enterrée au bout du lac du Couchant, où le Roy a fait bâtir une Mosquée avec une superbe sepulture & un beau Carvansera. La Mosquée & la sepulture ont coûté beaucoup, parce qu'elles sont revêtuës de marbre blanc qu'on fait venir par charroy des environs de Lahor, & qui demeure en chemin prés de quatre mois. Allant un jour de Surate à Golconda, je rencontray à cinq journées d'Aureng-abat plus de trois cens charettes chargées de ce marbre, dont la moindre estoit tirée par douze boeufs.

D'*Aureng-abat* à *Pipeli*, cosses 8

De *Pipeli* à *Aubar*, cosses 12

D'*Aubar* à *Guisemuer*, cosses 10

De *Guisemuer* à *Asi*, cosses 12

D'*Asi* à *Saruer*, cosses 16

De *Saruer* à *Lesona*, cosses 16

De *Lesona* à *Nadour*, cosses 12

Il faut passer à *Nadour* une riviere qui va dans le Gange, & payer quatre roupies par charette; joint que pour avoir la permission de passer il faut necessairement avoir un écrit du Gouverneur.

De *Nadour* à *Patonta*, cosses [illegible]
De *Patonta* à *Kakeri*, cosses 10
De *Kakeri* à *Satapour*, cosses 1[illegible]
De *Satapour* à *Sitanaga*, cosses 12
De *Sitanaga* à *Satanagar*, cosses 10

C'est à *Satanagar* où l'on commence d'entrer sur les terres du Roy de Golconda.

De *Satanagar* à *Meluari*, cosses 1[illegible]
De *Meluari* à *Girballi*, cosses 12
De *Girballi* à *Golconda*, cosses 14

Cette route de Surate à Golconda est de cosses 324

Et je fis le chemin en 27 jours. J'en mis cinq de plus à mon voyage de l'année 1653. & pris aussi une autre route depuis Pipleitar où j'arrivay l'onziéme de Mars, estant parti le 6 de Surate.

Le 12. à *Birgam*.

Le 13. à *Omberat*.

Le 14. à Enneque-Tenque bonne forteresse qui porte le nom de deux Princesses des Indes. Elle est sur une montagne escarpée de tous costez, & il n'y a qu'un petit chemin du costé du Levant pour y monter. Il y a un étang dans l'enclos de cette place, & on y peut semer dequoy nourir cinq ou six cens hommes; mais le Roy ne veut pas y tenir de garnison, & on la laisse tomber en ruïne.

Le 15. à *Geroul*.

Le 16. à *Lazour* où il passe une riviere, sur laquelle à la portée du canon du costé du Levant il y a une des plus grandes Pagodes du païs, où se rendent tous les jours quantité de Pelerins.

Le 17. à *Aurengabad*.

Le 18. à *Pipelgan* ou *Piply*.

Le 19. à *Ember*.

Le 20. à *Deogan*.

Le 21. à *Patris*.

Le 22. à *Bargan*.

Le 23. à *Palam*.

Le 24. à *Candear* ... de forteresse, mais qui est commandée d'un costé par une montagne.

Le 25. à *Gargan.*

Le 26. à *Nagouni.*

Le 27. à *Indeve.*

Le 28. à *Indelvai.*

Le 29. à *Regipli.* Entre ces deux derniers lieux il y a une petite riviere qui separe les Estats du Grand Mogol des terres du Roy de Golconda.

Le 30. à *Masapkipet.*

Le 31. à *Mirel-mola-kipet.*

Le premier d'Avril à *Golconda.*

Pour aller d'Agra à Golconda il faut se rendre à Brampour selon la route cy-devant décrite, de Brampour à Dultabat qui n'en est éloigné que de cinq ou six journées, & de Dultabat aux autres lieux que je viens de remarquer.

On peut prendre encore une autre route pour aller de Surate à Golconda, à sçavoir par Goa & Visapour, comme je diray dans la relation particuliere de mon voyage à Goa. Je viens maintenant à ce que j'ay pû remarquer de plus singulier dans le Royaume de Golconda, & aux dernieres guerres qu'il a eu à soûtenir contre les Estats voisins durant le temps que j'ay esté dans les Indes.

CHAPITRE X.

Du Royaume de Golconda, & des guerres qu'il a soûtenues depuis peu d'années.

TOUT le Royaume de Golconda à le prendre en general est un bon païs, abondant en bled, ris, bœufs, moutons, poules & autres choses necessaires à la vie. Comme il y a quantité d'étangs, il y a aussi quantité de bon poisson, & l'on y trouve sur tout une espece d'Eperlan qui n'a qu'une arreste au milieu & qui est tres-

delicat. La nature a plus contribué que l'art à faire ces étangs dont le païs est rempli, & qui sont ordinaire dans des lieux un peu élevez, où il n'est besoin que de faire une chaussée du costé de la plaine pour retenir l'eau. Ces chaussées sont quelquefois de demi-lieuë de long, & aprés que la saison des pluyes est passée on ouvre de temps en temps les écluses pour laisser aller l'eau dans la campagne, où elle est reçeuë dans divers petits canaux pour arrouser les terres des particuliers.

Bagnagar est le nom de la ville capitale de ce Royaume; mais vulgairement on appelle *Golconda* du nom de la forteresse, qui n'en est éloignée que de deux cosses & qui est la residence du Roy. Cette forteresse a prés de deux lieuës de circuit, & par conséquent est de grande garde. C'est comme une ville ou le Roy tient son tresor, ayant quité le sejour de Bagnagar depuis qu'il fut saccagé par l'armée qu'Aureng-zeb y envoya comme je diray ensuite.

Bagnagar est donc la ville que l'on appelle vulgairement *Golconda*, & elle fut commencée par le bisayeul du Roy qui regne presentement, à la sollicitation d'une de ses femmes qu'il aimoit passionnément & qui s'appelloit *Nagar*. Ce n'étoit auparavant qu'un lieu de plaisance où le Roy avoit de beaux jardins, & sa femme lui representant souvent que l'endroit estoit beau à cause de la riviere pour y bâtir un Palais & une ville, il en fit enfin poser les fondemens, & voulut qu'elle portât le nom de sa femme en l'appellant *Bag-nagar*, c'est à dire jardin de Nagar. Cette ville est à 17 degrez d'élevation moins 2 minutes. Le païs d'alentour est un païs-plat, & proche de la ville on voit quantité de roches comme vers Fontaine-bleau. Une grande riviere baigne les murailles de la ville du costé du Sud oüest, & se va jetter proche de Masulipatan dans le Golfe de Bengala. On la passe à Bagnagar sur un beau pont de pierre qui n'est guere moins beau que le Pont-neuf de Paris. La ville est à peu prés de la grandeur d'Orleans bien bâtie & bien percée, & l'on y voit

voit plusieurs belles grandes ruës; mais qui n'estant point pavées, non plus qu'toutes les villes de Perse & des Indes, sont pleines de sable, ce qui est fort incommode en Esté.

Avant que de venir au pont on passe un grand faux-bourg appellé *Erengabad* d'une cosse de long, où logent tous les marchands, les courtiers & les ouvriers, & en general tout le menu peuple, la ville n'estant habitée que par des personnes de qualité, des Officiers de la maison du Roy, des gens de Justice & des gens de guerre. Depuis dix ou onze heures du matin jusqu'à quatre ou cinq du soir, les marchands & les courtiers viennent dans la ville pour negocier avec les marchands étrangers, aprés quoy ils retournent coucher chez eux. Il y a dans ce faux-bourg deux ou trois belles Mosquées qui servent comme des Carvanseras aux étrangers, & on voit plusieurs Pagodes au voisinage. C'est par le même faux-bourg qu'on va de la ville à la forteresse de Golconda.

Quand on passe le pont on entre d'abord dans une grande ruë qui mene au Palais au Roy. On voit à main droite des maisons de quelques Seigneurs de la Cour, & quatre ou cinq beaux Carvanseras à deux étages, où il y a de grandes sales & de chambres où l'on a de la fraîcheur. Au bout de cette ruë on trouve une grande place, sur laquelle regne un des côtez du Palais, au milieu duquel il y a un balcon où le Roy se vient asseoir quand il vient donner audience au peuple. La grande porte du Palais n'est pas sur cette place, mais sur une autre qui est tout proche, & l'on entre d'abord dans une grande Cour toute entourée de portiques sous lesquels se tient la Garde du Roy. De cette Cour on passe à une autre de même structure, autour de laquelle il y a plusieurs beaux appartemens dont le toit est en terrasse, sur lesquelles comme sur celles du quartier du Palais où l'on tient les Elefans, il y a de beaux jardins, & de si gros arbres qu'il y a dequoy s'étonner comment ces voutes peuvent porter tant de charge, & on

peut dire en general que toute cette maison sent fort la maison Royale.

Il y a environ cinquante ans qu'on commença dans la ville une superbe Pagode, & la plus grande de toutes les Indes si elle estoit achevée. Il y a sur tout des pierres à admirer pour leur grandeur, & celle de la niche, qui est l'endroit où l'on doit faire la priere, est une roche entiere, d'une si prodigieuse grosseur qu'on a esté cinq ans à la tirer, & qu'on employa continuellement à ce travail cinq ou six cens hommes. Il en fallut encore davantage pour la rouler sur la machine; sur laquelle on la transporta à la Pagode, & l'on m'a asseuré qu'il y avoit quatorze cens bœufs à la tirer. Je diray plus bas pourquoy l'ouvrage est demeuré imparfait, & s'il eût esté achevé il auroit passé avec raison pour l'edifice le plus hardy de toute l'Asie.

De l'autre costé de la ville par où l'on va à Masliпatan, il y a deux grands étangs chacun environ d'une cosse de tour, sur lequels on voit quelques barques enjolivées pour le plaisir du Roy, & le long des bords plusieurs belles maisons qui appartiennent aux principaux de la Cour.

A trois cosses de la ville il y a une tres-belle Mosquée où sont les tombeaux des Roys de Golconda, & tous les jours sur les quatre heures aprés midy on donne du pain & le pilau à tous les pauvres qui se presentent. Quand on veut voir quelque chose de beau il faut aller voir ces tombeaux un jour de feste; car alors depuis le matin jusqu'au soir ils sont couverts de riches tapis.

Voicy ce que j'ay pû remarquer de l'ordre & de la police qui s'observe dans cette ville. En premier lieu quand un etranger se presente aux portes, on le foüille exactement pour voir s'il n'a pas du sel ou tabac, parce que c'est le plus beau revenu du Roy. De plus il faut quelquefois que l'étranger attende un jour ou deux avant qu'il ait la permission d'entrer: Un soldat en avertit d'abord l'Officier qui commande au corps de garde, &

celui-cy envoye au Deroga pour lui en donner aussi avis. Comme il arrive souvent que le Deroga est empéché, ou qu'il est hors de la ville à la promenade, & quelquefois aussi le soldat qu'on envoye faisant semblant de ne l'avoir pas trouvé, pour avoir occasion d'y retourner & de se faire d'autant mieux payer de ses peines; l'étranger est obligé d'attendre la fin de tout ce mystere, & quelquefois comme j'ay dit jusques à un jour ou deux.

Quand le Roy rend la justice j'ay remarqué qu'il vient au Balcon qui regarde sur la place, & tous ceux qui veulent s'y trouver se tiennent debout en bas vis à vis de l'endroit où est le Roy. Entre le peuple & la muraille du Palais on plante en terre trois rangs de bâtons de la longueur d'une demi-pique, au bout desquels on attache des cordes qui croisent l'une sur l'autre, & il n'est pas permis à qui que ce soit de passer ces bornes sans estre appellé. Cette barriere qui n'est dressée que quand le Roy rend justice, tient toute la longueur de la place, & vis à vis du balcon il y a une couverte pour laisser passer ceux qu'on appelle. Alors deux hommes qui tiennent chacun par un bout une corde tenduë à ce passage, ne font que la baisser pour le laisser libre à celuy que l'on appelle. Un Secretaire d'Estat se tient dans la place au dessous du balcon pour recevoir les requestes, & quand il en a cinq ou six en main il les met dans un sac, qu'un Eunuque qui est sur le balcon auprés du Roy devale en bas avec une corde, & qu'il tire aprés en haut pour les presenter à sa Majesté.

Ce sont les plus Grands Seigneurs qui montent la garde tous les Jundis chacun à son tour, & on ne les releve qu'au bout de huit jours. Il y a tel de ces Seigneurs qui commande cinq ou six mille chevaux, & ils campent sous leurs tentes autours de la ville. Quand ils montent la garde chacun va de chez soy au rendez-vous; mais quand ils en sortent ils viennent en bel ordre passer le pont, & de là par la grande ruë se rendent dans la place devant le balcon. Premierement on voit marcher

dix ou douze Elefans plus ou moins selon la qualité de celuy qui sort de garde. Il y en a une partie avec leurs cages qui ressemblent en quelque sorte au corps d'un petit carosse; & il y en a d'autres qui n'ont que l'homme qui les gouverne, & un autre en la place de la cage qui porte comme un drapeau.

Aprés les Elefans suivent les Chameaux deux à deux, quelquefois jusques à trente ou quarante. Chaque chameau a sa selle sur laquelle on attache une petite coulevrine, qu'un homme vêtu de peau depuis la teste jusqu'aux pieds comme d'une espece de pantaleon, & assis sur la croupe du chameau avec la methe allumée en main, tourne adroitement de tous costez devant le balcon où est le Roy.

On voit en suite venir les carosses autour desquels les domestiques marchent à pied. Aprés quoy paroissent les chevaux de main, & enfin le Seigneur à qui appartient tout cét equipage, precedé de dix ou douze Courtisanes qui l'attendent au bout du pont sautant & dansant devant luy jusques à la place. Aprés luy suivent en bel ordre la Cavalerie & l'Infanterie. Et comme tout cela donne dans la veuë & a quelque chose de pompeux, pendant trois ou quatre mois de suite que j'ay quelquefois demeuré à Bagnagar, mon logis estant dans la grande ruë, j'avois toutes les semaines le divertissement de voir passer ces belles troupes, qui sont plus ou moins nombreuses selon la qualité du Seigneur qui a esté de garde à son tour.

Les soldats n'ont pour tout habit que trois ou quatre aunes de toile, dont ils se couvrent devant & derriere le milieu du corps. Ils portent les cheveux longs dont ils font un gros nœud sur la teste comme les femmes n'ayant pour toute coifure qu'un morceau de toile à trois pointes, l'une qui vient sur le milieu de la teste, & les deux autres qu'ils lient sur le chignon du col. Ils n'ont point de sabre comme les Persans, mais ils portent une large épée comme les Suisses, de laquelle ils frapent de pointe & de taille, & qu'ils pendent à une

ceinturon. Les canons de leurs mousquets sont plus forts que les nôtres, & le fer en est meilleur & plus net, ce qui fait qu'ils ne sont pas sujets à crever. Pour ce qui est de la Cavalerie, ils ont l'arc & la fleche, la rondache & le marteau d'armes, avec le pot en tête & la jaque de maille qui pend par derriere depuis le pot jusques sur l'épaule.

Il y a une si grande quantité de femmes publiques, tant dans la ville, que dans les fauxbourgs, & dans la forteresse qui est comme une autre ville, qu'on fait conte qu'il y en a ordinairement plus de vingt mille écrites sur le livre du Derroga, sans quoy il n'est pas permis à aucune femme de faire ce mêtier-là. Elles ne payent point de tribut au Roy, mais seulement elles sont obligées tous les vendredis de venir un certain nombre avec leur Intendante & leur musique se presenter dans la place devant le balcon. Si le Roy s'y trouve elles dansent en sa presence, & s'il n'y est pas, un Eunuque vient leur faire signe de la main qu'elles peuvent se retirer. Le soir à la fraîcheur on les voit devant les portes de leurs maisons qui sont pour la plus grande partie de petites hutes, & quand la nuit vient elles mettent à la porte pour signal une chandelle ou une lampe allumée. C'est aussi alors qu'on ouvre toutes les boutiques où l'on vend le *Tari*, qui est une boisson faite d'un arbre, & qui est aussi douce que nos vins nouveaux. On l'apporte de cinq ou six cosses dans des outres sur des chevaux qui en portent un de chaque costé & vont le grand trot, & il en entre tous les jours dans la ville environ cinq ou six cens. Le Roy tire de l'impost qu'il met sur ce Tari un revenu tres-considerable, & c'est principalement à cét égard qu'on souffre tant ces femmes publiques, vû qu'à leur occasion il se consume beaucoup de Tari, ceux qui le vendent tenans pour cét effet leurs boutiques dans leur voisinage.

Ces sortes de femmes ont tant de souplesse & sont si adroites que lorsque le Roy qui regne presente-

ment

ment voulut aller voir Maslipatan, neuf d'entre elles representerent admirablement bien la figure d'un Elefant, quatre faisant les quatre pates, quatre autres le corps, & une la trompe, & le Roy monté dessus dans une maniere de trône fit de la sorte son entrée dans la ville.

Tout le peuple de Golconda tant hommes que femmes est bien proportionné & de belle taille, assez blanc de visage, & il n'y a que les paysans qui sont un peu bazanez.

Le Roy de Golconda qui regne aujourd'huy s'appelle *Abdoul Coutou-Cha*, & j'apprendray en peu de mots au lecteur d'où il tire son origine. Sous le regne d'Akbar Roy des Indes pere de Gehan-guir, les Mogols n'étendoient leur domination du costé du Midy que jusques à Narbeder, & la riviere qui y passe & qui venant du Sud va se jetter dans le Gange, separoit leurs terres de celles du Raja de Narsingue qui alloient jusqu'au Cap de Comorin, les autres Rajas estant comme ses sujets & tenant de luy toute leur puissance. C'est ce Raja & ses Predecesseurs qui ont toûjours eu la guerre contre ceux qui ont succedé à Temur-leng dans les Indes, & ils estoient si puissans que le dernier Raja qui estoit en guerre avec Akbar avoit sur pied quatre armées commandées par autant de Generaux. Le plus considerable des quatre avoit son quartier dans les terres qui composent aujourd'huy le Royaume de Golconda; le second tenoit la sienne dans les terres de Visapour; le troisiéme dans la Province de Dultabat, & le quatriéme dans les terres de Brampour. Le Raja de Narsingue venant à mourir sans enfans, ces quatre Generaux se cantonnerent chacun dans les pays qu'il occupoit avec son armée, & se firent reconnoître Roy, l'un de Golconda, l'autre de Visapour, l'autre de Brampour, & l'autre de Dultabat. Quoy que le Raja fut idolâtre, neantmoins ses quatre Generaux estoient tous Mahometans; & celuy de Golconda estoit de la secte de Haly descendu d'une ancienne famille de Turcomans qui habitent

lisent le païs de Hamadan en Perse. C'estoit comme j'ay dit, le plus considerable de tous, & peu de jours aprés la mort du Raja de Narsingue ils remporterent une fameuse victoire sur le Mogol, aprés laquelle rien ne les put empescher de se rendre souverains. Mais depuis ce temps-la Gehanguir fils d'Akbar conquit les terres du nouveau Roy de Brampour, Cha-gehan fils de Gehan-guir celles du Roy de Dultabat, & Aureng-zeb fils de Cha-gehan une partie des Estats de celui de Visapour. Pour ce qui est du Roy de Golconda, ny Gehan-guir ny Cha-gehan ne lui firent point la guerre, & ils le laisserent en repos à condition qu'il payeroit aux Mogols un tribut annuel de 200000. Pagodes. Ces Pagodes sont des especes d'or qui valent tantost plus & tantost moins depuis six francs jusqu'à sept francs & demi de nostre monnoye. Aujourd'huy le plus puissant des Rajas de cette grande presqu'isle au deçà du Gange, est le Raja de Velou qui étend sa domination jusqu'au Cap de Comorin, & qui a succedé à une partie des Estats du Raja de Narsingue; mais comme il n'y a point de commerce dans son Païs, ce Prince-là ne fait pas grand bruit, & les étrangers ne vont guere dans son païs.

Le Roy de Golconda qui regne presentement n'a point de fils, il n'a que trois filles & qui toutes trois sont mariées.

L'aînée a épousé un des parens du Grand Chek de la Mecque, & ce qui preceda ce mariage est assez singulier pour tenir lieu entre mes remarques. Ce Chek estant arrivé à Golconda en habit de Faquir se tint quelques mois à la porte du Palais, dédaignant de répondre à plusieurs gens de la Cour qui luy demandoient pourquoy il estoit venu. Enfin la chose estant rapportée au Roy, il envoya son premier Medecin qui parloit bon Arabe pour sçavoir du Chek ce qu'il souhaitoit & le sujet de son arrivée. Le Medecin & quelques Seigneurs de la Cour qui luy parlerent aussi; reconnurent d'abord que c'estoit un homme d'esprit & le mirerent

au

au Roy, qui fut fort satisfait de sa vuë & de ses premiers discours. Mais enfin le Chek luy ayant declaré qu'il estoit venu pour épouser la Princesse, cette proposition surprit fort le Roy, & fut receuë d'une partie de la Cour comme d'un homme qui n'estoit pas toûjours dans son bon sens. D'abord on se contenta d'en rire; mais comme on vit qu'il s'opiniâtroit dans sa demande, jusqu'à menacer le païs d'un grand malheur qui lui devoit arriver si on ne lui donnoit la Princesse en mariage, il fut mis en prison où il demeura long-temps. Le Roy jugeant enfin qu'il estoit plus à propos de le renvoyer son païs il le fit embarquer à Maslipatan sur un des vaisseaux qui portent des marchandises & des Pelerins à Mocca, d'où l'on va ensuite par terre à la Mecque. Environ deux ans aprés le même Chek revint à Golconda, & fit si bien cette fois qu'il épousa la Princesse & aquit un tres-grand credit dans le Royaume, qu'il gouverne aujourd'huy & où il est tout-puissant. Ce fut lui qui empescha que le Roy ne rendit la forteresse de Golconda où il s'estoit retiré, lorsqu'Aureng-zeb & son fils entrerent dans Bagnagar comme je diray bien-tost, & il se jetta sur lui en le menaçant de le tuër, s'il ne prenoit resolution de tenir bon sans plus penser à donner les clefs à l'ennemy. Cette action hardie fut cause que le Roy l'en aima depuis davantage, & qu'il se servit de son conseil dans toutes les affaires importantes, & ainsi non seulement comme gendre du Roy, mais comme grand Ministre d'Estat il est presentement le premier de la Cour de Golconda. C'est lui qui a causé que la grande Pagode de Bagnagar est demeurée imparfaite, ayant menacé tout le Royaume d'une grande calamité si l'on s'opiniâtroit de l'achever. Ce Prince aime passionément tous ceux qui font profession des Mathematiques & les entend assez bien; c'est pourquoy bien que Mahometan il favorise tous les Chrétiens qui sont versez dans cette science; comme il l'a particulierement témoigné au R. Pere Ephraïm Capucin passant par Golconda pour aller au Pegu où il estoit envoyé par ses Superieurs. Il fit tout ce

qu'il put pour l'obliger de s'arrêter en ce païs-là, & s'offrit de lui faire bâtir à ses frais une maison & une Eglise, lui representant qu'il ne manqueroit pas d'ocupation ni de paroissiens, & qu'il y avoit là quelques Chrétiens Portugais, & beaucoup d'Armeniens qui y viennent tous les ans pour le negoce. Mais le Pere Ephraïm qui avoit ordre de passer outre & de se rendre au Pegu ne peut accepter son offre, & venant prendre congé du Chek il lui fit a porter le Calaat le plus honorablement qu'on le puisse presenter, puisque tout l'assortement y estoit, la toque la cabaye ou grande veste, l'arcalou ou jupon, deux caleçons, deux chemises & deux ceintures, avec une écharpe que l'on met autour du cou & sur la teste contre l'ardeur du soleil. Le R. Pere surpris de ce present, & faisant connoître au Chek qu'il ne le pouvoit porter, le Chek voulut neanmoins qu'il le prit, & lui dit qu'il en pourroit regaler un de ses amis. Deux mois aprés je receus ce present-là de la part du Pere Ephraïm comme j'estois à Surate, & je l'en remerciay a nôtre premiere entrevûë.

Le Chek voyant donc qu'il ne pouvoient tenir le Pere, & ne voulant pas souffrir qu'il fit à pied comme il s'y disposoit, le chemin de Golconda à Maslipatan, l'obligea de prendre un bœuf qu'il lui donna avec deux valets pour le conduire, & n'ayant pû l'obliger de même à prendre aussi de lui trente Pagodes, il ordonna aux deux valets que dés qu'ils seroient arrivez à Maslipatan ils laissassent au Pere Capucin & le bœuf & les Pagodes; ce qu'ils ne manquerent pas de faire de point en point, autrement à leur retour à Golconda il valloit de leur vie. J'acheveray l'histoire du Pere Ephraïm qui eut depuis beaucoup de traverses, quand je feray la description de Goa qui est la principale place que les Portugais ont dans les Indes.

La seconde fille du Roy de Golconda fut donnée à Sultan Mahamud fils aîné d'Aureng-zeb, & voicy quelle fut la cause de ce mariage. Mir-Gimola Generalissime

des armées du Roy de Golconda, qui en avoit receu de tres-grand services pour l'affermissement de son trône, allant du costé de Bengala pour mettre quelques Rajas à la raison, laissa au Roy selon la coûtume pour marque de sa fidelité sa femme & ses enfans en ostage. Il avoit plusieurs filles, mais il n'avoit qu'un fils qui avoit grand train & faisoit bruit à la Cour. Le credit & les richesses que Mirgimola s'estoit aquises lui firent des ennemis; qui jaloux d'une si grande fortune tâcherent en son absence de la détruire, & le mettre mal dans l'esprit du Roy. Ils lui firent connoître que la puissance de Mirgimola luy devoit estre suspecte, que toutes ses démarches tendoient à le detrôner & à assurer le Royaume de Golconda à son fils, qu'il ne devoit pas attendre que le mal fut sans remede, & que pour se defaire d'un ennemi d'autant plus redoutable qu'il se tenoit plus couvert, le plus court chemin estoit de l'empoisonner. Le Roy s'estant laissé aisément persuader leur donna à eux-mêmes la commission d'executer l'entreprise; mais ayant mal pris leurs mesures trois ou quatre fois de suite sans pouvoir venir à bout de leur dessein, le fils de Mirgimola en eut enfin le vent, & en donna incontinent avis à son pere. On n'a pas bien sçu precisement quel ordre il receut de son pere; mais dés qu'il eut eu sa réponse il fut trouver le Roy à qui il parla avec hardiesse, lui reprochant les services que son pere lui avoit rendus, & que sans lui il ne seroit pas parvenu au trône, ce qui estoit veritable, & c'est une intrigue de Cour qui seroit trop longue à raconter. Ce jeune Seigneur qui estoit un peu emporté de son naturel tint des discours si paquans au Roy, que sa Majesté offensée de son insolence se leva en colere, & que les Grands de la Cour qui se trouverent presens se jetterent sur luy, & le traiterent avec outrage. En même temps par l'ordre du Roy il fut arresté & mis en prison avec sa mere & ses sœurs, & cette affaire qui fit grand bruit à la Cour irrita de sorte Mirgimola qui en sceut bien-tost la nouvelle, qu'ayant de forces en main, &

estant aimé des soldats, il resolut sur le champ de se servir de ces avantages pour tirer vengeance de cette injuste. Il estoit alors comme j'ay dit vers le Bengala, pour ranger à leur devoir quelques Rajas qui ont leurs terres le long du Gange, & Sultan Sujah le second des fils de Cha-gehan qui estoit alors Gouverneur de Bengala, fut celui à qui il jugea à propos de s'adresser comme au Prince le plus proche, avec lequel il pouvoit joindre ses forces contre le Roy de Golconda, qu'il ne consideroit plus comme son maître, mais comme le plus grand de ses ennemis. Il écrivit donc à ce Prince que s'il vouloit le venir joindre, il lui donneroit le moyen de s'emparer de tout le Royaume de Golconda, & qu'il ne devoit pas negliger une si belle occasion d'accroître l'Empire des Mogols, dont la succession le regardoit aussi bien que les autres Princes ses freres. Mais il ne reçut pas une réponse favorable de Sultan Sujah, qui luy fit connoître qu'il ne se fioit pas à la parole d'un homme, qui estant capable de trahir son Roy pourroit bien ensuite trahir un Prince étranger qu'il auroit attiré dans ses interests pour sa vengeance, & qu'ainsi il ne devoit pas s'attendre à lui. Sur ce refus de Sultan Sujah, Mirgimola écrivit à Aureng-zeb qui estoit alors dans son gouvernement de Brampour, & qui n'estant pas si delicat que son frere accepta la proposition qui lui fut faite. Tandis que Mirgimola faisoit avancer ces troupes vers Bagnagar, Aureng-zeb marchoit avec les siennes à grandes journées vers le Decan, & les deux armées s'estant jointes elles furent aux portes de Bagnagar avant que le Roy eût pû mettre aucun ordre à ses affaires. Il n'eut que le temps de se retirer dans sa forteresse de Golconda, où Aureng-zeb aprés voir pillé la ville de Bagnager & enlevé ce qu'il y avoit de plus riche dans le Palais, vint incontinent mettre le siege. Le Roy se voyant si fort pressé crut qu'il falloit ceder au temps, & pour tâcher de detourner cét orage qui le menaçoit de son entiere ruïne, il renvoya honorablement à Mirgimola & sa femme & ses enfans. Il y a de

la vertu & de la generosité aux Indes comme il y en a dans l'Europe, & j'en donneray un illustre exemple en la personne du Roy de Golconda. Quelques jours aprés que les ennemis eurent assiegé la forteresse, un Canonier appercevant Aureng-zeb sur son Elefant qui visitoit les dehors, & le Roy estant alors sur le bastion, il luy dit que si sa Majesté vouloit il se faisoit fort d'emporter ce Prince d'un coup de canon, & en même temps il se disposoit à y mettre le feu. Mais le Roy le retenant par le bras lui dit qu'il s'en gardât bien, & qu'il falloit mieux ménager la vie des Princes. Le Canonier qui estoit habile obeït au Roy, & au lieu de tirer sur Aureng-zeb il emporta d'un coup de canon le General de son armée qui estoit plus avancé, ce qui empescha l'assaut qu'il vouloit donner, tout le camp estant allarmé de cette mort. Abdul-Jaber-Beg General de l'armée du Roy de Golconda qui estoit prés de là avec un camp volant de quattre mille chevaux, ayant apris que les ennemis estoient un peu en desordre par la perte qu'ils venoient de faire de leur General, se servit bien à propos d'une conjoncture si favorable, & donnant sur eux teste baissée il acheva de les épouvanter, & les mettant en déroute les poursuivit vigoureusement quatre ou cinq lieuës jusques à la nuit. Peu de jours avant la mort de ce General, le Roy de Golconda qui avoit esté surpris se voyant pressé & les vivres manquans dans la forteresse il fut sur le point de donner les clefs; mais comme j'ay dit plus haut, Mirza-Mahamed son gendre les luy arracha des mains & le menaça de le tuër s'il persistoit davantage dans une pareille resolution; ce qui fut cause que le Roy qui ne l'aimoit guere auparavant, eut depuis pour lui une grande affection dont il luy donna tous les jours des marques.

Aureng-zeb ayant donc esté obligé de lever le siege demeura quelques jours à rallier ses troupes, & il lui en vint de fraîches avec lesquelles il fut remettre le siege devant Golconda. La forteresse fut encore vigoureusement attaquée, aussi vigoureusement defenduë; mais

Mir-

Mirgimola qui avoit encore quelque reste d'inclination pour le Roy, & qui en avoit comme quelques-uns le disent de tres-grands sujets, surquoy l'on ne s'expliquoit pas ouvertement, ne voulut pas permettre qu'Aureng-zeb en vint aux extremitez, & par son adresse il se fit une suspension d'armes pour quelques semaines.

Cha-gehan pere d'Aureng-zeb avoit autrefois receu de tres bons offices du Roy de Golconda, auprés duquel il s'étoit retiré lorsqu'il eut perdu la bataille avec son frere aîné contre le Roy Gehanguir leur pere à qui ils faisoient la guerre. Gehanguir ayant eu cet aîné en son pouvoir lui fit crever les yeux; mais Cha-gehan son cadet plus avisé prit la fuite, & le Roy de Golconda l'ayant favorablement receu ils lierent ensemble une étroite amitié, Cha-gehan jurant à son hôte qu'il ne lui feroit jamais la guerre pour quelque occasion que ce fut. Mirgimola qui sçavoit qu'il ne seroit pas mal-aisé de porter a un accommodement deux Roys qui estoient amis, pour peu qu'Aureng-zeb relâchat de son costé, & qui vouloit même que ce Prince y trouvât aussi son compte inspira sous main à l'un & à l'autre les choses qu'il projettoit pour faire une bonne paix. Il fit en sorte que le Roy de Golconda écrivit le premier à Cha-gehan en des termes fort civils, par lesquels il le prioit de vouloir estre arbitre entre lui & Aureng-zeb, lui abandonnant entierement ses interests, & promettant de signer le traité de quelque maniere qu'il lui plut de le coucher. Par la même adresse de Mirgimola Cha-gehan de son costé fut conseillé pour réponse à la lettre du Roy de Golconda, de lui proposer le mariage de sa seconde fille avec Sultan Mahamud fils d'Aureng-zeb, à condition qu'aprés la mort du Roy pere de la Princesse, son gendre heriteroit du Royaume de Golconda. Cette proposition ayant esté acceptée & les articles signez des deux Roys, la paix & mariage se firent en même temps avec beaucoup de magnificence. Pour ce qui est de Mirgimola il quitta

le service du Roy de Golconda, & s'en alla à Brampour avec Aureng-zeb. Bien-tost aprés Cha-gehan le fit son premier Ministre d'Estat & Generalissime de ses armées & ce fut lui qui aida puissamment Aureng-zeb à m... sur le trône par la defaite de Sultan Sujah. Au reste Mirgimola estoit un homme de grand esprit, & qui entendoit également bien la guerre & les affaires d'Estat. J'ay eu occasion de luy parler plusieurs fois, & j'ay admiré la justesse & la promptitude avec laquelle il répondoit aux requestes qu'on luy presentoit, donnant les ordres par tout, & signant plusieurs dépesches comme s'il n'eut eu qu'une seule affaire à expedier.

La troisiéme Princesse de Golconda fut promise à Sultan Sejed autre Chek de la Mecque, & la chose étoit venuë si avant que le jour estoit pris pour le mariage. Mais Abdoul-Jaber-Beg General d'armée fut trouver le Roy de Golconda avec six autres Seigneurs pour le détourner de ce dessein, & ils firent en sorte que le mariage fut rompu, & que la Princesse fut donnée à Mirza-Abdul-Cosing cousin du Roy, duquel mariage il y a deux fils, ce qui a entierement détruit les pretentions du fils d'Aureng-zeb, que le pere tient maintenant en prison dans la forteresse de Govaleor pour avoir trahi son parti en faveur de Sultan Sujah son oncle. Cette Princesse auroit esté donnée d'abord & sans nulle difficulté à Mirza-Abdul-Cosing s'il n'eut esté débauché, le Roy n'ayant alors aucune amitié pour lui & n'en faisant point d'estime; mais depuis le mariage il s'est corrigé de ses defauts.

Maintenant le Roy de Golconda ne craint pas tant les Mogols, parce qu'à leur exemple l'argent ne sort point de son païs, & qu'il en a beaucoup amassé pour faire la geurre. D'ailleurs il est fort attaché à la secte de Hali, jusqu'à ne vouloir point porter de toque comme les autres Mahometans, parce que l'on dit que Hali n'en portoit point, mais une autre sorte de coifure; & c'est ce qui fait que les Persans qui se rendent aux Indes en grand

nombre pour chercher fortune, vont bien plûtost vers le Roy de Golconda que vers le Mogol. Il en est de méme du Roy de Visapour, que la Reine sœur du Roy de Golconda a eu soin d'élever dans la méme secte de Hali, ce qui attire aussi beaucoup de Persans à son service.

CHAPITRE XI.

Route de Golconda à Maslipatan. *

DE Golconda à Maslipatan on conte cent cosses en prenant le droit chemin; mais quand on veut passer par la mine des diamans que l'on appelle *Coulour* en Persien, & en langue Indienne *Gani*, il y a cent douze cosses, & c'est la route que j'ay tenuë ordinairement.

De *Golconda* à *Tenara*, cosses 4

Tenara est un beau lieu où l'on voit quatre fort belles maisons accompagnées chacune d'un grand jardin. L'une des quatre qui est à gauche le long du grand chemin, est incomparablement plus belle que les trois autres. Le tout est bâti de pierre de taille & à double étage, où il y a de grandes galeries, de belles sales, & de belles chambres. Devant la face du logis il y a une grande place quarrée à peu prés comme la place Royale de Paris. A chacune des trois autres faces on voit un grand portail, & de costé & d'autre une belle plate-forme relevée de terre d'environ 4 ou 5 pieds & tres-bien voutée, & c'est où les voyageurs de qualité ont accoûtumé de prendre leur logement. Au dessus de chaque portail il y a une grande balustrade, & une petite chambre qui est pour les Dames. Quand les gens de quelque consideration ne veulent pas estre dans les logis, ils peuvent faire dresser leurs tentes dans les jardins; & il faut remarquer que l'on ne peut loger que dans trois de ces maisons; car pour celle qui est la plus belle & la plus grande elle n'est que pour la Reine. Quand elle n'y est pas, on peut

* Masulipatan.

peut la voir & s'y aller promener ; car le jardin est tres-beau & il y a quantité de belles eaux. Tout le tour de la place est disposé de cette maniere; Ce sont de petites chambres destinées pour les pauvres voyageurs, & les jours vers le soir on leur fait l'aumône de pain, de ris ou de legumes que l'on leur cuire; & pour les Idolâtres qui ne mangent rien de ce que d'autres gens ont apresté, on leur donne de la farine pour faire du pain & un peu de beurre; car dés que leur pain est cuit en maniere de galere, ils le frotent de costé & d'autre de beurre fondu.

De *Tenara à Jatenagar*, cosses	12
De *Jatenagar à Patengy*, cosses	12
De *Patengy à Pengeul*, cosses	14
De *Pengeul à Nagelpar*, cosses	12
De *Nagelpar à Lakabaron*, cosses	11
De *Lakabaron à Colour ou Gani* dont je parleray au discours des mines, cosses	11

La plus grande partie du chemin de Lakabaron à Coulour, particulierement en approchans de Coulour, est toute de roches, & en deux ou trois endroits je fus obligé de faire démonter mon carosse, ce qui se fait promptement. Lorsqu'il se rencontre un peu de bonne terre entre ces roches, on y voit des arbres de casse qui est la meilleure & la plus laxative de toutes les Indes, ce que je connus assez par l'effet qu'elle produisit sur mes valets qui en mangeoient en marchant.

Il passe un grande riviere le long du bourg de Coulour, laquelle se rend dans le Golfe de Bengale proche de Maslipatan.

De *Coulour* ou *Gani à Kab-Kaly*, cosses	12
De *Kab-Kaly à Bezoüar*, cosses	6

Proche de Bezoüar on repasse la riviere de Coulour.

De *Bezoüar à Vouchir*, cosses	3
De *Vouchir à Nilimor*, cosses	

Entre Vouchir & Nilimor environ à la moitié du chemin on passe une grande riviere sur un radeau, n'y ayant point de bateau en ce lieu-là.

De *Nilimor* à *Milmol*, cosses 6
De *Milmol* à *Masulipatan*, cosses 4

Masulipatan est une grande villace, dont les maisons [illegible] que de bois [illegible] écartées les unes des autres. Le lieu qui est sur le bord de la mer n'est renommé qu'à cause de la plage qui est la meilleure du Golfe de Bengala, & que ce n'est que de là d'où il part des vaisseaux pour le Pegu, pour Siam, pour Arachan, pour Bengala, pour la Cochinchine, pour la Mecque & pour Ormus; comme aussi pour les Isles de Madagascar, de Sumatra & des Manilles.

Il faut remarquer que de Golconda à Masulipatan il ne va point de charettes, les chemins estant trop entrecoupez de hautes montagnes, d'étangs & de ruisseaux, & s'y trouvant plusieurs passages étroits & difficiles. C'est avec bien de la peine que l'on y mene un petit carosse, ce que j'ay fait jusqu'aux mines de diamans, & je fus obligé de faire démonter plusieurs fois le mien pour passer de mauvais pas. Il en est de même depuis Golconda jusqu'au Cap de Comorin, il ne se parle point de charettes dans toutes ces terres & on n'y voit que des bœufs & des chevaux de voiture, tant pour les hommes, que pour le transport des denrées & des marchandises. Mais au défaut de carosses on a la commodité des Pallekis beaucoup plus grande qu'au reste des Indes; car on y est porté bien plus doucement & bien plus vite & à bien meilleur marché.

CHAPITRE XII.

Route de Surate à Goa, & de Goa à Golconda par Visapour.

ON peut aller de Surate à Goa en partie par terre & en partie par mer; mais le chemin estant tres-mauvais par terre, particulierement depuis Daman jusqu'à Raiapour, la pluspart de voyageurs font le chemin par mer, & prenant un Almadier qui est une barque à rame, ils

ils vont terre à terre jusques à Goa; bien que d'ailleurs les Malavares qui sont les Corsaires des Indes soient fort à craindre le long de ces costes, comme je diray bien-tost.

Le chemin de Surate à Goa ne se compte plus par cosses, mais par Gos qui sont environ quatre de nos lieuës communes.

De *Surate* à *Daman*, gos.	7
De *Daman* à *Baßaïn*, gos	10
De *Bassaïn* à *Chaoul*, gos	9
De *Chaoul* à *Daboul*, gos	12
De *Daboul* à *Rejapour*, gos	10
De *Rejapour* à *Mingrela*, gos	9
De *Mingrela* à *Goa*, gos	4
Ce sont en tout de Surate à Goa, gos	61

Le grand danger qu'il y à courir le long de ces costes est comme j'ay dit de tomber entre les mains des Malavares, qui sont grands Mahometans & tout à fait cruels envers les Chrétiens. J'ay vû un Pere Carme Dechaussé qui avoit esté pris par ces Corsaires. Pour avoir promtement sa rançon ils lui donnerent tant la torture que son bras droit estoit de la moitié plus court que l'autre, & il en estoit de même d'une jambe. Les Capitaines ne donnent que la valeur de deux écus à chaque soldat pour les six mois qu'ils sont d'ordinaire en mer, ne leur font point de part des prises, mais ils ont de droit les habits & les vivres de ceux qu'ils ont pris. Il est vray qu'alors les soldats peuvent s'en retourner, & si les Capitaines veulent qu'ils demeurent il faut qu'ils leur donnent une autre paye. Ils ne se hazardent guere d'aller plus avant en mer que de 20 ou 25 lieuës, & quand les Portugais peuvent prendre de ces Corsaires, ils les pendent d'abord ou les jettent dans la mer. Ces Malavares sont dans leurs barques jusqu'à 200 & quelquefois 250 hommes, & vont par escadres de dix & de quinze barques attaquer un grand vaisseau, & ne craignent point le canon. Ils viennent aussi-tost à l'abord & jettent quantité de pots de feu sur le tillac, qui feroient

...n du mal si on n'avoit soin d'y apporter du remede. Car comme on sçait la coûtume de ces Corsaires ; dés qu'on les voit venir on bouche promptement tous les ... tillac & on le remplit tout d'eau, afin que ces pots qui sont pleins de feu d'artifice ne puissent avoir d'effet.

Un Capitaine Anglois nommé Mester Clerc, venant de Bantam à Surate, trouva à la hauteur de Cochin une escadre de Malvares de vingt-cinq ou trente barques qui vinrent à bord & l'attaquerent vigoureusement. Voyant qu'il ne pouvoit pas ... cette premiere furie ; il fit mettre le feu à quelques barils de poudre qu'il avoit eu le temps de preparer, & le tillac sautant il sauta aussi en mer un grand nombre de ces Corsaires qui estoient dessus. Nonobstant cela les autres ne perdirent point courage, & ne laisserent pas de venir à bord. Le Capitaine Anglois voyant qu'il n'y avoit point de remede ; fit mettre tous ses gens dans les deux chaloupes, & demeurant seul dans sa chambre où les Corsaires n'avoient pû encore entrer, il mit le feu à l'amorce qu'il avoit preparée, & qui alloit au lieu où estoit la poudre en tres-grande quantité. En même temps il se jetta en mer où ses ... le prirent ; & le vaisseau estant en feu tous les Malavares qui se trouverent dedans sauterent en mer. Mais cela n'empescha pas que les deux chaloupes où il y avoit environ quarante Anglois, ne fussent prises par les autres Malavares qui estoient en mer ; & je déjeunois à Surate avec le President des Anglois nommé Fremelin, quand il receut une lettre du Capitaine Clerc qui luy mandoit qu'il estoit esclave auprés de Samorin, qui est le plus considerable Roy de toute la coste des Malavares. Ce Prince n'avoit pas voulu les laisser entre les mains de ces canailles, parce qu'ils auroient esté en danger de leurs vies, à cause de plus de douze cens femmes vefves dont les maris estoient demeurez aux deux fois que le vaisseau fut en feu. Il trouva le moyen de les appaiser en leur promettant à chacune deux piastres pour la mort de leurs maris, ce qui alloit au delà de

deux

deux mille quatre cens écus, outre quatre mille qu'il falloit encore pour la rançon du Capitaine & des autres Anglois. Le President fit incontinent tenir l'argent, & je les vis revenir, les uns en santé, & les autres malades de fiévres. Les Malvares sont des peuples si superstitieux, qu'ils ne touchent jamais rien de sale, & d'immonde de la main droite, ce qu'ils reservent pour la gauche, dont ils laissent croître les ongles qui leur servent de peigne, parce qu'ils ont une longue chevelure comme les femmes, laquelle ils entortillent autour de la teste avec un petit linge à trois pointes lié par-dessus.

Puisque j'ay parlé de Daman, je diray en peu de mots comme cette ville fut assiegée par Aureng-zeb qui regne presentement. Plusieurs sont de ce sentiment que les Elefans font un grand effet en guerre ; ce qui est bien veritable, mais non pas toûjours comme l'on se l'imagine ; car il arrive souvent qu'au lieu de faire du ravage dans l'armée ennemie, ils se tournent contre ceux là même qui les menent & qui en attendoient tout un autre effet, comme Aureng-zeb l'éprouva au siege de cette ville. Il y avoit vingt jours qu'il estoit devant Daman, & il se disposa enfin à donner l'assaut un jour de dimanche, croyant qu'à l'imitation des Juifs les Chrétiens ne se defendroient point le jour de leur Sabbat. Celuy qui commandoit dans Daman estoit un vieux soldat, qui avoit servi en France avec trois de ses fils qui estoient alors auprés de luy. Il y avoit dans la place huit cens tant Gentilshommes qu'autres braves, qui estoient venus de plusieurs lieux pour donner dans ce siege des marques de leur valeur. Car bien que l'armée du Mogol fut de plus de quarante mille hommes, ce Prince ne pouvoit empescher qu'il n'entrât par mer du secours dans Daman, parce qu'il n'a point de vaisseaux, & qu'il ne pouvoit attaquer la place que par terre. Le dimanche qu'il devoit donner l'assaut, le Gouverneur de Daman selon qu'il avoit esté arresté au conseil de guerre, fit dire la messe aussi-tost aprés la minuit, & en

... fit faire une sortie de toute la Cavalerie & d'une partie de l'Infanterie, qui furent d'abord donner du costé où il y avoit deux cens Elefans. Ils jetterent quantité ... d'artifices, ce qui les épouvanta si fort dans l'obscurité de la nuit, que sans sçavoir où ils alloient & leurs maîtres n'en pouvant venir à bout, ils se tournerent contre les assiegeans avec une telle furie, qu'en deux ou trois heures la moitié de l'armée d'Aureng-zeb fut mise en pieces, & dans trois jours le siege fut levé, ce Prince depuis ce temps-là n'ayant plus voulu se joüer avec les Chrétiens.

J'ay fait deux voyages à Goa, le premier sur la fin de l'année 1641. le second au commencement de l'année 1648. La premiere fois je ne m'y arrestay que sept jours, & je retournay à Surate par terre. De Goa je passay à Bicholly qui est en terre-ferme, & de là je fus à Visapour, puis à Golconda, à Aureng-abat & à Surate. J'aurois pû aller à Surate sans passer à Golconda, mais je fus obligé d'y aller pour mes affaires.

De Goa à *Visapour*, cosses		85
Qu'on fait d'ordinaire en huit jours de marche.		
De *Visapour* à *Golconda*, cosses		100
Que je fis en neuf jours.		

De *Golconda* à *Aureng-abat* les journées ne sont pas si bien reglées ; car quelquefois on y en met seize, & quelquefois vingt, & jusques à vingt-cinq.

d'*Aureng-abat* à Surate on fait le chemin, tantost en douze jours, & tantost aussi il ne se peut faire qu'en quinze ou seize.

Visapour est une grande villace qui n'a rien de remarquable ni pour les édifices publics, ni pour le negoce. Le Palais du Roy est assez vaste, mais mal bâti, & ce qui en rend l'approche difficile, est que dans les fossez qui l'entourent & qui sont pleins d'eau il y a quantité de Crocodiles. Les Roys de Visapour a trois bons ports dans ses terres qui sont Rejapour, Daboul, & Crapaten. Ce dernier est le meilleur de tous, & la mer bat au pied de la montagne, où proche de terre il y a jusques à quatorze & quin-

à quinze brasses d'eau. Au dessus de la montagne à un fort avec une source d'eau, & quoy qu'on ne commande cette place, & que de sa nature elle soit comme imprenable, depuis que le Roy a fait la paix avec les Portugais il la laisse à l'abandon. Crapaten n'est qu'à cinq journées de Goa du costé du Nord, & Rabaqué où le Roy de Visapour fait vendre son poivre est éloigné de Crapaten d'autant de chemin du costé du Levant. Le Roy de Visapour de méme que le Roy de Golconda a esté tributaire du Grand Mogol, mais presentement il ne l'est plus.

Ce Royaüme a esté quelque temps en trouble par la revolte du Naïr Seva-gi, qui estoit auprés du Roy de Visapour ce que nous appellons en France Capitaine aux Gardes. Il avoit fait quelque mauvaise action, pour laquelle le Roy le fit arrester & mettre en prison, où il demeura long-temps & où il mourut. Le jeune Seva-gi son fils en conceut depuis une si forte haine contre le Roy qu'il se fit Chef de Bandis, & comme il estoit accort & liberal il eut autant de gens qu'il voulut, tant de Cavalerie, que d'Infanterie, & il fit en peu de temps un corps d'armée, les soldats sur la reputation de sa liberalité le venant trouver de tous costez. Il estoit en estat de faire quelque entreprise quand le Roy de Visapour vint à mourir sans enfans, & ce fut alors que sans grand obstacle il se rendit maître d'une partie de la coste de Malavar, s'emparant de Rejapour, de Rasigar, de Crapaten, de Daboul & d'autres lieux. On tient qu'en faisant démolir les fortifications de Rasigar il y trouva des tresors immenses, & que c'est dequoy il entretenoit ses troupes, dont il estoit bien servi, parce qu'elles estoient toûjours tres-bien payées. Quelques années avant la mort du Roy la Reine voyant qu'elle n'avoit point d'enfans adopta un petit garçon, à qui elle donna toutes ses affections, & qu'elle fit élever, comme j'ay dit plus haut, avec de grands soins dans la doctrine de la secte de Hali. Le Roy estant decedé elle fit declarer Roy ce fils adoptif, & Seva-gi se voyant alors des forces en main continua la guerre

& troubla durant quelque temps la regence de cette [illegible] Mais enfin il lui fit le premier des propositions de paix, & le traité fut conclu à cette condition qu'il garderoit le païs qu'il avoit pris comme vassal du Roy qui en tireroit la moitié des revenus, & le jeune Roy ayant esté bien établi dans le trône par cette paix, la Reine [illegible] entreprit le pelerinage de la Mecque, & j'estois à Ispahan lorsqu'elle y passa à son retour. Revenons au voyage de Goa.

Quand je partis de Surate pour mon second voyage de Goa, je m'embarquay sur un vaisseau Hollandois appellé *Maestricht*, qui me porta jusqu'à Mingrela où j'arrivay l'onzieme de Janvier 1648.

Mingrela est un gros bourg à demi lieue de la mer dans les terres de Visapour. C'est une des bonnes plages de toutes les Indes, & c'est où les Hollandois venoient prendre des rafraîchissemens toutes les fois qu'ils venoient bloquer Goa, & où ils en prennent encore pour leur vaisseaux qui vont pour leur negoce en plusieurs endroits des Indes : car il y a à Mingrela de tres-bonne eau & de tres-bon ris. Ce bourg est aussi fort renommé à cause du *Cargamon*, que les Orientaux estiment la meilleure des épiceries, & qui ne se trouve point ailleurs [illegible] païs-là, ce qui rend cette marchandise fort rare & fort chere. Il s'y fait aussi de grosses toiles qui se consument dans le païs, comme aussi une sorte de gros treillis qu'ils appellent *Toti* qui ne sert que pour l'emballage des marchandises. Ainsi ce n'est pas tant pour le negoce, que pour les rafraîchissemens que l'on peut tirer de Mingrela, que la Compagnie Hollandoise y a un Comptoir. Car comme j'ay dit, non seulement tous les vaisseaux qui viennent de Batavie, du Japon, de Bengala, de [illegible] & d'autres lieux, & qui vont pour Surate, la Mer-rouge, Ormus, Balsara, &c. tant en allant qu'en revenant viennent moüiller à la rade de Mingrela [illegible] mais tandis que les Hollandois sont en guerre avec les Portugais, & qu'ils bouclent la barre de Goa, où il y a d'ordinaire alors huit ou dix vaisseaux, ils envoyent

voyent leurs petites barques à Mingrela pour prendre des vivres. Car ils tiennent l'embouchure de la riviere pendant huit mois de l'année, & il ne peut rien entrer par mer dans Goa durant ce temps là. Il faut remarquer à ce sujet que cette barre de Goa est bouchée une partie de l'année par les sables qu'y jettent les vents du Sud & de l'Oüest qui precedent les grandes pluyes, de sorte qu'il ne reste qu'un pied ou un pied & demi d'eau pour de fort petites barques. Mais quand les grandes pluyes viennent à tomber, les eaux qui grossissent à toute heure emmenent ces sables & ouvrent le passage aux grands vaisseaux.

CHAPITRE XIII.

Remarques sur l'estat present de la ville de Goa.

GOA est à 15. deg. 32. min. de latitude dans une Isle de six ou sept lieuës de tour sur la riviere de *Mandoua*, qui deux lieuës au dessous se dégorge dans la mer. l'Isle est abondante en bled & en ris & porte quantité de fruits, comme Mangues, Ananas, figues d'Adam & Cocos ; mais assurément une belle pomme de renete vaut mieux que tous ces fruits-là. Ceux qui ont bien vû l'Europe & l'Asie tombent d'accord avec moy que le port de Goa, celuy de Constantinople, & celuy de Toulon sont les trois plus beaux ports de nostre grand Continent. La ville est fort grandes & ses murailles sont de belle pierre. Les maisons pour la plus grande partie sont superbement bâties, & particulierement le Palais du Viceroy. Il y a quantité d'appartemens, & dans un parties des sales & des chambres qui sont fort grandes on voit plusieurs tableaux, qui representent chacun à part les vaisseaux qui viennent de Lisbone à Goa, & ceux qui partent de Goa pour Lisbone, avec le nom du vaisseau & celuy du Capitaine & la quantité de pieces d'artillerie dont il estoit monté. Si la ville n'estoit pas si pressée des montagnes qui l'environnent, elle seroit

[seroit] sans doute plus habitée & le sejour en seroit plus [sain]. Mais ces moûtagnes empeschent que les vents ne la rafraîchissent, ce qui y cause de grandes chaleurs. [La] vache & le pourceau sont les viandes ordinaires des habitans de Goa. Ils ont aussi des poules, mais peu de pigeons, & bien qu'ils soient proches de la mer, le poisson y est fort rare. Pour ce qui est des confitures, ils en ont de plusieurs sortes & en mangent beaucoup.

Avant que les Hollandois eussent abatu la puissance des Portugais dans les Indes, on ne voyoit à Goa que de la magnificence & de la richesse, mais depuis que ces derniers venus leur ont ôté le trafic de tous côtez, ils ont perdu leurs sources d'or & d'argent, & sont tout-à fait décheurs de leur premiere splendeur. A mon premier voyage à Goa je vis des gens qui avoient du bien & jusqu'à deux mille écus de revenu, qui à mon second voyage venoient le soir en cachete me demander l'aumône sans rien rabatre pour cela de leur orgueil, sur tout les femmes qui viennent en Pallekis & y demeurent à la porte du logis, tandis qu'un garçon qui les accompagne vous vient faire un compliment de leur part. On leur envoye [ce] qu'on veut, ou on le porte soy-méme [si l'on] a la curiosité de voir leur visage, ce qui arrive rarement, parce qu'elles se couvrent toute la teste d'un voile. d'Ailleurs quand on va en personne leur faire la charité à la porte, elles presentent d'ordinaire un billet de quelque Religieux qui les recommande, & qui fait mention du bien que la personne a eu & de la pauvreté où elle est tombée. Ainsi l'on entre le plus souvent en discours avec la belle, & par honneur on la prie d'entrer pour faire collation qui dure quelquefois jusqu'au lendemain. Si les Portugais ne se fussent point amusez à garder tant de forteresses en terre, & si dans le mépris qu'ils faisoient d'abord des Hollandois n'eussent pas negligé leurs affaires, ils ne seroient pas aujourd'huy reduits comme ils sont au petit pied.

Les Portugais qui vont aux Indes n'ont pas plûtost

passé le Cap de Bonne-Esperance, qu'ils sont tous Fidalgues ou Gentils hommes, & qu'ils ajoûtent le Dom au simple nom de Pedro ou de Jeronimo qu'ils portoient quand ils se sont embarquez; c'est pourquoy on les appelle vulgairement en derision *Fidalgues* du Cap de Bonne-Esperance. Comme ils changent de qualité ils changent aussi de naturel, & l'on peut dire que les Portugais Chrétiens des Indes sont les plus vindicatifs & les plus jaloux de leurs femmes de tous les peuples du monde. Aussi-tost qu'ils en ont quelque soupçon, ils s'en defont sans scrupule par le poison ou par le poignard. Quand ils ont un ennemi jamais ils ne luy pardonnent. s'Ils sont d'égale force & qu'ils n'osent pas venir aux mains, ils ont des esclaves noirs dressés que leurs maîtres leur commandent d'aller tuër quelqu'un, leur obeïssent aveuglement, & cela se fait d'ordinaire ou d'un coup de poignard, ou d'un coup de mousqueton, ou en assommant l'homme avec un grand bâton de la longueur d'une demi-pique qu'ils ont accoûtumé de porter. s'Il arrive qu'ils demeurent trop long-temps à trouver l'homme dont ils se veulent defaire, & qu'ils ne le puissent joindre ni aux champs ni à la ville, sans aucun respect des choses saintes ils vont le tuër jusques à l'autel, & j'en ay vû méme deux exemples, l'un à Daman, & l'autre à Goa. Trois ou quatre de ces esclaves noirs ayant apperçû quelques personnes dont ils vouloient avoir la vie qui entendoient la messe dans un Eglise, firent sur eux une decharge de mousquetons par les vitres, sans considerer s'ils n'en pouvoient pas tuër ou blesser d'autres qui n'avoient nulle part à la querelle. Il s'en fit autant à Goa, & il y eut sept hommes de tuez proche de l'autel, le Prêtre qui disoit la messe ayant esté fort blessé. La Justice ne prend point de connoissance de ces crimes, parce que d'ordinaire ce sont des premiers du païs qui en sont auteurs. Pour ce qui est des procez on n'en voit jamais la fin, ils passent par les mains des Canarins qui sont gens du païs qui font le mêtier de Sollicitcurs & de Procureurs, & il n'y a point au monde de gens plus rusez & plus subtils.

Pour

Pour revenir à l'ancienne puissance des Portugais dans ces Indes, il est constant que si les Hollandois n'y fussent jamais venus, on n'auroit pas trouvé aujourd'huy un morceau de fer dans la plus grande partie des logis des Portugais, tout auroit esté d'or ou d'argent; car il ne leur falloit que deux ou trois voyages au Japon, aux Philippines, aux Moluques, ou vers la Chine pour se faire riches, & gagner à leur retour cinq ou six pour un & même jusqu'à dix sur les grosses marchandises. Les simples soldats aussi bien que les Gouverneurs & les Capitaines amassoient de grands biens par le negoce. Il n'y a que le Vice-Roy qui ne negocie point, ou s'il le fait c'est sous le nom d'un autre & d'ailleurs il a assez de revenu sans cela. C'estoit cy-devant un des plus beaux postes du monde pour un Seigneur que d'estre Vice-Roy de Goa; il y a peu de Monarques qui puissent donner des Gouvernemens qui rapportent tant que ceux qui dépendent de ce Vice-Roy. Le premier de ces Gouvernemens est celuy de Mozambique, & est triennal. Dans ces trois années le Gouverneur emporte de profit quatre ou cinq cens mille écus; & quelquefois davantage, si pendant ce temps-là ils ne font point de pertes avec les Cafres. Ces Cafres sont des peuples noirs qui viennent de plusieurs endroits de l'Afrique prendre des toiles & de la quinquaille du Commandant qui demeure sur le Rio de Saine, & qui n'est que le Facteur du Gouverneur de Mozambique. Ces Cafres apportent de l'or pour les marchandises qu'ils enlevent; mais si l'un d'eux vient à mourir en allant ou en revenant, ce qu'on luy a confié est perdu sans resource. Le Gouverneur de Mozambique negocie aussi avec les Negres qui habitent le long de la coste de Melin, & ceux-là payent ordinairement les marchandises qu'ils prennent en dents d'elephant ou en ambre-gris. A mon dernier voyage des Indes le Gouverneur de Mozambique qui revint à Goa aprés avoir achevé les trois années de son Gouvernement, avoit seulement en ambre-gris une partie de deux cens mille écus ou environ, sans conter l'or &

le dents d'élefant qui montoient à une plus grande somme.

Le second Gouvernement estoit autrefois celuy de Malaca, à cause de la doüane qu'il falloit payer en ce lieu-là. Car c'est un détroit où tous les vaisseaux qui partoient de Goa pour le Japon, la Cochinchine, la Jave, le Macassar, les Philippines & autres lieux, devoient necessairement passer. Ils auroient bien pû prendre une autre route le long de la coste de l'Isle de Sumatra qui regarde le Couchant, & passer par le détroit de la Sonde, ou laisser l'Isle de Java au Nord; mais quand les vaisseaux estoient de retour à Goa il falloit montrer l'aquit de la doüane de Malaca, ce qui les obligeoit de tenir cette route.

Le troisiéme Gouvernement estoit celuy d'Ormus, à cause du grand negoce qui s'y faisoit, & de la doüane que devoient payer tous les vaisseaux qui entroient dans le Golfe Persique & qui en sortoient. Le Gouverneur d'Ormus tiroit aussi de grands droits de ceux qui alloient à l'Isle de Bahren à la pesche des perles, & s'ils ne prenoient passeport de luy il faisoit couler leurs vaisseaux à fond par ses galeasses. Les Persans ont à present cette doüane avec les anglois qui y ont leur part, comme je l'ay remarqué dans mes relations de la Perse: mais quoy qu'ils traitent les marchands assez rudement, il s'en faut beaucoup qu'ils ne tirent de cette doüane autant que faisoient les Portugais. Il en est de même des Hollandois à Malaca, & ils ont de la peine à en retirer dequoy payer la garnison qu'ils y tiennent.

Le quatriéme Gouvernement estoit celuy de Mascaté, qui estoit aussi de grand revenu. Car tous les vaisseaux qui viennent des Indes, du Golfe Persique, de la Mer rouge, & des costes de Melinde, doivent venir reconnoître la pointe de Mascaté, & le plus souvent y prendre de l'eau. s'il y avoit quelques vaisseaux qui n'y vinssent pas moüiller, le Gouverneur envoyoit prendre la doüane qui estoit de quatre pour

...., & si ... faisoit quelque resistance on couroit risque d'estre coulé a fond par les galeasses du Gouverneur.

Le cinquiéme Gouvernement estoit celuy de l'Isle de Ceylan, duquel dependoient toutes les places que les Portugais avoient, tant sur la coste de Malavar, qu'au Golfe de Bengala, & autres endroits des Indes; & le moindre de ces petits Gouvernemens a rendu par an dix mille écus.

Outre ces cinq grands Gouvernemens qui estoient à la disposition du Viceroy, il avoit encore à distribuer quantité d'Offices dans Goa & autre villes des Indes. Le jour qu'il fait son entrée dans Goa, son Capitaine des Gardes a prés de quatre mille écus de ... Les trois Charges d'Ingenieur Major, de Visiteur des Forteresses, & de grand-Maître de l'Artillerie rendoient par an vingt mille Pardos, & le Pardos vaut vingt-sept sols de nôtre monnoye. Ses Portugais estoient alors tous riches, la Noblesse par le moyen des Gouvernemens & autres charges, & les marchands par le negoce qu'ils faisoient, avant que les Anglois & les Hollandois leur vinssent couper chemin. Du temps qu'ils avoient Ormus ils ne laissoient ... par mer aucun marchand pour les Indes, ... faisoit qu'ils prissent par terre la route de Candahar. Quand les marchands Turcs, Persans, Arabes, Moscovites, Polonois & autres arrivoient au Bander-Abassi, ils ne faisoient qu'un corps, & l'on en députoit quatre des plus capables pour aller voir toutes les sortes de marchandises, & en sçavoir la qualité & le prix. Apres en avoir fait le rapport aux autres, on convenoit du prix & on enlevoit les marchandises, qui estoient distribuées à chaque nation à proportion de la quantité des marchands qui estoient venus de ces differens païs. C'est la coutume dans toute l'Asie qu'il ne se vend rien qu'un Courtier ne soit present, & chaque marchandise a le sien à part. Ce sont eux qui font ... l'argent à ceux qui ont vendu, & qui le reçoivent de ceux qui ont acheté; & il y a de certaines marchan-

diſes pour leſquelles il leur eſt dû un pour cent, d'où il
dont il leur revient un & demi juſqu'à deux.

Les Portugais faiſoient donc en ce temps-là de grands gains, & ne ſoufroient point de pertes par des banqueroutes. Pour ce qui eſt des Corſaires, le Vice-Roy y donnoit bon ordre ; car dés que les pluyes eſtoient paſſées, & que la ſaiſon eſtoit venuë pour s'embarquer, ſelon la quantité des vaiſſeaux qui alloient en marchandiſe, il leur faiſoit donner un nombre ſuffiſant de Galiotes pour les eſcorter juſques à vingt cinq ou trente lieuës en mer, les Malavares ne s'éloignant pas des coſtes au delà de quinze ou vingt. Les Capitaines de Galiotes & les ſoldats méme faiſoient auſſi quelque petit negoce dans le voyage, & comme ils ne payoient point de doüane ils pouvoient gagner quelque choſe pour s'entretenir honorablement durant les pluyes où il faut demeurer en garniſon. Il y avoit auſſi alors un bel ordre pour la milice afin que le ſoldat fût avancé ; car à tous ceux qui eſtoient venus de Portugal, aprés neuf années de ſervice on donnoit quelque charge ſur mer ou ſur terre, & s'ils n'en vouloient point prendre on leur permettoit de faire voyage pour marchand. S'il ſe rencontroit parmi ces gens-là quelque homme d'eſprit, il ne manquoit pas de faire fortune ayant tout le credit qu'il vouloit, & il trouvoit aſſez de gens qui eſtant bien aiſes de faire valoir leur argent, luy en donnoient à l'avanture à cent pour cent au retour du voyage. Si le vaiſſeau ſe perdoit ceux qui avoient preſté perdoient leur argent ou leurs marchandiſes, mais quand il arrivoit à bon port d'un écu ils en faiſoient trois ou quatre.

Les gens du païs appellez *Canarins* n'ont aucune charge parmi les Portugais, ſi ce n'eſt pour les procez, comme de procureurs, de ſolliciteurs ou d'écrivains, & ils les tiennent fort bas. Si un de ces Canarins ou hommes noirs avoit frapé un blanc ou Européan, il n'y a point de pardon, & il faut qu'il ait le poing coupé. Tant les Eſpagnols que les Portugais s'en ſervent pour receveurs & hommes d'affaires, particulierement les

Eſp

Espagnols; dans les Isles Manilles ou Philippines il y a des noirs si riches, que quelques-uns ont voulu donner au Viceroy jusqu'à vingt mille croisats pour pouvoir porter des bas & des souliers, ce qu'on ne leur permet pas. On voit de ces noirs suivis de trente esclaves & superbement vêtus, mais nuds pieds, & si les Portugais leur eussent voulu permettre d'équiper des vaisseaux, & d'y mettre à leur gré des Capitaines & autres Officiers, ils n'auroient pas fait tant de conquestes dans les Indes, ou du moins ils ne les auroient pas faites si aisément. Ces noirs ont beaucoup d'esprit & sont bons soldats, & des Religieux m'ont assuré qu'ils apprennent plus dans leurs colleges en six mois, que les enfans des Portugais en un an, à quelque science qu'ils se veüillent appliquer; & c'est par cette raison que les Portugais les tiennent si bas. Les naturels du païs d'autour de Goa sont Idolâtres, & rendent hommage à plusieurs sortes d'Idoles dont j'ay mis les portraits dans cet ouvrage; disant que c'est la ressemblance de ceux qui ont fait autrefois de bonnes œuvres, dont il leur faut rendre loüange en adorant leurs portraits. Il y a plusieurs de ces Idolâtres qui adorent les singes, & même en plusieurs endroits [illegible] on leur a bâti, comme j'ay dit ailleurs, des Pagodes, que l'on a rentées pour en nourrir un certain nombre, & d'autres même de dehors qui s'y rendent deux fois la semaine pour y manger. Dans un village de l'Isle de Salsete il y avoit une Pagode, dans laquelle les Idolâtres gardoient dans une forme de tombe d'argent les os & les ongles d'un singe, qu'ils disoient avoir rendu de grands services à leurs Dieux par la diligence qu'il faisoit à porter les nouvelles & avis aux uns & aux autres, quand quelques Princes ennemis les persecutoient, jusqu'à passer la mer à la nage. On venoit de plusieurs endroits des Indes en procession à cette Pagode pour y faire des offrandes; mais tout le Clergé de Goa, & principalement l'Inquisiteur, fut enfin un jour renverser cette tombe, & l'apporta à Goa où elle a demeuré quelque temps à cause du differend qu'elle fit

 naitre

naître d'abord entre les Ecclesiastiques & le peuple. Car des Idolâtres voulant donner une grosse somme pour ravoir leurs reliques, le peuple estoit d'avis qu'on la prit, parce, disoit-il, qu'elle pourroit servir à faire la guerre à leurs ennemis ou à assister les pauvres; mais le Clergé estoit de contraire opinion, & soûtenoit que pour quelque raison que ce fut il ne falloit point souffrir cette idolâtrie. Enfin l'Archevéque & l'Inquisiteur enleverent cette tombe, & l'ayant mise sur un vaisseau qui fut environ à vingt lieuës de terre, on les jetta dans la mer. On les auroit bien brûlées, mais les Idolâtres auroient pû ramasser les cendres, qui leur auroient servi de matiere à quelque nouvelle superstition.

Il y a dans Goa quantité de gens d'Eglise, & outre l'Archevêque & son Clergé, on y voit des Dominiquains, des Augustins, des Cordeliers, des Carmes dechaussez, des Jesuites, & des Capucins qui sont comme des Recolets, avec deux maisons de Religieuses dont les Augustins sont directeurs. Les Religieux Carmes qui sont venus les derniers sont les mieux placez de tous, & s'ils sont un peu éloignez du cœur, de la ville ils ont d'ailleurs l'avantage d'estre en bel air & d'avoir la maison la plus saine de tout Goa. Elle est sur une belle éminence où le vent la rafraîchit, & est fort bien bâtie avec deux galeries l'une sur l'autre. Les Augustins qui ont esté les premiers à Goa s'estoient bien postez au bas d'une petite eminence, leur Eglise estant sur la grande ruë avec une belle place au devant. Mais les Jesuites aprés avoir fait bâtir une maison sollicyterent les Augustins de leur vendre cette éminence qui estoit alors comme un lieu desert, sous prétexte d'en vouloir faire un jardin pour la recreation de leurs écoliers; & l'ayant enfin achetée ils y ont fait bâtir un superbe college, qui étouffe le Convent des Augustins & empesche qu'il ne reçoive point d'air. Ils ont eu de grandes difficultez ensemble sur ce sujet, mais les Jesuites ont enfin gagné leur cause.

Les P. P. Jesuites sont connus à Goa sous le nom de

Pauli-

...alistes, ...se de leur grande Eglise dediée à S. Paul. Ils ne portent point de chapeaux ni de bonnets à cornes comme en Europe ; mais bien de certains bonnets qui ressemblent à la forme d'un chapeau dont l'auroit ôté les ailes, & à peu prés comme sont les bonnets des esclaves du Grand Seigneur, que j'ay dépeints dans ma relation du Serrail. Ils ont cinq maisons dans Goa, qui sont le College de S. Paul, le Seminaire, la Maison Professe, le Noviciat, & le Bon Jesus. Les peintures du plat fond de cette derniere Eglise sont admirables. l'An 1663 la plus grande partie du College fut embrasée par un accident qui survint la nuit, & il leur en a bien coûté soixante mille écus à le rebâtir.

l'Hôpital de Goa estoit autrefois fort renommé dans toutes les Indes, & comme il a de grands revenus les malades y estoient parfaitement bien servis, ce qui duroit encore la premiere fois que je fus à Goa ; mais depuis que cét Hôpital a changé de Directeurs on y est fort mal traité, & plusieurs de nos Européans qui y entrent n'en sortent point que pour aller au tombeau. Mais depuis peu l'on a trouvé le secret d'en sauver quelques-uns par de frequentes saignées. On en fait selon le besoin jusqu'à trente & à quarante, & tant que le mauvais sang ... comme on le pratiqua une fois envers moy estant à Surate ; & aussi-tôt que ce mauvais sang est sorti, qui est comme une apostume, le malade est hors de danger. Le beurre & la chair luy font du poison, & s'il en mange il court risque de la vie. Autrefois on faisoit quelques petits ragoûts pour les convalescens, mais aujour-d'huy il faut qu'ils se contentent d'un boüillion de vache, & d'une éculée de ris. d'Ordinaire tous ... pauvres gens qui commencent de recouvrer leur santé, ont ... la soif & prient que l'on leur donne un peu d'eau ; mais ceux qui les servent, qui sont presentement des noirs ou des esclaves gens avares & sans pitié, ne leur en donneroient pas une goute qu'ils n'en tirent quelque chose, c'est à dire qu'on ne leur mette quelque argent dans la main, & pour colorer leur méchanceté ils ...

donnent

donnent en cachete, disant que le m[illegible] le leur defend. Pour ce qui est de sucres & des con[fitures] ils n'en manquent pas; mais ce n'est pas ce qui contribuë le plus au rétablissement de la santé, qui dans un païs chaud demande plutost des choses rafraîchissantes.

j'Oubliois de faire une remarque sur les frequentes saignées au regard de nos Europeans. c'Est que pour reprendre leur couleur & se remettre dans une parfaite santé, on leur ordonne de boire pendant douze jours trois verres de pissat de vache, un le matin, un vers le midy, & un le soir, mais comme ce bruvage ne peut estre que fort desagreable, le convalescent en avale le moins qu'il peut, quelque desir qu'il ait de recouvrer sa santé. On a appris ce remede des Idolâtres du païs, & soit que le convalescent s'en serve ou qu'il le rejette, on ne le laisse point sortir de l'Hôpital que les douze jours pendant lesquels il doit prendre ce bruvage ne soient expirez.

CHAPITRE XIV.

De ce que l'Auteur a fait pendant son sejour à Goa & son dernier voyage de 1648.

DEux jours avant mon départ deMingre la pour Goa, j'écrivis au Sieur de Saint Amant qui estoit Ingenieur, pour le prier de faire en sorte qu'on m'envoyât une barque armée à cause des Malavares qui sont sur ces costes, ce qu'il fit incontinent. Je partis de Mengrela le 20. de Janvier 1648. & arrivay à Goa le 21. Comme il estoit tard je remis au lendemain à aller saluër le Vice-Roy Dom [Phil]ippe de Mascaregnas, qui avoit esté auparavant Gouverneur de Ceylan. Il me fit un bon accüeil, & pendant prés de deux mois que je demeuray à Goa, il m'envoya cinq ou six fois un Gentilhomme pour m'amener à la maison des poudres hors de la ville où il estoit fort souvent. Il prenoit plaisir à faire tirer des arquebuses & d'autres choses de cette nature, sur les-

quelles

quelles il me demandoit mon avis, & entre plusieurs choses dont je luy fis present à mon arrivée, il me sçut trés-bon gré d'un pistolet tres-curieusement & richement travaillé. Passant à Alep le Consul François me l'avoit donné aux étrennes, le pareil s'estant malheureusement perdu, & c'estoit un present que la nation vouloit faire au Bacha, qui auroit pû se vanter d'avoir une paire de pistoles les plus beaux & les mieux-faits de toute l'Asie. Les Vice-roys de Goa n'admettent qui que ce soit à leur table, non pas même leurs enfans, mais dans la sale où ils mangent il y a un petit retranchement où le couvert est mis pour ses principaux Officiers, comme cela se pratique dans les Cours des Princes d'Allemagne. Le jour suivant je fus rendre visite à l'Archevéque, & je destinay le lendemain pour celle que je devois aussi à l'Inquisiteur. Mais comme je me fus rendu à son hostel, il m'envoya un de ses Gentilshommes pour me dire qu'il estoit bien fâché de ce qu'il ne pouvoit pas me voir ce jour-là, à cause dépesches qu'il faisoit pour le Portugal, & qu'ils attendoient deux vaisseaux qui estoient sur leur départ; neanmoins que si c'estoit pour affaire de conscience, il quitteroit tout pour me parler. Ayant témoigné au Gentilhomme que je n'estois venu que pour luy faire la reverence & luy rendre mes respects, & voulant en même temps me retirer il me pria d'attendre un moment, & aprés qu'il eut esté rapporter à l'Inquisiteur ce que je luy avois dit, il revint me trouver pour m'assurer de la part de son maître qu'il m'estoit fort obligé, & que dés que les vaisseaux seroient partis il me l'envoyeroit dire, afin que nous pussions nous entretenir à loisir. Aussi-tost que les vaisseaux furent à la voile, le même Gentilhomme vint de la part de l'Inquisiteur me dire qu'il m'attendroit sur les deux ou trois heures aprés midy dans la maison de l'Inquisition; car pour luy il demeure dans une autre, & ces deux maisons sont fort superbes. Je ne manquay pas de me trouver au lieu qui m'estoit marqué à l'heure

pre-

prescrite, & à mon arrivée il vint un P[illegible] qui me mena dans une grande [illegible], où aprés m'estre promené un quart-d'heure ou environ, un Officier me vint prendre pour me mener dans la chambre où estoit l'Inquisiteur. Aprés avoir passé deux grandes galeries & quelques appartemens, j'entray dans une petite chambre où m'attendoit l'Inquisiteur, assis au bout d'une grande table faite en forme de billard, & tant la table que tout le meuble de la chambre estoit couvert de drap vert qu'on apporte d'Angleterre. Dés que je fus entré il me dit que j'estois le bien venu, & aprés que je luy eus fait mon compliment, il me demanda de quelle religion j'estois ? Je luy répondis que je faisois profession de la religion Protestante. Il me demanda derechef, si mon pere & ma mere estoient aussi de la même religion ? & luy ayant dit que oüy, il m'asseura encore une fois que j'estois le bien-venu, criant à quelques gens qui estoient proche qu'ils pouvoient entrer. On leva en même temps un bout de la tapisserie & je vis parêtre dix ou douze personnes qui estoit dans une petite chambre à costé. Les premiers qui entrerent furent deux Religieux Augustins, qui furent suivis de deux Dominiquains, de deux Carmes Dechaussez, & de quelques autres gens d'Eglise, à qui l'Inquisiteur dit d'abord qui j'estois, & que je n'avois avec moy aucun livre defendu, & que sçachant les ordres j'avois laissé ma Bible à Mingrela. Nous nous entretinmes plus de deux heures de plusieurs choses, & particulierement de mes voyages, toute la compagnie me témoignant qu'elle prenoit plaisir d'en entendre le recit. Trois jours aprés l'Inquisiteur m'envoya prier d'aller diner avec luy dans une [illegible] maison qui est à une demi lieuë de la ville, & qui appartient aux Peres Carmes Dechaussez. C'est un de plus beaux edifices de toutes les Indes ; & je diray en peu de mots de quelle maniere ces Religieux en ont acquis la possession. Il y avoit dans Goa un Gentilhomme dont le pere & l'ayeul avoient gagné de grands biens par le negoce, & c'estoit luy qui avoit fait bastir

cette maison peut passer pour un beau Palais. Il ne voulut point se marier, & ne se plaisoit qu'à la devotion il estoit le plus souvent chez les Augustins, pour lesquels ils se montroit si affectionné, qu'il avoit fait un testament par lequel il leur donnoit tout son bien, pourvû qu'aprés sa mort on l'enterrât au costé droit du grand Autel où on luy feroit un tombeau superbe. Selon le bruit commun ce Gentilhomme estoit ladre, ce que quelques jaloux s'efforçoient de faire croire, voyant qu'il avoit donné tout son bien aux Augustins. Ils disoient que cette place au costé droit de l'Autel n'estoit que pour un Viceroy, & qu'il n'y falloit pas mettre un homme ladre, de quoy tout le monde & une partie méme des Augustins demeuroient d'accord. Quelques Peres du Couvent estant venus luy parler, & le prier de prendre quelque autre place dans l'Eglise, le Gentilhomme picqué de cette proposition ne retourna plus aux Augustins, & alla faire ses devotions chez les Carmes Dechaussez, qui le receurent à bras ouverts & accepterent le parti que les autres refusoient. Il ne vêcut pas long temp, depuis qu'il eut fait amitie avec ces Religieux, & l'ayant enterré magnifiquement ils eurent tout son bien comme cette superbe maison, où nous fumes splendidement traitez avec la musique pendant le repas.

Je demeuray à Goa depuis le vint-uniéme de Janvier jusqu'à l'onziéme de Mars, que j'en partis sur le soir aprés avoir pris congé du Viceroy. Je luy demanday aussi celuy d'un Gentilhomme François nommé du Belloy, qu'il m'accorda; mais par l'imprudence de ce Gentilhomme qui ne m'avoit pas dit pourquoy il estoit à Goa il s'en fallut peu qu'on ne le reprit, & qu'on ne me menât avec luy à l'Inquisition. Voicy de quelle maniere il estoit venu aux Indes, & comme il me conta son histoire. Il estoit sorti de la maison de son pere pour aller voir la Hollande, où ayant fait plus de depense qu'il ne devoit, & ne trouvant personne qui luy voulût prêter de l'argent, il se resolut de passer aux Indes. Il estoit

parti

parti dans la Compagnie Hollandoise pour simple soldat, & arriva à Batavie du temps que les Hollandois faisoient la guerre contre les Portugais dans l'Isle de Ceylan. Dés qu'il fut arrivé on le mit dans les recruës qu'on envoya dans cette Isle, & le General des Troupes Hollandoises voyant un renfort de braves soldats que commandoit un Capitaine François nommé S. Amant plein de courage & d'experience, resolut d'assieger Negombe l'une des places de l'Isle de Ceylan. On luy donna trois assauts, dans lesquelles tous nos François se porterent vaillamment, & sur tout S. Amant & Jean de Rose qui furent tous deux blessez. Le General Hollandois voyant ces deux hommes de cœur, leur promit pour recompense que si l'on prenoit Negombe l'un d'eux en seroit le Gouverneur. La place estant prise le General tint parole à S. Amant; mais la nouvelle en ayant esté portée à Batavie, un jeune homme arrivé depuis peu de Hollande & parent du General obtint la charge de Gouverneur de Negombe au préjudice de S. Amant, & vint avec ordre du Conseil de Batavie pour l'en deplacer. Saint Amant se voyant ainsi traité débaucha quinze ou vingt soldats la pluspart François, entre lesquels estoient les Sieurs du Belloy, des Marests & Jean de Rose, & se jetta avec eux dans l'armée Portugaise. Ce petit [illegible] de gens tout de cœur releva celuy des Portugais, qui vinrent attaquer Negombe d'où on les avoit chassez, & l'emporterent au deuxiéme assaut. En ce temps-là, Dom Philippe de Mascaregnas estoit Gouverneur de l'Isle de Ceylan, & de toutes les places dépendantes des Portugais. Il demeuroit dans la ville de Colombo, & ayant receu des lettres de Goa qui luy apprenoient [illegible] du Vice-roy, que le Conseil & toute la noblesse le demandoient pour prendre sa place, avant que de partir il voulut voir S. Amant & tous ceux qu'ils avoient amenez pour leur donner quelque recompense. C'estoit un brave Seigneur, & dés qu'il les eut vûs il resolut de les emmener avec luy à Goa soit parce qu'il crut qu'il auroit en ce lieu-là plus [illegible]

le moyen de l'avancer, soit qu'il fût bien aise d'avoir avec luy des gens resolus, à cause des Malabares qui l'attendoient avec environ quarante barques, & qu'il n'en avoit que vingt-deux. Comme ils furent prés du Cap de Comorin les vents furent si contraires & il se leva une si forte tempeste que toute la flotte fut dispersée & plusieurs barques perirent malheureusement. Ceux qui estoient dans celle de Dom Philippe firent tous leurs efforts pour l'amener à terre, & voyant qu'ils n'en pouvoient venir à bout & que tout se brisoit, S. Amant avec cinq ou six autres de ses compagnons, du nombre desquels estoient des Marests, du Belloy & Jean de Rose, se jetterent en mer avec des cordes & des pieces de bois, & firent si bien qu'ils sauverent Dom Philippe & qu'ils se sauverent avec luy. Pour abreger cette histoire, estant arrivez à Goa Dom Philippe y ayant fait son entrée en qualité de Vice-roy, donna à S. Amant la charge de Grand-Maître de l'Artillerie & d'Intendant General sur toutes les Forteresses qui appartenoient aux Portugais dans les Indes. Il luy fit épouser ensuite une jeune fille dont il eut vingt mille écus, & dont le pere estoit un Anglois qui avoit quitté le service de la Compagnie, & s'estoit marié avec la fille bastarde d'un Vice-roy de Goa. Pour Jean de Rose il pria le Vice roy de le renvoyer à Colombo, où par sa faveur il épousa une jeune vefve Mestive qui luy apporta beaucoup de bien. Dom Philippe qui avoit beaucoup d'estime pour des Marests, pour luy avoir vû faire de belles actions & recevoir plusieurs blessures au siege de Negombe, le fit Capitaine de ses Gardes qui estoit la plus belle charge de la Cour, joint qu'il luy avoit particulierement obligation de la vie, des Marests estant celuy qui l'avoit chargé sur ses épaules pour le sauver du naufrage. Du Belloy souhaita qu'on le laissât aller à Macao, ce qui luy fut accordé. Il avoit appris qu'une partie de la noblesse se retiroit en ce lieu-là aprés avoir beaucoup gaigné au negoce, qu'elle recevoit

assez bien les estrangers, & qu'elle aimoit fort le jeu, ce qui estoit la plus forte passion de du Belloy. Il demeura deux ans à Macao avec bien du divertissement; & quand l'argent luy manquoit cette noblesse luy en prestoit volontiers. Un jour il avoit gagné environ six mille écus, & s'estant remis au jeu il eut le malheur de perdre tout & une bonne somme au delà que ses amis luy presterent. Comme il se vit dans la perte & que personne ne luy vouloit plus prester, il se prit à jurer contre un tableau qui estoit dans la chambre & qui representoit quelque chose sainte, disant dans l'emportement qui est ordinaire à la pluspart des joüeurs, que ce tableau qui estoit devant ses yeux estoit cause de sa perte, & que s'il n'avoit pas esté là il auroit gagné. Aussi-tost l'Inquisiteur en fut averti, car dans toutes les villes des Indes qui dépendent des Portugais il y en a un, dont toutesfois le pouvoir est limité, n'ayant droit que de se saisir de la personne qui a dit ou fait quelque chose contre la religion, d'entendre les témoins, & d'envoyer le coupable avec les informations par le premier navire qui part pour Goa, où l'Inquisiteur General a le pouvoir de l'absoudre ou de le faire mourir. Du Belloy fut donc mis sur un petit vaisseau de dix ou douze pieces de canon & les fers aux pieds, & on recommanda bien au Capitaine qu'il prist garde à luy, & qu'il répondroit de sa personne. Mais dés qu'ils furent en mer, le Capitaine qui estoit un galant homme & qui sçavoit que du Belloy estoit de bonne maison, luy fit ôter les fers & même le fit manger à sa table, ayant soin de luy donner le linge & les habits necessaires pendant le voyage qui fut d'environ quarante jours. Ils arriverent à Goa le 19. de Fevrier 1649. & le vaisseau ne fut pas plûtost au port que S. Amant s'y rendit de la part du Viceroy, tant pour prendre les lettres que pour sçavoir ce qui se passoit dans la Chine. Sa surprise fut grande de voir du Belloy en cét estat, & que le Capitaine ne le vouloit pas laisser sortir qu'il ne l'eût remis entre les mains de l'Inquisiteur. Neantmoins comme S. Amant avoit alors grand credit,

[illegible]s il obtint du Capitaine que du Bel-
loy [illegible] dans la ville. Celuy-cy reprit ex-
prés ses vieux habits qui estoient tout en lambeaux
& pleins de vermine, & S. Amant qui sçavoit qu'il
ne se falloit pas joüer à l'Inquisition, fut d'abord le
presenter à l'Inquisiteur, qui voyant ce Gentilhom-
me en si pauvre état, eut quelque pitié, & luy
donna la ville pour prison pendant qu'il verroit ce
qu'on écrivoit de luy, à condition qu'il se represen-
tât dés qu'il le demanderoit. Sur ces entrefaites
Saint-Amant amene du Belloy à mon logis comme
je sortois pour aller voir Monsieur l'Evêque de Mi-
re, que j'avois connu autrefois à Constantinople
lorsqu'il estoit Gardien des Franciscains de Galata.
Je les priay de m'attendre un peu & de diner avec
moy, ce qu'ils firent; aprés quoy j'offris mon logis
& ma table au Sieur du Belloy qui demeura avec moy,
& à qui je fis faire trois paires d'habits, & le linge
qui luy estoit necessaire. Je demeuray encore huit ou
dix jours à Goa, pendant lesquels il me fut impossi-
ble d'obliger le Sieur du Belloy à vêtir ces habits
neufs sans en sçavoir le sujet, & il me promettoit
de jour en jour de les mettre. Estant sur mon depart
je luy dis que j'allois prendre congé du Vice-roy, &
il me pria instamment de tâcher d'obtenir aussi le sien,
ce que je fis volontiers & avec effet. Nous partîmes
sur le soir dans la même barque où j'estois venu, &
sur le minuit le Sieur de Belloy commença à se des-
habiller & à prendre ses habits neufs, jettant ses vieux
dans la mer & jurant contre l'Inquisition sans que j'en
sceusse la cause; car j'ignorois encore tout ce qui s'es-
toit passé. Dans l'étonnement où j'estois de l'oüir
jurer de la sorte, je luy dis qu'il n'estoit pas encore
hors des mains des Portugais, & que nous ne pour-
rions pas nous défendre luy & moy avec cinq ou six
serviteurs que j'avois contre quarante hommes qui ra-
moient nostre barque. Je luy demanday pourquoy
il juroit ainsi contre l'Inquisition, & il me dit qu'il me

conteroit toute l'histoire en particulier [illegible] que nous fumes à Mingrela où nous [illegible] huit heures du matin. Ayant mis pied à terre nous trouvames quelques Hollandois avec le Commandeur, qui estoient au bord de la mer à manger des huitres & boire du vin d'Espagne. Ils me demanderent aussi-tost qui estoit celuy que je menois avec moy. Je leur dis que c'étoit un Gentilhomme qui estant venu avec l'Ambassadeur de France en Portugal, s'estoit embarqué pour les Indes avec quatre ou cinq autres qui estoient encore à Goa, & que le sejour de cette ville ni l'humeur Portugaise ne plaisant pas à celuy-cy, il m'avoit prié de l'assister pour retourner en Europe. Trois ou quatre jours aprés je luy achetay une monture du païs, c'est à dire un bœuf, pour aller à Surate, & luy donnay un valet pour le servir avec une lettre au Pere Zenon Capucin, par laquelle je le priois de luy donner par mon courtier dix écus par mois pour sa dépense, & d'obtenir du President des Anglois que ce Gentilhomme pût s'embarquer à la premiere commodité, ce qui n'arriva pas, le Pere Zenon le remenant avec luy à Goa où il alloit pour l'affaire du Pere Ephraïm son Compagnon, dequoy je parleray dans le chapitre suivant. Pere Zenon crut sans doute que du Belloy se remontrant à l'Inquisition, & luy demandant pardon il l'obtiendroit aisement. Il est bien vray qu'il l'obtint, mais se fut aprés avoir esté deux ans à l'Inquisition, d'où il ne sortit qu'avec la chemise souffrée où il y a une grande croix de S. André qui vient devant l'estomac. Il y avoit avec luy un autre François appellé Maître Louys de Bar-sur-Seine qui fut traîte de la même sorte, & ils accompagnerent tous deux ceux qu'on menoit au supplice. Le Sieur du-Belloy avoit tres-mal fait de retourner à Mingrela, où les Hollandois qui sceurent qu'il s'estoit autrefois sauvé de leur service par les avis qu'ils receurent du Commandeur de Surate, s'en saisirent aussi-tost & le mirent sur [illegible] vaisseau qui alloit à Batavie. Ils dirent qu'ils l'envoyoient au General de la Compagnie pour [illegible] faire

ce

ce que bon luy sembleroit ; mais je sçais de bonne part que le vaisseau estant un peu loin de terre, ils mirent ce pauvre Gentilhomme dans un sac & le jetterent dans la mer. Voilà quelle fut la fin du Sieur du Belloy & celle du Sieur Des-Marests n'eut rien de funeste ; ce qui se verra par son histoire que je raconteray aussi en peu de mots.

Le Sieur des Marests estoit un Gentilhommes de Dauphiné au voisinage de Loriol, qui s'estant batu en duel & ayant tué son homme se retira en Pologne, ou il fit de belles actions qui luy aquirent l'estime & l'affection du General de l'armée des Polonois. En ce temps-là le Grand-Seigneur tenoit prisonniers à Constantinople deux Princes Polonois dans le château des sept tours, & ce General connoissant la valeur & l'adresse de des Marests qui estoit entreprenant & outre cela bon Ingenieur, luy proposa d'aller à Constantinople pour voir si par quelque moyen il pourroit faire sortir ces Princes de prison. Des Marests accepta tres-volontiers cette commission, & il auroit eu sans doute le bonheur d'y reüssir s'il n'eut esté découvert par quelques Turcs, qui l'accuserent de l'avoir vû considerer les sept tours avec trop d'attention, & le crayon à la main pour en prendre le plan & executer ensuite un mauvais dessein. C'en estoit assez pour perdre ce Gentilhomme, si Monsieur de Cesi Ambassadeur de France n'eut fait en sorte que la chose fut promptement étouffée par quelque present, ce qui est en Turquie le remede le plus souverain dans ces facheuses rencontres, & en representant que c'estoit une jeune Gentilhomme qui voyageoit pour son pur plaisir, & qui alloit en Perse par la premiere commodité qu'il pourroit trouver. Ce n'estoit pourtant pas alors le dessein du Sieur des Marests d'aller plus loin, & il s'attendoit de retourner en Pologne aprés avoir fait tous ses efforts pour tirer ces Princes de prison ; mais pour le sauver des mains des Turcs il fallut dire qu'il passoit en Perse, & faire en sorte qu'il y passât en effet. Le Grand-Seigneur avoit juré de ne rendre jamais la liberté à ces Princes ;

 mais

mais ils furent si heureux que de trouver enfin le moyen de gagner un jeune Turc fils du Capitaine de la tour, auquel le pere confioit d'ordinaire les clefs pour ouvrir & fermer les portes de la prison. La nuit destinée pour leur fuite, il fit semblant de fermer quelques portes dont il laissa tous les cadenats ouverts, rapportant aprés les clefs à son pere; mais il n'osa en faire autant aux deux premieres portes, à l'une desquelles se tenoit le Capitaine avec la grande garde, de peur d'estre découvert. Ce jeune-homme qui s'estoit entierement donné à ces Princes, ayant preveû la chose de loin eut recours de bonne-heure à des échelles de cordes pour passer deux murs, & il falloit pour cela avoir quelque intelligence au dehors, & quelqu'un encore au dedans qui eût part à cét important secret. Comme on n'usoit pas envers ces Princes de la derniere rigeur, on permettoit qu'ils pussent recevoir quelques plats de la cuisine de l'Ambassadeur de France, & l'Ecuyer de cuisine qui estoit de concert leur ayant envoyé par diverses fois quelques paltez qui estoient remplis de cordes, ils en firent des échelles pour se sauver. l'Affaire fut si bien concertée & si bien conduite qu'elle reüssit, & le jeune Turc suivit ces Princes en Pologne où il se fit chrétien, & où il receut d'amples recompenses en charges & en argent. Il fut de même à proportion de ceux qui avoient contribué à la liberté des Princes, & dés qu'ils furent en Pologne ils reconnurent tout-à-fait bien les services qu'ils avoient receu de chacun d'eux.

Cependant le Sieur Des-Marests arrive à Ispahan, & s'estant adressé d'abord aux R. Peres Capucins, ils l'amenerent à mon logis où je luy offris une chambre avec ma table. Il fit quelque sejour à Ispahan, pendant lequel il fit connoissance avec les Anglois & les Hollandois qui avoient beaucoup d'estime pour luy, comme il avoit aussi beaucoup de merite. Mais il arriva un jour que sa curiosité luy ayant fait entreprendre une chose trop hardie, il faillit à se perdre & à perdre avec luy tous

les

...s Francs qui estoient à Ispahan. Proche du Carvansera ...i nous estions logez il y a un grand bain, où les hommes & les femmes se rendent tour à tour en certains jours, & où la Reine de Visapour pendant le sejour qu'elle fit à Ispahan à son retour de la Mecque, prenoit plaisir d'aller souvent pour causer avec les femmes des Francs, parce que le jardin de sa maison touchoit ce bain où elles alloient communément. Le Sieur Des-Marests souhaitant passionnément de voir ce qui se passoit alors entre ces femmes, satisfit à sa curiosité par le moyen d'une fente qu'il avoit remarquée dans la voûte du bain où il alloit quelquefois, & montant par dehors sur cette voute qui est comme plate, & telle que je l'ay dépeinte dans mes relations du Serrail de la Perse, par un endroit caché qui touchoit le Carvansera où nous logions, il se couchoit sur le ventre, & voyoit par cette fente sans qu'il pût estre apperçû ce qu'il souhaitoit si fort de voir. Il y fut de la sorte dix ou douze fois, & n'ayant pû s'empescher de s'en declarer un jour à moy, je luy dis qu'il se gardât bien d'y retourner, & qu'il joüoit à se perdre & à perdre avec luy tous les Francs. Mais au lieu de profiter de mon avis il y fut encore deux ou trois fois, & à la derniere il fut découvert par une des femmes du bain qui ont soin des linges, & qui vont les faire secher sur des perches qui avancent au dehors de la voute par un petit escalier qui va jusqu'au haut. Voyant un homme ainsi couché sur le ventre elle se saisit de son chapeau & commença à crier ; & le Sieur Des-Marests pour se tirer de ce mauvais pas, & empescher que cette femme ne fit plus de bruit, il luy fit signe de se taire, & luy mit promptement dans les mains environ deux tomans que par bonheur il avoit ... d'argent que je luy avois donné pour ses besoins. Quand il fut de retour au Carvansera je lui vis un visage tout effaré, & jugeant qu'il luy estoit arrivé quelque chose de fâcheux, je le pressay de me dire ce que c'estoit. Il eut de la peine à me l'avoüer ; mais enfin il me dit comme il avoit esté découvert par cette femme, comme

il avoit tâché de l'appaiser par quelque argent. Il ne m'eut pas plûtost fait cette confession que je luy dis qu'il falloit qu'il prît promptement la fuite, & que le danger estoit bien plus grand qu'il ne se l'imaginoit. Le Commandeur Hollandois à qui il fut à propos d'apprendre comme la chose s'estoit passée pour apporter un prompt remede à un mal dont nous craignions de trop prompts effets, fut d'avis de le faire partir sans delay, & nous luy donnâmes une mule & de l'argent autant qu'il estoit besoin pour se rendre au Bander, & se mettre sur les premiers vaisseaux qui partiroient pour Surate. Je luy donnay des lettres de recommandation pour le President des Anglois qui estoit de mes amis, & je le priay de luy donner jusques à deux cens écus s'il luy témoignoit qu'il en eût besoin. Je parlay fort avantageusement de luy dans mes lettres, & fis mention de l'offre que le Commandeur Hollandois luy avoit fait à Ispahan, de l'envoyer à Batavie avec des lettres au General qui ne manqueroit pas de luy donner de l'employ selon son merite; & en effet en ce temps-là que les Hollandois avoient la guerre avec les Portugais dans l'Isle de Ceylan, un homme de cœur & d'esprit comme le Sieur Des-Marests leur estoit fort necessaire. Aussi ils ne manquerent pas de le fort solliciter pour prendre employ parmi eux, & ils luy firent des caresses & des presens pendant son sejour à Ispahan. Mais enfin il leur representa que n'estant pas de leur religion il feroit scrupule de les servir contre les Portugais, & que c'estoit la seule raison qui l'empeschoit d'accepter les offres qu'ils luy faisoient de si bonne grace. Les lettres que je luy donnay pour le President Anglois de Surate contenoient toute cette histoire, & le Sieur Des-Marests voulant aller à Goa pour servir les Portugais, le President qui écrivit en sa faveur au Vice-roy dont il estoit fort aimé, luy fit valoir l'offre de Hollandois pour rendre ce Gentilhomme plus recommandable. Aussi le Vice-roy luy fit un tres-bon accueil, & le Sieur Des-Marests luy faisant connoître qu'il souhaitoit de passer dans l'Isle de Ceylan & de-

prendre employ dans l'armée des Portugais, il partit par la premiere commodité avec des lettres tres favorables pour Dom Philippe de Mascaregne, qui estoit en ce temps-là Gouverneur de toutes les places que les Portugais possedoient dans l'Isle & au voisinage. Il y arriva trois jours aprés qu'ils eurent perdu Negombre, & quand les Portugais reprirent la place comme j'ay dit cy-devant, le Sieur Des-Marests fut l'un de ceux qui y receut le plus de blessures, & y acquit plus de gloire. Ce fut luy aussi qui contribua le plus à sauver Dom Philippe du naufrage, & Dom Philippe estant Vice roy crut qu'il ne luy devoit pas une moindre recompense que la Charge de Capitaine de ses Gardes, dans laquelle il mourut trois ou quatre mois aprés. Il fut beaucoup regreté du Vice-roy dont il estoit fort aimé, & il laissa tout son bien à un Prestre avec lequel il avoit lié une amitié fort étroite, à condition qu'il me payât deux cens cinquante écus que je luy avois prestez, ce que j'eus toutefois de la peine à tirer des mains du Prestre.

Pendant mon sejour à Goa, on me fit l'histoire d'une Caravele qui y estoit arrivée depuis peu de temps, & qui venoit de Lisbone. Comme elle vouloit reconnoître le Cap de Bonne-Esperance, elle fut surprise par une tempeste qui dura cinq ou six jours, & tourmenta de telle sorte les matelots qu'ils ne sçavoient plus où ils estoient. Enfin ils entrerent dans une baye à trente lieuës du Cap où ils trouverent plusieurs habitations, & aussi-tost qu'ils eurent moüillé ils virent tout le rivage bordé d'hommes, de femmes & d'enfans qui témoignoient leur étonnement de voir des gens blancs, & un batiment tel qu'estoit la Caravele. Le mal estoit qu'ils ne se pouvoient entendre que par signes, & aprés que les Portugais eurent donné à ces Cafres du tabac, du biscuit & de l'eau de vie, ceux-cy leur apporterent le lendemain quantité de jeunes austruches, & d'autres oyseaux qui ressembloient à de grosses oyes, mais qui estoient si gras qu'ils n'avoient presque point de chair. Les plumes de ces oyseaux sont fort belles, & celles du ventre sont bonnes

pour des li[illegible]. Un des matelots Portugais qui estoient dans ce vaisseau me vendit un gros coffin de ces plumes, & me conta tout ce qui leur est[illegible] te baye où ils demeurerent vingt-sept jours. Ils donnoient de temps en temps quelque chose aux Cafres, comme des coûteaux, des [illegible]es, du corail faux, & des perles fausses, sous l'esperance de découvrir quelque negoce; & particulierement où il y avoit de l'or; car ils voyoient quelques-uns d'entre eux qui en avoient des morceaux aux oreilles, rabatus de costé & d'autre comme des clous de serrure. Ils en emmenerent deux à Goa comme je diray ensuite, & j'en vis un qui avoit de ces morceaux d'or à chaque oreille en cinq ou six endroits. Ce matelot me dit qu'il y avoit aussi quelques-unes de ces femmes qui en portoient au bas du mention & aux narines. Huit ou neuf jours aprés que les Portugais furent arrivez en cette baye, les Cafres leur apporterent de petits morceaux d'ambre-gris, un peu d'or, quelques dents d'Elefant, mais fort petites; des Austruches & autres oyseaux, & quelques cerfs; & pour du poisson il y en avoit grande quantité. Ils firent tout ce qu'ils purent par signes pour sçavoir où ils prenoient cet ambre-gris qui estoit fort beau. Le Vice-Roy m'en montra un morceau qui ne pesoit que demi once, mais il me dit qu'il n'en avoit jamais vû de si bon que celuy-là. Ils souhaitoient fort aussi de découvrir d'où ils tiroient l'or; car pour les dens d'Elephant ils n'en estoient pas en peine, voyant tous les matins quantité d'Elephans qui venoient boire à une riviere qui se jette dans cette baye. Enfin aprés un sejour de trois semaines, les Portugais voyant que faute de se pouvoir entendre les uns les autres il leur estoit impossible de rien découvrir, ils resolurent de faire voile au premier bon vent. Comme il y avoit toûjours quelques-uns de ces Cafres dans leur vaisseau, parce qu'ils leur estoient assez liberaux de tabac, de biscuit & d'eau de vie, ils en emmenerent deux à Goa, dans l'esperance qu'ils pourroient apprendre le Portugais, ou que quelque enfant que l'on mettoit auprés d'eux

apprendroit leur langue. Ce matelot me dit que quand ils eurent mis à la voile, les Cafres voyant qu'on emmenoit leurs gens, qui apparemment n'étoient pas des moins considerables, s'arracherent les cheveux, & se frapant l'estomac comme des gens forcenez, firent des cries & des hurlemens épouvantables. Mais estant arrivez à Goa ils ne purent jamais rien apprendre de la langue Portugaise, & ainsi on ne put rien tirer d'eux pour la connoissance particuliere qu'on auroit bien voulu avoir de leur païs, d'où les Portugais n'emporterent qu'environ deux livres d'or & trois livres d'ambre-gris avec trente-cinq ou quarante dents d'Elephant. l'Un de ces Cafres ne vêcut que six mois, & l'autre que quinze, & ils moururent tous deux de chagrin & de langueur. Tout ce que j'ay sçû de cette histoire fut par le moyen du Sieur de Saint-Amant Ingenieur & Intendant general de toutes les forteresses des Portugais dans les Indes, lequel avoit à son service ce même matelot qui m'instruisit de cette nouvelle découverte.

De Goa je retournay donc à Mingrela, d'où je passay à Batavie comme je diray ailleurs, voulant faire une description exacte de tout ce qui m'arriva dans ce voyage, & à mon retour par mer de Batavie en Europe. Mais il ne faut pas que j'oublie une chose qui se passa à Mingrela pendant les neuf jours que j'y demeuray, avant que je partisse pour Goa dans la barque qui me fut envoyée par le Sieur de Saint-Amant.

Un Idolâtre estant mort, & le feu estant prest dans la fosse pour brûler le corps selon leur coûtume, sa femme qui n'avoit point d'enfans ayant obtenu la permission du Gouverneur, fut à la fosse avec les Prestres & sa parenté pour y estre brûlée avec le corps de feu son mari. Comme ils faisoient les trois tours qu'ils font d'ordinaire autour de la fosse, il tomba tout à coup une si forte pluye que les Prestres voulant se retirer pousserent cette femme dans la fosse. Mais la pluye fut si grande & de si longue durée qu'elle éteignit le feu, & que la

femme ne put brûler. S'Estant relevée sur le minuit elle vint heurter à la maison d'un de ses parens où plusieurs Hollandois & le Pere Zenon Capucin la ... estoit dans un estat à faire peur, hideuse & de ... la douleur qu'elle devoit en avoir soufferte ... pas qu'accompagnée de ses parens elle ne se brûla deux jours aprés. Je parlerai amplement de cette barbare superstition dans le discours de la religion & des ceremonies des Idolatres.

CHAPITRE XV.

Histoire du Pere Ephraïm Capucin, & comme il fut mis par surprise à l'Inquisition de Goa.

LE Chek qui avoit épousé l'aînée des Princesses de Golconda, n'ayant pû, comme j'ay dit, obliger le R. Pere Ephraïm de s'arrester à Bagnagar où il s'offroit de lui bâtir une maison & une Eglise, luy donna un bœuf & deux valets pour le mener à Maslipatan où il s'attendoit de s'embarquer pour le Pegu selon l'ordre qu'il en avoit de ses Superieurs. Mais ne trouvant point de vaisseau où il pût passer, les Anglois firent si bien qu'ils l'attirent à Madrespatan, où ils ont un fort nommé le Fort de S. George, & un Comptoir general pour toute ce qui dépend du Royaume de Golconda; & des païs de Bengala & du Pegu. Ils luy representerent qu'il auroit une plus grande moisson à faire en ce lieu-là qu'en tout autre des Indes où il pourroit se porter, & ils luy bâtirent d'abord une jolie maison avec une Eglise. Mais au fond les Anglois ne recherchoient pas tant en cela l'interest du Pere Ephraïm que le leur propre, & il faut sçavoir les raisons qu'ils avoient de l'arrester parmi eux. Madrespatan n'est qu'à une demi-lieuë de Saint Thomé, petite ville maritime de la coste de Coromandel, assez bien bâtie, & qui appartenoient en ce temps-là aux Portugais. Le negoce y estoit grand, particulierement pour les toiles, & il y avoit quantité d'artisans & de marchands, dont la plus-

[illegible] desire de venir s'habituer à Madrespa-
[illegible] ois, s'ils n'eussent vû qu'il n'y avoit
[illegible] x d'exercice de religion en ce lieu-là.
[illegible] que les Anglois eurent bâti cette Eglise &
[illegible] e Ephraïm, il y eut plusieurs de ces Portu-
gais qui quitterent Saint Thomé, attirez principale-
ment par les grands soins que ce Religieux prenoit à in-
struire les fest[illegible] tant en Portugais qu'en la langue du
païs, ce qui leur estoit fort rare quand ils demeuroient
à Saint Thomé. Le Pere Ephraïm estoit d'Auxerre fre-
re de Monsieur de Château des Bois Conseiller du Parle-
ment de Paris; & il avoit un genie tout à fait heureux
pour toutes sortes de langues, de maniere qu'en peu de
temps il apprit l'Anglois & le Portugais en perfection.
Les gens d'Eglise de S. Thomé voyant que le Pere E-
phraïm estoit dans une haute réputation, & qu'il atti-
roit par ses predications une bonne partie de leur trou-
peau à Madrespatan, conçurent contre luy une telle ja-
lousie qu'ils resolurent de le perdre, & voicy le moyen
dont ils se servirent pour parvenir à leur but. Les An-
glois & les Portugais estant si proches voisins, il estoit
difficile qu'ils n'eussent quelquefois des demeléz, &
d'ordinaire ces deux nations se servoient du Pere E-
phraïm pour les accorder, parce qu'il estoit homme pa-
cifique & de bons sens, & qu'il sçavoit parfaitement les
deux langues. Un jour les Portugais firent une querelle
à dessein à quelques matelots Anglois qui estoient à la
rade de saint Thomé, qui furent bien batus. Le
President des Anglois voulant avoir raison de cette in-
sulte, la guerre s'alloit échaufer entre ces deux nations,
& auroient ruiné tout le negoce de ce païs-la, si les
marchands de part & d'autre ne se fussent mis prompte-
ment en devoir d'accommoder cette affaire, ne sça-
chant rien du mauvais dessein que quelques particuliers
tramoient contre le Pere Ephraïm. Mais toutes les al-
lées & venuës de ces marchands n'avancerent rien, &
par l'intrigue des Ecclesiastiques Portugais il fallut que
le Pere se mêlât de cette affaire, qu'il en fust l'entre-
metteur,

metterent, & qu'il se chergeât d…
de part & d'autre, ce qu'il accepta tr…
il ne fut pas plûtost entré dans S. T…
saisi par dix ou douze Officiers de l'Inqu…
le jetterent dans une petite fregate armée …
en méme-temps pour Goa. On luy mit des fers aux pieds & aux mains, & ils furent vingt-deux jours en mer sans jamais vouloir souffrir qu'il allat une fois à terre, quoy que la pluspart de ceux de la fregate y couchassent presque toutes les nuits, parce qu'on va toûjours terre à terre le long de ces costes. Quand ils furent arrivez à Goa ils attendirent la nuit pour debarquer le Pere Ephraïm & le mener à la maison de l'Inquisition; car ils craignirent qu'en le debarquant de jour le peuple n'en eût le vent, & ne le vint enlever comme une personne qui estoit en grande veneration dans toute cette partie des Indes. Le bruit s'épandit aussitost en plusieurs endroits que le R. Pere Ephraïm Capucin estoit à l'Inquisition, & comme il arrive tous les jours à Surate quantité de gens des terres des Portugais, nous en receumes des premiers les nouvelles qui étonnerent tous les François qui y estoient. Celuy qui en fut le plus surpris & le plus picqué fut le Pere Zenon Capucin qui avoit esté autrefois compagnon du Pere Ephraïm, & aprés avoir consulté sur cette affaire avec ses amis, il resolut d'aller à Goa au hazard d'entrer luy-même dans l'Inquisition. En effet c'estoit risquer; car depuis qu'un homme y est enfermé si quelqu'un a la hardiesse d'aller parler pour luy à l'Inquisiteur où à quelqu'un de son Conseil, il est mis incontinent à l'Inquisition & tenu plus criminel que celuy pour qui il vouloit parler. l'Archevéque de Goa ni le Vice-Roy même n'osent s'en méler, & il n'y a que ces deux personnes sur lesquelles l'Inquisition n'a point de pouvoir. Mais s'il arrive qu'elles fassent quelque chose qui la choque, l'Inquisiteur & son Conseil écrivent en Portugal, & selon que le Roy & l'Inquisiteur general ordonnent, quand les réponses sont venues, on

fra-

procede contre eux, & on les envoye en Portugal. Le Pere Zenon estoit donc assez embarrassé, & ne sçavoit comme faire ce voyage, n'ayant point de compagnon, ni pour laisser en sa place, ni pour mener avec luy : car alors la saison des vents estoit contraire, & les Malavars sont toujours à craindre. Il se mit enfin en chemin ayant à marcher vingt-cinq ou trente jours par terre, & prit pour l'accompagner le Sieur de la Boulaye le Goût dont j'ay parlé dans mes relations de la Perse. Le Pere le defroya jusques à Goa ; car il y avoit long-temps que sa bourse estoit vuide ; & il ne seroit jamais venu jusques à Surate sans l'assistance des Anglois & des Hollandois & de quelques autres Francs qui luy donnerent quelque argent à Ispahan. Estant arrivez à Goa le Pere Zenon fut d'abord visité par quelques amis qu'il avoit en ce lieu-là, & qui n'ignorant pas le sujet de son voyage luy dirent qu'il se gardast bien d'ouvrir la bouche pour le Pere Ephraïm, s'il ne vouloit luy aller tenir compagnie dans l'Inquisition. Chacun sçait quelle est la rigueur de ce tribunal, & que non seulement il n'est pas permis, comme j'ay dit, de parler pour celuy que l'on retient prisonnier, mais aussi qu'on ne luy confronte jamais les témoins qui l'ont accusé, & qu'on ne luy fait pas même sçavoir leurs noms. Le Pere Zenon voyant qu'il ne pouvoit rien faire à Goa conseilla au Sieur de la Boulaye de retourner à Surate, & luy fit toucher pour son voyage cinquante écus qu'il devoit rendre à Paris à la veuve du Sieur Forest qui estoit mort dans les Indes. Ainsi il partit pour Surate par la premiere commodité, & le Pere Zenon fut droit à Madrespatan pour sçavoir plus exactement comme tout s'étoit passé dans l'enlevement du pere Ephraïm. Comme il eut appris la trahison qui luy avoit esté faite à saint Thomé il resolut d'en avoir raison, & fut à l'insçû du President des Anglois faire confidence de son dessein au Capitaine qui commande dans le Fort, & qui de même que ses soldats estoit irrité de l'injure qu'on avoit faite au Pere Ephraïm. Non seulement

il

il approuva fort le dessein du Pere Zenon, mais aussi il luy promit de l'appuyer & de luy prester main forte. Le Pere par des espions avoit mis en campagne, sçeut que le Gouverneur de S. Thome alloit tous les samedis de grand matin par devotion à une demi-lieuë de la ville à une chapelle qui est sur une petite montagne, & qui est dediée à la sainte Vierge. Il fit mettre trois grilles de fer à la fenêtre d'une petite chambre du Convent avec deux bonnes serrures à la porte & autant de cadenars, & ayant pris toutes les précautions necessaires il fut trouver le Capitaine du Fort, qui estoit un Irlandois très-brave de sa personne, & qui luy tint la parole qu'il luy avoit donnée de luy prester main-forte dans l'embuscade qu'il vouloit dresser au Gouverneur de saint Thomé. Il se mit luy-méme à la teste de trente de ses soldats, & accompagnant le Pere Zenon ils sortirent tous ensemble du Fort sur le minuit, & furent se cacher jusqu'au jour dans un endroit de la montagne sur laquelle est la chapelle de la sainte Vierge, où ils ne pouvoient estre apperçûs. Le Gouverneur de saint Thomé ne manqua pas selon sa coûtume de venir à la chapelle un peu aprés que le soleil fut levé, & estant descendu de son Pallequis pour monter à pied la montagne qui est rude, il fut aussi-tost envelopé par le Capitaine Irlandois & les soldats qui sortirent de l'embuscade avec le Pere Zenon, & emmené à Madrespatan au Convent des Capucins dans la petite chambre qui luy estoit preparée. Le Gouverneur bien surpris de se voir emmener de la sorte fit de grandes protestations contre le Pere Zenon, & le menaça du ressentiment qu'auroit le Roy de Portugal quand il sçauroit ce qu'il avoit ozé entreprendre contre un Gouverneur d'une de ses places. C'est le discours ordinaire qu'il tint tous les jours pendant le temps qu'il fut retenu dans la cellule, & le Pere Zenon n'y répondoit autre chose, sinon qu'il croyoit qu'il estoit bien plus doucement traité à Madrespatan, que le Pere Ephraïm ne l'estoit dans l'Inquisition de Goa où il l'avoit envoyé; qu'il n'avoit qu'à le faire revenir, & que le [illegible]

ramèneroit au pied de la montagne, où on s'estoit saisi de sa personne avec autant de droit ; que l'on en avoit eu pour arrester le Pere Ephraïm. Cependant le chemin de S. Thomé à Madrespatan fut durant cinq ou six jours plein de gens qui vinrent prier le President des Anglois d'employer son autorité à faire sortir le Gouverneur. Mais il ne leur put faire d'autre réponse sinon qu'il n'étoit pas entre ses mains, & qu'aprés le procedé que l'on avoit tenu envers le Pere Ephraïm, il ne pouvoit pas en bonne justice contraindre le Pere Zenon à relâcher celuy qui estoit un des auteurs de l'injure qui avoit esté faite à son compagnon. Le President se contenta de prier le Pere de vouloir bien que son prisonnier vint au Fort pour manger à sa table, avec promesse de le remettre entre ses mains toutes les fois qu'il voudroit ; ce qu'il obtint aisément, mais sans pouvoir ensuite tenir sa parole. Le tambour de la garnison qui estoit François, & un marchand de Marseille nommé Roboli qui se trouva alors dans le Fort, deux jours aprés que le Gouverneur de saint Thomé y fut entré luy offrirent leurs services pour le sauver, pourvû qu'ils en eussent bonne recompense ; ce qu'il leur promit, & même qu'ils auroient le passage franc sur le premier vaisseau qui iroit de Goa en Portugal. l'Accord estant fait, le lendemain le tambour batit la diane de meilleure heure qu'il n'avoit accoûtumé & avec grand bruit, & cependant le marchand Roboli & le Gouverneur avec leurs linceux attachez ensemble devalerent par le coin d'un bastion qui n'estoit pas haut. Le tambour laissa en même temps sa quaisse & les suivit adroitement, de sorte que saint Thomé n'estant qu'à une bonne demi-lieuë de Madrespatan, ils furent tous trois de dans avant qu'on sçut rien de leur depart. Toute la ville de S. Thomé fit de grandes réjoüissances du retour du Gouverneur, & aussi-tost on dépescha une barque à Goa pour en porter la nouvelle. Le tambour & le marchand Roboli firent voile en même temps, & quand ils furent arrivez à Goa avec des lettres du Gouverneur de saint Thomé en leur faveur, il

il n'y eut point de Convent ni de bonne maison qui ne leur fit des presens, & même le Vice-Roy Dom Philippe de Mascaregne leur fit beaucoup de caresses, & les fit entrer dans son vaisseau pour les mener en Portugal avec luy; mais & le Vice-Roy & les deux François moururent tous trois en mer.

Je diray en passant qu'il n'y a point eu de Vice-Roy de Goa qui en sont parti si riche que Dom Philippe de Mascaregne. Il avoit quantité de diamans, toutes pierres de grand poids depuis dix carats jusques à quarante; mais sur tout il en avoit deux qu'il voulut bien me monstrer comme j'estois à Goa, dont l'un qui estoit une pierre épaisse pesoit cinquante-sept carats, & l'autre soixante-sept & demi, toutes deux assez nettes & de bonne eau, & taillées à la mode des Indes. Le bruit a couru que ce Vice-Roy fut empoisonné sur le vaisseau, & l'on ajoûtoit que c'estoit un juste châtiment de ce qu'il avoit fait perir bien des gens de la même maniere, sur tout pendant qu'il fut Gouverneur dans l'Isle de Ceylan. Il tenoit toûjours du poison le plus subtil pour s'en servir quand il vouloit que sa vengeance fut prompte, & s'estant fait de la sorte plusieurs ennemis, à qui l'exemple de ceux qu'il faisoit mourir faisoit craindre pour eux-mêmes un semblable traitement, on le trouva un matin pendu en effigie à Goa comme j'y estois en l'an 1648.

Cependant on faisoit grand bruit en Europe de la prison du Pere Ephraïm. Monsieur de Château des Bois son frere en fit ses plaintes à l'Ambassadeur de Portugal qui ne se tenoit pas trop asseuré dans son logis, & qui en écrivit promptement au Roy son maître, afin que par les premiers vaisseaux qui partoient pour Goa il commandât que le Pere Ephraïm fut relâché. Le Pape en fit aussi écrire, declarant que si on ne le mettoit en liberté il excommunieroit tous le Clergé de Goa. Mais toutes ces lettres furent inutiles, & le Pere Ephraïm n'est redevable de sa liberté qu'au Roy de Golconda qui l'aimoit, & qui avoit fait tous ses efforts pour l'obliger de

...demeurer à Bagnagar. Il avoit appris de luy quelque chose des Mathematiques, de même que le Prince A... son gendre qui s'estoit offert de bâtir au Pere une maison, & une Eglise à ses dépens, ce qu'il a fait depuis pour deux Religieux Augustins, qui sont venus Goa. Le Roy faisoit alors la guerre au Reja de la Province de Carnatica, & avoit son armée autour de saint Thomé; & dés qu'il eut sçû le mauvais tour que les Portugais avoient joüé au Pere Ephraïm, il envoya ordre à Mirgimola General de ses troupes d'assieger saint Thomé, & de mettre tout à feu & a sang s'il ne tiroit promesse positive du Gouverneur de la place, que dans deux mois le Pere Ephraïm seroit mis en liberté. La copie du commandement du Roy fut envoyée à ce Gouverneur, & la ville fut tellement allarmée qu'on ne voyoit que barques sur barques partir pour Goa, afin de presser le Vice-Roy de faire en sorte que le Pere Ephraïm fut promptement relâché. Il le fut en effet, & on luy vint dire de la part de l'Inquisiteur qu'il pouvoit sortir. Mais bien que la porte luy fût ouverte; il ne voulut point quitter la prison que tous les Religieux de Goa ne le vinssent prendre en procession, ce qu'ils firent aussi-tost & aprés qu'il fut sorti il alla passer quinze jours dans le Convent des Capucins qui sont une maniere de Recollects.

J'Ay oüi dire plusieurs fois au Pere Ephraïm que ce qui l'a le plus fâché durant sa prison, estoit de voir l'ignorance de l'Inquisiteur & de son Conseil quand ils l'interrogeoient, & qu'il croyoit que pas un d'eux n'avoit jamais lû l'Ecriture-Sainte. On l'avoit mis dans une chambre avec un Maltois, qui estoit un de plus méchans hommes qui fût sous le ciel, & qui estoit pour la troisiéme fois dans l'Inquisition; il ne disoit pas deux paroles sans renier Dieu, & il passoit tout le jour & une partie de la nuit à prendre du tabac, ce qui ne pouvoit estre que fort incommode au Pere Ephraïm.

Quand l'Inquisition fait saisir quelqu'un on le fouille, & [illegible] tout ce qu'on trouve dans le logis de

meubles & de hardes qui luy appartienent est mis par inventaire, pour le luy rendre au cas qu'il soit trouvé innocent. Mais pour ce qui est de l'or, de l'argent & des joyaux, cela n'est point mis par écrit, on ne le sçavoit jamais, & il est porté à l'Inquisiteur pour les dépens du procez. Le Reverend Pere Ephraïm entrant dans l'Inquisition fut aussi foüillé; mais on ne trouva dans la poche que ces Religieux ont cousuë à leurs manteaux & qui leur vient au milieu du dos, qu'un peigne & une écritoire, & quelques mouchoirs. Ils ne se souvinrent pas que les Capucins ont encore un petit sac dans la manche vers l'aisselle où ils serrent aussi quelques petites besognes, & ne foüillant point le Pere Ephraïm en cet endroit là, ils lui laisserent quatre ou cinq crayons de mine de plomb couverts de bois. c'Est de peur qu'ils ne se rompent, & à mesme que le crayon s'use on oste du bois pour le découvrir. Ces crayons furent cause que le Pere Ephraïm s'ennuya moins qu'il n'eut fait durant sa prison, & que de loûche qu'il estoit il en sortit avec une vûe où il ne paroissoit presque plus de défaut. c'Est la coûtume dans l'Inquisition d'aller demander tous les matins aux prisonniers ce qu'ils veulent manger ce jour-là, & on le leur donne. Le Maltois ne se soucioit presque d'autre chose que de tabac, & il en demandoit le matin, à midy & au soir qui sont les heures qu'on leur apporte à manger. Ce tabac estoit tout coupé & empaqueté dans du papier blanc de la grandeur à peu prés d'un quart de feüille, car dans tout le Levant le tabac haché en poudre, toutes les drogues & autres menuës marchandises qui se peuvent enveloper, sont mises dans du papier blanc, ce qui va au profit du vendeur qui pese ensemble le papier & la marchandise. De là vient qu'il se consume en Asie beaucoup de papier, & c'est le plus grand negoce des Provençaux qui envoyent le leur jusques en Perse. Je fais ces remarques à l'occasion du Pere Ephraïm, qui serroit avec soin tous ces morceaux de papier blanc où estoit empaqueté le tabac qu'on apportoit au Maltois, & c'est où il écrivoit avec son crayon ce qu'il

qu'il meditoit tous les jours dans la prison. Ce fut parce que sa vûë perdit beaucoup de son defaut naturel; & lorsque je le revis j'eus d'abord de la peine à croire que ce fut le même Pere Ephraïm qui estoit fort loüche auparavant, & qui ne le paroissoit presque plus. Comme la chambre où il estoit enfermé n'avoit pour toute fenêtre qu'un trou d'un demi-pied en quarré avec des barreaux de fer, ce trou estoit disposé d'une maniere, que quand le Pere Ephraïm vouloit écrire il ne pouvoit avoir le jour que du costé qui estoit contraire à celuy où il portoit ordinairement la vûë, & c'est ainsi que peu à peu elle devint droite, ayant tiré par ce moyen quelque avantage de sa prison. On ne voulut jamais luy prester un livre ni luy donner un bout de chandelle, & on le traitta aussi rigoureusement qu'un scelerat qui estoit déja sorti deux fois de l'inquisition avec la chemise souffrée & la croix de saint André sur l'estomac, pour accompagner au supplice ceux que l'on faisoit mourir, & qui y estoit rentré pour la troisiéme. Mais on peut dire à la gloire du Pere Ephraïm, qu'autant qu'il a eu de patience dans sa prison, autant a-t-il eu de discretion & de charité aprés en estre sorti; & quoy que l'Inquisition luy ayt fait du mal, on ne l'a jamais oüi en dire du mal, ni même en faire la moindre plainte, bien loin qu'il ait jamais pensé à en rien écrire, ce qui decouvriroit sans doute aux peuples bien des choses qui n'iroient pas à la gloire de ce que les Portugais appellent *la Sanctissima Casa*. d'Ailleurs comme j'ay dit, on fait jurer tous ceux qui sortent de l'Inquisition de ne rien dire de ce qu'ils ont vû ni de ce qu'on leur a demandé, & sans rompre leur serment ils ne peuvent en parler ni en écrire.

Le Pere Ephraïm ayant passé quinze jours à Goa dans le Convent de Capuches pour reprendre quelque vigueur aprés quinze ou vingt mois de prison, se mit en chemin pour retourner à Madrespatan, & passant par Golconda fut remercier le Roy & le Prince Arabe son gendre de la bonté qu'ils avoient euë des s'interesser

si hautement pour sa liberté. Le Roy le sollicita encore de nouveau de s'arrester tout à fait à Visapour; mais voyant qu'il souhaitoit de retourner à son couvent de Madrespatan, il luy fit donner comme la premiere fois un bœuf, de valets & de l'argent pour le conduire.

CHAPITRE XV.

Route de Goa à Maslipatan par Cochin décrite dans l'histoire de la prise de cette ville par les Hollandois.

APrés que la Compagnie Hollandoise eut dépoüillé les Portugais de tout ce qu'ils possedoient dans l'Isle de Ceylan, ils jetterent le yeux sur la ville de Cochin, dans le terroire de laquelle il croist de la canelle que l'on appelle bastarde, qui leur faisoit tort pour le debit de celle de Ceylan. Les Marchands voyant que les Hollandois tenoient leur canelle si chere, prenoient de celle de Cochin qu'ils avoient à grand marché, & cette canelle commençant à étre en vogue, on la transportoit à Gomron, où elle se distribuoit [illegible] les marchands qui venoient de la Perse; de la grande Tartarie de la Moscovie, de la Georgie, de la Mingrelie, & de tous les environs de la mer noire. Il s'en enlevoit aussi une grande quantité par les marchands de Balsara & de Bagdat qui fournissoient l'Arabie, & par ceux de la Mesopotamie, de l'Anatolie, de Constantinople, de la Romanie, de la Hongrie & de la Pologne. Dans tous les pays que j'ay nommez il se consume beaucoup de canelle, & on met ou en morceaux ou en poudre dans la plus-part des mets pour en relever le goust. Quand on sert un plat de ris sur la table, principalement [illegible] parmi les chrêtiens, il est tellement couvert de poudre de canelle qu'on ne voit point ce que c'est, & les Hongrois excedent de cela par dessus autres peuples. Pour les Turcs & autres Asiatiques ils mettent la canelle [illegible] petites branches dans leur pilau.

l'Armée, qui fut commandée de Batavie pour venir au siege de Cochin, débarqua à un lieu appellé *Belli-porto*, où il y avoit un fort que les Hollandois avoient fait avec des palmiers. Il est tout proche de Cranganor petite ville que les Hollandois avoient prise l'année devant, sans avoir pû venir à bout de Cochin sur laquelle ils firent quelque tentative. Quand l'armée eut pris terre elle avança jusqu'à la portée du canon de Cochin, & il y avoit une riviere entre elle & la ville. l'Endroit où les Hollandois camperent s'appelle *Belle-épine*, & s'y estant fortifiez autant que la nature du lieu le pouvoit permettre, ils y dresserent quelques bateries, qui ne pouvoient guere endommager la ville, parce qu'elles en estoient trop loin. Ils demeurerent dans ce poste-là jusqu'à ce qu'il leur vint plus de monde; car il n'estoit arrivé que trois navires, & celuy qui commandoit ces premieres troupes estoit un des plus braves Capitaines de son temps. Peu de jours aprés le Gouverneur d'Amboine arriva avec deux navires, & ensuite un Capitaine Hollandois amena quantité de *Cinglas*, qui sont des gens de l'Isle de Ceylan. Car les forces Hollandois dans les Indes ne seroient pas si considerables comme elles le sont, s'ils ne se servoient des gens du pays dont ils grossissent les troupes qu'ils amenent de l'Europe. Ceux de l'Isle de Ceylan sont bons pour la tranchée, mais pour l'attaque ils ne valent rien. Ceux d'Amboine sont bons soldats, & il en vint quatre cens qui furent laissez à Belle-épine. Tout le gros de l'armee se remit en mer, & vint débarquer proche de Cochin vers une Eglise dediée à S. André, où les Portugais avec quelques Malabars attendoient de pied ferme les Hollandois. Quand ils virent que l'ennemi débarquoit sans aucune peur, ils firent une décharge & puis se sauverent; mais comme ils ne tirerent qu'aux estalours, les Hollandois ne perdirent pas beaucoup de gens. Ils virent en marchant quelques compagnies Portugaises sur le bord de la mer, & d'autres ayant en terre vers une Eglise qu'on appelle

de S. Jean. On commanda quelques Cavaliers pour les aller reconnoître ; mais les Portugais s'estoient sauvez, & avoient mis le feu dans l'Eglise abandonnant le terrein aux Hollandois. Ceux cy s'approcherent de la ville, & un soldat François nomme Christofle qui estoit à leur solde, voyant un panier attaché à une corde qui estoit pendu à un bastion, fut voir hardiment ce qu'il y avoit dedans sans crainte des mousquetades. Mais il fut bien surpris lors qu'il trouva que c'estoit un pauvre enfant languissant, que la mere avoit apporté là pour n'avoir pas le regret de le voir mourir de faim ; car il y avoit déja quelque temps que les Hollandois avoient assiegé Cochin & qu'il n'entroit point de vivres dans la ville. Le soldat emû de compassion prit l'enfant & luy donna à manger de ce qu'il avoit, dequoy le General de l'armée fut si indigné, disant que le soldat devoit laisser-là mourir l'enfant, qu'il fit assembler le Conseil de guerre où il vouloit qu'il passat par les armes, ce qui estoit bien cruel ; & le Conseil moderant la sentence, ne le condamna qu'à l'estrapade.

Ce méme jour là dix hommes de chaque compagnie furent commandez pour aller à une des maisons du Roy de Cochin ; mais il n'y trouverent personne, & l'année de devant on l'avoit pillée. Les Hollandois tuerent alors quatre Roys du pays, & seize cent Noirs, & il ne rechapa qu'une vieille Reine qui fut prise en vie par un simple soldat nommé *Van Rez*, lequel celuy qui commandoit l'armée fit Capitaine à l'instant pour sa recompense. On laissa une compagnie dans cette maison ; mais la Reine n'y demeura que six jours, & on la donna en garde au Samarin qui est le plus puissant des petits Roys de cette coste, à qui les Hollandois avoient promis que s'ils prenoient la ville de Cochin ils luy donneroient celle de Cranganor, pourvû qu'il leur fut fidelle.

Les Hollandois commencerent donc à se [illegible] & faire des bateries, se mettant à couvert sous de petits forts faits de palmiers plantez les uns contre les autres

... de la terre. Ils en firent un du costé de l'Eglise de S. Jean ... proche de la mer avec une baterie de quatre pieces de canon, & un autre du costé de S. Thomas qui estoit l'hôpital des blessez, & tout proche celuy des malades. Ils firent encore une baterie de sept pieces de canon, & deux mortiers à un endroit appellé *Calvete.* Quelquefois ils jettoient des bombes, quelquefois des pierres, & ... faisoient beaucoup plus de mal aux assiegez. Ce fut l'endroit où les Hollandois perdirent le plus de monde, sur tout à une petite riviere où ils vouloient faire un pont avec des sacs pleins de terre pour pouvoir passer à couvert, à cause d'une pointe de bastion qui battoit droit sur cette riviere. La maison du ... est un grand magasin entouré de la mer, & il n'y avoit alors personne dedans. Mais quand les Portugais virent que l'ennemi avoit dessein de donner l'assaut, ils y mirent du monde avec deux pieces de canon, ce qui fut cause que l'entreprise du pont fut laissée, & qu'on prit d'autres mesures. Cinq semaines se passerent sans qu'il se fit rien de considerable, & le Hollandois donnant enfin un assaut la nuit furent vigoureusement repoussez & perdirent beaucoup de monde par la faute du Gouverneur de Cranganor qui les commandoit, & qui estoit yvre lorsque l'on fut à l'attaque. Aussi fut il du nombre des prisonniers que firent les Portugais, & le General des troupes Hollandoises fit promptement retirer dans un navire ... qui estoit ... de cét assaut. Deux mois aprés il resolut d'aller en donner un autre au même endroit où s'estoit faite la derniere attaque, & pour avoir plus de monde il envoya une grande fregate pour aller prendre ceux qui estoient du costé de Belle-épine. Mais par malheur la fregate alla heurter contre un banc de sable, & s'estant ouverte il se perdit quantité de gens. Ceux qui sçavoient nager vinrent ... terre auprés de Cochin ne pouvant aborder ... endroit; ils n'étoient qu'environ dix hommes ... que matelots, & les Portugais les firent

tous prisonniers. Le General ne perdit pas pour cela l'envie de donner l'assaut, & ayant fait descendre tous les Matelots à terre, il donna aux uns des demi-piques, aux autres de pots à feu, à quelques-uns des épées, dans le dessein de donner l'assaut la nuit suivante. Mais un Lieutenant François nommé saint Martin representant que si l'on donnoit l'assaut de nuit on pourroit dans l'obscurité s'aller jetter dans des tours que les assiegez pourroient avoir fait dans le boulevart, & qu'en plein jour on courroit bien moins de risque, son avis fut suivi, & le General remit l'affaire au lendemain. Dés que le soleil fut levé il rangea ses troupes en bataille, & sur les dix heures on commença à donner l'assaut avec quatre Compagnies, chacune de cent cinquante hommes ou environ. Les Hollandois perdirent beaucoup de monde en cette derniere attaque, & les Portugais encore plus; car ils se defendirent vaillamment, estant secondez par deux cens soldats des troupes des Hollandois, qui s'estoient jettez de leur costé de dépit de ce qu'on leur avoit retenu six mois & demi de gage à cause de la perte de Touan, ce qui les degoûta de servir davantage les Hollandois. Sans ces soldats qui furent d'un grand secours aux ennemis, la ville n'auroit pas tenu deux mois, & celuy qui la defendit le mieux estoit un Ingenieur Hollandois, qui pour le mauvais traitement qu'il avoit receu dans son parti fut contraint de passer dans celuy des ennemis.

Les Hollandois qui estoient entrez dans Cochin du costé des Calivere & s'estoient déja rendus maîtres d'un boulevart, demeurerent toute la nuit sous les armes, & le lendemain ont fit la capitulation & la ville fut renduë. Les Portugais vinrent retirer les corps de quelques Religieux qui estoient morts; mais pour les autres les Hollandois les firent tous traîner à la riviere par les Chinois qui estoient à leur service, tant les corps des Hollandois que les corps des Portugais. Les blessez furent menez à l'hospital, & ceux qui s'estoient rendus s'embarquant la nuit avec l'Ingenieur furent sans

grand bruit entre les navires des Hollandois, répondant à ceux qui leur demanderent d'où ils venoient, qu'ils estoient commandez des Hollandois, & qu'ils avoient ordre de leur dire qu'ils fissent bonne garde. Cette ruse leur reüssit assez bien, & quoy que les navires leur envoyassent quelques volées de canon, cela ne les empescha pas de faire chemin. Les Portugais par la capitulation sortirent de Cochin avec armes & bagage; mais dés qu'ils furent hors de la porte de la ville où les Troupes Hollandoises estoient en bataille, ils furent obligez de quitter leurs armes & de les mettre aux pieds du General, à la reserve des Officiers qui garderent l'espée. Le General avoit promis aux soldats le pillage de la ville; mais ne leur pouvant tenir parole pour des raisons qu'il leur fit gouster, il leur fit esperer qu'il leur donneroit six mois de gages, ce qui peu de jours aprés fut reduit à huit roupies pour chacun. Le Samarin luy demanda la ville de Cranganor selon la promesse qu'il en avoit faite, & elle luy fut donnée; mais auparavant le General fit rompre toutes les fortifications & ne luy laissa que les murailles dequoy le Samarin ne fut pas content. On commanda la plus grande partie de ceux qui se portoient bien d'aller vers un des petits Roys de cette coste nommé le Roy de Porca pour traiter avec luy, & ce fut dans cette occasion que le General des Hollandois qui avoit esté petit valet, comme je diray bientost, se montra cruel & d'un naturel barbare. Il y avoit quatre jours que les soldats ne pouvoient trouver aucune chose à manger pour de l'argent, & deux d'entre eux s'estant saisis d'une vache & l'ayant tuée, le General qui le sçût en fit prendre un sur le champ, & ayant voulu faire passer l'autre par les armes le Roy de Porca luy sauva la vie.

Le traité estant fait avec ce Roy de Porca, le General Hollandois fit reveuë de tout le monde qui luy restoit, tant des matelots que des soldats, & le nombre se trouva environ à six mille hommes, tout le reste estant mort de maladie ou ayant esté tué. Peu de jours aprés on commanda quelques Compagnies pour aller assieger

la ville de *Cananor*, qui se rendit d'abord sans aucune resistance. Quand elles furent de retour, ... faire une couronne pour mettre sur la teste d'un ... Roy de Cochin, l'autre ayant esté chassé; & le jour qu'il voulut prendre pour cette belle action il s'assit dans une espece de trône, au pied duquel un Malavare appellé *Montani* conduit par deux ou trois Capitaines, vint se mettre à genoux pour recevoir la ... de sa main & prendre possession d'un Royaume de si petite étenduë, c'est à dire de quelques terres aux environs de Cochin. Ce General venant d'Hollande avoit esté cuisinier sur le vaisseau, & ce couronnement d'un miserable Malavare par les mains d'un homme qui avoit plus souvent manié une cuillere de pot qu'une épée, estoit sans doute une belle chose à voir.

Cependant les navires qui avoient porté à Goa les Portugais qui estoient sortis de Cochin revinrent chargez de leurs depoüilles, ce qui estoit contre les articles de la capitulation qui portoient qu'ils sortoient de la place avec armes & bagage, & seroient conduits à Goa sans qu'il leur fut rien ôté. Mais dés qu'ils furent en mer les Hollandois prirent tout ce que ces pauvres gens pouvoient avoir, & foüillerent par tout tant hommes que femmes sans aucun respect du sexe, de maniere qu'ils retournerent chargez de butin.

Le General des troupes Hollandoises qui estoient venuës au siege de Cochin estant retourné à Batavie, chacun se retira, & il ne demeura de monde que ce qui suffisoit pour la garde de la ville. On y envoya de Batavie un Gouverneur qui fit travailler avec ... les soldats pour fortifier la place, & on coupa la ville depuis la porte de saint Jean jusques à l'Eglise de S. ... comme aussi tout le quartier nommé Calivete, ... de trop grande garde. Un peu aprés le siege les vivres estoient à grand marché dans Cochin, mais cela ne dura pas long-temps; car le Gouverneur mit d'abord ... & autres denrées en parti, de maniere qu'il n'y ... homme seul qui en fut le maître & qui y ...

qu'il

qu'il vouloit. Ce Gouverneur usoit de grande rigueur envers les soldats, il les tenoit enfermez dans la ville où ils estoient comme dans une prison, & ils ne pouvoient boire ni vin, ni suri, ni eau-de-vie, parce que les imposts estoient excessifs. Ce *Suri* est une boisson que fournissent les Palmiers. Quand les Portugais tenoient Cochin, on y vivoit mieux avec cinq sols que sous les Hollandois avec six, parce que les Portugais ne chargeoient pas la ville d'imposts. Ce Gouverneur, dis-je, estoit si severe, que pour la moindre faute il bannissoit un homme dans l'Isle de Ceylan en un certain lieu où l'on fait des briques, quelquefois pour cinq ou six ans, & quelquefois pour toute sa vie. Mais le plus souvent quand on est relegué en ce lieu-là, bien que l'arrest ne porte que pour peu d'années, on n'en sort jamais. Il y avoit dans la garnison de Cochin un soldat d'Aix en Provence nommé Rachepot, qui pour avoir manqué de répondre à son nom quand on lisoit le rôle, & avoir tardé un demi-quart d'heure plus qu'il ne falloit, fut condamné de monter sur le cheval de bois durant trois jours. C'est un supplice ordinaire & fort rude pour les soldats qui tombent en faute. Ce cheval est si coupant par le dos, qu'avec la grande pesanteur des esperons que l'on met aux pieds du patient, au bout de trois ou quatre heures on est tout dechiré & tout mutilé. Le pauvre Provençal qui sçût qu'il avoit esté condamné à ce supplice, non pas pour trois heures, mais pour trois jours, craignant qu'il n'y succombât, au lieu de se rendre au corps de garde fut se cacher au logis d'un François de ses amis qui s'étoit marié il n'y avoit pas long-temps. Les soldats mariez vont coucher trois fois la semaine à leur maison ; mais pour les autres ils sont obligez d'aller coucher tous les soirs au corps de garde. Le Gouverneur voyant que le Provençal ne paroissoit point fit batre le tambour par toute la ville, & crier que celuy qui luy viendroit dire le lieu où il pouvoit estre auroit cent piastres de recompense, mais aussi que celuy qui le tiendroit caché sans le venir declarer seroit pendu avec luy.

sans remission. Le Provençal ayant eu avis de cette menace ne voulut pas estre cause de la perte de ... chez qui il estoit logé & ayant trouvé le moyen de débaucher cinq ou six de ses camarades, qui ne pouvoient plus tenir non plus que luy contre les rigueurs du General Hollandois, ils se sauverent heureusement la nuit suivante qui fut fort obscure & pluvieuse. Ils passerent bien proche d'une sentinelle, de laquelle ils ne furent point apperçûs, l'obscurité & la pluye leur estant fort favorables, & si elle eut dit quelque chose ils avoyent resolu de la tuer. Ayant marché toute la nuit ils rencontrerent une petite riviere proche de Porca; mais quand la mer monte cette riviere est grande & profonde, ce qui obligea ces pauvres soldats de jetter tous leurs habits & de ne garder qu'un caleçon pour la passer promptement à la nage de peur qu'on ne les suivit. La faim commençant à les presser, ils considererent avec plus de loisir qu'ils n'avoient fait en prenant la fuite, le danger où ils estoient de mourir; car non seulement ils ne sçavoient pas la langue du païs, mais ce qui estoit le plus fâcheux, il leur falloit toujours demeurer dehors, & les Idolatres qui occupent toute cette pointe des Indes, ne leur permettoient pas de toucher seulement les parois de leurs maisons de peur d'estre obligez les abattre. La superstition de ces Idolatres va si avant qu'ils n'oseroient même se toucher les uns les autres, si non qu'ils soient à la guerre. Quand par hazard ils viennent à se toucher, il faut qu'ils aillent d'abord se laver le corps & se plonger trois fois dans l'eau, autrement ils n'oseroient ni manger, ni boire, ni rentrer dans leur logis. Le Provençal & ses compagnons firent rencontre d'un Pere Jesuite Portugais qui leur demanda d'où ils venoient; & ils luy conterent toute leur ... pot estoit plus incommodé que tous les autres, ayant receu un coup de mousquetade à la cuisse au dernier assaut que l'on donna à Cochin, & la playe qui n'estoit encore bien fermée s'estant couverte en chemin ... estoit comme impossible de marcher sans

cette blessure dont il n'avoit pas esté bien pensé, & le P... ne put luy donner d'autre secours, que d'é... un mot en sa faveur en langue Malavare sur un morceau de feüille de palmier au Roy de Godorme, que les Hollandois avoient chassé de ce païs-là avant qu'ils prissent Cochin. Rachepot suivi de ses camarades le fut trouver par la route que le Pere Jesuite luy enseigna, & il en fut bien ... se trouvant auprés de luy un Malavare qui sçavoit le Portugais. Le Roy demanda à Rachepot s'il vouloit demeurer avec luy, & il répondit qu'il estoit content de le servir, & que ses compagnons dont il estoit comme le chef le serviroient aussi, ne voulant pas se separer les uns des autres. Le Roy ordonna qu'on eût bien soin de penser le Provençal de sa blessure, & on y mit d'abord un appareil avec de l'huile & du beurre, dequoy il se sentit soulagé. Le Roy le faisoit venir tous les jours deux ou trois fois auprés de luy, tantost pour tirer un mousquet; tantost pour manier une demi-pique, luy demandant plusieurs choses touchant la maniere dont l'on fait la guerre dans l'Europe. Quelquefois il prenoit plaisir à le faire chanter; mais le pauvre Provençal ne pouvoit guere chanter que tristement vû la mauvaise chere qu'il faisoit, le Roy ne luy ayant ordonné que tres-peu de chose pour sa dépensé & celle de ses compagnons, ce qui suffisoit à peine pour leur acheter du ris qui estoit bien noir. Mais il falloit prendre patience, tant pour attendre que le blessé fut gueri, que pour apprendre quelque chose de la langue Malavare, sans quoy il leur auroit esté bien difficile de traverser ce païs-là pour aller jusques à Madrespatan. Car depuis Cochin jusqu'au lieu où ils estoient ils avoient eu bien de la peine à se faire entendre par signes, & dans leur ... les gens du païs ne leur offroient à manger que quelques noix de palmes, ce qui ne pouvoit guere les rassasier. Le jour d'une de leurs festes le ... appeller Rachepot & ses compagnons, & en ... de cette feste leur fit present à chacun de quatre ... qu'il voulut qu'ils mangeassent en sa

presence. Les Malavares disoient que le Roy leur faisoit un grand honneur ; mais les pauvres gens qui avoient si peu de chose pour leur subsistance, auroient mieux aimé une mesure de ris que ces quatre figues. Les peuples de ce païs-là vont tout nuds, & ils ne portent qu'un linge qui leur couvre les parties honteuses. Le Roy même est en cela comme le moindre de ses sujets, excepté qu'il porte quelque peu d'or à ses oreilles.

Rachepot ayant esté parfaitement gueri au bout de quarante jours resolut avec ses compagnons de passer outre, & ils partirent une nuit sans dire adieu à personne. Ils prirent leur route au Sud-est pour Masulipatan où ils vouloient aller, & il est aisé de s'imaginer qu'estant sans argent & ne sçachant que quelques mots de la langue du païs, ils souffrirent beaucoup dans leur voyage. Ils ne vêcurent que des aumônes que l'on leur fit, & souvent quand ils arrivoient dans des villages, quelques-uns de ces Idolatres fuïoient de peur, parce que dans ces montagnes ils n'ont pas accoûtumé de voir des gens blancs ; d'autres aussi moins timides venoient auprés d'eux & leur donnoient à boire & à manger, & il s'en trouva de plus familiers qui les menerent dans le voisinage pour leur faire voir leurs parens & leurs amis. Quand ils eurent passé les montagnes, & qu'ils commencerent a entrer dans la plaine, ils marcherent dans les bois deux journées & demi sans trouver personne, & crûrent bien alors qu'il falloit mourir. Pour surcroît de misere ils furent attaquez dans ces bois d'une si prodigieuse quantité de sang-sues dont ils sont remplis, qu'il falloit de necessité qu'ils allassent toûjours courant pour leur donner moins de temps de s'attacher à leurs jambes & à leurs cuisses, & il s'en amassoit quelquefois des pelotons plus gros que le poing. Ainsi ils n'osoient se reposer en aucun lieu que lors qu'ils trouvoient quelque ruisseau, & se plongeant dans l'eau ils levoient ces sang-sues qui s'estoient attachées à leur corps, d'où il sortoit de tous costez beaucoup de sang, ce qui les rendoit foibles & languissans.

Que comme

comme j'ay dit, ils ne trouvoient personne pour leur donner à manger. Les sang-süës de ce païs là sont fort [illegible] & deliées, & ne vont point dans l'eau, mais elles demeurent dans les herbages. Ces pauvres gens ayant marché dans les bois le premier jour jusques à deux ou trois heures de nuit, ils trouverent une petite riviere, qui avoit au milieu un petit endroit à sec où ils furent se reposer jusqu'au jour, n'ayant point à craindre les sang-süës en ce lieu-là, parce qu'il estoit tout entouré d'eau. Le lendemain ils poursuivirent leur chemin avec la même persecution des sang-süës, & ils se reposerent sur le soir auprés d'un arbre, où ils trouverent une espece d'estrade faite de bois & élevée d'environ quatre ou cinq pieds de terre, ce que quelqu'un sans doute avoit fait pour se preserver de l'attaque des sang-süës. Cette estrade leur servit de gite pour cette seconde nuit, & le jour venu s'estant remis en chemin ils arriverent enfin sur le midy à une Pagode où il y avoit plusieurs Bramines ou Prestres Banianes, qui ayant pitié de les voir en si miserable estat, & ayant sçû d'eux qu'ils n'avoient rien trouvé à manger depuis trois jours, leur donnerent du ris [illegible] & des herbages apprestez avec du beurre. Mais ils leur donnoient tout cela de loin leur faisant signe de ne les approcher, comme nous en usons en Europe envers les pestiferez à qui l'on jette l'aumône sur un mouchoir étendu sur le chemin dont ils se tiennent un peu écartez. Comme ils avoient esté pressez trois jours sans manger, ils prirent à la fois tant de nourriture qu'ils en eurent tous la fiévre le lendemain de sorte que pour en guerir il fallut aprés jeûner, la diete estant aux Indes le plus souverain remede pour toutes sortes de maux. Aprés qu'ils eurent mangé ils voulurent poursuivre leur chemin; mais les Bramines leur firent entendre que le bois estoit encore bien long, & que les sang-süës leur pourroient ôter la vie s'ils ne trouvoient quelque endroit pour se mettre à couvert de ces [illegible] qu'il falloit qu'ils demeurassent-là toute la nuit, & le lendemain ils partiroient de bonne-heure, ce

ce qu'ils firent suivant le conseil qu'on leur donnoit. Cette nuit-là il tomba une grosse pluie ... Prestres Banianes fit signe à ces pauvres soldats de ... vre à son logis. Y estant arrivez il les fit entrer dans un trou qui estoit sous la maison, laquelle il les pria de ne point toucher, & leur ayant apporté à manger, ils ne voulurent rien mettre dans leur estomac, pour ne ... donner davantage de prise a la fiévre dont ils estoient attaquez. Quand il fut tout-à-fait nuit ces pauvres gens sortirent de leur trou, & furent sur la terrasse du logis pour dormir plus à leur aise. Pour n'estre pas surpris ils ne manquerent pas dés la pointe du jour de retourner à leur trou, & le Bramine maître du logis les mena encore à la Pagode où il leur fit donner à manger. Il leur fit aussi froter les jambes d'une certaine herbe dont les sang-suës ne peuvent souffrir l'odeur, & leur donna à chacun un linge où il y avoit de la chaux de la grosseur d'un œuf, leur disant que quand les sang-suës s'attacheroient à leurs jambes; ils n'avoient qu'à les toucher de ce linge & qu'elles tomberoient aussi-tost. On a éprouvé que le sel & le feu, font le méme effet, & les gens du païs passant dans les ... où ils sçavent qu'il y a des sang-suës ont toûjours une méche allumée en main. Les soldats avec le preservatif qui leur fut donné marcherent plus à leur aise, & ne furent plus tant ... des sang-suës comme auparavant. Ils entrerent dans la plaine sur les quatre heures aprés midy, & furent se rendre auprés d'une forteresse qui appartient aux Banianes, qui leur donnerent des legumes à manger & du petit lait à boire; car ils ne boivent guere d'eau en ce païs-là, parce qu'elle est tresmal saine. Ils leur montrerent le mieux qu'il leur fut possible le chemin de Madrespatan, dont ils s'estoient écartez en tirant ... vers le Sud. En tirant plus à l'Est ils abregeoient leur chemin ... roient traversé un païs de montagnes ... Chrêtiens de S. Jean, de la religion desquels ... dans mes relations de Perse en faisant la descr... Balsara. En l'année 1643, ces Chrêtiens ... de

[illegible] montagues, que ceux de Balsara, envoyerent des [illegible] Viceroy de Goa pour obtenir de luy la liber-[illegible]r habiter dans l'Isle de Ceylan, & ils se faisoient [illegible]forts de chasser ceux du pays. Mais le Viceroy ne leur promettant de leur accorder ce qu'ils demandoient qu'à condition qu'ils se fissent catholiques, & eux ny voulu[illegible] pas consentir, l'affaire qu'ils avoient proposée n'eut point [illegible]. On avoit envoyé de Goa à ces Chrêtiens [illegible] Pere Jesuite pour travailler à leur conversion; mais comme il n'y faisoit aucun progrez il aima mieux employer ses soins à celle des Idolatres, dont il apprit la langue si parfaitement qu'il la parloit comme s'il eut esté né dans le pays. De temps en temps il en convertissoit quelques-uns qu'il envoyoit à Goa, ce qu'il n'avoit jamais pû faire parmi les Chrêtiens de S. Jean; qui sont tout à fait opiniâtres dans leurs sentimens; & ayant passé prés de quarante ans avec ces Idolatres, qui ne veulent pas que l'on touche ni leurs personnes ni leurs maisons, il est aisé de juger qu'il a beaucoup souffert pendant ce temps-là, & qu'il n'y a guere de vie plus austere que fut la sienne. Car il luy falut vivre à la maniere de ces Idolatres qui ne mangent aucune chose qui ait eu vie, & comme il alloit d'un lieu à l'autre, la nourriture de ces pays-là ne pouvoit pas luy donner les forces necessaires pour les fatigues qu'il luy falloit essuïer.

Rainepot & ses compagnons eurent le bonheur de rencontrer un soir sur leur route ce Pere Jesuite, qui de son costé fut bien aise de les voir, & leur ayant demandé d'où ils venoient, ils luy raconterent tout ce qui s'étoit passé au siege de Cochin, le cruel traitement qu'ils avoient [illegible] des Hollandois, & les tristes avantures de [illegible]. Le Pere leur conseilla de retourner à Goa, [illegible] pourroient trouver commodité pour retourner en Europe en prenant service sur les vaisseaux Portu-[illegible]is voyant qu'ils avoient resolu d'aller à Ma-[illegible] leur mit le chemin par écrit, ne [illegible] pouvoit marquer leurs journées depuis *Guinchy*

petite ville habitée par des Mahometans, que par des méchans hameaux qui se trouvent sur cette [illegible] le lendemain à leur départ il les exhorta à prendre courage, & leur donna vingt-quatre mesures de ris, ce qui leur pouvoit suffire pour cinq ou six jours. Estans arrivez à Guinchi qui n'est qu'à deux ou trois journées du lieu où ils quitterent le Pere Jesuite, ils y trouverent quatre Portugais, qui s'estoient sauvez de Cochin quand on voulut faire la capitulation pour rendre la ville aux Hollandois. Ces quatre malheureux qui s'estoient faits renegats solliciterent les nouveaux venus de prendre parti parmy ces Mahometans, qui leur demanderent s'ils vouloient les servir leur offrant à chacun trois pagodes tous les mois. Dans l'extréme misere où ils estoient la necessité les auroit contraints d'accepter cét offre, si on ne leur eût parlé en mesme temps de se faire circoncire & de renier leur foy; & de peur qu'on ne les retinst malgré eux en ce lieu-là ils en partirent sans bruit, & poursuivirent courageusement leur voyage jusques à Madrespatan qui est à dix journées de Guinchy. Ils souffrirent encore beaucoup durant un si long chemin, ne vivant que des aumônes qu'on leur faisoit, & ne pouvant guere se faire entendre que par signes. Ils furent charitablement receus à Madrespatan des reverends Peres Ephraïm & Zenon Capucins François, & comme ils avoient le corps tout noir & bruslé du Soleil, aprés cinq ou six jours de repos toute la peau leur tomba; dont ils souffrirent beaucoup. Les Anglois eurent la charité de leur offrir passage sur un de leurs vaisseaux qui retournoit en Europe; mais Rachepot laissa partir ses compagnons, & voulut revenir par terre aprés s'estre reposé prés de deux mois à Madrespatan. Pendant ce temps-là les Peres Capucins trouverent moyen de luy faire gaigner plus de cent écus avec [illegible] paires d'habits & le linge qui luy estoit necessaire, par de petits anneaux de crin de cheval qu'il sçavoit faire fort proprement. Il y mettoit des devises & des [illegible] & ces anneaux plûrent si fort aux Mestices Portugais-

ses

ses qui ne voyent pas de fort grandes raretez, que quelques-uns luy donnerent pour chaque anneau un ducat d'or.

Rachepot ayant amassé l'argent que j'ay dit, s'en alla par terre de Madrespatan à Surate, de Surate à Agra, & d'Agra à Dehly, où j'arrivay quelque temps apres mon dernier voyage des Indes. Comme je le vis en necessité je le pris à mon service, & luy prestay même quelque argent à mon départ qui ne m'a jamais esté rendu. C'est de luy que j'ay sçû tout le détail du voyage que je viens de raconter; mais j'ay aussi connu quinze ou vingt autres personnes qui ont pris la même route pour se rendre de Goa à Cochin, & de Cochin à Madrespatan. Elle est assez courte, & il n'y manque pas de vivres ni de bonnes eaux; mais il y a d'ailleurs, comme j'ay dit, plusieurs incommoditez qui font qu'elle est tres-peu frequentée. La persecution presque invincible des sang-suës est une des plus grandes. La superstition des Banianes à ne pas souffrir qu'on touche ni leurs maisons, en est une tres-fâcheuse; & même si on prenoit de l'eau dans leurs étangs, ils les romproient aussi-tost & ne s'en serviroient plus; ce qui fait qu'il y a toûjours quelques-uns de leurs Prestres qui les gardent.

CHAPITRE XVII.

Route par mer d'Ormus à Maslipatan.

JE partis de Gomron pour Maslapatan l'onziéme de May 1652. & m'embarquay sur un grand vaisseau du Roy de Golconda, qui vient tous les ans en Perse [illegible] fines, & de chites ou toiles peintes dont les fleurs sont au pinceau, ce qui les rend plus belles & plus claires que lors qu'on les fait au moule. La Compagnie Hollandoise a accoûtumé de donner aux vaisseaux [illegible] appartiennent aux Roys ou Princes des Indes un Pilote & un Souspilote & deux ou trois canonniers,

ni les Indiens ni les Persans n'estoient guere sçavans dans la navigation. Sur le vaisseau où je m'embarquay, il y avoit de plus six matelots Hollandois, & cent matelots ou [illegible] du pays. Nous sortîmes du Golfe Persique avec un vent doux & favorable; mais nous ne fismes gueres de chemin sans trouver une mer rude, & des vents de Sud-oüest si violens, quoy que bons pour nôtre route, qu'il nous fut impossible de porter plus d'une petite voile. Le lendemain & les jours suivans le vent se rendit plus furieux & la mer plus agitée, de sorte qu'estant au seiziéme degré, qui est la hauteur de Goa, & les pluyes, les tonnerres & les éclairs rendant l'orage plus grand, nous ne pumes porter d'autre voile que la Simiane à moitié déployée, allant toûjours en tempeste durant plusieurs jours. Nous passames les Isles Maldives sans les pouvoir reconnoître, & nôtre vaisseau faisoit beaucoup d'eau. Car il avoit demeuré prés de cinq mois à la rade de Gomron pendant les grandes chaleurs, & si l'on n'a bien soin alors d'arrouser les ais qui sont hors de l'eau, ils s'entr'ouvrent, ce qui est cause que le vaisseau fait beaucoup d'eau quand il est chargé. Les Hollandois ne manquent pas de jetter de l'eau soir & matin tout autour des leurs pour les conserver, vû que sans cette precaution on court risque de les perdre dans une tempeste. Nous avions dans nôtre vaisseau cinquante cinq chevaux que le Roy de Perse envoyoit en present au Roy de Golconda; & environ cent marchands tant Persans qu'Armeniens qui passoient aux Indes pour leur negoce. Tout un jour & une nuict il se leva un vent de traverse si impetueux, que nôtre vaisseau faisoit eau de tous costez, & le pis estoit que nos pompes ne valoient rien. Par bonheur il se trouva un marchand qui avoit deux balles peaux de [illegible] que nous appellons cuirs de Russie, lesquelles il portoit aux Indes, où l'on se sert fort de ces peaux-là qui sont fraîches, pour couvrir de petits lits de repos où l'on se jette le jour pour dormir une heure ou deux. Il se trouva aussi dans le vaisseau quatre ou cinq Cordonniers

ou

où Selliers qui s'entendoient à coudre ces paux, & ils rendirent un grand service à tous ceux du vaisseau & à eux-mémes, car nous estions en danger. Ils firent grandes seaux dans chacun desquels il entroit ... de ces peaux, & on fit ensuite cinq grands trous en divers endroits du tillac en bas où une partie des gens du vaisseaux emplissoient les seaux qu'on devaloit par ces trous. ... environ une pipe d'eau, & pour les tirer on avoit tendu un gros cable depuis le grand mast jusques au mast de proüe, où l'on avoit attaché autant de pouliers qu'il y avoit de seaux. On avoit ordonné à chaque seau nombre suffisant de personnes pour le tirer, & ainsi en moins d'une heure ou d'une heure & demie nous tirasmes toute l'eau hors du vaisseau. Ce même jour là que l'orage fut si fort il arriva une chose étrange, il tomba trois coups de tonnerre sur nostre vaisseau. Le premier fut sur l'arbre de la proüe qu'il perça du haut en bas, sortant du mast à fleur du tillac, & courant le long du vaisseau où il tua trois hommes. Le second coup tomba deux heures aprés, & tua encore deux hommes sur le tillac courant de la proüe à la poupe. Le troisiéme suivit d'assez prés, le Pilote, Soûpilote & moy estans ensemble proche du grand mast; & le cuisinier venant demander au Pilote s'il vouloit que l'on servist le soupé, le coup de tonnerre fit à ce cuisinier un petit trou au bas du ventre, & luy brûla tout le poil; comme lorsque l'on nettoye un cochon sans luy faire d'autre mal. Mais il est vray que quand on vouloit l'oindre avec d'huile de cocos sur ce petit trou, il jettoit de hauts cris & sentoit une poignante douleur.

Le ... de Juin nous apperçûmes terre le matin, & ... plus prés nous reconnûmes que nous estions devant Pointe de Galle, la premiere ville de l'Isle de Ceylan que les Hollandois prirent sur les Portugais. De ce lieu-là jusqu'à la rade de Maslipatan nous eûmes ... beautemps, & nous y arrivasmes le 2. de Juillet une heure ou deux aprés le soleil levé. Nostre

 Pilo-

Pilote alla aussi-tost en terre pour saluer le Commandeur Hollandois, & luy ayant dit que j'étois dans le vaisseau avec le sieur Loüis du Jardin dont j'ay parlé dans mes voyages de la Perse, il nous envoya deux chevaux au lieu où l'on debarque pour l'aller trouver; car delà jusques à la loge des Hollandois il y a une grande demy lieuë. Le Commandeur & les marchands Hollandois nous receurent fort civilement, & nous ayant fait preparer deux chambres nous presserent fort de demeurer auprés d'eux, ce que nous acceptâmes seulement pour cette premiere nuit. Le lendemain nous fûmes loger chez le sieur Hercules Suedois de nation qui estoit au service de la Compagnie Hollandoise, & qui estant marié avoit dans la ville une maison en particulier. Pour n'avoir point d'embarras nous nous mismes en pension chez luy, & le Commandeur Hollandois nous envoyoit souvent prier d'aller manger à sa loge, où il eût bien voulu que nous eussions demeuré. Nous fûmes deux ou trois fois nous divertir avec luy à un beau jardin que les Hollandois ont à une demi-lieuë de la ville, & trois d'entre eux estant mariez leurs femmes estoient ordinairement de nos recreations. Nous les regalâmes à nôtre tour de plusieurs sortes de beaux fruits & de bon vin que nous avions apporté de Perse, & Monsieur du Jardin qui dansoit bien & joüoit du luth tâchoit en son particulier de leur donner quelque divertissement. Les Anglois estoient aussi de nos petites parties, & s'ils nous traitterent deux ou trois fois le plus agreablement qu'ils pûrent, ayant toûjours aprés le repas des baladines dont on ne manque pas en ce païs-là.

Le 18. & le 19. Juin nous achetâmes un Pallekis, trois chevaux & six bœufs pour nous porter avec nos valets & nôtre bagage. Nous avions dessein d'aller droit à Golconda trouver le Roy pour luy vendre une paire de perles en poire dont la moindre estoit de 54. carats, & la plus grosse de 55. & quelques autres joyaux dont la plus grande partie estoit d'emeraudes. Mais les

Hollan-

Hollandois nous ayant averti que nous ferions un voyage inutile, & que le Roy n'achetoit rien de rare ni de haut prix, que Mirgimola qui commandoit son armée & estoit le premier Ministre de sa cour, n'avoit pas vû auparavant ; comme il estoit au siege de Gandicot dans la Province de Carnatica, nous nous resolumes de l'aller trouver, & voicy la route que nous tinsmes dans ce voyage.

CHAPITRE XVIII.

Route de Maslipatan à Gandicot ville & forteresse de la Province de Carnatica, & ce que l'Auteur fit avec Mirgimola qui commandoit l'armée du Roy de Golconda, où il est parlé amplement des Elefans.

NOus partîmes de Maslipatan le vingtiéme de Juin sur les cinq heures du soir, & ne fûmes coucher qu'au jardin des Hollandois, qui n'est comme j'ay dit, qu'à une demi-lieuë de la ville. Les Principaux d'entre eux nous vinrent accompagner, & nous nous divertismes assez bien une bonne partie de la nuit.

Le lendemain 21. aprés avoir pris congé des Hollandois nous fimes trois lieuës, & fûmes coucher à un village appellé *Nilmol.*

Le 22. nous fimes six lieuës jusques à *Wouhir* autre village, & avant que d'y arriver on passe une riviere sur un radeau.

Le 23. aprés une marche de six heures nous fûmes au gîte à *Patemet* qui n'est qu'un méchant village, & à cause des pluyes nous fûmes contraints d'y demeurer le 24. le 25. & le 26.

Le 27. nous arrivâmes à un gros bourg appellé *Bezouart*, n'ayant pû faire ce jour-là qu'une lieuë & demi à cause des grandes eaux dont tous les chemins estoient couverts. Il falut s'y arrester jusques au 31. car les pluyes avoient tellement grossi la riviere que nous avions à passer que la barque ne pouvoit tenir bon contre la rapidité

de l'eau, & ils n'ont pas l'invention d'etendre des cordes au travers de la riviere. Outre qu'il falut du temps pour laisser passer les chevaux que le Roy de Perse envoyoit au Roy de Golconda, & qui estoient reduits à cinquante, parce que cinq estoient morts en mer.

On les menoit à Mirgimóla qui estoit le Nabab ou Grand-Vizir, parce que tout ce qu'il n'a pas vû ou qui ne luy a pas agrée, ne se montre pas au Roy, qui n'achete rien & ne reçoit point de present que par l'avis de ce premier Ministre, qui doit par consequent en avoir la premiere vûë, & c'est comme j'ay dit, la raison qui nous obligea d'aller trouver le Nabab à Gandicot.

Pendant le sejour que nous fimes à Bezouart nous allâmes voir plusieurs Pagodes dont ce païs est rempli, & il y en a plus grande quantité qu'en tout autre endroit des Indes; parce que hors les Gouverneurs des lieux & quelques-uns de leurs domestiques qui sont Mahometans, tous les peuples sont Idolâtres. La Pagode du bourg de Bezoüart est fort grande, & n'est point fermée de murailles. On y voit cinquante-deux colonnes de vingt pieds de haut ou environ, qui soûtiennent un plancher tout plat de grandes pierres de taille. Elles sont ornées de plusieurs figures de relief, qui representent des demons affreux & quantité d'animaux. Il y a de ces figures de demons qui ont quatre cornes, d'autres avec plusieurs jambes & plusieurs queuës, d'autres qui tirent la langue, & d'autres en d'autres postures plus ridicules. Il y a de pareilles figures taillées dans les pierres du plancher, & dans l'entre-deux des colonnes des statuës de leurs Dieux, élevées chacune sur un pied d'étail. La Pagode est au milieu d'une grande cour plus longue que large, & la cour est entourée de murailles qui sont enrichies par le dehors de mêmes figures que la Pagode. Une galerie soûtenuë de soixante-six piliers comme une forme de cloître regne en dedans tout autour de la muraille. On entre dans cette cour par un grand portail au-dessus duquel il y a deux grandes niches l'une sur l'autre,

dont la premiere est soûtenuë de douze piliers, & la seconde de huit. Au bas des colonnes de la Pagode on voit de vieux caracteres Indiens, que les Prestres de ces Idolâtres ont bien de la peine à dechifrer.

Nous fûmes voir une autre Pagode bâtie sur une hauteur, & l'on y monte par un escalier de 193 marches chacune d'un pied de haut. La Pagode est quarrée avec un dôme au-dessus, & il y a des figures de relief autour de la muraille de même qu'à la Pagode de Bezouart. On voit au milieu une Idole assise à la mode du pays les jambes croisées, & dans cette posture elle a environ quatre pieds de haut. Sa teste couverte d'une triple couronne d'où sortent quatre cornes, & elle a un visage d'homme tourné vers l'Orient. Les Pelerins qui vont en devotion à ces Pagodes en y entrant joignent les mains & les portent contre leur front, puis ils vont vers l'Idole en les branlant & repetant plusieurs fois, *Ram*, *Ram*, c'est à dire, *Dieu*, *Dieu*. Quand ils en sont proche ils sonnent par trois fois une clouche qui est suspenduë à l'Idole même, dont ils ont auparavant barboüillé en divers endroits la face & le corps de quelques peintures. Quelques-uns apportent des fioles d'huile dont ils oignent l'Idole, & ils luy font offrande de sucre, d'huile & d'autres choses propres à manger, les plus riches y a joûtant de l'argent. Il y a soixante Prestres qui servent cette Pagode & qui vivent avec leurs femmes & leurs enfans des offrandes que l'on apporte à l'Idole. Mais afin que les Pelerins croyent que leur Dieu les prend, les Prestres les laissent deux jours devant la statuë, & le troisiéme ils s'en accommodent vers le soir. Quand un Pelerin va à la Pagode pour estre gueri de quelque mal, il apporte selon son moyen en or, ou en argent, ou en cuivre la figure du membre dont il est incommodé, de laquelle il fait present à son Dieu, puis il se met à chanter, ce que tous les autres pratiquent aussi aprés leurs offrandes. A la porte de la Pagode il y a un toit plat soûtenu de seize piliers, & vis à vis on en voit un autre soûtenu de quatre où l'on fait la cuisine pour les Prestres

de la Pagode. Du costé du midy on a taillé dans la montagne une grande plate-forme où l'on est à l'ombre sous quantité de beaux arbres, & l'on y voit aussi un fort beau puits. Les Pelerins y viennent de bien loin, & s'il y en a des pauvres les Prestres les nourrissent des aumônes qu'ils reçoivent des riches qui vont-là en devotion. Le grande feste de cette Pagode est au mois d'Octobre, auquel temps il s'y fait un grand concours de peuples de tous les costez. Lorsque nous y fûmes il y avoit une femme, qui depuis trois jours estoit dans le temple sans en sortir, demandant de temps en temps à l'Idole, puisqu'elle avoit perdu son mari ce qu'elle seroit pour élever ses enfans & pour les nourrir. M'étant informé d'un de ces Prestres pourquoy cette femme n'avoit pas de réponse & si elle en auroit; il me dit qu'il falloit qu'elle attendit la volonté de leur Dieu, & qu'il luy répondroit alors sur ce qu'elle luy demandoit. Je me doutay aussi-tost de quelque fourberie, & pour la découvrir je me resolus d'entrer dans la Pagode, d'autant plus que tous les Prestres estoient absens estants allez manger, n'y en ayant qu'un devant la porte, dont je me defis en le priant m'aller querir de l'eau à une fontaine qui estoit à deux ou trois portées de mousquet de ce lieu-là. Pendant ce temps-là j'entray dans le temple, où cette femme qui m'entrevit redoubla ses cris; car comme il n'entroit point de jour dans la Pagode que par la porte il y faisoit fort obscur. Je fus contraint à tâtons voir ce qui se passoit derriere la statuë, où je découvris qu'il y avoit un trou par où un homme pouvoit entrer, & où sans doute le Prestre se cachoit & faisoit parler l'Idole par sa bouche. Je ne pus faire si vite, que le Prestre que j'avois prié de m'aller querir de l'eau estant de retour, ne me trouvât encore dans la Pagode; il m'accabla d'injures de ce que je profanois, disoit-il, le temple; mais nous devinmes bien-tost amis par le moyen de deux roupies que je luy mis dans la main, & il me presenta en même-temps le Betlé.

Le 31 nous partîmes de Bezoüart & passâmes la riviere

re, qui est la même qui se va rendre à la mine de Gani ou de Coulour. Elle avoit alors prés de demi-lieuë de large, à cause des grandes pluyes qui avoient continué durant huit ou neuf jours. Aprés avoir fait trois lieuës au delà de la riviere, nous trouvâmes une grande Pagode bâtie sur une plate-forme où l'on monte par quinze ou vingt marches. On y voit la figure d'une vache d'un marbre fort noir, & quantité d'Idoles de quatre à cinq pieds de haut qui sont toutes difformes, l'une ayant plusieurs testes, l'autre plusieurs bras & plusieurs jambes, l'autre plusieurs cornes & les plus hideuses sont les plus adorées & reçoivent le plus d'offrandes. A un quart de lieuë de cette Pagode il y a un gros village. Ce jour-là nous marchâmes encore trois lieuës & vinmes coucher à un autre village appellé *Kah-Kali*, proche duquel il y a une petite Pagode où l'on voit cinq où six Idoles de marbre assez bien faites.

Le premier jour d'Aoust aprés une marche de sept heures nous arrivâmes à *Condevir* grande ville, avec un double fossé à fond de cuve tout revêtu de pierre de taille. On s'y rend par un chemin qui est fermé des deux côtez de fortes murailles, où d'espace en espace on voit quelques tours rondes qui sont de peu de deffense. Cette ville touche au Levant une montagne qui a environ une lieuë de tour, & qui est entourée par le haut de fortes murailles. De 150 en 150 pas ou environ il y a comme une demi-lune, & dans l'enclos des murailles trois forteresses qu'on neglige d'entretenir.

Le 2. nous ne fimes que six lieuës & vinmes au gite à un village appellé *Copenour*.

Le 3. aprés avoir fait huit lieuës nous vinmes à *Adauquige* assez bon village où il y a une fort grande Pagode avec quantité de chambres qui estoient faites pour les Prestres des Banians; mais aujourd'huy tout est ruïné. Il reste encore dans la Pagode quelques Idoles; mais toutes estropiées, & ces pauvres gens ne laissent pas de les adorer.

Le 4. nous fimes huit lieuës & vinmes coucher au villa-

village de *Nosdrepar*. A demi-lieuë au deça il y a une grande riviere; mais pour lors il y avoit peu d'eau, les pluyes n'estant pas encore venuës.

Le 5. aprés huit lieuës de chemin nous vinmes coucher au village de *Condecour*.

Le 6. nous marchâmes sept lieuës & fûmes au giste à un autre village appellé *Dakije*.

Le 7. aprés avoir fait trois lieuës nous trouvâmes une ville appellée *Nelour* où il y a quantité de Pagodes, & ayant passé une grande riviere un quart de lieuë plus loin, nous fimes encore six lieuës & vinmes à un village nommé *Gandaron*.

Le 8. aprés une marche de huit heures nous couchâmes à *Serepelé* qui n'est qu'un petit village.

Le 9. nous fimes neuf lieuës & vinmes coucher à un assez bon village appellé *Ponters*.

Le 10. nous marchâmes onze lieures & prîmes nostre gîte à *Senepgond* autre bon village.

L'11. nous ne vinmes qu'a *Palicat* qui n'est qu'à quatre lieuës de Senepgond, & de ces quatre lieuës nous en marchâmes plus d'une dans la mer, nos chevaux en plusieurs endroits ayant de l'eau presque jusques à la selle. Il y a bien un autre chemin, mais il est plus long de deux ou trois lieuës. *Palicat* est un Fort qui appartient aux Hollandois qui habitent le long de la coste de Coromandel, & c'est où ils tiennent leur Comptoir, & où demeure le Chef de tous ceux qui sont dans les terres du Roy de Golconda. Il y a ordinairement deux cens soldats ou environ en garnison dans ce fort, outre plusieurs marchands qui s'y tiennent pour le negoce, & autres gens qui aprés avoir servi la Compagnie tout le temps qu'ils y estoient obligez, se sont retirez en ce lieu-là. Il y demeure aussi quelques [illegible] y sont peu à peu habituez, de sorte que Palicat est aujourd-huy comme une petite ville. Entre la ville & le fort on a laissé une grande place, afin que le fort ne puisse estre incommodé de la ville. Les bastions sont garnis de bonnes pieces de canon, & la mer vient batre au pied; [illegible]

mais il n'y a point de port ; ce n'est qu'une plage. Nous sejournâmes dans la ville jusqu'au lendemain au soir, & le Gouverneur ne souffrit point que nous mangeassions ailleurs qu'à sa table. C'estoit alors le Sieur Pite Allemand de nation de la ville de Breme. Nous en receûmes toute sorte de civilité, & il nous fit faire par trois fois le tour du fort sur les murailles où l'on pouvoit aisément se promener. La maniere dont les habitans de Palicat vont prendre l'eau qu'ils boivent a quelque chose de remarquable. Quand la mer est retirée ils vont sur la greve le plus proche de la mer qu'ils peuvent, & ils font-là des trous où ils trouvent de l'eau douce qui est excellente.

Le 12. au soleil couchant nous partîmes de Palicat, & le lendemain sur les dix heures du matin nous arrivâmes à Madrespatan, autrement appellé le Fort S. George, qui appertient aux Anglois & dont j'ay parlé ailleurs, n'ayant fait ce jour-la que sept ou huit lieuës. Nous fûmes loger au Convent des Capucins, où estoient alors le R. Pere Ephraim de Nevers & le R. P. Zenon de Baugé, dont j'ay aussi parlé aux chapitres precedens.

Le 14. nous fûmes au Fort rendre visite au President des Anglois, & nous dinâmes avec luy.

Le 15. Monsieur du Jardin & moy partimes le matin pour aller à Saint-Thomé, qui n'est, comme j'ay dit, qu'à une bonne demi-lieuë de Madrespatan. Nous fûmes voir d'abord le Gouverneur qui nous receut avec beaucoup de civilité & nous retint à manger. l'Apresdinée fut employée à aller voir l'Eglise des Peres Augustins & celle des Peres Jesuites, dans la premiere desquelles il y a un fer de lance qu'on tient estre celuy avec lequel S. Thomas fut martyrisé, & nous fûmes aussi rendre visite à quelques Portugais qui nous receurent tres-bien. Le soir nous revinmes à la fraicheur à Madrespatan.

Le 16. le Gouverneur de Saint-Thomé & les Portugais que nous avions esté voir nous envoyerent quantité de presens, comme jambons ; langues de boeuf ; cerve-

cervelas, poisson, melons d'eau & autres fruits du païs. Ils estoient neuf ou dix hommes à apporter ces presens; & comme nous estions logez chez les Capucins ils ont toujours crû que Monsieur du Jardin estoit un Evêque, & que ne se voulant pas faire connoître il estoit venu voir le païs en habit deguisé. Ce qui les confirmoit dans cette creance, est qu'ils sçavoient que le Gouverneur de Palicat nous avoit fait de grandes civilitez, & que celuy de Madrespatan ne nous en faisoit pas moins. De plus de six mois aprés nostre depart on ne put leur ôtre cette opinion de l'esprit tant elle y estoit enracinée.

Le 17. & le 18. nous fûmes encore disner avec le President des Anglois, & nous y passâmes le temps dans tous les divertissemens dont ils se purent aviser pour nous delasser le corps & l'esprit des peines & des fatigues que nous avions eües durant un si penible voyage.

Le 19. nous fûmes visiter quelques Chrétiens du païs qui se sont habituez à Madrespatan & sont assez à leur aise. Ils nous receurent tres-bien, & nous apprîmes qu'ils sont fort charitables envers les R. Peres Capucins.

Le 20. ces Chrétiens que nous avions esté voir nous envoyerent aussi quelques presens de fruits du païs.

Le 21. nous fûmes prendre congé du President des Anglois & des principaux de la nation qui nous avoient si bien regalez.

Le 22. au matin nous partîmes de Madrespatan, & aprés avoir fait six lieües nous arrivâmes à un gros village appellé *Serravaron*.

Le 23. aprés avoir fait sept lieües nous vinmes à *Oudecot*. On marche toute cette journée dans un païs plat & un peu sablonneux. d'Un costé & d'autre ce ne sont que de bois de *Bambou*, & ce bois est une sorte de canne fort haute, quelques-unes égalent en hauteur nos plus hautes futayes. Il y en a des forests si épaisses qu'il est impossible à un homme d'y entrer, & l'on y voit une prodigieuse quantite de singes. Ceux qui sont d'un costé du chemin sont si ennemis des autres qui sont de l'autre

costé

costé qu'il n'y en a aucun qui oze passer d'un parti à l'autre sans courre risque d'estre étranglé à l'heure-même. Estant à Palicat le Gouverneur nous dit que lorsque nous passerions dans ces bois-là, il falloit que nous eussions le plaisir comme il avoit eu de faire battre ces singes; & voicy la maniere dont il s'y faut prendre. Dans tout ce païs de lieuë en lieuë le chemin est fermé par des portes & des barricades où l'on fait bonne garde, & où l'on s'informe exactement de tous les passans d'où ils viennent & où ils vont, de sorte qu'un voyageur peut sans danger & en toute seureté porter son or dans la main. En tous ces endroits on trouve du ris à acheter, & ceux qui veulent avoir le divertissement de faire battre les singes, font mettre cinq ou six corbeilles de ris dans le chemin éloignées de quarante ou cinquante pas l'une de l'autre, & auprés de chacune cinq ou six bâtons de deux pieds de long & de la grosseur d'un pouce. Les corbeilles estant ainsi disposées & découvertes tout le monde se retire un peu plus loin, & aussi-tost on voit les singes de costé & d'autre descendre du haut des Bambous, & sortir du bois pour s'avancer vers les corbeilles qu'ils voyent pleines de ris. Ils sont prés d'une demiheure à se montrer les dens l'un à l'autre avant que d'approcher des corbeilles, & tantost ils avancent tantost ils reculent, chacun apprehendant de venir au choc. Enfin les femelles qui sont plus hardies que les mâles, particulierement celles qui ont des petits qu'elles portent entre les bras comme une femme feroit son enfant, s'approchent de la corbeille, & voulant mettre la teste dedans pour manger, aussi-tost les mâles de l'autre costé du bois s'avancent pour les en empescher & pour les mordre. Ceux du parti contraire s'avancent alors, & les uns & les autres entrant en furie prennent les bâtons qu'ils trouvent auprés des corbeilles, dont il s'ensuit un rude combat. Les plus foibles estant contraints de ceder se retirent dans les bois, les uns la teste fenduë, les autres estropiez de quelque membre, pendant que

ceux

ceux qui sont demeurez maîtres du champ de bataille mangent leur saou de ris. Il est vray que lorsqu'ils commencent à en estre bien remplis, ils souffrent que quelques femelles du parti contraire viennent manger avec eux.

Le 24. aprés avoir fait neuf lieuës par un chemin comme le jour precedent nous arrivâmes à *Nageron*.

Le 25. aprés une marche de huit heures dans un païs de même nature, trouvant toûjours de deux en deux lieuës des portes avec des gardes, nous arrivâmes le soir à *Gazel*.

Le 26. nous fimes neuf lieuës & vinmes au gîte à *Courua* où l'on ne trouve rien ni pour les hommes ni pour les montures, soit bœufs, soit chevaux, & il fallut que les nôtres se contentassent d'un peu d'herbe qu'on coupa. *Courua* n'est qu'une Pagode assez celebre, y estant arrivez nous vimes passer quelques Compagnies de gens de guerre; les uns avec des demi-piques, les autres avec des arquebuses, & d'autres avec des bâtons, qui alloient joindre un des principaux Capitaines de l'armée de Mirgimola, qui estoit sur une eminence proche de Courua où il avoit fait dresser sa tente. Le lieu est fort agreable & reçoit le frais de quantité d'arbres & de fontaines. Aussi-tost que nous eûmes sçû que ce Capitaine estoit si proche nous nous mîmes en chemin pour l'aller salüer, & nous le trouvâmes sous sa tente avec plusieurs Seigneurs des principaux du païs & tous Idolâtres. Aprés que nous l'eûmes salüé en luy faisant present d'une paire de pistolets de poche garnis d'argent, & de deux aunes de drap de Hollande de couleur de feu, il nous demanda pourquoy nous estions venus en ce païs, & nous luy répondîmes que nous allions trouver Mirgimola Generalissime des armées du Roy de Golconda pour quelques affaires que nous avions avec luy. Sur cette réponse il nous fit bien des caresses, & ayant reconnu qu'il nous prenoit pour Hollandois, nous luy dimes que nous n'estions pas de

leur

leur païs, mais que nous estions François. Ce Capitaine n'ayant aucune connoissance de nôtre nation, cela fut cause qu'il nous [illegible]t assez long-temps à s'informer de nostre maniere de gouvernement, & de la grandeur de nostre Roy. Pendant qu'il nous entretenoit sur cette matiere on étendit le Sofra, & alors tous les Seigneurs [illegible] se retirerent, ne mangeant point de ce que les Mahometans font cuire. Ayant sçû de nous que nous n'avions pas le même scrupule ils nous convia à souper, mais nous le remerciames, parce qu'il estoit tard & que nous voulions aller rejoindre nos gens. Mais nous ne fumes pas plustost arrivez à nôtre tente, que nous vimes trois hommes avec chacun un grand plat de pilau sur leur teste que le Capitaine nous envoyoit. Avant que de le quiter il nous avoit fort prié de demeurer-là le lendemain pour avoir le plaisir de la chasse des Elefans; comme nous ne voulions point perdre de temps nous luy fimes nos excuses, & luy dimes que nos affaires nous pressoient de partir. Six ou sept jours auparavant ils en avoient pris cinq, dont trois s'estoient échapez, & c'etoient ceux-là qu'ils poursuivoient & qui avoient tué dix ou douze de ces pauvres païsans qui aident à les prendre. Nous nous informames de quelle maniere ils font cette chasse, & voicy ce que nous en apprimes alors. Ils font dans les bois de certaines allées, qu'ils creusent & qu'ils couvrent de quelques clayes avec un peu de terre pardessus. Les chasseurs à force de cris & de bruit de tambours à quoy ils joignent des lances à feu, poussent l'Elefant dans ces allées, où venant à trouver ces trous il tombe dedans sans en pouvoir sortir. Alors ils luy jettent des cordes & des chaînes, qu'ils luy font passer dessous le ventre & dont ils leur embarrassent la trompe & les [illegible]s, aprés quoy avec de certaines machines ils les tirent en [illegible]. Neanmoins des cinq qu'ils avoient pris trois se sauverent com[me] j'ai dit, bien qu'ils eussent encore quelques chaînes [illegible] des au tour de leurs corps, & même à leurs jambes. Ces gens là nous dirent une chose surprenante, & qui est tout-à-fait admi-

admirable si on la peut croire. C'est que ces Elefans ayant esté une fois attrapez & estant sortis du piege, si on les fait entrer dans les bois ils sont dans la defiance, & arrachent avec leur trompe une grosse branche d'arbre, dont ils vont sondant par tout avant que d'asseoir le pied s'il n'y a point de trous à leur passage, pour n'estre pas attrapez une seconde fois. Ce qui faisoit desesperer aux chasseurs qui nous contoient cette histoire, de pouvoir reprendre aisément les trois Elefans qui leur estoient échapez. Si nous eussions esté bien assurez de pouvoir estre témoins de cette merveilleuse precaution de l'Elefant, quelques affaires pressées que nous eussions pû avoir, nous aurions volontiers attendu deux ou trois jours. Ce Capitaine qui nous avoit si bien reçus estoit comme un Brigadier, & il commandoit trois ou quatre mille hommes qui estoient à demi lieuë aux environs.

Le 27. aprés avoir marché deux heures nous passâmes à un gros village, où nous vimes les deux Elephans qu'on avoit pris. Chacun de ces Elefans sauvages estoit entre deux Elephans privez; & autour des sauvages il y avoit six hommes tenant des lances à feu, qui parloient à ces animaux leur presentant à manger & disant en leur langage; *Pren cela & le mange*. C'estoient de petites bottes de foin, des morceaux de sucre noir, & du ris cuit avec de l'eau & force grains de poivre. Quand l'Elefant sauvage ne vouloit pas faire ce qu'on luy commandoit, les hommes ordonnoient aux Elefans privez de le battre, ce qu'ils faisoient aussitost l'un le frapant sur le front & sur la teste avec sa trompe; & lors qu'il faisoit mine de se revancher contre celuy-là, l'autre le frapoit de son costé de sorte que le pauvre Elefant sauvage ne sçavoit plus ou il en estoit, ce qui luy apprenoit à obeïr.

Puisque je suis entré insensiblement dans l'histoire des Elephans, j'ajoûteray icy d'autres remarques que j'ay faites de la nature de ces animaux. Bien que l'Elephant ne touche plus la femelle depuis qu'il est pris, il arrive neanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Un jour que Cha-Gehan estoit à la chasse sur son

Ele-

Elephant avec un de ses fils qui estoit auprés de luy pour l'eventer, l'Elefant entra tellement en chaleur, que celuy qui le gouvernoit n'en pouvant plus estre maître, declara au Roy que pour arrester la fureur de l'Elefant qui pourroit les aller briser entre les arbres, il falloit necessairement que l'un des trois qui estoient sur l'elefant y fust exposé, & que de tout son cœur il sacrifieroit sa vie pour le Roy & pour le Prince son fils, priant sa Majesté d'avoir soin de trois enfans qu'il laissoit. Ayant dit cela il se jetta en bas de l'Elefant, & aussi-tost cét animal le prit par sa trompe, & l'ayant ecrasé sous ses pieds il devint doux & traitable comme auparavant. Le Roy pour cette fameuse delivrance donna aux pauvres deux cent mille roupies, & avança à la Cour chacun des fils de celuy qui avoit si genereusement donné sa vie pour le salut de son Prince.

J'ay remarqué encore que bien que la peau de l'Elephant soit fort dure pendant qu'il est envie, dés qu'il est mort elle devient comme de la glu entre les mains.

Il vient des Elefans de plusieurs lieux de l'Asie; de l'Isle de Ceylan où sont les plus petits; mais les plus vaillans de tous, de l'Isle de Sumattre, du Royaume de Cochin, du Royaume de Siam, & des frontiers, du Royaume de Bouram vers la Grande Tartarie. Il en vient aussi de la coste de Melinde à l'Orient de l'Afrique, où il faut qu'il y en ait en tres-grande quantité, selon le rapport que m'en a fait à Goa un Capitaine Portugais qui venoit de ces quartiérs-là pour faire quelque plainte au Viceroy contre le Gouverneur de Mozambique. Il me dit que le long de cette coste on voit plusieurs parcs qui ne sont fermez qu'avec des dents d'Elefans, & qu'il y en a qui ont plus d'une lieuë de tour. Il m'ajoûta que les Noirs du pays vont à la chasse des Elefans & qu'ils en mengent la chair; mais qu'ils sont tenus de chaque Elephant qu'ils tuent, de donner une des defences à leurs Seigneur. J'ay montré de quelle maniere on prend les

Ele-

Elephans dans les terres du Roy de Golconda ; voicy de quelle adresse on se sert dans l'Isle de Ceylan à la chasse de ces animaux. On fait une longue allée fermée des deux costez, de sorte que quand l'Elefant y est entré il ne puisse s'ecarter ni à droite ni à gauche. Cette allée est large au commencement ; mais elle va peu à peu en s'étrecissant jusques au bout, où il n'y a guere que la place qu'il faut à la femelle de l'Elefant qui est en chaleur pour s'y coucher. Bien qu'elle soit apprivoisée, elle est toutefois liée avec des chaines & de bonnes cordes, & par ses cris elle appelle le mâle qui vient à elle le long de l'allée. Lors qu'elle vint à se faire étroite, dés que la bête a passé, des hommes qui sont cachez, ferment cet endroit de l'allée d'une bonne barricade qu'ils ont toute preste, & aprés qu'elle a encore avancé quelques pas, & qu'elle n'est plus guere loin de la femelle, une autre barricade ferme encore l'allée en cét endroit. C'est alors qu'avec des chaînes & des cordes qu'on jette à l'Elefant on luy embarasse la trompe & les jambes, & qu'on le prend dans le piege sans qu'il le puisse eviter. On ne use presque de même aux Royaumes de Siam & de Pegu, & toute la difference qu'il y a est que les paysans montent sur la femelle ; & vont chercher le mâle dans les bois. Dés qu'ils l'ont découvert ils attachent la femelle dans un endroit le plus commode qu'ils peuvent trouver, aprés quoy ils vont tendre des pieges à l'Elefant, qui s'approche peu à peu aux cris de la femelle qui est en chaleur.

Ceci est particulierement remarquable de la femelle de l'Elefant, que lors qu'elle entre en chaleur elle ramasse toutes sortes de feüillages & d'herbages, dont elle se fait un lit fort propre avec une maniere de chevet & élevé de quatre ou cinq pieds de terre ; où contre la nature de toutes les autres bêtes elle se couche sur le dos pour attendre le mâle qu'elle appellé par ses cris.

Ceci est encore singulier aux Elefans de l'Isle de Ceylan, qu'il n'y a que le premier mâle que porte la femelle qui

quit ait des deffences. On remarque aussi que l'yvoire qui vient des Isles de Ceylan & d'Achen a cela de particulier quand il est travaillé, qu'il ne jaunit point comme celuy qui vient de la terre ferme & des Indes Occidentales, ce qui le rend aussi plus estimé & plus cher que l'autre.

Quand le marchands amenent des Elefans en quelque lieu pour les vendre, il y a du plaisir à les voir passer. Comme il y en a ordinairement de vieux & de jeunes, quand les premiers ont passé, les enfans courent aprés les petits qui viennent derriere, en badinant avec eux & leur presentant quelque chose à manger. Tandis que ces jeunes Elefans qui sont encore folâtres s'amusent à prendre ce qu'on leur donne, les enfans sautent dessus, & c'est alors où est le plaisir. Car les jeunes Elefans qui se sont arrestez à manger voyant que leurs meres qui ont toûjours avancé sont un peu loin, veulent doubler le pas & en badinant de leur trompe ils jettent par terre les enfans qui sont sur eux sans toutefois leur faire de mal; ce qui ne rebute point cette petite canaille qui ne laisse pas de les suivre encore quelque temps, & de leur presenter à manger comme auparavant.

Au reste nonobstant toutes les recherches que j'ay faites avec assez de soin, je n'ay jamais pû sçavoir bien exactement combien de temps l'Elefant peut vivre, & voicy toutes les lumieres qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux. Ils ne sçavent vous dire autre chose, sinon que tel Elefant a esté entre les mains de leur pere, de leur ayeul & de leur bisayeul, & en supputant le temps que ces gens là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à six vingts ou cent trente ans.

J'ay appris que la plus part de ceux qui ont donné des relations des Indes, debitent hardiment que le Grand Mogol entretient trois ou quatre mille elefans. Estant à Gehanabab, où le Roy fait presentement sa residence, je me suis informé plusieurs fois de celuy qui en a le gouvernement & qui témoigne beau-

beaucoup d'amitié aux Francs, pour sçavoir jusqu'où va le nombre des Elefans qu'il nourrit pour le service du Roy & il m'a assuré qu'il n'en avoit que cinq cens, qu'on appelle Elefans de la maison, parce qu'ils ne sont employez qu'à porter les femmes & les tentes avec tout le reste du bagage; & pour la guerre que quatre vingt ou quatre-vingt dix au plus. Le plus brave de ces derniers doit estre entretenu par le fils aîné du Roy & on luy ordonne tant pour sa nourriture que pour autres choses necessaires, cinq cens roupies par mois qui font 750 livres. Il y en a qui n'ont que cinquante, d'autres que quarante, d'autres que trente, & d'autres que vingt, mais les Elefans qui ont par mois cent roupies ou deux cens, ou trois cens, ou quatre cens, ont sous eux des Chevaliers à nourrir, qui vivent aussi sur cette paye, & aussi des 2 & 3 jusqu'à 6 jeunes Elefans qui servent pour les eventer durant la grande chaleur du jour. Tous ces Elefans ne restent pas dans la ville, & la plus grande partie sort tous les matins pour la campagne, où ceux qui les gouvernent les meinent dans les bocages, où ils mangent quelques branches d'arbres, des cannes de sucre & du millet, dequoy le pauvre paysan est fort incommodé. Ce sont les profits de ceux qui gouvernent ces animaux; parce que plus ils mangent à la campagne, moins ils consument de vivres dans la ville; ce qui va dans la bourse de ces gens-là.

Ce mesme pour 27. d'Aoust nous fimes encore six lieuës, & vinmes coucher à un gros bourg appellé *Ragiapeta*.

Le 28. aprés avoir fait huit lieües nous vinmes à *Oudecour*.

Le 29. aprés une marche de neuf heures nous arrivames à *Outemeda*, où il y a une des grandes Pagodes de toutes les Indes. Elle est toute bâtie de grandes pierres de taille, & il y a trois tours où l'on voit plusieurs figures difformes en relief. Elle est entourée de quantité de petites chambres pour le logement de Prestres de la Pagode,

gode, & à cinq cens pas de-là il y a un grand étang sur les bords duquel on voit plusieurs petites Pagodes de huit ou dix pieds en quarré, & dans chacune une Idole en forme de demon, avec un Bramené qui prend garde qu'aucun étranger qui n'est pas de leur loy ne vienne se laver ou prendre de l'eau dans cét étang. Si un étranger veut avoir de l'eau ils en apportent dans des pots de terre, & si par hazard leur pot touche le vase de l'étranger ils cassent le pot. Ils me dirent aussi, comme je l'ay remarqué ailleurs, que si quelque autre que de leur loy se lavoit dans cét étang, il faudroit qu'ils fissent écouler toute l'eau qui s'y trouvoit alors. Pour ce qui est des aumônes ils sont fort charitables; car il ne passer personne qui soit en necessité & qui leur demande, qu'ils ne luy donnent à manger & à boire de ce qu'ils peuvent avoir. On trouve plusieurs femmes sur ces chemins, dont les unes tiennent toûjours du feu prest pour allumer le tabac aux passans, & même à ceux qui n'ont point de tabac elles leur en donnent une pipe; les autres font cuire du ris avec du *Quicheri*, qui est une graine à peu prés comme nostre chenevi; d'autres enfin font cuire des feves, parce que l'eau où elles sont cuites ne peut causer de pleuresie à ceux qui ont trop ne chaud. Il y a de ces femmes qui font vœu de faire cette charité aux passans sept ou huit ans durant, d'autres plus ou moins selon leur commodité, & elles leur donnent a boire de cette eau de feves & de l'eau de ris, & à chacun deux ou trois poignées de ce ris cuit à manger. On voit d'autres femmes sur les grands chemins & dans les prairies derriere les chevaux, les bœufs & les vaches, qui ont fait veu de ne manger que ce qu'elles trouveroient dans leur siente qui n'a pas esté digeré. Comme il n'y a ni orge ni avoine en ce pays-là on donne au bétail de certaines pois gros & cornus, que l'on écrase auparavant entre deux petites meules, & qu'on laisse trémper ensuite une demi-heure; car ils sont fort durs & de fort difficile digestion. On donne de ces pois aux chevaux tous les soirs, & le

 ma-

matin on leur donne environ deux livres de gros sucre noir qui est presque comme de la cire; pêtri avec autant pesant de farine & une livre de beurre, dont les valets d'étable font des pelotes ou petites boules qu'ils leur fourrent dans le gosier, autrement ils ne les mangeroient pas. Aprés ils leur lavent la bouche qui est toute empâstée, & particulierement les dens, ce qui leur donne de l'aversion pour cette sorte de nourriture. Le long du jour on donne aux chevaux quelques herbes qu'on va arracher aux champs avec leurs racines qui y tiennent, & on a bien soin de les laver, afin qu'il n'y reste point de terre.

Le 30 nous fimes huit lieuës & vinmes au gîts à *Goulupalé*.

31 Aprés une marche de neuf heures nous nous arrétames à *Gogeron*.

Le Premier jour de Septembre nous ne fimes que six lieuës, & nous vinmes au giste à *Gandicot*. Il n'y avoit que huit jours que le Nabab avoit pris cette ville aprés trois mois de siege, & il ne l'auroit pas prise sans quelques François qui avoient quitté le service de la Compagnie Hollandoise à cause du mauvais traitement qu'ils en recevoient. Il avoit aussi pour canoniers plusieurs Anglois & Hollandois avec deux ou trois Italiens; ce qui luy fut d'un grand secours pour la prise de la place.

Gandicot est une des fortes ville qui sont dans le Royaume de Carnatica. Elle est bâtie sur la pointe d'une haute montagne, & pour y aller il n'y a qu'un chemin fort fâcheux qui n'est que de vingt ou vingt-cinq pies de large, & en des endroits il n'y en a que sept ou huit, & le Nabab commençoit alors à le faire accommoder. A la droite du chemin qui est pratiqué dans la montagne il y a un precipice effroyable, au bas duquel court une grande riviere. Quand on est sur la montagne on trouve une petite plaine d'un quart de lieuë de large, & d'environ de demie-lieuë de long. Elle est toute semée de ris & de millet, & est arrosée

de

de plusieurs petites sources. Au haut de la plaine qui est au midy & où la ville est bâtie sur une pointe, il n'y a autour que des precipices, avec deux rivieres qui sont au bas & qui forment cette pointe; de sorte que pour entrer dans la ville il n'y a qu'une porte du costé de la plaine; & elle se trouve fortifiée en cét endroit là de trois bonnes murailles de pierres de taille, avec des fossez à fond de cuire revêtus de même pierre, & ainsi durant le siege ceux de la ville n'avoient à garder qu'une espace de quatre ou cinq cent pas. Ils n'avoient que deux pieces de canon de fer, l'une de douze livres de bale, l'autre du sept à huit; la premiere estoit posée sur la porte, & l'autre sur la pointe d'une espece de bastion. Jusqu'à ce que le Nabab eut trouvé le moyen de faire monter du canon en haut, il perdit beaucoup de monde par plusieurs sorties que firent les assiegez. Le Raja qui estoit dans la ville étoit estimé un des meilleurs & plus braves Capitaines qui fut parmi tous les Idolatres, & le Nabab voyant enfin que cette place ne se pouvoit prendre sans faire monter du canon en haut, fit venir tous les Francs qui étoient au service du Roy pour canoniers, leur promettant à chacun quatre mois de gage plus que leur paye ordonnaire, s'ils pouvoient trouver l'invention de faire monter le canon en haut, en quoy ils eurent le bonheur de reüssir. Ils y en firent monter quatre pieces dont ils batirent la place, & ils furent si heureux que de donner dans cette piece de canon qui estoit sur la porte, & qu'ils mirent en estat de ne pouvoir plus servir: Comme ils eurent abatu la moitié de la porte de la ville, les assiegez demanderent à capituler, & ils sortirent à une honneste composition. Le jours que nous arrivâmes toute l'armée estoit campée au bas de la montagne dans une plaine où il y a une fort belle riviere, & le Nabab achevoit de faire revûë de la Cavalerie qui étoit fort leste. Un canonier Anglois & un autre Italien son camarade nous voyant passer Monsieur du Jardin & moy, jugerent bien que nous estions Franguis, &

 comme

comme il estoit tard ils nous vinrent civilement accoster & nous obligerent d'aller passer la nuit avec eux. Ce fut d'eux que nous apprimes qu'il y avoit dans la ville un canonier François nommé Claude Maillé de Bourges, & qu'il estoit occupé à fondre quelques pieces de canon que le Nabab vouloit laisser dans la place.

Le lendemain 2 du mois nous montames à la ville, & fumes descendre au logis de Maillé, que j'avois connu à Batavie, où il estoit au service des Hollandois servant alors de jardinier au General. Il nous reçût avec bien de la joye, & ayant d'abord averti le Nabab de nostre arrivée, il ordonna aussi-tôt qu'on nous donnât logis & les vivres necessaires, tant pour nous que pour nos chevaux & nos bœufs, pendant le sejour que nous voudrions faire à Gandicot.

Le 3 nous fumes voir le Nabab qui avoit fait dresser ses tentes sur le haut de la montagne, à l'endroit où vient aboutir le chemin qui est taillé dans le roc. Il nous fit un bon acceüil, nous demandant si nous estions bien logez & si l'on nous avoit donné les vivres qu'il avoit commandé pour nos personnes & pour nos chevaux? En suite il s'informa du sujet qui nous amenoit en ce lieu-là, & nous luy dimes que nous avions quelques marchandises assez rares pour le Roy: mais que nous n'avions pas voulu aller voir sa Majesté avant que de les luy faire voir, sçachant bien qu'il n'achetoit aucune chose de grand prix sans son conseil, & que sans cela même nous croyons luy devoir cette déference. Le Nabab témoigna que nôtre compliment ne luy avoit pas deplû, & apres qu'il nous eut fait presenter le betlé nous primes congé de luy & rentrames dans la ville. Nous trouvames tous les canoniers qui nous attendoient, & nous fumes tous ensemble souper au logis de Maillé, où le Nabab nous envoya deux bouteilles de vin, l'une d'Espagne, l'autre de Schiras, ce qui est une chose rare en ce pays-là. Pour de l'eau de vie on n'en manque pas; car on la fait de ris & de sucre dont il y a abondance dans tous ces quartiers des Indes.

Le 4 nous fumes revoir le Nabab, & luy portames ce que nous souhaitions de vendre au Roy. c'Estoient quelques perles en poire, d'un poids, d'une beauté, & d'une grandeur extraordinaire, dont la moindre passoit vingt-quatre carats. Aprés les avoir bien regardées, & qu'il les eut montrées à quantité de Seigneurs qui étoient auprés de luy, il nous en demanda le prix, lequel ayant sçû il nous les rendit, & nous dit en même-temps qu'il y penseroit. Ils nous fit dîner avec luy & aprés le repas nous nous retirames à la ville, où nous demeurames jusques au 10 sans voir le Nabab.

Le 10 au matin il nous envoya querir, & estant assis dans sa tente auprés de luy, on luy apporta cinq petits sacs pleines de diamans, dont chacun en pouvoit bien tenir autant qu'il en peut tenir dans la main. c'Estoient toutes pierres lasques, mais fort noires d'eau & fort petites, & qui pour la plus grande partie n'estoient que d'un carat & d'un demi carat, mais d'ailleurs fort nettes. Il y en avoit tres-peu qui eussent pu venir jusqu'à deux carats. Le Nabab nous faisant voir toutes ces pierres, nous demanda si cette marchandise pouvoit estre de debit en nôtre païs. Nous luy répondimes qu'on luy pourroit debiter pourvû que l'eau en fut blanche, parce qu'en Europe nous n'estimions pas les diamans s'ils n'estoient nets & blancs, & que nous n'en faisions point d'estat de toute autre sorte d'eau. Au commencement qu'il entreprit la conqueste de ce Royaume pour le Roy de Golconda, on luy dit qu'il y avoit des mines de diamans, & il envoya douze mille hommes pour y travailler, qui pendant une armée ne trouverent que ce qu'il y avoit dans ces cinq sacs. Le Nabab voyant que l'on n'y trouvoit que des pierres fort brunes d'eau tirant beaucoup plus sur le noir que sur le blanc, jugea bien que c'estoit de perdre sa peine, & faisant deffense de plus miner renvoya tous ces pauvres gens au labourage. Aprés que le Nabab eut fait reserrer ces diamans & que nous eumes diné avec luy, il monta à cheval accompagné de plusieurs Seigneurs, pour aller à la chasse, & nous

vou-

voulut aussi mener avec luy; mais nous le priâmes de nous excuser, & nous le quittâmes sans qu'il nous eut parlé de nos perles.

l'Onziéme tous les Canoniers François furent à la tente du Nabab, criant qu'on ne leur avoit pas payé les quatre mois que l'on leur avoit promis & que si on ne les payoit pas ils iroient prendre parti ailleurs. Sur quoy le Nabab les remit au lendemain.

Le 12 les Canoniers n'ayant pas manqué de se trouver à la tente du Nabab il leur fit payer trois mois, & leur promit qu'à la fin du courant on leur payeroit le quatriéme. Ils n'eurent pas plûtost touché cét argent qu'ils se traiterent l'un l'autre, & les baladines en emporterent plus de la moitié.

Le 13 le Nabab fut à la ville pour voir le fonderie que Maillé avoit entreprise par son ordre. Maillé, comme j'ay dit, estoit de Bourges, & s'estoit enrôlé à Amsterdam pour les Indes. Estant arrivé à Batavie le General voyant qu'il estoit adroit & qu'il s'entendoit à bien des choses, le retint à son service particulier pour faire quelques grotes & jets d'eau dans son jardin. Mais Maillé n'estant pas satisfait de cét employ ni du rude traitement du General, trouva moyen de se mettre à la suite du Si[illegible]eur qui fut envoyé de Batavie v[illegible] Nabab, qui estoit au siege de Gandicot. Cét Envo[illegible] ayant achevé ses affaires avec le Nabab, & Maillé sçachant qu'il devoit partir le lendemain, il mit la [illegible] sur l'étuy & sur la boîte aux onguens du Chirurgien de l'Ambassadeur, & se cacha durant quelque temps jusqu'à ce que l'Envoyé fut parti, sans qu'il eût pû trouver Maillé quelque recherche qu'il en eût fait faire, ce qui obligea de retarder son depart de quelques jours. Dés qu'il sçût que l'Envoyé estoit parti, il se mit au service du Nabab pour Chirurgien, & quelque temps aprés luy ayant fait sçavoir qu'il estoit bon canonier & fondeur, il entra en cette qualité à son service. Le Nabab ayant [illegible]ris Gandicot, & voulant laisser du canon dans cette place où il

estoit

estoit tres-difficile d'en faire monter, il proposa à Maillé d'en fondre vingt pieces, dix de quarante-huit livres de bale, & dix autres de vingt-quatre, ce que Maillé entreprit. On fit venir pour ce sujet du cuivre de tous costez, & le Nabab fit ramasser quantité d'Idoles qu'il avoit fait ôter des Pagodes où son armée avoit passé. Il y a dans Gandicot une Pagode qu'on tient pour une des principales des Indes & où il y avoit plusieurs Idoles, dont quelques-unes estoient d'or, les autres d'argent. Entre ces Idoles il y en avoit six de cuivre, dont on envoyoit trois assises sur les talons, & les trois autres estoient d'environ dix pieds de haut. Aprés que Maillé eut tout preparé pour faire fondre ces métaux & ces Idoles qu'on avoit tirées de divers endroits, il vint à bout de tout fondre, à la reserve des six grandes Idoles de la fameuse Pagode de Gandicot. Il luy fut impossible de les faire fondre, quelque dépense que fit le Nabab, & bien qu'il usât de menaces envers les Prêtres de la Pagode qu'il accusoit d'avoir ensorcelé des Idoles. Enfin Maillé ne put jamais venir à bout de faire un canon, l'un venant fendu, l'autre n'estant qu'à moitié, & ainsi il laissa tout l'ouvrage qu'il avoit entrepris, & quelque temps aprés quita le service du Nabab.

Le 24. nous fumes à la tente du Nabab pour prendre congé de luy, & sçavoir ce qu'il nous vouloit dire sur les marchandises que nous lui avions montrées. Mais on nous dit qu'il étoit occupé à examiner quantité de criminels qu'on luy avoit amenez, & à les faire punir sur le champ. C'Est la coûtume en ce païs-là de ne garder guere un homme en prison; mais aussi-tost que le coupable est pris on l'examine, & on luy prononce sa sentence qui est executée sans aucun delay. Que si celuy qu'on a saisi se trouve innocent on le delivre aussi-tost, & de quelque nature que soit l'affaire elle est promptement vuidée. Deplus on nous assura que malaisément nous pourrions voir le Nabab de tout ce jour-là, parce qu'il devoit descendre dans la plaine pour faire reveuë de la plus grande par-

partie de son armée. Nous ne laissames pas pourtant de nous trouver le soir à l'entrée de sa tente, où estant descendus de cheval, & Monsieur du Jardin & moy l'ayant salüé, il nous ordonna de le venir voir le lendemain de bon matin.

Le 15 nous ne manquames pas sur les sept heures du matin d'aller trouver le Nabab, & aussi-tost qu'on luy eut dit que nous estions là il nous fit entrer dans sa tente, où il estoit assis avec deux de ses Secretaires auprés de luy. Selon la Coûtume du païs où l'on va les pieds nuds dans les souliers sans bas de chausse, à cause que par tout où vous entrez on marche sur des tapis, & que l'on s'assied en ce païs-là comme en Turquie & comme font icy nos tailleurs, le Nabab avoit tous les entre-deux des doigts des pieds pleins de lettres, & il y en avoit aussi quantité entre les doigts de la main gauche. Il en tiroit tantost de ses pieds tantost de ses mains, & faisoit faire les réponses par ces deux Secretaires, en faisant aussi luy-même quelques-unes. Aprés que les Secretaires avoient achevé les lettres il se les leur faisoit lire, puis il les prenoit & y appliquoit luy même son cachet, donnant ensuite les unes à des gens de pied, les autres à des gens de cheval. Car il faut remarquer qu'aux Indes toutes les lettres que les Rois, les Generaux d'armée, & les Gouverneurs de Provinces envoyent par des gens de pied, vont bien plus vîte que par des gens de cheval. La raison est, que de deux en deux lieuës il y a de petites hutes où demeurent toûjours deux où trois hommes gagez pour courir, & que dés que celuy qui porte la lettre est arrivé à une de ces hutes, il la jette aux autres à l'entrée, & un d'entre eux la ramasse & se prend à courir en même temps. Ils tiennent pour mauvais augure de donner les lettres entre les mains du messager, mais il faut la jetter à ses pieds & qu'il la ramasse. Cecy est encore à remarquer, que par toutes les Indes la plus grande partie des chemins sont comme des allées d'arbres, & que ceux où il n'y a point d'arbres plantez ont de cinq cens en cinq cens pas de petits

mon-

monceaux de pierre, que les habitans des plus prochains villages ſont tenus de blanchir de temps en temps, afin que ces porteurs de lettres puiſſent reconnoître les chemins dans les nuits obſcures & pluvieuſes. Pendant que nous eſtions auprés du Nabab, on luy vint dire qu'il y avoit quatre criminels qu'on avoit aimenez à la porte de ſa tente. Il fut plus d'une demi-heure ſans rien répondre, écrivant toûjours & faiſant écrire ſes Secretaires; mais enfin tout d'un coup il dit qu'on luy amenât ces criminels, & aprés les avoir interregez & fait confeſſer de leur bouche le mal dont ils eſtoient accuſez, il demeura encore prés d'une-heure ſans rien dire, continuant d'écrire & de faire écrire ſes Secretaires. Cependant il entroit dans ſa tente pluſieurs Officiers de ſon armée qui luy venoient rendre leurs reſpects avec grande humilité, & à qui il ne rendoit leur ſalut que par un ſigne de teſte. De ces quatre criminels qu'on avoit amenez en ſa preſence, il y en avoit un qui eſtoit entré dans un logis, & avoit tué la mere avec ſes trois enfans. Celuy-là fut condamné ſur le champ à avoir les pieds & les mains coupées, & à eſtre jetté dans un champ ſur le grand chemin pour y finir ſes jours. Un autre avoit volé ſur le grand chemin, & le Nabab luy fit ouvrir le ventre & le fit jetter à la voirie. Je ne pus bien ſçavoir ce que les deux autres avoient fait, mais il leur fit coupa à tous deux la teſte. Pendant que tout cecy ſe paſſoit, on apporta le diner (car d'ordinaire le Nabab mangeoit à dix heures) & il nous fit diner avec luy. Le Sofra eſtant levé nous laiſſames prendre congé a la plus grande partie des Seigneurs qui avoient auſſi mangé avec le Nabab, & n'y ayant plus que deux ou trois perſonnes auprés de luy, nous luy fimes dire par ſon trucheman s'il avoit quelque choſe à nous commander, & s'il croyoit que nos marchandiſes duſſent eſtre montrées au Roy. Il nous fit réponſe que nous pouvions aller à Golconda, où nous nous adreſſerions à ſon fils à qui il écriroit en noſtre faveur, & que la lettre y ſeroit plûtoſt que nous. Il ordonna ſeize Cavaliers pour nous venir conduire,

duire, & nous faire donner sur les chemins ce qui nous estoit necessaire, jusques à une riviere qui estoit à treize lieuës de Gandicot, où l'on ne laissoit passer qui que ce fût sans avoir un passeport du Nabab, afin que les soldats ne pussent se debander.

CHAPITRE XIX.

Route de Gandicot à Golconda.

Le 16. au matin nous partîmes de Gandicot accompagnez de la plus grande partie des Canoniers, qui nous virent conduire jusqu'au premier gîte portant avec eux quantité de vivres, & ce jour-là nous ne fimes que sept lieuës & vinmes coucher à *Cotepali*.

Le 17. aprés avoir dejeuné avec les Canoniers qui s'en retournerent à Gandicot, nous poursuivimes nostre chemin avec les seize Cavaliers du Nabab, & ayant fait six lieuës nous vinmes coucher à un village nommé *Coteen* au delà de la riviere qui estoit alors fort grande. Dés que nous l'eûmes passée les seize Cavaliers prirent congé de nous, & ayant presenté au Chef des roupies pour avoir du tabac & du betlé nous ne pûmes jamais l'obliger à rien prendre. Les [illegible] qui servent à passer cette riviere sont comme de grands mannequins d'ozier couverts par dehors de peaux de bœuf, au fond desquels on jette quelques fascines, sur quoy l'on étend des tapis pour mettre dessus le bagage & les marchandises de peur qu'elles ne soient moüillées. Pour ce qui est des carosses & des charettes on les lie par le timon & par les roües entre deux de ces mannequins; pour les chevaux on les fait passer à la nage, un homme chassant par derriere son cheval avec un foüet, & un autre le tenant par le licol de dedans le mannequin. Pour les bœufs, qui selon la coûtume de ces païs-là portent le bagage, aussitost qu'ils sont au bord de l'eau & qu'on les a déchargez, on les pousse dedans & d'eux-mêmes ils passent la riviere. Il y a quatre hommes dans le mannequin;

un

un à chaque coin, lesquels sont debout & rament avec des peles. Dés qu'il y en a un qui manque à donner un coup de pale comme les autres, & qu'ils ne s'accordent pas ensemble, le mannequin fait trois ou quatre tours en rond, & l'eau l'emmenant il descend bien plus bas que le lieu ou il devoit aborder.

Le 18. aprés une marche de cinq heures nous arrivames à *Morimal*.

Le 19. nous fimes neuf lieuës & fumes au gîte à *Santesir*.

Le 20. nous fimes encore neuf lieuës & vinmes coucher à *Goreperta*.

Le 21 aprés six heures de marche nous passames la nuit à *Kaman*. c'Estoit une ville frontiere de Royaume du Golconda, avant la conqueste de celuy de Carnatica par l'armée de Mirgimola dont j'ay parlé au chapitre precedent.

Le 22. nous fimes sept lieuës & vinmes coucher à *Emelipata*. Environ à moitié chemin nous rencontrames plus de quatre mille personnes tant hommes que femmes, & plus de vingt Pallekis à chacun desquels il y avoit une Idole. Ils estoient ornez de brocarts d'or & de velours avec des franges d'or & d'argent, & il y avoit de ces Pallekis qui estoient portez par quatre hommes; d'autres par huit, & d'autres par [illegible] selon que les Idoles estoient grandes & qu'elles avoient de pesanteur. De costé & d'autre du Pallekis il y avoit un homme avec un grand éventail en rond d'environ cinq pieds de diametre, fait de belles plumes d'austruches & de paons de differentes couleurs. Le manche de ces éventails estoit de cinq ou six pieds de long, & couvert d'or & d'argent à peu prés de l'épaisseur d'un écu de France. Chacun s'empressoit à avoir ces éventails pour faire service à l'Idole en l'éventant, depeur que les mouches ne luy aillent sur le visage. [illegible] un autre éventail qui paroissoit un peu plus grand & qui n'avoit point de manche ils le portoient comme on porte une rondache: Il estoit enjolivé de diverses couleurs tout autour

de petites sonnettes d'or & d'argent. Celuy qui le portoit alloit toûjours proche du Pallekis du costé que venoit le soleil pour donner de l'ombrage à l'Idole ; car de fermer les rideaux du Pallekis elle auroit eu trop chaud ; Et de temps en temps celuy qui portoit cette rondache la faisoit branler pour faire sonner ces sonnettes, afin que l'Idole en fut plus joyeuse. Tous ces gens la avec leurs Idoles venoient de Brampour & des lieux circonvoisins, & ils alloient visiter leur grand *Ram, Ram*, c'est à dire leur Grand-Dieu qui est dans une Pagode sur les terres du Roy de Carnatica. Il y avoit bien trente jours qu'ils estoient en chemin, & ils en avoient encore à marcher quatorze ou quinze avant que d'arriver à cette Pagode. Un de mes valets qui estoit de Brampour & de la Tribu de ces mêmes gens, me pria de luy donner congé pour aller aussi accompagner ses dieux, disant qu'il y avoit long-temps qu'il avoit fait vœu de faire ce pelerinage. Je fus obligé de le luy permettre, sçachant bien que quand je ne luy donnerois pas congé il le prendroit luy-même, parce qu'il avoit beaucoup de parens dans cette troupe. Environ deux mois aprés il me revint trouver à Surate, & comme il nous avoit fidelement servis Monsieur du Jardin & moy, je ne fis point de difficulté de le reprendre. En luy faisant quelques questions sur le pelerinage qu'il venoit de faire, il me conta une chose difficile à croire, & qui se passa à ce qu'il dit de cette sorte. Six jours aprés m'avoir quité tous ces pelerins avoient fait compte d'aller coucher à un village, & avant que d'y arriver il faut passer une riviere où tout. l'Esté il y a peu d'eau, & qu'on peut gayer par tout. Mais quand il pleut aux Indes l'eau tombe d'une telle force qu'il semble que ce soit un deluge, & en moins d'une heure ou deux les petits ruisseaux croissent de deux ou trois pieds. Les pluyes ayant surpris ces pelerins, cette riviere s'enfla si fort qu'il fut impossible de la passer ce jour-là. Comme il n'est pas necessaire aux Indes que ceux qui voyagent fassent pro-

vision

vision de vivres, particulierement les Idolatres qui ne mangent point d'aucune chose qui ait eu vie, parce que dans le moindre village on trouve toûjours en abondance du ris, de la farine, du beurre, des laictages, des lentilles & autres legumes, sucre & confitures seches & liquides, cette multitude de gens qui n'avoit pas de vivres fut bien surprise quand elle fut arrivée au bord de cette riviere, de la voir si haute & si enflée, & de ne la pouvoir passer pour aller au village qui estoit de l'autre costé & où ils pretendoient de faire leur gîte. Ils n'avoient rien de quoy donner à manger à leurs enfans, & l'on n'entendoit que des lamentations parmi tout ce peuple. Dans cette extremité le principal de leurs Prestres vint s'asseoir au milieu d'eux, & s'estant fait couvrir d'un grand linceul commança à crier que ceux qui vouloient des vivres vinssent à luy. Il demandoit à chacun ce qu'il vouloit, ou du ris, ou de la farine, & pour combien de personnes, & avec une grande écuelle qu'il tenoit levant le coin du linceul, il leur donnoit à tous ce qu'ils avoient demandé, de maniere que toute cette multitude de quatre mille ames fut rassasiée. Ce n'est pas mon valet seul qui m'a compté cette histoire ; mais ayant fait depuis plusieurs voyages à Brampour où j'estois connu des principaux de la ville, je m'en suis enquis à plusieurs qui estoient à ce même pelerinage, & qui m'ont tous juré sur leur *Ram-Ram*, que c'estoit la verité, ce que toutefois je ne puis croire.

Le 23. nous arrivâmes à *Doupar* aprés avoir fait huit lieuës & passé plusieurs torrens.

Le 24. nous ne fimes que quatre lieuës & vinmes à *Tripanté* où il y a une grande Pagode sur une colline, dont tout le tour fait un escalier & est revêtu de taille. La moindre pierre de cet escalier a dix pieds de long & trois de large, & dans la Pagode il y a plusieurs figures de demons. Il y en a une entre autres qui ressemble à une Venus toute droite ; avec plusieurs demons qui sont sur elle en des postures lascives ; &

cette Venus & ces demons sont faits d'une seule pierre de marbre, mais dont la sculpture est fort grossiere.

Le 25. nous fimes huit lieües & vinmes au gîte à *Mamli*.

Le 26. nous fimes encore huit lieües & fumes coucher à *Macheli*.

Le 27. nous ne fimes que trois lieües, parce qu'il nous fallut passer une grande riviere dans des paniers, ce qui emporte ordinairement la moitié d'un jour. Car quand on arrive au bord de l'eau on ne voit ni panier ni autre chose pour passer. Il vint seulement un homme avec lequel nous fimes marché pour nostre passage; & pour éprouver si l'argent que nous luy donnames estoit bon, il fit un grand feu & le jetta dedans, ce qu'il pratique envers tous les gens qu'il passe. Si parmi l'argent qu'il reçoit il se trouve quelque roupie qui vienne un peu noire, il faut luy en donner une autre qu'il fait aussi rougir, & aprés qu'il a vû que l'argent est bon il crie à ses camarades d'amener le mannequin, qui est d'ordinaire caché en quelque endroit de l'autre costé de la riviere. Car ces gens-là sont rusez, & découvrant de loin de quel costé viennent les passans, ils font retourner le mannequin à l'autre bord, pour n'estre pas contraint de passer personne sans estre payez. L'Argent compté l'homme qui l'a reçu ayant appellé ses camarades, on les voit qui chargent le mannequin sur leurs épaules jusqu'au bord de l'eau, puis s'estant mis dedans ils viennent querir ceux qui attendent de l'autre costé.

Le 28. ayant fait cinq lieuës nous vinmes au gîte à un lieu appellé *Dabir-pinta*.

Le 29. aprés une marche de douze heures nous fumes coucher à *Holcora*.

Le 30. nous fimes huit lieües & vinmes passer la nuit à *Peridera*.

Le Lundy premier jour d'Octobre aprés avoir fait dix lieuës nous vinmes coucher à *Atenara*. C'est une des maisons de plaisance qu'a fait bâtir la Reine Mere du

Roy

Roy qui regne presentement. Il y a plusieurs chambres sur une grande place qui est devant la maison pour la commodité des passans.

Il faut remarquer que dans tous les pays que nous venons de passer, tant du Royaume de Carnatica, que des Royaumes de Golconda & de Visapour, il n'y a guere de Medecins que pour les Roys & les Princes. Pour ce qui est du peuple, quand les pluyes sont tombées, & qu'il est temps d'arracher les plantes, on voit tous les matins les meres de famille sortir des villes & des villages & aller cüeiller les simples qu'elles connoissent estre propres pour les maladies qui regnent dans la parenté. Il est vray que dans les bonnes villes il y a d'ordinaire un homme ou deux qui ont quelque routine dans la medicine, & qui vont s'asseoir tous les matins à la place ou à quelque coin de rue pour donner des remedes, soit potions, soit emplâtres, à ceux qui leur en viennent demander. Ils leur tâtent d'abord le poux, & en leur donnant le remede pour lequel ils ne prennent que la valeur de deux liards, ils marmotent quelques paroles entre leurs dents.

Le 2. d'Octobre nous n'eûmes que quatre lieües à faire jusqu'à Golconda. Nous fûmes descendre au logis d'un jeune Hollandois Chirurgien du Roy appellé *Pitre de Lan*, que le sieur Cheteur en partant de Batavie avoit laissé à Golconda, le Roy le luy ayant demandé fort instamment. Ce Prince estoit toûjours incommodé d'un mal de teste, & les Medecins luy avoient ordonné de se faire tirer du sang sous la langue en quatre endroits; mais il ne se trouvoit personne qui le voulut entreprendre; car pour ce qui est de la Chirurgie les gens du païs n'y entendent rien. Avant que De-Lan fût au service du Roy on luy avoit demandé s'il pourroit bien le saigner? A quoy il répondit que c'estoit la chose la moins difficile de la Chirurgie. Ce fut avec bien de la peine que l'Envoyé de Batavie se resolut à le laisser; mais il ne [illegible] pas desobliger le Roy, & De-Lan eut [illegible] cent Pagodes de gages. Quelques-jours apres que

l'Envoyé fut parti le Roy envoya appeller ce Chirurgien & luy fit sçavoir qu'il vouloit qu'il luy tirât le lendemain du sang sous la langue en quatre endroits, selon que les Medecins l'avoient ordonné, mais qu'il prît garde de n'en pas tirer plus de huit onces. De-Lan revenant le lendemain à la Cour fut conduit dans une chambre par où trois Eunuques, & quatre vieilles femmes le vinrent prendre pour mener aux bains ; où l'ayant deshabillé & bien lavé, principalement les mains, elles l'oignirent de drogues aromatiques, & au lieu de son habit qui estoit à la mode de l'Europe luy donnerent une robe à la mode du païs. Ensuite elles le menerent devant le Roy, où estant on apporta quatre petits plats d'or que les Medecins qui étoient presens firent peser, & c'estoit pour recevoir le sang. Il tira donc du sang au Roy sous la langue en quatre endroits, & y reüssit si bien qu'en pesant le sang avec les plats il se trouva qu'il n'en avoit tiré que huit onces juste. Le Roy fut si satisfait de cette operation qu'il luy fit donner trois cent Pagodes, qui sont pres de sept cens écus. La jeune Reine & la Reine Mere ayant sçu cela voulurent aussi qu'il leur vint tirer du sang, mais je crois que c'estoit plûtost pour la curiosité qu'elles avoient de le voir, que pour le besoin qu'elles eussent de se faire saigner ; car c'estoit un jeune homme des mieux faits, & peut-estre que de leur vie elles n'avoient vû aucun étranger de prés; pour de loin la chose n'est pas impossible, veu que du lieu où elles sont elles peuvent voir mais sans pouvoir estre vûës. De-Lan fut donc ameiné dans une chambre, où les mémes femmes qui l'avoient conduit au bain avant qu'il saignât le Roy, luy découvrirent le bras, qu'il laverent bien, & particulierement les mains, aprés quoy elles le froterent d'huiles de senteur comme elles avoient fait quand il fut saigner le Roy. Cela estant fait elles tirerent un rideau, & la jeune Reine allongeant le bras par un trou le Chirurgien la saigna, & il en fit aprés autant à la Reine-Mere. La premiere luy fit donner cinquante Pagodes & l'autre trente avec quelques pieces de brocar d'or.

Deux

Deux jours aprés nostre arrivée nous fûmes pour saluer le fils du Nabab, & l'on nous dit que l'on ne pouvoit pas luy parler ce jour-là. Le lendemain nous y retournâmes, & comme l'on nous eut dit la même chose, quelqu'un nous avertit qu'on nous amuseroit long-temps de la sorte, & que c'estoit un jeune Seigneur qui ne bougeoit guere d'auprés du Roy, & qui sortant du Palais alloit se renfermer dans son Haram avec ses femmes. Le Chirurgien De-Lan voyant que nos affaires tireroient en longueur, s'offrit d'en parler au premier Medecin du Roy qui estoit aussi de son conseil, & qui ayant temoigné beaucoup d'affection à l'Envoyé de Batavie, & à De-Lan même, pouvoit estre bien-aise d'avoir occasion de nous obliger. En effet aussi-tôt que De-Lan luy eut parlé il nous envoya querir, pour sçavoir quel service il pourroit nous rendre. Aprés l'avoir salué il nous fit mille caresses, & nous ayant prié de nous asseoir commanda qu'on apportât quelques fruits du pays. Il s'informa en suite de celuy d'où nous venions, & pour quel sujet nous voulions parler au Roy, & luy ayant dit que nous avions quelques belles perles à faire voir à sa Majesté, il nous pria de les luy montrer le lendemain, ce que nous fimes. Aprés qu'il les eut vûës il nous les fit remettre dans leurs petits sacs voulant que nous y missions nostre cachet, parce que tout ce qu'on presentoit au Roy devoit estre cacheté du cachet du marchand, & quand le Roy l'avoit vû il y faisoit mettre le sien, afin qu'il n'y eust aucune fraude. Ainsi nous luy laissâmes le tout cacheté entre les mains, & il nous promit de le faire voir au Roy, & de nous rendre bon compte de la commission dont il se chargeoit pour nous obliger.

Le lendemain nous fûmes de grand matin à la chasse avec De-Lan, & au retour sur les huit ou neuf heures avant midy nous fûmes au bord de la riviere pour voir comme on lave les Elefans du Roy & des Grands Seigneurs. L'Elefant entre dans l'eau jusqu'au ventre, & se couchant sur un costé prend à diverses fois de l'eau

avec la trompe qu'il jette sur celuy qui est à l'air pour le bien laver. Le maître vient en suite avec une espece de pierre de ponce, & frottant la peau de l'Elephant la nettoye de toutes les ordures qui ont pû s'y amasser. Quelques-uns croyent que lorsque cet animal est couché par terre il ne peut se relever de soy-même, ce qui est fort contraire à ce que j'ay vû, car dés que le maître l'a bien frotté d'un costé il luy commande de se tourner de l'autre, ce que l'Elefant fait promptement, & aprés qu'il est bien lavé des deux costez il sort de la riviere, & demeure quelque temps debout sur le bord de l'eau pour se secher. Puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune, & leur en fait des rayes sur le front, autour des yeux, sur la poitrine & sur le derriere, le frottant ensuite d'huile de coque pour luy renforcer les nerfs; & quelques-uns enfin luy ajoûtent un clinquant faux sur le front.

Le 25. le premier Medecin nous envoya querir sur les deux heures aprés midy, & nous rendit nos perles bien cachetées du cachet du Roy, que sa Majesté y avoit fait mettre aprés qu'elles les eut vuës. Il nous demanda le prix de chacune, ce que nous luy dimes; & comme il avoit un Eunuque auprés de luy qui écrivoit tout, celuy-cy s'estonnant de voir des perles d'un si haut prix, nous dit que nous prenions les gens de la Cour du Roy de Golconda pour des gens sans jugement & sans connoissance, & qu'ils voyoient tous les jours d'autres choses precieuses qu'on portoit au Roy. Je repartis brusquement à l'Eunuque que je croyois bien qu'il sçavoit mieux le prix d'une jeune esclave que celuy d'un joyau, & en disant cela nous resserrames nos perles & prenant congé du Medecin nous reprimes le chemin de nostre logis. Nous n'y fumes pas plustost arrivez, que nous envoyames loüer deux carosses, ayant déja chacun nostre cheval de main, & le lendemain au matin nous partimes de Golconda, & ne pûmes faire ce jour-là qu'une lieuë & demie, parce que les Portugais, les Anglois & les Hollandois tous canonniers du

du Roy nous vinrent conduire, & que nous nous amusames à nous rejouïr. Il n'eſt pas beſoin de reprendre icy ce que j'ay dit au commencement de ce volume, & retournant de Golconda à Surate par la méme route que je pris de Surate à Golconda, comme il n'y en a point d'autre, je n'ay rien à remarquer icy ſinon qu'étant partis promptement de Golconda aprés la repartie que je fis à l'Eunuque, le Roy qui ne le ſçut que deux jours aprés noſtre depart, envoya quatre ou cinq Cavaliers aprés nous avec ordre de nous ramener a la Cour s'ils nous trouvoient. Nous eſtions déja à cinq journées de Golconda, & nous en avions fait une ſur les terres du Grand Mogol, quand un de ces Cavaliers vint nous joindre à la couchée, ſes camarades eſtant demeurez aux frontieres des deux Eſtats, jugeant bien puiſque nous avions paſſé outre que nous ne ſerions pas d'humeur à retourner. Ce Cavalier nous expoſa l'ordre qu'il avoit du Roy ſon maître de nous faire revenir, & il nous dit qu'il acheteroit nos perles, & qu'il trouvoit bien étrange que nous fuſſions partis ſi promptement ſans rien dire. Comme nous n'eſtions plus ſur les terres de Golconda, il ne pût que nous prier inſtamment de retourner avec luy, nous donnant toutes les aſſeurances qu'il put que nous ſerions ſatis-faits, & Monſieur du Jardin y donnoit preſque les mains; mais moy qui connoiſſois mieux que luy l'air du pays je dis fraichement au Cavalier que cela ne ſe pouvoit, & aprés qu'il fut parti je fis comprendre à mon compagnon de voyage les raiſons que j'avois de ne vouloir pas retourner à Golconda.

Eſtant arrivez à Surate, où peu de jours aprés Monſieur du Jardin mourut d'un debordement de bile, comme j'ay dit dans mes relations de Perſe, je faiſois mon compte d'aller à Agra trouver Cha-Gehan qui regnoit alors. Mais le Nabab Cha-eſt-kan Beaufrere du Roy & Gouverneur de la Province de Guzerate de qui j'ay parlé ailleurs, m'envoya d'Amadabat où il faiſoit ſa reſidence un des principaux Officiers de ſa maiſon, pour me dire qu'ayant appris que j'avois quelques beaux

joyaux à vendre il seroit bien-aise que je l'allasse trouver, m'assurant qu'ils me les payeroit aussi avantageusement que feroit le Roy. Je reçus ce message pendant la maladie du Sieur du Jardin, estant mort le neufiéme jour, aprés que nous luy eumes rendu à Surate les derniers devoirs, je me rendis à Amadabat où je fis aussi-tôt [illegible] avec le Nabab. Comme il connoissoit parfaitement toutes sortes de joyaux nous fumes bien-tôt d'accord, & nous n'eumes aucune dispute ensemble que sur la mesure du payement. Il me donna le choix des especes, & il ne tenoit qu'à moy de prendre des roupies d'or ou des roupies d'argent; mais ce Prince me témoignant qu'il n'estoit pas bien-aise qu'on vît sortir une si grosse somme de sa maison, souhaita que je prisse mon payement en roupies d'or, ce qui devoit [illegible] paraître. Je m'accorday à ce qu'il voulut, & il me fit voir de tres-bel or, & de vieilles roupies qui apparemment n'[illegible] le jour depuis long-temps. Mais comme le prix courant de la roupie d'or n'est que de quatorze roupies d'argent, & qu'il me vouloit faire passer les siennes pour quatorze & demi, ou du moins pour quatorze & un quart, cela faillit à rompre nostre marché, & je luy fis connoître que sur une si grande somme je ne pouvois me resoudre à perdre un quart sur chaque roupie d'or. Enfin pour luy complaire il fallut la prendre pour quatorze roupies d'argent & un huitiéme, & ce Prince qui d'ailleurs étoit magnifique & genereux en matiere d'achat se montroit bon économe. Pendant mon sejour à Amadabat il m'envoyoit tous les jours chez les Hollandois où j'étois logé, quatre plats d'argent de sa table pleins de pilau & de bonnes viandes, & un jour que le Roy luy envoya dix ou douze hommes chargez de pommes qu'il avoit reçûës de Perse par la voye de Candahar, il m'en fit present de deux bassins, qui auroient valu à Amadabat pour la rareté trois ou quatre cens roupies. Je fis part de ce beau fruit aux Hollandois & aux Dames, & nous nous divertimes assez bien pendant mon sejour en ce lieu-là. De plus Cha-Est-kan me donna le Calaat complet avec

l'épée

l'epée & la Cangiare, ce qui valloit bien mille roupies; & voulant encore me faire present d'un cheval il me demanda de quelque nature je le souhaitois. Je luy dis que puisqu'il luy plaisoit de me donner le choix, j'aimois mieux un cheval vert & gay qu'un cheval sur l'âge. Il m'en fit donner un de son écurie, que je montay d'abord & que je menay au logis des Hollandois; mais ce ne fut pas sans peine; car il n'alloit que par bonds, & il estoit si fougueux que l'ayant donné à monter à un jeune Hollandois qui crut qu'il en viendroit mieux à bout que moy, il se vit bien-tost hors de la selle sans se pouvoir rendre maistre du cheval. Ayant fait connoître à Cha-est-kan qu'une autre moins jeune me seroit plus propre, il commanda à son Ecuyer de m'en donner un qui avoit esté à son pere, mais qui estoit encore de bon service, qui avoit cousté autrefois plus de trois mille écus. Comme je n'en avois pas besoin pour mes voyages, je le vendis quatre cens roupies à un François, que je fis mettre en même temps au service de ce Prince; & qui auroit gagné beaucoup d'argent s'il ne l'eut consumé dans la débauche.

d'Amadabat je revins à Surate, & de Surate je retournay à Golconda, & de là je fus à la mine faire mon achat de diamans. A mon retour à Surate je me disposay à repasser en Perse; mais j'y trouvay de grandes difficultez, qui furent suivies d'une navigation où je fus exposée des dangers que je pouvois bien prevoir, & que je me mis peu en peine d'éviter, n'ayant jamais fort apprehendé les perils que les voyageurs ont à courre sur mer & sur terre quand il a fallu avancer chemin.

CHA-

CHAPITRE XX.

Retour de Surate à Ormus, & comme l'Auteur se trouva engagé dans un combat naval tres-rude & tres-dangereux, duquel il se retira heureusement.

ESTANT de retour à Surate de mon voyage à la mine de diamans, j'appris que la guerre estoit declarée entre les Anglois & les Hollandois, & que ces derniers n'envoyeroient plus de vaisseaux en Perse. Les Anglois tenoient le même langage, parce qu'ils y en avoient envoyé quatre qu'ils attendoient à toute heure, & ainsi je me voyois la mer fermée pour mon passage à Ormus. J'aurois pû prendre la route de terre par Agra de Candahar; mais outre que le chemin est extrémement long, il m'auroit esté impossible ou du moins tres-difficile de passer, à cause de la guerre de Candahar, & que les armées de Perse & des Indes estoient en campagne. Dans la crainte où j'estois d'être obligé de demeurer long temps en un lieu où je n'avois plus d'affaires, il arriva à Surate le ... Janvier cinq gros vaisseaux Hollandois qui venoient de Batavie, ce qui me réjoüit fort estant assuré d'obtenir tout ce que je souhaiterois du Commandeur Hollandois qui estoit de mes amis. Je diray en passant que dans tous mes voyages il n'y a guere eu de ces Commandeurs (c'est ainsi qu'ils appellent les Chefs des Comptoirs) qui n'ayent eu quelque consideration pour moy, & qui n'ayent esté bien-aises d'avoir occasion de me rendre de bons offices. J'ai tâché aussi de les servir en toutes rencontres, & principalement lorsque j'allois à la mine, en faisant pour eux achat de diamans de l'argent qu'ils avoient en particulier, dequoy ils ne vouloient pas que la Compagnie eût connoissance, parce qu'il leur est deffendu de negocier à part, & que d'ailleurs ils s'entendoient peu à l'achat des pierreries. Mais bien que ces petits services qu'ils me prioient de leur rendre ayent esté sans interests cela n'a pas empêché qu'on ne m'ait fait un jour pour l'un d'eux une affaire à Batavie, de laquelle je ne

ne sortis pas sans peine, & dont je parleray dans la suite de mes relations. J'avois aussi un soin tout particulier dans tous les lieux où les Hollandois ont des Comptoirs & où je faisois quelque sejour, de contribuer tout ce qu'il m'étoit possible au divertissement de leurs Dames, & comme je ne venois jamais de Perse aux Indes sans en apporter de bon vin & de beaux fruits, & que j'avois toûjours quelqu'un avec moy qui entendoit mieux la cuisine que les Hollandois qui sont aux Indes, & qui sçavoit faire une bonne soupe & une piece de four, je les regalois assez souvent de quelque collation, où les pigeonnaux en pyramides & assaisonnez de quantité de pistaches ne manquoient pas. Tous les divertissemens du pays dont j'ai assez parlé suivoient ces petites collations, & elles témoignoient me sçavoir tres-bon gré de ces parties où je les engageois avec leurs maris.

Le Commandeur de Surate estant donc, comme j'ay dit, fort de mes amis, m'offrit aussi-tost passage sur celuy qu'il me plairoit des cinq vaisseaux qui estoient arrivez de Batavie; mais en me representant d'ailleurs le risque que je courois de rencontrer les Anglois, & d'estre engagé en ce cas-là dans un combat qui estoit inevitable. Mes amis me prient aussi de considerer le grand peril où je m'exposois. Mais tout ce qu'ils me purent dire ne servit de rien, & plûtost que de perdre inutilement le temps à Surate où je n'avois rien à faire, je pris une ferme resolution de m'embarquer. Comme les vaisseaux Hollandois estoient plus vaisseaux de guerre que vaisseaux marchands, il en fit decharger trois le plus promptement qu'il put pour les envoyer devant, avec ordre de chercher les quatre vaisseaux Anglois qu'il sçavoit devoir retourner de Perse chargez de marchandises, & par consequent moins en estat de se batre que des vaisseaux qui ne l'estoient pas. Les deux autres suivirent trois ou quatre jours aprés, & il leur fallut ce temps-là pour prendre des rafraîchissemens pour tous les cinq.

Je m'embarquay donc dans l'un de ces deux vaisseaux qui partirent les derniers, & ayant fait voile le hui-

huitiéme de Janvier nous arrivames le douziéme devant *Diu*, où nous trouvames les trois autres navires qui avoient pris le devant. Aussi-tost on tient conseil pour deliberer quelle route nous devions prendre pour rencontrer les Anglois, que nous croyions déja en Perse, & qui n'avoient fait encore que peu de chemin, n'estant partis de Diu que deux jours avant l'arrivée des trois premiers vaisseaux Hollandois. Il fut arresté que nous irions au *Scimdi*, & que l'ancre levée chaque vaisseau approchant de Diu le plus prés qu'il pourroit, feroit une decharge de tout son canon contre la ville. Aussi-tost que les habitans virent que nous faisions voile contre la ville ils se mirent a fuir, & n'eurent l'asseurance que de nous tirer deux coups de canon. Aprés la decharge de toute l'artillerie nous pr[illegible] route du Scimdi, où nous arrivames le vingtiéme d[illegible]éme mois, & d'abord on envoya à terre, les Anglois & les Hollandois [illegible] chacun leur loge. On rapporta à nostre Admiral que de jour en jour on attendoit les quatre vaisseaux Anglois, qui devoient venir charger environ deux cens balles de marchandises qui estoient sur le rivage, & sur [illegible] avis on resolut de demeurer-là à l'ancre jusqu'au [illegible]iéme de Fevrier. Que si durant ce sejour ils ne paroissoient point, nous nous remettrions en mer & irions les chercher en Perse.

Le 2. de Fevrier à la pointe du jour nous apperceumes quelques voiles; mais pour la trop grande distance nous ne pouvions les reconnoistre, & encore moins aller à la rencontre, le vent estant tout-à-fait contraire. Quelques-uns crurent d'abord que c'estoient des peschcheurs; mais peu à peu & à mesure qu'ils avançoient comme ayant le vent en poupe, nous reconnumes que c'estoient les vaisseaux Anglois qui venoient fondre sur nous sur l'avis qu'ils avoient eu, comme nous apprimes ensuite par quelques pescheurs que les vaisseaux Hollandois n'estoient que de simples fregates dont [illegible] s'attendoient d'avoir bon marché. Il est vray qu'on n'avoit pas vû encore de si petits vaisseaux Hollandois, [illegible]

comme

comme ils estoient faits exprés pour la guerre ils n'avoient pas haut bord, & ainsi paroissoient peu au dehors, mais ils estoient d'ailleurs de grande defense. Nôtre Admiral avoit quarante-huit pieces de canon, & en cas de necessité il en pouvoit mettre jusques à soixante, & il y avoit dessus plus de six-vingts hommes. Sur les neuf heures les Anglois qui venoient à pleines voiles n'étant plus guere éloignez de nous, pour ne perdre point de temps à lever les ancres nous coupames les cables, & chacun se disposa à bien faire son devoir. Mais le vent, comme j'ay dit, nous estant directement contraire, nous ne pumes avancer pour aller sur eux. Comme ils avoient en cela tout l'avantage de leur costé, à la faveur du vent ils venoient en bon ordre & toûjours de front, & leur Admiral & Vice-Admiral vinrent enfin si prés à l'abord de l'Admiral Hollandois, que l'Admiral des Anglois se trouve acroché à une ancre qui estoit au costé de nostre Admiral. Pour ne rien deguiser de la verité, nostre Admiral dans cette rencontre témoigna peu de courage, car au lieu de sauter alors de bord en bord, l'occasion s'en presentant d'elle-même si favorable, il fit couper le cable pour degager son vaisseau. Tous les sabords estoient si bien fermés que du dehors on ne pouvoit juger ce qu'il avoit de canon. Mais aprés que les Anglois eurent fait leur premiere decharge, & que nostre Admiral eut fait ensuite la sienne qui fut bien plus rude, les Anglois qui virent la quantité de son canon & le monde qui parut sur le tillac; commencerent à perdre cœur, & le vent les favorisant entierement se mirent au large. Cependant le Vice-Admiral Anglois ayant rechargé son canon vint adroitement au petit vaisseau où j'estois. Nostre Capitaine deffendit de tirer jusques à ce que nous fussions presque bord à bord, non obstant la perte de dix hommes qu'il nous avoit tuez. Comme nous n'estions plus qu'à la portée du pistolet, nous luy fimes une decharge de tout nostre canon qui luy rompit son arbre de proüe. Les deux vaisseaux se joignant nostre Capitaine fut le premier à l'abord,

l'abord, & accompagné des plus braves avec des haches ils luy couperent tous ses cordages. Comme les deux vaisseaux estoient accrochez l'un à l'autre, le soûpilote & moy tirames un coup de canon si heureusement dans la chambre du Capitaine Anglois, que le boulet mit le feu à quelques cartouches de poudre qu'on y avoit apportées. Ce feu inopiné donna l'apprehension aux Anglois que l'embrasement croissant n'emportât tout le vaisseau, & nôtre Capitaine qui craignoit la même chose commanda son monde de se retirer dans le vaisseau, où il fit passer en suite les Anglois de dix à dix, il luy fit prendre aussi-tost le large. Les esprits s'estant r'assurez on trouva moyen d'éteindre le feu du vaisseau Anglois, où on laissa dix ou douze de nos matelots; mais nostre Capitaine qui avoit acquis beaucoup de gloire dans cette action, mourut au bout de deux ou trois jours de ses blessures.

Cependant un autre de nos vaisseaux avoit vigoureusement attaqué un grand navire Anglois d'environ trente pieces de canon qui tenoit toûjours le large, & il l'avoit déja assez mal-traité quand le vaisseau où j'estois venant pour renfort lui aida à le couler à fond, en lui envoyant toute une bordée qui acheva de le mettre hors de defense. Le Capitaine Anglois se voyant perdu fit mettre incontinent le pavillon blanc & demanda quartier, ce qui luy fut accordé. Les Charpentiers firent bien tous leurs efforts pour boucher les trous que le canon avoit faits; le vaisseau ayant esté percé en bien des endroits, mais se voyant abandonnez des matelots, qui plûtost que de les aider aimerent mieux s'aller saouler de vin de Schiras, dont il y en avoit quantité en fond de cale avant que d'estre pris des Hollandois, ils quitterent leur travail & furent boire avec eux. Les Hollandois estant descendus dans leurs chaloupes au nombre de trente ou quarante pour s'aller saisir du vaisseau Anglois, & ne voyant personne sur le tillac, ils furent en bas où ils trouverent tous ces matelots, qui sans penser à la mort dont ils estoient plus proches qu'ils ne croyoient, se portoient des santez les uns aux autres.

Les Hollandois ne se montrant pas plus sages, & ignorant l'estat du vaisseau qui estoit sur le point de s'enfoncer, se mirent à boire avec eux, quelques momens aprés le vaisseau coula à fond. Tous perirent miserablement à la fois, vainqueurs & vaincus; sans qu'il se sauvât personne que le Capitaine Anglois & deux Capucins François, qui prenant leur temps tandis que ces brutaux s'enyvroient, descendirent dans une chaloupe, & coupant la corde qui la tenoit attachée au vaisseau, vinrent à celuy où j'estois où ils furent bien receus. Nôtre maistre Pilote faisoit alors la fonction de Capitaine, le nostre comme j'ay dit, estant fort blessé, & il envoya d'abord ces trois personnes à l'Admiral pour en disposer comme il le trouveroit bon. Le lendemain l'Admiral m'envoya prier de venir à son bord, ou tous les Capitaines se devoient trouver pour rendre graces à Dieu de la victoire qu'ils avoient remportée sur leurs ennemis. Nous dinames ensuite avec luy, & les Peres Capucins estant de la compagnie il me dit que puisqu'ils estoient de mon païs, ils pouvoient s'ils l'aimoient mieux passer dans le vaisseau où j'estois & qu'il donneroit ordre qu'ils y fussent bien traitez, ce qui fut fait, & je les emmenay le soir avec moy leur donnant selon mon pouvoir tout ce qui leur estoit pour lors necessaire.

Tous les vaisseaux qui passent de la Perse aux Indes sont ordinairement chargez de vin & d'argent, & celuy qui coula à fond en avoit plus que les autres, ce qui estoit cause qu'il tenoit le large ne souhaitant pas de venir à un combat. Ce fut une grande perte, que l'on pouvoit eviter si les Hollandois eussent eu plus de precaution, & l'Admiral Anglois voyant le malheur arrivé à un de ses vaisseaux, se joignit aussi-tost à un autre & prit la fuite avec luy. Car enfin pour dire la verité, le peu de cœur, de l'Admiral Hollandois & des autres Capitaines leur fit perdre une prise infaillible de ces fuyards, & ce leur eût esté une victoire aisée s'ils eussent sçû profiter de leurs avantages.

Ce combat ne s'acheva pas sans avoir de mon costé couru quelque risque de la vie, sur tout par un coup de canon qui emporta deux Hollandois tout proche de moy & un éclat du vaisseau qui fendit la teste à un autre, & m'emporta le coin de ma casaque, de sorte que je fus tout couvert du sang de ces Hollandois qui furent tuez à mes costez. Le combat finî nous retournames vers la rade du Scimdi; mais un gros vent s'estant levé & la mer estant fort haute nous fûmes contraints d'aller moüiller six lieuës plus haut du costé du Levant, où nous demeurames jusques au vingtiéme de même mois. Nous employames ce temps-là à traiter les malades, & il y eut plusieurs Anglois qui moururent de leurs blessures en ce lieu-là. Estant enfin arrivez à la rade du Scimdi, tant pour faire eau & y prendre quelques rafraîchissemens, que pour retirer les ancres que nous y avions laissées, nous nous y reposâmes jusques au vingt-huitiéme, & aprés une navigation assez heureuse nous primes terre à Gomron le septiéme de Mars.

Mes premiers soins quand je fus hors du vaisseau furent de rendre graces à Dieu de m'avoir delivré de ce peril, & de plusieurs autres que j'avois déja essuïez dans mes precedens Voyages, & je luy rends encore graces tous les jours.

Fin du premier Livre.

VOY

VOYAGES DES INDES.

LIVRE SECOND.

Description Historique & Politique de l'Empire du Grand Mogol.

CHAPITRE PREMIER.

Relation des dernieres guerres de l'Indostan, dans la quelle se voit quel est l'Estat present de l'Empire & de la Cour des Mogols.

J'ECRIS cette histoire sans commentaire, & de la maniere que j'ay sçû que les choses se sont passées pendant le sejour que j'ay fait dans le païs. Je laisse au Lecteur à faire à son gré ses reflexions morales & politiques, & ce m'est assez de luy donner un tableau fidele du puissant Empire des Mogols selon le plan que j'en ay pris sur les lieux, sans vouloir grossir ce volume d'aucun raisonnement inutile.

Ce grand & vaste Empire qui fait la plus grande partie de l'Indostan, & qui s'étend depuis les montagnes qui sont au deça du fleuve Indus jusques au delà du Gange, touche à l'Orient les Royaumes d'Aracan; de Tipra, & d'Assen; au Couchant la Perse & les Tartares Usbegs; au Midy les Royaumes de Golconda & de Visapour; & au Nord il va jusqu'au Caucase, ayant au Nord-est le Royaume de Boutan d'où vient le musc, & au Nord est le païs de Chegathay ou des Usbegs. Plusieurs ayant écrit de la qualité des Indes & du genie des In-

Indiens, je passeray à des matieres plus considerables & moins connuës, & parleray d'abord de la race des Roys des Indes appellez vulgairement Mogols, c'est à dire blancs, parce que les hommes blancs conquirent autrefois ce païs-là, les naturels Indiens estant bruns ou olivâtres.

Aureng-zeb qui regne presentement est l'onziéme en droite ligne des descendans du Grand Temur-leng appellé communement *Tamerlan*, qui par l'étenduë & l'éclat de ses conquestes depuis la Chine jusques en Pologne a surpassé la gloire des plus grands Capitaines de siecles passez. Ses successeurs acheverent de conquerir toutes les Indes entre les deux fleuves en détruisant plusieurs Roys, & Aureng-zeb a aujourd'huy sous la domination les Royaumes de Guzerate, de Decan, de Dehly, de Multan, de Lahor, de Kachemire, de Bengala & plusieurs autres terres, sans parler de plusieurs Rajas ou Roitelets qui sont ses vassaux & qui luy payent tribut. Voicy la suite de ces Rois depuis Tamerlan jusqu'à Aureng-zeb à present regnant.

I. *Temur-leng*, c'est à dire le boiteux, parce qu'il avoit une jambe plus courte que l'autre, est enterré à Samarcand au païs de Chegathay ou des Tartares Usbegs; & c'est le même lieu où il avoit pris naissance.

II. *Miram-Cha* fils de Temur-leng.

III. *Sultan-Mahemed* fils de Miram-Cha.

IV. *Sultan Abousaid-Mirza* fils de Mahemed.

V. *Hameth-Schek* fils de Sultan Abousaïd.

VI. *Sultan Babur*, c'est à dire Prince brave, fils de Hameth-Schek, & le premier des Mogols qui se rendit tout-puissant dans l'Inde. Il mourut l'an 1532.

VII. *Homajou*, c'est à dire heureux, fils de Sultan Babur mourut l'an 1552.

VIII. *Abdul Feta Gelal-eddin Mahemed* appellé vulgairement *Akabar*, c'est à dire le Grand, fils de Homajou, regna cinquante-quatre ans, & mourut l'an de Mahomet 1014. & de JESUS-CHRIST, 1605.

IX. *Sul-*

IX. *Sultan Selim* appellée autrement *Jehan-guir Patcha*, c'est à dire Empereur Conquerant du Monde, succeda à Akabar son pere, & mourut l'an 1627. Il eut quatre fils; le premier se nommoit *Sultan Kosrou*, le second *Sultan Kourom*, le troisiéme *Sultan Peruiz*, le quatriéme *Cha Daniel*.

X. *Sultan-Kourom* le second des quatre fils succeda à Jehan-guir son pere & fut reconnu pour Souverain par les Grands du Royaume dans la Forteresse d'Agra sous le nom de Sultan Cha-Bedin Mahamed; mais il voulut estre appellé *Cha-gehan*, c'est à dire Roy du Monde.

XI. *Aureng-zeb* c'est à dire l'ornement du trône, est celuy qui regne presentement.

La figure suivante montre quelle est la forme des pieces que les Roys font jetter au peuple quand ils parviennent au trône. Elles contiennent les armes ou Cachets des Roys que je viens de nommer. Le plus grand Cachet qui est celuy du milieu est celuy de Cha-gehan qui est le dixiéme Roy; car depuis que Aureng-zeb est Roy il n'a pas fait batre de ces pieces de liberalitez quand il est venu au trône; ses pieces sont presque toute d'argent n'y en ayant qu'un tres-petit nombre d'or.

Le Grand Mogol est asseurement le plus puissant & le plus riche Monarque de l'Asie, tous les Royaumes qu'il possede faisant son domaine, & estant maître absolu de toutes les terres dont il reçoit tous les revenus. Dans les Estats de ce Prince les Grands Seigneurs ne sont que comme des Receveurs Royaux qui rendent compte des revenus aux Gouverneurs des Provinces, & ceux-cy aux Tresoriers Generaux & Intendans des Finances, de sorte que ce Grand Roy des Indes, dont les païs sont si riches, si fertiles & si peuplez ne voit point de puissance autour de soy égale à la sienne.

CHAPITRE VII.

De la maladie & de la mort supposée de Cha-gehan Roy des Indes, & du soûlevement des Princes ses fils.

LEs revolutions qui sont arrivées dans l'Empire du Grand Mogol par la mort supposée de Cha-gehan, sont remplies de tant d'incidens illustres & memorables qu'elles meritent d'estre connuës de toute la terre. Ce grand Monarque avoit regné plus de quarante ans, bien moins comme un Roy sur ses sujets, que comme un pere de famille sur sa maison & sur ses enfans, jusques là que pendant son regne la police fut si bien observée en toutes choses, & particulierement pour la seureté des grands chemins, qu'on ne trouva jamais lieu de faire mourir un homme pour avoir volé. Sur le declin de son âge il luy prit fantasie de coucher avec une jeune fille de douze à treize ans dont la beauté extraordinaire l'avoit charmé; & comme ses forces ne luy permettoient pas de bien satisfaire à sa passion, il usa de quelques confections si chaudes qu'elles lui causerent une maladie qui le mena bien prés du tombeau. Cela l'obligea pendant deux ou trois mois de s'enfermer dans son Haram avec ses femmes, & pendant ce temps-là il parut fort rarement à la vûë de son peuple, & encore de fort loin, ce qui fit juger qu'il estoit mort. Car la coûtume oblige ces Roys de se montrer en public trois fois la semaine, ou tout au moins tous les quinze jours.

Cha-gehan avoit six enfans, quatre fils & deux filles. l'Aîné des fils s'appelloit *Dara-cha*, le second *Sultan Sujah*, le troisiéme *Aureng-zeb*, qui regne à present, & le dernier *Morad-Bakche*. l'Aînée des deux filles s'appelloit *Begum-Saheb*, & la cadette *Rauchenara-Begum*. Tous ces noms dans la langue du païs emportent des titres d'honneur, comme de sage, de vaillant, d'accompli, &c. & nous en usons à peu prés de même en Europe par les surnoms que nous donnons à nos Princes, de juste, de hardi, de debonnaire; avec cette differen-

seu-

seulement, que ces surnoms ne se donnent pas à leur naissance, mais aprés que l'on a eu des preuves certaines des vertus qui meritent que leur memoire passe à la posterité sous de si beaux noms.

Cha-Gehan aimoit également ses quatre fils, & les avoit établis Gouverneurs ou Viceroys de quatre de ses plus considerables Provinces, ou si l'on veut de ses quatre principaux Royaumes. Dara-cha qui estoit l'ainé de tous demeura auprés de la personne du Roy au Royaume de Dehly, & eut le Gouvernement du Royaume de Sindi où il mit un Lieutenant en son absence. Sultan Sujah eut pour son département le Royaume de Bengala; Aureng-zeb fut envoyé au Royaume de Decan; & Morat-Bakche en celuy de Guzerate. Mais bien que Cha-gehan tâchat de contenter également ses quatre fils, leur ambition ne fut pas satisfaite de ce partage, & elle renversa tous les projets que ce bon pere avoit faits pour tâcher de maintenir la paix entre ses enfans.

Cha-gehan estant donc malade, & retiré dans le quartier de ses femmes sans se faire voir durant plusieurs jours, le bruit courut qu'il estoit mort, & que Dara-cha celoit sont decés pour avoir le temps de donner ordre à ses affaires, & de s'assurer de toutes les places de l'Empire. Il est certain que le Roy croyant mourir & estre proche de sa derniere heure, il ordonna à Dara-cha de faire assembler tous les Omrhas ou Grands du Royaume, & de s'asseoir sur le trône qui luy appartenoit comme à l'aîné de ses freres. Il luy témoigna que si Dieu prolongeoit encore sa vie de quelques jours, il desiroit de le voir avant que de mourir dans la paisible possession de ses Estats; & ce dessein qu'il eut alors pour son fils ainé estoit d'autant plus juste, qu'il avoit remarqué depuis quelque temps que les trois autres Princes avoient pour leur pere beaucoup moins de respect & d'affection que Dara-cha. A ce discours que le Roy tint à son fils, Daracha qui l'honnoroit infiniment & qui l'aimoit avec une veritable tendresse, luy répondit qu'il prioit Dieu pour la vie de sa Majesté qu'il luy souhaitoit trés-longue

& que tandis qu'il la luy conserveroit il ne penseroit jamais à monter sur le trône, mais qu'il se tiendroit toûjours glorieux d'estre son sujet. En effet ce Prince ne se separoit pas un moment de la personne de son pere, pour estre plus prest à le servir dans sa maladie, & voulant estre present à tout, & c'est pourquoy la nuit même il couchoit auprés du lit du Roy sur un tapis étendu par terre.

Cependant sur le faux bruit de la mort de Cha-gehan, ses trois autres fils remuërent aussi-tost, & chacun pretendit au trône de son pere. Morat-Bakche le plus jeune qui avoit le gouvernement de la Province de Guzerate, envoya promptement des troupes pour assieger Surate, le port le plus considerables & le plus frequenté de toutes les Indes. La ville qui n'avoit aucunes forces ne fit point de resistance; car elle n'a que de méchantes murailles qui sont ouvertes en plusieurs endroits: mais la citadelle où estoit le tresor se défendit vigoureusement, & ce jeune Prince ambitieux & qui avoit besoin d'argent fit tous ses efforts pour s'en rendre maître. Cha-baskan un de ses Eunuques estoit General de son armée, homme industrieux & actif, & qui conduisit ce siege avec toute l'adresse d'un vieux Capitaine. Comme il vit qu'il ne pouvoit emporter la place de vive force, il fit faire deux mines par un Franguis qui y reüssit heureusement, & ayant fait mettre le feu à la premiere le 29. de Decembre 1659. elle emporta une grande partie des murailles & combla le fossé, ce qui donna de la peur aux assiegez. Mais ils reprirent bien-tost cœur, & bien qu'ils fussent en petit nombre ils se defendirent courageusement l'espace de plus de quarante jours, pendant lesquels ils incommoderent fort l'armée de Morat-Bakche & luy tuërent quantité de gens. Chabas-Kan irrité de cette vigoureuse resistance, fit faire rechercher des femmes & des enfans, & même des parens & amis des Canoniers de la forteresse, pour les mettre à la teste de ses gens dans les approches qu'il faisoit, & il envoya de plus un des freres du Gouverneur de la place pour luy parler, & luy offrir

un

un parti avantagieux s'il vouloit la luy remettre entre les mains. Mais le Gouverneur bon serviteur du Roy, & qui n'avoit point d'avis certain de sa mort, répondit qu'il ne reconnoissoit point de maître que Cha-gehan qui luy avoit confié la place, la quelle il ne rendroit qu'au Roy même, ou qu'à celuy qu'il luy plairoit de luy ordonner; qu'il honoroit Morat-Bakche comme Prince & fils du Roy son maître; mais non pas pour lui remettre la place entre les mains sans un ordre exprés du Roy. l'Eunuque voyant la resolution du Gouverneur fit de grandes menaces aux assiegez, jurant qu'il feroit mourir tous leurs proches, leurs femmes & leurs enfans, s'ils ne se rendoient le lendemain. Mais la consideration du sang ne put rien en cette rencontre sur les assiegez, & il n'y eut que la breche qu'ils ne pouvoient plus defendre pour estre trop peu de gens, & l'apprehension de la seconde mine, qui obligerent enfin le Gouverneur de se rendre à toutes les conditions honorables qu'il put souhaiter, & qui furent ponctuellement gardées par Cha-baskan, lequel se saisit du tresor qu'il fit conduire à Amadabat, où Morat-Bakche estoit occupé à tyranniser le peuple pour en avoir de l'argent.

La nouvelle de la prise de Surate ayant esté porté à ce Prince, il se fit aussi-tôt preparer un thrône, & s'estant assis dessus le jour qui fut destiné à cette ceremonie, il se fit declarer Roy, non seulement de Guzerate, mais de tout l'Empire de Cha-gehan son pere. En même temps il fit batre monnoye, & envoya dans toutes les villes de nouveaux Gouverneurs. Mais comme son trône est mal fondé il tombera bien-tôt par terre, & ce Prince le plus jeune de tous, pour avoir voulu usurper un sceptre qui ne luy appartenoit pas, sera confiné dans une dure prison.

Le Prince Dara-cha auroit bien voulu secourir Surate; mais il luy fut impossible; car outre qu'il estoit occupé à assister le Roy son pere dans la maladie, il avoit son second frere Sultan-Suja qui estoit plus puissant que Morat-Bakche & qui luy donnoit bien plus de peine.

Il s'estoit déja avancé dans le Royaume de Lahor, & il s'estoit entierement assujetti celuy de Bengala. Tout ce que put faire Dara-cha fut d'envoyer en deligence Soliman Checour son fils ainé avec une puissante armée contre Sultan Sujah. En effet ce jeune Prince defit son oncle, & l'ayant repoussé dans la Province de Bengala, dont il assura les frontieres par de bonnes garnisons; il se retira auprés de Dara-cha son pere. Cependant Morat-Bakche reconnu pour Roy dans le Royaume de Guzerate, porte toutes ses pensées à l'Empire des Indes, à détruire ses freres, & à établir son trône ou dans Agra ou dans Gehan-abad.

Sur ces entre-faites Aureng-zeb aussi ambitieux & plus rusé que ses freres, leur laisse jetter leur premier feu, & leur cache ses desseins qu'il fera bien-tôt éclater à leur grand dommage. Il feignoit de n'avoir aucune pretention à l'Empire comme s'il eût renoncé au monde, & menoit une vie comme de Deruich ou devot solitaire. Pour mieux joüer son rôle il témoigna à son puisné Morat-Bakche qu'il voyoit ambitieux de regner, qu'il desiroit de le seconder dans ses desseins, & que le trône estant dû à sa valeur il l'aideroit de ses forces & de son argent pour vaincre Dara-cha qui luy faisoit obstacle. Ce jeune Prince peu judicieux & aveuglé de l'aparence d'une bonne fortune fut trop facile à croire Aureng-zeb, & ayant joint les forces avec les siennes il entreprit avec luy d'aller à Agra pour s'en rendre maître. Dara-cha leur vint à la rencontre, & la bataille fut donnée aussi indiscretement de la part de Daracha, qu'heureusement pour ses deux freres. Ce Prince se fiant trop aux principaux Chefs de son armée, contre l'avis du General qui la commandoit, qui estoit son premier Ministre d'Estat & qui luy estoit fidele, crut s'asseurer la victoire en attaquant d'abord ses freres sans leur donner le temps de se reposer. Le premier choc fut rude & sanglant; & Morat-Bakche plein de feu & de courage se batant comme un Lion reçût cinq coups de fleche dans son corps, & l'Elefant sur lequel il estoit monté en fut tout couvert.

la

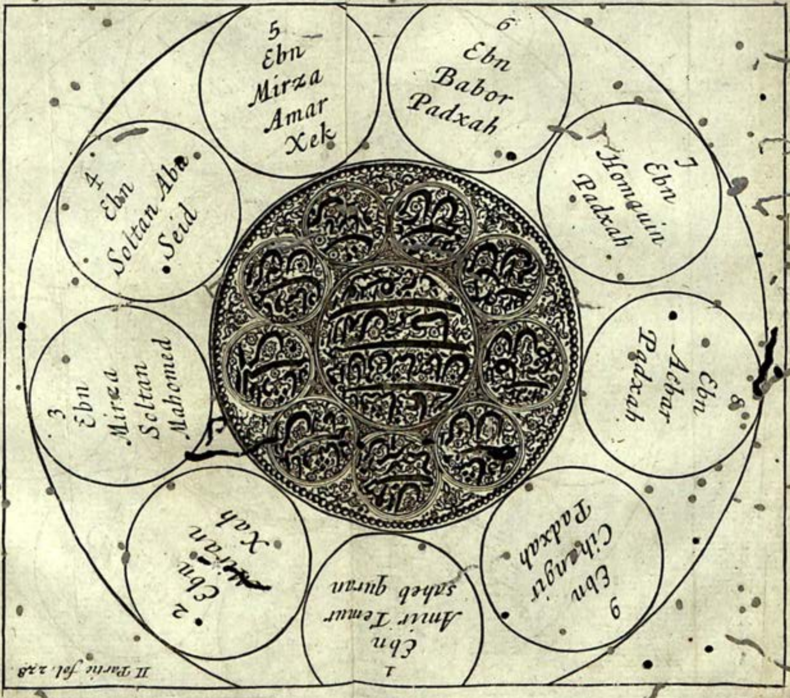
1 Ebn Amir Temur saheb quran
2 Ebn Miran Xah
3 Ebn Mirza Soltan Mahomed
4 Ebn Soltan Abu Seid
5 Ebn Mirza Amar Xek
6 Ebn Babor Padxah
7 Ebn Homquin Padxah
8 Ebn Acbar Padxah
9 Ebn Cihangir Padxah
II Partie fol. 228

La victoire penchant du costé de Dara-cha Aureng-zeb se retira ; mais il tourna bien-tôt visage quand il vit venir à son secours les traîtres qui estoient dans l'armée de Dara-cha, & qui l'avoient lâchement abandonné aprés qu'il eut perdu ses meilleurs Capitaines & leur General. Aussi-tost Aureng-zeb reprit cœur, & retournant au combat contre Dara-cha, ce Prince qui se vit trahi & qui ne pouvoit plus rien esperer du petit nombre de gens qui luy restoient, fit incontinent retraite & retourna à Agra où estoit le Roy son pere qui commençoit à se mieux porter. Il conseilla à son fils de se retirer dans la forteresse de Dehly & d'emporter le tresor qui estoit dans Agra ; ce qu'il fit sans perdre temps accompagné de ses plus fidelles serviteurs. Ainsi la victoire fut toute entiere du costé d'Aureng-zeb & de Morat-Bakche ; qui avant la fin du combat affoibli par la perte de son sang s'étoit retiré dans sa tente pour faire penser ses playes. Il fut aisé à Aureng-zeb de gagner ces traîtres, tant à cause des grands tresors qu'il avoit acquis, que parce que les Indiens sont grandement inconstans & peu genereux. d'Ailleurs les Chefs sont ordinairement des Persans fugitifs, gens qui n'ont point de naissance & ont peu de cœur, qui sont enfin à qui plus leur donne.

Cha-Est-kan fils d'Asouf-kan qui avoit trahi le Roy Boula-ki pour faire regner Cha-Gehan son frere, comme je diray ensuite ; Cha-Est-kan, dis-je, oncle de ces quatre Princes dont la mere estoit sa sœur, se jetta du costé d'Aureng-zeb, avec la plus grande partie des principaux chefs de Dara-cha & de Morat-Bakche, qui abandonnerent leurs maîtres. Morat-Bakche commença alors à connoistre la faute qu'il avoit faite de s'estre confié à Aureng-zeb, qui se voyant favorisé de la fortune ne perdit point de temps pour venir à bout de ses desseins. Morat-Bakche qui entroit avec raison dans de grands soupçons contre son frere, luy envoya demander la moitié des tresors qu'il avoit saisis pour se retirer en Guzerate & Aureng-zeb pour réponce l'assura qu'il estoit toûjours

dans

dans le dessein de luy aider à monter sur thrône & qu'il desiroit pour cela de s'aboucher avec luy. Morat-Bakche se trouvant un peu mieux de ses blessures fut voir Aureng-zeb son frere, qui luy fit un bon accueil & loüa infiniment son courage, qui meritoit, luy dit-il, le premier Empire de l'univers. Ce jeune Prince se laissant charmer par de si douces paroles, son Eunuque Chabaskan qui luy avoit acquis la meilleure partie du Royaume de Guzerate, tâcha de le tirer dans la defiance & de luy faire connoitre le piege qu'on lui tendoit. Mais quand bien Morat-Bakche eut voulu profiter des avis de son Eunuque, il estoit trop tard & Aureng-zeb avoit déja pris ses mesures pour le perdre. Il invite Morat-Bakche à un festin, & plus celui-cy s'excuse plus l'autre le presse de s'y trouver. Le jeune Prince ne pouvant plus reculer se resolut d'y aller pour ne pas faire paroître sa defiance bien qu'il craignit que ce jour-là ne fût le dernier de sa vie, & qu'on ne luy eût preparé un poison mortel. Neanmoins il se trompa, Aureng-zeb n'en voulut point alors à sa vie, & se contentant de s'assurer de sa personne, au lieu de l'aider à monter sur le trône, comme il luy avoit promis il l'envoya sous seure garde à la forteresse de Govalcor, pour luy donner le temps de guerir de ses blessures, & prendre le sien pour achever ses desseins.

CHAPITRE III.

De la prison de Cha-Gehan, & comme il fut puni par Aureng-zeb son troisiéme fils de l'injustice qu'il avoit faite au Prince Boulaki son neveu, petit fils de Gehanguir, auquel comme au fils de l'aîné appartenoit l'Empire des Mogols.

GEHAN-GUIR Roy des Indes fils d'Acbar & petit fils d'Houmajon, eut un regne fort paisible pendant l'espace de vingt trois ans, il fut egalement aimé de ses sujets & de ses voisins. Mais sa vie estoit trop lon-

longue pour l'ambition de regner de deux de ses fils déja avancez en âge. L'Aîné fit une puissante armée du costé de Lahor dans le dessein de surprendre son pere Gehanguir, & de s'asseoir par violence sur son trône. Le Roy voyant l'insolence de son fils se resolut de le châtier, & allant à sa rencontre avec des forces considerables il defit son armée & le prit prisonnier avec plusieurs des principaux Seigneurs qui l'avoient suivi. Mais Gehan-guir estant un Prince debonnaire & qui aimoit passionnément son fils, bien qu'il l'eut eu en son pouvoir il ne voulut pas le faire mourir comme il meritoit, mais il se contenta de luy oster la vuë en luy faisant passer un fer chaud sur les yeux de la maniere que j'ay dit qu'on en use en Perse. Le Roy voulut toûjours avoir depuis ce fils aveugle auprés de sa personne, dans le dessein de faire regner un jour son fils aîné Sultan Boulaki, ce Prince ayant déja plusieurs fils & tous en bas âge. Mais Sultan Courom, qui prit depuis le nom de Cha-Gehan, croyant que comme second fils de Gehan-guir il devoit estre preferé à son neveu, resolut de mettre tout en usage, pour le reculer du trône, & pour s'y placer luy même sans attendre la mort du Roy. Il dissimula neanmoins ce qu'il cachoit dans son ame, & se montra d'abord fort soûmis aux volontez de son pere, qui gardoit toûjours auprés de soy les enfans de son fils aîné. Ce fut par cette soumission qu'il vint plus aisément à bout de ses desseins, & ayant gagné de cette maniere l'esprit de son pere il obtint de luy la permission de mener le Prince aveugle son frere aîné à son Gouvernement du Royaume de Decan. Il representa au Roy qu'il estoit besoin d'ôter de devant ses yeux un objet qui luy devoit estre fâcheux, & que ce Prince estant privé de la vuë il passeroit plus doucement en Decan le reste de sa vie, qui ne pouvoit à l'avenir que luy estre à charge & importune. Le Roy sans penetrer les intentions de Courom consentit sans peine à ce qu'il luy demandoit, & dés que celui-cy eut ce pauvre Prince en son pouvoir il sçut s'en defaire par la voye la plus secrete & la plus plausible qui luy fut

possible

possible pour cacher son crime à la veuë des hommes, ne songeant pas qu'il ne se pouvoit cacher aux yeux de Dieu qui ne laissa pas cette action impunie comme nous verrons bien-tôt.

Aprés la mort de ce Prince aveugle Sultan Courom se fait appeller Cha-Gehan, c'est à dire Roy du monde, & pour meriter ce titre il fait une armée pour achever ce que son frere avoit commencé, qui estoit de detrôner son pere Gehan-guir, & de prendre possession de l'Empire. Le Roy fort irrité de la mort de son fils, & de l'attentat contre sa personne, envoya des forces considerables pour châtier Courom d'une entreprise si criminelle, & ce Prince rebelle se sentant trop foible pour les attendre quitta le Royaume de Decan, errant avec quelques vagabons qui le suivirent, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, jusqu'à ce qu'il arriva en Bengala, où il fit un corps d'armée dans le dessein de donner bataille au Roy. Ayant passé le Gange il prit marche vers le Royaume de Lahor, & le Roy en personne fut au devant de luy avec une armée nombreuse & plus forte que la sienne. Mais Gehan-guir étant vieux & accablé des fâcheries qu'il avoit reçuës de ses deux fils, mourut en chemin, & laissa Cha-Gehan en liberté de poursuivre ses desseins. Neantmoins avant que de rendre l'ame ce bon Roy eut le temps de recommander son petit-fils Sultan Bouladi à Asouf-kan Generalissime de ses armées & son premier Ministre d'Estat qui gouvernoit tout l'Empire. Il ordonna à tous les Chefs de l'armée de le reconnoistre pour Roy aprés sa mort comme le legitime heritier de ses Estats; declarant Sultan Courom rebelle, & comme tel incapable de luy succeder au trône. De plus il fit faire serment en particulier à Asouf-kan de ne permettre jamais qu'on fit mourir Boulaki de quelque maniere que les affaires pussent aller, ce qu'Asouf-kan lui jura sur sa cuisse, & ce qu'il lui tint religieusement pour cét article, mais non pas pour l'établir dans le trône, où il vouloit mettre Cha-Gehan à qui il avoit donné sa fille aînée mere des quatre Princes & des deux Princesses dont j'ay parlé au chapitre precedent.

La nouvelle de la mort du Roy estant sçûë à la Cour tout le monde en parut fort affligé, & aussi-tôt les grands du Royaume se mirent en devoir d'executer son testament en reconnoissant pour Roy Sultan Boulaki qui estoit encore jeune. Ce prince avoit deux cousins germains, lesquels du consentement du Roy s'estoient fait Chrêtiens & en faisoient profession publique. Ces deux jeunes Princes qui avoient l'esprit bon remarquerent qu'Asouf kan beaupere de Cha-Gehan & pere de Cha-Est-kan de qui j'ay souvent parlé, avoit de mauvais desseins contre le nouveau Roy, dequoy ils l'avertirent aussi-tôt, & cet avis leur coûta la vie & au Roy la perte de ses Estats. Le jeune Roy qui n'avoit pas encore la prudence qui ne s'acquiert qu'avec l'âge, declara naïvement à Asouf kan ce que les deux Princes Chrêtiens ses cousins lui avoient dit en secret, & luy demanda s'il estoit vray, qu'il eût dessein de faire Roy Sultan Courom son oncle comme on luy assuroit? Asouf-kan n'eut garde de luy dire la verité, au contraire il accusa de fausseté & d'impudence ceux qui luy avoit fait un pareil rapport & luy protesta qu'il seroit toute sa vie fidele à son Roy, & qu'il répandroit pour le maintenir dans le trône jusqu'à la derniere goutte de son sang. Sultan Boulaki prit ce discours à son avantage; mais Asouf-kan promettant d'estre fidelle à son Roy entendoit parler de Cha-Gehan son gendre qu'il vouloit elever sur le trône, la consideration du sang l'emportant sur celle de l'équité. Voyant que sa conjuration estoit découverte il prevint le châtiment qu'il pouvoit apprehender, & s'assurant aussi-tôt des deux Princes il les fit mourir. Comme il estoit tout puissant dans l'armée & dans l'empire il avoit déja engagé dans les interests de Cha-Gehan la plus grande partie des Chefs & des Seigneurs de la Cour, & pour mieux cacher son jeu & endormir le jeune Roy qui voyoit peu clair dans les affaires, il fit courir le bruit que Cha-Gehan estoit mort, & qu'ayant souhaitté d'estre enterré auprés de Gehan-guir, son pere, on apportoit son corps à Agra. Le stratageme

fut

fut adroitement conduit, Asouf-kan donne lui même avis au Roy de cette mort supposée, & luy dit que la bien-seance veut que sa Majesté sorte d'Agra pour aller au devant du corps quand il en approchera d'une lieuë ou deux, cét honneur estant dû à un Prince du sang des Mogols qui estoit frere de son pere & fils de Gehanguir. Cependant Cha-Gehan marchoit inconnu, & comme il fut à la vuë de l'armée qui estoit proche d'Agra, il se mit dans une biere où on luy laissa assez d'air pour respirer. Cette biere ayant esté portée sous une tente, tous les principaux Chefs qui estoient d'intelligence avec Asouf-kan vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince defunt, le jeune Roy de son costé estant sorti d'Agra pour venir à la rencontre. Ce fut alors que Asouf-kan qui vit qu'il estoit temps d'executer son dessein, fit ouvrir la biere, & Cha-Gehan se levant & paroissant debout aux yeux de toute l'armée, il fut salué Roy de tous les Generaux & autres Officiers qui avoient le mot, & dans le même moment le nom de Cha-Gehan declaré Roy se portant de bouche en bouche l'acclamation se rendit publique & l'Empire des Mogols luy fut assuré. Le jeune Roy apprenant en chemin cette nouvelle, en fut si troublé qu'il ne pensa plus qu'à prendre la fuite se voyant presque abandonné de tout le monde; & Cha-Gehan ne jugeant pas à propos de le poursuivre, le laissa errer long-temps dans les Indes comme une maniere de Faquir. Mais enfin lassé de cette sorte de vie, il se retira en Perse, où il fut magnifiquement reçu de Cha-Sefi qui lui ordonna une pension digne d'un Grand Prince. Il en jouit encore presentement, & j'ay eu occasion de lui parler dans mes voyages de Perse, & beu & mangé avec luy.

Cha-Gehan ayant usurpé le trône de cette maniere, pour le mieux assurer & pour étoufer toutes les factions qui pouvoient naître à l'occasion du Roy legitime qu'il avoit injustement depoüillé de ses Estats, fit mourir peu à peu tous ceux que l'affection qu'ils avoient témoignée à son neveu luy rendoit suspects, & les

pl[us]

premieres années de son regne furent signalées par des cruautez qui ont beaucoup terni sa reputation. Aussi la fin de son regne lui a esté malheureux, & comme il avoit osté injustement l'Empire au legitime heritier à qui il appartenoit, il en fut privé durant sa vie par son propre fils Aureng-zeb, qui le tint prisonnier dans la forteresse d'Agra, & voicy en peu de mots comme se passa la chose.

Aprés que Dara-cha eut perdu la bataille contre ses deux freres Aureng-zeb & Morat-Bakche dans la plaine de Samonguir, & qu'il eut esté lâchement abandonné des principaux Chefs de son armée, il se retira au Royaume de Lahor avec ce qu'il put tirer du tresor Royal dans la confusion de ses affaires. Le Roy pour resister à l'impetuosité de ses fils victorieux, qui ne pensoient qu'à regner en le privant du trône & peut-estre de la vie, s'enferma dans la forteresse d'Agra pour n'estre pas surpris, & voir jusqu'où ses enfans porteroient leur insolence. Aureng-zeb s'estant donc assuré de la personne de Morat-Bakche, comme j'ay dit au chapitre precedent, entra dans Agra & feignit de croire que Cha-Gehan estoit mort, pour avoir lieu d'entrer en suite dans la forteresse où il disoit qu'un des Omrhas vouloit tenir bon. Plus Aureng-zeb publioit que Cha-Gehan estoit mort, plus Cha-Gehan tâchoit de faire sçavoir qu'il estoit en vie; mais enfin le Roy voyant qu'il ne pouvoit resister davantage à Aureng-zeb qui avoit & la force & tout le bonheur de son costé, & que le puis de la forteresse d'Agra étant tari il étoit contraint de se pourvoir d'eau de la riviere par une petite porte, qui estoit l'endroit le plus foible de la place, & qu'Aureng-zeb avoit déja reconnu, il lui envoya Fazel-kan Grand-Maître de sa maison pour l'assurer qu'il estoit en vie, afin qu'il ne pût pretendre de l'ignorer. Fazel-kan eut ordre de dire au Prince que le Roy son pere lui ordonnoit de se retirer au Royaume de Decan lieu de son Gouvernement sans lui causer davantage de fâcherie, & que par cette marque de son obeïssance il luy donneroit lieu d'oublier tout le passé.

Aureng-zeb toûjours ferme dans sa resolution, répondit à Fazel-kan qu'il estoit bien assuré que le Roy son pere estoit mort, & que sur ce fondement il avoit combattu pour le trône qu'il croyoit meriter aussi bien que ses freres, qui naturellement n'y avoient pas plus de droit que lui. Que si le Roy son pere estoit en vie il auroit trop de respect pour luy, pour avoir la moindre pensée de rien entreprendre qui lui pût deplaire ; mais que pour croire qu'il ne fut pas mort il desiroit de le voir & de lui baiser les pieds, aprés quoy il se retiroit en son Gouvernement & obeïroit exactement à ses ordres. Fazel-kan fut porter cette réponse au Roy, qui témoigna qu'il estoit content de voir son fils, & qui lui renvoya Fazel-kan pour lui dire qu'il seroit le bien venu. Mais Aureng-zeb plus fin que Cha-Gehan assura Fazel-kan qu'il n'entreroit point dans la forteresse que la garnison qui y estoit n'en sortit pour faire place à ses gens. Ce Prince craignoit avec assez de raison que s'il y entroit sans en estre le maître, on ne lui joüast un mauvais tour & qu'on ne se saisit de sa personne, & le Roy ayant sçeu sa resolution il consentit, ne pouvant mieux faire à tout ce que son fils souhaitoit de lui. Ainsi la garnison de Cha-Gehan sortit de la forteresse, & celle d'Aureng-zeb entra commandée par Sultan Mahmoud l'aîné de ses fils auquel il ordonna de s'assurer de la personne du Roy son pere. Cependant il differe de jour en jour de le voir cherchant une bonne-heure pour cette entrevûë, & ses Astrologues n'en trouvant point il se retire à une maison de campagne éloignée d'Agra de deux ou trois lieuës ce qui deplut fort au peuple qui attendoient avec impatience l'heure fortunée, qui par la visite du fils au pere devoit terminer leurs differens. Mais Aureng-zeb qui n'avoit point d'empressement pour cette entrevûë, prit au contraire une étrange resolution, qui fut de regler la dépense de son pere pour son entretien, & de se saisir de tous les tresors que Dara-cha n'avoit pu emporter dans une fuite precipitée. Il fit aussi resserrer dans la forteresse Begum-Saheb sa sœur pour tenir compagnie au

Roy,

Roy de qui elle estoit fort aimée, & mit la main sur toutes les richesses qu'elle tenoit de la liberalité de son pere.

Cha-Gehan outré de depit de se voir traité de la sorte par son propre fils, fit des efforts pour sortir, & tua quelques gardes qui voulurent s'y opposer, ce qui porta Aureng-zeb à lui donner une prison plus étroite. Cependant c'est une chose surprenante de voir que pas un des serviteurs de ce grand Roy ne s'offre pour l'assister, que tous ses sujets l'abandonnent, & qu'ils tournent tous les yeux vers le soleil levant, ne reconnoissant plus qu'Aureng-zeb pour Roy, & Cha-Gehan qui vit encore estant hors de leur memoire. S'il y en a quelques-uns qui se sentent touchez de son malheur, la crainte les fait taire, & leur fait lâchement abandonner un Roy qui les gouvernoit en pere, & avec une douceur qui n'est pas ordinaire aux Souverains. Car bien qu'il fut assez severe aux Grands quand ils venoient à manquer à leur devoir, il disposoit toutes choses au soulagement du peuple, dont il estoit aimé, mais qui ne lui en donna pas des marques de reconnoissance dans cette rencontre. Ainsi ce grand Roy a fini tristement ses jours en prison, & est mort dans la forteresse d'Agra sur la fin de l'année 1666. au dernier voyage que je fis aux Indes. Comme il avoit fait bâtir pendant son regne la ville de Jehanabat qui n'estoit pas encore achevée, il souhaita de la voir encore une fois avant que de mourir. Il falloit pour cela le consentement d'Aureng-zeb son fils qui le tenoit prisonnier, & il voulut bien qu'il fit le voyage, & qu'il demeurât même à Jehanabat autant de temps qu'il voudroit resserré dans le château comme il l'estoit à Agra, pourvû qu'il voulût aller par eau en remontant la riviere, & revenir de même dans ces petites fregates si bien peintes & dorées qui sont sur le Gemna le long du Palais de Jehanabat. Car pour aller par terre sur son Elefant Aureng-zeb ne le voulut pas permettre, & il eut peur que le Roy son pere se montrant au peuple il ne se formât aussi-tost un parti en sa faveur, & que se mettant à la teste comme les peuples

fort inconstans, il ne trouvât moyen de remonter sur le trône. Cha-gehan voyant la dureté de son fils qui le vouloit gehenner de la sorte ne pensa plus au voyage, & le sensible déplaisir qu'il eut d'un si cruel traitement avança sa mort. Dés qu'Aureng-zeb en eut la nouvelle il vint à Agra, & se saisit de tous les joyaux du feu Roy son pere ausquels il n'avoit pas touché durant sa vie. Begum-Saheb avoit aussi quantité de pierreries qu'Aureng-zeb ne luy avoit pas ôtées quand il la mit dans la forteresse, s'étant contenté alors de mettre la main sur l'or & l'argent dont ses coffres estoient pleins. Ces pierreries estant aussi à la bien-séance d'Aureng-zeb, & qui d'ailleurs la Princesse sa sœur estoit suspecte ayant eu d'étroites liaisons avec Cha-Gehan, il trouva moyen de les avoir d'une maniere qui parût honneste & éloignée du crime, en faisant bien des honneurs & des caresses à Begum-Saheb qu'il emmena à Jehanabad, & je vis passer l'Elefant sur lequel elle estoit montée lors qu'elle sortoit d'Agra avec la Cour, & que j'y entrois à mon retour de Bengala. Peu de temps aprés on eut la nouvelle de la mort de cette Princesse, & tout le monde crut qu'on l'avoit hastée par le poison. Voyons maintenant ce qu'est devenu Dara-cha, & quelle a esté la suite de la guerre entre les fils de l'infortuné Cha-Gehan.

CHAPITRE V.

De la suite de Dara-cha aux Royaumes du Scimdi & de Guzerate; de sa seconde bataille contre Aureng-zeb; de sa prise & de sa mort.

DARA-CHA ayant emporté à la hâte par le conseil du Roy son pere une partie de l'or & de l'argent qui estoient dans la forteresse d'Agra, & s'estant retiré au Royaume de Lahor, esperoit de remettre dans peu une seconde armée sur pied pour aller contre Aureng-zeb son frere. Ses plus fidelles serviteurs & amis l'avoient toûjours accompagné dans sa disgrace & son fils aîné Solima

Cha-

Chekour fut avec le Raja Roup dans les terres de son domaine pour faire des levées, portant avec luy cinq millions de roupies, qui sont de nostre monnoye sept millions 500000 livres, pour trouver plus promptement des soldats. Mais cette somme fit ouvrir les yeux au Raja Roup & s'en estant saisi par une lâche & infame trahison, Soliman Chekour qui apprehenda qu'elle n'allât plus loin & qu'il n'attentât sur sa personne, se retira promptement au Royaume de Sirenaguer sous la protection du Raja Nakti-Rani, qui par une trahison encore plus noire le livra quelque temps aprés à Aureng-zeb.

Dara-Cha ayant eu avis de la trahison du Raja Roup, & voyant que tous ses amis l'abandonnoient pour se jetter dans le parti d'Aureng-zeb, partit de Lahor pour se retirer au Royaume du Scimdi. Avant que de sortir de la forteresse il fit charger sur la riviere avec bonne escorte tout l'or & l'argent & les joyaux qui se trouverent dans le tresor, pour les transporter à Baker, où il se saisit du fort, qui est au milieu du fleuve Indus. Il y laissa pour Gouverneur & pour la garde de ces richesses un Eunuque qui luy estoit fidele, avec six mille soldats & toutes les munitions necessaires pour soûtenir un siege; aprés quoy il s'en alla au Scimdi où il laissa plusieurs grosses pieces de canon. Il passa dans les terres du Raja de Kachnagana, qui luy fit de magnifiques promesses sans aucun effet; & puis il entra dans le Royaume de Guzerate, où il fut reçu du peuple avec de grands applaudissemens comme Roy legitime & heritier de Cha-Gehan. Il donna ses ordres dans toutes les villes, & particulierement dans Surate où il établit un Gouverneur; mais celuy de la forteresse qui y avoit esté mis par Morat-Bakche & qui estoit un Raja, ne voulut pas se soumettre à Dara-cha. Il protesta qu'il ne remettroit point la place entre les mains de qui que ce fut que par l'ordre exprés de Morat-Bakche, & comme il demeura ferme dans cette resolution, on le laissa paisible dans la forteresse, sans que de sa part il donna aucun trouble au Gouverneur de la ville.

Cependant Dara-cha eut avis à Amad-abat que Jessomseing l'un des plus puissans Rajas de toutes les Indes s'estoit separé d'Aureng-zeb & qu'il desiroit se joindre à luy. Il fut même sollicité par ce Raja de s'avancer avec son armée, qui n'étoit pas grande & ne passoit pas trente mil hommes lorsqu'il arriva à Amad-abat. Dara-cha qui se fioit à sa parole suivit son conseil, & fut à Emir qui estoit le lieu du rendez-vous où il esperoit de le trouver. Mais Jessomseing qui avoit esté gagné par les persuasions du Raja Jesseing qui estoit plus puissant que luy, & tout entier dans les interests d'Aureng-zeb, ne se trouva pas à Emir au jour qu'il avoit promis, & ne s'y rendit qu'à l'extremité dans le dessein de trahir ce pauvre Prince. Les armées de deux freres estant en presence, elles vinrent aux mains & la bataille dura trois jours. Mais dans le fort du combat Jessomseing par une lascheté manifeste se tourna du costé d'Aureng-zeb, ce que voyant les soldats de Dara-cha ils perdirent courage & prirent la fuite. Il y eut bien du sang repandu de part & d'autre; Chanavas-kan beaupere d'Aureng-zeb demeura sur la place, & il y eut des deux costez huit ou neuf mil hommes de tuez, sans compter les blessez dont le nombre estoit plus grand. Dara-cha n'ayant plus de ressource, & la fortune luy estant contraire dans toutes ses entreprises, pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, s'enfuit avec ses femmes & quelques-uns de ses enfans & de ses plus fideles serviteurs dans un équipage digne de compassion. Comme il approchoit d'Amadabat, Monsieur Bernier Medecin François qui alloit à Agra voir la Cour du Grand Mogol, & qui s'est fait connoître de tout le monde, tant par le merite de sa personne, que par les belles relations de ses voyages, fut d'un grand secours à une des femmes de ce Prince, laquelle estoit attaquée d'un eresipele a une jambe. Dara-cha ayant sçû qu'il y avoit proche de lui un habile Medecin d'Europe l'envoya querir aussi-tost, & Monsieur Bernier le fut trouver dans sa tente, où on lui fit voir cette femme & son mal auquel il donna du remede

& un prompt soulagement. Ce pouvre Prince tres-satisfait de Monsieur Bernier le sollicita fort de demeurer à son service, & il auroit pu accepter cét offre si Dara-cha n'eût eu nouvelle de la même nuit que le Gouverneur qu'il avoit laissé à Amadabat avoit refusé l'entrée à ses fourriers, & qu'il s'estoit declaré pour Aureng-zeb. Cela obligea Dara-cha de decamper promptement dans l'obscurité de la nuit & de prendre le chemin du Scimdi, craignant quelque nouvelle trahison à laquelle il ne pouvoit resister dans le malheureux estat où il se trouvoit alors.

Dara-cha arriva donc au Scimdi dans le dessein de passer en Perse, où Cha-Abas II. l'attendoit avec un appareil magnifique resolu de l'assister d'hommes & d'argent. Mais ce Prince ne se voulant pas fier à la mer, & apprehendant que son inconstance ne luy fit ressentir quelque nouveau revers de fortune, il crût qu'allant par terre il assuroit davantage sa personne & celles de ses femmes & de ses enfans. Toutefois il se trompa ; car en passant par le païs des Patanes pour aller à Candahar il fut encore lâchement trahi par un des Seigneurs du païs nommé Gion-Kan, qui avoit esté Officier du Roy son pere, & qui ayant esté condamné à mort pour ses crimes par la bouche du Roy, & à estre jetté sous les pieds d'un Elefant, obtint sa grace par l'intercession de Dara-cha à qui de la sorte il devoit la vie. Pour surcroît d'affliction Dara-cha, avant que d'arriver à la maison de Gion-kan il reçût par un valet de pied la triste nouvelle du decés de celle de ses femmes qu'il aimoit le plus, & qui l'avoit toûjours accompagné dans ses disgraces. Il sçût qu'elle estoit morte de chaleur & de soif, n'ayant pû trouver dans la campagne une goute d'eau pour luy rafraîchir sa bouche. Ce Prince fut si touché de cette nouvelle qu'il tomba comme mort, & dés qu'il fut revenu à soy par l'assistance de ceux qui estoient auprés de luy, dans l'excés de sa douleur il dechira ses habits ; ce qui est une coûtume tres ancienne dans l'Orient, & David même dechira les siens sur la nouvelle

de la mort d'Absalon son fils. Ce malheureux Prince s'estoit toûjours montré comme insensible dans toutes les occasions de sa mauvaise fortune; mais en celle-cy la douleur surmonta; & il ne voulut recevoir aucune consolation de ses amis. Il prit des habits conformes à son affliction, & au lieu de Sesse ou de Turban il mit autour de sa teste un morceau de grosse toile. Ce fut en ce pitoyable équipage qu'il entra dans la maison du traitre Gionkan, où estant couché sur un lit de campagne pour se delasser, un nouveau sujet de douleur le surprit à son reveil. Gion-kan se voulant saisir de Sepper Chekour second fils de Dara-cha, ce jeune Prince quoy qu'enfant resista courageusement à ce traître, & ayant pris en main son arc & ses fleches il mit trois hommes sur le carreau. Mais comme il estoit seul il ne put resister au nombre des traîtres, qui s'estant rendus maîtres des portes de la maison ne laisserent entrer personne de ceux qui le pouvoient secourir. Dara cha s'estant éveillé au bruit que firent ces cruëls satellites en se saisissant du petit Prince, vit devant ses yeux son fils qu'on luy avoit amené les mains liées derriere le dos. Ce malheureux pere ne pouvant plus douter de la noire trahison de son hôte, ne put s'empescher dans la colere où il estoit de lâcher ces mots contre le traître Gion-kan. *Achêve*, luy dit-il, *ingrat & infame que tu es*, *achêve ce que tu as commencé; nous sommes les victimes de la mauvaise fortune & de l'injustice passion d'Aureng-zeb: mais souvien-toy que je ne merite la mort que pour t'avoir sauvé la vie, & que jamais Prince du Sang Royal n'eut les mains liées derriere le dos.* Gion-kan touché en quelque façon de ces paroles fit délier le petit Prince, & donna seulement des gardes à Dara-cha & à son fils. En même temps il envoya un expres au Raja Jessomsing & à Abdulla-Kan; pour leur donner avis qu'il s'estoit saisi de Dara-cha & de sa suite. Sur cette nouvelle ils se hâterent de venir prendre part à la depoüille de ce Prince, mais ils ne purent arriver si-tost que Gion-kan n'eût eu le temps de se saisir de

ce que Dara-cha avoit de plus precieux, & il traita même fort inhumainement ses femmes & ses enfans. Le Raja & Abdulla kan estant arrivez, font partir Dara-cha sur un Elefant avec son fils, & ses femmes, & les enfans sur d'autres; & dans cét équipage bien different de celuy auquel ils avoient paru auparavant à Jehanabat, ils s'y acheminerent & y entrerent le 5. Septembre. Tout le peuple accourut à ce spectacle chacun souhaitant de voir le Prince qu'il eut bien voulu avoir pour Roy, & Aureng-zeb ordonna qu'on le fit passer dans les principales ruës & dans tous les bazars de Jehan-abat, afin que personne ne pût douter qu'il ne fust pris, & comme s'il se fut glorifié de sa perfidie envers son frere, à qui il ordonna pour prison la forteresse d'Asser. Mais de tous ceux qui accoururent en foule pour voir ce Prince, & qui n'ignoroient pas que ce ne fut leur Roy legitime, qui desiroient même le voir sur le trône, il n'y en eut pas un qui eût la hardiesse de le servir. Il se trouva seulement quelques soldats genereux qui avoient servi ce Prince, & qui en ayant receu plusieurs bien-faits, crurent estre obligez en cette rencontre de luy donner quelques marques de reconnoissance. Ne pouvant délivrer leur legitime Prince des mains de ceux qui le tenoient captif, ils se jetterent avec furie sur le traître Gion-kan; qui à la verité fut promptement secouru sur l'heure, mais qui peu de temps aprés souffrit la peine deuë à son crime; ayant esté tué en traversant un bois comme il retournoit en son païs.

Cependant Aureng-zeb bon politique & extraordinairement dissimulé, fit publier qu'il n'avoit pas ordonné qu'on se saisist de la personne de Dara-cha, mais seulement qu'on luy persuadât de se retirer hors du Royaume; ce que n'ayant pas voulu faire; Gion-kan à son insçû s'estoit indignement saisi de sa personne, & qu'au lieu de respecter le Sang Royal, il avoit honteusement lié les mains derriere le dos au jeune Prince Sepper-Chekour fils de Dara-cha. Que cette action criminelle

& qui offensoit la Majesté meritoit un severe châtiment, & qu'aussi elle avoit esté punie par la mort de Gion-kan, & de ses complices. Mais ce discours qu'Aureng-zeb faisoit semer parmi le peuple n'estoit que pour l'abuser, & s'il eut eu veritablement quelque consideration pour le Sang Royal & quelque amour pour son frere aîné il n'eut pas ordonné en méme-temps qu'on luy ocupât la teste, ce qui fut aussi-tost executé en cette sorte.

Dara-cha estant parti de Jehanabat avec des gardes pour aller au lieu de sa prison, comme il fut arrivé à un bel endroit où il croyoit se reposer, on luy prepara sa tente dans laquelle il devoit laisser la teste. Aprés qu'il eut mangé, Seif-kan qui avoit esté à son service le vint trouver pour luy annoncer l'arrest de sa mort. Dara-cha le voyant entrer luy dit qu'il estoit le bienvenu, & qu'il avoit de la joye de voir un de ses plus fideles serviteurs. Seif-kan luy repartit que veritablement il avoit esté autrefois à son service, mais qu'alors il estoit esclave d'Aureng-zeb qui luy avoit commandé de luy apporter la teste. Il faut donc mourir, dit Dara-cha ? c'Est un arrest du Roy, repliqua Seif-kan, & je suis icy pour l'executer. Sepper-Chekour qui reposoit dans une anti-chambre de la tente s'éveillant à ce discours, voulut se saisir de quelques armes qu'on luy avoit ôtées, & fit effort pour secourir son pere; mais il en fut empesché par ceux qui accompagnoient Seif-kan. Dara-cha voulut aussi faire quelque resistance, mais voyant qu'elle estoit inutile, il demanda du temps pour faire sa priere, ce qui luy fut accordé. Cependant on tira à part Sepper-Che-kour, & tandis qu'on l'amusoit un esclave coupa la teste à Dara-cha, & Seif-kan la porta à Aureng-zeb, qui crut que par le sang & la mort de son frere il établiroit son trône. Ensuite de cette sanglante tragedie on mena l'affligé Sepper-Chekour à la forteresse de Goüaleor pour tenir compagnie à son oncle Morat-Bakche. Pour les femmes & les filles de Dara-cha elles furent mises dans un appartement du Haram d'Aureng-zeb, qui pour s'asseurer sur le trône des Mogols ne pensa plus qu'à détruire son

autre frere Sultan qui estoit de Bengala, où il assembloit des forces pour venir délivrer le Roy son pere qui vivoit encore dans la forteresse d'Agra où Aureng-zeb le tenoit prisonnier.

CHAPITRE V.

Comme Aureng-zeb s'assit sur le trône, & le fit declarer Roy; & de la suite du Sultan Sujah.

Il ne fut pas difficile a Aureng-zeb aprés l'emprisonnement de son pere Cha-gehan & de son frere Morat-Bakche, & aprés avoir fait cruellement couper la teste à son frere aîné auquel de droit appartenoit le Royaume, de se resoudre de se faire declarer Roy, d'autant plus que la fortune le favorisoit, & que tous les Grands de l'Estat luy applaudissoient. Comme c'est la coûtume pour cette ceremonie de s'asseoir sur le trône il ne falût pas beaucoup de temps pour le dresser, vû que Cha-gehan avant sa prison avoit fait achever celuy que le grand Tamerlan avoit commencé, & qui est le plus riche & le plus superbe qu'on ait jamais vû au monde. Mais comme il faut aussi que le grand Cadi de l'Estat & Chef de la loy proclame le nouveau Roy, ce fut de ce costé-là qu'Aureng-zeb trouva d'abord de l'obstacle. Le Grand Cadi s'opposa ouvertement à son dessein, & luy dit que la loy de Mahomet & la loy de la nature luy deffendoient également de le proclamer Roy du vivant de son pere; joint que pour monter sur le trône il avoit fait mourir son frere aîné à qui l'Empire appartenoit aprés la mort de Cha-gehan leur pere. Cette vigoureuse resistance du Cadi donna de la peine à Aureng-zeb, pour ne paroître pas injuste il fit assembler les Docteurs de la loy, ausquels il fit representer que son pere estoit incapable de regner pour le grand age & les infirmitez dont il estoit accablé & que pour Dara-cha son frere il l'avoit fait mourir, parce qu'il n'estoit pas zelé pour l'observation de la loy, qu'il beuvoit du vin, & qu'il favorisoit les Infi-

Infideles. Ces raisons mélées avec des menaces firent conclûre à son Conseil de conscience qu'il meritoit l'Empire, & qu'il devoit estre proclamé Roy, à quoy toutefois le grand Cadi resista toûjours. Il n'y eut point à cela d'autre remede que de le deposseder de son office comme perturbateur du repos public, & d'en élire un autre zelé pour l'honneur de la loy & le bien du Royaume, ce qui fut fait aussi-tost. Celuy qui fut élû par le Conseil fut ensuite confirmé par Aureng-zeb, & pour reconnoissance de ce bien-fait il le proclama Roy le vingtiéme d'Octobre 1660. Cette proclamation faite dans la Mosquée, Aureng-zeb s'assit sur le trône, où il receut les hommages de tous les Grands du Royaume, & il se fit ce jour-là de grandes réjoüissances dans Jehanabat. En même-temps les ordres furent envoyez par tout le Royaume pour celebrer son avenement au trône, ce qui se fit avec de grandes magnificences pendant plusieurs jours.

Aureng-zeb ne croyoit pas encore son trône assuré, ni son Empire bien établi, pendant que Sultan Sujah son frere faisoit une puissante armée en Bengala dans le dessein de mettre Cha-gehan en liberté. Il crut qu'il falloit le prevenir, & il envoya contre luy des forces considerables sous le commandement de Sultan Mahmoud son fils aîné, à qui il donna pour Lieutenant l'Emir-Jemla un des plus grands Capitaines qui soit jamais venu de la Perse dans les Indes. Sa grande conduite & son courage le rendroient venerable à la posterité s'il avoit eu autant de fidelité pour les Princes qu'il a servis. Mais il trahit premierement le Roy de Golconda sous lequel il avança sa fortune, & ensuite Cha-gehan sous la protection duquel il s'a maintenuë dans un si haut point, qu'il n'y a guere de Seigneur dans toutes les Indes plus puissant ni plus riche que luy. d'Ailleurs il est tout ensemble craint & aimé des soldats, & il entend parfaitement la guerre de la maniere que l'on la fait en ces païs là. Ayant donc abandonné les interests de Cha-gehan il se jetta

dans

dans le parti d'Aureng-zeb, & si Sultan Sujah n'eut pas eu en teste un si vaillant & habile Capitaine, il auroit sans doute donné plus de peine à son frere, & peut-estre l'auroit eu le dessus. Les deux armées estant venuës plusieurs fois aux mains, la victoire estoit tantost d'un costé & tantost d'un autre, & Sultan Mahmoud assisté des conseils de son Lieutenant voyant que cette guerre trainoit en longueur, resolut de changer de baterie, & de joindre la ruse à la force pour venir plutost à bout de Sultan Sujah. Il traita secretement avec la pluspart des Chefs de l'armée de son oncle il leur fit de magnifiques promesses & les sollicita si fortement de suivre le parti d'Aureng-zeb, qu'il appelloit la colonne & le protecteur de la loy de Mahomet, qu'il gagna les principaux, à qui il fit ensuite des presens considerables pour se les mieux assurer. Ce fut un coup mortel pour Sultan Sujah lequel il ne put parer, car ceux qui le suivoient estant de condition mercenaire, & de cette sorte de gens qui sont à qui plus leur donne, virent qu'il n'y avoit plus rien à esperer de ce Prince dont les finances estoient épuisées, & qu'il trouveroient bien mieux leur conte avec Aureng-zeb, que la fortune favorisoit de toutes manieres & qui estoit maître de tous les tresors. Ainsi il fut aisé à Aureng-zeb de débaucher toute l'armée de son frere, qui dans la derniere bataille qui fut donnée se vit abandonné generalement de tout le monde, & contraint de se sauver promptement avec ses femmes & ses enfans. Les traîtres honteux de leur lâcheté ne poursuivirent pas ce Prince infortuné comme ils auroient pû faire, & comme gens de neant ils s'occuperent aussi-tost qu'il eut pris la fuite à ruiner ses tentes & à piller son bagage, ce que l'Emir-Jemla leur laissa faire pour les recompenser de leur trahison. Sultan Sujah s'estant jetté dans quelques bateaux avec sa famille passa le Gange, & se retira quelque temps aprés au Royaume d'Arakan sur les confins de Bengala, où il fut lui laisser prendre haleine pour apprendre des nouvelles de Sultan Mahmoud fils aîné d'Aureng-zeb, & de

Sultan Soliman Chekour fils ainé de Dara-cha, qui donnent encore de la peine à Aureng-zeb.

CHAPITRE VI.

De la prison de Sultan Mahmoud fils d'Aureng-zeb & de Sultan Soliman Chekour fils ainé de Dara-cha.

BIen qu'Aureng-zeb fust estimé tres-grand politique & qu'il le fut en effet, il ne laissa pas de se tromper en confiant une puissante armée à son fils sous la conduite d'un grand Capitaine, mais qui ayans deja comme j'ay dit, trahi deux Roys ses maîtres, devoit faire craindre à Aureng-zeb un semblable traitement. Ce Prince qui estoit monté sur le trône par plusieurs crimes, & qui l'avoit userpé sur son pere qu'il tenoit prisonnier, & sur ses deux freres, l'un qu'il avoit fait mourir, l'autre qu'il avoit contraint de prendre la fuite, estoit à toute-heure dans un juste apprehension que le Ciel n'inspirât à son propre fils de prendre en main la vengeance de son ayeul. Comme on luy eut donné avis que Sultan Mahmoud estoit extraordinairement pensif, & melancolique, il crut fermement qu'il meditoit les moyens de le ruiner, & dans cette creance il tâcha d'en tirer quelque éclaircissement de Mir-Jemla. Il luy écrivit qu'ayant eu avis que Sultan Mahmoud avoit quelques intelligences secretes avec Sultan Sujah son oncle, il estoit à propos qu'il se saisit de sa personne & qu'il le luy envoyât. La lettre ayant esté malheureusement surprise par les gardes de Sultan Mahmoud, & renduë ensuite à ce jeune Prince qui a de l'esprit, il cacha la chose à Mir-Jemla, & craignant qu'il n'eût receu d'autres ordres plus precis de son pere contre sa vie, resolut de passer le Gange, & de s'aller jetter entre les bras de son oncle Sultan Sujah de qui il esperoit plus de bonté que de son pere. Dans cette resolution il feignit d'aller pescher, & ayant fait promptement preparer quelques barques sur le Gange, il passa avec plusieurs de ses Capitaines au camp de Sultan

tan Sujah qui estoit de l'autre costé de la riviere, & qui avoit trouvé moyen de ramasser quelques troupes dans le temps qu'il meditoit sa retraite auprés du Roy d'Arakan. Sultan Mahmoud estant en presence de son Oncle se jetta à ses pieds, & luy demanda pardon d'avoir pris les armes contre luy, à quoy son pere l'avoit forcé, & qu'il n'ignoroit pas avec quelle injustice il s'estoit saisi du trône. Bien que Sultan Sujah pût douter que l'arrivée de Mahmoud dans son camp ne fut une ruse d'Aureng-zeb, qui l'envoyoit pour épier sa contenance & de couvrir sa foiblesse; neanmoins comme c'estoit un Prince bon & genereux, voyant son neveu à ses genoux il le releva aussi-tost, & en l'embrassant l'assura de sa protection contre Aureng-zeb. Quelques jours aprés ces deux Princes firent une tentative, & repassant le Gange furent par un long detour surprendre l'armée ennemie qui ne les attendoit pas. Ils l'attaquerent vigoureusement & tuerent bien du monde; mais comme ils virent qu'elle commençoit à revenir de cette surprise, ils se contenterent de cét avantage & repasserent le Gange, de peur d'estre enveloppez par le grand nombre & de ne se pouvoir retirer quand ils vouloient.

l'Emir-Jemla avoit déja donné avis à Aureng-zeb de la fuite de son fils, de quoy ce pere eut un deplaisir sensible, qu'il n'oza toutefois témoigner à l'Emir, de peur qu'il ne s'avisast luy-même d'en faire autant, & de le trahir comme il avoit trahi Cha-gehan son pere & le Roy de Golconda. Il luy écrivit seulement qu'il se confioit entierement en sa grande prudence & delicatesse d'esprit pour ramener Sultan Mahmoud à son devoir; qu'il estoit jeune, & que cette saillie ne procedoit que d'un âge encore plein de feu & qui aime d'ordinaire le changement. La confiance qu'Aureng-zeb témoignoit à l'Emir-Jemla, fit rechercher à ce General tous les moyens de retirer Mahmoud des mains de Sultan Sujah. Il fit sçavoir à ce jeune Prince que le Roy son pere avoit

de

de tres-bonnes intentions pour luy, & qu'il auroit toûjours les bras ouverts pour le recevoir, pourvû qu'il sçût bien user de sa retraite auprés de Sultan Sujah, laquelle il pouvoit rendre utile à Aureng-zeb qui l'en aimeroit davantage & qui auroit lieu de le loüer de sa prudence & de son affection. Le jeune Prince se laissa aisément persuader, & par les mêmes voyes qu'il estoit allé au camp de son oncle Sultan Sujah, il retourna à celuy de son pere Aureng-zeb, où l'Emir-Jemla la receut glorieusement & avec de grandes demonstrations de joye. Il luy conseilla de dire à son pere quand il le verroit, qu'il n'estoit allé vers Sultan Sujah que dans le dessein de reconnoître ses forces & l'ordre de son armée, & qu'il devoit se rendre en diligence auprés d'Aureng-zeb, pour luy dire ce qu'il avoit fait pour son service & en recevoir la recompense. c'Estoit d'ailleurs l'ordre d'Aureng-zeb que son fils luy fut envoyé d'abord, & Mahmoud de gré ou de force se mit en chemin pour Jehanabat, où il arriva accompagné de gardes que l'Emir-Jemla luy avoit donnez. Celuy qui les commandoit ayant fait sçavoir au Roy l'arrivée du Prince son fils, sa Majesté luy ordonna un logement hors de son Palais, & ne permit pas qu'il luy vint baiser les mains. Elle luy fit dire qu'elle estoit indisposée, & tandis que ce logement luy sert de prison jusqu'à ce qu'il soit transferé en la forteresse de Goüalcor, voyons ce que fait Sultan Soliman Chekour fils ainé de l'infortuné Dara-cha à qui Aureng-zeb fit couper la teste.

Sultan Soliman Chekour aprés avoir esté trahi par le Raja Roup, comme j'ay dit cy-devant, estoit demeuré dans le païs de Serenaguer sous la protection de Nacti-Rani qui en estoit souverain. Ce Prince qui estoit brave autant que malheureux estoit contraint de passer une vie sauvage dans des montagnes pour ne pas tomber dans les mains d'Aureng-zeb, lequel avec toutes ses forces ne pouvoit luy faire de violence en ce lieu-là. d'Ailleurs Nacti-Rani l'assuroit par un serment accompagné de tou-

toutes les ceremonies qui pouvoient le rendre solemnel & inviolable, qu'il perdroit plûtost son Royaume que de souffrir qu'Aureng-zeb luy fit la moindre violence au préjudice de la protection qu'il luy donnoit. Il fut pour ce sujet au fleuve qui passe dans ses terres se laver le corps pour une marque de la pureté de son ame, & estant ainsi purifié dans les eaux il fit ses protestations à Soliman Chekour de ne l'abandonner jamais; prit ses Dieux à témoin de la pureté de ses intentions, & donna lieu à ce jeune Prince de ne point douter de ses promesses. Soliman Chekour ne pensa plus aprés celà qu'à se divertir à la chasse avec ceux de sa suite, qui tâchent de leur costé de le divertir le mieux qu'il leur est possible. Pendat qu'il se donne tout entier aux plaisirs, Aureng-zeb fait avancer des troupes vers les montagnes de Serenaguer, pour obliger le Raja Nagi-Rani de remettre Soliman Chekour en son pouvoir. Mais le Raja pouvant avec mille hommes deffendre contre cent mille toutes les avenuës de son païs qui sont étroites & difficiles, rend inutiles tous les efforts d'Aureng-zeb, qui a recours à la ruse voyant que la force ne peut rien. Il entreprend d'abord de traiter avec le Raja; mais en vain, parce que le Raja ne veut pas violer son serment outre que d'ailleurs ses Prestres l'assurent qu'Aureng-zeb sera privé du Royaume, & que Soliman Chekour regnera dans peu de temps, ce qui l'oblige de faire toutes les caresses possibles à ce jeune Prince.

Aureng-zeb voyant que son armée ne pouvoit avancer dans les terres de Raja, tâche de luy faire une autre guerre pour tirer de ses mains le fils de Dara-cha. Il deffend le commerce entre ses sujets & ceux du Raja, ce qui estoit tres-préjudiciable à ces derniers, qui habitant un païs de montagnes & de rochers sont contraints de se pourvoir au dehors de ce qui leur manque. Ils commencerent bien-tost à murmurer de la protection qu'il avoit donnée à Sultan Soliman Chekour, & crierent tout-haut qu'elle estoit au préjudice du bien public. Leurs

Prestres commencerent aussi à douter de la verité de leurs oracles, & à croire qu'il falloit leur donner un autre sens. Enfin on traite de la ruïne de ce pauvre Prince, & ce qui l'acheve est que le Raja Jessomseing qui avoit trahi Dara-cha comme j'ay dit cy-devant, envoye secretement au Raja Nacti-Rani, pour luy bien faire entendre qu'il y va du salut de sa personne & de son païs de se rendre aux volontez d'Aureng-zeb, & de remetre son neveu entre ses mains. Ce conseil de Jessomseing le jetta dans un tres-grand embarras; car d'un costé il a fait un serment solemnel & juré sur son Ram de proteger Soliman Chekour au peril de ses Estats & de sa vie, de l'autre costé il craint la revolte dans ses terres & de s'en voir dépoüillé. Incertain de ce qu'il doit faire, il consulte les Bramins, qui jugerent qu'il estoit plus obligé de conserver son peuple & sa loy, qui periroit, si ses terres devenoient sujettes d'Aureng-zeb qui estoit Mahometan que de garder la foy à un Prince de qui il ne pouvoit jamais attendre aucun avantage. Ces conseils s'estans tenus sans que Soliman Chekour en eût connoissance, sa perte fut concluë lorsqu'il se croyoit le plus en seureté. Le Raja Nacti-Rani, croyant mettre à couvert son honneur & sa conscience, répondit à l'Envoyé de Jessomseing qu'il ne pouvoit se resoüidre à trahir le Prince, mais qu'Aureng-zeb se pouvoit saisir de sa personne en conservant sa reputation, que Soliman Chekour avoit accoûtumé d'aller à la chasse dans de certaines montagnes de son païs ne menant que peu de gens avec luy, & qu'il seroit aisé à Jessomseing d'envoyer nombre de soldats pour le prendre & le mener à Aureng-zeb.

Aussi-tost que Jessomseing eut receu cette réponse, il donna ordre à son fils d'aller executer la chose comme elle estoit concertée, de sorte qu'un jour Soliman Chekour allant à la chasse au lieu accoûtumé, il fut attaqué par un fort parti qui estoit en embuscade. Il connut aussi-tost la trahison, & se mit en deffense avec ses gens qui furent tous tuez sur la place. Le Prince se deffendit

vail-

vaillamment & luy seul en tua neuf; mais enfin il fut accablé par le nombre & conduit à Jehanabat. Comme il fut en la presence d'Aureng-zeb, le Roy luy demanda comme il se portoit; comme vostre prisonnier, luy dit le Prince, qui n'attend pas de vous un autre traitement que celuy que mon pere a receu. Le Roy luy repartit qu'il n'avoit rien à craindre, qu'il ne le feroit pas mourir, mais qu'il vouloit seulement s'asseurer de sa personne. Aureng-zeb voulant sçavoir ensuite ce qu'il avoit fait des tresors qu'il avoit emportez, il répondit qu'il en avoit employé une partie a lever des troupes pour luy faire la guerre & le détruire si le bonheur eut esté de son costé; qu'une autre partie estoit demeurée entre les mains du Raja-Roup dont l'avarice & la perfidie avoient fait assez d'éclat; & que le traître Raja Nacti-Ranj s'estoit saisi du reste en le livrant honteusement à ses ennemis au préjudice de sa parole & de son honneur. Aureng-zeb fut surpris & touché tout ensemble de la genereuse hardiesse de son neveu; mais l'ambition luy fermant les yeux & étoufant en luy tous les sentimens de justice qu'un juste remords de conscience luy pouvoit donner; pour asseurer son trône il ordonna que Sultan Mahmoud son fils & Soliman Chekour son neveu seroient conduits à la forteresse de Goualeor, pour tenir compagnie à Morat-Bakche leur oncle & à quelque autres Princes que l'on y tient en prison, ce qui fut executé le 30. de Janvier 1661.

Sultan Sujah qui vivoit encore, mais qui vivoit miserable, estoit la derniere épine qui restoit au pied à Aureng-zeb, & celuy qui la luy tira & qui le défit de ce Prince infortuné qu'il avoit encore à craindre, fut le Roy d'Arakan auprés duquel il fut contraint enfin de se retirer. Comme il vit qu'il n'y avoit plus pour luy aucune esperance de ressource, il mit dans l'esprit de faire le pelerinage de la Mecque, pour de-là passer en Perse & chercher un azile auprés du Roy. Dans cette pensée il crut qu'il obtiendroit un navire du Roy d'Arakan ou du Roy de Pegu pour le mener à Mecca; mais il ne sçavoit

pas que ni l'un ni l'autre de ces Roys n'ont que des demi-galeres fort enjolivées, longues & étroites, dont ils se servent dans leurs rivieres, & qu'ils n'ont point de vaisseaux capables de traverser le grand Ocean. Ainsi Sultan Sujah fut obligé de demeurer auprés du Roy d'Arakan qui est idolâtre, & pour se mieux asseurer de sa protection il demanda une de ses filles en mariage, laquelle il obtint & dont même il eut un fils. Mais ce qui devoit estre un fort lieu d'amitié entre le beau pere & le gendre, fut bien-tost un sujet de leur division & de leur haine, & quelques Seigneurs du païs qui avoient déja conçu de la jalousie contre Sultan Sujah, le rendirent suspect au Roy d'Arakan comme s'il eut voulu en vertu de son mariage avec sa fille & du fils qu'il en avoit eu, le deposseder de son trône. Ce Roy payen dans les terres duquel se sont jettez plusieurs Mahometans, crut aisément ce qu'on luy dit, & que ce Prince Mahometan pourroit bien débaucher tous ceux qui estoient dans son païs sous prétexte d'un zele de religion, pour former un parti & se placer dans son trône au lieu de celuy dont son cadet s'estoit emparé. Ses soupçons n'estoient pas trop mal fondez: car en effet, Sultan Sujah qui avoit encore quantité de roupies d'or & plusieurs joyaux, gagna aisément plusieurs de ces Mahometans du Royaume d'Arakan, & avec deux cens hommes ou environ qui luy restoient de ceux qui l'avoient suivi de Bengala aprés la deroute de son armée, il forma une entreprise des plus hardies, & qui toutefois estoit moins une marque de courage que de desespoir. Il prit jour avec ceux de son parti pour aller forcer le Palais, & aprés avoir fait passer par le fil de l'épée toute la famille Royale se fit faire en même temps proclamer Roy d'Arakan. Mais cette grande conjuration ayant esté découverte le jour de devant qu'on devoit l'executer, Sultan Sujah & Sultan Bangue son fils n'eurent plus de ressource que dans une prompte fuite, tâchant de se sauver au Royaume de Pegu. Mais de hautes montagnes presque inaccessibles, & d'épaisses

forests

forests pleine de tygres & de lions par où il falloit passer & où il n'y a presque point de chemin, rendoient leur [illegible]ite inutile; joint qu'on ne leur donna pas le temps [illegible] s'éloigner beaucoup, & qu'on fut incontinent à leurs trousses. Sultan Bangue qui marchoit le dernier, pour amuser quelque temps ceux qu'il crut bien que le Roy envoyeroit pour s'en saisir, & donner lieu à son pere & à sa famille qui le suivoit de gagner païs, se defendit vigoureusement contre les premiers qui l'attaquerent; mais enfin estant accablé par le nombre & porté par terre, on l'emmena avec ses deux petits [illegible] [illegible]ere & ses sœurs. Toute cette malheureuse [illegible]ille fut mise en prison où elle fut d'abord traitée fort rudement; mais quelque temps aprés le Roy s'estant avisé d'épouser la sœur aînée de Sultan Bangue, on leur donna a tous un peu plus de liberté. Ils en auroient joüi plus long temps sans l'impatience de ce jeune Prince, qui ayant l'esprit remuant & ambitieux fit une nouvelle conjuration contre le Roy, ce qui fut cause de leur totale ruine. Car ayant esté précipitée & sans [illegible], le Roy outré de colere commanda que toute [illegible] famille fût exterminée sur le champ, jusqu'à la jeune Princesse qu'il avoit prise pour femme, quoy qu'elle fut grosse.

Pour ce qui est de Sultan-Sujah qui estoit le plus avancé de tous dans sa fuite, on a parlé si diversement de sa fin qu'on ne sçait à quoy s'en arrester. Mais si tous varient dans les circonstances, on demeure generalement d'accord qu'il n'est plus au monde, & qu'il mourut ou par les mains des soldats qui furent envoyez pour se saisir de sa personne, ou qu'il fut dechiré par les tygres ou les lions dont les forests de ces païs-là sont pleines.

Voilà ce que j'ay pû [illegible] plus certain de cette fameuse guerre qui a duré environ six ans, & je n'en ay point oüi parler autrement ni à Surate, ni à Agra, ni à [illegible]hanabat, ni en Bengala, où je m'en suis exactement informé de ceux qui furent presens à ses principaux évenemens, en ayant esté moy-même témoins d'une partie

comme j'ay dit dans cette relation. Voyons maintenant quels furent les commencemens du regne d'Aureng-zeb & quelle fut la fin de Cha-Gehan son pere.

CHAPITRE VII.

Des commencemens du regne d'Aureng-zeb, & de la mort de Cha-Gehan son pere.

J'Ay dit au chapitre cinquiéme qu'Aureng-zeb monta sur le trône aprés qu'il se fut défait de son frere Dara-cha, & j'adjoûteray icy quelques particularitez qui precederent cette ceremonie, & qui sont assez dignes de remarque. Quelques jours auparavant il envoya hardiment faire un compliment à Cha-Gehan son pere, qu'il sçavoit bien qui luy deplairoit. Il le supplioit comme il alloit monter sur le trône dans peu de jours, d'avoir la bonté de luy envoyer une partie de ses joyaux pour s'en parer ce jour-là, & parêtre devant son peuple avec la même magnificence que les autres Roys ses predecesseurs. Cha-Gehan à cette demande d'Aureng-zeb, la prit pour une insulte que son fils luy faisoit dans sa prison, entra dans une telle colere qu'il en fut quelques jours comme hors du sens, & que même il faillit à en mourir. Dans l'excez de sa douleur il demanda plusieurs fois un mortier & un pilon, disant qu'il vouloit faire piler toutes ses pierreries & ses perles, afin qu'Aureng-zeb n'en eût jamais rien. Mais Begum-Saheb sa fille aînée qui ne l'a jamais abandonné s'estant jettée à ses pieds, empescha qu'il n'en vint à cette extremité, & ayant tout pouvoir sur son esprit par la liaison criminelle qu'elle avoit avec luy estant tout ensemble sa fille & sa femme, elle appaisa Cha-Gehan plus à dessein de se conserver ses pierreries, que pour faire plaisir à son frere qui en devoit un jour estre possesseur, ayant toûjours esté sa plus mortelle ennemie. Ainsi quand Aureng-zeb monta sur le trône il n'avoit sur sa toque qu'un joyau, & s'il en eut voulu mettre davantage il n'en manquoit pas

comme

comme je l'ay dit ailleurs, n'ayant fait demander à son pere ses pierreries, qu'à dessein de ne les luy rendre jamais. Cette toque comme j'ay remarqué dans mes relations de la Perse, ne peut estre appellée une couronne, ni par consequent la ceremonie qui se fait alors un couronnement.

Dés le moment qu'Aureng-zeb prit possession du trône il ne voulut plus manger de pain de froment, ni de viande, ni de poisson. Il ne se nourrit que de pain d'orge, d'herbages & de confitures, & ne boit aucune sorte liqueur. C'est une penitence qu'il s'est luy-méme imposée pour tant de crimes qu'il a commis; mais son ambition & le desir de regner durent toûjours, & c'est à quoy apparemment il n'a pas dessein de renoncer de sa vie.

Quand Aureng-zeb fut affermi sur le trône, & que toute l'Asie en eut receu la nouvelle, on vit arriver en divers temps à Jehanabat plusieurs Ambassadeurs qui vinrent saluër le nouveau Roy de la part de leur maîtres luy faire offre de service, & luy demander son amitié. Les Tartares d'Usbegs furent les premiers, & ensuite le Cherif de la Mecque, le Roy de l'Hyeman ou de l'Arabie heureuse, le Prince de Balsara, & le Roy d'Ethiopie y envoyerent les leurs. Les Hollandois luy envoyerent aussi le Sieur Adrican Commandeur ou Chef du Comptoir de Surate, qui en fut tres-bien receu & bientost expedié en faveur de la nation Européenne. Car ces Roys des Indes tiennent qu'il y va de leur grandeur que les étrangers leur fassent long-temps la Cour. Tous ces Ambassadeurs firent des presens à Aureng-zeb selon la coûtume de ce qu'il y a de plus rare dans leur païs, & ce Prince qui voulut d'abord se mettre en bonne odeur dans toute l'Asie, tâcha de les renvoyer tous satisfaits.

Quelques mois avant la mort de Cha-Gehan Aureng-zeb envoya le premier un Ambassadeur en Perse, qui y fut d'abord magnifiquement receu, comme j'en ay touché quelque chose dans la premiere partie de mes relations.

Quand il fut arrivé il ne se parla pendant tout un mois que de festins ; & de parties de chasse, & toutes les nuits on luy donnoit le divertissement d'un feu d'artifice. Le jour qu'il dut faire le present de la part du Grand Mogol, le Roy de Perse parut sur son trône tres-superbement vêtu, & ayant receu ce que l'Ambassadeur avoit à lui donner, il distribua le tout comme par mépris aux Officiers de sa maison, ne gardant pour soy qu'un diamant qui pesoit prés de soxiante carats. Quelques jours aprés il fit appeller l'Ambassadeur, auquel ensuite de quelques discours il demanda s'il estoit Sonnis, c'est à dire de la secte des Turcs, ce qui a esté assez expliqué ailleurs. l'Ambassadeur dans sa réponse ayant laissé échaper quelque mot picquant contre le Prophete Ali pour lequel les Persans tiennent, le Roy lui demanda derechef quel étoit son nom. Il répondit à sa Majesté que Cha-gehan lui avoit donné le nom de Baubec-kan, comme qui diroit *Seigneur de Franc-cœur*, qu'il en avoit receu de grands biens, & l'avoit honoré d'une des premieres charges de sa Cour. Tu és donc un infame, lui dit alors le Roy de Perse avec un visage en colere, d'avoir abandonné ton Roy au besoin aprés en avoir receu tant de faveurs, & de servir un tyran qui tient son pere en prison, & a massacré ses freres & ses neveux. Comment est-ce, poursuivit le Roy, qu'il oze prendre le titre fastueux d'*Alem-guir Aureng-Cha*, de Roy qui a tout l'univers en sa main, puisqu'il n'a encore rien conquis, & que tout ce qu'il possede ne vient que de meurtres & de trahisons? Est il possible, ajoûta ce Prince, que tu ayes esté l'un de ceux qui l'ont conseillé de répandre tant de sang, d'estre le bourreau de ses freres, & de tenir son pere prisonnier? toy qui avouë d'en avoir receu tant d'honneur & tant de biens? Tu n'es pas digne, dit enfin le Roy, de porter la barbe que tu portes, & à l'instant il la luy fit raser, ce qui est le plus grand affront qu'on puisse faire à un homme en ces païs-la. l'Ambassadeur qui ne s'attendoit à rien moins qu'à un pareil traitement, receut

en

en même-temps commandement du Roy de Perse de s'en retourner, & le Roy lui fit donner pour presenter de sa part à Aureng-zeb son maître, cent cinquante beaux chevaux avec quantité de tapis d'or & d'argent, de pieces de brocart d'or, de riches ceintures & autres belles étofes, ce qui valoit beaucoup plus que le present qu'Aureng-zeb lui avoit envoyé, bien qu'il fut estimé prés de deux millions. Dés que Baubec-kan fut de retour à Agra où le Roy estoit alors, Aureng-zeb irrité de l'affront que le Roy de Perse lui avoit fait en la personne de son Ambassadeur, fit mener les cent cinquante chevaux une partie à la grande place, les autres aux coins des ruës, & fit publier par toute la ville que le Sectateurs d'Ali ne pouvoient monter ces chevaux sans estre *Nagis*, c'est à dire immondes, comme venant d'un Roy qui ne suit pas la vraye loy, & avec lequel ils ne pouvoient avoir de communion. Cela fait il commanda qu'on tuât les cent cinquante chevaux, & il fit brûler tout le reste du present, en proferant plusieurs paroles injurieuses contre le Roy de Perse de qui il se tenoit mortellement offensé.

Enfin Cha-Gehan venant à mourir dans la forteresse d'Agra vers la fin de l'année 1666. Aureng-zeb n'eut plus devant les yeux un objet facheux qui luy reprochoit à toute heure sa tyrannie, & il commença de joüir plus pleinement du plaisir de regner. Il reçût bien-tôt aprés en grace Begum-Saheb sa sœur, luy redonnant tous ses gouvernemens, & voulant de plûs qu'elle portât le nom de *Cha-Jegum*, c'est à dire de Princesse Reine. Il est vray qu'elle a de l'esprit infiniment, & qu'elle est capable de gouverner tout l'Empire. Si au commencement de la guerre son pere & ses freres l'eussent voulu croire, jamais Aureng-zeb n'auroit esté Roy & les affaires auroient pris une autre face. Pour ce qui est de Rauchenara-Begum sa sœur, elle tint toûjours le parti d'Aureng-zeb, & aussi-tôt qu'elle luy eut vû prendre les armes elle luy envoya tout ce qu'elle put d'or & d'argent. Il luy promit aussi en reconnoissance de ces bons offices, que s'il

 deve-

devenoit Roy il luy donneroit le tître de Cha-Begum, & qu'il la feroit asseoir dans un trône. Il luy a tenu parole & ils se sont toûjours beaucoup aimez. Neanmoins la derniere fois que je fus à Gehan-abad j'appris qu'il y avoit un peu de refroidissement dans leur amitié. Cela vint comme on me l'a asluré, de ce que cette Princesse ayant fait entrer adroitement un beau jeune homme dans son appartement, & le voulant faire sortir au bout de quinze ou vingt jours aprés luy avoir fait épuiser ses forces, la chose ne se put faire si secretement que le Roy n'en fut incontinent averti. La Princesse pour prevenir la honte & le reproche qu'elle apprehendoit, se mit à courir toute effrayée vers le Roy, luy disant qu'il étoit entré un homme dans le haram jusques vers sa chambre, & que c'estoit assurement pour la tuer ou pour la voler; qu'une pareille chose ne s'estoit jamais vûë, que la sureté de sa personne Royale y estoit interessée, & que sa Majesté devoit faire châtier severement tous les Eunuques qui avoient la garde cette nuit-là. Aussi-tôt le Roy accourt en personne avec quantité d'Eunuques, & dans cette extremité le pauvre jeune homme ne sçût faire autre chose que de sauter par une fenêtre dans la riviere qui passe au bas. A l'instant quantité de monde vint de tous costez pour s'en [illegible] qu'on ne luy fit point de mal, mais qu'on le menât au grand Prevôt. Depuis ce temps-là on n'en a point oüy parler, & il n'est pas mal aisé de croire qu'il se passe d'étranges choses dans l'enclos où ces femmes & ces filles sont enfermées.

CHAPITRE VIII.

Des preparatifs qui se font pour la feste du Grand Mogol, quand on le pese [illegible] toutes les années; De la richesse de ses trônes, & de la magnificence de sa Cour.

APRES avoir achevé toutes mes affaires avec le Roy, comme je l'ay dit au premier livre, & allant pour prendre congé de sa Majesté, le premier de Novem-

bre

bre 1665. elle me fit qu'elle ne vouloit pas que je partisse sans avoir vû sa feste qui estoit proche, & qu'en suite elle me feroit montrer tous ses joyaux. Je reçûs comme je devois l'honneur qu'elle me faisoit, & ainsi je fus spectateur de cette grande feste qui commence le quatriéme de Novembre & dure cinq jours. C'est au temps de la naissance du Roy auquel on a accoûtumé de le peser; & s'il arrive qu'il pese plus que l'année precedente la réjoüissance en est bien plus grande. Quand il a esté pesé il va s'asseoir dans le plus riche des trônes dont je parleray bien-tôt, & alors tous les Grands du Royaume viennent le saluer & luy faire des presens. Les Dames de la Cour luy en envoyent aussi, & il en reçoit encore des tous les Gouverneurs des Provinces, & des autres Grands Seigneurs, tant en diamans, rubis, émeraudes, perles or & argent, qu'en riches tapis, en brocarts d'or & d'argent, & autres étofes, en elefans, en chameaux & en chevaux, le Roy recût ce jour-là plus de trente millions de livres de present.

On commence à faire les preparatifs de cette feste le septiéme de Septembre environ deux mois avant les cinq jours qu'elle doit durer; & il faut que le Lecteur se souvienne icy de la description que j'ay faite du Palais de Jehanabat au chapitre sixiéme du premier livre. La premiere chose que l'on fait est de couvrir deux grandes Cours du Palais depuis le milieu de chaque Cour jusques à la Salle qui est ouverte des trois costez. Les tentes qui couvrent ce grand espace sont de velours rouge en broderie d'or, & si pesantes que les arbres qu'on dresse pour les soûtenir sont de la grosseur des masts de navire, & quelques-uns de trente-cinq à quarante pieds de haut. Il y en a trente-huit pour la tente de la premiere Cour, & ceux qui sont proche de la Salle sont couverts de lames d'or l'épaisseur d'un ducat. Les autres sont couverts d'argent & de la même épaisseur, & les cordes qui tiennent ces arbres sont de coton de diverses couleurs, & quelques-unes de la grosseur d'un bon cable.

La

La premiere Cour est, comme j'ay dit ailleurs, entourée de portiques qui sont accompagnez de petites chambres; & c'est où les Omrhas demeurent pendant qu'ils ont la garde. Car il faut remarquer que tous les huit jours un des Omrhas entre en garde, & disposant dans la Cour, qu'autour du Palais ou de la tente du Roy quand sa Majesté est en campagne, les Cavaliers qu'il commande avec plusieurs elefans. Pendant ces huit jours-là l'Omrha qui a la garde a son plat de cuisine du Roy; & dés qu'il voit de loin les viandes qu'on lui apporte, il fait trois reverences de suite, qui consistent à mettre trois fois la main en terre, & autant de fois sur la teste, en disant que Dieu maintienne le Roy en santé, qu'il lui donne longue vie, & qu'il puisse vaincre ses ennemis. Tous ces Omrhas qui sont les Grands Seigneurs du Royaume, & même les Princes du sang, tiennent à grand honneur de garder le Roy, & quand ils montent en garde ou qu'ils en sortent ils se parent de leurs plus beaux habits, leurs chevaux, leurs elefans & chameaux sont aussi richement couverts, & quelques-uns des chameaux portent un pierrier avec un homme assis derriere pour le tirer. Le moindre de ces Omrhas commande deux mille chevaux, mais quand c'est un Prince du Sang qui a la garde, il en commande jusques à six mille.

Il faut remarquer ensuite que le Grand Mogol a sept trônes magnifiques, les uns tout couverts de diamans, les autres de rubis, d'émeraudes & de perles.

Le grand trône que l'on dresse dans la Sale de la premiere Cour est à peu prés de la forme & de la grandeur de nos lits de camp, c'est à dire d'environ six pieds de long & quatre de large. Sur les quatre pieds qui sont fort gros, & de vingt à vingt-cinq pouces de haut, sont posées les quatre barres qui soûtiennent le fond du trône, & sur ces barres sont dressées douze colonnes qui portent le ciel de trois costez, n'y en ayant point à celuy qui regarde la Cour. Tant les pieds que les barres qui sont de plus de dix-huit pouces de large, tout est revêtu d'or émaillé

&

& enrichi de quantité de diamans, de rubis & d'émeraudes. Au milieu de chaque barre on voit un gros rubi balet cabouchon avec quatre émeraudes autour qui forment une croix quarrée. Puis souvent de costé & d'autre le long des barres se voient d'autres semblables croix, disposées de maniere que dans l'une le rubi est au milieu & autour quatre émeraudes; & dans l'autre l'émeraude est au milieu & quatre rubis balets autour. Les émeraudes sont taillées en table, & les places qui sont entre les rubis & les émeraudes sont couvertes de diamans dont les plus grands ne passent pas dix à douze carats, toutes pierres de montre & qui sont fort plates. Il y a aussi en quelques endroits des perles enchassées dans l'or, & à l'un des costez de la longueur du trône il y a quatre marches pour y monter. Des trois carreaux ou coussins qui sont sur le trône, celuy qu'on met derriere le dos du Roy est gros & rond comme un de nos traversins de lit, & les deux autres que l'on met à ses costez sont plats. On voit de plus pendus à ce trône un sabre, une masse d'armes, une rondache, un arc & un carquois avec ses fleches; & toutes ces pieces de même que les coussins & les marches, tant de ce trône, que des autres six, sont toutes couvertes de pierreries qui assortissent celles dont chacun de ses trônes est enrichi.

Je fis compte de gros rubis balets qui sont autour du grand trône, & il y en a environ cent huit tous cabouchons dont le moindre pese cent carats; mais il y en a qui apparemment pesent deux cens & au delà. Pour ce qui est des émeraudes elles sont d'assez bonne couleur, mais il y en a de bien glaceuses, la plus grande pouvant estre d'environ soixante carats, & la moindre de trente. J'en contay jusqu'à prés de cent soixante, & ainsi il y en a plus que de rubis.

Le fond du ciel est tout couvert de diamans & de perles, avec une frange de perles tout autour; & au dessus du ciel qui est fait en voûte à quatre pans on voit un Paon qui a la queuë relevée faite de saphirs bleus & autres pierres de couleur; le corps d'or emaillé avec quel-

quelques pierreries, & ayant un gros rubi audevant de l'estomac, d'où pend une perle en poire de cinquante carats ou environ dont l'eau est jaunâtre. Des deux costez du Paon il y a un gros bouquet de la hauteur de cét oiseau, fait de plusieurs sortes de fleurs d'or emaillé avec quelques pierreries. Du costé du trône qui regarde la Cour il y a un joyau à jour, où il pend un diamant de quatre-vingt à quatre-vingt dix carats avec des rubis & émeraudes autour, & quand le Roy est assis il a ce joyau droit à sa vuë. Mais ce qu'il y a à mon avis de plus riche dans ce magnifique trône, est que les douze colonnes qui soûtiennent le ciel sont entourées de beaux rangs de perles qui sont rondes & de belle eau, & peuvent peser la piece depuis six jusques à dix carats. A quatre pieds loin du trone il y a aux costez deux parasols plantez, dont les bâtons de sept à huit pieds de haut sont couvers de diamans, de rubis & de perles. Les parasols sont de velours rouge avec une broderie & une frange de perles autour.

Voilà ce que j'ay pû remarquer de ce fameux trône commencé par Tamerlan achevé par Cha-Gehan. Et ceux qui ont les comptes de joyaux du Roy & de ce qu'a coûté ce grand ouvrage, m'ont assuré qu'il revenoit à cent sept mille lacres de roupies, qui font cent soixante millions 500000 livres de nostre monnoye.

Derriere ce grand & superbe trône on en dresse un plus petit de la forme d'une cuve où l'on se baigne. C'est un ovale d'environ sept pieds de long & de cinq de large, & tout le dehors est couvert de diamans & de perles, mais il n'y a point de ciel.

Quand on est dans cette premiere Cour on voit à main droite une tente particuliere, sous laquelle durant la feste du Roy les principales [illegible] de la ville sont obligées de se trouver, pour chanter & danser tandis que le Roy est dans son trône. A gauche il y a une autre place couverte aussi d'une tente, où se tiennent les principaux Officiers de guerre & autres Chefs de la garde & de la maison du Roy.

De

De ce même costé-là pendant que le Roy est dans son trône il y a trente chevaux tout bridez, quinze d'un costé & quinze de l'autre, chacun tenu par deux hommes. Les brides sont fort étroites, & pour la plus grande partie sont enrichies de diamans, de rubis, d'émeraudes & de perles, quelques-uns n'ayant que de petits morceaux d'or. Chaque cheval a sur la teste entre les oreilles un bouquet d'une sorte de belles plumes, un petit coussin sur le dos avec la sangle, le tout en broderie d'or; & on luy voit pendu au col quelque grand joyau, ou un diamant, ou un rubi, ou une émeraude. Le moindre de ces chevaux coûte depuis trois jusques à cinq mille écus, & il y en a de vingt mille roupies qui font dix mille écus. Le petit Prince qui n'avoit alors que sept à huit ans montoit un petit cheval dont la taille n'excedoit pas celle d'un grand levrier, mais qui estoit tout-à-fait bien prise.

Une demi-heure ou une heure au plus aprés que le Roy est dans son trône, on amene sept elefans de plus [illegible] & qui sont instruits à la guerre. L'Un des sept a [illegible] siege tout prest sur son dos au cas que le Roy y voulust monter. Les autres sont couverts de housses en broderie avec des chaînes d'or & d'argent a leur col, & il y en a quatre qui ont sur la [illegible] du Roy attaché à une demi-pique qu'un homme qui est dessus tient tout droit. On les amene l'un aprés l'autre jusqu'à quarante ou cinquante pas devant le Roy, & quand l'elefant est vis à vis du trône il fait la reverence à sa Majesté, en mettant sa trompe en terre & la relevant sur sa teste par trois fois. A chaque fois il fait du grand cri, puis tourne le derriere au Roy, & un des hommes qui est dessus luy leve la housse, afin que le Roy voye qu'il est bien gras & qu'on le nourrit bien. [illegible] on cordon de soye qu'on luy met autour du corps pour voir de combien il est crû depuis l'année passée. Le premier de ces élefans, que le Roy aime, est un grand & furieux animal qui a tous les mois cinq cens roupies pour sa depense. On le nourrit de bonne viande avec quantité de sucre, & on luy don-

donne de l'eau de vie à boire. J'Ay parlé ailleurs du nombre des elefans qu'entretient le Roy ; à quoy j'ajoûteray icy, que lorsqu'il sort sur son elefant, les Omrhas le suivent à cheval, & que lorsqu'il monte à cheval, les mêmes Omrhas le suivent à pied.

Aprés que le Roy a vû ses elefans il se leve, & avec trois ou quatre de ses Eunuques il entre dans son Haram par une petite porte qui est derriere le trône en ovale.

Les cinq autres trônes sont aussi dressez dans une superbe Sale qui est dans une autre Cour, & ils sont tout couverts de diamans sans aucune pierre de couleur. Je n'en fais point de particuliere description de peur d'ennuyer le Lecteur, n'ignorant pas qu'on se dégoûte des plus belles choses quand elles sont trop souvent devant les yeux. Ces cinq trônes sont disposez de telle sorte qu'ils forment comme une croix, les quatre faisant un quarré, & le cinquiéme estant au milieu, mais un peu enfoncé vers les deux qui sont derriere ceux que le peuple a en face.

Aprés que le Roy a demeuré environ demi-heure dans son Haram, il en sort avec trois ou quatre Eunuques pour venir s'asseoir dans celuy des cinq trônes qui est au milieu, & pendant les cinq jours que dure sa feste, tantost on luy amene ses élefans, tantost ses chameaux, & tous les Grands de sa Cour viennent luy faire les presens accoûtumez. Tout cela se fait avec beaucoup de magnificence & un appareil digne du plus grand Monarque de l'Orient, le Grand Mogol en puissance & en richesse estant en Asie ce que le Roy de France est en Europe, mais n'ayant rien de comparable avec luy pour la puissance, s'il avoit la guerre avec des peuples vaillans & habiles comme nos Européans.

CHAPITRE IX.

De quelques autres particularitez de la Cour du Grand Mogol.

DEPUIS qu'Aureng-zeb qui regne presentement s'est établi dans le trône des Mogols, qu'il a usurpé sur son pere & sur ses freres, il s'est imposé luy-même comme j'ay dit, une rude penitence, & ne mange d'aucune chose qui ait eu vie. Comme il ne se nourrit que de legumes & de confitures il est devenu maigre & décharné, à quoy contribuent encore les grands jeûnes qu'il observe. Pendant tout le temps que dura la comete de l'année qui parut fort grande aux Indes où j'estois alors, Aureng zeb ne bût qu'un peu d'eau & ne mangea qu'un peu de pain de millet ; ce qui altera tellement sa santé qu'il falloit à en mourir ; car outre cela il ne couchoit que sur la terre avec une peau de tygre sur luy, & depuis ce temps-là il n'a jamais eu de santé parfaite.

Je me souviens d'avoir vû par trois diverses fois boire le Roy estant dans son trône. On luy apporte sur une soûcoupe d'or enrichie de diamans, de rubis & d'émeraudes une grande tasse [illegible] de roche toute ronde & toute unie, & dont le couvercle est aussi d'or avec le mesme enrichissemens de la soûcoupe. Au reste personne ne voit manger le Roy que ses femmes & ses Eunuques ; & c'est tres-rarement qu'il va manger chez aucun de ses sujets, fust-ce un Prince & méme de ses proches. Pendant que j'étois à mon dernier voyage, Giafer-kan qui estoit son Grand-Vizir & de plus son oncle du costé de sa femme ; invita le Roy de venir chez luy sous pretexte de voir le nouveau Palais qu'il faisoit bâtir, ce qui estoit le plus grand honneur que sa Majesté luy pouvoit faire. Giafer-kan & sa femme pour luy en témoigner leur reconnoissance, luy firent present en joyaux, elefans, chameaux, chevaux & autres choses de la valeur de sept lacres de roupies, qui font un million cinquante

mille livres de nostre monnoye. Cette femme de Giafer-kan est la plus magnifique & la plus liberale de toutes les Indes, & fait elle seule plus de dépense que toutes les femmes & filles du Roy; ce qui fait que sa maison est toûjours endettée, quoy que son mari soit comme le maître de tout l'Empire. Elle avoit fait preparer un grand festin pour le Roy, mais sa Majesté n'ayant pas voulu manger chez Giafer-kan, quand elle fut de retour au Palais cette Princesse luy envoya les plats qu'elle luy avoit destinez. Le Roy trouva tous ces mets si fort à son goût, qu'il fit donner cinq cent roupies à l'Eunuque qui avoit conduit les viandes, & le double à la cuisine.

Quand le Roy va à la Mosquée dans son Pallekis, un de ses fils est derriere luy à cheval, & tous les Princes & Officiers de sa maison sont à pied. Ceux qui sont Mahometans le vont attendre sur le haut des degrez de la Mosquée, & quand il est prés d'en sortir ils marchent devant jusques à la porte du Palais. Huit elefans marchent toûjours devant luy; quatre qui portent chacun deux hommes, l'un pour mener l'elefans, l'autre qui est sur son dos, & qui porte un étandart attaché à une demi-pique. Les quatre autres ont un siege ou une espece de trône sur le dos, dont l'un est quarré, l'autre rond, l'un couvert, & l'autre ... orné de verre de plusieurs façons. Quand le Roy sort il a d'ordinaire pour sa garde cinq ou six cens hommes armez chacun d'une maniere de demi-pique. Ils attachent au fer d'enhaut des feux d'artifices, qui sont deux fusées en croix chacune de la grosseur du bras & d'un pied de long, & elles peuvent porter la demi-pique jusqu à cinq cent pas. Le Roy est aussi suivi de trois à quatre cent mousquetaires qui sont timides & mal adroits à tirer, & de quantité de cavalerie qui ne vaut pas mieux. Cent de nos soldats d'Europe n'auroient guere de peine à battre mille de ces soldats Indiens; mais il est vray d'ailleurs qu'ils auroient beaucoup de peine à s'accoûtumer à une vie si sobre que la leur. Car tant le cavalier que le fantassin se passe d'un peu de farine pêtrie avec de l'eau & du sucre noir

dont ils font des petits boules; & le soir quand ils en ont la commodité ils font du Quichery, qui est du ris qu'ils font cuire avec une graine de ce nom dans l'eau & le sel. Pour le manger ils trempent auparavant le bout de leurs doigts dans du beurre fondu, & c'est la nourriture ordinaire tant des soldats que du pauvre peuple. A quoy il faut ajoûter que la chaleur feroit mourir nos soldats, qui ne pourroient pas demeurer à l'ardeur du soleil le long du jour comme font les Indiens. Je diray en passant que les paysans n'ont pour tout habit qu'un morceau de toile qui leur couvre seulement les parties que la pudeur naturelle veut que l'on cache, & qu'ils sont reduits à une tres-grande pauvreté, parce que dés que les Gouverneurs sçavent qu'ils ont quelque chose ils s'en saisissent incontinent de droit ou de force. On voit aux Indes des Provinces toutes desertes, d'où les paysans s'en sont fuis à cause de la tyrannie des Gouverneurs. Sous ombre qu'ils sont Mahometans ils persecutent à outrance ces pauvres Idolatres, & si quelques-uns embrassent le Mahometisme c'est pour ne plus travailler; ils se font soldats ou Faquirs, qui sont gens qui font profession d'avoir renoncé au monde & qui ne vivent que d'aumônes, mais au fond qui sont tous de grands [illegible]. On fait compte qu'il y a aux Indes huit cens mille de ces Faquirs Mahometans, & douze cens mille d'Idolatres, dequoy je parleray cy-aprés.

Environ tous les quinze jours le Roy va à la chasse, & en allant il est toûjours monté sur son elefant, comme aussi pendant que la chasse dure. Toutes les bêtes qu'il prend lui sont amenées jusques à la portée du mousquet de son elefant; ordinairement ce sont des lions, des tygres, des cerfs & des gazelles; car pour des sangliers il n'en veut point voir comme bon Mahometan. Au retour il se met dans un Pallekis, & c'est avec la même garde & le même ordre comme lorsqu'il va à la Mosquée, sinon qu'à la chasse il y a deux ou trois cent Cavaliers qui marchent devant luy en confusion.

Pour ce qui est des Princesses, tant les femmes du Roy, que ses filles & ses sœurs, elles ne sortent guere du Palais sinon qu'il aille passer quelques jours à la campagne pour leur donner quelque divertissement. Quelques-unes sortent, mais rarement pour aller rendre visite à quelques femmes du Grand Seigneur, comme à la femme de Giafer-kan qui est la tante du Roy. Mais cela ne se fait que par une permission particuliere de Roy. Il n'en est pas icy comme dans la Perse, où les Princesses ne font leurs visites que la nuit, & avec un grand nombre d'Eunuques qui font retirer tous ceux qu'ils rencontrent dans les ruës. Mais à la Cour du Mogol elles sortent d'ordinaire sur les neuf heures du matin, & n'ont pour les accompagner que trois ou quatre Eunuques & dix ou douze filles esclaves qui leur servent comme de Dames d'honneur.

Les Princesses sont portées dans des Pallekis couverts de quelques tapis en broderie, & chaque Pallekis est suivi d'un petit carosse où il ne peut entrer qu'une personne dedans. Il est tiré par deux hommes, & les rouës n'ont pas plus d'un pied de diametre. Le sujet pourquoy l'on mene ce carosse, est que lorsque les Princesses arrivent au logis où elles veulent aller, les hommes qui portent le Pallekis ne pouvant aller que jusques à la premiere porte où les Eunuques les font retirer, la Princesse entre dans son carosse, & est tirée par ses filles d'honneur jusques a l'appartement des femmes. Car j'ay remarqué ailleurs que dans les maisons des Grands l'appartement des femmes est tout au fond, & qu'il faut d'ordinaire traverser deux ou trois grandes cours & un jardin ou deux avant que d'y arriver.

Quand ces Princesses sont mariés avec des Grands de la Cour elles se rendent maîtresses de leurs maris, & s'ils ne vivent pas à leur fantasie & qu'ils ne fassent pas ce qu'elles souhaitent, comme elles approchent le Roy quand il leur plaist elles luy font accroire ce qu'elles veulent au desavantage de leurs maris, & le plus souvent les font priver de leurs charges. Comme c'est la coûtume

que

que le premier né succede au trône bien qu'il fût fils d'une eclave, si-tôt que les Princesse du Haram du Roy sçavent qu'il y a entre elles une femme grosse elles usent de tous les artifices imaginables pour luy faire perdre son fruit. Estant à Patna l'année 1666, le Chirurgien de Cha-Est-kan, qui est un Mestice Portugais, m'assura que la Princesse femme de Cha-Est-kan dans un mois avoit fait perdre le fruit à huit femmes de son Haram, ne voulant point souffrir d'autres enfans que les siens.

CHAPITRE X.

Le Grand Mogol fait montrer tous ses joyaux à l'Auteur.

LE premier jour de Novembre 1665. je fus au Palais pour prendre congé du Roy; mais il me fit dire qu'il ne vouloit pas que je partisse sans avoir vû ses joyaux, puisque j'avois vû les magnificences de sa feste. Le lendemain de grand matin il vint cinq ou six Officiers de la part du Roy, & d'autres de la part du Nabab Giafer-kan, me dire que le Roy me demandoit. Si-tôt que je fus arrivé à la Cour les deux Courtiers des joyaux du Roy, dont j'ay parlé ailleurs, m'accompagnerent devant sa Majesté, & aprés luy avoir fait le salut ordinaire ils me menerent dans une petite chambre qui est à un des bouts de la Sale où le Roy estoit assis dans son trône, & d'où il nous pouvoit voir. Je trouvay dans cette chambre Akel-kan Chef du tresor des joyaux, lequel dés qu'il nous eut vû commanda à quatre des Eunuques du Roy d'aller querir les joyaux, qui furent apportez dans deux grands plats de bois lacez avec des feüilles d'or, couverts de petits tapits faits exprés, l'un de velours rouge, l'autre de velours vert en broderie. Aprés que l'on les eut decouverts, que l'on eut conté par trois fois toutes les pieces, on en fit faire un liste par trois écrivains qui estoient-là. Car les Indiens font toutes choses

avec grande circonspection & patience, & quand ils voyent quelqu'un qui agit avec precipitation ou qui se fâche, ils le regardent sans rien dire & en rient comme d'un extravagant.

La premiere piece qu'Akel-kan me mit entre les mains fut le grand diamant, qui est une rose ronde fort haute d'un côté. A l'arreste d'en bas il y a un petit cran, & une petite glace dedans. l'Eau en est belle, & il pese trois cent dix neuf ratis & demi, qui font 280. quatre vingt de nos carats, le ratis estant 7. huitiémes de carat. Quand Mirgimola qui trahit le Roy de Golconda son maître, fit present de cette pierre à Cha Gehan auprés duquel il se retira, elle estoit brute & pesoit alors neuf cent ratis, qui sont sept cent quatre vingt sept carats & demi, & il y avoit plusieurs glaces. Si cette pierre avoit esté en Europe, on l'auroit gouvernée d'une autre façon: car on en auroit tiré de bons morceaux, & elle seroit demeurée plus pesante, au lieu qu'elle a esté toute egrisée. Ce fut le sieur Hortensio Borgis Venitien qui la tailla, dequoy il fut aussi mal recompensé; car quand elle fut taillée on luy reprocha qu'il avoit gasté la pierre qui auroit pû demeurer a plus grand poids, & au lieu de le payer de son travail le Roy luy fit prendre dix mille roupies, & luy en auroit fait prendre davantage s'il en eût eu au de-là. Si le sieur Hortensio eut bien sçû son métier, il auroit pû tirer de cette grande pierre quelque bon morceau sans faire tort au Roy, & sans avoir tant de peine à l'egriser; mais ce n'estoit pas un fort habile diamantaire.

Aprés avoir bien contemplé cette grande pierre, & l'avoir remise entre les mains d'Akel-kan, il me fit voir un autre diamant en poire en fort bonne forme & de belle eau, avec trois autres diamans a table, deux nets, & l'autre qui a de petits points noirs. Chacun pese cinquante-cinq à soixante ratis, & la poire soixante-deux & demi. Ensuite il me montra un joyau de douze diamans, chaque pierre de quinze à seize ratis, & toutes roses. Dans le milieu il y a une rose en cœur de belle eau

mais

mais avec trois petites glaces, & cette rose peut peser trente-cinq à quarante ratis.

Plus un joyau de dix-sept diamans, moitié table, moitié rose, dont le plus grand ne peut pas peser plus de sept à huit ratis à la reserve de celuy du milieu qui en pese environ seize. Toutes ces pierres sont de la premiere eau, nettes & de bonne forme, & les plus belles qu'on puisse trouver.

Plus deux grandes perles en poire, l'une d'environ soixante-dix ratis, un peu plate des deux costez & de belle eau & de bonne forme.

Plus un bouton de perle qui peut peser cinquante-cinq à soixante ratis, de bonne forme & de bonne eau.

Plus une perle ronde, belle en perfection, un peu plate d'un costé, & qui pese cinquante-six ratis. J'ay sçû le poids au juste de celle-cy, & Cha-Abas I. Roy de Perse l'envoya en present au Grand Mogol.

Plus trois autres perles rondes, chacune de vingt-cinq à vingt-huit ratis ou environ, mais dont l'eau tire sur le jaune.

Plus une perle ronde en perfection de trente-six ratis & demi, d'une eau vive, blanche & parfaite en toutes manieres. C'est le seul joyau qu'Aureng-zeb qui regne presentement a acheté à cause de sa beauté; car tout le reste luy vint en partie de Dara-cha son frere aîné, dont il eut la depoüille aprés luy avoir fait couper la teste, & en partie des presens qui luy ont esté faits depuis qu'il est monté sur le trône, ayant remarqué ailleurs que ce Roy n'a point d'inclination pour les joyaux, & qu'il se pique seulement d'estre grand zelateur de la loy Mahometane.

Akel-kan me mit de plus entre les mains (car il me laissa tout considerer avec loisir) deux autres perles parfaitement rondes & égales & qui pesent chacun vingt-cinq ratis & un quart. l'Une est un peu jaune, mais l'autre est d'une eau tres vive, & la plus belle que l'on puisse voir. Il est vray, comme j'ay dit ailleurs, que ce

Prince d'Arabie qui a pris Mascate sur les Portugais, a une perle qui surpasse en beauté toutes celles qui sont au monde; car elle est parfaitement ronde, & si blanche & vive qu'elle est comme transparente, mais elle ne pese que quatorze carats. Il n'y a gueres de Monarque dans l'Asie qui n'ayt sollicité ce Prince Arabe de luy vendre cette perle.

Plus deux chaînes, l'une de perles & de rubis de diverses formes & percez comme les perles: l'autre de perles & d'émeraudes rondes & percées. Toutes les perles sont rondes & de plusieurs eaux, de dix à douze ratis la piece. Dans le milieu de la chaîne de rubis il y a une grande émeraude de vieille roche taillée au quadran & fort haute de couleur; mais avec plusieurs glaces. Elle pese environ trente ratis. Au milieu de la chaîne d'émeraudes il y a une amethiste orientale à table longue, du poids d'environ quarante ratis, & belle en perfection.

Plus un rubi-balet cabouchon beau de couleur & net, percé par le haut, & qui pese dix-sept melscals. Les six melscals font une once.

Plus un autre rubi cabouchon parfait en couleur, mais un peu glacé & percé par le haut, qui pese douze melscals.

Plus un topase orientale fort haute de couleur taillée à huit pans, qui pese six melscals; mais d'un costé il y a dedans un petit nuage blanc.

Voilà quels sont les joyaux du Grand Mogol, qu'il me fit montrer par une grace particuliere qu'il n'a jamais accordée à aucun autre Franc. Je les ay tous tenus dans ma main & considerez avec assez d'attention & de loisir, pour assurer le Lecteur que la description que je luy en viens de faire est tres-exacte & fidele, de même que celles des trônes que j'ay eu aussi assez de temps de bien contempler.

CHAPITRE XI.

Teneur du passeport que le Nabab Cha-Est-kan envoya à l'Auteur, avec quelques lettres qu'il luy écrivit & leurs réponses ; dans lesquelles se voit quel est le style de ces pays-là.

JE viens maintenant au passeport que me donna le Nabab Cha-Est-kan, & aux lettres que je luy écrivis touchant mes affaires ; & c'est tant par ces lettres que par les réponses qu'il m'y fit que le Lecteur pourra voir quel est le style & la maniere d'écrire des Indiens. J'aurois bien eu un passeport du Roy mesme, & sa Majesté me l'avoit de-jà fait délivrer par Giafer-kan son oncle, à qui je le rendis aprés l'avoir lû, parce qu'il n'estoit pas conçû dans les termes que je souhaitois. Je le voulois sans restriction, aussi ample & de la même maniere que celuy que j'avois eu du Roy de Perse, en vertu duquel j'estois exempt de toutes doüanes allant & venant, soit que je vendisse ou que je ne vendisse pas ; au lieu que le passeport qu'on m'offroit de la part du Grand Mogol estoit limité ; & en cas de vente il falloit payer la doüane de ce que j'aurois vendu. Bien que Giafer-kan m'asseurât que c'estoit le plus favorable passeport de cette sorte que le Roy eût jamais donné, & qu'il ne pût estre autrement selon la coûtume, neanmoins je ne voulus pas l'accepter, & je me contentay de celuy que j'avois eu depuis quelques années de Cha Est-kan, lequel me suffisoit & qui estoit autant ou plus estimé que celuy du Roy. Il est vray que sa Majesté ne voulut pas que je payasse rien à la doüane de ce que j'avois vendu, & que la chose se fit de bonne grace.

Copie de la lettre que l'Auteur écrivit à Cha-Est-Kan oncle du Grand Mogol le 29. de May 1659.

LE moindre des serviteurs de Vostre Altesse, & qui prie Dieu pour la prosperité de vostre Grandeur, Jean Baptiste Tavernier François, presente requeste à vostre liberale benignité, vous qui estes le Lieutenant du Roy, qui gouverne comme parent de sa Majesté tous les Royaumes qui sont sujets à son sceptre, lequel a remis à vostre conduite les plus importantes affaires de sa couronne, le Prince invincible Cha-Est-Kan que Dieu tienne en sa garde.

Il y a quelques années que j'eus l'honneur de presenter à Vostre Altesse, estant Gouverneur de Royaume de Guzerate, assistant dans Amad-abat, quelques grosses perles & autres raretez, qui furent trouvées dignes de vostre tresor, desquelles je receus un juste payement & magnifique liberalité. En ce même-temps je receus les commandemens de retourner en Europe, & de faire recherche *d'autres raretez & de vous les apporter; ce que j'ay fait pendant les cinq ou six ans que j'ay couru plusieurs* Royaumes de l'Europe, où j'ay fait rencontre de quantité de belles pieces & rares curiositez qui sont dignes d'estre presentées à Vostre Altesse. Et parce que j'avois appris estant à la Cour du Roy de Perse, que dans les Indes il y avoit des geurres, j'ay envoyé par un de mes serviteurs les susdits effets & raretez par la voye de Maslipatan; & moy estant arrivé à Surate il y a quelques jours, j'ay eu avis que le tout est heureusement arrivé à bon port. Que si son Altesse a agreable d'acheter les susdites raretez, & que je les les porte en sa presence, je la supplie de m'envoyer un commandement afin que je puisse passer comme allant vers elle, sans qu'on me fasse aucun travail en chemin. Que si Vostre Altesse n'a pas agreable que j'aille vers elle, je prendray resolution d'aller en quelque autre lieu. Cependant j'attendray icy à Surate vos commandemens, en priant Dieu qu'il

vous

vous conserve toûjours en toûtes sortes de prosperitez.

Traduction de la premiere lettre que Cha-Est-Kan écrivit à l'Auteur pour réponse, a la precedente.

GRAND DIEU.

AU cheri de la fortune, appuy de la vertu, le Sieur Tavernier François Marchand, amy, sçachez que vostre lettre m'a esté renduë, par laquelle j'ay sçû vostre retour à Surate, & comme vous avez apporté ce que je vous avois recommandé. J'ay tout consideré distinctement ce que vous m'avez écrit, ce qui m'a donné beaucoup de contentement; c'est pourquoy il faut qu'à la reception de la presente, vous vous resolviez de venir en ma presence avec ce que vous avez apporté, & soyez certain que je vous feray toute la courtoisie possible & tous les avantages que vous pouvez desirer. De plus je vous envoye le passeport que vous m'avez demandé, vous recommandant de venir promptement, & que je voye ce dont vous m'avez parlé en la vostre. Le plutost que vous pourrez venir ce sera le meilleur, pourquoy écrire davantage. Fait l'onziéme du mois Chouval de l'année de Mahomet 1069.

Ce qui suit est écrit de la propre main de Cha-Est-Kan.

L'élû de mes plus [illegible] vôtre requeste m'a esté renduë, Dieu vous benisse, & qu'il vous soit en bien que vous avez tenu vostre parole, & mis en effet vostre promesse. Il faut que vous veniez promptement en ma presence, & soyez certain que vous aurez toute sorte de contentement & profit avec moy. Ce qui suit est contenu dans le tour de son sceau.

Le Prince des Princes.

Le serviteur du Roy

Conquerant Aurengzeb.

Tra-

Traduction du passeport que Cha-Est-Kan envoya à l'Auteur.

GRAND DIEU.

A Tous les Agens & assistans aux doüanes & peages, à tous les Gardes des chemins grands & petits, depuis le Bander Surate jusques à la Cour de Jehanabat. Comme ainsi soit que le Sieur Tavernier François, le plus élevé en dignité & cheri de nous, qui est serviteur de ma maison, vient du Bander Surate en ma presence, que personne de quelque condition que ce soit & pour quelque pretexte que ce soit, n'empesche son chemin ou son passage, ne luy donne peine ni travail; mais le laisse passer avec toute sorte de seureté, afin que commodement il puisse venir en ma presence, & qu'un chacun des susnomez le fasse accompagner dans les terres de leurs jurisdictions, afin de rendre [illegible] plus facile. Je vous recommande fort cette affaire, & que personne ne fasse le contraire. Fait l'onziéme du mois Chouval de l'année de Mahomed 1069.

Traduction de la deuxiéme lettre que Cha-Est-Kan a écrite à l'Auteur.

GRAND DIEU.

AU plus expert des Ingenieurs & la creme des bons esprits, le Sieur Tavernier François; Sçachez que je vous tiens au nombre de mes plus chers favoris & bien-aimez. Comme je vous avois écrit cy-devant de venir à Jehanabat, d'apporter avec vous les raretez que vous avez pour moy; maintenant que par les faveurs & graces du Roy j'ay esté constitué Viceroy & Gouverneur au Royaume de Dekan, si-tost que j'ay eu receu les commandemens de sa Majesté je me suis mis en

chemin

chemin le 25 du mois Chouval; c'est pourquoy à present il n'est pas à propos que vous veniez à Jehanabat; mais faites en sorte de vous trouver au plûtost à Brampour, où avec l'aide de Dieu j'arriveray avant deux mois ou environ. J'espere que vous ferez suivant ce que je vous écris.

Réponse de l'Auteur à cette deuxiéme lettre.

CEluy qui prie Dieu pour vostre Altesse, & pour l'accroissement de vostre grandeur & prospérité, Jean Baptiste Tavernier François, &c. comme à la premiere lettre.

J'ay receu l'honneur du commandement dont vostre Altesse a voulu accroître la fortune du moindre de ses serviteurs. Salut au Nabab, le Prince des Princes. Je me suis donné l'honneur ces jours passez de vous écrire par un valet-de-pied de la maison de vostre Altesse, qu'aprés les pluyes je ne manquerois pas d'aller en vostre presence à Jehanabat. Maintenant que vous ordonnez que ce soit à Brampour je suivray vos ordres, & porteray avec moy les raretez que j'ay destinées pour le service de vostre Altesse. Fait le dixiéme du mois Hage.

Traduction de la troisiéme lettre que Cha-Est-Kan a écrite à l'Auteur.

GRAND DIEU.

LE plus chery de mes favoris Sieur Tavernier François; Sçachez que je vous ay fortement dans ma memoire. La lettre que vous m'avez écrite par mon envoyé m'a esté renduë, je l'ay leuë attentivement parole pour parole. Vous m'écrivez que les pluyes & mauvais chemins vous empeschoient de venir, & qu'aprés

qu'aprés l'hyver vous me viendriez trouver. Maintenant que les pluyes sont passées, & j'espere que dans vingt-cinq ou vingt-six jours je seray à Aureng-abat, à le reception de la presente faites diligence pour m'y venir trouver, je crois que vous n'y manquerez pas. Fait le cinquiéme du mois de Sefer l'année premiere du regne d'Aureng-zeb.

Ce qui suit est écrit de la propre main du Nabab.

Cher ami, vous ne manquerez pas de mettre en œuvre & execution ce que je vous ay écrit.

Réponse de l'Auteur à cette troisiéme lettre.

Le moindre des serviteurs de Vostre Altesse, Jean Baptiste Tavernier François, prie Dieu pour la prosperité de sa personne. Vous qui estes le Lieutenant du Roy, le canal par lequel decoulent ses faveurs, dont le surnom est venerable & plein de respect, qui estes le parent du Roy, le Gouverneur General de ses Royaumes, auquel il remet la resolution de toutes les affaires d'importance; Vous qui estes le Prince des Princes. Moy Serviteur de Vostre Altesse je luy presente cette requeste. Estant revenu en ce païs-cy pour obeïr à vos commandemens, je m'estois totalement confié en vostre faveur, & lorsque je me croyois le plus rempli de vos graces, je suis tombé dans les rets de Mirza-Arab Gouverneur de Surate: car ayant receu les derniers ordres de Vostre Altesse, j'ay esté prendre congé de lui pour vous aller faire la reverence. Il m'a répondu qu'il avoit écrit au Roy touchant ma personne, & qu'ainsi il ne me pouvoit donner licence jusques à ce qu'il eust eu réponse de sa Majesté. Je lui ay representé que n'ayant rien avec moy, & à mon arrivée dans ce port n'ayant esté trouvé chargé d'aucune marchandise de consideration passant dans la doüane, je m'étonnois comme il avoit écrit au Roy touchant ma personne. Nonobstant toutes mes raisons il n'a point changé d'opinion, [illegible]

pas

pas donner licence de sortir de Surate. Maintenant tout est dans les mains de Vostre Altesse, à laquelle il importe que j'obeïsse à ses commandemens, & qu'une personne comme Mirza-Arab ne puisse s'opposer à ses volontez avec une resistance si formelle. Outre que n'ayant plus mes effets avec moy comme j'ai écrit à Vostre Altesse, mon retardement dans Surate m'apporte un notable dommage, qui ne peut que vous causer du déplaisir. De plus elle empeschera les marchands de venir en ce port, & cela apportera un notable préjudice au Royaume. Pour ce qui me touche je suis resolu de faire mettre mes effets dans le feu, ou de les faire jetter dans la mer plûtost que de permettre qu'autre que Vostre Altesse les voye. J'ay esperance que la haute puissance de Vostre Altesse me retirera bien-tost du travail où je suis, & me donnera le moyen de lui aller faire la reverence. Et j'espere que la nouvelle des faveurs que je reçois de Vostre Altesse estant arrivée en France, donnera occasion à plusieurs puissans marchands de trafiquer en ce Royaume, & alors les Indes connoîtront que les belles marchandises des François & leurs riches curiositez, feront honte à tout ce qui a parû jusques à present dans ce païs. Voilà ce que j'ai crû estre necessaire d'écrire à Vostre Altesse. Fait à Surate ce 25 du mois Rabi de Avel.

Toutes ces lettres & ces réponses furent cause que je m'arrestai prés de six mois à Surate, & enfin il vint un ordre exprés du Nabab au Gouverneur de cette ville de me laisser partir, autrement qu'il le deposséderoit de sa Charge. Le Gouverneur de Surate eut un tel dépit d'avoir eu le démenti, que lorsque je fus prendre congé de lui il ne daigna pas me regarder, de quoi je le tins volontiers quite.

Sur l'avis que j'avois eu que le Nabab estoit parti de Aureng-abat, je le fus trouver à l'armée en Decan où il avoit assiegé Choupar l'une des villes du Raja Seva-gi. Je lui vendis ce que je lui avois destiné, & pendant le temps que je fus auprés de lui il donna ordre que rien ne

me

me manquât, ni pour ma bouche, ni pour la nourriture de mes chevaux. On m'envoyoit tous les jours quatre plats de viande, & deux de fruit & de confitures, ce qui demeuroit d'ordinaire tout entier à mes serviteurs, parce qu'on ne me laissoit guere manger dans ma tente. Le Nabab souhaitoit que cinq ou six Rajas ou Princes Idolâtres qu'il avoit dans son armée me traitassent à leur mode; mais leur ris & leurs herbages, qui sont, comme j'ay dit, tous leurs mets, estoient si remplis de poivre, de zinzembre & d'autres épiceries qu'il m'estoit impossible d'en manger, & que je sortois du repas avec tres-bon appetit. Pendant ce temps-là le Nabab fit joüer une mine, ce qui étonna si fort les habitans de Choupar qu'ils se rendirent à composition, de quoy les soldats qui croyoient prendre la ville d'assaut, furent bien fâchez, se voyant privez de l'espoir du pillage dont ils se flattoient. A mon départ le Nabab voulut me faire payer; mais luy ayant representé que j'avois à passer un païs facheux, & à craindre les coureurs des deux armées, je le priay de me faire toucher mon argent à Dultabat, ce qu'il m'accorda volontiers, & sur un ordre qu'il me donna je fus payé dés le lendemain de mon arrivée en cette ville. Le Tresorier qui me compta l'argent m'assura qu'il en avoit receu l'avis quatre jours auparavant par un exprés, & que le Nabab luy commandoit de me payer promptement; ce qui fait connoître la grande exactitude des Indiens en fait de negoce à satisfaire sans delay à ceux à qui il est dû.

CHAPITRE XII.

Des marchandises qui se tirent, tant de l'Empire du Grand Mogol, que des Royaumes de Golconda & de Visapour, & autres Estats voisins.

JE me persuade aisément que ceux qui peuvent avoir écrit avant moy de l'estat de l'Empire du Grand Mogol ne se seront pas avisez de donner une liste bien exacte de toutes les marchandises qu'il fournit aux estrangers; ce que je tâcheray de faire selon la connoissance que j'en ay acquise pendant les longues années que j'ai passées en divers voyages en ces païs-là. Le Lecteur me sçaura sans doute bon gré de cette recherche que j'ay faite avec beaucoup de soin, particulierement s'il aime le commerce, & s'il est curieux de sçavoir ce que l'art & la nature produisent de singulier en divers lieux pour entretenir la societé des hommes.

Il faut se souvenir ici de ce que j'ai remarqué au commencement du premier livre touchant les poids & les mesures dont on se sert dans les Indes, où j'ai parlé de la Mein & de la Serre. Il me reste à dire un mot du Cobit.

Le *Cobit* est une mesure pour toutes les marchandises qui se doivent mesurer comme à l'aune, & il en a de diverses sortes, comme nous avons en Europe de diverses sortes d'aunes. On le divise par 24 *tasots*, & comme la plus grande partie des marchandises des Indes se debite à Surate, voicy à la marge quelle est la mesure de ⅛ de Cobit de la ville de Surate divisé par trois tasots.

Je devrois commencer la liste des marchandises par les plus precieuses de toutes, qui sont les diamans & les pierres de couleur; mais comme la matiere est un peu ample & des plus importantes de mes relations, j'en donneray un traité à part, & ne feray mention dans ce chapitre que des soyes, des toiles, des cotons, & épiceries & des drogues, qui sont les cinq classes où se peuvent rapporter toutes les sortes de marchandises qu'on tire des

Des Soyes.

KASEMBAZAR village du Royaume de Bengale peut fournir tous les ans jusqu'à vingt-deux mille bales de soye, chaque bale pesant cent livres. Les 22 mille bales viennent à deux millions deux cens mille livres 16 onces pour livre. Les Hollandois en enlevoient d'ordinaire, soit pour le Japon, soit pour la Hollande; six à sept mille bales, & ils auroient bien voulu en pouvoir enlever davantage: mais les marchands de Tartarie & de tout l'Empire du Mogol s'y opposent; car ces [illegible] enlevent autant que les Hollandois, & le reste demeure aux habitans du païs pour la fabrique de leurs étofes. Ils amenent toutes ces soyes dans le Royaume de Guzerate, & la plus grande partie vient à Amadabat & à Surate où on la travaille.

Premierement il se fait des tapis de soye & or, d'autres de soye, or & argent, d'autres tout de soye. Pour les tapis de laine ils se font à Vettapour à douze cosses d'Agra.

En second lieu il se fait des satins avec des rayes d'or & argent, d'autres avec des rayes de diverses couleurs, [illegible] & il en est de même des tafetas.

En troisiéme lieu il se fait des Patoles, qui sont des étofes de soye fort molles toutes teintes en fleurs de diverses couleurs, & la fabrique en est à Amadabat. Il y en a de huit roupies jusques à quarante. C'est un des bons negoces des Hollandois qui ne souffrent pas qu'aucun de la Compagnie en face trafic en particulier, & ils les transportent aux Isles Philippines, de Bornéo, de Java, de Sumatra, & autres voisines.

Pour ce qui est des soyes de [illegible], il faut remarquer qu'il n'y en a de blanches naturellement que dans la Palestine, & que les marchands d'Alep & de Tripoli ont même de la peine à en tirer une petite quantité. Ainsi la soye de Kasembazar est jaunâtre, comme sont toutes les autres soyes cruës qui viennent de Perse & de la Sicile. Mais ceux de Kasembazar ont l'invention de blanchir

leur,

leur, avec une lessive faite des cendres d'un arbre qu'on appelle le figuier d'Adam, qui la rend aussi blanche que la soye de Palestine. Les Hollandois font descendre leurs soyes & les autres marchandises qu'ils tirent de Bengala, par le canal qui va de Kasembazar au Gange, & ce canal a prés de quinze lieuës de cours. Il reste encore autant de chemin à descendre par le Gange jusqu'à Ongueli, où ils chargent les marchandises dans leurs vaisseaux.

Des Toiles, & premierement des Chites ou toiles peintes.

LES Chites ou toiles peintes qu'on appelle *Calmendar*, c'est à dire faites au pinceau, se fabriquent dans le Royaume de Golconda, & particulierement aux environs de Masulipatan; mais il s'en fait si peu que quand on mettoit en besogne tous les ouvriers qui s'entendent à travailler ces toiles, malaisément en pourroit-on enlever trois bales.

Toutes les Chites qui se font dans l'Empire du Grand Mogol sont imprimées, & de differente beauté, tant pour l'impression que pour la finesse de la toile. Celles qui se font à Lahor sont les plus grossieres de toutes, & par consequent les moins cheres. Elles se vendent par *corges*, une corge faisant vingt pieces, & on la paye depuis 16 jusqu'à [illegible] roupies.

Des Chites qui se font à Seronge, la corge se vend depuis 20. jusqu'à 50 roupies & au de-là.

Toutes les Chites dont je viens de parler sont toiles pressées, dont on fait des couvertures de lit, des sofra ou nappes à la mode du païs, des tayes de coussins, des mouchoirs, & sur tout des camisoles pour l'usage tant des hommes que des femmes, principalement en Perse.

Les Chites de toile claire se font à Brampour. Il s'en fait de mouchoirs qui sont pour le present de grand usage à ceux qui prennent du tabac en poudre, & une

sorte de voile appellé *Ormis*, dont les femmes se servent dans toute l'Asie pour mettre sur leur teste & autour du cou.

Les *Bastas* ou toiles teintes en rouge, en bleu, ou noir se portent toutes blanches à Agra & à Amadabat, parce que ces deux villes sont proche des lieux où se fait l'Indigo dequoy l'on se sert pour la teinture; & il y en a depuis deux roupies la piece jusques à trente ou quarante selon la finesse & l'or qui est aux deux bouts, & à quelques-unes aux costez. Ces Indiens ont l'invention de passer quelques-unes de ces toiles par une certaine eau qui les fait parêtre comme un camelot ondé, & ce sont les pieces les plus cheres.

Ces sortes de toile qui sont de deux roupies la piece jusqu'à douze se transportent à la coste de Melinde; & c'est le plus grand negoce que fait le Gouverneur de Mozambique, qui les debite aux Cafres pour les porter dans les terres des Abyssins & au Royaume de Saba, parce que ces peuples n'ayant point l'usage du savon ils ne font que laver simplement ces toiles. Celles qui sont au dessus de douze roupies jusqu'au plus haute prix se transportent aux Isles Phillippines, de Borneo, de Java, de Sumatra & autres. Les femmes de ces Isles n'ont pour tout habit qu'une piece de ces toiles, dont sans la couper une partie leur sert de cotillon, & ils s'entortillent l'autre autour de l'estomac & de la teste.

Toiles blanches.

LES toiles blanches viennent en partie d'Agra & devers Lahor, en partie de Bengala, & quelques-unes de Brouda, de Baroche, de Renonsari & autres lieux. Elles viennent crûës à Renonsari & à Baroche, où l'on a la commodité de les blanchir dans de belles prairies & à cause de la quantité de limons qu'il y a au voisinage; car les toiles ne sont jamais bien blanches si elles ne passent par l'eau de limon.

Les toiles qui viennent d'Agra, de Lahor & de Bengala

se

se vendent par corges, & il y en a depuis seize roupies jusqu'à trois ou quatre cent & au delà, selon que le marchand les veut faire travailler.

Les toiles qui viennent de Renonsari & de Baroche sont de vingt & un cobits estant cruës, & estant blanchies de vingt cobits. Celles de Brouda ne sont que de vingt cobits estant cruës, & de dix-neuf cobits & demi estant blanchies.

Toutes les toiles ou baftas qui viennent de ces trois villes sont de deux sortes; car il y en a de larges & d'étroites. C'est des étroites dont je viens de parler, lesquelles se vendent depuis deux mamoudis jusqu'à six.

Les baftas larges ont un cobit & un tiers, & la piece a vingt cobits. On les vend d'ordinaire de cinq mamoudis jusqu'à douze; mais le marchand qui est sur les lieux en peut faire de beaucoup plus larges & plus fines, & jusques à cinq cens mamoudis la piece. De mon temps j'en ay vû vendre deux pieces, dont il fut payé pour chacune mille mamoudis. Les Anglois en acheterent une, & les Hollandois l'autre, & elles estoient chacune de vingt-huit cobits. Mahamed-Ali-Beg revenant en Perse de son Ambassade des Indes, presenta à Cha-Sefi II. une noix de cocos de la grosseur d'un œuf d'autruche toute enrichie de pierreries; & quand elle fut ouverte on en tira un turban qui avoit soixante cobits de long, & d'une toile si fine qu'on ne pouvoit presque juger ce qu'on avoit dans la main. Au retour d'un de mes voyages j'eus la curiosité d'apporter une once de fil dont la livre coutoit six cent mamoudis, & la feuë Reine-Mere avec plusieurs Dames de la Cour fut surprise de voir un fil si delicat qui échapoit presque à la vûë.

Des Cotons filez.

LES cotons filez & non filez viennent des Provinces de Brampour & de Guzerate. Les non-filez ne passent point en Europe estant une marchandise de trop d'embarras & de peu de valeur, & ils ne se transportent qu'à

qu'à la mer rouge à Ormus, à Balsara, & quelquefois aux Isles de la Sonde & aux Philippines. Pour les cotons filez les Compagnies Angloise & Hollandoise en trans- portent quantité en Europe, mais ce ne sont pas de plus fins, & des sortes dont elles se chargent, la mein vaut depuis quinze jusques à cinquante mamoudis. Ce sont de ces sortes qui servent pour faire des meches de chan- delles, pour faire des bas, & pour méler dans les fonds des étofes de soye. Pour des sortes plus fines cela n'est pas à l'usage de nostre Europe.

De l'Indigo.

L'INDIGO vient de divers lieux de l'Empire du Grand Mogol, & selon ces divers lieux il a des qua- litez differentes qui augmentent ou diminuent son prix.

Premierement [illegible] vient du territoire de Biana, d'In- doua, & de Corsa à une journée ou deux [illegible] il est estimé le meilleur de tous. Il s'en fait aussi à huit journées de Surate, & à deux lieuës d'Amed-abat dans un village appellé Sarquesse. C'est d'où vient l'Indigo plat; & il en vient encore de même nature à peu prés [illegible] roy de Golconda. La mein de Surate qui est de 42 serres [illegible] de nos livres 34½, se vend depuis 15 jusqu'à 20 roupies. Il s'en fait encore à Baroche [illegible] qualité que le precedent. Pour celuy du voisinage d'Agra, il se fait par morceaux comme des demi bales, & c'est comme j'ay dit le [illegible] ché de toutes les Indes. Il se vend par mein, & la mein en ces quartiers-là est de 60 serres, qui reviennent à 51 de nos livres. On en paye d'ordinaire des 6 jusqu'à 40 rou- pies. Il croit encore de l'Indigo à trente [illegible] de Brampour venant à Surate, à un gros villages appellé Raout & à d'autres petits villages voisins; & les gens du lieu en debitent d'ordinaire pour plus de cent mille roupies.

Il vient enfin de l'Indigo de Ben[illegible] que la Com- pagnie [illegible]landoise fait transporter à Massipatan, mais

on

on a cét Indigo & celuy de Brampour & d'Amad-abat à meilleur marché de quatre-vingt pour cent que celuy d'Agra.

L'Indigo se fait d'une herbe qu'on seme tous les ans aprés que les pluyes sont passées, & qui lors qu'elle est cruë ressemble fort à du chanvre. On la coupe trois fois l'année, & le premiere coupe se fait quand elle est haute d'environ deux ou trois pieds, & on la coupe à demi-pied prés de terre. La premiere herbe est sans comparaison meilleure que les deux autres, la seconde estant moins de dix ou douze pour cent que la premiere, & la troisiéme au dessous de la seconde de vingt pour cent. On en fait la distinction par la couleur en rompant un morceau de la paste. La couleur de l'Indigo qu'on fait de la premiere herbe est d'un violet bleuâtre plus brillant & plus vif que les deux autres; & celle du second est plus vive aussi que la troisiéme. Mais outre cette difference qui en fait une si notable dans le prix, les Indiens en alterent le poids & la qualité comme je diray ailleurs.

Aprés que les Indiens ont coupé cette herbe, ils la jettent dans des étangs qu'ils font avec de la chaux, laquelle devient si dure qu'on diroit qu'ils sont faits d'une seule piece de marbre. Ils sont d'ordinaire de quatre-vingt à cent pas de tour, & estant pleins d'eau à moitié ou un peu plus, on acheve de les emplir de l'herbe qu'on a coupée. On la broye tous les jours, & on la brouille avec l'eau jusqu'à ce que la feuille (car la tige ne vaut rien) se rende comme en vase ou terre grasse. Cela fait on la laisse reposer pendant quelques jours, & quand on voit que tout est au fond & que l'eau est claire par dessus, on ouvre des trous qui sont faits autour de l'étang, pour laisser couler l'eau. Puis l'eau estant ecoulée on remplit des corbeilles de cette vase, aprés quoy dans un champ uni on voit chaque homme auprés de sa corbeille prendre de cette paste avec les doigts, & en faire des morceaux de la forme & de la grosseur d'un œuf de poule coupé en deux, c'est à dire plat au bas & en pointe au haut. Mais pour l'Indigo d'Amad-abat, ils l'applatissent

& le font de la forme d'une petit gâteau. Cecy est particulierement à remarquer que les marchands pour éviter de payer la doüane d'un poids inutile, avant que de transporter l'Indigo d'Asie en Europe ont soin de le faire cribler, pour en oster la poussiere qui s'y attache, & qu'ils vendent aprés à ceux du païs qui s'en servent dans leurs teintures. Ceux qui sont employez à cribler l'Indigo doivent user de grandes precautions. Car pendant qu'ils sont dans cette occupation ils tiennent un linge devant le visage, & ont soin que tous leurs conduits [illegible] bien bouchez, ne laissant que deux petits trous [illegible] à l'endroit des yeux pour voir ce qu'ils font. De plus [illegible] ceux qui criblent l'Indigo, que les écrivains ou sous-marchands de la compagnie qui le voyent cribler, doivent toutes les demi-heures boire du lait, ce qui leur est encore un preservatif contre la subtilité de la poussiere de l'Indigo. [illegible] precautions n'empêchent pas que s'estant occupez huit ou dix jours de [illegible] cribler l'Indigo, tout ce qu'ils crachent pendant quelque temps ne soit tout bluâtre. J'Ay même fait plus [illegible] fois cette remarque, que mettant un œuf le matin aprés de ces cribleurs le soir quand on vient à le casser [illegible] dedans est [illegible] poussiere d'Indigo est penetrante.

A mesure qu'on tire de la pâte des corbeilles avec les doigts [illegible] dans de l'huyle & qu'on en fait des morceaux, on les expose au soleil pour les secher. Et quand les marchands achetent l'Indigo ils en font toûjours brûler quelques morceaux, pour voir s'il n'y a point de sable parmi. Car les païsans qui tirent la pâte de la corbeille pour la mettre en morceaux, aprés qu'ils ont mis leurs mains dans l'huyle, ils la mettent dans le sable, qui se mêle avec la pâte qui la rend plus lourde, & quand on la brûle l'Indigo vient en cendre, & le sable demeure en son entier. Les Gouverneurs font ce qu'il peuvent pour oster cette tromperie; mais il y a toûjours quelqu'un qui s'en mêle.

Du

Du Salpêtre.

LE salpêtre vient en quantité d'Agra & de Patna ville de Bengala, & le rafiné coûte trois fois plus que celuy qui ne l'est pas. Les Hollandois ont établi un magazin à Choupar qui est à quatorze lieuës au dessus de Patna, & leurs salpêtres y estant rafinez ils les font transporter par la riviere jusqu'à Ougueli. Ils avoient fait venir des chaudieres de Hollande, & pris des rafineurs pour rafiner eux-mêmes leurs salpêtres, mais cela ne leur a pas reüssi, parce que les gens du païs voyant que les Hollandois leur vouloient oster le gain du rafinement, ne leur fournirent plus de petit laict sans quoy le salpêtre ne se peut blanchir; car il n'est point du tout estimé, s'il n'est fort blanc & fort transparent. La mein de salpêtre rafiné revient à sept mamoudis.

Des Epiceries.

LE cargamon, le zinzembre, le poivre, la noix muscade, la fleur muscade, le clou de girofle, & la canelle, sont les differentes especes d'epiceries dont nous avions connoissance. Je mets pour les deux premieres le cargamon & le zinzembre, parce que le cargamon croît dans les terres de Visapour, & le zinzembre dans celles du Grand Mogol, & que les autres especes d'epiceries sont apportées de dehors à Surate où s'en fait le grand commerce.

Le cargamon est la plus excellente sorte de toutes les epiceries, mais elle est tres-rare, & comme il n'en croît que fort peu au lieu où j'ay dit, on n'en sert en Asie qu'à la table des Grands. Les cinq cens livres de cargamon se vendent depuis cent jusques à cent dix reales.

Le zinzembre vient en quantité d'Amadabat, où il en croît plus qu'en aucun lieu de l'Asie, & l'on auroit de la peine à croire combien il s'en transporte dehors dans les païs étrangers.

Le poivre est de deux sortes. Il y en a dont le grain est petit, & d'autre dont le grain est gros, ce que l'on appelle d'ordinaire petit poivre & gros poivre. Le gros vient pour la plus grande partie de la coste de Malabar & Tuticotin & Calicut sont les villes où on le va acheter. Il en vient aussi des terres du Roy de Visapour, & la vente s'en fait à Rejapour petite ville de ce Royaume. Les Hollandois qui le vont acheter des Malavares n'en donnent point d'argent, mais ils donnent en échange plusieurs sortes de marchandises, comme du coton, de l'opium, du vermillon & du vif-argent, & c'est le gros poivre que l'on transporte en Europe. Pour le petit poivre qui vient de Bantam, d'Achen & de quelques autres lieux vers l'Orient, il ne sort point de l'Asie où il s'en consume beaucoup, particulierement parmi les Mahometans. Car dans une livre de petit poivre il y a le double de grains que dans la livre du gros, & plus il y a de grains dans le pilau où ils en jettent à poignée, plus ces petits grains paroissent; joint que le gros poivre donne trop de chaleur à la bouche.

Ce petit poivre rendu à Surate a esté vendu en quelques années treize ou quatorze mamoudis la mein, & je l'ay vû acheter à ce prix là par les Anglois qui le transportoient à Ormus, à Balsara & à la Mer-rouge. Pour le gros poivre que les Hollandois vont enlever à la coste de Malavar, les cinq-cens livres ne leur reviennent en troc qu'à trente-huit reales; mais sur les marchandises qu'ils donnent en troc ils gagnent le cent pour cent. On le peut avoir argent contant pour vingt-huit ou trente reales; mais de cette sorte ce seroit l'acheter beaucoup plus cher que les Hollandois. Pour ce qui est du poivre long, sans sortir des Estats du Grand Mogol, & il s'en trouve assez dans le Royaume de Guzerate, & il se vend d'ordinaire de douze à quinze mamoudis la mein. Le bois de poivre long n'en coûte que quatre.

La noix muscade, la fleur de muscade, le clou de girofle, & la canelle, sont les seules épiceries que les Hollandois ont entre leurs mains. Les trois premieres sortes vien-

viennent des Isles Moluques, & la quatrieme qui est la canelle vient de l'Isle de Ceylan.

Il y a cecy de remarquable de la noix muscade que l'arbre ne se plante point, ce qui m'a esté confirmé par plusieurs personnes qui ont demeuré plusieurs années en ces pays-là. Elles m'ont assuré que la noix estant meure, il vient de certains oyseaux des Isles envers le midy qui les avalent toutes entieres, les rendant de même sans les avoir digerées, & que ces noix estant alors couvertes d'une matiere visqueuse & gluante & venant tomber à terre, elles prennent racine & produisent un arbre, qui ne viendroit pas si on le plantoit de la maniere des autres. Il y a encore une remarque à faire sur ce sujet de l'oyseau de Paradis. Cét oyseau qui est fort friand des noix muscades ne manque pas de venir s'en saouler dans la saison & il en passe d[illegible] comme nous voyons des volées de grives [illegible] les vendanges. Comme cette [illegible] est forte, elle enyvre ces oyseaux & les fait tomber morts sur la place, & aussi-tost les fourmis dont le païs est plein leur viennent manger les pieds. C'Est de-là que vient ce que l'on dit d'ordinaire, qu'on n'a jamais vû d'oyseau de Paradis avec des pieds, ce qui n'est toutefois pas absolument veritable, car j'en ay vû trois ou quatre avec leurs pieds, sur lesquels les fourmis n'avoient pas encore eu le temps de se jetter. Un marchand François nommé Contour en envoya un d'Alep avec les pieds au Roy Louis XIII. qui en fit beaucoup d'estat parce qu'il estoit fort beau.

Mais quoy que les Hollandois puissent faire, on peut sans passer par leurs mains tirer du clou de girofle de Macassar dans l'Isle de Celebes, ces Insulaires en allant acheter en cachette des Capitaines & soldats des forts que les Hollandois ont aux lieux où croit le clou, & leur portant en échange du ris & d'autres choses necessaires à la vie, sans quoy ils ne pourroient subsister estant miserablement enterrés. Tandis que le commerce des Anglois sera en vigueur, ils feront toûjours [illegible] ils ont fait pour nuire à celuy des Hollandois. Aprés avoir

avoir acheté une partie de clou à Macasser, ils en envoyoient dans tous les lieux où les Hollandois ont accoûtume de le debiter, & le donnant à tres-grand marché & quelquefois même à perte, ils ruinent par ce moyen le commerce du clou des Hollandois. Car c'est une coûtume établie dans les Indes, que le premier qui fait le prix d'une marchandise contraint tous les autres par son exemple de vendre sur le même pied durant cette année-là. C'est par cette raison que les Hollandois ont établi un Comptoir à Macassar, où leurs [illegible] rehaussent autant qu'il peuvent le prix du clou avant que le Roy de l'Isle en ouvre la vente. Ils font même de grands presens au Roy pour l'obliger à la tenir haut; c'est pourquoy ni les Anglois, ni les Portugais dans le miserable estat où leurs affaire sont aujourd'huy, ne peuvent plus apporter d'empeschement.

Tandis que ceux de Macassar ont du clou ils payent de cette epicerie les marchandises qu'on leur apporte, & l'on peut aussi prendre en payement d'écaille de tortuë qui est de tres-bon debit dans tout l'Empire du Mogol & en Europe; & même de l'or en poudre, où il y a toûjours à gagner six ou sept pour cent, au lieu qu'il y a à perdre sur la monnoye de l'Isle bien qu'elle soit d'or, parce que le Roy la fait par trop alterer. Les quatre lieux où le clou de girofle croit en abondance sont la terre d'Ambone, la terre d'Ellias, la terre de Seram, & la terre de Bouro.

Les Isles de Banda qui sont au nombre de six, à sçavoir Nero, Lontour, Poulcay, Rosequin, Poleron & Grenapuis portent la noix muscade en grande abondance. L'Isle de Grenapuis a environ six lieues de circuit, & finit en une pointe d'où il sort beaucoup de feu. L'Isle Damme où il croît aussi de la muscade en quantité, & fort grosse, fut découverte en l'an 1647. par Abel Tasman Commandeur Hollandois.

Voicy le prix du clou & de la noix muscade, comme je l'ay vû vendre aux Hollandois à Surate en de certaines années. La mein de Surate est de 40 livres, qui sont 34 livres des nostres à 16 onces la livre.

Le

Le clou se vendit la main, mamoudis 130 & demy
La feüille ou fleur de muscade, mamoudis. 157 & demy
La noix muscade, mamoudis. 56 & demy

La canelle vient toute presentement de l'Isle de Ceylan. l'Arbre qui la porte est fort approchant de nos saules & a trois écorces. On ne prend que la premiere & la seconde, & celle-cy est bien meilleure que l'autre. Pour le troisiéme on n'y touche point; car si le coûte au venoit à la couper cela feroit mourir l'arbre. Aussi est-ce un mêtier que l'on fait apprendre de jeunesse. La canelle coûte plus aux Hollandois que l'on ne croit. Car le Roy de l'Isle de Ceylan, qu'on appelle autrement Roy de Candy du nom de la ville capitale, estant ennemy des Hollandois, parce qu'ils luy manquerent de parole comme je diray ailleurs, envoye tous les ans des troupes pour tâcher de les surprendre quand ils font la recolte de la canelle. C'Est ce qui les oblige d'avoir ... ze ... hommes armez pour appuier & deffendre un pareil nombre de gens pendant qu'ils travaillent à écorcer l'arbre de canelle, & il faut même qu'ils nourrissent les travailleurs tout le reste de l'année, sans compter la dépense des garnisons qu'il leur faut entretenir en plusieurs endroits de l'Isle. Ces grands frais rehaussent de beaucoup le prix de la canelle, ce qui n'alloit pas de la sorte du temps des Portugais, qui ne faisoient pas toute ces dépenses & qui mettoient toutes choses à profit. Il croit dans l'arbre de canelle une certaine sorte de fruit qui est comme une olive, & on ne le mange pas. Ils cueilloient une quantité qu'ils mettoient dans une chaudiere avec de l'eau & la petite pointe des bouts des branches, & faisoient boüillir le tout jusqu'à ce que l'eau fust tout consumée. Cela estant refroidi le dessus estoit comme une pâte façon de cire blanche, & au fond de la chaudiere c'estoit du camfre. De cette pâte ils faisoient des cierges dont ils se servoient dans l'Eglise pendant l'Office aux bonnes festes de l'année, & si-tost que ces cierges estoient allumez toute l'Eglise estoit parfumée d'une odeur de canelle.

Ils

Ils en ont envoyé plusieurs fois à Lisbone pour la chapelle du Roy. Autrefois les Portugais tiroient aussi de la canelle des terres qui appartiennent aux Rajas d'autour de Cochin. Mais depuis que les Hollandois ont pris cette ville, & qu'ils se sont rendus maîtres de la coste de Ceylan où croit la canelle, voyant que celle des environs de Cochin leur faisoit tort, parce que n'estant pas si bonne que celle de Ceylan elle se donnoit à grand marché, ils ruinerent tous les lieux où elle croissoit, & ainsi il n'y a plus de canelle que celle de Ceylan qui est maintenant toute entre leurs mains. Quand les Portugais [illegible] cette coste, les Anglois achetoient d'eux la canelle, & payoient d'ordinaire pour la mein, mamoudis [illegible]

Des drogues qui se trouvent dans Surate, & que l'on y apporte des païs étrangers avec le prix de chacune par mein.

Sel Armoniac coûte la mein selon le prix ordinaire mamoudis 20

Le Borax de même que le sel Armoniac vient d'Amad-abat sans estre raffiné, & coûte la mein, mamoudis. 35

Gomme laque dont je parleray plus bas, mamoudis. 7½

Gomme laque lavée, mam. 10

Gomme laque en bâtons de cire à cacheter, mam. 40

Il y en a de cinquante & de soixante mamoudis la mein, & de plus encore quand on y veut ajoûter du musc.

Safran de Surate qui ne sert que pour la couleur, mam. 4½

Cumin blanc, mam. 8

Cumin noir, mam. 3

Arlet petit, mam. 9

Encens qui vient de la coste d'Arabie, mam. 3

Mirrha, la bonne s'appelle *Mirrha-gilet*, mam. 30

Mirrha-Bolti qui vient d'Arabie, mam. 15

Casse, mam. [illegible]

Sucre candi, mam. 18

Asuti-

Asutinat, sorte de graine qui est fort chaude, mam. 1

Penoüil gros mam. $3\frac{1}{2}$

1

Tuoüil petit & fort chaud, mam. $1\frac{1}{2}$

Ouplote racine; mam. 14

Coïstre, mam. 5

Auzerout qui vient de Perse, mam. 120

Aloës sucotrin qui vient d'Arabie, mam. 28

Regalisse, mam. 4

Vi...ouli sorte de racine, mam. 12

Bois d'Aloës du grand morceau, mam. 200

Bois d'Aloës du petit morceau, mam. 400

...de ce bois d'Aloës selon qu'il est gras qui coute la même mam. 4000

Je feray suivre ici quelques remarques particulieres de la gomme laque, du sucre de l'opium, du tabac & du caffé.

La Gomme laque vient du Pegu pour la plus grande partie, mais il en vient aussi du Royaume de Bengala, & celleci est plus chere sur les lieux, parce que les habitans du païs s'en servent pour tirer cette belle couleur d'écarlate qu'ils employent à teindre & à peindre toutes leurs toiles. Neanmoins les Hollandois en enlevent pour porter en Perse, où elle sert à tirer cette même couleur que les Persans employent dans leurs teintures. Ce qui reste aprés la couleur tirée n'est propre que pour enjoliver les ouvrages faits au tour dont ils sont tres-curieux, & pour faire la cire à cacheter, & soit pour l'un soit pour l'autre, on y met telle couleur que l'on veut. Celle qui vient du Pegu est la moins chere, quoy qu'également bonne pour les autres païs; mais ce qui la fait donner à meilleur prix c'est que les fourmis la faisant sur la terre par monceaux qui sont quelquefois de la grosseur d'un tonneau, il s'y méle quantité d'ordure. Au lieu qu'en Bengala la terre d'où l'on apporte la gomme estant une espece de bruyere pleine d'arbrisseaux, les fourmis entourent le bout des branches, ce qui la rend belle & nette & par consequent plus chere. Les habitans du Pegu

ne s'en servent point aux teintures, parce qu'on leur apporte les toiles toutes teintes de Bengala & de Masulipatan, & que d'ailleurs ils sont si grossiers qu'ils ne s'appliquent aucun art.

Il y a beaucoup de femmes à Surate qui ne gagnent leur vie qu'à nettoyer la laque aprés que la couleur d'écarlate en est tirée. Elles luy donnent telle couleur que l'on veut, & la forment en bâtons comme la cire d'Espagne. La Compagnie Angloise & celle des Hollandois en enlevent tous les ans environ cent cinquante quintaux. La laque en bâtons ne revient pas à plus de dix sols la livre, & elle vaut en France dix sols l'once quoy que melée la moitié de resine.

Les sucres en cassonnade sortent en quantité du Royaume de Bengala, & il s'en fait grand trafic à Ougueli, à Patna, à Daca & en d'autres lieux. A mon dernier voyage des Indes je fus bien avant en Bengala & jusqu'aux frontieres des Estats voisins, & j'appris de plusieurs vieilles gens du païs une chose qui est à remarquer. c'Est que le sucre gardé trente ans devoient poison, & qu'il n'y en a guere de plus dangereux, ni qui produise plus promptement son effet. Il se fait aussi du sucre en pain à Amed-abat où on le sçait parfaitement bien rafiner, & on l'appelle pour ce sujet sucre royal. Ces pains de sucre sont d'ordinaire de huit à dix livres.

l'Opium se tire de Brampour bonne ville marchande entre Surate & Agra. Les Hollandois viennent l'enlever & le troquent contre leur poivre.

Le Tabac croît aussi en quantité aux environs de Brampour, & j'ay vû des années qu'on negligeoit de le recueillir parce qu'il y en avoit trop, & on en laissoit perdre la moitié.

Le Caffé ne croît ni en Perse ni aux Indes; neanmoins puisque quelques vaisseaux Indiens s'en chargent à leur retour de la Mecque, je luy donneray place ici entre nos drogues. Le grand trafic s'en fait à Ormus & à Balsara, où les Hollandois qui retournent à vuide de Mocca se chargent le plus qu'ils peuvent comme d'une marchandise

d'ise qu'ils vendent bien. d'Ormus il se transporte en Perse jusqu'en la grande Tartarie; & de Balsara on le distribuë dans la Chaldée, dans l'Arabie qui est le long de l'Euphrate; dans la Mesopotamie & autres Provinces de Turquie; car pour ce qui est des Indes il y est peu en usage. Le Caffé qui signifie du vin en langue Arabique est fait d'une espece de feve qui croît à huit journées de Mocca en tirant vers la Mecque, & l'usage en a esté premierement trouvé par un hermite nommé *Schek-Siadeli* il y a six-vingt ans ou environ; car avant lui il ne se trouve aucun Auteur ni ancien ni moderne qui en ait écrit.

Toutes les marchandises, qui viennent d'Agra à Surate, tant pour remises de lettres de change à cinq pour cent, que pour emballage, voitures & droits de chemins, selon leurs differentes qualitez vont de 15 jusqu'à 20 pour cent.

Tout l'or & l'argent, tant en lingots que monnoyé qui entre à Surate, paye deux pour cent. Le marchand fait bien ce qu'il peut pour éviter de payer cette doüane, neanmoins quand on le découvre il en est quite en payant le double & rien au de la. Les Princes ont bien voulu aller jusques à la confiscation de toute la somme; mais les gens de la loy s'y sont opposez, & ils soûtiennent que Mahomet deffend absolument toutes doüanes & tout interest d'argent.

J'Ay parlé amplement au chapitre deuxiéme du premier Livre des doüanes, des monnoyes tant d'or que d'argent; des poids & des mesures des Indes, à quoy je renvoye le Lecteur.

CHAPITRE XIII.

Des tromperies qui se peuvent faire dans les marchandises, soit par la seule malice des Ouvriers, soit par l'intelligence des Courtiers & des Commandeurs.

JE suivray dans ce chapitre le même ordre que j'ay gardé dans le precedent, pour découvrir en faveur du marchand toutes les tromperies qui se peuvent faire dans les soyes, les toiles, les cotons, l'indigo, car il ne s'en fait point dans les épiceries ni dans les drogues.

Tromperies dans les étofes de Soye.

LES étofes de soye unies se peuvent altérer dans la largueur, dans la longueur, & dans la qualité. La longueur & la largueur se verifient à la mesure; la qualité se voit quand elles sont également batuës, quand le poids en est égal, & quand il n'y a point de fil de coton mélé dans la trême, comme les Indiens y en mélent tres-souvent.

Les Indiens n'ayant pas le secret de l'argent doré, ils mettent dans les étofes rayées des fils d'or pur; c'est pourquoy il faut compter le nombre des fils pour voir si l'étofe en a la quantite requise, & la même chose se doit observer aux étofes rayées d'argent. Pour ce qui est des taffetas unis on regarde seulement si les pieces se suivent pour la finesse, & puis on en deploye quelques unes, pour voir s'il n'y a point quelque matiere dedans pour en augmenter le poids; aprés quoy on peze chaque piece separément, afin de voir si elle a son poids.

c'Est dans Amad-abat où se fait comme j'ay dit quantité des ces étofes d'or & de soye, d'argent & de soye, & de soye toute pure, & de tapis d'or, & d'argent & de soye: mais les couleurs de ces tapis ne durent pas si long-temps que celles des tapis qui se font en Perse. Pour ce qui est du travail il est aussi beau. c'Est à l'œil du Courtier à remarquer la grandeur, la beauté & la finesse de l'ou-

l'ouvrage aux tapis qui sont travaillez avec de l'or & de l'argent, & il doit juger s'il est fin & riche. Enfin soit aux tapis, soit aux autres étofes mélées d'or & d'argent, il en faut tirer quelques fils pour en faire l'épreuve, & pour voir s'ils sont au titre qu'ils doivent estre.

Tromperies dans les toiles, & premierement dans les toiles blanches.

TOutes les toiles, tant fines que grosses, que la Compagnie Hollandoise fait fabriquer dans toutes les Provinces de l'Empire du Mogol, sont apportées par balles dans le magazin de Surate, & livrées au Courtier vers les mois d'Octobre & de Novembre.

Les tromperies qui s'y font d'ordinaire sont à la finesse, à la longueur & à la largeur. Chaque balle peut contenir environ deux cens pieces, entre lesquelles on en peut mettre cinq ou six & jusqu'à dix pieces de moins fines, plus claires, moins longues, ou moins larges que ne porte l'échantillon de la balle; ce qui ne se peut reconnoître sans visiter piece par piece. La finesse se juge à l'œil, la longueur & la largueur à la mesure. Mais on pratique aux Indes un rafinement encore plus grand, qui est de compter le nombre des fils qui doit estre dans la largueur selon la finesse de l'échantillon. Quand le nombre manque elle est plus claire, ou plus étroite, ou plus grosse. La difference est quelquefois si imperceptible à l'œil qu'il est difficile de la connoître sans compter les fils; neanmoins cette difference monte à beaucoup sur le prix dans une grande quantité; car il ne faut presque rien pour rabatre un écu, voire deux écus sur piece, quand elles sont de quinze jusqu'à vingt écus la piece. Ceux qui blanchissent ces toiles, pour épargner quelque chose à leur profit sur la quantité de limons qu'il leur faut, battent par excez ces toiles sur la pierre, & quand elles sont fines leur batoir leur fait beaucoup de tort & diminue leur prix.

Mais il faut remarquer que les Indiens en fabriquant leurs toiles, quand la piece passe deux écus, mettent aux deux bouts des filets d'or & d'argent, & que plus la piece est fine plus ils mettent de ces filets, dont le prix monte presque aussi haut que celuy de la toile. C'est pourquoy il faut deffendre aux ouvriers de mettre de ces filets d'or à toutes les toiles qu'on feroit fabriquer pour porter en France; cét or & cét argent que les Indiens mettent pour servir d'ornement à leurs toiles & à leurs habits, n'estant d'aucun usage parmi les François. Mais pour les toiles qu'on voudroit envoyer en Pologne & en Moscovie, il y faut de cét or & de cét argent à l'Indienne, par ce que les Polonois & les Moscovites ne font point de cas des toiles s'il n'y a de ces filets d'or & d'argent. Il faut même prendre garde qu'ils ne se noircissent pas, parce que ces nations ne veulent point acheter les toiles quand cét or & cét argent sont noircis.

Pour ce qui est des toiles teintes à l'Indigo ou bleu violet, ou en noir, il faut prendre garde que les ouvriers ne facent point noircir les filets d'or qui sont aux deux bouts des pieces, & qu'ils ne battent pas trop les pieces aprés qu'elles sont pliées, parce qu'ils les battent quelquefois si excessivement pour les rendre plus lices, que quand on vient à les déplier on les trouve cassées presque à tous les plis.

On doit remarquer encore que sur le pli du chef des pieces de toile, les Indiens impriment avec un moule & des feüilles d'or une fleur Arabesque qui tient toute la largeur de la piece. Car si ces toiles sont destinées pour porter en France, il faut defendre aux ouvriers de mettre cette fleur qui couste demi piastre; & épargner cette somme sur le prix de la piece. Mais si c'est pour transporter dans les Isles des Indes & dans toute l'Asie, & même dans une partie de l'Amerique, il faut que cette fleur soit au chef des pieces, & la conserver entiere le plus qu'il est possible, parce qu'autrement on ne les pourroit vendre.

Pour

Pour ce qui est des toiles peintes & imprimées elles se p... s'impriment cruës, & il faut prendre garde que l'ouvrage en soit achevé avant la fin des pluyes, parce que plus les eaux où on les lave sont troubles, plus les couleurs appliquées avec le pinceau ou l'impression en demeurent vives.

Il est aisé de distinguer les toiles qui sont imprimées d'avec celles qui sont travaillées au pinceau, & si le courtier est intelligent il connoîtra bien la difference de la beauté d'une toile peinte d'avec une autre par la netteté de l'ouvrage. Mais pour la finesse & les autres qualitez de la toile, elles sont plus mal-aisées à discerner qu'aux toiles blanches, & par consequent il y faut apporter plus de precaution.

Tromperies qui se font aux cotons.

LES cotons sont les marchandises qui sont toûjours fabriquées les premieres, & les plûtost renduës dans les magazins de Surate, parce qu'ils sont tous filez dans la Province de Guzerate. Les tromperies qui s'y peuvent faire sont au poids & à la qualité.

La tromperie du poids se peut faire en deux manieres; la premiere en le mettant en lieu humide, & en fourrant dans le milieu de chaque écheveau quelque matiere qui en augmente le poids: la seconde en ne pesant pas juste quand le courtier le reçoit de l'ouvrier ou du marchand qui le livre.

La tromperie à la qualité ne se fait qu'en une maniere, qui est en mettant dans chaque mein trois ou quatre écheveaux de moindre qualité que celuy qui est dessus, & dans une grande quantité cela monte bien haut; car il y a du coton filé qui monte jusqu'à cent écus la mein. Comme ces deux tromperies se sont pratiquées tres souvent dans la Compagnie Hollandoise, voilà le remede qu'elle a pû y apporter. C'est de faire peser en presence du Commandeur & de son Conseil, & visiter soigneuse-

 ment

ment toutes les meins écheveau par écheveau, pour voir s'il n'y a point de fraude au poids ou à la qualité. Lors-que cela est fait, le Vice-commandeur & ceux qui sont ordonnez sous luy pour cette visite, sont obligez d'attacher à chaque balle un bordereau du poids & de la qualité, & quand on ouvre la balle en Hollande s'il y a du manquement à l'une de ces deux choses, ceux qui ont mis le bordereau sont obligez d'en payer le dechet.

Tromperies qui se font à l'Indigo.

J'Ay dit qu'à mesure qu'on tire de la pâte des corbeilles où on a mis l'Indigo avec les doigts trempez dans de l'huyle, & qu'on en fait des morceaux, on les expose au soleil pour les secher. Les Indiens qui veulent tromper les marchands les font secher sur le sable, afin que le sable s'y attache & que l'Indigo en pese plus. Ils serrent aussi quelquefois la pâte en des lieux humides, qui la rendent moëte & par consequent plus pesante. Mais quand le Gouverneurs du lieu decouvre leurs tromperies, il leur fait payer l'amande bien cher. Elles se peuvent aisément connoître par un Courtier & Commandeur experimenté dans le trafic de cette sorte de marchandise, en faisant brûler quelques morceaux d'Indigo, aprés quoy l'on voit le sable qui reste.

Il me reste à faire icy une remarque assez curieuse touchant les Courtiers des Indes. Ces Courtiers sont d'ordinaire comme les Chefs de leurs familles, dont ils ont le bien entre leurs mains pour le faire valoir. On choisit pour cela ceux qui ont tout ensemble le plus d'âge & le plus d'experience, afin de pouvoir bien procurer les avantages de toute la parenté, estant comme les depositaires & les tuteurs de ses biens. Tous les soirs aprés qu'ils sont revenus de leurs affaires, & que selon la coûtume des Indiens qui ne soupent point ils ont mangé quelque douceur & bû une tasse d'eau, les plus vieux de la parenté s'assemblent au logis du Courtier, qui leur rend compte

de ce

de ce qu'il a negocié ce jour-là, & ils tiennent conseil ensemble de ce qu'il devra faire à l'avenir. Sur tout on l'exhorte de prendre bien garde aux affaires, & à tromper s'il peut, plûtost que d'estre trompé.

CHAPITRE XIV.

Des moyens qu'on peut tenir pour établir une nouvelle Compagnie de commerce aux Indes Orientales.

S'Il prenoit envie à quelque Nation d'établir une Compagnie de commerce aux Indes Orientales, avant toutes choses elle doit penser à se saisir d'un bon poste en ces païs-là, pour avoir le moyen d'y radouber ses vaisseaux, & d'y passer les saisons qu'on ne peut aller en mer. C'est manque d'un bon havre que la Compagnie Angloise ne s'est pas tant avancée qu'elle auroit pû faire, parce qu'il est impossible qu'un vaisseau puisse demeurer deux ans sans estre radoubé estant mangé des vers.

Mais parce que le chemin est long de l'Europe aux Indes Orientales, il seroit à desirer que la Compagnie pût avoir un lieu au Cap de Bonne-Esperance, pour faire aiguade & prendre quelques rafraîchissemens, soit en allant, soit en revenant des Indes; mais sur tout en revenant, parce que les vaisseaux estant chargez ils ne peuvent prendre de provision d'eau pour long-temps. Cependant les Hollandois ont ôté cét avantage aux autres Nations par le fort qu'ils ont bâti au Cap, & les Anglois ont fait la même chose à Sainte Helene, bien que par le droit des gens & le consentement general des peuples de l'Europe, l'usage de ces deux lieux de rafraichissement ait esté plusieurs années également libre à tout le monde. Neanmoins il se pourroit trouver encore quelque embouchure de riviere proche du Cap pour y construire un autre fort, qui apporteroit presque les mêmes commoditez à la Compagnie; & cette habitation vaudroit mieux que toutes celles qu'on peut faire dans l'Isle Daufine, où il

n'y a aucun negoce hors d'acheter des bœufs pour en avoir les peaux. Mais ce negoce est si peu de chose qu'il ruineroit bien-tost une Compagnie, & les François s'y sont amusez inutilement.

La conjecture qui me fait avancer cette proposition est fondée sur ce qu'en l'année 1648 deux vaisseaux Portugais venant de Lisbonne aux Indes, & voulant toucher le Cap pour faire de l'eau, ne prirent pas leurs hauteurs bien justes la mer estant fort haute, & ils allerent donner dans une Baye à 18 ou 20 lieuës du Cap sur la coste qui regarde le Couchant. Ils trouverent dans cette Baye une riviere dont l'eau est fort bonne, & les noirs du pays leur apporterent des rafraîchissemens de toutes sortes d'oyseaux de riviere, de poisson & de chair de vache. Ils y demeurerent environ quinze jours, & avant que de partir ils enleverent deux des habitans pour les mener à Goa leur apprendre la langue Portugaise, & tascher de tirer d'eux quelque connoissance du commerce qu'on y pourroit faire. Le Commandeur Hollandois de Surate me pria d'aller à Goa pour m'informer de ce que les Portugais auroient appris de ces deux Negres, mais un nommé Saint-Amand Ingenieur François qui avoit l'Intendance des fortifications de Goa, me dit qu'on n'avoit pû leur montrer un seul mot de la langue, & qu'on avoit seulement deviné par leurs signes qu'ils connoissoient l'ambre-gris & les dents d'elefant. Les Portugais neanmoins ne doutoient pas alors qu'on n'y trouvât de l'or si l'on pouvoit trafiquer avant dans la terre. Les revolutions de Portugal & leurs guerres avec l'Espagne, les ont empeschez de reconnoître plus particulierement cette coste, & il seroit à desirer que la Compagnie la fit reconnoître exactement, sans donner ombrage aux Hollandois ni leur faire soupçonner son dessein.

Il est necessaire encore qu'elle ait un lieu proche de Surate pour y retirer & radouber ses vaisseaux, au cas qu'ils soient arrestez par la saison des pluyes. La raison est, que pendant ce mauvais temps où il est presque impos-

impossible de tenir la mer, le Mogol par la jalousie qu'il a de la forteresse de Surate, ne souffre aucun vaisseau estranger dans la riviere, où neanmoins estant deschargez ils pourroient demeurer à couvert de ces tempestes épouvantables qui durent prés de cinq mois.

Le seul lieu propre pour la retraite des vaisseaux de la Compagnie est la ville de Diu appartenant aux Portugais.

l'Avantage de sa situation est considerable pour plusieurs raisons. l'Enceinte de la ville contient prés de quatre cens feux, & peut former une habitation assez nombreuse où les navires trouveront toutes leurs commoditez pendant le sejour, qu'ils y feront. Elle est située sur la coste de Guzerate à la pointe du Golfe de Cambaya, & regarde le Sud-est. Sa forme est presque ronde, & plus de la moitié du cercle est environnée de la mer. Elle n'est commandée d'aucune hauteur, & les Portugais y ont fait quelques fortifications du costé de la terre qui se peuvent perfectionner fort aisément. Il y a quantité de puits dont l'eau est tres-bonne, & un ruisseau qui tombe dans la mer proche de la ville dont l'eau est meilleure que celle de Surate & de Souali, & l'abry est tres-commode pour les vaisseaux.

Les Portugais dans leurs premiers établissemens dans les Indes y tenoient une flote composée de galeres, de brigantins & de vaisseaux légers, avec laquelle ils se sont rendus maîtres fort long-temps de tout le commerce des lieux que nous venons de nommer; de sorte que personne n'y pouvoit trafiquer sans prendre passeport du Gouverneur de Diu qui l'expedioit au nom du Viceroy de Portugal à Goa. Le tribut qu'il tiroit de ces passeports suffisoit pour entretenir la flote & la garnison, & le Gouverneur qui n'estoit que pour trois ans ne laissoit pas de s'y enrichir pendant ce temps-là.

Ainsi selon les forces qu'on établira dans ce poste on en tirera de grands avantages. Les Portugais quoy que foibles presentement ne laissent pas d'en tirer celuy de ne rien payer, ni pour l'argent qu'ils portent dans

les terres du Mogol & du Roy de Visapour, ni pour les marchandises qu'ils en apportent.

Quand la saison de pluyes est passée, le vent estant presque toûjours Nord ou Nord-est, on peut aller de Diu à Surate en trois ou quatre marées avec des batimens legers; mais si les grands vaisseaux sont chargez il faut qu'ils fassent le tour du banc.

Un homme de pied allant par terre jusques à un petit bourg nommé les Gauges, & de là traversant le fond du Golfe, peut aller de Diu à Surate en quatre ou cinq jours; mais si le temps l'empesche de faire ce trajet il ne peut arriver de Diu à Surate qu'en sept ou huit jours, parce qu'il faut retourner du Golfe.

La Ville n'a aucun territoire hors de son enceinte; mais il ne seroit pas difficile de s'accorder avec le Raja ou Gouverneur de la Province, & d'en avoir autant qu'il seroit necessaire pour la commodité de ses habitans.

Le terroir des environs n'est pas fertile, & le peuple circonvoisin est le plus pauvre de tout l'Empire du Mogol. Neanmoins il y a beaucoup de bétail dans les bruyeres dont le païs est rempli, de sorte qu'un bufle ou une vache n'y coûtent que deux piastres.

Les Anglois & les Hollandois se servent de ce bétail pour nourrir leurs gens, & pour épargner les provisions de leurs vaisseaux pendant leur sejour à Souali.

Il est bon de remarquer que l'experience a fait voir que la chair de ces bufles cause souvent des dissenteries qui peuvent ruiner les équipages, ce que la chair de vache ne cause point.

Le Raja commande dans le païs à titre de Gouverneur à vie, & cela est commun à presque tous les Rajas de l'Empire du Mogol, qui estoient Seigneurs des Provinces où leurs descendans n'ont plus que le titre de Gouverneurs. Il traite fort bien les Portugais, à cause que leur voisinage luy apporte de l'argent par la vente de son bled, & de son ris & de ses legumes, & par consequent il traiteroit encore mieux les François.

Aprés

Aprés l'établissement de ce poste qui doit estre le principal fondement du commerce de la Compagnie, elle n'a rien de plus important que de bien choisir deux hommes extraordinaires par leur sagesse, leur probité & leur intelligence dans le trafic, & c'est en quoy elle ne doit avoir aucun égard à l'épargne pour leurs appointemens.

Ces deux hommes sont pour servir la Compagnie, l'un en qualité de Commandant ou de Commandeur comme l'appellent les Hollandois, avec le Conseil d'un certain nombre de personnes qu'on luy donne pour l'assister, l'autre en qualité de Courtier ou negociant, qui doit estre du païs, Idolatre & non pas Mahometan, parce que tous les ouvriers avec qui il doit avoir correspondance sont Idolatres. Les bonnes mœurs & la bonne foy sont tout-à-fait necessaires pour acquerir d'abord creance parmi ces peuples.

Il faut tâcher de rencontrer les mêmes qualitez dans les Courtiers particuliers, qui sont sous la conduite du Courtier General dans les Provinces où les Comptoirs de correspondence sont établis.

l'Intelligence n'est pas moins necessaire à ces deux hommes pour reconnoître l'alteration qui se peut faire aux fabriques des marchandises. Elle se fait comme j'ay dit, ou par la seule malice des ouvriers & des marchands, ou par l'intelligence des Courtiers particuliers avec eux. Cette alteration peut causer tant de dommage à la Compagnie, que les Courtiers particuliers en profitent quelquefois jusqu'à dix & douze pour cent.

Si le Commandeur & le Courtier General sont d'intelligence, il est tres-difficile à la Compagnie d'éviter cette tromperie; mais s'ils sont fideles & intelligens il luy sera facile d'y remedier en changeant les Courtiers particuliers.

l'Infidelité que ces Officiers peuvent commettre envers la Compagnie est celle-cy.

Quand un vaisseau arrive dans le port; on donne à celuy qui commande en terre pour la nation les lettres de

de la Compagnie & le memoire de la carguaison. Le Commandeur assemble son Conseil, il fait venir le Courtier, & luy donne la copie du memoire de la charge du vaisseau.

Le Courtier le communique à deux ou trois des principaux marchands qui ont accoûtumé d'acheter en gros. Si le Courtier & le Commandeur sont d'intelligence de profiter ensemble, le Courtier au lieu de faciliter la vente comme il devroit, dit en secret à ces marchands qu'ils n'ont qu'à tenir ferme & n'offrir qu'un tel prix.

Alors le Commandeur envoye querir le Courtier & ces deux ou trois marchands. Il leur demande en presence de son Conseil ce qu'ils offrent des marchandises sur le memoire qui leur a esté communiqué. Si les marchands persistent à dire qu'ils n'en veulent donner que tant, le Commandeur differe encore quinze jours plus ou moins selon qu'il a le prétexte d'estre pressé de vendre. Il fait venir plusieurs fois ces marchands pour la mine seulement, & il prend enfin pour sauver les apparences & pour sa décharge l'avis du Conseil, suivant lequel il ordonne que les marchandises seront delivrées à l'offre des marchands.

Mais bien que la tentation soit grande pour ces deux Officiers à cause de leur pouvoir, des frequentes occasions, & de l'éloignement de leurs superieurs à qui il leur est aisé de déguiser la verité, la Compagnie peut outre le bon choix de ces deux personnes remedier à ce desordre, en leur ôtant le prétexte qu'ont les Commandeurs & les Courtiers Hollandois, qui est d'avoir esté contraints de vendre promptement aux marchands en gros pour éviter les frais du retardement.

La faute que font en cecy les Hollandois, est que leurs Officiers font fabriquer à credit d'année en année toutes les marchandises qu'ils veulent tirer de l'Empire du Mogol suivant l'ordre qu'ils en reçoivent de Batavie. Le credit de cette avance leur coûte quelquefois douze, quelquefois quinze pour cent; de sorte que si-tost que leurs vaisseaux chargez de marchandises sont arrivez au port

où

[illegible] ils se doivent debiter, ils sont obligez de vendre [illegible] sur le prix que les marchands en gros du [illegible] à leurs Courtiers, afin de refaire un fonds present pour payer l'emprunt qu'ils ont fait pour la fabrique des marchandises que leurs vaisseaux remportent, & pour trouver credit sur la fabrique de l'année suivante.

C'est ce qui donne lieu à l'intelligence de leurs Commandeurs & de leurs Courtiers avec les marchands qui profitent de cette necessité qui les contraint de vendre outre que ce profit particulier diminuë celuy de la Compagnie, & qu'une partie du gain le plus clair se consume à payer l'interest de cét emprunt dont nous venons de parler. Car cét interest monte de temps en temps plus ou moins, selon que le Commandeur & Courtier s'entendent pour le faire monter.

Au lieu que les vaisseaux François portant les mesmes choses que les Hollandois, porteront par dessus cela de l'argent pour avance aux ouvriers qui travaillent dans les Provinces, & pour partie du prix des marchandises qui s'y fabriquent pour l'année suivante.

La Compagnie faisant cette avance ne payera pas ce gros interest d'emprunt de douze & quinze pour cent que payent les Hollandois; elle aura de plus belles marchandises, & à meilleur conte. Tous les ouvriers travailleront plus volontiers pour elle à cause de cét argent comptant. La charge des vaisseaux sera preste avant qu'ils soient venus au port. Estant chargez promptement ils pourront prendre à propos la bonne saison pour leur retour. La Compagnie ne sera pas exposée à la necessité de vendre à vil prix à trois ou quatre marchands en gros du lieu qui se sont rendus maîtres du commerce, d'autant que ses Courtiers auront dequoy attendre l'arrivée des marchands étrangers qui viendront enlever ses marchandises; ou bien parce qu'ils auront moyen de les faire transporter dans les lieux où elles se peuvent debiter.

Il faut remarquer encore qu'il y a du gain à porter

aux Indes l'or & l'argent en lingots plûtost qu'en monnoye, parce que l'or & l'argent ne valent dans les Indes que sur leurs tîtres, & qu'il y a toûjours du dechet sur l'argent monnoyé à cause des frais de la fabrique.

Le Courtier de mauvaise foy peut encore s'entendre avec le Maître de la monnoye du Mogol établi dans chaque port de l'Empire, & faire valoir l'or ou l'argent monnoyé ou en barre à plus bas tître qu'il n'est, en disant au Commandeur & à son Conseil que dans l'épreuve qui a esté faite à la monnoye il ne s'est trouvé qu'à tel tître.

Mais il est aisé d'empescher cette tromperie pourvû que le Commandeur soit homme de bien & intelligent s'il envoye querir un des Raffineurs d'or & d'argent du païs, qui se trouvent aisement & qui entendent parfaitement l'épreuve des métaux, & s'il la fait faire devant luy.

C'est ce qu'a fait le Sieur Waikenton pour la Compagnie Hollandoise, au nom de laquelle il tenoit un Comptoir à Kasembazar où elle prenoit tous les ans six à sept mille balles de soye. Il trouva par cette épreuve que son Courtier estant d'intelligence avec le Maître de la monnoye, le trompoit d'un & demi ou de deux pour cent sur le tître de l'or & de l'argent qu'on luy apportoit du Japon, soit en barre soit en monnoye, & que la Compagnie y avoit esté trompée pour des sommes notables.

Le Courtier peut tromper encore en s'entendant avec le Maître de la monnoye, ou avec celuy qui pese l'or & l'argent en barre, monnoyé ou poudre, en se servant de poids trop forts, ou de balances qui ne soient pas justes.

Il est aisé d'empescher cette tromperie, si le Commandeur assisté de son Conseil le fait peser en sa presence avec une balance & des poids éprouvez & étalonnez qu'il aura chez-luy pour cét effet.

Une des plus importantes observations qu'il y a à faire sur tout le commerce de la Compagnie & la discipline de ses Comptoirs est celle-cy.

d'Em-

empeschet que les marchands, les soû-marchands, escrivains & les soû-escrivains qui servent sous les Commandeurs & les Courtiers, ou ces deux Officiers superieurs, ne fassent aucun trafic en leur particulier, parce qu'ayant habitude avec tous les ouvriers, & voyant par les lettres de correspondance des autres Comptoirs l'avis des marchandises qui peuvent estre de bon debit l'année suivante, ils ne manquent pas d'en faire emplete pour leur compte, & de les faire charger sur les vaisseaux de la Compagnie avec l'adresse à leurs correspondans qui en partagent le gain.

Le Commandeur souffre par interest, ou en fermant les yeux & par une trop grande facilité, qu'ils fassent ce profit sous prétexte de leurs gages mediocres. Le Capitaine du vaisseau s'entend avec eux, parce qu'il en retire secretement quelque avantage pour les laisser charger & descharger. Et dautant que ces Officiers n'ayant pas de grands fonds veulent retirer le prix de leurs marchandise par le retour du vaisseau, ils mandent à leurs correspondans de vendre à huit & dix pour cent meilleur marché, ce qu'ils peuvent bien faire, puisque comme je diray plus bas, ils ne payent point de frais ni de doüane, ni à Surate ni à Gomron, & qu'ils ont par ce moyen environ vingt-six pour cent de benefice; & ainsi cela cause un notable préjudice à la Compagnie, & particulierement aux marchands étrangers.

Pour remedier à ce desordre, il faut profiter de la faute des Hollandois, & faire ce qu'ils ont pratiqué aprés avoir reconnu ce préjudice par une experience de plusieurs années. Car enfin le Commandeur n'ignore pas le profit qu'il y a pour ceux de la loge quand on charge les marchandises des étrangers sur les vaisseaux de la Compagnie, soit pour Balsara, soit pour Mocca, & autres lieux. Pour ce qui est de Mocca sur la Mer rouge, les marchands qui y trafiquent ont toûjours une balle franche de doüane; c'est pourquoy entre leurs balles ils en font toûjours une cinq ou six fois plus grosse que les autres, & que dix ou douze hommes ont de la peine à porter.

Il y a donc tel vaisseau dont le pole ou fret monte à soixante mille roupies; & comme le Commandeur & le Courtier sont d'intelligence, ils en tirent quelquefois un tiers & même jusqu'à la moitié à leur profit. Outre qu'il ne part point de vaisseau que le Commandeur & sa femme ne fassent quelques douceurs à leurs plus fideles serviteurs & esclaves de l'un & de l'autre sexe. Ils permettent à l'un de charger six balles, à l'autre huit, à l'autre dix plus ou moins; & comme les balles en ces païs-là payent pour le fret selon la valeur des marchandises; quand un marchand a quelque balle de grand prix qui revient quelquefois jusqu'à vingt mille roupies, il accorde pour le fret au meilleur prix qu'il peut & au moins à la moitié, avec un de ces serviteurs ou esclaves qui a eu ce don gratuit de son maître ou de sa maîtresse. Les écrivains y ont aussi quelque part; mais pour les marchands ou sous-marchands ils dedaignent la plupart ces petits profits, & se contentent de ce qu'ils font embarquer pour leur conte. d'Ailleurs par une autre adresse quand un marchand a quelques balles de riches marchandises, comme de ces toques de Decan qui valent quelques-uns jusques à quatre cens écus, ou de ces Ornis de Brampour dont j'ay parlé plus haut, qui servent à faire des voiles aux Dames de Perse, de Constantinople & autres lieux de l'Asie & de l'Europe, quand, dis-je, un marchand a quelques balles de riches marchandises qui devroient beaucoup de doüane au Prince du lieu où elles se doivent decharger, si-tost qu'elles sont à bord l'écrivain & le Capitaine qui sont de concert avec le marchand, mettent sur chaque la marque de la Compagnie, & quand elles sont dans le magasin du lieu où on les decharge avec celles de la Compagnie, on les fait transporter la nuit en secret dans la maison du marchand.

On peut enfin user de cette autre adresse. Si le marchand a le Commandeur pour amiil peut s'entendre avec luy, & faisant semblant d'avoir acheté les balles de marchandises de la Compagnie qui est franche de toutes

doüa-

...ines, il en est quite en payent les deux pour cent de que tous ceux qui achetent des marchandises de la Compagnie.

Voicy donc le remede qu'on peut apporter à ce desordre. Il faut establir dans le Comptoir principal un Avocat Fiscal qui agisse sous le nom du Roy & par son autorité. Il sera independant du General de la Compagnie, de sorte qu'il aura droit d'avoir l'œil sur ses déportemens comme sur ceux des moindres Officiers.

Il faut dans cét employ un homme de bien, qui soit resolu & vigilant, & qui ait sous luy un Substitut dans chaque Comptoir. Chacun de ces Substituts dans l'exercice de sa charge devra observer ce qui est marqué dans les articles suivans.

Premierement dés qu'il aura aperçû un vaisseau de la Compagnie en mer, il droit aller au devant, ou quelquefois selon le temps il attendra qu'il ait jetté l'ancre. Alors le Capitaine du vaisseau ne délivrera aucune lettre à qui que ce soit, mais il les mettra toutes entre les mains du Substitut; qui donnera celles de la Compagnie au Commandeur.

Il doit aussi mener deux ou trois personnes avec luy qui demeureront sur le vaisseau jusqu'à ce qu'il soit dechargé; pour voir si tout ce qui se decharge appartient à la Compagnie. Il faut sur tout qu'il prenne garde que les gens qu'il mene avec luy ne s'enyvrent point; car il arrive souvent en ces rencontres que ceux du vaisseau les soûlent exprés quand ils ont quelques marchandises de contrebande à faire sortir, lesquelles ils donnent aisément aux barques des pescheurs qui leur apportent du poisson & autres rafraîchissemens, ce qui se fait ordinairement la nuit.

Si c'est un lieu où il y ait des Isles voisines, comme on sçait à peu prés le temps que les vaisseaux peuvent arriver, le Substitut de l'Avocat Fiscal envoyera au devant le plus loin qu'il pourra, deux ou trois petites barques qui seront au guet autour de ces Isles, & dés qu'elles auront découvert le vaisseau elles iront s'y attacher,

depeur qu'on ne jette dans ces [illegible] quelque marchandise de contrebande, que des gens [illegible]rez pourroient enlever pour la porter en secret à celuy à qui [illegible] adressée.

Il confisquera tout ce qu'il rencontrera dans le vaisseau n'estant point marqué de la Compagnie, ou qui ne sera point aux marchands [illegible].

Il pourra même destituer de sa charge l'Officier subalterne à qui les marchandises appartiendront; mais s'est un des superieurs il en avertira le Chef du Comptoir, lequel avec son Conseil le pourra deposseder de sa charge & luy confisquer les gages.

Il pourra faire ouvrir toutes les lettres des particuliers pour s'instruire des commerces deffendus & des correspondances qu'ils peuvent avoir, c'est pourquoy le Capitaine du vaisseau sera obligé de les luy mettre entre les mains, sans toutefois qu'il puisse ouvrir celles de la Compagnie.

Cette confiscation de marchandises doit estre appliquée un tiers aux pauvres de la nation, l'autre tiers à la Compagnie, & le reste au Fiscal & à ses Officiers, & c'est comme le pratiquent les Hollandois.

Il sera aussi l'homme du Roy dans tous les procez criminels & civils qui se feront devant le Commandeur & son Conseil; & il pourra requerir & se porter partie au nom de sa Majesté dans toutes sortes de causes.

Pourvû que cét Officier soit vigilant & homme de bien, il peut rendre de tres-grands services à la Compagnie.

Si celle des Anglois en avoit établi dans ses Comptoirs elle en auroit eu plus de profit; mais ceux de cette nation prétendent qu'il n'y a point d'autorité superieure qui leur puisse ôter le privilege quand ils ont [illegible]fois leur apprentissage à Londres, & qu'ils ont leur attestation du maître de l'avoir bien servi durant sept ans.

Cette [illegible]ise des commerces particuliers ne se peut imposer avec trop de severité. On l'observe aujourd'huy

avec

tant d'exactitude ... les Hollandois, que quand ...au de la Compagnie est prest à partir d'Amsterdam, un Bourgmestre fait prester solemnellement au Capitaine & à tous ceux de l'equipage le serment de se contenter de leurs gages dont on leur avance deux mois, & de ne faire aucun trafic pour leur compte; mais le ménagement que la Compagnie fait sur leurs gages, les contraint non obstant leur serment de s'aider par ces trafics secrets pour subsister dans leur employ. Voicy l'adresse dont ils se sont avisez pour mettre à couvert leur conscience. Quand ils sont arrivez aux Indes & qu'ils se voyent en chemin de parvenir à quelque bon employ, ils se marient le plutost qu'ils peuvent & trafiquent en secret sous le nom de leurs femmes, ce qui ne leur est pas toutefois permis; & ils s'imaginent de la sorte que leur conscience est dechargée. Mais ils y sont aussi quelquefois attrapez, & j'en donneray icy un exemple assez plaisant entre plusieurs autres que je pourrois alleguer.

Un Capitaine de vaisseau, homme riche, & qui se soucioit peu de faire sa cour aux femmes des Chefs de la Compagnie, se mit en bute à leurs attaques, & fut un jour picqué de quelque discours que luy tint Madame la Generale qui l'entreprit à Batavie en presence de plusieurs femmes, de quoy sans dire mot pour lors & sçachant bien toutes leurs intrigues, il resolut de se venger à la premiere occasion, laquelle s'offrit de cette maniere.

Ce Capitaine estant sur son depart de Palicate pour retourner à Batavie, la femme du Gouverneur de cette place qui s'entendoit avec Madame le Generale pour quelque commerce particulier, & croyant que le Capitaine estoit de ses amis, le pria de charger secrettement huit balles de tres-riches marchandises, & d'avoir bien soin qu'elles ne fussent point moüillées, pour les luy rendre à Batavie, ce que le Capitaine promit de faire, & il mit les balles en un lieu à part. Estant arrivé à Batavie il fut d'abord selon la coûtume saluer le General & luy rendre les lettres de la Compagnie. Le General re-

retient d'ordinaire ces Capit[illegible] diner ou à sou-
lon l'heure qu'ils arrivent. Il se trouve aussi
alors quelques Conseillers des Indes pour apprendre
[illegible] & qui demeurent à manger chez le General.
Sur la fin du repas le General demanda au Capitaine ce
qu'il y avoit de nouveau à Palicate, & si le Gouverneur
& sa femme ne luy avoient rien recommandé pour leur
service. Rien, répondit froidement le Capitaine, si-
non que Madame la Gouvernante m'a fort recommandé
huit balles de marchandises, & d'avoir bien l'œil dessus
afin qu'elles ne fussent point moüillées, comme estant
chose de prix, & de les remettre à mon arrivée entre
les mains de Madame la Generale. Cette réponse peu
attenduë surprit fort le General & ceux du Conseil qui
mangeoient avec luy, & encore plus Madame la Gene-
rale, vers laquelle le mari se retournant luy demanda
assez rudement si elle avoit quelque commerce avec la
Gouvernante de Palicate, ce qui par les loix de la Com-
pagnie auroit esté criminel. La Generale s'en estant
fort defenduë, & protestant qu'elle ne comprenoit rien
à ce qu'avoit dit le Capitaine, le General dit à celuy-
cy qu'il falloit necessairement qu'il se trompât, & en
même-temps ordonna au Fiscal d'aller saisir ces balles
& de les exposer sur la place, pour voir si elles seroient
reclamées de quelque marchand. Aprés y avoir demeu-
ré quelques jours sans que personne se presentât pour les
demander elles furent confisquées, & ainsi sans grand
bruit le Capitaine eut sa revanche du déplaisir qu'il avoit
receu de Madame le Generale.

Tous les Officiers subalternes des Comptoirs peuvent
monter par degrez, depuis celuy de soû-écrivain jusques
à celuy de Commandeur afin que l'esperance de cette
élevation les oblige de mieux vivre, & qu'ils se rendent
capables de tous les rafinemens du commerce des Indes
pour arriver aux premiers emplois.

Il est d'une extréme importance de ne faire de cela
aucune [illegible], & que la faveur n'y puisse donner entrée
à personne sans qu'elle ait passé par tous les degrez. [illegible]

[le]s choses qui [font le] plus de tort au commerce des [Holland]ois, c'est que depuis quelques annees les meil[leures f]amilles de Hollande envoient leurs enfans aux Indes, [pour aspirer] à ces emplois que les trafics secrets rendent lucratifs. L'Accez qu'ils trouvent soit auprés des principaux Officiers, soit auprés de leurs femmes dont le pouvoir est grand en ce païs-la les fait preferer à ceux qui n'ont d'autre recommandation que celle de leurs longs services, lorsque quelque employ vient à vacquer.

Il est vray que depuis quelques années le General de Batavie & son Conseil voyant le tort que cela faisoit à la Compagnie, ils luy écrivirent qu'elle pouvoit envoyer des gens aux Indes avec telle qualité qu'il luy plairoit, mais qu'elle ne leur envoyât plus avec des recommandations; qu'à l'avenir elles ne leur serviroient de rien, & qu'elles nuiroient plûtost à leur avancement, n'estant pas juste que la faveur l'emportât sur le merite; que le General & son Conseil avoient d'assez bons yeux pour reconnoître la capacité de ceux qu'on leur a envoyé & les employer selon qu'ils en sont dignes & qu'ils le jugent à propos.

Voilà toutes les remarques que j'ay pû faire touchant la discipline des Comtoirs, & les moyens que pourroit tenir une nouvelle Compagnie pour son établissement aux Indes Orientales.

Mais j'oubliois une chose qui est de consequence pour une Compagnie de commerce, & sur quoy elle doit bien faire reflexion. Jusques à cette heure les Hollandois [ont eu] cette prudence qu'ils n'envoyent point aux Indes de Capitaine ni de Pilote qui n'ait passé par tous les degrez depuis un simple garçon de navire jusqu'à la plus haute charge, qui ne sçache prendre les hauteurs, & ne connoisse bien toutes les costes. De plus ces Capitaines ne sont point delicats, & se contentent pour leur nourriture d'un morceau de fromage, ou d'une tranche de bœuf salé de deux ou trois ans, & [veritab]lement [ils] sont en cela à imiter. Il en est tout au contraire de

quelques autres nations, qu[illegible]ent souvent [illegible] vaisseaux des Capitaines qui n'o[illegible]mais vu la m[illegible] que la seule faveur éleve d'abord à cette charge, [illegible] que quand ils viennent à s'embarquer, il leur faut d'ot[illegible] [illegible] appareil de cuisine, & quantité de mou-tons, de vaux, de poules & de coqs d'Inde qui consument beaucoup d'eau & qui [illegible]antissent le vaisseau de leur ordure. Le ménage est le grand soûtien des Compagnies de commerce, & c'est un article auquel ceux qui [illegible] sont les Directeurs doivent bien penser.

CHAPITRE XV.

Des Diamans, & des mines & rivieres où ils se trouvent; & premierement du voyage de l'Auteur à la mine de Raolconda.

LE diamant est la plus precieuse de toutes les pierres, & c'est le negoce auquel je me suis le plus attaché. Pour tâcher d'en acquerir une parfaite connoissance je voulus aller à toutes les mines, & à l'une des deux rivieres où on les trouve; & comme la peur des dangers ne m'a jamais fait reculer dans mes voyages, l'affreuse peinture que l'on me fit de ces mines comme de pays barbares, & où l'on ne se pouvoit rendre que par des chemins tres dangereux, ne fût pas capable de m'épouvanter, ni de me detourner de mon dessein. J'ay donc esté aux quatre mines dont je vais faire la description, & à l'un des deux rivieres d'où se tirent les diamans, & je n'y ay point trouvé ces difficultez ni cette barbarie dont quelques gens qui sçavoient mal la carte de ces pays-là avoient crû me faire peur. Ainsi je puis dire que j'ay fait la planche aux autres, & je suis le premier de l'Europe qui a ouvert le chemin aux Francs à ces mines, qui sont les seuls lieux de la terre où l'on trouve le diamant.

La premiere des mines où je fus est sur les terres du Roy de Visapour dans la Province de Carnatica, & le lieu

appellé *Raolconda* à cinq journées de Golconda, & huit ou neuf de Visapour. Comme ces deux Roys, [illegible] & de Visapour ont esté autrefois sujets du Mogol, & Gouverneurs des mêmes Provinces qu'ils se sont appropriées par leur revolte, c'est ce qui a fait [illegible] & qui fait dire encore à [illegible] gens, que les diamans viennent des terres du Grand Mogol. Il n'y a que deux cens ans ou environ que cette mine de Raolconda est découverte, selon que je l'ay pû apprendre de ceux du païs.

Tout autour du lieu où se trouvent les diamans la terre est sablonneuse, & pleine de roches & de taillis; à peu prés comme aux environs de Fontainebleau. Il y a dans ces roches plusieurs veines, tantost d'un demi-doigt de large & tantost d'un doigt entier; & les mineurs ont des petits fers crochus par le bout, lesquels ils fourrent dans ces veines pour en tirer le sable ou la terre qu'ils mettent dans des vaisseaux, & c'est ensuite parmi cette terre qu'on trouve les diamans. Mais parce que ces veines ne vont pas toûjours droit, & que tantost elles montent tantost elles baissent, ils sont contraints de casser ces roches, en suivant neanmoins toûjours la trace des veines. Aprés qu'ils les ont toutes ouvertes, & qu'ils ont ramassé la terre ou le sable qui y pouvoit estre, alors ils se mettent à la laver par deux ou trois fois, & cherchent parmi cette terre ce qu'il peut y avoir de diamans. C'est à cette mine où se trouvent les pierres les plus blanches d'eau; mais le mal est que pour tirer plus aisement le sable de ces roches ils donnent de si grand coups d'un gros levier de fer, que cela étonne le diamant & y met des glaces. C'est ce qui fait qu'on trouve à cette mine quantité de pierres [illegible]; car dés que les mineurs voyent une pierre où la glace est un peu grande, ils se mettent à la cliver, c'est à dire à la fendre, à quoy ils sont beaucoup plus stilez que nous. Ce sont les pierres que nous appellons foibles, & qui font de grande montre. Si la pierre est nette ils ne font que la passer

passer dessus & dessous sur la ro[illegible] ne s'amusent à luy donner de forme de peur d[illegible] oster de son Que s'il y a quelque petite glace, ou quelques [illegible] ou quelque petit sabl[illegible] ou rouge, ils couvrent toute [illegible], afin qu'on ne voye point les defauts qu'elle a, & s'il y a que[illegible] glace fort petite, ils couvrent cela de l'arreste d[illegible] des facettes. Mais il faut remarquer que le marchand aimant mieux un point [illegible] dans une pierre, qu'un point rouge, [illegible] un point rouge on brûle la pierre & il devient noir. Cette adresse me fut enfin si connuë, que lorsque je voyois une partie de pierres qui venoient de la mine, & qu'il y avoit des facettes à quelques-unes, & sur tout des petites facettes, j'estois assuré qu'il y avoit dans la pierre quelque petite po[illegible] ou quelque petite glace.

Il y a à cette mine quantité de diamantaires, & chacun n'a qu'une roüe qui est d'acier & à peu prés [illegible] grandeur ordinaire de nos assietes. Ils ne mettent qu'une pierre sur chaque roüe, & arrousent incessamment la roüe avec de l'eau jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé le chemin de la pierre. Le chemin estant trouvé ils prennent de l'huile, & n'épargnent pas la poudre de diamant comme estant à grand marché, pour faire courir la pierre plus vîte, & ils la chargent aussi bien plus que nous ne faisons. J'Ay vû mettre sur une pierre cent cinquante livres de plomb; il est vray que c'estoit une grande pierre qui est demeurée à cent trois carats aprés avoir esté taillée, & que c'estoit un moulin à nostre mode, dont la grande roüe estoit tournée par quatre negres. Les Indiens ne sont pas de même sentiment que nous, & ne croyent pas que la charge donne des glaces aux pierres. [illegible] leurs n'en prennent point, c'est qu'il y a toûjours un petit garçon qui ayant en main une [illegible] de bois fort [illegible] arrouse incessamment la roüe avec de l'huile & de la poudre de diamant. Joint que leur roüe ne va pas si vite que les nôtres, parce que la roüe de bois qui fait aller celle [illegible] n'est guere de plus de trois pieds de diametre.

ne peuvent donner aux pierres le poliment si vif que leur donnent en Europe; & je crois que cela vient de ce que leur roüe ne court pas si plat que les nostres. Car comme elle est de fer, pour la froter sur l'emeril comme il est besoin toutes les vingt-quatre heures, il la faut oster de l'arbre, ils ne peuvent jamais la remettre en sorte qu'elle coure si plat comme il faut; & s'ils avoient comme nous l'invention des roües pour lesquelles on ne sert point de l'emeril, mais de la lime, n'estant pas necessaire de les oster de l'arbre pour les limer, il se peut faire qu'ils donneroient à leurs pierres le poliment meilleur qu'ils ne font. J'Ay dit qu'il est necessaire de froter la roüe d'emeril, ou de la limer toutes les vingt-quatre heures, & il seroit bien que cela le fit toutes les douze heures, si l'ouvrier n'est point paresseux. Car quand la roüe a couru un certain temps, l'endroit de la roüe où elle à courru devient poli comme une glace de miroir, & si on ne luy fait de nouvelles rayes par l'emeril ou par la lime, la poudre ne demeure pas dessus; au lieu que lors qu'elle y demeure, on fait plus de besoigne en une heure qu'on ne feroit en deux quand il n'y en a pas.

Bien qu'un diamant soit dur de nature, c'est à dire ayant une espece de nœud comme il s'en voit dans le bois les diamantaires Indiens ne laissent pas de tailler la pierre ce que nos diamantaires d'Europe font grande difficulté de faire, & que le plus souvent ils ne veulent pas entreprendre; mais aussi on donne aux Indiens quelque chose de plus pour leur façon.

Je reviens à la police des mines. Le negoce s'y fait librement & avec fidelité. On paye de tout ce que l'on achete deux pour cent au Roy, qui tire aussi un droit des marchands pour avoir la permission de faire miner. Ces marchands aprés avoir cherché avec les mineurs qui sçavent les endroits où l'on peut trouver les diamans, prennent une place d'environ deux cent pas de tour, où ils employent cinquante mineurs & quelquefois cent selon

qu'ils veulent que le travail ai[illegible] Du jour qui commence à miner jusqu'à ce q[illegible]on finisse, ces [marchands] pour cinquante hommes payent [illegible] au Roy deux pagodes, & quatre quand ils en employent [illegible].

Ces pauvres gens ne gagnent tous les ans que trois pagodes, encore faut-il qu'il soit de ceux qui sçavent bien leur mêtier. Comme leurs gages sont si petits, ils ne font point de scrupule en cherchant parmi le sable de cacher s'ils peuvent une pierre à leur profit, & estant tout nuds à la reserve d'un petit linge qui leur couvre les parties honteuses, ils tâchent adroitement de les avaler. Le Chef de tous les marchands qui font miner, me monstra un jour un de ces mineurs qui travailloit pour luy depuis plusieurs années, & qui luy avoit derobé une pierre qui pouvoit peser un mengelin, ce qui revient à peu prés à deux de nos carats. Il l'avoit mise dans le coin de son oeil, & on la luy osta aprés qu'on eut decouvert son larrecin. Pour empécher cette friponnerie, sur cinquante mineurs il y a toûjours douze à quinze personnes gagées du marchand pour prendre garde qu'ils ne derobent rien. Si par hazard ils trouvent quelque pierre qui pese au delà de sept à huit mengelins, ils courent la porter au maître qui fait miner, lequel pour recompense luy donne le *sarpo*, qui est une piece de toile pour faire une toque de la valeur de vingt-cinq à trente sols, & avec cela d'ordinaire demi-pagode en argent, ou bien une pagode quand ils ne leur donnent pas de ris, & un plat de sucre.

Les marchands qui vont à la mine pour negocier se tiennent dans leur logis; & tous les matins sur les dix à onze heures les maistres des mineurs aprés qu'ils ont dîné (car les Banianes ne sortent jamais de leur logis sans avoir lavé leur corps & avoir mangé) leur apportent des diamans pour les leur faire voir. Si les parties sont grosses, & qu'il y ait plusieurs pierres qui pourroient valoir depuis deux mille jusqu'à quinze ou seize mille écus, ils les laissent & donnent au marchand étranger sept ou huit jours

ou davantage ... bien considerer. Quand on ... leurs pierres ... ils reviennent vers le marchand ... celuy-cy, si les pierres luy argreënt, conclue ... peut ... le marché; autrement celuy à qui appartiennent les pierres les reprend, ... de sa ceinture, ou de sa ... ou de sa chemise, & s'en va ... que vous revoyez ... les mêmes pierres, ou ... elles sont mêlées avec d'autres, ils viennent ... vous apporter une autre partie. Quand le marché est conclu, l'acheteur leur donne un billet de la somme pour aller prendre l'argent auprés du Cheraf qui est celuy qui donne & reçoit les lettres de change. Si l'on est convenu de le payer dans trois ou quatre jours, & qu'on les fasse attendre davantage, il leur faut payer sur le pied d'un & demi pour cent par mois d'interest. Le plus souvent quand ils sçavent que le marchand est solvable, ils aiment mieux une lettre de change pour Agra, pour Golconda, ou pour Visapour, & sur tout pour Surate, où comme au plus fameux port des Indes ils vont acheter des marchandises qui viennent avec les Vaisseaux des payes étrangers & qui sont bonnes pour eux.

Il y a du plaisir de voir venir tous les matins les jeunes enfans de ces marchands & d'autres gens du païs depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge de quinze ou seize, lesquels vont s'asseoir sous un gros arbre qui est dans la place du bourg. Chacun a son poids de diamans dans un petit sac pendu à un de ses costez, de l'autre une bourse attachée à sa ceinture, où il y a tel qui aura dedans jusques à cinq ou six cens pagodes d'or. Ils sont là assis en attendant que quelqu'un leur vienne vendre quelques diamans, soit du lieu même, où de quelque autre mine ... on leur apporte quelque chose, on le met entre les mains du plus âgé de ces enfans qui est comme le chef de la bande; il regarde ce que c'est, & le mettant dans la main de celuy qui est auprés de luy, cela va de main en main jusqu'à ce qu'il revienne à la sienne, sans qu'aucun d'eux dise mot. Il deman-

manda ensuite le prix de la marchandise pour en faire le marché s'il est possible, & si par hazard il l'a trop cher c'est pour son compte. Le soir ces enfans font une somme de tout ce qu'ils ont acheté, & puis regardent leurs pierres, & les mettent à part selon leurs eaux, leur poids, & leur netteté. Puis ils mettent le prix sur chacune à peu prés comme elles se pourroient vendre aux étrangers, & par ce moyen ils voyent combien il est plus haut que le prix de l'achat. Ensuite ils les portent à ces gros marchands qui ont toûjours quantité de parties à assortir, & tout le profit est partagé entre ces enfans, celuy-là seulement qui est le premier d'entre eux ayant un quart pour cent de plus que les autres. Tout jeunes qu'ils sont ils sçavent si bien le prix de toutes les pierres, que si l'un d'eux achete quelque chose & qu'il veüille perdre demi pour cent, un autre luy rend son argent. A peine vous apporteront-ils une partie de pierres où il y en aura environ une douzaine, qu'il ne s'y en trouve quatre ou cinq avec quelque glace, ou quelque point, ou quelque défaut aux coins.

Au reste ces Indiens aiment fort les étrangers, & sur tout ceux qu'il appellent Fringuis. Si-tost que je fus arrivé à la mine je fus saluer le Gouverneur du lieu qui commande aussi dans la Province pour le Roy de Visapour. C'estoit un Mahometan qui me fit bien des caresses, m'assurant que j'étois le bienvenu, & que ne doutant pas que je n'eusse apporté de l'or (car à toutes les mines de Golconda & de Visapour on ne parle que de pagodes neuves qui sont des especes d'or) je n'avois qu'à le mettre dans ma chambre où il seroit en seureté, & qu'il me répondoit de tout ce que je pouvois avoir. Outre les serviteurs que j'avois amenez avec moy il m'en presenta quatre, & leur commanda d'avoir l'œil jour & nuit sur mon or, & de faire tout ce que je leur ordonnerois. Un peu aprés que je l'eus quitté il m'envoya appeller, & estant de retour auprés de luy, je t'envoye querir, me dit-il, pour t'assurer encore que tu

rien à craindre, mange, boy & dors, & aye soin ...anté. J'avois ...é de te dire que tu te gardes bien ... Roy à qui tu dois deux pour cent de tout ce que tu ... Ne t'amuse point, pour-suivit-il, à faire comme quelques Mahometans qui sont venus ... mines, qui s'entendant avec les marchands & les ... fraudent les droits du Roy, disoient qu'ils n'avoient acheté que pour dix mille pagodes, & ils avoient ... plus de cinquante mille. Je commençois alors à acheter & voyois qu'il y avoit assez grand profit, tout estant de vingt pour cent à meilleur marché qu'à Golconda ; joint qu'on y decouvre quelquefois par hazard de grandes pierres.

... jour sur le soir un Baniane assez mal couvert, ... qu'une ceinture autour de son corps & un méchant mouchoir sur sa teste, vint m'aborder civilement & s'asseoir auprés de moy. En ce païs là on ne prend pas garde au vestement, & tel qui n'a qu'une mechante aune de toile autour de ses reins, ne laisse pas quelquefois de tenir cachée une bonne partie de diamans. Je fis de mon costé civilité au Baniane, & aprés qu'il eût esté quelque temps assis il me fit demander par mon truchemau si je voulois acheter quelques rubis. Le truchemau dit qu'il me les faloit montrer, & alors il tira quantité de petits drapeaux de sa ceinture dans lesquels il y avoit environ une vingtaine d'anneaux de rubis. Aprés les avoir bien regardez, je luy fis dire que cela estoit trop petit pour moy & que je cherchois de grandes pierres. Neanmoins me ressouvenant que j'avois esté prié d'une Dame d'Ispahan de luy apporter un anneau de rubis d'environ une centaine d'écus j'achetay un de ses anneaux qui me couta à peu prés quatre cens francs. Je sçavois bien qu'il n'en valoit pas plus de trois cens ; mais je hazarday volontiers cent francs de plus dans ... que j'eus qu'il n'estoit pas venu me trouver pour ces rubis seulement, & jugeant bien à sa mine qu'il desiroit ... seul avec moy & mon truchemau pour me montrer quelque chose de meilleur. Comme le temps de la

priere

priere des Mahometans approchoit, trois des servi[teurs] que le Gouverneur m'avoit donnez y en allerent, & le quatriéme demeurant pour me servir je trouvay le moyen de m'en defaire, en l'envoyant pour nous acheter du pain où il demeura assez long-temps. Car tout le peuple de ce pays-là estant idolatre il se contente de ris sans manger de pain, & quand on en veut avoir il le faut faire venir d'assez loin d'une forteresse du Roy de Visapour où il n'y a que des Mahometans. Ce Baniane me voyant donc seul avec moy & mon truchement, aprés avoir fait beaucoup de façon tira sa toque, & detortilla ses cheveux qui selon la coûtume estoient liez sur sa teste. Alors je vis sortir de ces cheveux un petit morceau de linge où estoit envelopé un diamant pesant 48. & demy de nos carats, de belle eau, forme d'un cabouchon, les trois quarts de la pierre nets horsmis un petit chevron qui estoit à un costé & qui paroissoit aller un peu avant dans la pierre. l'Autre quart n'estoit que glace & point rouges.

Comme je considerois la pierre, le Baniane voyant l'attention que j'y apportois; ne vous amusez pas, me dit-il, à la regarder maintenant, vous la verrez demain matin à loisir quand vous serez seul. Quand un quart de jour sera passé (c'est ainsi qu'ils parlent) vous me trouverez hors du bourg, & si vous voulez la pierre vous m'apporterez l'argent, & il me dit alors ce qu'il en vouloit. Car il faut remarquer en passant, qu'aprés ce quart de jour les Banianes tant hommes que femmes rentrent dans la ville ou le bourg où ils demeurent estant allez dehors, tant pour satisfaire aux necessitez ordinaires de la nature & pour se laver ensuite le corps, que pour les prieres que leurs Prestres leur font faire. Le Baniane m'ayant marqué ce temps-là, parce qu'il ne vouloit pas que personne nous vît ensemble, je ne manquay pas de l'aller trouver & de luy porter la somme qu'il avoit demandée, à la reserve de deux cent pagodes que je mis à part. Mais enfin aprés m'estre un peu debatu du prix il falut que je luy donnasse encore cent pagodes. A mon retour à Surate je vendis la pierre à un

Com

andeur Hollandois, sur laquelle j'eus un profit c

Trois jours aprés avoir acheté cette pierre, il me vint un messager de Golconda de la part d'un Apotiquaire nommé Boete. Je l'avois laissé à Golconda pour recevoir & garder une partie de mon argent, & au cas que le Cheraf vint en roupies pour le changer en pagodes d'or. Le lendemain qu'il eut receu le payement, luy prit un si grand devoyement de ventre qu'il mourut dans peu de jours. Par la lettre qu'il m'écrivoit il me faisoit sçavoir sa maladie, & qu'il avoit reçeu mon argent qui estoit tout dans ma chambre dans ces sacs cachetez; mais qu'il ne croyoit pas vivre plus de deux jours, m'exhortant de haster mon retour, parce qu'il ne croyoit pas que mon argent fut bien en seureté entre les mains des serviteurs que je luy avois laissez. Si-tost que j'eus receu cette lettre je fus voir le Gouverneur pour prendre congé de luy; de quoy il fut étonné & me demanda si j'avois employé tout mon argent. Je luy répondis que je n'en avois pas employé la moitié & que j'avois bien encore vingt mille pagodes. Il me dit que si je voulois il me les feroit employer, & qu'assurément je ne perdrois rien sur ce qu'il me feroit acheter. De plus il me demanda si je voulois luy faire voir mon achat, bien qu'il ne l'ignorât pas, parce que ceux qui vendent sont obligez de luy declarer tout, à cause des deux pour cent qui sont deus au Roy par ceux qui acheptent. Je luy montray donc ce que j'avois acheté & luy dis ce que tout m'avoit coûté, ce qui se rapporta au livre du Baniane qui reçoit les droits du Roy. En même temps je luy payay le deux pour cent pour les droits du Roy; ce qu'ayant receu il me dit qu'il voyoit bien que les Franguis estoient gens de bonne foy. Il en fut encore mieux persuadé, lorsque tirant la pierre de [illegible] & demy carats; Seigneur, luy dis-je, cela n'est point sur le livre des Banianes, & il n'y a personne dans le bourg qui ait sceu que je l'ay achetée, ni toy-même ne l'aurois jamais sçû si ne te l'avois dit. [illegible] point frauder les droit du Roy, voilà ce qu'il luy revint selon

ce

ce que m'a coûté la pierre. Le Gouverneur par surpris, & tout ensemble fort édifié de mon pr... il m'en loüa fort, & me dit que c'estoit agir en honneste homme, & qu'il n'y auroit aucun marchand du païs, ni Mahometan ni Idolâtre qui en useroit de même, quand il croiroit qu'on ne sçauroit rien de ce qu'il auroit acheté. Sur cela il fit venir les plus riches marchands du lieu, & leur ayant raconté la chose leur commanda d'apporter les plus belles pierres qu'ils pourroient avoir ; ce que trois ou quatre firent, & ainsi j'employay mes vingt mille Pagodes dans une heure ou deux. Le marché estant fait & l'argent payé, il dit à ces marchands qu'ayant eu affaire avec un brave homme ils devoient bien me donner quelque chose pour souvenance, ce qu'il firent de bonne grace, & ils me donnerent un diamant qui pouvoit valoir prés de cent écus. Pour ce qui est du Gouverneur il me fit present d'une toque & d'une ceinture.

J'ay à faire icy une remarque assez singuliere & curieuse, touchant la maniere dont les Indiens tant Idolâtres que Mahometans font leurs marchez pour toutes sortes de marchandises. Tout se passe en grand silence & sans que personne parle. Le vendeur & l'acheteur sont assis l'un devant l'autre comme deux tailleurs, & l'un des deux ouvrant sa ceinture, le vendeur prend la main droite de l'acheteur & la couvre avec la sienne de la ceinture, sous laquelle en presence de plusieurs autres marchands qui se rencontrent quelquefois dans la même sale le marché se fait secretement sans que personne en ait connoissance. Car alors le vendeur & l'acheteur ne se parlent ni de la bouche ni des yeux, mais seulement de la main, ce qu'ils font de cette maniere. Quand le vendeur prend toute la mein de l'acheteur, cela veut dire mille, & autant de fois qu'il la luy presse ce sont autant de mille pagodes ou roupies selon les especes dont il est question. Quand il ne prend que les cinq doigts, cela signifie cinq cens, & s'il n'en prend qu'un c'est cent. En prenant que la moitié jusqu'à la jointure du millieu, cela

peut dire cinquante, & le petit bout du doigt jusqu'à la premiere jointure, signifie dix. Voilà tout le mystere que les Indiens apportent à leurs marchez, & il arrive souvent qu'en un même lieu où il y aura plusieurs gens, une même partie se vendra sept ou huit fois, sans que la compagnie sçache ce qu'à chaque fois elle aura esté venduë.

Pour ce qui est du poids des pierres, on ne sçauroit y estre trompé sinon qu'on les achete en cachete. Car quand on les achete publiquement, il y a un homme exprés gagés du Roy & qui ne tire aucun benefice des particuliers qui a la charge de peser les diamans, & quand il en dit le poids, le vendeur & l'acheteur se tiennent à sa parole, comme n'ayant point d'interest de favoriser personne.

Ayant achevé mes affaires à la mine, le Gouverneur me donna six Cavaliers pour passer plus seurement les terres de son Gouvernement, qui va jusques à une riviere qui separe le Royaume de Visapour de celuy de Golconda. Le passage de cette riviere est tres-difficile, parce qu'elle est large, profonde & rapide, & qu'il n'y a pont ni bateau. On se sert pour la passer des mêmes inventions dont j'ay parlé ailleurs au passage de quelques rivieres des Indes, tant pour les hommes, que pour leur bagage, leurs carosses, leurs bœufs & leurs chevaux. Un vaisseau rond de dix à douze pieds de diametre, fait de branches d'ozier comme nos mannequins, & couvert par le dehors de cuir de bœuf, tient lieu de bateau, & j'ay dit au même endroit de quelle maniere les passagers s'y ajustent. On pourroit bien faire de bonnes barques, ou faire un pont sur cette riviere; mais les Roys de Golconda & de Visapour ne le veulent pas, parce qu'elle fait la separation des deux Royaumes. Tous les soirs les bateliers tant d'un costé que de l'autre, sont obligez de rapporter à deux petits Gouverneurs qui sont deçà & delà environ à un quart de lieüe de la riviere un estat exacte des personnes, des bestes de voiture, & des marchandises qui ont passé durant la journée.

Lorſque je fus arrivé à Golconda il y avoit trois [illegible] que Boëte l'Apotiquaire eſtoit mort, & la cham[illegible] je l'avois laiſſé eſtoit ſcellée de deux ſeaux, l'un d[illegible] qui eſt comme le Chef de la Juſtice, & l'autre du Cha-Bander qui eſt comme le Prevoſt des marchands. Un Officier de Juſtice gardoit jour & nuit la porte de la chambre [illegible]les valets que j'av[illegible] laiſſez au deffunt. Dés que j'eus mis pied à terre il fu[illegible] avertir le Cadi & le C[illegible]-Bander de mon arrivée, & auſſi-toſt ils m'envoyerent querir. Aprés les avoir ſalüez le Cadi me demanda ſi l'argent qui eſtoit dans la chambre du deffunt eſtoit à moy, & comme je le pourrois prouver. Je luy dis que je n'avois point de meilleures preuves à luy donner que les lettres de change que j'avois apportées au Cheraf, & que depuis mon depart il avoit par mon ordre compté la ſomme au deffunt. Que j'avois ordonné enſuite à ce[illegible] au cas que le Cheraf payât en eſpeces d'argent, de [illegible] faire changer en pagodes d'or & de me les apporter. Sur cette réponſe que je leur fis ils envoyerent querir les deux Cherafs qui avoient fait le payement de mes lettres pour ſçavoir ſi c'eſtoit la verité, ce qu'ils avoüerent incontinent, & auſſi-toſt le Cadi commanda à ſon Lieutenant d'aller m'ouvrir la porte de la chambre, & de voir ſi le cachet eſtoit bien entier à tous les ſacs. Il ne me quitta point que je ne luy euſſe declaré que j'avois mon compte & qu'il ne me manquoit rien. Je retournay avec luy pour faire la même declaration au Cadi & au Cha-Bander & pour les remercier de leurs ſoins, & il fallut que je ſignaſſe un papier qu'ils avoient écrit en langue Perſienne par lequel je témoignois d'eſtre ſatisfait. Le Lieutenant me dit qu'il falloit payer les frais de l'enterrement de Boëte, & ce qui eſtoit dû tant à ceux qui avoient poſé les ſeaux, qu'à l'Officier qui s'eſtoit tenu à la porte de la chambre pour la garder. Tout cela ne revenoit qu'à [illegible] roupies ou quatre écus & demi de noſtre monnoye, & l'on n'en auroit pas eſté quitte à ſi bon marché en pluſieurs lieux de l'Europe.

CHAPITRE XVI.

Voyage de l'Auteur aux autres mines, & de quelle maniere on y cherche les diamans.

A Sept journées de Golconda tirant droit au Levant il y a une autre mine de diamans appellée *Gani* dans la langue du païs, & *Coulour* en langue Persienne. Elle est proche d'un gros bourg où passe la même riviere que je traversay en venant de l'autre mine, & à une lieüe & demie du bourg il y a de hautes montagnes qui font une forme de croissant. Cet espace qui est entre le bourg & la montagne est une plaine où l'on mine & où l'on trouve le diamant. Plus on cherche en tirant vers la montagne plus on trouve de grandes pierres; mais quand on monte trop haut on ne trouve plus rien.

Il n'y a qu'environ cent ans que cette mine a esté découverte, & ce fut par le moyen d'un pauvre homme qui bêchant un bout de terre où il vouloit semer du millet, trouva une pointe naïve pesant à peu prés vingt cinq carats. Cette sorte de pierre luy estant inconnuë & luy voyant quelque éclat, il la porte à Golconda, & par bonheur pour luy il s'adresse à une personne qui faisoit negoce de diamans. Ce negociant ayant sçû du païsan le lieu où il avoit trouvé la pierre, fut tout surpris de voir un diamant d'un tel poids, vû qu'auparavant les plus grands que l'on voyoit estoient au plus de dix à douze carats. Le bruit de cette nouvelle découverte se répandit bien-tost dans tout le païs, & quelques-uns du bourg qui avoient bonne bourse commencerent de faire foüiller dans la terre où ils trouverent & où l'on trouve encore de grandes pierres en plus grande quantité que dans aucune autre mine. Il se trouve, dis-je, à present en celle-cy quantité de pierres depuis dix jusqu'à quarante carats, & même quelquefois de bien plus grandes; mais entr'autres le grand diamant qui pesoit neuf cens carats avant que d'estre taillé, dont Mirgimola fit present à Aureng-zeb comme je l'ay dit ailleurs.

Mais si cette mine de Coulour est considerable pour la quantité des grandes pierres que l'on y trouve, le mal est que d'ordinaire ces pierres ne sont pas nettes, & que leurs eaux tiennent de la qualité du terroir où elles se trouvent. Si le terroir est marécageux & humide, la pierre tire sur le noir; s'il est rougeâtre, elle tire sur le rouge, & ainsi des autres endroits; tantost sur le vert, tantost sur le jaune, dautant que du bourg à la montagne il y a diversité de terroir. Sur la pluspart de ces pierres aprés qu'elles sont taillées il paroît toûjours comme une espece de graisse, qui fait qu'on porte incessamment la main au mouchoir pour l'essuïer.

Pour ce qui est de l'eau des pierres, il faut remarquer qu'au lieu qu'en Europe nous nous servons du jour pour examiner les pierres brutes, & bien juger de leur eau & des points qui s'y peuvent trouver, les Indiens se servent de la nuit, & dans un trou qu'ils font dans un mur d'un pied en carré ils mettent une lampe avec une grosse méche, à la clarté de laquelle ils jugent de l'eau & de la netteté de la pierre qu'ils tiennent entre leurs doigts. l'Eau que l'on nomme celeste est la pire de toutes, & il est impossible de la reconnoître tandis que la pierre est brute. Mais pour peu qu'elle soit découverte sur le moulin, le secret infaillible pour bien juger de son eau est de la porter sous un arbre touffu, & à l'ombre de sa verdure on découvre aisément si elle est bleuë.

La premiere fois que je fus à cette mine on pouvoit conter jusqu'à soixante mille personnes qui y travailloient, tant hommes, que femmes & enfans qui sont employez à divers offices, les hommes à becher, & les femmes & enfans à porter la terre; car on cherche la pierre à cette mine de toute autre maniere qu'à celle de Raolconda.

Aprés que les Mineurs ont reconnu la place où ils veulent travailler, ils applanissent tout proche une autre place de pareille étenduë, & même un peu plus grande, autour de laquelle ils font une enceinte de muraille d'environ deux pieds de haut. Au pied de ce petit

mur

... ils font de deux en deux pieds des ouvertures pour ... r l'eau, lesquelles ils ferment jusqu'à ce qu'il soit temps que l'eau s'écoule. Cette place estant ainsi preparée ceux qui doivent travailler à cette recherche s'assemblent tous, hommes, femmes & enfans, avec le maître qui les met en besogne accompagné d'une partie de ses parens & amis. Il apporte avec lui quelque figure de pierre du Dieu qu'ils adorent, laquelle estant mise debout sur la terre chacun se prosterne par trois fois devant elle, leur Prêtre cependant faisant la priere. Cette priere finie il leur fait à tous une certaine marque sur le front avec de la colle composée de saffran & de gomme, afin qu'elle puisse tenir sept ou huit grains de ris qu'il applique dessus. Puis s'estant lavez le corps avec de l'eau que chacun apporte dans un pot, ils se mettent tous en rang pour manger ce qui leur est presenté dans le festin que le Maître qui les met en besoigne leur fait au commencement du travail, pour leur donner courage & les porter à s'en acquiter fidelement. Ce festin ne consiste en autre chose qu'a chacun son plat de ris qui leur est distribué par le Bramin, parce que chaque Idolatre peut manger tout ce qui vient de la main d'un de leurs Prestres, au lieu qu'il y en a entre eux de si superstitieux qu'ils ne veulent pas manger ce que leurs femmes ont apresté, & qu'ils aiment mieux faire eux-mêmes leur cuisine. Le plat où est le ris qu'on leur sert est fait de feüilles d'arbre attachées ensemble, & qui ressemblent en quelque sorte à nos feüilles de noyer. De plus on leur donne à chacun environ un quarteron de beurre fondu dans une petite tasse de cuivre avec quelque sucre.

Le repas fini chacun commencé à travailler, les hommes à foüiller la terre, & les enfans à la porter dans la place qui a esté preparée comme j'ay dit cy-devant. Ils foüillent jusqu'à dix ou douze & quatorze pieds de profondeur, mais dés qu'ils ont trouvé l'eau il n'y a plus rien à esperer. Toute la terre estant portée dans cette place, hommes, femmes & enfans prennent avec des cruches

l'eau qui est dans le creux qu'ils ont fait, & la jettent sur la terre qu'ils en ont ôtée pour la detremper, la laissant ainsi un jour ou deux selon la dureté de la terre jusques à ce qu'elle vienne comme en boüille. Cela estant fait ils ouvrent les trous qu'ils ont faits à la muraille pour donner passage à l'eau, & en jettent encore d'autre par dessus, afin que cela entraîne tout le limon de sorte qu'il n'y reste que le sable. Il y a telle terre qu'il est besoin de laver deux ou trois fois. Ensuite ils laissent secher le tout au soleil, ce qui est bien-tost fait à cause de sa grande ardeur. Ils ont de certains paniers faits à peu prés comme un van dans lesquels ils mettent cette terre, laquelle ils secoüent comme quand nous voulons nettoyer le bled. La menuë poussiere s'en va, & le gros demeure qu'ils remettent aprés sur cette terre.

Toute cette terre estant ainsi vannée, ils l'étendent avec une maniere de rateau & la rendent la plus unie qu'il leur est possible. Alors ils se mettent tous ensemble sur cette terre avec chacun un billot de bois en forme de gros pilon large par le bas d'un demi-pied, & ils en battent la terre en allant d'un bout à l'autre toûjours battant par deux ou trois fois. Aprés ils la remettent dans les paniers & la vannent comme ils ont fait la premiere fois; puis ils l'étendent encore, & ils se mettent enfin tous ensemble à un des bords pour manier cette terre & chercher le diamant, à quoy ils sont observez de la même maniere qu'à la mine de Raolconda.

Autrefois au lieu de se servir de pilons de bois pour battre la terre, ils la battoient avec des cailloux, & c'est ce qui causoit tant de glaces dans les pierres.

Pour ce qui est du droit que l'on paye au Roy, de ce que l'on donne tous les ans aux mineurs pour leur travail, & de la gratification qu'on leur fait quand ils ont trouvé quelque pierre extraordinaire & qu'ils l'apportent au maître de qui ils dependent, il en est aussi de même qu'à la mine de Raolconda.

On ne faisoit point autrefois de difficulté d'acheter des diamans qui avoient l'écorce ou superficie verte, parce

parce qu'estant taillez ils venoient blancs & de tres-belle eau.

Depuis trente ou quarante ans on avoit découvert une mine entre Coulour & Raolconda, mais que le Roy fit fermer à cause de la fourberie, comme je diray en peu de mots. On y trouvoit des pierres qui avoient cette écorce verte, belle & transparente, & qui paroissoient même plus belles que les autres, mais quand on venoit à les egriser elles se mettoient en morceaux. Toutefois quand on les egrisoit avec une pierre de la même qualité & qui eût esté trouvée dans la même mine, elles se laissoient egriser sans se rompre; mais elles ne pouvoient resister sur la roüe où elles se mettoient d'abord en pieces. c'Est pourquoy on prenoit garde de n'en point acheter qui fussent egrisées depeur d'y estre trompé; & c'est, comme j'ay dit, à cause de la fourberie qui a esté découverte sur ces pierres-là que le Roy a fait fermer la mine.

Pendant que les sieurs Fremelin & François Breton furent Presidents à Surate pour la Compagnie Angloise, un Juif nommé Edoüard Ferdinand marchand libre, c'est à dire n'étant point sujet à aucune Compagnie, fit societé avec ces deux Messieurs pour l'achat d'une pierre, peu de temps aprés que cette mine fut découverte. Cette pierre estoit nette & de bonne forme & pesoit quarante-deux carats. Edoüart venant en Europe les sieurs Fremelin & Breton luy remirent la pierre entre les mains pour la vendre avec le plus d'avantage qu'il pourroit, & leur en tenir compte. Dés qu'il fut arrivé à Ligorne il la montra à quelques Juifs de ses amis, qui luy en offrirent jusqu'à vingt cinq mille piastres. Mais comme il en vouloit trente, ne s'estant pû accorder il emporta la pierre à Venise pour la faire tailler. Elle fut bien egrisée sans aucun dommage, mais si-tost qu'elle fut sur la roüe elle fut rompuë en neuf morceaux. j'Ay esté moy-même une fois trompé à une de ces pierres qui pesoit deux carats, & elle se brisa toute sur la roüe en petits morceaux comme elle estoit à moitié faite.

CHAPITRE XVII.

Suite des voyages de l'Auteur aux mines de diamant.

JE viens à la troisiéme mine, qui est la plus ancienne de toutes, & dans le Royaume de Bengala. On luy peut donner le nom de Soumelpour, qui est un gros bourg proche duquel on trouve des diamans; ou plutost le nom de *Gouel*, qui est la riviere dans le sable en laquelle on les découvre. Les terres par lesquelles cette riviere a son cours appartiennent à un Raja qui d'ancienneté a esté tributaire du Grand Mogol, s'étant retiré de son obeïssance pendant les guerres qu'il y avoit entre Cha-Gehan & Gehan-guir son pere. Si-tôt que Cha-Gehan fut parvenu au trône il envoya demander tribut à ce Raja, tant du present que du passé; & celuy-cy voyant que ses revenus n'estoient pas suffisans pour le payer, quitta le pays & se retrancha dans les montagnes avec ses sujets. Sur la nouvelle du refus que fit d'abord le Raja, Cha-Gehan qui ne sçavoit pas qu'il se voulut retirer, mais qui croyoit plûtost qu'il s'opiniatreroit à se deffendre, mena une armée dans son pays, où on luy persuada qu'il trouveroit quantité de diamans. Mais il arriva tout le contraire; car ceux qu'il envoya dans les terres du Raja ne trouverent ni diamans, ni peuples, ni vivres, le Raja ayant fait brûler tous les grains que ses sujets ne purent pas emporter, si bien que la plus grande partie de l'armée de Cha-Gehan y perit de faim. l'Issuë de cette entreprise fut que le Raja retourna dans ses terres, à condition qu'il payeroit tous les ans un leger tribut au Grand Mogol.

Voicy le chemin qu'il faut tenir en partant d'Agra pour aller à cette mine.

d'*Agra* à *Halabas*,	cosses	130
d'*Halabas* à *Banarous*,	cosses	33
De *Banarous* à *Saseron*,	cosses	4

d'Agra à Saseron on va toûjours au levant; mais de Sase-

Saseron pour aller à la mine on tourne au midy, & l'on vient d'abord à un gros bourg, cosses 21

Ce bourg est au Raja dont je viens de parler, & à qui appartiennent les terres où court la riviere dans laquelle on trouve les diamans.

De ce bourg on vient à une forteresse appellée *Rodas*, cosses 4

C'Est une des plus fortes places de l'Asie assise sur une montagne, ayant six grands bastions & vingt sept pieces de canon, avec trois fossez pleins d'eau où il y a de bon poisson. Il n'y a qu'un seul endroit pour venir au-dessus de la montagne, où il y a une plaine de demi-lieüe ou environ dans laquelle on seme du bled & du ris. Il y a plus de vingt sources qui arrousent la terre, & tout autour de la montagne depuis le bas jusqu'au haut ce ne sont que precipices la plus part couverts de bois. Les Rajas se tenoient d'ordinaire en cette forteresse avec sept à huit cens hommes; mais elle est à present au Grand Mogol qui l'a eu par l'adresse de ce grand Capitaine Mirgimola, de qui j'ay eu souvent occasion de parler. Le dernier Raja laissa trois fils qui se trahirent l'un l'autre; l'ainé fut empoisonné, le second prit parti à la Cour du Grand Mogol qui luy donna le commandement de quatre mille chevaux, & le plus jeune se maintient dans le pays en payant le tribut comme son pere. Tous les Roys des Indes Successeurs de Tamerlan ont assiegé cette place sans la pouvoir prendre, & méme deux de ces Roys y sont morts dans la ville de Saseron.

De la forteresse de Rodas à *Soumelpour*, cosses 30

Soumelpour est un gros bourg, dont les maisons ne sont faites que de terre & ne sont couvertes que de branches de Cocos. Toutes ces trente cosses ne sont que des bois qui sont des passages dangereux, parce que les voleurs qui sçavent que les marchands ne vont pas à la mine qu'ils ne portent de l'argent, les vont quelquefois attendre pour les égorger. Le Raja demeure à demi-cosse du bourg, & son logement est sous des tentes

dressées sur une belle eminence. Le *Gouel* passe au pied, & c'est dans cette riviere qu'on trouve des diamans. Elle vient des hautes montagnes qui sont du costé du midy, & va perdre son nom dans le Gange.

Voicy de quelle maniere on cherche les diamans dans cette riviere. Aprés que les grandes pluyes sont passées, ce qui est d'ordinaire au mois de Decembre, on attend encore tout le mois de Janvier que la riviere s'eclaircisse, parce qu'en ce temps-là en plusieurs endroits elle n'a pas plus de deux pieds, & qu'elle laisse beaucoup de sable tout decouvert. Sur la fin de Janvier ou au commencement de Fevrier, tant du bourg de Soumelpour, que d'un autre qui est vingt cosses au dessus sur la même riviere, & de quelques petits villages de la plaine, il sort environ huit mille personnes de tous sexes & de tous âges capables de travailler. Ceux qui sont expers connoissent au sable s'il y a quelques diamans dedans, quand ils voyent parmi le sable quelques petites pierres qui ressemblent fort à celles que nous appellons pierres de tonnerre. On commence à chercher dans la riviere au bourg de Soumelpour, & on va toûjours en remontant jusques aux montagnes d'où elle sort, & qui sont eloignées du bourg d'environ cinquante cosses. Aux endroits où l'on croit qu'il y a des diamans on tire le sable de cette maniere.

On entoure ces endroits-là de pieux, de fascines & de terre, comme quand on veut faire l'arche d'un pont, afin d'epuiser l'eau & de mettre la place à sec. Alors on tire tout le sable, & on ne foüille pas plus que de la profondeur de deux pieds. Tout ce sable est porté & étendu sur une grande place preparée au bord de la riviere, & entourée d'une petite muraille haute d'un pied & demi ou environ. On fait des trous au pied, & quand on a rempli cette place d'autant de sable qu'on juge à propos, on y jette de l'eau, on le lave, & on le brasse, & tout le reste se fait comme à la mine que j'ay decrite plus haut.

C'Est de cette riviere d'où viennent toutes les belles

pointes qu'on appelle pointes naïves; mais c'est rarement que l'on y trouve une grande pierre. Il s'est passé plusieurs années qu'on ne voyoit plus de ces pierres-là en Europe, ce qui faisoit croire à plusieurs negocians que la mine en estoit perduë, bien que cela ne fust pas; mais il est vray qu'on a esté long-temps sans rien tirer de cette riviere à causes des guerres.

J'Ay parlé ailleurs d'une autre mine de diamans dans la Province de *Carnatica*, laquelle Mirgimola General d'armée & premier Ministre d'Estat du Roy de Golconda, commanda que l'on fermât, ne voulant pas qu'on la foüillât davantage, parce que les pierres de cette mine, ou plûtost de ces six mines (car il y en avoit six assez prés les unes des autres) estoient toutes noires ou jaunes, & qu'il n'y en avoit pas une de bonne eau.

Il y a enfin dans l'Isle de *Borneo* la plus grande de toutes les Isles du monde, une riviere appellé *Succadan*, dans le sable de laquelle on trouve aussi de bonnes pierres, & qui ont la même dureté que celles de la riviere de Gouel, ou des autres mines dont j'ay fait mention. Le General de Vandime m'en envoya un jour six de Batavie à Surate de 3 à 4 carats la piece, & il croyoit qu'elles n'estoient pas si dures que celles des autres mines, en quoy il se trompoit, puisqu'il n'y a point de difference de ce costé-la, & c'estoit pour en sçavoir la verité qu'il me les avoit envoyées. Estant à Batavie un des principaux de la Compagnie me montra une pointe naïve de 25 carats & $\frac{1}{8}$ pierre parfaite qui sortoit de cette riviere de Succadan. Mais au prix qu'il me dit qu'elle luy avoit coûté, il l'avoit payé 50 pour cent plus que je ne l'aurois voulu acheter. Il est vray que j'ay toûjours oüi dire que ces pierres-là estoient fort cheres. La principale raison qui m'a dissuadé d'aller à cette riviere de Borneo, est que la Reine de l'Isle ne permet pas que les étrangers emportent de ces pierres, & qu'il y a de grandes difficultez à en faire sortir, le peu qui s'en peut enlever secretement se vendant à Batavie. On me demandera

ici

ici sans doute pourquoy je ne fais mention que de la Reine de Borneo, & non pas du Roy. La raison est, que dans ce Royaume ce sont les femmes qui gouvernent & non pas les hommes; parce que les peuples sont si jaloux d'avoir pour souverain un legitime heritier du trône, que le mari n'estant pas assuré que les enfans qu'il croit avoir eus de sa femme soient de luy, & la femme au contraire estant toûjours certaine que les enfans sont à elle, ils aiment mieux avoir une femme pour leur commander à laquelle ils donnent le titre de Reine, son mari estant son sujet & n'ayant de pouvoir que celuy qu'elle veut bien luy donner.

CHAPITRE XVIII.

Des diverses sortes de poids pour peser les diamans aux Mines; des especes d'or & d'argent qui y ont cours; des chemins par lesquels on s'y peut rendre; & de la regle que l'on fait pour sçavoir le prix des diamans.

Je viens maintenant à quelques particularitez qui regardent le negoce des diamans, & que le Lecteur sera peut-estre bien-aise de sçavoir, ne croyant pas que personne ayt écrit de cette matiere.

Je parleray premierement des diverses sortes de poids dont l'on se sert tant aux mines qu'en d'autres lieux de l'Asie.

A la mine de Raolconda on pese par Mangelins, & le Mangelin est 1 $\frac{3}{4}$ de carat, c'est à dire 7 grains.

A la mine de Gani ou de Coulour on se sert du même poids.

A la mine de Soumelpour en Bengala on pese par ratis, & le ratis est $\frac{7}{8}$ de carat, ou 3 grains $\frac{1}{2}$. On se sert du même poids dans tout l'Empire du Grand Mogol.

Dans les Royaumes de Golconda & de Visapour on se sert aussi de Mangelins; mais le Mangelin en ces lieux-là n'est

qu'un carat & $\frac{1}{8}$. Les Portugais se servent du même nom de poids dans Goa, mais qui n'est que 5 grains.

Je viens aux especes avec lesquelles se fait l'achat des diamans dans les Indes.

Premierement au Royaume de Bengala sur les terres du Raja dont j'ay parlé, comme elles sont enclavées dans les estats du Grand Mogol, on fait les payemens en roupies.

Aux deux mines qui sont dans le Royaume de Visapour aux environs de Raolconda, le payement se fait en pagodes neuves que le Roy fait fabriquer en son nom, comme estant entierement independant du Grand Mogol. La pagode neuve n'est pas toûjours sur le même pied; car tantôt elle vaut trois roupies & demi, tantôst plus & tantôst moins, vû quelles haussent & baissent selon le cours du negoce; & selon que les changeurs s'accommodent avec les Princes & Gouverneurs.

A la mine de Coulour où de Gani qui appartient au Roy de Golconda, le payement le fait aussi en Pagodes neuves qui valent comme celles du Roy de Visapour. Mais il les faut quelquefois acheter depuis un jusques à quatre pour cent de plus, à cause qu'elles sont de meilleur or, & que l'on n'en veut point d'autres à cette mine. Ces pagodes sont fabriquées par les Anglois & les Hollandois, qui ont eu le privilege du Roy de gré ou de force de les faire battre chacun dans leur fort, & celles des Hollandois coûtent un ou deux pour cent plus que celles des Anglois, parce qu'elles sont de meilleur titre; & les mineurs aussi les aiment bien mieux. Mais comme la pluspart des marchands sont prevenus de cette fausse opinion qu'on leur donne, que ces gens de la mine sont gens rudes & presque sauvages, & que d'ailleurs les chemins de Golconda aux mines sont tres-dangereux, ils demeurent d'ordinaire à Golconda; où ceux qui font miner ont leurs correspondances, & où ils envoyent les diamans. Ils se payent-là en pagodas vieilles battuës depuis plusieurs siecles au coin de divers Princes qui ont regné dans les Indes avant que les

Ma-

Mahometans y eussent pris pied. Ces pagodes vieilles valent quatre roupies & demi, c'est à dire une roupie plus que les neuves, quoy qu'il n'y ayt pas plus d'or, & par consequent qu'elles ne pesent pas davantage; ce qui pourroit donner sujet d'étonnement si je n'en disois la cause. C'est que les Cherafs ou Changeurs pour obliger le Roy à ne les pas faire rebatre, luy donnent tous les ans une grosse somme, parce qu'ils en tirent eux-mêmes un grand benefice. Car les marchands ne reçoivent point de ces pagodes qu'ils n'ayant un de ces Changeurs pour les examiner, les unes se trouvant effacées, les autres de bas titre, d'autres qui n'ont pas leur poids; d'autant que si on les recevoit sans eux on perdroit beaucoup, & on auroit de la peine à les remettre sans y perdre quelquefois depuis un jusqu'à cinq & six pour cent, joint qu'il leur faut donner un quart pour cent de leur peine. Quand on paye les mineurs ils ne recevroient pas aussi ces pagodes qu'en la presence du Changeur, qui les assure de ce qui est bon ou mauvais, & prend derechef son quart pour cent. Mais pour abreger temps quand on veut faire quelque payement considerable, comme de mille ou de deux mille pagodes, le Changeur en luy donnant son droit les enferme dans un petit sac auquel il applique sa marque, & quand on veut payer les diamans au marchand on le mene au Changeur avec le sac, lequel ayant reconnu sa marque bien entiere, l'assure qu'il a tout examiné & qu'il luy répond de ce qui ne sera pas bon.

Pour ce qui est des roupies, on prend indifferemment celles de l'Empire du Grand Mogol & celles du Roy de Golconde, parce que celles que ce Roy fait battre doivent estre au coin du Mogol comme ils en sont demeurez d'accord.

Au reste les Indiens ont plus d'esprit & sont plus rafinez qu'on ne pense. Comme les Pagodes sont de petites pieces d'or épaisses, & de la grandeur seulement de l'ongle du petit doigt, & que de cette sorte il est impossible de les rogner sans qu'il y paroisse, ils ont l'adresse de leur faire de petits trous tout autour d'où ils tirent

pour.

trois ou quatre sols seulement de poussiere d'or, & ils les sçavent rabattre si proprement qu'il ne paroist pas qu'on y ait touché. De plus quand on achete quelque chose dans un village, ou quand on passe une riviere, si on leur donne une roupie, ils allument aussi-tost du feu, & l'ayant jettée dedans si elle en sort blanche ils la prennent, & ils la rendent si elle en sort noire; car tout l'argent dans les Indes est au premier tître, & si nous y en apportons d'Europe il faut le porter à la monnoye pour y estre rebatu. Je diray aussi que ceux-là se sont fort trompez (comme un marchand me le voulut faire accroire dans mes premiers voyages) qui se sont imaginez qu'il suffisoit de porter aux mines des épiceries, du tabac, des miroirs & autres bagatelles de la sorte pour les troquer contre les diamans: mais j'ay bien éprouvé le contraire, & je puis assurer que les marchands de la mine qui vendent les diamans veulent de bel or & du meilleur.

Disons aussi quelque chose des chemins qu'il faut tenir pour aller aux mines. Quelques relations modernes un peu fabuleuses les font, comme j'ay dit, dangereux & difficiles, & nous les remplissent de tygres, de lions & d'hommes cruels; mais je les ay trouvé tout autres qu'on ne me les avoit depeints, sans bêtes farouches, & les peuples pleins de bonté & de franchise pour les étrangers. Pour ce qui est de *Golconda*, il faut estre peu versé dans la carte pour en ignorer la situation; mais de Golconda à Raolconda où est la principale mine, le chemin est moins connu, & voicy la route que j'ay suivie. Les mesures des chemins se prennent en ce païs-là par *Gos*, & un gos fait quatre lieuës de France.

De Golconda à Canapour, gos	1
De Canapour à Parquel, gos	$2\frac{1}{2}$
De Parquel à Cakenol, gos	1
De Cakenol à Canol-Candanor, gos	3
De Canol-Candanor à Setapour, gos	1
De Setapour à la riviere, gos	2

Cette

Cette riviere est frontiere des Royaumes de Golconda & de Visapour.

De la riviere à Alpour, gos	1
d'Alpour à Canal, gos	5
De Canal à Raolconda où est la mine; gos	$2\frac{1}{2}$

Ainsi en tout de Golconda à la mine il y a 17 gos, qui font 68 lieuës de France.

De Golconda à la mine de Coulour ou de Gani par les mêmes gos, on conte 13 gos & $\frac{3}{4}$ qui reviennent à 55 de nos lieües.

De Golconda à Almaspinde, gos	$3\frac{1}{2}$
d'Almaspinde à Kaper, gos	2
De Kaper à Montecour, gos	$2\frac{1}{2}$
De Montecour à Naglepar, gos	2
De Naglepar à Eligada, gos	$1\frac{1}{2}$
d'Eligada à Sarvaron, gos	1
De Sarvaron à Mellaserou, gos	1
De Mellaserou à Pononcour, gos	$1\frac{4}{5}$

De Pononcour à Coulour ou Gani il n'y a que la riviere à passer.

Je viens maintenant à un article important connu de peu de gens en Europe.

Regle pour sçavoir au juste le prix & la valeur d'un diamant, de quelque poids qu'il soit depuis trois carats jusqu'à cent & au delà.

JE ne parle point des diamans qui sont au dessous de trois carats, le prix estant assez connu.

Premierement il faut sçavoir combien pese le diamant, & puis voir s'il est parfait, si c'est une pierre épaisse, bien quarrée & qui ayt tous ses coins, si elle est d'une belle eau blanche & vive, sans points & sans glace. Si c'est une pierre taillée à facetes, ce que d'ordinaire

...appelle une rose, il faut prendre garde si la forme est bien ronde ou ovale, si la pierre est de belle étenduë, & si elle n'est point de ces pierres ramassées, & qu'elle ayt la même eau, & qu'elle soit sans points & sans glaces, comme j'ay dit de la pierre épaisse.

... pierre de cette nature pesant un carat vaut 150 livres ou plus; & s'il est question par exemple de sçavoir combien vaudra une pierre de la même perfection du poids de 12 carats. Voicy comme il s'y faut prendre.

Multipliez ces 12 par autres 12. il viendra 144. Puis multipliez encore 144 par 150. qui est le prix de la pierre d'un carat, il viendra 21600 livres.

Exemple de la susdite Regle.

	12	
	12	
	144	
	150	
	7200	
	144	
Somme	21600	*livres.*

Voilà quel est le prix du diamant de 12 carats.

Mais ce n'est pas assez de sçavoir le pris des diamans parfaits, il faut sçavoir aussi le prix de ceux qui ne le sont pas; ce qui se fait par la même regle, & sur le pied du prix de la pierre d'un carat. En voicy un exemple.

Il se presente un diamant de 15 carats qui n'est pas parfait, dont l'eau n'est pas bonne ou dont la pierre est de mauvaise forme, ou pleine de points ou de glaces. Un diamant de même nature du poids d'un carat ne pourroit valoir que 60 livres, ou 80 ou 100 au plus, selon la beauté du diamant. Il faut donc multiplier le poids du diamant qui est de 15 carats, par autres 15. Puis

multiplier encore le provenu qui est 225. par la valeur de la pierre d'un carat, qui sera par exemple de 80 livres, & le provenu qui est 18000 livres est le prix du diamant de 15 carats.

Exemple de la susdite Regle.

15
15
75
15
225
80
18000 *livres.*

Il est aisé de voir en cela la grande difference d'une pierre parfaite & d'une pierre qui ne l'est pas. Car si cette pierre de 15 carats estoit parfaite, la seconde multiplication se feroit par 150 qui est le prix d'une pierre parfaite d'un carat ; & alors le diamant viendroit, non à 18000 livres, mais à 33750 livres, c'est à dire à 15750 livres de plus qu'un diamant imparfait de même poids.

Sur le pied de cette regle, voicy quel est le prix des deux plus grands diamans du monde pour pierres taillées, l'un dans l'Asie, & qui appartient au Grand Mogol ; l'autre dans l'Europe, & qui appartient au Grand Duc de Toscane, comme on en verra les figures cy-aprés.

Le diamant du Grand Mogol pese 279 $\frac{9}{16}$ carats, est parfait de bonne eau, de bonne forme, & n'a qu'une petite glace qui est dans l'arreste du trenchant d'en bas du tour de la pierre. Sans cette petite glace il faudroit mettre le premier carat à 160 livres ; mais à cause de cela je ne le mets qu'à 150. Et sur ce pied-là & selon la regle cy-

dessus il revient à la somme de 11723278 livres 14 sols & 3 liards, c'est à dire à onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante dix huit livres quatorze sols & trois liards. Si ce diamant ne pesoit que 279 carats, il ne vaudroit que 11676150 livres, & ainsi ces $\frac{7}{8}$ reviennent à 47128 livres 14 sols 3 liards.

Le diamant du Grand Duc de Toscane pese 139$\frac{1}{2}$ carats, est net & de belle forme, taillé de tous les côtez à facettes, & comme l'eau tire un peu sur la couleur de citron, je ne mets le premier carat qu'à 135 livres, sur lequel pied le diamant doit valoir 2608335. c'est à dire deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres.

Pour conclusion des remarques que j'ay faites dans ce chapitre, je diray qu'au langage des Mineurs le diamant est nommé *Iri*; qu'en Turc, en Persan & en Arabe on l'appelle *Almas*, & que dans toutes les langues de l'Europe il n'a point d'autre nom que celuy de diamant.

Voilà en peu de mots tout ce que j'ay pû découvrir de mes propres yeux sur cette matiere dans les divers voyages que j'ay faits aux mines; & si d'avanture quelque autre en a écrit ou parlé avant moy, ce ne peut avoir esté que sur le rapport que j'en ay fait.

CHAPITRE XIX.

Des pierres de couleur, & des lieux d'où elles se tirent.

IL n'y a que deux lieux dans l'Orient d'où se tirent les pierres de couleur, au Royaume de Pegu & dans l'Isle de Ceylan. Le premier est une montagne à douze journées ou environ de *Siren* tirant au Nord-est, & elle s'appelle *Capelan*. C'est la mine d'où se tire la plus grande quantité de rubis & espinelles, autrement meres de rubis, de topazes jaunes, de saphirs bleus & blancs, d'hyacintes, d'amethistes, & autres pierres de differentes couleurs. Parmi ces pierres qui sont dures, il s'en tire

aussi d'autres de diverses couleurs, mais fort tendres, qu'ils appellent *Bacan* dans la langue du païs, & dont ils ne font aucune estime.

Siren est le nom de la ville où le Roy de Pegu fait sa residence, & *Ava* est le port de son Royaume. D'Ava on remonte la riviere sur de grandes barques fort plates, & c'est un voyage d'environ soixante jours. On n'y peut aller par terre, parce que ce ne sont que des bois pleins de lions, de tygres & d'elefans. C'est un des plus pauvres païs du monde, il n'en vient que des rubis, mais non pas en si grande quantité qu'on pourroit croire, vû que toutes les années il n'en sort pas pour cent mille écus. Dans le nombre de ces pierres mal aisément en trouvera-t-on une de trois ou quatre carats qui soit belle; vû les grandes defenses de laisser sortir une partie que le Roy ne l'ait veuë, & il retient toutes les bonnes quand il en trouve. De là vient qu'en tous mes voyages j'ay eu un profit assez considerable à rapporter des rubis d'Europe en Asie, & la relation de Vincent le Blanc m'est fort suspecte, lorsqu'il se vante d'avoir vû estant dans le Palais du Roy des rubis gros comme des œufs.

Voicy le prix de quelques rubis qui pouvoient passer pour beaux, & qu'en mes divers voyages j'ay vû vendre à quelques marchands qui venoient de la mine, comme j'estois à Maslipatan & à Golconda. Tous les rubis se vendent au poids appellé *ratis*, qui est 3 grains ½ ou ⅞ de carat, & le payement s'en fait en pagodes vieilles dont j'ay parlé au chapitre precedent.

Un rubi du poids d'un ratis a esté vendu, Pagodes	20
Un rubi de 2 ratis & $\frac{1}{5}$, Pagodes	85
Un rubi de 3 ratis & $\frac{1}{4}$, Pagodes	185
Un rubi de 4 ratis & $\frac{5}{8}$, Pagodes	450
Un rubi 5 ratis, Pagodes	525
Un rubi de 6 ratis $\frac{1}{2}$, Pagodes	920

Depuis qu'un rubi passe 6 & qu'il est parfait, ils le vendent ce qu'ils veulent.

Ils

Ils appellent rubis en ce païs-là toutes les autres pierres de couleur, & ils ne les distinguent que par la couleur même. Ainsi dans le langage du Pegu le sapphir est un rubi bleu, l'amethiste un rubi violet, la topase un rubi jaune, & ainsi des autres pierres.

Ils sont si attachez à leur interest dans le negoce, qu'ils ne vous montreroient pas une partie de rubis pour peu qu'elle soit belle, si vous ne leur promettiez auparavant qu'au cas que vous ne l'achetiez pas vous leur ferez un petit present, comme d'une toque ou d'une ceinture ; & lorsqu'on se montre un peu liberal ils montrent toute leur marchandise, & l'on peut faire quelque marché avec eux.

L'Autre endroit de l'Orient d'où l'on tire quelques rubis & autres pierres de couleur, est une riviere de l'Isle de Ceylan. Elle vient des hautes montagnes qui sont environ au milieu de l'Isle, & comme les pluyes la grossissent fort, trois ou quatre mois aprés qu'elles sont tombées & que l'eau est basse, le pauvre peuple va cherchant parmi le sable où il trouve des rubis, des sapphirs, & des topases. Toutes les pierres de cette riviere sont d'ordinaire plus belles & plus nettes que celles du Pegu.

J'oubliois de remarquer que dans les montagnes qui courent depuis le Pegu jusques au Royaume de Camboya, il se trouve en certains endroits quelques rubis, mais plus de rubis balays que d'autres, force épinelles, saphirs & topases. Il y a des mines d'or dans ces montagnes, & il vient aussi de ces lieux-là de la Rhubarbe dont on fait beaucoup d'estime, parce qu'elle ne se gâte pas si vîte que celle qui croît en d'autres endroits de l'Asie.

Il y a aussi en Europe deux endroits d'ou l'on tire des pierres de couleur, à sçavoir dans la Boheme & dans la Hongrie. En Boheme il y a une mine où l'on trouve de certains caillous de differente grosseur, les uns comme des œufs, d'autres comme le poing, & en les rompant on trouve dans quelques-uns des rubis qui sont aussi durs & aussi beaux que ceux du Pegu. Je me souviens

qu'estant un jour à Prague avec le Vice-roy de Hongrie à qui j'estois, comme il lavoit avec le General Wallestein Duc de Fridland pour se mettre à table, il vit à la main de ce General un rubi dont il loüa la beauté. Mais il l'admira bien plus quand Wallestein luy eut dit que la mine de ces pierres estoit en Boheme, & de fait au depart du Vice-roy il luy fit present d'environ une centaine de ces caillous dans une corbeille. Puis nous fusmes de retour en Hongrie le Vice-roy les fit tous rompre, & de tous ces caillous il n'y en eut que deux dans chacun desquels on trouva un rubi, l'un assez grand qui pouvoit peser prés de cinq carats, & l'autre d'un carat ou environ.

Pour ce qui est de la Hongrie, il y a une mine d'où l'on tire des opales, & il ne s'en trouve en aucun lieu de la terre qu'en celuy-là.

La Turquoise ne se trouve que dans la Perse, & se tire de deux mines; l'une qu'on appelle la vieille roche à trois journées de *Méched* tirant au Nord-ouest prés d'un gros bourg nommé *Nichabourg*; l'autre que l'on nomme la nouvelle qui en est à cinq journées. Celles de la nouvelle sont d'un mauvais bleu tirant sur le blanc & peu estimées, & l'on en prend de celles-là autant que l'on veut pour peu d'argent. Mais depuis plusieurs années le Roy de Perse defend de foüiller dans la vieille pour tout autre que pour luy, parce que n'ayant point d'orfevres du païs que ceux qui travaillent en fil, & qui n'entendent rien à emailler sur l'or comme gens qui n'ont que peu de dessein & de taille, il se sert pour ses garnitures des sabres, & de poignards, & autres ouvrages, de ces turquoises de la vieille roche au lieu d'émail, lesquelles ils taillent & appliquent dans des chatons selon les fleurs & autres figures qu'ils font. Cela frappe assez la vûë & part d'un travail patient; mais qui n'a aucun dessein.

Enfin pour ce qui est de l'émeraude, c'est une erreur ancienne de bien des gens de croire qu'elle se trouve originairement dans l'Orient; & méme encore aujourd'hui

la plusspart des joüailliers & des orfevres d'abord qu'ils voyent une émeraude de couleur haute tirant sur le noir, ont accoûtumé de dire que c'est une émeraude Orientale, en quoy ils se trompent. J'avouë que je n'ay pû encore découvrir les lieux & les endroits de nostre Continent d'où on tire ces sortes de pierres. Mais je suis assuré que jamais l'Orient n'en a produit, ni dans la terre-ferme, ni dans ses Isles, & qu'en ayant fait une exacte perquisition dans tous mes voyages, personne ne m'a sçû marquer aucun lieu de l'Asie où elles se trouvent. Il est vray que depuis la découverte de l'Amerique on en a souvent apporté par la mer du Sud quelque peu de brutes du Perou aux Isles Philippines, d'ou ensuite on les a fait passer en Europe; mais cela ne suffit pas pour les nommer Orientales, ni pour soûtenir que de source elles viennent d'Orient, tant parce qu'auparavant cette découverte & ce trajet on ne laissoit pas d'avoir des émeraudes & d'en faire trafic par toute l'Europe, que parce qu'à present qu'on a quité cette route, on les envoye toutes par la mer du Nord en Espagne. l'An 1660 je les ay vû donner aux Indes à vingt pour cent meilleur marché qu'elles ne vaudroient en France.

Mais à propos de cette navigation & de ce commerce de l'Amerique aux Isles Philippines, il faut remarquer que les Ameriquains estans arrivez à ces Isles, ceux de Bengala, d'Aracan, de Pegu, de Goa, & d'autres lieux, y portent toutes sortes de toiles, & quantité de pierres en œuvre comme diamans & rubis, avec plusieurs ouvrages d'or & d'argent, étofes de soye, & tapis de Perse. Mais il faut aussi sçavoir qu'ils ne peuvent rien vendre directement à ces Ameriquains, mais seulement a ceux qui resident aux Manilles, & que ceux-cy les leur revendent quand ils s'en retournent; & même si quelqu'un obtenoit permission de retourner de Goa en Espagne par la mer du Sud, il seroit obligé de donner son argent à quatre-vingt ou cent pour cent jusques aux Philippines sans pouvoir rien acheter, & d'en faire de même des Philippines jusqu'à la nouvelle Espagne.

CHAPITRE XX.

Des perles & des lieux où elles se peschent.

IL se trouve des perles dans les mers d'Orient, & dans les mers d'Occident, [illegible] pour la satisfaction du Lecteur, que pour ne [illegible] cette matiere, bien que je n'aye pas esté en [illegible] je marqueray neanmoins tous les endroits où il y a des pescheries de perles, commençant par celles d'Orient.

Premierement il y a une pescherie de perles autour de l'Isle de *Bahren* dans le Golfe Persique. Elles appartient au Roy de Perse, & il y a une bonne forteresse où il entretient une garnison de trois cens hommes. L'Eau qu'on boit dans cette Isle, & celle de la coste de Perse est comme salée & de mauvais goust, & il n'y a que ceux du païs qui en puissent boire. Pour ce qui est des estrangers, il leur couste assez pour en avoir de bonne; car il faut qu'on l'aille puiser dans la mer depuis une demi-lieuë de l'Isle jusques à prés de deux lieuës. Il faut que ceux qui la vont querir soient cinq ou six dans une barque, desquels un ou deux vont au fond de la mer avec une bouteille ou deux penduës à leur ceinture, lesquelles ils emplissent d'eau & ensuite les bouchent bien. Car au fond de la mer environ à deux ou trois pieds l'eau est douce & des meilleures que l'on puisse boire. Quand ceux qu'on devale au fond de la mer pour puiser cette eau tirent une petite corde qui est attachée à un de ceux qui sont restez dans la barque, c'est le signal afin que leurs camarades les retirent.

Pendant que les Portugais tenoient Ormus & Mascaté, chaque Terate ou barque qui alloit pescher estoit obligée de prendre d'eux un passeport qui coustoit quinze abassis; & ils tenoient toûjours là plusieurs brigantins pour couler à fond celles qui n'en avoient pas voulu prendre. Mais depuis que les Arabes ont repris Mascaté, & que les Portugais ne sont plus forts sur le Golfe, chaque homme qui va pescher paye seulement au Roy de [illegible]

cinq abassis, soit que sa pesche soit bonne, soit qu'il ne trouve rien. Le marchand donne aussi au Roy quelque petite chose de chaque millier d'huistres.

La seconde pescherie de perles est vis à vis de ... sur la coste de l'Arabie heureuse proche la ville de *Catifa*, qui appartient à un Prince Arabe avec toute la contrée d'alentour. Les perles qui se peschent dans ces lieux-là se vendent ... parce que les Indiens ne sont pas si difficiles que nous, tout y passe aisément, les baroques aussi-bien que les rondes, & chaque chose a son prix, on se defait de tout. Il s'en porte aussi quelques-unes à Balsara. Celles qui vont en Perse & en Moscovie se vendent au Bander-Congo à deux journées d'Ormus. Dans tous les lieux que je viens de nommer & autres endroits de l'Asie, ils aiment autant l'eau tirant un peu sur le jaune que l'eau blanche, parce qu'ils disent que les perles dont l'eau est un peu dorée demeurent toûjours dans leur vivacité & ne changent jamais; mais qu'étant blanches elles ne durent pas trente ans sans perdre de leur vivacité, & tant à cause de la chaleur du païs, que de la sueur de la personne elles prennent un vilain jaune.

Avant que de sortir du Golfe d'Ormus je parleray un peu plus au long que je n'ay fait dans mes relations de la Perse, de cette admirable perle qu'a le Prince Arabe qui osta Mascaté aux Portugais. Il prit alors le nom d'Imenheet Prince de Mascaté, s'appellant auparavant Aceph Ben-Ali Prince de Norenuse. Ce n'est qu'une petite province, mais la meilleure de toute l'Arabie heureuse. Il y croist tout ce qui est necessaire à la vie de l'homme, mais particulierement de beaux fruits, & sur tout d'excellens raisins dont on pourroit faire de tres-bon vin. C'est ce Prince qui a la plus belle perle qui soit au monde, non pas tant pour sa grosseur; car elle ne pese que 12 carats & $\frac{1}{16}$ ni pour sa parfaite rondeur; mais parce qu'elle est si claire & si transparente que l'on voit presque le jour au travers. Comme le Golfe vis à vis d'Ormus n'a gueres que douze lieuës de l'Arabie heureuse à

frontière de Perse, & que les Anglois estoient en paix avec les Persans, le Prince de Mascate vint rendre visite au Kan d'Ormus qui le traita magnifiquement, priant aussi au festin les Anglois & les Hollandois & quelques autres Francs du nombre desquels je fus. A l'issuë du festin le Prince tira cette perle d'une petite bourse qu'il avoit penduë à son cou, & la montra au Kan & à toute la compagnie. Le Kan la voulut acheter pour en faire present au Roy de Perse, & en offrit jusqu'à deux mille tomans, mais il ne s'en voulut pas defaire. Depuis je passay la mer avec un marchand Baniane que le Grand Mogol avoit envoyé à ce Prince pour luy offrir quarante mille écus de sa perle, ce qu'il ne voulut pas accepter. Cette histoire fait voir que pour ce qui regarde les joyaux ce qui est beau ne se doit pas toûjours apporter en Europe, mais plûtost d'Europe en Asie comme j'ay fait, parce qu'on y fait grand cas des pierreries & des perles quand elles ont une extraordinaire beauté, à la reserve de la Chine & du Japon où l'on ne s'en soucie en aucune sorte.

L'Autre endroit de l'Orient où il y a une pescherie de perles, est dans la mer qui vient batre un gros bourg appellé *Manar* en l'Isle de Ceylan. Ce sont les plus belles pour l'eau & pour la rondeur de toutes les autres pécheries, mais rarement en trouve-t'on qui passent 3 ou 4 carats.

Il y a enfin sur la coste du Japonois des perles de fort belle eau & assez grosses, mais elles sont fort baroques. Toutefois on ne les pesche point, parce que comme je viens de dire les Japonois ne font point d'estime des joyaux.

Bien que les perles qui se trouvent à Bahren & à Batifa tirent un peu sur le jaune, on en fait autant de cas que de celles de Manar comme je l'ay remarqué, & dans tout l'Orient on dit qu'elles sont meures ou cuites, & qu'elles ne changent jamais de couleur.

Je viens aux pescheries de l'Occident qui sont toutes dans le Grand Golfe de Mexique le long de la coste de la

...rivage Espagnole il y en a cinq qui se suivent ...t en Occident.

La premiere est le long de l'Isle de *Cubagua* qui n'a ... trois lieuës de circuit, & est eloignée de cinq ou environ de la Terre-ferme. Elle est à dix degrez & demi de Latitude Septentrionale & à cent soixante lieües de S. Dominique dans l'Isle Espagnole. C'est une terre fort infertile ... de toutes choses, & particulierement ... les habitans sont obligez d'aller prendre dans la Terre-ferme. Cette Isle est renommée dans tout l'Occident, parce que c'est où se fait la plus grande pesche de perles, quoy que les plus grosses ne passent cinq carats.

La seconde pescherie est à l'Isle de la *Marguerite*, c'est à dire l'Isle des perles à une lieüe de Cubagua, qu'elle surpasse de beaucoup en grandeur. Elle produit tout ce qui est necessaire à la vie, sinon qu'elle manque d'eau de même que Cubagua, & elle va s'en pourvoir à la riviere de Cumana proche de la nouvelle Cadis. Cette pescherie n'est pas la plus abondante de toutes les cinq de l'Amerique; mais elle est estimée la principale, parce que les perles que l'on y trouve surpassent les autres en perfection, tant pour l'eau que pour la grosseur. Une des dernieres que j'ay euës en main, bien formée en poire & de belle eau, pesoit cinquante cinq carats, & je la vendis à Cha-Est-kan oncle du Grand Mogól.

Plusieurs s'étonneront de ce qu'on porte des perles de l'Europe en Orient d'où il en vient quantité; mais il faut remarquer que dans la pescherie de l'Orient il ne s'en trouve point de si grands poids qu'en Occident; joint que tous les Roys & Grands Seigneurs de l'Asie payent bien mieux que l'on ne fait en Europe, non seulement les perles; mais toutes sortes de joyaux quand ils ont quelque chose d'extraordinaire; excepté le diamant.

La troisiéme pescherie est à *Comogote* assez proche de la Terre-ferme.

La

La quatriéme est au *Rio de la Hacha* le long de la même coste.

La cinquiéme & derniere est à *Sainte Marthe* à soixante lieuës du Rio de la Hacha. Toutes ces trois pescheries produisent des perles d'assez bon poids; mais d'ordinaire elles sont mal formées & d'une eau plombeuse.

Pour ce qui est enfin de celles d'Escosse, & de celles qu'on trouve dans une des rivieres de Baviere, bien qu'il s'en fasse des colliers qui valent jusqu'à mille écus & au delà, elles ne peuvent entrer en comparaison avec celles des Indes Orientales & Occidentales.

Peut-estre qu'aucun de ceux qui ont écrit des perles avant moy, n'ont pas remarqué que depuis quelques années on en a decouvert une perscherie en un certain endroit des costes du Japon, & j'en ay vû quelques-unes que les Hollandois en ont apportées. Elles sont de fort belle eau, & l'on en trouve de grosses, mais toutes baroques. Les Japonois comme j'ay dit ailleurs ne font point de cas des perles, & s'ils en estoient curieux, il se pourroit faire que par leur moyen on decouvriroit quelques bancs où il s'en trouveroit de plus belles.

Avant que de finir ce chapitre je feray une remarque fort considerable touchant les perles & la difference de leurs eaux, les unes estant fort blanches, d'autres tirant sur le jaune, & d'autres sur le noir & qui sont comme plombeuses. Pour ce qui est de ces dernieres il ne s'en trouve que dans l'Amerique, & cela vient de la nature du fond qui est plus rempli de vase qu'en Orient. Dans un retour de carguaison que le feu sieur du Jardin ce fameux joüaillier avoit dans les Gallions d'Espagne il se trouva six perles parfaitement rondes, mais aussi noires que du Jayet, & qui l'une pour l'autre pesoient douze carats. Il me les donna avec d'autres choses pour porter en Orient, & voir si l'on s'en pourroit defaire; mais je les luy rapportay, & je ne trouvay personne à qui cela donnât dans la vûë. Pour ce qui est des perles qui tirent sur le jaune, cela vient de ce que les pescheurs vendant les huîtres par monceaux, & les marchands

[illegible]endant lequel [illegible]s jusques à quatorze ou quinze jours qu'elles s'ouvrent d'elles mêmes pour en tirer les perles, quelques-unes de ces huîtres venant pendant ce temps-là à perdre leur eau, elles se gâtent & s'empuantissent, & la perle se jaunit par l'infection; ce qui est si veritable que dans toutes les huîtres [illegible]nt conservé leur eau les perles sont toujours blanches. O[illegible] qu'elles s'ouvrent d'elles-[illegible] parce que si on les ouvroit de force comme nous ouvrons [illegible] on pourroit endommager & fendre la perle. Les huîtres du détroit de Manar s'ouvrent naturellement cinq ou six jours plûtost que celles du Golfe Persique, parce que la chaleur est beaucoup plus grande à Manar qui est au dixiéme degré de Latitude Septentrionale, qu'à l'Isle de Bahren qui est environ au 27. Et ainsi entre les perles qui viennent de Manar il s'en trouve peu de jaunes. Enfin tous les Orientaux sont fort de nôtre goût en matiere de blancheur, & j'ay toûjours remarqué qu'ils aiment les perles les plus blanches, les diamans les plus blancs, le pain le plus blanc, & les femmes les plus blanches.

CHAPITRE XXI.

De quelle maniere les perles s'engendrent dans les huîtres, comment on les pesche, & en quel temps.

[illegible]is que sur le témoignage de quelques anciens Auteurs qui n'estoient pas bien instruits des choses, [illegible] cro[illegible] vulgairement que la perle s'engendre de la [illegible]el, & qu'il ne s'en trouve qu'une dans chaque [illegible] [illegible]rience fait voir le contraire. Car pour [illegible], l'huître ne bouge du fond de la [illegible] penetrer, & quelquefois même [illegible] douze brasses comme nous [illegible] l'autre, il est constant qu'il [illegible]t perles dans une seule huî[illegible]re les mains où il y en avoit jusqu'à

jusqu'à dix qui estoient en train de se former. Il est vray qu'elles ne sont pas toutes de même grosseur, parce que s'engendrant dans l'huître de mesme que les œufs dans le ventre de la poule, comme l'œuf le plus gros s'avance vers l'orifice & sort le premier, les petits œufs demeurent au bas pour achever de se former, ainsi la perle la plus grosse s'avance la premiere, & les autres plus petites n'ayant pas toute leur perfection demeurent sous l'huître au fond de la coquille jusqu'à ce qu'elles ayent atteint la grosseur que la nature peut leur donner. Mais ce n'est pas à dire qu'il y ait des perles dans toutes les huîtres, & l'on en ouvre plusieurs où il ne s'en trouve point du tout.

Au reste il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait grand benefice pour ceux qui peschent les perles; car si les pauvres gens qui s'y occupent avoient de quoy s'occuper à autre chose, ils quitteroient cette pesche qui les empeche seulement de mourir de faim. J'ay remarqué dans mes relations de la Perse, que depuis Balsara jusqu'au Cap de Jasque de costé & d'autre du Golfe Persique la terre ne produit rien. Le peuple y est pauvre & vit d'une maniere si pitoyable qu'il ne voit ni pain ni ris, & ne mange que des dates avec du poisson salé; & il faut faire prés de 20 lieües dans la terre avant que de rencontrer de l'herbe.

Cette pesche dans les mers d'Orient se fait deux fois l'an, la premiere en Mars & Avril; la seconde en Aoust & Septembre; & pour la vent elle se fait depuis le mois de Juin jusques au mois de Novembre. Mais cette pesche ne se fait pas tous les ans. Car ceux qui [...] cher veulent sçavoir auparavant s'ils y trou[...] compte. Pour ne se pas tromper les [...] bancs où l'on pesche sept ou huit [...] tent chacune environ un mill[...] ouvre, & s'il ne se trouve pa[...] tres pour la valeur de cinq[...] mi-écu de nostre monnoye, [...] sera pas bonne, & ces pau[...]

[illegible]rer les frais qu'il leur faudroit faire. Car tant pour leur equipage que pour se nourrir pendant le temps de la pesche, ils empruntent de l'argent à trois & quatre pour cent par mois. Ainsi à moins que le millier d'huîtres ne rapporte pour cinq fanos de perles, *ils* ne péchent point cette année là. Il faut que les marchands achetent ces huîtres au hazard, & qu'ils se contentent de ce qu'ils trouvent dedans. Ce leur est un grand bonheur quand ils trouvent de grosses perles, mais c'est rarement, & sur tout à la pescherie de Manar qui n'apporte rien de gros comme j'ay dit. Ce sont pour la plus grande partie des perles à l'once & à piler : Il y en a quelques-unes d'un demi-grain & d'un grain & c'est un grand hazard quand il s'en trouve de deux ou de trois carats. Il y a des années que le millier d'huîtres vaut jusques à sept fanos, & que la pesche monte à cent mille piastres & au de-là. Pendant que les Portugais estoient maistres de Manar ils prenoient un droit sur chaque barque; & depuis que les Hollandois le leur ont pris ils tirent huit piastres de chaque plongeur & quelquefois jusqu'à neuf. Cela leur est revenu dans la plus haute année jusques à dix sept mille deux cent reales. La raison pourquoy les Portugais prenoient ce tribut de ces pauvres gens, & pourquoy les Hollandois le prennent encore, c'est qu'il faut qu'ils les maintiennent contre les Malavares leurs ennemis, qui viennent avec leurs barques armées pour tâcher de prendre ces pescheurs & les faire esclaves. Tandis que la pesche dure les Hollandois ont toûjours en mer deux ou trois barques armées du costé que les corsaires peuvent venir, & de la sorte ils font qu'ils travaillent en repos. Ces pescheurs pour la plus grande partie sont idolatres, & il y en a aussi de Mahometans qui ont leurs barques à part. Ils ne se mélent point ensemble, & les Hollandois prennent plus de ces derniers que des autres. Car outre que les Mahometans payent autant que les idolatres, ils donnent de plus toute la pesche d'un jour, lequel jour est un choix des Hollandois.

Plus

...s il tombe de pluyes dans l'année plus la pesche des perles est bonne. Mais plusieurs s'estant imaginez qu'au plus profond que l'huître se trouve la perle en est d'autant plus blanche, parce que l'eau n'y est pas si chaude, & que le soleil trouve plus d'empeschement pour donner au fond ; il faut se desabuser de cette erreur. On pesche depuis quatre jusqu'à douze brasses de profondeur, & cette pesche se fait sur des bancs où il se trouve quelquefois jusques à deux cens cinquante barques. Dans la plus grande partie il n'y a qu'un plongeur, & dans les plus grandes il y en a deux.

Ces barques partent tous les jours de la coste avant le soleil levé, avec un vent de terre qui ne manque point & qui dure jusques sur les dix heures du matin. l'Apresdinée elles reviennent avec un vent de mer qui succede au vent de terre, & qui ne manque point à se lever sur les onze heures où midi si tost que l'autre a cessé. Les bancs sur lesquels ils peschent sont à cinq ou six lieües en mer ; & lors qu'ils sont là, voicy de quelle maniere ils se prennent à pescher les huîtres.

On lie une corde sous les bras de ceux qui plongent, de laquelle ceux qui demeurent dans la barque tiennent le bout. Ils tiennent attachée à leur gros orteüil une pierre de dix-huit à vingt livres, de laquelle aussi ceux qui demeurent dans la barque tiennent un bout. Il y a de plus un rets fait comme un sac, dont la bouche est entourrée d'un cercle pour la tenir entre-ouverte, & ce rets est attaché comme le reste. Alors le plongeur devale dans la mer, & si-tost qu'il est au fond où il se rend promptement par le poids de la pierre qu'il a attachée au gros orteüil, il l'oste en diligence, & ceux qui sont dans la barque la retirent. Tant que le plongeur peut tenir son haleine il met des huîtres dans le rets, & sentant qu'il ne peut plus tenir son il tire la corde dont il est lié soûs les bras, qui est le signal afin que l'on le retire, ce que ceux qui sont dans la barque font le plus viste qu'ils peuvent. Ceux de Manar son les plus habiles à la pesche, & demeurent plus long-temps soûs l'eau que les

pe-

pescheurs de Bahren & de Catifa ; car ils ne mettent point à leur nez de pincetes, ni de cotons à leur oreilles de peur que l'eau n'y entre, comme l'on fait au Golfe Persique.

Aprés qu'ils ont tiré le plongeur dans la barque ils tirent le rets où sont les huîtres, & il se passe environ un demi quart d'heure à tasir à oster les huîtres, qui donne au plongeur le temps de reprendre haleine, aprés quoy il retourne au fond de la mer comme auparavant, ce qu'il fait par diverses fois pendant dix ou douze heures, & puis il revient en terre. Ceux qui ont affaire d'argent vendent d'abord ce qu'ils ont pesché ; mais ceux qui ont dequoy vivre le gardent jusqu'à ce que toute la pesche soit finie. Ils laissent les huîtres sans les ouvrir, & à mesure qu'elles se corrompent elles s'ouvrent d'elles-mêmes. Il y a de ces écailles qui sont quatre fois aussi grandes que celles de nos huîtres de Roüen, & comme la chair des huîtres dont nous parlons est fade & de mauvais goust, on n'en mange point & on la jette.

Pour conclusion du discours des perles, il faut remarquer que dans toute l'Europe elles se vendent au poids de carat qui est de quatre grains, de même que le poids des diamans ; mais que dans l'Asie on a divers poids. En Perse on pese les perles par *Abas*, & un Abas est un huitiéme moins que nôtre carat. Aux Indes, & sur tout dans les terres du Grand Mogol, & des Roys de Golconda & de Visapour, on les pese par *Ratis*, & le Rati est aussi un huitiéme moins que le carat.

Goa estoit autrefois le lieu où se faisoit le plus grand negoce de toute l'Asie, pour ce qui estoit des diamans, des rubis, des saphirs, des topases, & d'autres pierreries. Tous les mineurs & les marchands s'y rendoient pour y vendre ce qu'ils avoient apporté de plus beau des mines, parce qu'il avoient là toute liberté de vendre, au lieu qu'en leur païs quand ils montroient quelque chose aux Roys ou aux Princes il falloit la leur donner pour le prix qu'ils vouloient. c'estoit aussi a Goa où se faisoit le

grand commerce des perles, tant de celles qui venoient de l'Isle de Bahren au Golfe Persique, que de celles qui se peschent au destroit de Manar sur la coste de l'Isle de Ceylan, comme aussi de celles que l'on apportoit de l'Amerique. Il faut donc sçavoir que dans Goa & dans tous les autres lieux que les Portugais tiennent aux Indes, ils ont pour les perles un poids particulier que l'on n'a point dans tous les autres lieux où se fait le negoce des perles, ni dans l'Europe, ni dans l'Asie, ni dans l'Amerique. Je ne parle point de l'Afrique, parce que cette marchandise n'y est point connuë, & que dans cette partie du monde les femmes se contentent pour tous joyaux de quelques grains de corail faux, ou d'ambre jaune, dont elles se font des colliers & des brasselets qu'elles portent aux bras & aux jambes.

Les Portugais donc dans tous les lieux des Indes où ils commandent, vendent les perles à un poids qu'ils appellent *Chegos*; mais ils les achetent des marchands selon les lieux d'où ils les apportent, par carats, ou par abas, ou par ratis. La table qui suit montre le rapport qu'il y a de ces chegos aux carats.

Carats.

Carats.	Chegos.	Carats.	Chegos.
1	5	21	306
2	[illegible]	22	336
[illegible]	11½	23	367¼
4	16	24	400
5	21	25	430
6	27	26	469¼
7	34	27	506¼
8	44	28	544½
9	56	29	584
10	69	30	625¼
11	84	31	667
12	100	32	711
13	117	33	756¼
14	136	34	802¾
15	156	35	850½
16	177¾	36	900
17	200½	37	950½
18	225	38	1002¾
19	250½	39	1056
20	277¾	40	1111¼

CHAPITRE XXII.

Remarques sur les plus grands & les plus beaux diamans & rubis que l'Auteur a veus en Europe & en Asie, selon que les figures en sont icy dessignées, comme celles des grandes pierres qu'il a vendues au Roy au retour de son dernier voyages des Indes; avec la representation du grand topase, & des plus grosses perles qui soient au monde.

JE suivray l'ordre des figures selon qu'elles sont disposées par leurs numero, & commenceray par le diamant le plus pesant dont j'aye eu la connoissance.

No. 1.

Ce diamant appartient au Grand Mogol, lequel me fit l'honneur de me le faire montrer avec tous ses autres joyaux. On voit la forme où il est demeuré étant taillé, & m'ayant esté permis de le peser j'ay trouvé qu'il pese 319½ ratis, qui font 279 $\frac{9}{16}$ de nos carats. Estant brut il pesoit comme j'ay dit ailleurs, 907 ratis, qui sont 793⅝ carats. Cette pierre est de la même forme comme si l'on avoit coupé un œuf par le milieu.

No. 2.

C'Est la figure du diamant du Grand Duc de Toscane qu'il a bien voulu me montrer plus d'une fois. Il pese 139½ carats, & c'est dommage que l'eau tire un peu sur la couleur de citron.

No. 3.

C'Est une pierre qui pese 176⅛ mangelins, qui font de nos carats 242 $\frac{5}{16}$. Le mangelin, comme j'ay dit, est le poids dont on se sert dans les Royaumes de Golconda & de Visapour, & il revient à 1⅜ de nos carats. Estant à Golconda l'an 1642. on me fit voir cette pierre, & c'est le plus grand diamant que j'ay vû aux Indes entre les mains des marchands. Celuy à qui il appartenoit me

permit

permit d'en faire un plomb, que j'envoyay à Surate à deux de mes amis, en leur marquant la beauté de la pierre & le prix, qui estoit de 500000 roupies, qui sont 750000 livres de nostre monnoye. Je receus ordre d'eux, pourveu qu'elle fût nette & de belle eau, d'en offrir 400000 roupies; mais il n'y eut pas moyen de faire marché à ce prix-là. Neanmoins je crois que si l'on fut venu à 450000 roupies on eut pû l'avoir.

No. 4.

C'Est la figure d'un diamant que j'achetay à Amadabat pour un de mes amis, & qui pesoit 178 ratis, qui sont de nos carats 157 $\frac{1}{4}$.

No. 5.

C'Est la forme du susdit diamant aprés avoir esté taillé des deux costez. Il est reduit à 94$\frac{1}{2}$ carats, & l'eau en est parfaite. Le costé plat où il y a deux glaces au bas estoit mince comme une feüille de gros papier. En faisant tailler la pierre je fis emporter tout ce morceau mince avec une partie du bout d'enhaut, où il est resté une petite pointe de glace.

No. 6.

C'Est un autre diamant que j'achetay l'an 1653. à la mine de Couleur. Il est beau & net, taillé à la mine, forme de pierre épaisse, & pese 36 mangelins, qui sont de nos carats 63$\frac{3}{8}$.

No. 7. & 8.

Ces deux morceaux viennent d'une pierre qui a esté clivée, & qui estant entiere pesoit 75$\frac{5}{8}$ mangelins, qui sont 104 carats. Bien qu'elle fut de belle eau, il paroissoit au milieu tant de saletez, que comme elle estoit grande & tenuë à un haut prix, il n'y avoit point de Banjane qui osat se hazarder de l'acheter. Enfin il y eut un Hollandois nommé Bazu qui fut assez hardi pour cela, & l'ayant fait cliver il se trouva dedans la pesanteur de

huit carats de saleté comme de l'herbe pourrie. Le petit morceau est resté net, à la reserve de quelque petite glace presque imperceptible; mais pour l'autre où les glaces passoient tout au travers, il en fit faire sept ou huit morceaux. Le Hollandois risquoit beaucoup à faire cliver cette pierre, & ce fut un grand bonheur pour luy qu'elle ne se mit pas en cent pieces. Encore avec tout cela il n'y trouva pas son compte, ce qui fait assez connoistre que là où les Banianes ne veulent pas mordre, il n'y a rien à esperer pour les Francs.

Representation des vingt diamans que l'Auteur a vendus au Roy au retour de son dernier voyage des Indes. Les figures que le Lecteur voit icy montrent le poids, l'étenduë, & l'épaisseur de chaque pierre.

Voicy les figures des plus beaux rubis du monde, & de la topase du Grand Mogol, selon qu'elles sont icy disposées par leur numero.

No. 1.

Figure un rubi qui appartient au Roy de Perse. Il est de l'épaisseur & de la forme d'un œuf, percé au travers, fort haut en couleur, beau & net, à la reserve d'une petite glace qui est à costé. On ne veut pas dire ce qu'il a coûté, non plus que la perle qui est au même Roy & qui se verra plus bas; & on ne veut pas aussi que l'on sçache ce que l'un & l'autre pese. Ceux qui tiennent les Registres des joyaux du Roy de Perse disent seulement qu'il y a plusieurs années que ce rubi est au tresor du Roy.

No. 2.

c'Est la figure d'une grande pierre que l'on croyoit rubi ballet, & qui fut venduë pour telle à Giafer-kan oncle du Grand Mogol, qui l'acheta pour la somme de

de 95000 roupies, qui font de nostre monnoye 142500 livres. Il en fit present au Grand Mogol avec plusieurs autres choses precieuses le jour de la feste du Roy, qui est le jour qu'on le pese, de quoy j'ay parlé ailleurs. Cette pierre ayant esté taxée un peu moins qu'elle n'avoit cousté, il se trouva là alors un vieux Indien qui avoit esté autrefois Maître Joüaillier du Roy, & qu'on avoit démis de sa charge par jalousie. Ayant pris cette pierre entre ses mains il soûtint que ce n'estoit pas un rubi ballet, que Gaifar-kan avoit esté trompé, & que la pierre ne pouvoit valoir au delà de 500 roupies. Sur cette contestation on avertit le Roy, qui fit venir ce vieux Indien avec tous les Joüailliers, qui soûtenoient toûjours de leur costé que la pierre n'estoit pas un rubi ballet. Comme dans tout l'Empire du Grand Mogol il n'y avoit personne qui fut plus sçavant dans la connoissance des pierreries que Cha-gehan, qui estoit detenu prisonnier à Agra par Aureng-zeb son fils, celuy-cy envoya la pierre au Roy son pere le priant d'en dire son avis. Aprés l'avoir bien considerée il confirma l'opinion du vieux Joüaillier, & dit qu'elle n'estoit pas rubi ballet, & qu'elle ne valoit pas plus de 500 roupies. La pierre ayant esté rapportée à Aureng-zeb, on obligea le marchand qui l'avoit venduë de la reprendre, & de rendre l'argent qu'il avoit receu.

No. 3. & 4.

C'Est la figure d'un rubi qui appartient au Roy de Visapour. No. 3. est la hauteur de la pierre hors de l'anneau, & le No. 4. est la rondeur du chaton. Il pese 14 mangelins, qui font $17\frac{1}{2}$ de nos carats, le mangelin à Visapour estant de cinq grains. Il est chevé par dessous, net & de la premiere beauté. Le Roy de Visapour l'acheta en l'année 1653. pour la somme de 14200 pagodes neuves, la pagode valent alors $2\frac{1}{2}$ roupies, ce qui fait de nostre monnoye 74550 livres.

No. 5.

c'Est la figure d'un rubi qu'un marchand Baniane me montra à Banarous à mon dernier voyage des Indes. Il pese 58 ratis, qui sont 50½ carats, & est de la seconde beauté. Sa forme est en amande cabouchon, un peu chevé dessous, percé par le haut vers la pointe. J'en voulus donner 40000 roupies, qui sont 60000 livres; mais le marchand à qui il appartenoit en demandoit 55 mille roupies, & je crois que je l'aurois pû avoir pour cinquante mille.

No. 6.

c'Est la figure de la grande Topase du Grand Mogol, & je ne luy ay point vû porter d'autre joyau que celuy-là pendant que j'ay esté à sa Cour à mon dernier voyage des Indes. Cette topase pese 181½ ratis, qui sont carats 157¾ & elle fut achetée à Goa pour le Grand Mogol pour la somme de 181000 roupies, qui sont 271500 livres de nostre monnoye.

No. 7.

Ces grands Monarques de l'Asie ne sont pas les seuls au monde qui soient en possession des belles pierres, & je n'ay point vû de si grands rubis dans tous les trônes du Grand Mogol, comme sont ceux dont l'on voit la figure au No. 7. 8. & 9. qui appartiennent à nostre Grand Roy le plus puissant & le plus magnifique en toutes manieres de tous les Roys de la terre.

Voicy enfin les figures des plus grosses perles dont nous avons connoissance, selon aussi qu'elles sont posées par leur numero.

No. 1.

c'Est la figure de la perle que le Roy de Perse acheta l'an 1633. d'un Arabe qui venoit de la pesche de Catifa. Elle luy coûta 32000 tomans, qui sont 1400000 livres de nôtre monnoye, à raison de quarante-six livres six

deniers

[illegible] roman. c'Est la perle la plus grosse & la plus parfaite qui ait découverte jusques à cette heure, & où il n'y a pas le moindre defaut.

No. 2.

C'Est la figure de la plus grosse perle que j'ay vûë à la Cour du Grand Mogol. Elle pend au col d'un paon fait de pierreries & luy vient sur l'estomac, & ce paon finit au haut le grand trône.

No. 3.

C'Est la figure de la perle que je vendis à mon dernier voyage à Cha-Est-kan oncle du Grand Mogol Gouverneur de Bengala. Elle pese 55 carats, l'eau en est un peu [illegible] & c'est la plus grosse perle qui ait jamais [illegible] en Asie.

No. 4.

C'Est une perle parfaite, tant pour son eau que pour sa forme qui est comme une olive. Elle est au milieu d'une chaîne d'émeraudes & de rubis, qui est l'une des chaînes que le Grand Mogol met quelquefois à son col, & laquelle luy vient au milieu de l'estomac.

No. 5.

C'Est pour une perle ronde & d'une parfaite rondeur, la plus grosse dont j'aye eu connoissance, & qui appartient au Grand Mogol. Il ne s'en est jamais pû trouver la pareille, ce qui est cause que le Grand Mogol ne s'en sert point & qu'il la laisse parmi d'autres joyaux qui ne sont pas mis en œuvre. Car si l'on avoit pû en découvrir une semblable elles luy serviroient de pendans d'oreille, & chacune des deux perles seroient entre deux rubis ou deux émeraudes selon la coûtume du païs; n'y ayant personne tant des petits que des grands, qui à proportion de ses moyens n'en porte à chaque oreille une perle entre deux pierres de couleur.

CHAP.

CHAPITRE XXII.

Du Corail, & de l'Ambre jaune, & des lieux où ils se trouvent.

Bien que le Corail ne tienne point de rang entre les joyaux dans nôtre Europe, neanmoins dans les autres parties du monde on l'estime fort, & c'est une des plus belles productions de la Mer, jusques-là qu'il y a de certains peuples qui en font même plus de cas que des pierreries. J'écriray icy en peu de mots ce que j'y ay remarqué des lieux où il se pesche, & de la maniere dont l'on s'y prend.

Je diray donc premierement qu'il y a trois pescheries sur les costes de Sardaigne. Celle d'*Argnerrel* est la meilleure & la plus belle de toutes; la seconde [illegible] s'appelle [illegible], & la troisiéme est proche de l'Isle [illegible] *de Sa*[illegible]. Il y a une autre pescherie sur les co[illegible]se, & le corail en est menu, mais beau [illegible] de l'Isle [illegible]. Il s'en trouve deux autres sur la coste d'Afrique, l'une auprés du *Bastion de France*, & l'autre à *Tabarque*. Le corail de celle-cy est assez gros & long; mais les couleurs en sont pâles. On trouve une septiéme pescherie sur la coste de Sicile auprés de *Trapano*, le corail en est menu, mais de bonne couleur. Il y en a encore une autre sur la coste de Catalogne vers le *Cap de Quiers*, le corail en est d'excellente couleur & gros, mais les branches sont fort courtes. Enfin il y a une neuviéme pescherie dans l'Isle *de Majorque* de même nature que celle de l'Isle de Corse, & ce sont-là tous les lieux de la Mediterranée où se trouvent les pescheries de corail: car il n'y en a aucune dans l'Ocean. Voicy la maniere dont il se pesche.

Comme le Corail croît sous des roches creuses & où la mer est profonde, c'est icy l'artifice dont on se sert pour l'avoir. Les pescheurs attachent deux chevrons en croix, & mettent un gros morceau de plomb au milieu pour les faire aller à fond. Puis ils attachent du chanvre tortillé

autour

autour des chevrons qu'ils tortillent negligemment comme le pouce, & attachent après à deux cordes, dont l'une pend à la proüe, & l'autre à la poupe de la barque. Ensuite ils laissent aller ce bois au courant le long des roches, & cette manœuvre se fait tout autour du ... il est besoin quelquefois de cinq ou six bateaux pour tirer les chevrons, & en faisant cette grande force si un des cables vient à se rompre tous ces rameurs sont en danger de se perdre, c'est un métier de grand risque. Et en attachant ainsi de force le corail il en tombe dans la mer autant qu'ils en tirent, & le fond estant d'ordinaire plein de vase, ce corail s'y ronge de jour en jour comme nos fruits sur la terre sont rongez de vers, de sorte que plustost ils le tirent de la vase moins il est gasté.

... diray à ce sujet que j'ay vû à Marseille quelque chose ... dans une boutique où l'on travaille le corail ... un rameau gros comme le pouce, & parce qu'il estoit un peu verreux où l'avoit coupé en deux, & il s'est trouvé dedans un ver que j'ay vû groüiller, & qui à vécu quelques mois en le remettant dans sa niche. Car il faut remarquer que parmi quelques branches de corail il s'engendre comme une petite éponge semblable à nos ruches, où se nichent de petits vers comme des abeilles, tant la nature se plaist à diversifier ses ouvrages. Quelques uns ont crû que le corail est mol dans la mer, quoy qu'en effet il soit dur; mais il est bien vray qu'en certain mois de l'année on tire du bout de la branche en le pressant une espece de laict comme de la mammelle d'une femme; & cela pourroit bien estre comme ... de la semence, laquelle tombant sur quelque chose que ce soit qui se trouve la mer y produit une autre branche de corail, ainsi qu'il s'en est trouvé en effet sur une teste de mort, sur une lame d'epée, & sur une grenade qui estoit tombée dans la mer où il s'étoit entrelassé des branches de corail de la hauteur d'un demi pied, & j'ay en cette grenade entre les mains.

La pesche du corail se fait depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Juillet, & on y employe d'ordinaire deux cens barques, quelques années plus ; & quelques années moins. On les bastit le long de la riviere de Gennes, elles sont fort legeres. Elles ont un grand voile pour aller plus viste, n'y en ayant sur la Mediterranée qui en portent tant, & ne se trouvant point de Galeres qui les puissent atteindre. Il y a sept hommes sur chaque barque avec un garçon pour les servir. On ne fait cette pesche que depuis vingt-cinq milles jusqu'à quarante milles de la terre où ils croyent qu'il y a des roches, & ne s'avancent pas davantage en mer de peur des Corsaires, qu'ils evitent quand ils les rencontrent à force de voiles.

J'ay icy une remarque à faire touchant le corail au regard de quelques peuples de l'Orient. Les Japonois, comme j'ay dit, ne font point de cas des perles ni des pierreries, & ils n'estiment qu'un beau grain de corail qui leur sert à fermer leurs gibecieres, ces gibecieres sont faites telles qu'on en portoit autrefois en France ; c'est à qui aura le plus gros grain de corail, pour couler dans un cordon de soye qui ferme la gibeciere, de sorte que qui leur en pourroit porter un de la grosseur d'un œuf, beau & net sans aucune tache dessus, ils le payeroient tout ce qu'on voudroit. Des Portugais qui ont fait autrefois un grand negoce en ces pays-là, m'ont souvent asseuré qu'on en donneroit jusques à vingt mille écus. Il ne faut pas s'étonner de ce qu'ils donnent tant d'argent pour une belle piece de corail, puisque dans le mépris qu'ils font des joyaux, ils n'ont de curiosité que pour des choses qu'on estimeroit tres-peu ailleurs. Ils font sur tout grand cas de la peau d'un certain poisson qui est plus rude que le chagrin, & ce poisson a sur le dos comme six petits os & quelquefois huit, qui s'élevent & font un rond avec un autre au milieu, ce qui ressemble à une rose de diamans. Ils font de ces peaux de poisson des fourreaux de sabres, & mieux ces petits os forment la rose & se trouvent rangez, plus ils en donnent d'argent, quelquefois

jusques

jusques [illegible] mille écus comme les Hollandois me l'ont assuré. [illegible] au corail & en finir ce discours il faut adjoûter [illegible] tout le menu peuple [illegible] en pare & [illegible] porte au col & au bras dans [illegible] l'Asie [illegible] & p[illegible] vers le Nord [illegible] terres [illegible] Grand Mogol, & [illegible] sus dans les montagnes en tirant au Royaume d'Asen & de Boutan.

L'Ambre jaune ne se recueille qu'au seul rivage de la Prusse Ducale dans la mer Balthique, & la mer le jette de temps en temps sur le sable par de certains vents [illegible] Electeur de Brandebourg, qui en est souverain, afferme toute cette coste 18 à 20 mille écus par an, & quelquefois [illegible] mille; & les fermiers y entre[illegible]nt des gardes qui [illegible] le long du rivage, la mer jettant l'ambre tantost d'un costé & tantost [illegible] autre, afin que personne n'en [illegible] enlever; & qui entreprendroit de le faire [illegible] châtié [illegible].

L'ambre n'est [illegible] chose qu'une congelation qui se fait dans la [illegible] espece de gomme; ce que l'experience montre assez; parce que l'on a vû quantité de pieces où il y avoit des moûcherons & autres insectes qui s'y estoient congelés. J'en ay eu plusieurs morceaux de la sorte, & un entre autres où il y avoit quatre ou cinq petits moucherons congelez dans le milieu.

Comme j'ay fait une remarque du corail à l'égard du Jappon, j'en feray une autre de l'ambre au regard de la Chine. C'est une coûtume entre les Chinois que lorsque quelque Grand Seigneur fait un festin, il y va de sa grandeur & de sa magnificence de faire apporter à l'issuë [illegible] repas trois ou quatre manieres de cassoletes, & de faire jetter dans chacune une grande quantité d'ambre, quelquefois jusqu'à la valeur de mille écus & au delà, vû que plus il s'en brusle & plus les morceaux sont gros plus celuy qui traite est estimé magnifique. Car un morceau qui pesera une livre vaudra deux à trois cens écus. Ils se servent de l'ambre à cét usage, parce qu'ils adorent le feu, & qu'outre que l'ambre jetté dans le feu rend une certaine odeur qui ne deplaist pas aux Chinois,

coes-

comme il a une espece d'huile, il jette une flame hors de l'ordinaire des autres flames. Cette propriete de gasson est cause que l'ambre est une des meilleures marchandises qu'on peut porter dans la Chine si le trafic estoit libre pour les estrangers, & la Compagnie Hollandoise s'en reserve particulierement le commerce, les Chinois venant l'acheter d'elle à Bantame.

Je ne veux pas finir ce chapitre sans faire aussi quelques remarques de l'Ambre-gris. On ne sçait pas trop bien ni comment il se forme, ni où il se forme; mais il y a bien de l'apparence que ce ne peut estre que dans les mers d'Orient, bien qu'on en ayt quelquefois trouvé sur les costes d'Angleterre & autres de nostre Europe. La plus grande quantité s'en trouve à la coste de Melinde, principalement vers les embouchures des rivieres, & sur tout à l'embouchure de celle qui s'appelle *Rio de Sena*. Quand le Gouverneur de Mozambique revient à Goa au bout de trois ans que le temps de son gouvernement est fini, il apporte d'ordinaire avec luy environ pour trois cens mille pardos d'ambre-gris, & le pardos, comme j'ay dit ailleurs, est vingt sept sols de nostre monnoye. Il s'en trouve quelquefois des morceaux d'une grosseur & d'un poids considerable. l'An 1627 un vaisseau Portugais partant de Goa pour les Manilles, aprés qu'il eut passé le destroit de Malacca se trouva engagé dans une tempeste qui dura plusieurs jours & plusieurs nuits; le ciel estant toûjours couvert, & estant impossible au pilote de prendre les hauteurs. Cependant l'eau & autres vivres venant à manquer, ils mirent en deliberation s'ils jetteroient dans la mer des Negres qui estoient dans le vaisseau pour conserver les vivres pour les hommes blancs, & ils estoient sur le point de l'executer lorsqu'un matin le soleil se montrant leur decouvrit une Isle dont ils estoient assez proche, & où ils ne purent pourtant aller moüiller que le lendemain, la mer estant haute & le vent leur estant peu favorable. Il y avoit dans le vaisseau un François nommé Marin Renaud d'Orleans & son frere, lesquels estant à terre trouverent une riviere,

&

& furent baigner avec deux Caporaux Portugais & un Sergent à l'embouchure de cette riviere. Un des Caporaux en se baignant apperçût dans l'eau un gros morceau flotant prés du bord, & qu'il prit, mais s'en approchant pour quelque morceau de pierre spongieuse qu'il laissa là sans faire reflexion, de même que les quatre autres qui furent aussi ... manier sans pouvoir connoistre ce que c'estoit ... au retour au vaisseau ce même Caporal songea la nuit à ce morceau dont il n'avoit pas ... connoistre la nature, & ayant ouy parler de l'ambre-gris se mit dans l'esprit que c'en pouvoit estre, en quoy il ne se trompoit pas. Le lendemain sans en ... à ses camarades il prend un sac, se fait mettre à terre, & allant à la riviere comme s'il eut voulu encore se baigner trouve le morceau d'ambre-gris, & l'emporte secretement au vaisseau où il le met dans son coffre. Il ne peut s'empescher de communiquer la chose dés le soir même à Marin Renaud, qui ne voulut pas croire d'abord que ce morceau fût un morceau d'ambre-gris, mais qui l'ayant bien consideré crut à la fin que le Caporal ne se trompoit pas. Celuy-cy à tout hazard offrit le morceau à Marin pour deux pains d'or de la Chine, chaque pain d'or est six cens livres de nostre monnoye, mais Marin s'opiniâtrant à n'en vouloir donner qu'un, l'autre tint bon de son costé & garda le morceau dans son coffre. Peu de jours aprés, soit que le depit de n'avoir ... ce morceau d'ambre-gris pour ce qu'il en avoit offert eut fait parler Marin, soit que la chose eut esté decouverte par d'autres voyes, le bruit s'estant repandu dans le vaisseau que le Caporal avoit un morceau considerable d'ambre-gris dans son coffre, & qu'il l'avoit fortuitement trouvé sur le rivage de cette Isle où les Portugais estoient à l'ancre, les matelots, & les soldats voulurent aussi en avoir leur part. Marin Renaud par une petite vengeance poussoit à la rouë & leur faisoit leur leçon. Ils dirent au Caporal qu'estant tous camarades & courans tous les mêmes dangers, il estoit juste qu'ils eussent tous part aux mêmes biens que la fortune leur offroit en com-

mun,

muns, puisqu'il n'estoit pas le seul à qui elle [illegible] ce morceau d'ambre-gris, qui devoit par consequent estre partagé à tout le vaisseau. Chacun se [illegible] de son costé le mieux qu'il luy fut possible, comme il s'en trouva quelques uns qui tirerent un parti sous l'esperance d'avoir meilleure part au morceau s'il y avoit peu de pretendans, [illegible] s'échaufer donnoit déja lieu [illegible], que le Capitaine du vaisseau sçut [illegible] appaiser par sa prudence. Il representa aux matelots & aux soldats, que ce gros morceau d'ambre-gris qu'ils [illegible] peser en leur presence, & qui se trouva de trentetrois livres, estant une piece [illegible] digne d'estre presentée au Roy, [illegible] dommage de la rompre en tant de petits morceaux, [illegible] qu'ils trouveroient bien mieux leur conte à la garder jusqu'à leur retour à Goa, où la presentant au Viceroy il ne manqueroit pas de la bien payer, & que cette sorte ils en auroient chacun bien plus d'avantage. Cet expedient que trouva le Capitaine fut generalement approuvé, ils poursuivirent leur route jusqu'aux Manilles, & à leur retour à Goa le morceau d'ambre gris fut porté au Viceroy. Le Capitaine luy avoit dit auparavant de quelle maniere la chose s'estoit passée, [illegible] ils avoient [illegible] ensemble les moyens d'avoir l'ambre-gris sans qu'il en coutat rien au Vice-roy. Ceux qui le luy presenterent de la part des matelots & des soldats en furent remerciez, & le Vice-roy leur dit qu'il leur sçavoit bon gré de ce beau present qu'il envoyeroit au Roy, qui estoit alors Philippe IV. auquel le Portugal estoit encore soûmis. Ainsi tous les pretendans au morceau d'ambre-gris decheurent de leurs esperances, & ni du Vice-roy, ni du Roy même à qui l'ambre-gris fut envoyé ils [illegible] aucune douceur.

Je diray encore un mot d'un autre morceau d'ambre-gris pesant quarante deux livres. l'An 1646. ou 1647. un Zelandois d'une des meilleures familles de Middelbourg, lequel commandoit pour la compagnie Hollandoise dans l'Isle Maurice qui est à l'Est de celle de

S. Lau-

[illegible]ns, trouva ce morceau sur le rivage & l'envoya à la Com[illegible]nie. Comme ces gens là ont toujours des ennemis, [illegible] [illegible]ivant une marque au morceau comm[illegible] [illegible] eût rompu une partie, le Commandeur fut ac[illegible] [illegible] voir pris la moitié, dequoy il se justifia à B[illegible]. Mais le [illegible] estant toûj[illegible]s demeuré dans les esprits de plusieurs, & le Commandeur voyant qu'on ne luy donnoit point d'autre ch[illegible], il retourna en Zelande en l'an 1649. sur le même vaisseau où j'estois.

CHAPITRE XXIV.

Du Musc & du Bezoar; & de quelques autres pierres medicinales.

LE Musc & le Bezoar estant du nombre des marchandises les plus rares & les plus precieuses que l'Asie nous fournit, j'ay jugé à propos d'en faire un chapitre, & de donner aussi au Lecteur quelques remarques sur ces deux articles.

La meilleure sorte & la plus grande quantité de Musc vient du Royaume de *Boutan*, d'où on le porte à Patna principale ville de Bengala pour negocier avec les gens de ce païs-là. Tout le musc qui se negocie dans la Perse vient de là, & les marchands qui negocient de musc aiment mieux que vous leur portiez de l'ambre-jaune & du corail que de l'or ou de l'argent, par ce qu'ils font grand cas de ces deux choses. J'ay eu la curiosité d'apporter la peau de cét animal à Paris, dont en voicy la figure.

Aprés qu'on a tué cét animal on luy coupe la vessie, qui paroist sous le ventre de la grosseur d'un œuf, & qui est plus proche des parties genitales que du nombril. Puis on tire de la vessie le musc qui s'y trouve, & qui est alors comme du sang caillé. Quand les paysans le veulent falsifier, ils mettent du foye & du sang de l'animal haché ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré. Ce mélange produit dans les vessies en deux ou trois

années de temps de certains petits animaux qui le bon musc, de sorte que quand on vient les ouvrir on y trouve beaucoup de dechet. d'Autres, quand ils ont coupé la vessie, & tiré du musc ce qu'ils peuvent ôter sans qu'il y paroisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus pesante. Les marchands qui l'achetent & le transportent dans les pays étrangers aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'elle n'y engendre point de ces petits animaux. Mais la tromperie est encore plus mal-aisée à decouvrir, quand de la peau du ventre de l'animal ils font de petites bourses, qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la même peau & qui ressemblent aux veritables vessies; & ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont osté des bonnes vessies avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajoûter, en quoy il est difficile que les marchands puissent rien connoître. Il est vray que s'ils lioient la vessie dés qu'ils l'ont coupée sans luy donner de l'air & laisser le temps à l'odeur de perdre un peu de sa force en s'evaporant tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent oster, il arriveroit qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un le sang luy sortiroit aussi-tost par la force de l'odeur, qui doit necessairement estre temperée pour se rendre agreable & non nuire au cerveau. l'Odeur de cét animal que j'ay apporté à Paris, en estoit si forte, qu'il estoit impossible de le tenir dans mes chambres, il enteftoit tout le monde du logis, & il fallut le mettre au grenier, où certaines gens luy couperent la vessie, ce qui n'a pas empesché que la peau n'ait toûjours retenu quelque chose de l'odeur. On ne commence à trouver cet animal qu'environ le 56 degré; mais au 60 il y en a grande quantité, le païs estant rempli de forests. Il est vray qu'aux mois de Fevrier & de Mars, aprés que ces animaux ont souffert la faim dans le païs où ils sont, à cause des neiges qui tombent en quantité jusqu'à dix ou douze pieds de haut, ils viennent du costé du midy jusqu'au 44 & au 45 degré pour manger du bled ou du ris nouveau; & c'est en ce temps-

temps-là que les païsans les attendent au passage avec des pieges qu'ils leur tendent, & les tuent à coups de fleches & de bâtons. Quelques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si maigres & si languissans à cause de la faim qu'ils ont soufferte, que beaucoup se laissent prendre à la course. Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une vessie, & la plus grosse qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de musc. Il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces vessies pour en faire une once.

Le Roy de Boutan, de qui je parleray au volume suivant dans la description que je feray de ce Royaume, craignant que la tromperie qui se fait au musc ne fit cesser ce negoce, d'autant plus qu'on en tire aussi du Tunquin & de la Cochinchine qui est bien plus cher; parce qu'il n'y en a pas en si grande quantité; ce Roy, dis-je craignant que cette marchandise falsifiée ne decriast le commerce de ses Estats, ordonna il y a quelque temps que toutes les vessies ne seroient point cousuës, mais qu'elles seroient apportées ouvertes à Boutan qui est le lieu de sa residence, pour y estre visitées & scellées de son sceau. Toutes celles que j'ay achetées estoient de cette sorte; mais nonobstant toutes les precautions du Roy les paysans les ouvrent subtilement, & y mettent, comme j'ay dit, de petits morceaux de plomb; ce que les marchands tolerent, parce que le plomb ne gaste pas le musc ainsi que j'ay remarqué, & ne fait tort que pour le poids. Dans un de mes voyages à Patna j'achetay 7673 vessies, qui pesoient 2557 & demy onces, & 452 onces hors de la vessie.

Le Bezoar vient d'une Province du Royaume de Golconde tirant au Nord-Est. Il se trouve parmy la fiente qui est dans la panse des chevres qui broutent un arbrisseau dont j'ay oublié le nom. Cette plante pousse de petits boutons, autour dequoy & des extremitez des branches que les chevres mangent se forme le Bezoar dans le ventre de ces animaux. Il y prend sa forme selon celle

des boutons & des bouts de branches, & c'est pourquoy on en trouve de tant de figures differentes. Les paysans en tastant le ventre de la chevre connoissent combien elle a de bezoars, & la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a. Pour le sçavoir ils coulent les deux mains sous le ventre de la chevre, & battent la panse en long des deux costez, de sorte que tout se rend dans le milieu de la panse, & qu'ils content juste en les tastant combien il y a de bezoars.

La rareté du Bezoar est dans la grosseur, bien que le menu n'ayt pas moins de vertu que le gros. Mais dans celui-cy on est souvent trompé, par ce qu'il y a des gens qui grossissent le bezoar avec une certaine paste composée de gomme & d'une autre matiere de la couleur du bezoar. Ils luy sçavent même donner la sorte d'envelopes que le bezoar naturel en doit avoir. On peut connoistre cette tromperie principalement par deux moyens. Le premier est, qu'il faut peser le bezoar, & le mettre tremper quelque temps dans l'eau tiede. Si l'eau ne change point de couleur, & si le bezoar perd point de son poids, il n'est pas falsifié. l'Autre moyen est d'approcher du bezoar un fer rouge pointu. Si le fer entre & le fait rissoler, c'est une marque qu'il y a du mélange & qu'il n'est pas naturel. Au reste plus le bezoar est gros & plus il est cher, haussent à proportion comme le diamant. Car si cinq ou six bezoars pesent une once, l'once vaudra depuis quinze jusques à dix-huit francs, mais si c'est un bezoar d'une once, l'once vaudra bien cent francs. J'en ay vendu un de 4 & demi d'onces jusques à deux mille livres.

J'ay eu la curiosité de me bien instruire de tout ce qui se peut sçavoir du bezoar, & j'avois déja fait plusieurs voyages à Golconda qui est le lieu où s'en fait le grand debit, sans pouvoir apprendre en quelle partie du corps de la chevre il se trouvoit. A mon cinquiéme voyage, quelques particuliers qui estoient au service des Compagnies Angloise & Hollandoise & qui n'osoient negocier à part, m'eurent l'obligation que je leur fis vendre environ

[illegible] soixante mille roupies de bezoar. Les marchands qui l'avoient vendu voulant me témoigner leur reconnoissance & me faire quelque present, je le refusay & leur dis que je n'en avois jamais pris de qui que ce fust pour quelque service que j'eusse pû rendre. Mais je leur fis connoître que je pourrois encore les servir dans la monçon prochaine, & qu'ils m'obligeroient aussi de bonté s'ils vouloient m'aller querir trois ou quatre de ces chevres qui portent le bezoar, leur promettant de les leur payer ce qu'elles vaudroient. Ils parurent fort surpris de cette demande que je leur fis, & me répondirent que la deffense estoit si étroite, que si l'on pouvoit découvrir quelqu'un qui osast en faire sortir de la Province on le feroit mourir sans remission. Je vis bien que cela les fâchoit; car d'un costé ils craignoient le châtiment, & de l'autre ils apprehendoient que je ne les empeschasse de faire quelque autre vente, ce qui leur auroit causé un grand préjudice, ces pauvres gens-là, soit qu'ils vendent ou qu'ils ne vendent pas, estant obligez de donner au Roy pour la ferme 6000 pagodes vieilles, qui sont 45000 livres de nostre monnoye. Quinze jours aprés ou environ ne pensant plus à eux il en vint trois avant jour heurter à ma porte. Dés qu'ils furent entrez dans ma chambre où j'estois encore au lit, ils me demanderent si tous mes serviteurs étoient étrangers? Comme je n'en avois aucun de la ville, & qu'ils estoient tous Persiens ou de Surate, je leur dis qu'ils estoient tous étrangers, & sur cela ils se retirerent sans me rien répondre. Une demi-heure aprés ils revinrent avec six de ces chevres que je considéray avec loisir. Il faut avoüer que ce sont de belles bestes, fort hautes, & qui ont un poil fin comme de la soye. Aussi-tost que ces chevres furent dans ma sale, le plus vieux des trois marchands qui me les avoient amenées prenant la parole pour me faire un compliment, me dit que puisque je n'avois pas voulu accepter le present qu'ils m'avoient voulu faire pour leur avoir procuré la vente d'une si grosse partie de bezoar,

au moins je ne devois pas refuser ces six chevres qu'ils me donnoient de grand cœur. N'ayant pas voulu les prendre en pur don comme ils se souhaittoient, je leur demanday ce qu'elles pouvoient valoir, & aprés avoir fait grande difficulté de me le dire, je fus en fin fort surpris & crus qu'ils se mocquoient en me disant, qu'une de ces chevres qu'ils me montroient valoit trois roupies, que chacune des deux autres qu'ils avoient en valoit quatre, & que chacune des trois qui restoient valoit quatre trois quarts roupies. Sur cela je leur demanday pour quelle raison ces chevres estoient plus cheres les unes que les autres, & je sçeus que c'est que l'une n'avoit qu'un bezoar dans le ventre, & que les autres en avoient ou deux, où trois, ou quatre, ce qu'ils me firent voir à l'heure-même en leur battant le ventre de la maniere que j'ay dit plus haut. Ces six chevres avoient 17 bezoars & une moitié comme une moitié de noisete. Le dedans estoit comme d'une crote de chevre molle, ces bezoars comme j'ay dit, croissant parmi la fiente qui est dans le ventre de la chevre. Quelques uns me disoient que ces bezoars se prenoient contre le foye, d'autres soutenoient que c'estoit contre le cœur, & je ne pûs jamais me bien éclaircir de la verité.

Tant en Orient qu'en Occident il y a grande quantité de bezoars qui viennent des vaches, & il s'en trouve tel qui pese jusques à 17 & 18 onces, en ayant eu un qui a esté donné au Grand Duc de Toscane. Mais on ne fait point d'estat de cette sorte de bezoar, six grains de l'autre faisant plus d'effet que trente de celuy-cy.

Pour le bezoar qui vient des singes comme croyent quelques uns, il est si fort que deux grains font autant que six de celuy de chevre; mais il est fort rare, & il se trouve particulierement de ces sortes de singes dans l'Isle de *Macassar*. Cette sorte de bezoar est rond, au lieu que l'autre est de diverses figures, selon qu'il se forme de ces boutons & de ces bouts de branches que les chevres ont mangé. Comme ces pierres que l'on croit venir des singes sont beaucoup plus rares que les autres, elles

font

sont [illegible] beaucoup plus cheres & plus recherchées, & quand on en trouve une de la grosseur d'une noix elle vaudra quelquefois plus de cent écus. Les Portugais sur toutes les autres nations font grand cas du bezoar, parce qu'ils sont toujours sur leurs gardes les uns contre les autres, craignant qu'un ennemi ne les veüille empoisonner.

Il y a encore une autre pierre fort estimée qu'on appelle la pierre du Porc-épy, que cét animal a dans sa teste & qui est plus souveraine que le bezoar contre le poison. Quand on l'a mis tremper dans l'eau un quart d'heure, cette eau est si amere qu'il n'y a rien au monde de si amer. Cét animal a aussi quelquefois dans le ventre une pierre qui est de même nature & aussi bonne que celle qui vient de la teste; neanmoins avec cette difference, que celle-cy ne perd rien de son poids ni de sa grosseur en trempant dans l'eau, & qu'il y a du dechet pour l'autre. J'Ay acheté en ma vie trois de ces pierres. l'Une me coûta cinq cens écus, & je la troquay depuis avantageusement avec l'Ambassadeur Dominico de Santis, dont j'ay parlé dans mes relations de la Perse. j'En payay quatre cens pour une autre laquelle je garde encore; & la troisiéme me fut vendüë trois cens, de laquelle j'ay fait present à un ami.

Je feray enfin mention de la pierre de Serpent, qui est à peu prés de la grandeur d'un double, & quelques-unes tirant sur l'ovale, estant épaisse au milieu & devenant mince sur les bords. Les Indiens disent qu'elle se forme sur la teste de certains serpens; mais je croirois plûtost que ce sont les Prestres des Idolatres qui le leur font accroire; & que cette pierre est une composition qu'ils font de quelques drogues. Quoy qu'il en soit elle a une excellente vertu pour tirer tout le venin quand on a esté mordu d'un animal venimeux. Si la partie [illegible] faite la morsure n'est pas entamée, il faut y faire une incision afin que le sang en sorte, & lorsque la pierre y a esté appliquée, elle ne tombe point qu'elle n'ait tiré tout le venin qui s'amasse autour. Pour la nettoyer on

on prend du laict de femme, ou à son defaut du laict de vache, & aprés y avoir trempé dix ou douze heures, ce laict qui a attiré tout le venin prend une couleur d'apostume. Ayant un jour diné avec l'Archevêque de Goa il me mena dans son cabinet de raretez où il y avoit plusieurs pieces curieuses. Entre autres choses il me montra une de ces pierres, & m'en disant la proprieté m'assura qu'il n'y avoit que trois jours qu'il en avoit fait experience, ensuite dequoy il m'en fit present. Comme il traversoit un marais de l'Isle de Salsete où est Goa pour aller à une maison de campagne, un de ceux qui le portoient dans son Pallekis & qui sont presque tout nuds, fut mordu d'un serpent & gueri en même-temps par cette pierre. J'En ay acheté plusieurs, & il n'y a que les Bramines qui les vendent, ce qui me fait juger que ce sont eux qui les font. On se sert de deux moyens pour éprouver si cette pierre de serpent est bonne, & s'il n'y a point de tromperie. Le premier est, si l'on met la pierre dans la bouche; car alors la pierre estant bonne elle saute & s'attache incontinent au Palais. l'Autre est, de la mettre dans un verre plein d'eau, & aussi-tost si elle n'est point falsifiée l'eau se met à boüillonner, de petites vessies montant depuis la pierre qui est au fond jusques au dessus de l'eau.

Il y a encore une autre pierre qu'on appelle aussi pierre de Serpent au chaperon. C'Est une espece de serpent qui a en effet comme un chaperon qui luy pend derriere la teste, ainsi qu'il est representé dans la figure suivante, & c'est derriere ce chaperon qu'on trouve la pierre, la moindre estant de la grosseur d'un œuf de poule. Il y a des Serpens en Afrique & en Asie d'une grandeur monstrueuse & qui ont jusqu'à 25 pieds de long, comme estoit celuy dont on garde la peau à Batavia, & qui avoit avallé une fille de 18 ans dont j'ay fait ailleurs l'histoire. On ne trouve point de ces pierres qu'aux serpens qui ont au moins deux pieds de long. Cette pierre qui n'est pas dure estant broyée contre une autre pierre rend un certain limon, lequel detrempé avec de l'eau & bû par la per-

... a quelque poison dans le corps a la vertu de la ch... tost. Il n'y a de ces serpens qu'aux costes de Melinde, & on peut avoir de ces pierres par le moyen des matelots & soldats Portugais qui reviennent de Mozambique.

CHAPITRE XXV.

Des lieux d'où l'on tire de l'or en Asie & en Afrique.

LE *Japon* qui consiste en plusieurs Isles à l'Orient de la Chine tirant vers le Nort, quelques-uns même croyant que Niphon qui est la plus grande est comme attachée à la Terre-ferme, est la region de toute l'Asie qui fournit la plus grande quantité d'or, mais on croit que la plus grande partie vient de l'Isle Formosa d'où il se porte au Japon. Tandis que les Hollandois ont tenu cette Isle, ils n'ont bien pû sçavoir quel estoit le negoce du costé où l'on croit qu'il y a de l'or.

Il vient aussi de l'or de la *Chine*, que les Chinois changent contre l'argent qu'on leur porte ; ... prix pour prix ils aiment mieux l'argent pour l'or, parce qu'ils n'ont point de mines d'argent. Cét or est à un des plus bas titres de tout l'or de l'Asie.

l'Isle de *Celebes* ou de *Macassar* produit aussi de l'or, qui se tire des rivieres où il roule parmi le sable.

Dans l'Isle d'*Achen* ou de *Sumatra* aprés la saison des pluyes, & quand les eaux de torrens sont écoulées, on trouve des veines d'or dans des caillous de diverse grosseur que les pluyes ont entraîné des montagnes qui regardent le Nord-est. Du costé de l'Oüest de la même Isle quand les Hollandois vont charger le poivre, les paisans leur portent quantité d'or ; mais c'est un or fort bas au dessous même de l'or de la Chine.

Vers le ... qui est l'ancien Caucase, dans les terres d'un Raja au de là du Royaume de Cachemir, il y a trois montagnes prés l'une de l'autre, dont l'une produit

de l'or qui est excellent, une autre le Grenat, une autre le Lapis.

Il vient enfin de l'or du Royaume de Tipra dont je feray la description au livre suivent; mais cet or est bas & à peu prés au même titre que l'or de la Chine. Voilà tous les lieux de l'Asie d'où il vient de l'or, & je diray aussi quelque chose de l'or de l'Afrique, & de la region où il s'en trouve la plus grande quantité.

Il faut remarquer pour ce sujet que le Gouverneur de Mozambique à sous luy les Commandans de *Sofala* & de *Chepou-Goura*. Le premier de ces deux petits Gouvernemens est sur la riviere de *Sene* à soixante lieuës de son embouchure, & l'autre est dix lieuës plus haut. Depuis l'embouchure de la riviere jusqu'à ces lieux-là, tant d'un costé que d'autre il y a quantité d'habitations de Negres qui sont chacune commandées par un Portugais. Ces Portugais depuis long-temps se sont rendus comme maîtres du païs, & tranchent-là de petits Seigneurs, se faisant la guerre l'un à l'autre pour la moindre chose, & y en ayant tel qui a sous luy jusques à cinq mille Cafres qui sont ses esclaves. Le Gouverneur de Mozambique de qui dépendent ces petits Seigneurs les fournit de toiles & autres marchandises necessaires qu'il leur vend chacune selon son prix. Quand le Gouverneur de Mozambique part de Goa pour aller prendre possession de son Gouvernement, qui est le meilleur de ceux qui dépendent du Vice-roy, il emporte grande quantité de marchandises, & sur tout des toiles teintes en noir. Ses correspondans de Goa luy envoyent aussi tous les ans deux vaisseaux chargez de ces mêmes marchandises, lesquelles il envoye à Sofala & à Chepon-Goura, & jusques à la ville de Monomotapa capitale d'un Royaume de même nom appellé autrement *Voubebaran*, cette ville estant éloignée de Chepon-Goura de cent cinquante lieuës ou environ. Celuy qui commande tout ce païs là prend le nom d'Empereur de *Monomotapa*, & sa domination s'étend jusques aux confins du Prestre-Jan. C'Est de ces terres de Monomotapa

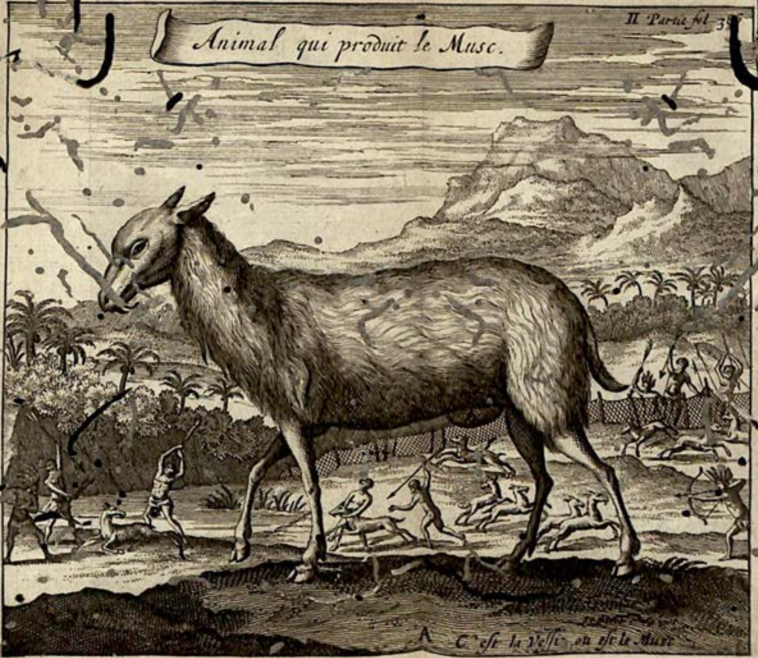
II Partie fol 3
Animal qui produit le Musc.
A C'est la Vessi ou est le Musc

II Partie fol 392.

[illegible] le plus pur & le plus fin de toute l'A[illegible] qu'on tire sans grande peine en foüillant dans [illegible] seulement deux ou trois pieds. En de certains [illegible] de ce païs-là, qui ne sont pas habitez, parce qu'il n'y a point d'eau, il se trouve sur la surface de la terre [illegible] l'or par morceaux de toutes sortes de formes [illegible], & il y en a qui viennent jusqu'à une once. [illegible] apporté par rareté quelques morceaux dont j'ay fait present à des amis, & il y en a quelques-uns qui pesent jusqu'à deux onces, en ayant gardé un d'une once & demi ou environ. Estant à Surate avec Monsieur d'Ardiliere fils de Monsieur du Jardin, de qui j'ay fait mention dans mes relations de la Perse, il y arriva un Ambassadeur du Roy des Abyssins, que nous fumes saluer [illegible] present d'une paire de pistolets garnis d'argent, & nous ayant prié de disner avec luy il nous fit voir les presens qu'il portoit au Grand Mogol de la part du Roy son maistre. Ils consistoient en quatorze beaux chevaux qui luy restoient de trente qu'il avoit amenez de son païs les autres étant morts dans le vaisseau en passant la mer de Mocka à Surate. [illegible] en quantité de jeunes esclaves de l'un & de l'autre sexe, & enfin (ce qui estoit le plus considerable & digne d'estre admiré) c'estoit un arbre tout d'or de deux pieds & quatre pouces de haut, & gros de cinq ou six pouces par la tige. Il avoit dix ou douze branches, dont quelques-unes estoient de prés d'un demi pied de long & grosses comme le pouce, & d'autres aussi estoient plus petites. A quelques endroits des grosses branches on voyoit [illegible] raboteux, qui en quelque sorte ressembloit à des bourgeons. Les racines de cét arbre que la nature avoit ainsi [illegible] estoient petites & courtes, & la plus longue n'avoit [illegible] à cinq pouces.

Les peuples de ce Royaume de [illegible]tapa sçachant le [illegible] que les toiles & autres marchandises arrivent à Sakala & Chepon-Goura, ils s'y rendent aussi tost pour se pourvoir de ce qu'il leur faut. Il y vient aussi quan-

quantité de Cafres d'autres Royaumes & Provinces, & les Gouverneurs de ces deux villes leur vendent des toi-les & autres choses dont ils ont besoin, se confiant à eux pour le payement qu'il s'obligent de faire l'année suivante en leur apportant de l'or selon qu'ils ont convenu, car si l'on ne se fioit pas ainsi à eux il ne se feroit point de negoce entre les Portugais & ces Cafres. Il en va à peu prés comme de ces peuples d'Ethiopie qui apportent tous les ans l'or au Caire, dequoy j'ay parlé dans ma relation du Serrail du Grand Seigneur. Ces peuples de Monomotapa ne vivent pas long-temps à cause des mauvaises eaux du païs, & dés l'âge de vingt-cinq ans ils commencent à devenir hydropiques, de sorte que cela passe pour une merveille quand ils passent quarante ans. La Province où la riviere de Sene prend sa source s'appelle *Moukaran*, & appartient à un autre Roy, commençant à cent lieuës ou environ au dessus de Chepon-Goura. Les peuples de cette Province trouvent quantité d'or en poudre dans plusieurs rivieres qui se viennent rendre dans la Sene; mais cet or-là est bien plus bas que l'autre, & ils l'apportent à Chepon-Goura & à Sofala. Le païs est fort sain, & le peuple y vit autant qu'en Europe. En de certaines années il y a des Cafres qui viennent de bien plus loin que de la Province de Moukaran, du voisinage du Cap de Bonne Esperance. Les Portugais se sont informez de leur païs & de son nom; mais ils n'ont sçû leur dire autre chose sinon que leur païs s'appelle *Sabia* commandé par un Roy, & qu'ils sont d'ordinaire quatre mois en chemin pour venir à Sofala. l'Or qu'ils apportent est excellent & par morceaux comme celuy de Monomotapa, & ils disent qu'ils le trouvent sur les hautes montagnes foüillant seulement dans la terre deux ou trois pieds. Ils apportent aussi quantité de dents d'Elefans, & disent qu'il y en a tant dans le païs qu'on les voit par troupes en champagne, & que toutes les palissades de leurs forteresses & de leurs parcs ne sont que de dents d'Elefant, ce que j'ay aussi remarqué ailleurs. Leur manger le plus ordinaire est de la chair

cha... quatre de ces Cafres avec leurs Age...es, qui sont une maniere de demi-pique, ne man... pas de mettre un Elefant par terre & de le tuër. Tout... eaux de leurs païs sont tres-mauvaises, ce qui ... ils ont tous les jambes enflées, & c'est une ... quand quelqu'un est exempt.

... de Sofala il y a une contrée où commande ... s'appelle le *Roy de Baroé*. En quelque endroit de ... païs il croit une racine de la grosseur du pouce & d'une couleur jaunâtre. Elle guerit toute sorte de fievre en faisant vomir; mais parce qu'il s'en trouve fort peu le Roy deffend sur de grandes peines d'en porter hors ses terres. Pendant que Dom Philippe de Mascaregnas estoit Vice-roy de Goa, le Roy de Baroé luy envoya ... cette racine d'environ trois pieds de long, garnis d'or par les deux bouts, & avec des anneaux d'or au milieu. Le Vice-Roy l'ayant receu ... estat, & faisant couper ce morceau en plusieurs pieces en fit present à plusieurs de ses amis. Il en envoya deux à Surate au Sieur Fremelin President des Anglois ... me les montra, & ayant mis sur ma langue un morceau de cette racine je luy trouvay le goust fort amer.

Pour ce qui est des mines d'argent, il n'y en a point dans toute l'Asie qu'au seul Royaume du Japon; & depuis ... années on a découvert à Delegore, à Sangore, à ...delon & à Bata des mines tres-abondantes d'estain; ce qui a fait quelque tort aux Anglois, parce qu'on n'a plus besoin de leur estain comme auparavant & qu'il y en a à cette heure suffisamment en Asie, ce qui ... -là qu'à étamer les pots & marmites & autres ustensiles de cuivre.

CHA-

CHAPITRE XXVI.

Recit d'une insigne perfidie qui fut faite à l'Auteur comme il vouloit s'embarquer à Gomron pour Surate.

AU mois d'Avril 1665. estant sur mon depart de Gomron, & prét à m'embarquer pour Surate sur un vaisseau qui appartenoit au Courtier de la Compagnie Hollandoise, & qui estoit commandé par le Capitaine Hans, l'Agent des Anglois me donna un paquet de lettres qui estoit venu en diligence d'Angleterre pour le rendre au President de Surate. Ce paquet estoit fort gros, parce qu'outre les lettres de la compagnie, il y avoit aussi celles qui estoient pour les particuliers de Surate & d'autres endroits des Indes. Je reçus de luy le paquet le soir de mon embarquement en presence du sieur Casembrot Hollandois qui estoit venu en Perse par terre, & qui estoit parent de Monsieur Henry Van-Wück Commandeur à Gomron. Casembrot affectoit de m'accompagner toutes les fois que je fus voir l'Agent des Anglois, & Van-Wück me demandoit toûjours à toutes les visites que je luy rendois si l'Agent ne me chargeoit point de lettres pour Surate? Je luy répondois ingenuëment qu'il m'avoit dit qu'il m'en donneroit, sans rien soupçonner alors de la mauvaise intention de l'un & de l'autre. Leur but comme il a paru depuis estoit de se saisir adroitement de ce paquet sur le bruit qui couroit d'une rupture entre l'Angleterre & la Hollande, & ils se doutoient que les Anglois en auroient reçu quelques nouvelles, parce qu'il estoit arrivé quelques jours auparavant un Arabe par les deserts qui avoit apporté un paquet à l'Agent des Anglois, ce qui mettoit le Commandeur Van-Wück fort en peine.

Si-tost que j'eus receu le paquet de l'Agent, Casembrot qui estoit toûjours au guet & qui vit comme il me le mit entre les mains, vint en donner avis à Van-Wück & luy en dire la forme & la grosseur, & aprés avoir fait raison à l'Agent d'un verre de vin qu'il me porta pour mon

[illegible] prendre congé de Van-Wück qui ne [illegible] jamais me laisser aller que je n'eusse soupé avec luy. Il me retint comme par force pour avoir plus de temps à faire son coup ; & s'excusant de ne pouvoir m'accompagner sur l'arrivée de trois vaisseaux qui jetterent l'ancre comme nous estions à table, il me donna sa chaloupe pour aller au vaisseaux avec quatre ou cinq des principaux de la Loge qu'il envoya avec moy sous pretexte de me venir conduire, & le Capitaine méme du vaisseau à qui il donna le mot. Dés que nous fûmes à bord le Capitaine me fit offre de sa chambre, où il avoit déja fait dresser mon lit par mes serviteurs qui estoient dans le vaisseau deux jours avant moy, & faisant difficulté de l'accepter il me dit que le Commandeur lui avoit donné cét ordre, à quoy je luy respondis que je n'acceptois sa chambre qu'à condition que je n'en occuperois que la moitié, & qu'il se serviroit de l'autre. L'ayant esté ainsi reglé je tiray le paquet de lettres des Anglois de la poche de ma casaque, & le donnant à un de mes serviteurs pour le serrer dans mon Bouccha qui est une valise de ces païs-là, il fut mettre le Bouccha entre [illegible] du vaisseau & le chevet de mon lit. Il estoit venu avec nous deux petites chaloupes où il y avoit plus de soixante sacs d'argent, les uns de cinquante, les autres de cent tomans, comme tous les sacs se font en Perse de cette maniere. Sitost que les chaloupes furent à bord, on commença à tirer ces sacs l'un aprés l'autre dans le vaisseau, mais tres-lentement à dessein de nous faire demeurer là toute la nuit, & de m'obliger de m'aller coucher. Mais comme on vit que je ne voulois point aller au lit, le Capitaine, le Pilote & le Courtier de la Compagnie à qui j'ay dit qu'appartenoit le vaisseau, consultérent avec les Hollandois, & tous ensemble de concert resolurent de laisser tomber un sac de cent tomans dans la mer en le [illegible] du vaisseau ce qui fut [illegible] pour avoir le temps de venir à bout de leur dessein. Dés que le sac fut tombé en mer on envoya une chaloupe à Gomron pour faire venir un plongeur, qui

qui fut au vaisseau à la pointe du [illegible]
Voyant dont que le vaisseau ne pouvoit par[illegible] le lendemain à deux ou trois heures de jour je fus me coucher, mon Bouccha estant toûjours en la même place, moitié soûs le chevet de mon lit & moitié dehors. [illegible] teurs furent se reposer dans la chambre du [illegible], & pendant que je dormois seul dans celle du Capitaine on tira subtilement mon Bouccha, d'où l'on osta le paquet de lettres en mettant un autre à la place bien [illegible] cheté & de pareille forme & grandeur, dans lequel il n'y avoit que du papier blanc. Le sac qu'on avoit laissé tomber exprés dans la mer & à dessein de faire ce méchant coup, ayant esté retiré, nous fîmes voile & arrivâmes au port de Surate le cinquiéme de May de la même année. Le Commandeur Hollandois m'ayant fait l'honneur de m'envoyer une Barque à deux ou trois lieuës [illegible] tost que je fus à terre qui fut environ mi nuit je voulus avant toutes choses l'aller saluer d'abord priant deux Peres Capucins qui se trouverent sur le port à nostre debarquement, de rendre au President des Anglois le paquet que je tiray de mon Bouccha, à quoy ils s'offrirent volontiers: Mais ils me dirent que comme c'estoit heure indue, & que le President qui estoit goutteux pourroit alors dormir, s'ils ne jugeoient pas à propos de l'éveiller ils differeroient jusqu'au lendemain pour m'accompagner à cette visite, où je pourrois rendre moy-même le paquet au President. Mais la goûte dont estoit attaqué ne luy permettant pas de dormir beaucoup le paquet luy fut rendu dés l'heure même, & la fourbe decouverte en même temps. Le President ayant ouvert le paquet en presence des principaux de [illegible] Loge, on n'y trouva que du papier blanc lié en forme de lettres; ce qui m'ayant esté [illegible] je reconnus aussi-tost le mauvais tour que Van-Wijck & ses complices m'avoient joüé. Ce qui me confirma davantage cette perfidie fut qu'allant visiter mon Bouccha, j'y trouvay encore de manque un joyau que j'avois voulu vendre au Gouverneur de Gomron n'Ayant pû m'acommoder avec luy du

prix

prix, il me le fondit quelques heures avant que je m'embarquasse pour Surate, & je l'avois fait mettre à la haste avec le paquet de lettres dans mon Bouccha, où je ne le trouvay point estant à Surate.

Cependant le larcin que l'on m'avoit fait de ce paquet de lettres irrita de telle sorte le President contre moy qu'il ne voulut point me permettre de me justifier, & je fus encore plus en bute à la colere de plusieurs particuliers Anglois interessez dans la perte des lettres qui leur estoient adressées dans le paquet. Ils en vinrent si avant que d'attenter diverses fois à ma vie, comme je le puis prouver par les témoignages & certificats de plusieurs gens d'honneur, & particulierement de Monsieur Hartman qui estoit alors la seconde personne du comptoir de Surate. Ainsi pour me garantir des pieges qui m'étoient tendus, je fus obligé de me faire toûjours accompagner par quantité de gens, & je ne pus mesme me rendre à Golconda où se fait le grand trafic des diamans, ayant eu avis de plusieurs de mes amis que dix ou douze Anglois m'attendoient en ces quartiers-là pour me maltraiter. Cette noire trahison qui me fut faite rompit toutes les mesures que j'avois prises, & me causa une perte considerable, joint qu'il me fallut rapporter en Perse une bonne somme d'argent pour n'avoir pû l'employer aux Indes.

Voicy la copie de la lettre que j'écrivis sur ce sujet à Batavie au General de la Compagnie Hollandoise & à Messieurs du Conseil datée de Surate le 16. May 1665.

MESSIEURS,

JE prens la liberté de vous écrire ces lignes pour vous témoigner le déplaisir de l'affront que m'a fait le Commandeur Henri Van-Wuck à Gomron, lequel nonobstant les lettres de recommandation que j'avois de Monseigneur l'Ambassadeur des Estats assistant aupres de mon Roy, adressée l'une au Chef de la Compagnie à Ispahan, une autre au Commandeur à Gomron, & une

troisiéme à celuy qui est en cette ville de Surate, les priant tous trois qu'ils eussent à me favoriser en ce qu'ils pourroient sans que la Compagnie en fut interessée. Mais le sieur Henry Van-Wück n'a point eu d'égard à cela, & m'a fait faire le plus signalé affront qu'un homme d'honneur comme moy qui suis Officier de son Altesse Royale frere de mon Roy pouvoit jamais recevoir, qui est d'avoir fait ouvrir mes hardes où il y avoit plusieurs joyaux dont il y a eu quelque chose de perdu, & d'avoir fait prendre un gros paquet de lettres que Monsieur l'Agent des Anglois à Gomron m'avoit confié pour rendre à Monsieur le President des Anglois en cette ville de Surate, ayant fait mettre en la place un autre paquet de papier blanc. Je vous laisse à penser en quelle estime m'auroit à present Monsieur President & tous les Anglois, & si je n'ay pas sujet d'en faire mes plaintes, & de vous en demander justice. Et s'il plaisoit à Messieurs de vouloir m'envoyer la permission de les aller trouver à Batavia pour leur temoigner de bouche le déplaisir que j'ay de ce que le sieur Van-Wück s'est adressé a moy pour faire un lâcheté de cette nature, & les informer tout au long de quelle maniere toute cette affaire s'est passée, ils m'obligeroient beaucoup; ou du moins. Je les prie de me faire faire satisfaction par l'auteur du larcin; à faute de quoy je ne manqueray pas si-tost que Dieu me fera la grace d'estre de retour en France d'en faire faire les plaintes par le Roy mon maistre, qui m'honore de sa bien-veillance & par son Altesse Royale son frere unique, à Messieurs les Estats & à leur Ambassadeur, pour à quelque prix que ce soit tirer satisfaction du dit sieur Van-Wück, & par ce moyen mettre mon honneur à couvert. De plus si je retourne par Ispahan, je ne manqueray pas d'en informer le Roy de Perse, & de luy dire qu'aprés tant d'honneur que sa Majesté m'a fait, & nonobstant tous les passeports que j'en avois, le dit sieur Van-Wück m'a traité de la façon. Je crois aussi que sa Majesté ne trouvera pas bon, que toutes les montres de joyaux que je luy devois acheter & faire

faire faire tant aux Indes qu'en Europe ayent esté perduës quand [illegible] derobé le paquet de lettres. Je pourray aussi l'avertir des complots & entretiens que le sieur Van-Wück a [illegible] à Gomron avec un Prince ennemi de la Perse, & qui est venu au dit lieu en habit deguisé. Enfin je [illegible] de choses pour luy faire recevoir autant ou plus d'affront qu'il m'en a fait, & luy le recevant, la Compagnie le recevra aussi. C'est à quoy, Messieurs, je [illegible] resolu si vous ne me faites faire satisfaction entiere, quoy que pourtant je croy que je n'auray point cette peine, esperant que vous ne manquerez pas de me faire justice avant que je sorte de ce païs pour retourner en Europe, où aussi bien qu'en tous autres endroits je seray toûjours,

MESSIEURS,

Vostre [illegible], &c.

Il est rare de voir les trahisons impunies, & les principaux qui furent de ce complot ont tous eu une fin malheureuse.

La monçon suivante les vaisseaux qui [illegible] du Sur[illegible] Gomron repandirent en ces quartiers-là la nouvelle de cette noire méchanceté que l'on m'avoit faite, & peu de temps aprés le sieur Van-Wück ayant esté attaqué d'une forte fievre, & le Reverend Pere Balthasar Religieux Carme l'allant visiter crut luy devoir parler de cette affaire dans laquelle il estoit bien avant mélé. Mais il s'en defendit fort, & usant d'équivoque dit que s'il étoit vray qu'il eust pris le paquet de lettres, il vouloit bien mourir [illegible] & ne vivre pas trois jours. Il n'a[illegible] pas veritablement fait le larcin ; mais il avoit poussé à le faire, & il mourut au bout de trois jours & sans parler. Son Lieutenant nommé [illegible], l'un de ceux qu'il avoit envoyez pour me conduire au vaisseau, & qui apparemment avoit ouvert le Bouccha & fait le larcin aprés une grande debauche ayant esté coucher sur la terrasse de la Loge pour dormir au frais, comme ces terrasses n'ont point de rebord ni d'appuy qui empesche de tomber, à

force de se remuer & de rouler en dormant il tomba en bas, & le lendemain on le trouva mort au bord de la mer.

Pour le Capitaine du vaisseau qui estoit du complot, quatre ou cinq jours aprés son arrivée à Surate, comme il passoit son chemin un Mahometan jaloux de sa femme qu'il avoit batuë, & forcené de rage contre quelques Francs qui s'estoient mis en devoir de les separer, croyant que ce Capitaine qu'il trouva seul estoit de la bande, luy donna cinq ou six coups de poignard dont il tomba mort par terre, & voilà quelle fut la malheureuse fin de tous ces gens-là.

Fin du second Livre.

VOYAGES DES INDES.

LIVRE TROISIEME.

De la Religion des Mahometans, & de celle des Idolatres des Indes : Du voyage de l'Auteur par mer de Surate à Batavia, & de Batavia en Hollande, & de plusieurs singularitez de divers Royaumes de l'Orient.

CHAPITRE PREMIER.

La Religion particuliere des Mahometans dans les Indes Orientales.

LA diversité qui se trouve parmi les Mahometans ne consiste pas dans les differentes explications qu'ils donnent à leur Alcoran ; mais bien dans les diverses opinions qu'ils ont des premiers successeurs de Mahomet. C'est d'où naissent particulierement deux sectes entierement opposées ; l'une qui se nomme des *Sounnis* suivie par les Turcs, & l'autre des *Chais* qui est celle des Persans. Je ne m'estendray pas icy davantage sur la diversité de ces deux Sectes qui partagent tout le Mahometisme, en ayant assez parlé dans mes relations de la Perse, & je diray seulement quel est l'estat present de cette fausse Religion, tant dans l'Empire du Grand-Mogol, que dans les Royaumes de Golconda & de Visapour.

Dans le premier établissement du Mahometisme dans les Indes, les Chrestiens d'Orient estoient fort simples & peu devots, & les Idolâtres des peuples effeminez & qui ne pouvoient pas faire grande resistance. Ainsi il fut facile aux Mahometans d'assujettir les uns & les autres par la force des armes, ce qu'ils firent avec tant d'avantage que quantité de Chrestiens & d'Idolâtres embrasserent la Loy de Mahomet.

Le Grand Mogol avec toute sa Cour suit la Secte des Sounnis, le Roy de Golconda celle des Chiais, & le Roy de Visapour a dans ses terres des Sounnis & des Chiais mélez ensemble; ce qui se peut dire aussi de la Cour du Grand Mogol; à cause de quantité de Persans qui viennent le servir dans ses armées. Il est vray que bien qu'ils ayent les Sounnis en horreur, ils suivent toutefois exterieurement la Religion du Prince, croyant que pour faire ou conserver leur fortune ils peuvent cacher leur croyance, & qu'il leur suffit de la garder dans le cœur. Pour ce qui est du Royaume de Golconda, Koutoub-Cha qui régne presentement maintient avec grand zele la loy des Chiais, & comme les Grands de sa Cour sont presque tous Persans, ils observent les coûtumes de la Secte des Chiais avec la même rigueur & la même liberté qu'en Perse.

J'ay remarqué ailleurs qu'outre les Mahometans sujets naturels du Grand Mogol il y a peu de personnes de commandement; ce qui fait que plusieurs Persans pressez par la necessité, ou ambitieux d'une meilleure fortune que celle qu'ils peuvent esperer dans leur pays, la vont chercher dans les Indes. Comme ils sont adroits ils sçavent si bien les moyens de s'avancer dans les armes, que tant dans l'Empire du Grand Mogol, que dans les Royaumes de Golconda & de Visapour, les Persans sont en possession des plus belles Charges.

Aureng-zeb témoigne sur tout un grand zele pour la secte des Sounnis, de laquelle il est si exact observateur qu'il surpasse tous ses predecesseurs dans l'observation exterieure de la loy, qui a esté le voile dont il a couvert

sur-

surpation qu'il a faite du Royaume. Quand il prit possession du trône, il fit connoître que c'estoit dans le dessein de faire observer la loy de Mahomet dans toute sa rigueur, dont l'on s'estoit relâché pendant les regnes de Chà-Gehan son pere & de Gehan-guir son ayeul. Pour sa montrer encore plus zelé pour la loy il se fit Deruich ou Faquir, c'est à dire pauvre volontaire & sous ce faux manteau de pieté il se fit adroîtement chemin à l'Empire. Bien qu'il ait, comme j'ay dit, quantité de Persans à son service, il ne permet pas qu'ils fassent la feste de Hoçen & de Hussein enfans d'Ali qui furent mis à mort par les Sounnis, de quoy j'ay fait mention dans les relations de la Perse, & eux mémes, comme j'ay dit, pour plaire au Roy & avancer leur fortune, ne font point de scrupule de se conformer au dehors au culte & aux coûtumes de Sounnis.

CHAPITRE II.

Des Faquirs ou pauvres volontaires Mahometans dans les Indes Orientales.

ON fait compte qu'il y a aux Indes jusqu'à huit cens mille Faquirs Mahometans, & douze cens mille d'Idolâtres, ce qui est un nombre prodigieux. Ce sont tous des vagabonds & des faineans qui ébloüissent les yeux des peuples par un faux zele, & leur font accroire que tout ce qui sort de leur bouche est un oracle.

Il y a de diverses sortes de ces Faquirs Mahometans. Les uns vont presque tout nuds comme les Faquirs Idolâtres sans avoir aucune retraite assurée, & s'abandonnent à toutes sortes d'impuretez sans aucune honte. Ils persuadent aux esprits simples qu'ils ont le privilege de faire toute sorte de mal sans pescher.

Il y a d'autres Faquirs qui sont vêtus de robes de tant de pieces & de couleurs differentes, qu'on ne peut bien dire ce que c'est. Ces robes leur vont jusques à mi-jambe, & cachent de méchans haillous qui sont dessous,

Ces Faquirs vont ordinairement en compagnie, & ont avec eux un Chef ou Superieur destingué par son vétement qui est plus pauvre & de plus de pieces que celuy des autres. De plus il traîne une grosse chaine de fer qu'il a attachée à la jambe, longue de plus de deux aunes & grosse à proportion. Quand il fait sa priere, c'est avec un grand bruit qu'il fait avec sa chaine & à haute voix, ce qui est accompagné d'une gravité affectée qui luy attire la veneration du peuple. Cependant ce peuple lui appreste à manger & à ceux de sa suite, ce que l'on luy sert au lieu ou il s'arreste qui est d'ordinaire dans quelque ruë ou quelque place publique. Il y fait étendre quelques tapis par ses disciples, & il s'assied dessus pour donner audience à ceux qui le veulent consulter. d'Un autre costé ces disciples vont publier dans le païs les grandes vertus de leur maître, & les faveurs qu'il reçoit de Dieu, qui luy revele les secrets les plus importans, & luy donne le pouvoir de secourir les personnes affligées par de bons conseils. Le peuple qui lui donne aisément créance & qui le croit un saint homme, le vient trouver en grande devotion & lorsqu'on est proche de lui on tire les souliers des pieds, & on se prosterne aux siens pour les luy baiser. Alors le Faquir pour se montrer humble étend le bras & donne sa main à baiser, aprés quoy il fait asseoir auprés de luy ceux qui viennent le consulter, & les écoute chacun en particulier. Ils se vantent d'avoir l'esprit prophetique; sur tout d'enseigner aux femmes qui sont steriles les moyens d'avoir des enfans, & de se faire aimer de leurs maris bon leur semble.

Il y a de ces Faquirs qui ont plus de deux cens disciples, qu'ils assemblent ordinairement au son du tambour & du cor, qui est presque de la même façon que les cors de nos Chasseurs. Quand ils marchent ils ont leur étendart, des lances, & autres armes, qu'ils picquent en terre proche de leur maître quand il se repose en quelque lieu.

La troisiéme [illegible] de ces Faquirs des Indes Orientales, [illegible] ceux qui estant nez de parens pauvres, & desirant [illegible] sçavoir bien la loy pour devenir Moullas [illegible] Docteurs, se retirent dans les Mosquées où ils vivent [illegible] aumosnes qu'on leur fait. Ils employent le temps à lire l'Alcoran qu'ils apprennent par cœur, & quand ils peuvent joindre à cette étude quelque petite connoissance des choses naturelles avec l'exemple d'une bonne vie selon leur mode, ils parviennent à estre les Chefs de Mosquées, & à la dignité des Moullas & de Juges de la loy. Ces Faquirs [illegible] femmes, & quelques uns par devotion & [illegible] qu'ils ont d'imiter Mahomet en ont jusqu'à trois ou quatre, croyant faire en cela grand service à Dieu d'estre peres de plusieurs enfans qui suivront la loy de leur Prophete.

CHAPITRE III.

De la religion des Gentils ou Idolatres des Indes.

LES Idolatres des Indes sont en si grand nombre, que l'on fait compte que pour un Mahometan il y a pour le moins cinq ou six Gentils. Il y auroit dequoy s'étonner de voir que cette prodigieuse multitude d'hommes s'est laissée assujettir par un si petit nombre de gens, & a plié si aisément sous le joug des Prin[illegible]. Mais l'étonnement doit cesser [illegible] considere que ces Idolatres n'ont point d'union entr'eux, & que la superstition y a [illegible] une si étrange diversité d'opinions & de coûtumes, qu'ils ne seront jamais bien d'accord l'un avec l'autre. Un Idolatre ne mangera pas du pain & ne boira pas de l'eau dans une maison qui sera d'une autre Caste que la sienne, à moins qu'elle ne soit plus noble & plus relevée, & ainsi ils peuvent tous manger & boire dans les maisons des Bramines qui sont ouvertes à tout le monde. Une Caste est à peu prés parmi ces Idolatres, ce qu'estoit anciennement une tribu parmi les Juifs, & bien que l'on croye vulgairement qu'il y a septante deux de ces

 castes,

castes, j'ay sçû des plus habiles d'entre leurs Prestres qu'on les peut reduire à quatre principales, dont toutes les autres ont tiré leur origine.

La premiere Caste est celle des Bramines, qui sont les successeurs des anciens Brachmanes ou *Philosophes* des Indes qui s'étudioient particulierement à l'*Astrologie*. Il se trouve encore de leurs anciens livres, dans la lecture desquels les Bramines s'occupent ordinairement, & ils sont si versez dans leurs observations qu'ils ne manquent pas d'une minute à marquer les eclipses du soleil & de la lune. Et afin que cette science se conserve parmi eux ils ont une maniere d'Université dans une ville appellée *Benarez*, où ils font principalement leurs exercices dans l'Astrologie, & où ils ont aussi des Docteurs qui enseignent leur loy qu'ils observent avec une tres-grande rigueur. Cette Caste est la plus noble de toutes, parce que c'est d'entre les Bramines qu'on tire les prestres & ministres de la loy. Mais comme ils sont en grand nombre, & qu'ils ne peuvent pas tous aller estudier en leur Université, ils sont presque tous ignorans, & par consequent tres-superstitieux, ceux d'entr'eux qui passent pour les plus spirituels estant les plus insignes sorciers.

La deuxiéme Caste est celle des Raspoutes ou Ketris, c'est à dire guerriers & belliqueux. Ce sont les seuls Idolatres Indiens qui ont du cœur, & qui se singnalent dans les armes. Tous les Rajas dont j'ay souvent parlé sont de cette caste. Ce sont comme autant de petits Roys que leur des-union a rendus tributaires du Grand Mogol; mais comme la pluspart sont à son service, ils sont hautement recompensez du petit tribut qu'ils luy payent par le grand & honorable salaire qu'ils en reçoivent. Ces Rajas & les Raspoutes leurs subjets sont le plus ferme appuy des Estats du Grand Mogol, & ce furent les Rajas Jesseing & Jessonseing qui mirent Aureng-zeb sur le trône. Mais il faut remarquer que cette deuxiéme caste n'est pas toute de gens qui suivent les armes. Ce sont les Raspoutes seuls qui vont à la guerre & qui sont tous Cavaliers; mais pour les Ketris ils ont degeneré du courage

de

de leurs ancestres, & quitté les armes pour la marchandise.

La troisiéme Caste est celle des Banianes qui s'adonnent tout au trafic, & dont les uns sont Cherafs, c'est à dire Changeurs ou Banquiers, & les autres Courtiers par l'entremise desquels les marchands vendent & achetent. Ceux de cette caste sont tellement subtils & adroits dans le negoce, que comme j'ay dit ailleurs; ils pourroient donner leçon aux Juifs les plus raffinez. Ils accoûtument de bonne-heure leurs enfans à fuir la faineantise, & au lieu de les souffrir dans les ruës à perdre leur temps à joüer, comme nous y souffrons ordinairement les nôtres, ils leur enseignent l'Arithmetique qu'ils possedent parfaitement, ne se servant pour cela ni de plume ni de jettons, mais de la seule memoire, de sorte qu'en un moment ils font un compte le plus difficile qu'ils puisse estre. Ils sont toûjours auprés de leurs peres qui les instruisent dans le negoce, & qui ne font rien sans le leur montrer en même-temps. Voicy les chiffres dont ils se servent dans leurs livres, tant dans l'Empire du Grand Mogol, qu'en d'autres endroits des Indes, quoy que le langage soit different. Si quelqu'un dans la colere s'emporte contre eux, ils l'écoutent avec patience sans rien repliquer, & se retirent froidement ne le revenant voir que dans quatre ou cinq jours, lors qu'ils croyent que la colere est passée. Ils ne mangent jamais chose aucune qui ait eu vie sensitive, & ils mourroient plutost que de tuër le moindre animal, non pas même une mouche ni une vermine, estant sur tout en ce point-là trez-zelez observateurs de leur loy. C'est dire assez qu'ils ne se battent point, & qu'ils ne vont jamais à la guerre, ne pouvant ni boire ni manger dans les maisons des Raspoutes, parce qu'ils tuënt & mangent des viandes, à la reserve de la vache dont ils ne mangent jamais.

La quatriéme Caste s'appelle *Charadis* ou *des Soudras*, & de méme que celle des Raspoutes s'occupe à la guerre, mais avec cette difference que les Raspoutes

servent

servent à cheval, & les Charados à pied. Les uns & les autres font gloire de mourir dans les armes, & un soldat soit Cavalier soit Fantassin est estimé pour jamais infame, si dans l'occasion de combattre il lâche le pied. C'est une tache eternelle dans sa famille; & je veux bien à ce sujet raconter une histoire qui m'a esté faite dans le païs. Un soldat qui aimoit passionnément sa femme, & de laquelle il estoit reciproquement aimé, avoit fui dans le combat, non pour crainte de la mort, mais pour la seule consideration de la tristesse de sa femme quand elle se verroit veuve. Dés qu'elle sçût la raison de sa fuite, comme elle le vit approcher de la maison elle luy ferma la porte, & luy fit dire qu'elle ne pouvoit reconnoitre pour mari un homme qui avoit preferé à l'honneur l'amour d'une femme, qu'elle ne desiroit plus le voir pour ne pas laisser une tache à la reputation de sa famille, & pour enseigner à ses enfans d'avoir plus de courage que leur pere. Cette femme demeurant ferme dans sa resolution, le mari pour regagner son estime & son amour retourna à l'armée, où il fit de belles actions qui le rendirent recommandable, & ayant reparé hautement sa lâcheté, la porte de sa maison lui fut ouverte & sa femme le receut avec plaisir.

Le reste du peuple qui n'entre point dans l'une de ces quatre Castes est appellé *Pauzecour*. Ce sont tous gens qui s'occupent aux arts mechaniques, & qui ne different entre eux que par les divers métiers qu'ils exercent de pere en fils; de sorte qu'un Tailleur d'habits, bien qu'il soit riche, ne peut pousser ses enfans que dans sa profession, ni les marier soit fils soit fille à d'autres que de son métier. De même quand un Tailleur vient à mourir tous ceux de sa vacation le vont accompagner jusqu'au lieu où l'on brûle son corps, & la même chose s'observe envers tous les autres artisans.

Entre les Castes particuliers il y en a une qu'on appelle des *Alacors*, qui ne s'occupent qu'à nettoyer les maisons, & chaque maison leur paye pour cela quelque chose toutes les lunes à proportion de sa grandeur. Si un

homme

homme de qualité dans les Indes, ou Mahometan, ou Idolatre avoit cinquante valets, il n'y en a pas un qui voulût prendre un balet pour nettoyer le logis, il s'en tiendroit souillé, & c'est une des plus grandes injures que l'on peut faire à un homme aux Indes, que de l'appeller *Alacor*. Il est bon de remarquer en cét endroit, que chacun de ces valets ayant son office, l'un de porter le pot à l'eau pour boire en chemin, l'autre de tenir preste la pipe de tabac, si le maître demandoit à celuy-cy le service auquel l'autre est employé, le service ne luy seroit pas rendu, & le valet demeureroit comme immobile. Pour ce qui est des esclaves ils sont obligez de faire tout ce que le maître leur commande. Comme cette Caste des Alacors n'est occupé qu'à vuider les ordures des maisons, elle ne vit aussi que des restes de ce que mangent les autres de quelque secte qu'ils soient, & ne fait point de scrupule de manger indifferemment de toutes choses. Il n'y a que ceux de cette Caste qui se servent des ânes pour porter les immondices des maisons aux champs, & tous les autres Indiens ne touchent à cét animal; & c'est le contraire en Perse où l'on se sert des ânes, tant pour les voitures, que pour les monter. Il n'y a aussi que les Alacors aux Indes qui nourrissent & qui mangent des cochons.

CHAPITRE IV.

Des Roys & des Princes Idolatres de l'Asie.

IL faut mettre au premier rang des Roys Idolatres de l'Asie, le Roy d'Aracan, le Roy de Pegu, le Roy de Siam, le Roy de Cocinchine, le Roy de Tunquin; & pour le Roy de la Chine nous sçavons qu'il estoit Idolatre avant l'irruption des Tartares dans ses Estats; mais depuis ce temps là on n'en peut rien dire de bien certain, vû que ces Tartares qui sont maintenant les maîtres du pais, ne sont ni Idolatres, ni Maho-

Mahometans, & qu'ils sont plûtost tous les deux ensemble. Dans les Isles premierement le Roy du Japon, puis le Roy de Ceylan, & quelques petits Roys des Isles Moluques; & en fin tous les Rajas, tant de l'Empire du Grand-Mogol, que du voisinage des Royaumes de Visapour & de Golconda sont tous Idolatres. En general tout le menu peuple, tant des terres qui obeïssent au Grand-Mogol & aux Roys de Golconda & de Visapour, que des Isles d'Achen, de Java & de Macassar, dont les Roys comme j'ay dit ailleurs sont Mahometans; tout le menu peuple, dis-je, de ces païs-là est Idolatre.

J'ay dit que le Roy de Ceylan est Idolatre, & il est vray. Mais il est vray aussi qu'il y a environ cinquante ans qu'un Roy de Ceylan se rendit Chrétien, & receut au baptême le nom de Jean, estant appellé auparavant *l'Empereur Priapender*. Si-tost qu'il eut embrassé le Christianisme, les Princes & les Prestres du païs établirent une autre Roy en sa place. Il fit son possible pour porter tout son peuple à l'imiter, & pour cet effet il assigna aux Peres Jesuites douze des plus gros villages qui fussent autour de Colombo, afin que du revenu de ces lieux-là on pût nourrir des enfans du païs dans des Colleges, & qu'estant bien instruits ils pussent aprés instruire les autres. Car le Roy representoit à ces Peres qu'il estoit impossible, qu'ils pussent bien apprendre la langue du païs pour prêcher aux peuples, & en effet ils trouverent que la jeunesse de Ceylan estoit d'un esprit si vif & si bon, qu'elle apprenoit en six mois plus de Latin de Philosophie & d'autres sciences que les Europeans n'en apprenoient en un an, & qu'elle leur faisoit des questions si subtiles & si hautes qu'ils en demeuroient surpris.

Quelques années aprés que le Roy se fut rendu Chrétien, un tres-habile homme de Ceylan & bon Philosophe naturel nommé *Alegamma Motiar*, comme qui diroit le Maître des Philosophes, aprés avoir conversé quelque temps avec les Peres Jesuites & autres Religieux

qui

qui se trouvere à Colombo, fut inspiré de se faire Chrestien. Dans ce dessein il fut trouver les Peres Jesuites, & leur témoigna qu'il vouloit se faire instruire dans la foy chrétienne, mais qu'il souhaitoit de sçavoir ce que JESUS-CHRIST avoit fait & laissé par écrit. Il se mit donc à lire le Nouveau-Testament avec tant d'attention & d'avidite, qu'en moins de six mois il n'y avoit point de passage qu'il ne sceust; car il avoit tres-bien appris le latin. Aprés avoir esté bien instruit il témoigna aux Peres qu'il vouloit recevoir le saint baptême qu'il voyoit bien que leur religion étoit la seule bonne & veritable & telle que JESUS-CHRIST l'avoit [illegible], mais qu'il s'estonnoit seulement qu'ils ne suivoient pas son exemple, parce qu'il ne prenoit jamais d'argent de personne, comme il l'avoit lû dans l'Evangile, & qu'eux au contraire en tiroient de tout, & ne baptisoient ni n'enterroient personne sans cela. Ce qui n'empescha pas qu'il ne se fit baptiser & qu'il n'ait travaillé depuis à la conversion des Idolatres.

Voilà quel est l'estat present des Idolatres dans toute l'Asie. Je viens maintenant à ceux des Indes en particulier & à leurs erreurs grossieres; aprés quoy je parleray de leurs coutumes & de la penitence de leurs Faquirs.

CHAPITRE V.

De la creance des Idolatres touchant la Divinité.

Bien que les Idolatres des Indes rendent à la creature, comme à la vache, au singe, & à divers monstres, les mêmes honneurs qui ne sont dûs qu'à la veritable Divinité, pourtant il est certain qu'il reconnoissent au seul Dieu infini, tout-puissant & tout sage, Createur du Ciel & de la Terre, & qui remplit toutes choses par sa presence. Ils l'appellent en quelques endroits *Parmesser*, en d'autres *P[illegible]* comme

vers le coste des Malvares, *Wistnou* dans la langue des Bramins qui habitent la coste de Coromandel. Comme ils ont peût-estre oüi dire que la figure circulaire est la plus parfaite de toutes les figures, ils ont crû raffiner en disant que Dieu est d'une figure ovale, & c'est pour cette raison qu'ils tiennent ordinairement dans leurs Pagodes un caillou en ovale qu'ils apportent du Gange & qu'ils adorent comme Dieu. Ils sont si fort arrestez à cette folle imagination que les plus sages d'entre les Bramins ne veulent pas même écoûter de raisonnement contraire, & ainsi il ne faut pas s'étonner si un peuple qui a de si mauvais guides tombe dans une si grossiere & si monstreuse idolatrie. Il y a une secte qui est si superstitieuse sur cét article; que ceux qui en sont tiennent de ces pierres ovales penduës à leur cou, & s'en donnent contre l'estomac tandis qu'ils font leur priere.

Dans cette crasse & pitoyable ignorance les Idolatres comme les anciens payens font naistre leurs dieux des hommes, & leur donnent même des femmes, s'imaginant qu'ils aiment les mêmes choses ausquoy les hommes prennent plaisir. Ainsi ils tiennent leur *Ram* pour une grande divinité à cause des merveilles qu'ils croyent qu'il a faites pendant sa vie. Voicy les fables qu'ils en content, comme je l'ay appris des plus habiles d'entre leurs Bramins.

Ram estoit fils d'un puissant Raja qui s'appelloit *Deseret* & le plus vertueux de plusieurs enfans qu'il avoit de deux femmes legitimes. Il estoit particulierement aimé de son pere; qui l'avoit destiné pour estre son successeur. La mere de Ram estant morte, l'autre femme du Raja qui possedoit entierement l'espit de son mari le porta à mettre hors de sa maison & de ses Estats Ram & son frere Lokeman, ce qui fut fait, & à l'exclusion de ces deux freres le fils de cette autre femme declaré pour heritier du Raja. Ram & son frere ayant donc eu ordre de se retirer obeïrent au commandement de leur pere, & comme ils vouloient partir Ram alloit

pour prendre congé de sa femme *Sita*, que ces Idolatres tiennent pour une Deesse, elle ne voulut jamais se separer d'avec luy, mais elle luy protesta qu'elle le suivroit par tout, & ainsi ils sortirent tous trois de la maison du Raja pour aller tenter fortune. Ils ne furent pas heureux d'abord; car passant par un bois & Ram estant allé à la chasse d'un oiseau où il demeura long-temps; Sita craignit qu'il ne fust arrivé quelque desastre à son mari, & à force de prieres obligea Lokeman de l'aller chercher. Il s'en defendit fort, Ram luy ayant ordonné de ne quitter point Sita, & ayant preveu par un esprit prophetique ce qui luy devoit arriver si elle demeuroit seule. Neanmoins Lokeman forcé par les instantes prieres de sa belle-sœur fut à la recherche de Ram son frere, & cependant *Rhevan* autre Dieu des Idolatres apparut à Sita en posture de Faquir & luy demanda l'aumône. Ram avoit ordonné à Sita de ne point sortir du lieu où il l'avoit laissée, ce que Rhevan sçachant bien il ne voulut point recevoir l'aumône que Sita luy presentoit qu'elle ne changeast de place. Sita ou par mépris ou par oubly du commandement de Ram passa outre les bornes qu'il luy avoit marquées, & alors Rhevan se saisit d'elle & la mena dans l'épais du bois où ceux de sa suite l'attendoient, avec lesquels il se retira dans ses Estats. Ram estant de retour de la chasse & ne trouvant plus Sita tomba evanoüi de douleur, & Lokeman son frere l'ayant fait revenir à soy ils furent ensemble à la recherche de Sita qui estoit tendrement aimée de son mari.

Quand les Bramins racontent ce ravissement de leur Deesse Sita, c'est avec des larmes & des demonstrations de grande douleur, & ils ajoûtent sur ce sujet une infinité de fables plus ridicules pour faire connoistre le grand courage de Ram dans la poursuite du ravisseur de Sita. Ils employent tous les animaux pour en faire la decouverte, dans laquelle le seul singe appellé *Harman* a le bonheur de reüssir. Il passe d'un saut la mer, & se rend dans les jardins de Rhevan, où il trouva

Sita affligée au dernier point, & qui est bien surprise de voir en ce lieu-là un singe qui luy parle de la part de son mari. D'Abord elle ne veut pas donner creance à ce qui luy dit un tel Ambassadeur; mais le singe pour authoriser sa commission luy presente une bague que son mari luy avoit donnée, & qu'elle avoit laissée dans son bagage. Elle a de la peine à croire un si grand miracle, & que Ram son mari ayt pû faire parler un beste pour luy donner de ses nouvelles & des marques si assurées de son amour. Le singe Harman fit des merveilles dans cette rencontre, & ayant esté reconnu pour espion par les gens de Rhevan, qui voulurent le faire brusler, il se servit du feu qu'ils luy avoient preparé pour embraser le Palais de Rhevan, qu'il consuma presque tout avec les haillons qu'on luy attacha à la queuë & au corps, & à quoy on mit le feu. Il se jetta aussi-tost parmi les pailles & autres matieres combustibles qui causerent un grand incendie dans le Palais. Le Singe voyant bien qu'il ne pourroit échapper des mains de Rhevan s'il y retomboit, reprit promptement le mesme chemin par où il estoit venu, & s'étant lavé dans la mer qu'il repassa d'un plein saut il fut rendre compte à Ram de ses avantures, & luy dit l'affliction où il avoit trouvée Sita qui se desesperoit de se voir éloignée de son mari. Ram touché de l'affection de sa femme resolut de la delivrer des mains de Rhevan à quelque prix que ce fust, ce qu'il fit, le mesme Singe luy servant de guide & à quelques troupes que Ram avoit ramassées de divers lieux. Aprés beaucoup de fatigues il s'approcha du Palais de Rhevan qui fumoit encore, tant l'incendie avoit esté grand, & les sujets de ce Prince se trouvant alors dispersez en divers lieux il fut aisé à Ram de ravoir sa chere Sita, que Rhevan luy abandonna se retirant d'apprehension dans les montagnes. Ram & Sita eurent une joye infinie de se recevoir ensemble, & firent beaucoup d'honneur au singe Harman qui leur avoit rendu un si grand service.

Pour ce qui est de Rhevan il passa le reste de ses jours en

en pauvre Faquir, voyant son païs tout ruiné par les troupes de Ram qui voulut se venger de l'injure qu'il en avoit receuë; & c'est de ce Rhevan qu'a pris son origine cette multitude incroyable de Faquirs qu'on voit courir dans les Indes. Ces Faquirs menent une vie si austere que leurs penitences vont jusqu'au prodige, & j'ay eu la curiosité d'en apporter divers tableaux dont je feray part au Lecteur dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

Des Faquirs ou pauvres volontaires des Indes, & de leurs penitences.

L'ORigine des Faquirs vient, comme j'ai dit, de Rhevan que Ram depoüilla de ses Estats, & qui en conçût un tel deplaisir qu'il resolut d'aller vagabond parmi le monde, pauvre & denué de toutes choses, & méme tout nud. Il trouva d'abord plusieurs gens qui le suivirent dans ce genre de vie qui leur donne toute sorte de liberté. Car estant reverez comme des Saints ils ont en main toutes les occasions de faire le mal qu'ils veulent.

Ces Faquirs vont ordinairement par bandes, chacune desquelles a son Chef ou superieur, & comme ils sont tout nuds hyver & esté couchant toûjours sur la dure, & qu'il fait quelquefois froid, les jeunes Faquirs & autres Idolatres, qui ont le plus de devotion, vont aprés midy chercher de la fiente de vache & d'autres animaux seichée au soleil dequoy ils leur font du feu. Ils se servent fort rarement de bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque animal vivant que l'on fit mourir, & celuy que l'on employe à faire brûler les morts est d'un certain bois flotté qui n'engendre point de vers. Ces jeunes Faquirs ayant fait amis de quantité de ces fientes meslées avec de la terre seche, font plusieurs gros feux selon que la troupe est grosse, & autour de chaque feu dix ou douze Faquirs viennent s'asseoir. Quand

 le

le sommeil les surprend ils se laissent tomber à terre, sur laquelle ils étendent de la cendre qui leur sert de matelas ; ils n'ont que le ciel pour couverture. Pour ce qui est de ceux qui font les penitences dont je parleray bien-tost, quand ils sont couchez la nuit dans la même posture où on les voit tout le jour on leur allume un feu de costé & d'autre, sans quoy ils ne pourroient resister au froid ; ce qui se verra à la fin de ces chapitre dans les figures que je donne des Penitens. Les riches Idolâtres s'estiment heureux, & croyent que leurs maisons sont remplies des benedictions du ciel, lorsqu'ils ont pour hôtes quelques-uns de ces Faquirs qu'ils honorent d'autant plus qu'ils font d'austeritez, & la gloire d'une troupe est d'avoir quelqu'un qui fasse une penitence notable, comme celles dont je parleray ensuite.

Ces troupes de Faquirs se joignent plusieurs ensemble pour aller en pelerinage aux principales Pagodes, & à des lavemens publics qui se font en certains jours de l'année, tant dans la riviere du Gange dont ils font sur tout beaucoup d'estat, que dans celle qui separe les terres des Portugais de Goa de celles du Roy de Visapour. Quelques-uns des plus austeres Faquirs demeurent sous de mechantes hutes prés de leurs Pagodes, où on leur donne pour l'amour de Dieu une fois en vingt-quatre heures à manger.

l'Arbre dont la peinture se verra à la fin de ce chapitre est de la même espece que celuy qui est proche de Gomron, & dont j'ay fait la description dans les relations de la Perse. Les Francs l'appellent *l'arbre des Banianes*, parce qu'aux lieux où il y a ces arbres, les Idolâtres vont se mettre dessous & y faire leur cuisine. Ils le reverent particulierement, & le plus souvent ils bâtissent leurs Pagodes ou dessous ou aprés de quelqu'un de ces grands arbres, celuy que le Lecteur verra depeint cy-dessous est à Surate, & dans son tronc qui est creux est representé un monstre qui est comme la teste d'une femme difforme qu'ils disent estre la figure

de

de la premiere femme laquelle ils appellent *Mamaniva*. Il s'assemble tous les jours une grande quantité d'Idolâtres qui vont adorer ce monstre, auprés duquel il y a incessamment quelque Bramin destiné pour son service & pour recueillir les aumônes qu'on y fait de ris, de millet & d'autres grains. A tous ceux qui ont fait leur priere dans la Pagode, tant hommes que femmes, le Bramin fait une marque au milieu du front avec une espece de vermillion dont ils barboüillent aussi leur Idole. Avec cette marque ils ne craignent point que le demon leur nuise, parce qu'ils sont, disent-ils, sous la protection de leur Dieu.

Je feray suivre icy l'explication des figures qui sont sous cet arbre des Banianes, marquées par les chifres 1, 2, 3, &c.

1. c'Est l'endroit où d'ordinaire les Bramins peignent quelques-unes de leurs Idoles, comme Mamaniva, Sita, Madedina, & autres semblables qui sont en grand nombre.

2. c'Est la figure de Mamaniva qui est dans une Pagode.

3. c'Est une autre Pagode proche de la precedente. Il y a une vache à la porte, & au dedans une representation du Dieu-Ram.

4. c'Est une autre Pagode où se retirent quelques Faquirs penitens.

5. c'Est une quatriéme Pagode dediée à Ram.

6. c'Est la forme d'une fosse où plusieurs fois l'année se retire un Faquir, lequel ne reçoit de clarté que par un fort petit trou. Il y demeure quelquefois neuf ou dix jours sans boire ni manger selon sa devotion, chose que je n'aurois pû aisement croire si je ne l'avois vûë. La curiosité me porta d'aller voir ce penitent avec le Commandeur des Hollandois de Surate, lequel fit épier si on ne luy donnoit point à manger ou de jour ou de nuit. On ne put découvrir qu'on luy donnât aucune nourriture, & il demeura assis sur son derriere comme nos Tailleurs sans changer de posture

ni jour ni nuit. Celuy que je vis n'y pût demeurer plus de sept jours des dix qu'il avoit fait resolution d'y passer, parce que la chaleur l'étoufoit à cause de la lampe qui est dans la fosse. Les autres manieres de penitence dont je vais parler iroient encore plus au delà de toute creance humaine, si des milliers d'hommes n'en estoient témoins.

7. c'Est la posture d'un penitent lequel passe plusieurs années sans se coucher jamais ni jour ni nuit. Lorsqu'il veut dormir il s'appuye sur une corde qui est suspenduë, & dans cette posture qui est fort étrange & incommode il leur tombe des humeurs sur les jambes qui en deviennent enflées.

8. Ce sont deux postures de deux penitens qui tiennent jusqu'à la mort leurs bras elevez en l'air, de sorte qu'il se forme dans les jointures des duretez si fortes qu'il ne peuvent plus abaisser les bras. Leurs cheveux croissent jusques à passer leur ceinture, & leurs ongles égalent leur doigts en longueur. Nuit & jour, hyver & esté ils demeurent tout nuids de cette posture, exposez aux pluyes & aux chaleurs & aux picqueures des moucherons, sans qu'ils se puissent servir de leurs mains pour les chasser. Pour ce qui est des autres necessitez de la vie comme de boire & de manger, ils ont des Faquirs de leur compagnie, qui sont proche d'eux pour les assister & les servir au besoin.

9. c'Est la posture d'un autre penitent qui demeure tous les jours durant plusieurs heures sur un pied; tenant en ses mains un rechaud plein de feu sur lequel il jette de l'encens qu'il offre à son Dieu, ayant pendant ce temps-là les yeux tournez vers le soleil.

10. & 11. Ce sont les postures de deux autres penitens assis, & qui ont les mains élevées en l'air.

12. c'Est la posture dans laquelle les penitens dorment sans jamais abaisser leurs bras ce qui est sans doute un des grands tourmens que puisse souffrir le corps humain.

13. c'Est

13. c'Est la posture d'un autre penitent à qui la foiblesse a fait tomber les mains par derriere, ne pouvant plus abaisser les bras qui sont dessechez faute d'aliment.

Il se trouve une infinité d'autres penitens ; les uns qui dans une posture entierement contraire à l'assiete naturelle du corps humain, ont les yeux toûjours tournez vers le soleil ; d'autres qui ... yeux ... sans jamais regarder personne ... ny dire un seul mot, & leur diversité est si grande qu'il y auroit de quoy en faire de long discours.

Pour donner plus de satisfaction aux curieux, & leur faire voir plus distinctement les choses, j'ajoûteray icy d'autres figures de ces mêmes penitens lesquelles j'ay fait dessigner sur les lieux au naturel. La pudeur a voulu que j'aye fait cacher les parties qu'ils n'ont point de honte d'exposer de veuë ; car en tout temps & dans la campagne & dans les villes, ils marchent tout nuds comme ils sortent du ventre de leurs meres ; & bien que les femmes s'en approchent par devotion pour prendre du bout des doigts & baiser tout humblement ce que l'on a honte de nommer, on ne remarque en eux aucun mouvement de sensualité ; mais au contraire sans regarder personne & roulant les yeux d'une maniere affreuse, on diroit qu'ils sont ravis en extase.

CHAPITRE VII.

De la créance des Idolatres touchant l'estat de l'ame de l'homme aprés la mort.

C'EST un des Articles de la créance des Idolâtres, que les ames des hommes sortant des corps aprés la mort sont presentées à Dieu, lequel selon la vie qu'ils ont menée leur ordonne des corps pour les habiter ; de sorte qu'une même personne renait plusieurs fois au monde. Et d'autant qu'il y a des hommes de mauvaise

vie dereglez dans leurs mœurs & plongez dans toutes sortes de vices. Dieu envoye de semblables ames aprés s'estre separées de leur corps, dans les corps de quelques vilains animaux, comme d'ânes, de chiens, de chats & autres, pour faire penitence de leurs crimes dans ces infames prisons. Mais ils croyent que les ames qui entrent dans les corps des vaches sont bien-heureuses, parce qu'ils tiennent ces animaux pour une maniere de Divinité. Un homme mourant avec une queuë de vache à la main, cela suffit, disent-ils, pour le rendre heureux en l'autre vie.

Comme les Idolâtres croyent ce passage des ames raisonnables dans les corps des animaux, ils abhorrent de tuer quelque animal que ce soit, de peur d'estre coupables de la mort de quelqu'un de leurs parens ou amis qui fait penitence dans l'un de ces corps.

Si les hommes pendant leur vie font des actions vertueuses, comme des pelerinages & des aumônes, ils tiennent qu'aprés la mort leurs ames passent dans les corps de quelques puissans Rajas ou autres riches personnes, qui joüissent des plaisirs de la vie comme une recompense des bonnes œuvres qu'ils avoient faites dans d'autres corps.

C'Est la raison pour laquelle les Faquirs dont j'ay parlé au chapitre precedent, font de si horribles penitences, & comme tous les hommes ne se peuvent pas resoudre à tant souffrir en ce monde, ils tâchent pendant leur vie de suppléer par de bonnes œuvres à ces rudes penitences & de plus chargent leurs heritiers par leur Testament de faire des aumônes aux Bramins, afin qu'à force de prieres qu'ils leur font dire, Dieu leur assigne le corps de quelque grand personnage. Au mois de Janvier de l'année 1661. le Cheraf ou Changeur de la Compagnie Hollandoise nommé Mondas-Parek mourut à Surate. c'Estoit un homme riche & fort charitable, ayant fait plusieurs aumônes durant sa vie aussi bien aux Chrétiens qu'aux Idolâtres, les Reverends Peres Capucins de Surate vivant une partie de

l'année

II Partie fol. 43

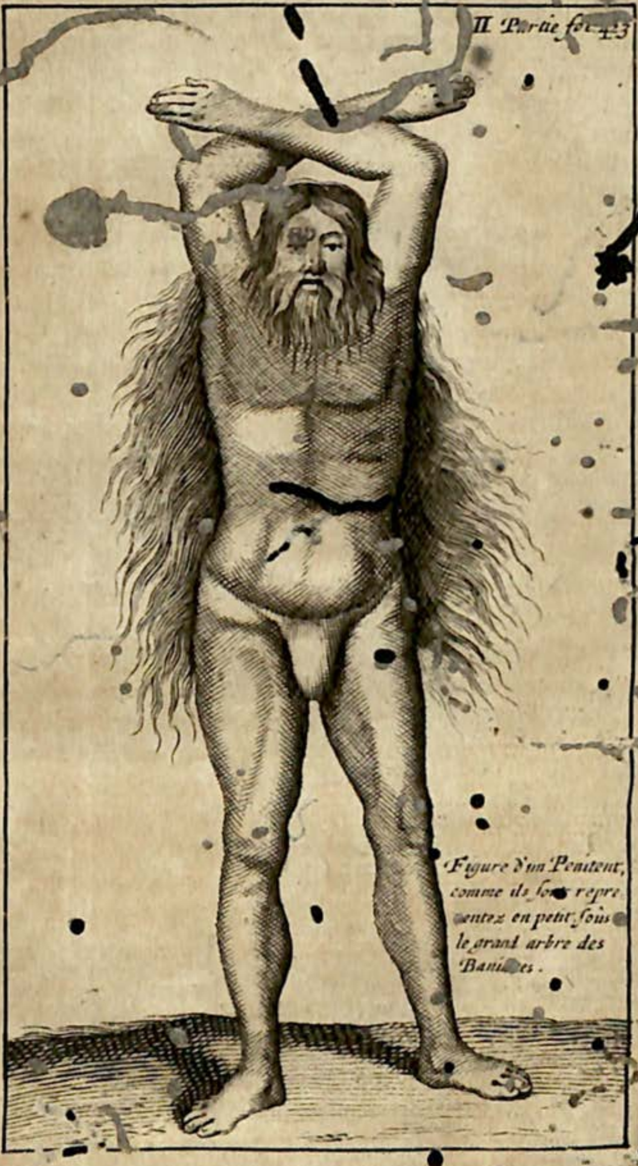

Figure d'un Penitent, comme ils sont repre sentez en petit sous le grant arbre des Banianes.

l'année du ris, du beurre & des legumes qu'il leur envoyoit. Ce Baniane ne fut malade que quatre ou cinq jours, & tant pendant ce temps-là que durant huit ou dix autres jours aprés sa mort ces freres distribuerent neuf ou dix mille roupies, & firent brûler son corps mélant avec le bois d'ordinaire beaucoup de bois de sandal & d'aloës, croyant que par ce moyen-là l'ame de leur frere passant dans un autre corps, il deviendroit grand-Seigneur en quelque autre païs. Il se trouve d'assez fous pour enterrer leurs tresors pendant leur vie, comme font presque tous les riches du Royaume d'Asen, afin que s'ils entrent aprés leur mort dans le corps de quelque pauvre & miserable mandiant, ils ayent recours à l'argent qu'ils ont serré pour se tirer de necessité. c'Est la raison pourquoy il y a tant d'or & d'argent & tant de pierreries enterrées dans les Indes, & il faut qu'un Idolâtre soit bien miserable s'il n'a quelque peu d'argent caché en terre. Je me souviens qu'un jour j'achetay aux Indes pour six cens roupies une coupe d'Agate de demi-pied de haut, & de la grandeur d'une de nos assietes d'argent. Celuy qui me la vendit m'assura qu'il y avoit plus de quarante ans qu'elle estoit en terre, & qu'il la gardoit pour s'en servir au besoin aprés sa mort, cela luy estant indifferent d'enterrer sa tasse ou d'enterrer de l'argent. A mon dernier voyage j'achetay d'un de ces Idolâtres soixante-deux diamans d'environ six grains la piece & luy témoignant l'étonnement où j'estois de voir une si belle partie, il me dit qu'il ne falloit pas m'en étonner, vû qu'il y avoit prés de cinquante ans qu'il estoit à l'amasser pour s'en servir aprés sa mort, mais que ses affaires ayant changé de face & ayant besoin d'argent, cela l'auroit obligé de s'en defaire. Ces tresors enterrez furent un jour d'un grand secours au Raja Seva-gi, qui prit les armes contre le Grand-Mogol & contre le Roy de Visapour. Ce Raja ayant pris Callian-Bondi petite ville du Royaume de Visapour, par le conseil des Bramins qui l'assurerent qu'il y trou-

trouveroit de grands tresors enterrez, il la fit demolir en partie, & y trouva en effet de grandes richesses, dont il soûtint son armée qui estoit de plus de trente mille hommes. Il est impossible de desabuser ces pauvres Idolâtres de leurs erreurs parce qu'ils n'écoutent aucune raison, & qu'ils soûmettent entierement la leur à leurs anciennes coûtumes, entre lesquelles la principale est de brûler les corps des defunts.

CHAPITRE VIII.

De la coûtume des Idolâtres de brûler les corps des defunts.

LA coûtume de brûler le corps aprés la mort est fort ancienne parmi les Gentils, ce qu'ils font ordinairement au bord des rivieres où ils lavent les corps des defunts, pour achever de les purger des pechez dont ils ne se seroient pas nettoyez pendant leur vie. Leur superstition va si avant que bien souvent les malades estant à l'extremité ils les portent au bord d'un fleuve ou d'un etang, & leur mettent les pieds dans l'eau. A mesure que la nature defaut ils y avancent le corps & enfin les y tiennent jusqu'au menton, afin qu'à l'instant qu'ils rendent l'ame & qu'elle se separe du corps, l'un & l'autre puissent estre purgez de toutes ordures en plongeant le corps entier dans la riviere aprés quoy on le brûle au même lieu qui est toûjours proche de quelque Pagode. Il y a là des gens qui ont soin d'amasser du bois, & on sçait ce qu'on leur doit payer pour leur peine. Un Idolâtre estant mort tous ceux de sa Caste ou Tribu qui sont sur le lieu s'assemblent dans la maison du defunt, & ayant esté mis sur un brancart couvert de quelque beau linge selon sa condition & les biens qu'il a laissez, ils se conduisent au lieu où il doit estre brûlé en suivant le brancart, où il est porté sur les épaules de ceux qui sont destinez à cet office. Ils vont toûjours chantant quelques prieres à leur Dieu, en

en prononçant plusieurs fois Ram-Ram, & en portant le corps il y a quelqu'un qui sonne une petite clochete pour avertir les vivans de prier pour le defunt. Le corps estant arrivé au bord de la riviere ou de l'estang on le plonge dans l'eau, & en suite on le brûle; ce qui se fait de trois diverses manieres, comme je diray dans le chapitre suivant. Selon que le defunt estoit riche on mesle parmi le bois ordinaire qu'on met pour le brûler, plus ou moins de bois de Sandal ou d'autre bois de senteur.

Mais les Idolâtres ne brûlent pas seulement les corps qui sont morts, leur cruelle superstition va plus avant, & ils brûlent aussi les corps des vivans. Ils font scrupule de tuër un serpent & même une punaise, & tiennent pour une action de grand merite de faire mourir dans le feu une femme vivante avec le corps de son mari defunt.

CHAPITRE IX.

Comme les femmes se brûlent aux Indes avec les corps de leurs maris defunts.

C'Est encore une coûtume ancienne parmi les Idolâtres des Indes, que le mari venant à mourir la veuve ne peut jamais se remarier. De sorte qu'aussi-tost que l'homme est mort la femme se retire pour pleurer son mari, & quelques jours aprés on luy rase ses cheveux, elle se depoüille de tous les ornemens dont elle paroit son corps, elle oste de ses bras & de ses jambes les brasselets que son mari y avoit mis en l'épousant pour marque qu'elle luy estoit soûmise & enchainée, & elle demeure le reste de sa vie dans sa maison sans estre considerée, & pire qu'une esclave au lieu qu'auparavant elle s'y voyoit maîtresse. Cette malheureuse condition leur fait haïr la vie, & elles aiment mieux aller sur un bucher pour y estre consumées toutes vives avec le corps de leur mari defunt, qui d'estre le

reste

reste de leurs jours en opprobre & en infamie à tout le monde. [illegible] que leurs Bramins leur font croire que mourant de la sorte avec leurs maris, elles iront revivre [illegible] luy dans une autre partie du monde avec plus de gloire & plus d'avantage qu'elles n'en ont eu auparavant. Ce sont là les deux motifs qui font resoudre ces mal-heureuses femmes à se brûler avec les corps de leurs maris; à quoy [illegible] que leurs Prestres les flatent encore de cette [illegible]rance, que dans l'instant qu'elles sont dans le feu avant que de rendre l'ame Ram leur releve des choses admirables, qu'aprés que leur ame aura passé en divers corps elle parviendra pour l'éternité à un haut degré de gloire.

Mais il faut remarquer qu'une femme ne se peut brûler avec le corps de son mari sans en avoir permission du Gouverneur du lieu où elle habite, & ces Gouverneurs qui sont Mahometans & qui ont en horreur cette execrable coûtume de se défaire soy-méme, ne le leur permettent pas facilement. d'Ailleurs il n'y a que les femmes qui demeurent veuves sans enfans, à qui l'on puisse reprocher de n'avoir point eu d'amour pour leurs maris si elles n'ont pas le courage de se brûler aprés leur mort, & à qui ce defaut de courage soit pour le reste de leurs jours une note d'infamie. Car pour les veuves qui ont des enfans il ne leur est permis en aucune maniere de se brûler avec le corps de leurs maris, & bien loin que la coûtume les y oblige il leur est ordonné de vivre pour veiller à l'education de leurs enfans. Celles à qui les Gouverneurs ne veulent point absolument accorder la permission de s'aller brûler, passent le reste de leur vie dans de grandes penitences & à faire des œuvres de charité. Il y en a qui vont sur les grands chemins faire cuire de l'eau avec quelques legumes pour donner à boire aux passans, ou tenir toûjours du feu prest pour allumer les pipes de ceux qui veulent prendre du tabac. Il y en a d'autres qui font vœu de ne manger que ce qui se trouve de grain qui n'est pas digeré dans la fiente des bœufs, des vaches & des buffles,

bufles, & qui se portent à des choses qui sont encore plus ridicules.

Le Gouverneur voyant que toutes les remontrances qu'il fait à ces femmes pour les empêcher, à s'aller brûler par leurs parens méme & par les Bramins, ne peuvent rien sur la damnable resolution qu'elles ont prise de mourir d'une si cruelle sorte, & que d'ailleurs son Secretaire luy fait signe qu'il a la marque, il leur permet enfin de faire ce qu'elles veulent, & dit en colere à tous ces Idolâtres qui les luy amenent qu'ils aillent au diable.

Si tost que cette permission est obtenuë toute leur musique commence à se faire entendre, & au son des tambours, des flutes & autres instrumens de cette nature, ils vont à la maison du defunt, & de-là, comme j'ay dit, ils accompagnent le corps jusqu'au bord d'une riviere ou d'un étang où il doit estre brûlé. Toutes les parentes & amies de la veuve qui vient mourir aprés son mari viennent auparavant la feliciter du bonheur qu'elle va posseder en l'autre monde, & de la gloire que tire toute la Caste de sa genereuse resolution. Elle se pare comme pour le jour de ses nopces, & on la conduit comme en triomphe au lieu où elle doit estre brûlée. Il se fait grand bruit de ces instrumens de musique, & des voix des femmes qui les suivent & qui chantent de chansons à la gloire de la miserable qui va mourir. Les Bramins qui l'accompagnent l'exhorrent à témoigner de la fermeté & du courage & plusieurs de nos Européans croyent que pour luy oster les frayeurs de la mort que l'homme abhorre naturellement, on luy donne quelque bruvage qui luy trouble les sens, & luy oste toute l'apprehension que l'appareil de sa mort luy pourroit causer. Les Bramins ont interrest que ces malheureuses femmes demeurent dans la resolution qu'elles prennent de se brusler ; car tous les brasselets qu'elles ont tant aux bras qu'aux jambes avec leurs pendans d'oreilles & leurs anneaux appartiennent de droit à ces Bramins aprés que ces femmes sont brulées,

& les

& ils vont chercher le tout dans les cendres. Selon la qualité & la richesse des femmes, ces brasselets, ces pendans d'oreilles & ces anneaux sont tantost d'argent; les plus pauvres en ont de cuivre & d'estain; mais pour les pierreries elles n'en portent point lors qu'elles se vont brûler.

J'ay vû brûler de ces femmes de trois differentes manieres selon les divers pays. Dans le Royaume de Guzerate & jusqu'à Agra & à Dehly voicy comment on s'y prend. Au bord d'une riviere ou d'un étang on fait comme une petite hute environ de douze pieds en carré. Elle est faite de roseaux & de toute sorte de menu bois, où l'on mesle quelques pots d'huile & autres drogues pour faire brûler plus promptement. La femme s'assied à demi-couchée au milieu de cette hute, sa teste reposant sur une maniere de chevet de bois, & ayant le dos appuyé contre un pilier où un des Bramins la lie par le milieu du corps, de peur qu'elle ne s'en aille venant à sentir la flame. Dans cette posture elle tient le corps de son mari sur ses genoux machant toûjours son betle, & aprés avoir esté environ une demi-heure en cét estat, le Bramin, qui estoit auprés d'elle dans la hute, sort, & elle crie que l'on y mette le feu; ce que font aussi-tost les Bramins & les parens & amis de la femme qui sont là presens, jettant encore dans le feu quelques pots d'huile afin que la femme languisse moins & soit plûtost consumée. Aprés que les corps ont esté reduits en cendre, les Bramins tirent de dedans ce qui se trouve fondu d'or ou d'argent, d'estain ou de cuivre, des brasselets, des pendans d'oreilles & des anneaux que la femme avoit sur elle, ce qui leur appartient de droit comme j'ay dit.

Au Royaume de Bengale on brûle les femmes d'une autre maniere. Il faut en ce pays-là qu'une femme soit bien pauvre si elle ne vient avec le corps de son mari au bord du Gange pour le laver aprés qu'il est mort, & pour se laver elle-même avant que de se brûler. J'en ay vû venir au Gange de plus de vingt journées de che-

min,

min, ces cadavres estant alors tout pourris & jettant une puanteur insupportable. Il y en eut une qui venant des montagnes du Nord vers les frontieres de Royaume de Boutan, avec le corps de son mari qu'elle faisoit porter dans une charrete, vint toûjours a pied & sans manger pendant quinze ou seize jours jusqu'à ce qu'elle fut arrivée au Gange, où aprés avoir lavé le cadavre qui puoit horriblement & s'estant lavée aussi elle se brûla avec luy avec une constance qui surprit ceux qui la virent. J'estois alors sur les lieux. Comme tout le long du Gange, & même dans tout le Bengale il n'y a que peu de bois, les pauvres femmes envoyent demander du bois par aumône pour se brûler avec les corps morts de leurs maris. On leur dresse un bucher, qui est comme une forme de lit avec son chevet, de menu bois & de roseau, où l'on fourre aussi des pots d'huille & autres drogues pour consumer promptement les corps. La femme qui se doit brûler precedée de quelques tambours flutes & hautbois & parée de ses plus beaux ornemens, vient en dansant jusques au bucher, sur lequel estant montée elle se tient moitie couchée moitié assise. Alors on met sur elle en travers le corps de son mari, & ensuite tous les parens & amis luy apportent, l'un une lettre, l'autre une piece de toile, celuy-cy des fleurs, celuy-là quelques pieces d'argent ou de cuivre, en luy disant donne cela de ma part à ma mere, ou à mon frere, ou à quelque parent ou ami, selon la personne qu'ils ont le plus aimée en leur vie. Quand la femme voit qu'on ne luy apporte plus rien; elle demande par trois fois aux assistans s'ils n'ont plus rien à luy commander, & si on ne luy dit plus mot elle plie tout ce qu'on lui a apporté dans un taffetas qu'elle met entre son ventre & le dos du corps mort de son mari, criant qu'on mette le feu au bucher ce que les Bramins & les parens font en même temps. Comme j'ay remarqué qu'il y a peu de bois au Royaume de Bengale, si-tost que ces miserables femmes sont mortes & à moitié grillées, on jette le corps dans le Gange avec celui du mari où ils sont mangez par les crocodiles.

Il ne faut pas que j'oublie icy une maudite coûtume qui se pratique parmi les Idolatres du mesme Royaume de Bengala. Quand une femme est accouchée, & que l'enfant comme il arrive souvent ne veut pas prendre la mammelle de sa mere pour tetter, ils le portent hors du village, & le mettant dans un linge qu'ils lient par les quatre bouts aux branches d'un arbre, le laissent là du matin au soir. De cette sorte ce pauvre enfant est exposé aux corbeaux qui le viennent tourmenter, & il s'en est trouvé quelques-uns à qui ils avoient tiré les yeux de la teste, ce qui fait qu'on voit en Bengale plusieurs de ces Idolatres qui n'ont qu'un œil, & d'autres qui ont tous les deux crevez ou hors de la teste. Le soir ils vont reprendre l'enfant pour voir si la nuit suivante il voudra tetter, & s'il arrive qu'il continue de refuser la mammelle ils le portent le lendemain au mesme lieu, ce qu'ils font jusques à trois jours de suite, aprés lesquels si l'enfant ne veut point du tout prendre le tetton, dans la creance que c'est un demon ils le jettent dans le Gange, ou dans quelque autre riviere ou étang dont ils sont plus proches. Aux endroits où il se trouve beaucoup de singes, ces pauvres enfans ne sont pas si exposez aux atteintes des corbeaux, par ce que dés que le singe decouvre un nid des oiseaux il grimpe sur l'arbre, & jette le nid d'un costé & les œufs de l'autre. D'ailleurs il se trouve parmi les Anglois, les Hollandois & les Portugais des gens charitables, qui touchés de compassion du malheur de ces enfans les vont enlever quand ils sont ainsi exposez & pendus à un arbre; & prennent le soin de les faire élever, comme j'en vids un jour un exemple à Ongueli, ce qu'ils font dans les lieux qui sont proches de leurs Comptoirs.

Voyons maintenant ce qui se pratique le long de la coste de Coromandel, quand les femmes se vont brûler avec les corps de leurs maris defunts. On fait une grande fosse de neuf à dix pieds de profondeur, & de 25 ou 30 en quarré, dans laquelle on jette quantité de bois & plusieurs drogues pour le faire brûler viste.

Quand

Quand cette fosse est bien échaufée on pose sur le bord le corps du mari, & ensuite sa femme vient en dansant & en marchant son betlé accompagnée de tous ses parens & amis & au bruit des tambours & des timbales. La femme fait alors trois fois le tour de la fosse, & à chaque fois elle baise tous ses parens & amis. Comme elle acheve le troisiéme tour les Bramins jettent dans le feu le corps du deffunt, & la femme ayant le dos tourné vers la fosse y est aussi poussée par les mesmes Bramins & y tombe à la renverse. Alors tous les parens y jettent des pots d'huile & d'autres drogues de cette nature, comme j'ay dit que l'on le pratique ailleurs, afin que les corps en soient plutost consumez.

Dans la plus grande partie de la mesme coste de Coromandel la femme ne se brûle point avec le corps de son mari deffunt, mais elle se fait enterrer toute vive avec lui dans un trou que les Bramins font en terre environ d'un pied plus profond que n'est la hauteur du corps de l'homme ou de la femme. Ils choisissent d'ordinaire un lieu sablonneux, & quand ils ont devalé l'homme & la femme dans ce trou, chacun de ceux qui les ont accompagnez ayant empli un panier de sable, le jettent sur ces deux corps jusqu'à ce que le trou soit plein & un demi-pied plus haut que le sol, apres quoy ils sautent & dansent dessus jusqu'à ce qu'ils jugent que la femme soit étouffée.

Quand quelques Idolatres de ce païs de Coromandel sont à l'article de la mort, ils ne font pas comme les autres qu'on porte mourir au bord d'une riviere où d'estang, afin que leurs ames sortant du corps soient lavées de leurs ordures. Ils ne font que le porter auprés d'une vache la plus grasse qu'ils peuvent trouver, puis mettant le malade contre le derriere de la vache ils luy levent la queuë & la luy remuent pour l'exciter à pisser. Comme elle pisse & que cela aille sur le visage du malade, tous les assistans en ont une grande joye disant qu'il est bien-heureux. Mais si la vache ne pisse point, & que le malade meure sans avoir la face lavée de cette urine

l'enterrement ne se fait qu'avec tristesse. Que si une vache vient à estre malade il faut que celuy à qui elle appartient ait soin de la faire mener au bord d'un étang ou d'une riviere; car si elle mouroit dans son logis les Bramins le condamneroient à une amande.

CHAPITRE X.

Histoires remarquables de plusieurs femmes qui se sont bruslées aprés la mort de leurs maris.

ENtre plusieurs exemples de cette coûtume plus que barbare des femmes des Idolatres des Indes de se brûler avec le cadavre de leurs maris, j'en rapporteray trois remarquables, de deux desquels j'ay esté témoin.

Le Raja de Velou dont j'ay parlé aû premier livre de cette relation des Indes, ayant perdu tout ensemble cette ville & la vie par la victoire que remporta sur luy le General de l'armée du Roy de Visapour; il y eut grand deüil dans toute sa Cour. Onze des femmes de sa maison furent vivement touchées de sa mort, & se resolurent de se brûler toutes quand on brûleroit son corps. Le Gouverneur tascha de detourner ces femmes desesperées en les flatant & en leur promettant toute sorte de bon traitement. Mais voyant que cela ne servoit de rien, & qu'elles vouloient absolument s'aller brûler avec le corps du defunt, il ordonna qu'on les tinst enfermées dans une chambre. Celuy qui eut cét ordre allant pour l'executer ces femmes comme furieuses lui dirent qu'on avoit beau faire, que c'estoit inutilement qu'on les tenoit prisonnieres, & que si on ne leur permettoit de faire ce qu'elles avoient resolu, dans trois heures il n'y en auroit pas une d'elles qui fut en vie. On se mocqua de cette menace & l'on ne crut jamais qu'elle dût avoir effet. Mais celuy qui avoit la garde de ces femmes ayant ouvert la porte de la chambre au bout de trois heures, les trouva en effet toutes onze mortes & étenduës sur la place, sans qu'il parut aucun indice qu'elles eussent hasté leur

mort,

mort, ni par le fer, ni par la corde, ni par le poison, ni que l'on pût juger de quelle maniere elles s'estoient pû ôter la vie. Il faut assurément qu'en cette rencontre le malin esprit ait joüé son jeu. Passons à une autre histoire.

Deux des plus puissans Rajas des Indes qui estoient freres, estant venus à Agra en l'année 1642. faire leur Cour à Cha-gehan qui regnoit alors, & n'estant pas bien acquitez au jugement du Grand-Maître de la Maison du Roy, celuy-cy dit un jour à l'un des deux Rajas qui estoient ensemble sous la galerie du Palais en presence du Roy, que ce n'estoit pas de la sorte qu'il en falloit user avec un si grand Monarque comme estoit le Roy son maître. Ce Raja se considerant luy-mesme comme un Roy & un grand Prince, & ayant amené à sa suite avec l'autre Raja son frere quinze ou seize mille chevaux, fut picqué de la hardiesse que le Grand-Maître avoit eüe de luy faire une telle reprimande, & tirant son poignard le tua sur la place en la presence du Roy qui avoit vû cette action d'un lieu élevé, où comme j'ay dit ailleurs il rend d'ordinaire la justice. Le Grand-Maître estant tombé aux pieds de son frere qui se trouva auprés de luy, celuy-cy se mit aussi-tost en devoir de venger sa mort, mais il fut prevenu par le frere du Raja qui luy enfonça aussi son poignard dans le sein & le renversa mort sur le Grand-Maître. Le Roy qui vit ces deux meurtres l'un sur l'autre eut peur & se retira dans son Haram; mais d'abord tous les Ombras & autres gens qui estoient sous la galerie se jetterent sur les deux Rajas & les mirent en pieces. Le Roy indigné d'un tel attentat commis dans sa maison & en sa presence, voulut qu'on jettât les corps des Rajas dans la riviere; mais si-tost que leurs troupes qu'ils avoient laissées autour d'Agra eurent sçû l'affront qu'on vouloit faire à la memoire de leurs Princes; elles menacerent d'entrer dans la ville & de la piller, ce qui fit que l'on conseilla au Roy plûtost que d'exposer la ville à ce hazard d'ordonner que les corps leur seroient rendus; ce qui fut fait, & les

Raſpoutes s'appaiſerent par ce moyen. Comme on vint à les brûler on vit venir en danſant & ſautant treize femmes de la maiſon de ces deux Rajas, leſquelles monterent auſſi-toſt ſur le bûcher qu'elles entourerent en ſe tenant toutes par la main, & ayant eſté d'abord ſurpriſes de la fumée qui les ſuffoqua elles tomberent toutes enſemble dans le feu. Les Bramins jetterent alors ſur elles quantité de bois, de pots d'huile, & d'autres drogues ſelon la coûtume, afin que les corps fuſſent plus promptement conſumez.

Je me ſouviens d'une autre étrange action qui ſe paſſa un jour en ma preſence à Patna ville de Bengala. J'eſtois avec les Hollandois chez le Gouverneur de la ville, qui eſtoit un venerable Seigneur âgé de prés de quatre-vingt ans, & qui commandoit cinq ou ſix mille chevaux, lorſqu'il entra dans la Sale où nous eſtions une jeune femme parfaitement belle & qui ne pouvoit gueres avoir que vingt-deux ans. Cette femme d'un ton ferme & reſolu vint demander au Gouverneur la permiſſion de ſe brûler avec le corps de ſon mary mort. Le Gouverneur touché de la jeuneſſe & de la beauté de cette femme tâcha de la détourner de ſa reſolution ; mais voyant que tout ce qu'il luy diſoit eſtoit inutile & qu'elle s'y obſtinoit davantage, en luy demandant d'une voix fiere & hardie s'il croyoit qu'elle apprehendaſt le feu ; il s'aviſa de luy demander auſſi ſi elle ſçavoit bien quel tourment c'étoit que le feu, & s'il ne luy eſtoit jamais arrivé de ſe brûler à la main. Non, non, luy répondit alors cette femme avec plus de fermeté qu'auparavant, je ne crains le feu en aucune ſorte ; & pour te le faire voir tu n'as qu'à commander qu'on apporte icy un flambeau bien allumé. Le Gouverneur ayant horreur du diſcours de cette femme ne voulut plus l'écouter, & la congediant luy dit tout en colere qu'elle s'en allât au diable. Quelques jeunes Seigneurs qui eſtoient auprés de luy le prierent de vouloir bien qu'on éprouvât cette femme & d'ordonner qu'on apportât un flambeau, luy perſuadant

que

que cette femme n'auroit pas le cœur de s'y brûler. d'Abord il ne voulut pas y consentir, mais ils continuerent de l'en prier avec tant d'instance, qu'enfin par son commandement on apporta un flambeau, qui n'est autre chose aux Indes qu'un linge entortillé & trempé dans l'huile, que l'on met dans une maniere de rechaut au bout d'un bâton, ce que nous appellons un fallot dont nous nous servons au besoin dans les carrefours des villes. Dés que cette femme eut apperçu ce fallot qui estoit bien allumé elle courut au devant, & tenant la main ferme sur la flame sans la moindre grimace & avançant méme le bras jusqu'au coude qui fut tout incontinent grillé, cela donna de l'horreur à tous ceux qui virent cette action, & le Gouverneur commanda qu'on ôtât cette femme de sa presence.

Puisque nous sommes à Patna je raconteray encore une chose assez étrange qui y arriva un jour, & de laquelle je fus témoin. Un Bramin venant de dehors entra dans la ville, & faisant assembler tous ceux de sa tribu, leur dit qu'il falloit qu'ils donnassent deux mille roupies & vingt-sept cobits de toile, qui sont, comme j'ay dit, les aunes de ce païs-là. Les principaux luy ayant representé que cela ne se pouvoit & qu'ils estoient pauvres, il s'opiniâtra à vouloir avoir ce qu'il demandoit, & leur declara qu'il demeureroit là sans boire ni manger jusqu'à ce qu'ils luy eussent apporté la toile & les deux mille roupies. Dans cette resolution il monta sur un arbre qui estoit dans la place & s'assit sur une branche fourchuë, demeurant en cette posture sans manger ni boire durant plusieurs jours. Le bruit de cette extravagance estant venu aux oreilles des Hollandois avec qui j'étois alors, & eux & moy donnames de l'argent pour tenir des hommes en sentinelle toute la nuit auprés de cet arbre, afin de voir s'il estoit vray que cét homme pût demeurer si long-temps sans manger ni boire, ce qu'il fit en effet pendant trente jours, dequoy outre les gens que nous avions gagé pour cela, il y eut plus de cent

autres témoins que ceux de la tribu y envoyerent, & qui ne bougerent ni jour ni nuit d'auprés de l'arbre. Enfin le trente & unieme jour d'un jeûne si surprenant, & si extraordinaire, les Idolatres craignant que le Bramin ne pût davantage tenir contre la faim, & faisant scrupule de laisser mourir un de leurs Prestres faute de luy accorder ce qu'il demandoit; ils se cottiserent tous & luy apporterent les vingt-sept aunes de toile & les deux mille roupies. Si-tost que le Bramin eut vû l'argent & la toile il descendit de l'arbre, & aprés avoir reproché à tous ceux de la tribu qui s'étoient assemblez à ce spectacle leur defaut de charité envers les pauvres il distribua aux plus necessiteux toute cette somme, ne retenant que cinq ou six roupies pour luy. Il en fit autant de la toile qu'il coupa en plusieurs morceaux, n'en reservant pour luy que ce qu'il en falloit pour se couvrir le milieu du corps, & cette distribution étant faite il disparut devant tout le monde, sans qu'on ait jamais sçû depuis ce qu'il est devenu quelque recherche qu'on en ait pû faire, ce qui doit assez persuader que dans ces rencontres il y a de l'artifice du demon.

Comme il y a quantité de Chinois à Batavia, je feray encore icy recit d'une coûtume que j'ay remarquée parmi cette sorte d'Idolatres. Quand un Chinois est à l'article de la mort tous les parens & amis qui le viennent voir se rangent autour de luy, & luy demandent en chantant où il veut aller, que s'il luy manque quelque chose il n'a qu'à le dire, & qu'ils le luy donneront, soit or, soit argent, ou femme. Quand ils sont morts ils font beaucoup de ceremonies à leurs funerailles, ce qui consiste principalement en feux d'artifice, en quoy les Chinois excellent sur tous les peuples du monde, & il faut qu'un homme soit bien pauvres s'il ne se fait en cela quelque depense à sa mort. De plus ils mettent quelque argent dans une petite boëte qu'ils enterrent auprés du defunt, & laissent sur la fosse quantité de vivres dans la creance qu'il les vient manger. Comme on fait sortir tous les soirs de Batavie quelques soldats de la garnison

pour

pour faire la ronde hors de la ville durant la nuit, ils s'aviserent d'aller à ces fosses où ils mangeoient ce qu'on avoit laissé, ce qu'ils continuerent de faire quelques nuits de suite. Mais les Chinois ne s'en furent pas plûtost apperçus, que pour les degoûter d'y revenir ils empoisonnerent trois ou quatre fois les vivres qu'ils mettoient sur la fosse de leurs morts, ce qui causa un grand bruit dans Batavia. Les Chinois qui se fourrent bien avant dans le commerce & qui y sont plus raffinez que les Hollandois n'étant pas aimez des bourgeois de cette ville, ceux-cy prirent le parti des soldats & accuserent les Chinois d'en avoir empoisonné quelques-uns. Mais ils se deffendirent tres-bien de cette accusation, en disant que si la gourmandise avoit fait mourir ces soldats en mangeant les vivres qu'ils avoient laissez sur la fosse de leurs morts, ils n'en estoient pas la cause, que ce n'estoit pas pour eux qu'on les y avoit laissez, & que jusqu'alors dans le grand nombre de morts qu'ils avoient enterrez pas un de ces morts ne s'estoit jamais plaint de pareille chose; & ainsi on ne leur en parla pas davantage, & les soldats n'oserent plus s'y aller froter.

CHAPITRE XI.

Des plus celebres Pagodes des Idolatres des Indes.

LES Idolatres des Indes ont dans les villes & dans la campagne une grande quantité de Temples grands & petits, qu'ils appellent *Pagode*, où ils vont prier leurs Dieux & leur faire leurs offrandes; mais beaucoup de pauvres gens qui sont dans les bois & dans les montagnes & eloignez des villages, prennent quelque pierre, & luy faisant grossierement un nez & des yeux avec de la couleur jaune ou rouge, toute la famille y accourt pour l'adorer.

Les quatre plus celebres Pagodes sont Jagrenate, Banarous, Matura & Tripeti, de chacune desquelles je feray distinctement la description.

Jagrenate est le nom d'une des embouchures du Gange, sur laquelle est bâtie la grande Pagode, où le Grand Bramin, c'est à dire le Grand-Prestre des Idolatres, fait sa residence. Voicy la figure du chœur ou de l'interieur de cette Pagode, & il en est de méme à proportion de toutes les autres qui sont bâties sur le mesme modelle en forme de croix. La grande Idole qui est sur l'autel du chœur a deux diamans pour ses deux yeux, & un pendu à son col qui luy vient sur l'estomac, le moindre de ces diamans estant d'environ quarante carats. On luy voit aussi aux bras des brasselets, tantost de perles, tantost de rubis & cette magnifique Idole s'appelle *Kesora*. Les revenus de cette grande Pagode sont suffisans pour donner tous les jours à manger à quinze ou vingt mille pelerins comme il s'y en trouve souvent un pareil nombre, cette Pagode estant le lieu de la plus grande devotion des Indiens qui y abordent de tous les côtez. Il faut pourtant remarquer que les Orfévres qui y viennent comme les autres ne peuvent entrer dans la Pagode depuis qu'un d'entr'eux qui s'y estoit laissé enfermer la nuit, tira un diamant d'un des deux yeux de l'Idole pour le derober. Comme il voulut sortir le matin, la Pagode étant ouverte, le voleur, disent-ils, mourut sur la porte, & l'Idole fit ce miracle pour la punition de son sacrilege. Ce qui rend cette Pagode qui est un grand édifice, la plus considerable & la premiere des Indes, est qu'elle se trouve assise sur le Gange, les Idolatres croyant que les eaux de cette riviere ont une vertu particuliere en s'y lavant de les nettoyer de leurs soüillures. Ce qui rend d'ailleurs cette Pagode si riche (car elle entretient jusques à vingt mille vaches) est la grande quantité d'aumônes qui s'y font tous les jours par cette multitude incroyable de gens qui y arrivent de toutes parts. Mais ces aumônes ne sont pas tant à discretion de ceux qui les font, qu'à la disposition du Grand-Prestre qui avant que de donner permission aux pelerins de se raser, de se laver dans le Gange, & de faire les autres choses necessaires pour accomplir leur vœu taxe chacun selon ses moyens dont il s'est exactement

infor-

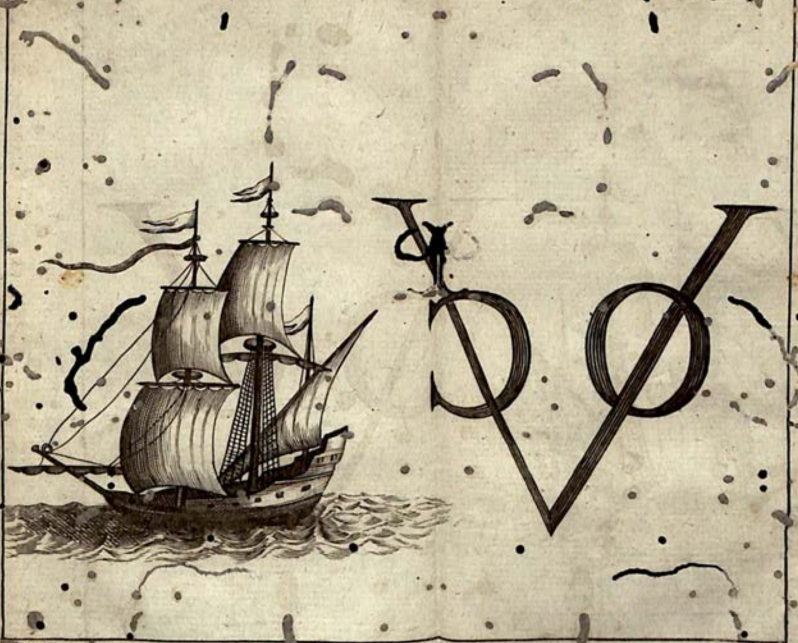

informé. Ainsi il recüeille des sommes immenses dont il ne fait pas son profit; mais tout est appliqué à la nourriture des pauvres & à l'entretien de la Pagode. Le Grand Bramin fait donc distribuer tous les jours aux pelerins les vivres necessaires, comme beurre, lait, ris & farine; mais aux pauvres qui manquent d'ustensiles pour faire cuire leur vivres, on le leur donne tout cuit. C'est une chose surprenante & bien digne de remarque, de voir comme ils distribuent le manger aux pauvres gens qui n'ont point de pots. Dés le matin ils font cuire du ris dans des pots de terre de differentes grandeurs, & quand il est l'heure que ces pauvres pelerins viennent demander à manger, si par exemple ils sont cinq le Grand Bramin ordonne à un autre Bramin de prendre un pot plein de ce ris cuit, lequel celuy-cy laisse tomber; & le pot se casse juste en cinq parts dont chacun prend la sienne, ou à proportion en plus ou moins, autant qu'il se presente de gens à qui il faut distribuer du ris. Ils ne font jamais cuire deux fois dans un mesme pot de terre, mais bien dans un pot de cuivre, & ils n'ont pour tout plat que de certaines feüilles plus larges que nos feüilles de noyer qu'on ajuste ensemble, à la reserve d'une sorte de bassin d'un pied de diametre, où ils font fondre du beurre, dans lequel ils trempent le ris avec leurs doigts quand ils veulent manger, & d'une petite écuelle où ils mettent le beurre fondu qu'ils avalent comme nous ferions un verre de vin d'Espagne aprés le repas.

Je viens à une description plus particuliere de l'Idole qui est sur l'autel de la Pagode de Jagrenate. Elle est couverte depuis le col jusqu'en bas d'un grand manteau pendant sur l'Autel, & ce manteau est de brocart d'or ou d'argent selon les solemnitez. Au commencement elle n'avoit ni pieds ni mains, & voicy comme ils en racontent le sujet. Apres que l'un de leurs Prophetes fût enlevé au ciel, comme ils estoient tous dans les pleurs & les gemissemens de ne l'avoir plus, Dieu leur envoya un Ange du Ciel qui avoit la ressem-

blance du Prophete, afin qu'ils l'eussent toûjours en grand honneur & respect. Mais comme l'Ange estoit aprés à faire cette Idole, l'impatience les prit, & ils la luy ôterent pour la mettre dans la Pagode n'ayant encore ni pied, ni mains. Mais comme cela estoit trop difforme ils luy firent des mains de petites perles que nous appellons perles à l'once. Pour ce qui est des pieds on ne les voit point, & ils sont cachez sous le manteau. Il n'y à de découvert que les mains & le visage, la teste & le corps estant de bois de sandal. Au tour du dôme sous lequel est cette Idole & qui est fort élevé, depuis le bas jusqu'au haut ce ne sont que des niches remplies d'autres Idoles, dont la pluspart representent des monstres hideux & elles sont de pierres de differentes couleurs. De chaque costé de cette grande Pagode, il y en a une autre beaucoup plus petite où les pelerins vont faire leurs moindres offrandes, & quelques-uns qui dans leurs maladies ou dans leurs affaires se sont voüez à quelque Dieu en apportent-là la ressemblance en memoire du bien qu'ils croyent avoit receu. Ils frottent tous les jours cette Idole avec des huiles de senteur qui la rendent toute noire, & ce Dieu à sa main droite a sa sœur qu'ils appellent *Sotora* qui est aussi debout & vétuë, & à sa gauche son frere aussi vêtu qu'ils appellent *Bagader*. Devant la grande Idole tirant un peu à gauche on voit sa femme qu'ils appellent *la Kemin*, toute d'or massif & qui est aussi debout, les trois autres n'estant que de bois de sandal.

Les deux autres Pagodes sont destinées pour la residence du grand Bramin ou Grand Prestre & des autres Bramins qui servent la grande Pagode. Tous ces Bramins marchent teste nuë & la plupart sont rasez n'ayant pour tout habit qu'un piece de toile, dont une moitié entoure le corps, & l'autre est en écharpe. On voit prés de la Pagode le tombeau d'un de leurs Prophetes nommé *Cabir* à qui ils font grand honneur; & il faut remarquer que toutes ces Idoles sont sur une espece d'autel entouré de grilles; car il n'y a personne qui le puisse

toucher

toucher que certains Bramins destinez par le Grand Prêtre à cét office.

Je viens à la Pagode de *Banarous* qui aprés celle de Jagrenate est la plus fameuse de toutes les Indes, & mesme avec laquelle elle va comme du pair, estant aussi bâtie sur le bord du Gange, & dans la ville dont elle porte le nom. Ce qu'on en estime le plus est que depuis la porte de la Pagode jusqu'à la riviere on descend par des degrez de pierre, où de temps en temps on trouve des plateformes & des petites chambres assez obscures, dont quelques unes servent de demeure aux Bramins, & d'autres de cuisine où l'on apprefte les vivres. Car aprés que les Idolâtres se sont lavez le corps, & ont esté faire leurs prieres & leurs offrandes dans la Pagode, ils vont apprester leur vivres sans que personne qu'eux y touche dans la peur qu'ils ont que quelqu'un qui en approcheroit ne fut immonde. Mais sur tout ils desirent passionnement de boire de l'eau de Gange, parce qu'aussi tost qu'ils en ont bûs ils croyent comme j'ay dit qu'ils sont lavez de tous leurs pechez. On voit tous les jours grand nombre de Bramins aller au plus bel endroit de la riviere emplir de cette eau des pots de terre tout ronds, dont la bouche est petite & qui tiennent environ un seau. Quand ils sont pleins ils les portent devant le Grand Prestre, qui fait couvrir la bouche d'une toile fort fine en trois ou quatre doubles de couleur de feu, à quoy il applique son cachet. Les Bramins portent cette eau au bout d'un bâton plat comme une late, d'où pendent six petites cordes à chacune desquelles est attaché un de ces pots, & ils se soulagent en changeant souvent d'épaule, de sorte qu'ils font quelquefois trois ou quatre cens lieuës de païs avec cette charge. Ou ils la vendent ou ils en font des presens, mais ce n'est qu'aux plus riches de qui ils attendent bonne recompense. Il y a de ces Idolâtres quand ils font quelque festin, sur tout quand ils marient leurs enfans, qui boiront de cette eau pour quatre à cinq cent écus. Ils n'en boivent que sur la fin du repas, comme nous beuvons en Europe

rope l'hypocras ou le muscat, chacun une tasse ou deux, selon que le maître du festin est liberal. La principale raison pour laquelle ils font si grand cas de cette eau du Gange, est qu'elle ne se corrompt jamais, & qu'il ne s'y engendre aucune vermine, mais je ne sçay s'il faut croire ce qu'ils en disent, vû la quantité de corps que l'on jette à toute heure dans le Gange.

Revenons à la Pagode de Banarous. Le corps est fait en croix comme celuy de toutes les autres pagodes, & les quatre branches sont égales. Au milieu s'éleve un dôme fort haut, comme une maniere de tour à plusieurs pans laquelle finit en pointe ; & au bout de chaque branche de la croix s'éleve aussi une autre tour où l'on monte par dehors. Avant que d'estre au haut on trouve plusieurs balcons & plusieurs niches qui avancent pour prendre le frais, & tout au tour regnent des figures de relief de toutes sortes d'animaux, mais qui sont assez mal faites. Sous ce grand dôme & tout au milieu de la Pagode, on voit un Autel comme une forme de table de sept a huit pieds de long & de cinq à six de large, avec deux degrez au devant qui servent de marche-pied, & ce marche-pied est couvert de quelque tapis, tantost de soye, & tantost d'or & de soye, selon que la feste qu'ils celebrent est solennelle. Leurs Autels sont couverts de brocart d'or ou d'argent, ou de quelque belle toille peinte. De dehors la Pagode on voit cét Autel en face avec les Idoles qui sont dessus ; car il faut que les femmes & les filles les saluent de dehors, & il ne leur est pas permis d'entrer dans la Pagode, non plus qu'a une certaine tribu qui est parmi eux. Entre les Idoles qui sont sur le grand Autel, il y en a une debout de cinq à six pieds de haut, mais on n'en voit ni les bras, ni les jambes, ni le corps ; il n'en paroist que la teste & le col, & tout le reste jusques sur l'Autel est couvert d'une robbe qui va s'élargissant en bas. On luy voit quelque fois au col une riche chaîne, ou d'or, ou de rubis, ou des perles, ou d'émeraudes. Cette Idole a esté fait à l'honneur & à la ressemblance

de

de *Ramnadou* qui a esté autrefois parmi eux un grand saint personnage, duquel ils ont souvent le nom en la bouche. Au costé droit de l'Autel on voit encore la figure d'un animal, ou plûtost d'une chimere, vû qu'elle represente en partie un elefant, en partie un cheval, & en partie un mûle. Elle est d'or massif, & ils l'appellent *Garou*, ne souffrant pas que personne l'approche que les Bramins. Ils disent que c'est la ressemblance de l'animal que ce saint personnage montoit quand il estoit au monde, & qu'il faisoit de grandes journées dessus, allant voir si les peuples estoient dans leur devoir & ne faisoient tort à personne. En entrant dans la Pagode entre la grande porte & le grand Autel il y a à gauche un petit autel, sur lequel on voit une Idole de marbre noir assise les jambes en croix & haute d'environ deux pieds. Lors que j'y fus il y avoit auprés d'elle à sa gauche un petit garçon qui estoit fils du Grand-Prestre, & tout le peuple qui venoit là luy jettoit quelque piece de taffetas ou de toile brodée en guise de mouchoirs, dont il frottoit cette Idole & les rendoit aprés au peuple. D'autres jettoient des chaînes faites de grains composées de petits noyaux qui naturellement ont une bonne senteur, dequoy ces Idolâtres se servent pour mettre à leur col & dire leurs prierres dessus chaque grain. D'autres aussi jettoient des chaînes de corail, d'autres d'ambre jaune, d'autres de fruits & de fleurs. Enfin de tout ce que l'on jettoit à l'enfant du Grand Bramin, il en frottoit l'Idole & le luy faisoit baiser, & puis comme je viens de dire, le rendoit au peuple. Cette Idole s'appelle Morli Ram, c'est à dire Dieu Morli, qui estoit frere de celuy qui est sur le grand Autel.

Sous le grand portail de la pagode on voit assis un des principaux Bramins, aprés duquel est un grand bassin plein de couleur jaune delayée avec de l'eau. Tous ces pauvres Idolâtres viennent l'un aprés l'autre se presenter à luy, & il leur met sur le front de cette couleur qui leur vient jusques entre les deux yeux & sur le bout du nez, puis sur les bras & devant l'estomach ;

&

& c'est par ces marques que l'on connoist ceux qui ont lavé leur corps dans le Gange. Ceux qui ne se lavent que dans leur logis (car ils sont tous obligez de laver avant que de pouvoir manger, & mesme avant que de faire leur cuisine) ceux-là, dis-je, qui n'ont lavé leur corps que dans de l'eau de leurs puits, ou que l'on est allé querir à la riviere, ne sont pas bien purifiez, & de la sorte ne peuvent estre oints de cette couleur. Il faut remarquer que ces Idolâtres selon leur Castes sont oints de differente couleurs; mais dans l'Empire du Grand Mogol ceux qui sont oints de jaune sont la plus grande tribu & qui est la moins souillée. Car quand ils veulent satisfaire aux necessitez de la nature, les autres se contentent de porter un pot à l'eau pour se laver au fondement; mais pour eux ils portent toûjours une poignée de sable, dont premierement ils se frottent le fondement, & aprés se lavent. De cette maniere ils disent que leurs corps sont nets, qu'il n'y demeure point de saleté, & qu'ils peuvent prendre leur refection sans crainte.

Joignant cette grande Pagode du costé qui regarde le couchant d'esté, on voit un logis qui sert de College que le Raja Jesseing le plus puissant des Princes Idolâtres qui fut alors dans l'Empire du Grand Mogol, a fait bâtir pour l'education de la jeunesse de bonnes maisons. J'Y vis deux enfans de ce Prince qui y estoient elevez, & qui avoient pour precepteurs plusieurs Bramins qui leur enseignoient à lire & à écrire dans un langage qui est particulier à ces Prestres des Idoles, & fort different de celuy du peuple. Estant entré dans la cour de ce College que j'eus la curiosité de voir, & jettant les yeux en haut je decouvris une double galerie qui regne à l'entour, & c'estoit dans la plus basse qu'estoient assis ces deux jeunes Princes accompagnez de plusieurs petits Seigneurs & de quantité de Bramins qui faisoient en terre avec de la croye de diverses figures comme de Mathematiques. Si-tost que je fus entré ces Princes envoyerent, sçavoir qui j'estois, & ayant appris que

j'estois

m'estois François, ils me firent monter en haut, où ils me demanderent plusieurs choses touchant nostre Europe, & particulierement de la France. l'Un de ces Bramins avoit deux globes que les Hollandois luy avoient donnez, & je leur fis voir dessus ce que c'estoit que la France. Aprés quelques discours de la sorte ils me firent presenter le betlé, & avant que de prendre congé d'eux je demanday à ces Bramins à quelle heure je pourrois voir la Pagode ouverte. m'Ayant averti que je vinsse le lendemain au matin un peu avant le soleil levé, je ne manquoy pas de me trouver à ce temps-là au mesme logis, où le Raja a fait bâtir une Pagode à gauche en entrant. Au devant de la porte [illegible] comme une galerie soûtenuë par des piliers, où il y avoit déja beaucoup de monde, tant hommes que femmes & enfans, qui attendoient qu'on ouvrit la porte. Quand cette galerie & une partie de la Cour sont pleines de monde, on voit venir huit Bramins, quatre de chaque costé de la porte de la Pagode, avec chacun un encensoir à la main ; & il y a quantité d'autres Bramins qui font grand [illegible] avec tambours & autres instrumens. Les deux [illegible] vieux des Bramins chantent un cantique, & tout le peuple aprés qu'ils l'ont entonné suit de mesme en chantant & joüant des instrumens, avec chacun une queüe de paon à la main ou autre sorte d'eventail pour chasser les moûches, afin que lors qu'on ouvre la porte de la Pagode l'Idole n'en soit pas incommodée. Tout cet éventement & toute cette musique durerent bien une grande demi-heure ; puis les deux principaux Bramins se mirent à faire du bruit par trois fois avec deux grosses sonnetes, & avec une espece de petit maillet frapperent contre la porte. Au mesme temps elle fût ouverte par six Bramins qui estoient dans la Pagode ; & au dedans à sept ou huit pas de la porte se voit un autel avec un Idole dessus qu'ils appellent *Ram-ka* qui est la sœur de Morli-Ram. Elle a à sa droite un enfant qui a la forme d'un Cupidon, qu'ils nomment le Dieu *Lakemin*, & sur son bras gauche une petite fille appellée

la Deesse *Sita*. Si-tôst que la porte de la Pagode fut ouverte, & qu'aprés qu'on eut tiré un grand rideau, le peuple qui estoit present eut apperçu l'Idole, tous se jetterent en terre mettant les mains sur leur teste & se prosternerent par trois fois puis s'estant relevez jetterent quantité de bouquets & de chaines en forme de chapelets que les Bramins faisoient toucher à l'Idole,& puis les rendoient au peuple. Il y avoit devant l'autel un vieux Bramin qui tenoit en main une lampe à neuf meches allumées, sur lesquelles il jettoit de fois à autre une maniere d'encens en approchant la lampe contre l'Idole. Toutes ces ceremonies durent environ une heure; aprés quoy on fit retirer le peuple & on ferma la Pagode. On presenta à l'Idole quantité de ris, de farine, de beurre, d'huile, & de laitage, dont les Bramins ne laissent rien perdre. Comme cette Idole est la figure d'une femme, toutes les femmes l'invoquent & la tiennent pour leur patrone, ce qui fait qu'elle est ordinairement remplie de femmes & de filles. Ce Raja pour avoir cette Idole dans la Pagode de sa maison & la tirer de la grande Pagode, tant envers les Bramins qu'en aumônes aux pauvres, a depensé plus de cinq lacks de roupies, qui sont sept cent cinquante mille livres de nôtre monnoye.

De l'autre costé de la ruë où ce college est bâti, on voit une autre Pagode appellée *Richourdas*, du nom de l'Idole qui est dedans sur l'autel, & plus bas sur un autre petit autel est l'Idole qu'ils appellent *Goupaldas* frere de ce Richourdas. De toutes ces Idoles on ne voit que la face qui est de pierre ou de bois noir comme jaïet, horsmis l'Idole de Morli-Ram qui est dans la grande Pagode & demeure nuë. Pour ce qui est de l'Idole Ram-kam qui est dans la Pagode du Raja, elle a deux diamans dans les yeux que ce Prince luy a fait mettre avec un gros collier de Perle; & un ciel sur la teste soûtenu de quatre piliers d'argent.

A huit journées de Banarous en tirant droit au Nord on entre dans un païs de montagnes, mais qui dans les in-

intervalles donnent lieu à de belles plaines larges quelquefois de deux à trois lieuës. Elles sont tres-fertiles en bled, ris & legumes; mais ce qui incommode & ruine les peuples de cette contrée est la quantité d'elephans qui s'y trouvent & qui mangent une grande partie des legumes & des grains. Si une Caravane passe dans ce païs-là où il n'y a point de Carvanseras, comme elle est contrainte de camper en plein champ; elle a assez de peine à se defendre la nuit de ces elephans qui viennent souvent enlever les vivres. Pour les en empescher, on allume des feux, on tire quantite de coups de mousquets, & de temps en temps une partie des gens de la Caravane crie à pleine teste & fait grand bruit pour épouvanter ces animaux. C'Est en ce païs-là où l'on voit encore une Pagode bien bâtie & fort ancienne, & ornée de plusieurs figures dedans & dehors, qui ne sont que des representations de filles & des femmes. Aussi ne voit-on guere d'hommes aller là en devotion, & à cause de cela on la nomme la Pagode des filles. Il y a un autel au milieu comme dans les autres Pagodes; sur cet autel est une Idole d'or massif environ de quatre pieds de haut, laquelle represente une fille debout, qu'ils appellent *Ram-Marion*. Elle a à sa droite un enfant debout d'argent massif de prés de deux pieds de haut, & ils disent que cette fille vivant saintement cét enfant luy fut amené par les Bramins pour luy apprendre sa creance & ce qui est de bien vivre; mais qu'au bout de trois ou quatre ans que l'enfant eut demeuré avec cette fille, il devint si sçavant & si habile que tous les Rajas & Princes du païs luy porterent envie, jusques-là qu'une nuit l'un d'eux deroba l'enfant qui n'a jamais esté veu depuis. Cette Idole a à sa gauche au bas de l'autel un autre Idole qui represente un vieillard, qu'ils disent avoir esté le serviteur de Ram-Marion, & de l'enfant, & les Bramins portent grande reverence à cette Idole. On n'y vient qu'une fois l'an en devotion, & il faut s'y trouver à un jour prefix qui est le premier de la lune de Novembre, bien qu'ils n'ouvrent la Pagode

qu'à la pleine lune. Pendant ces quinze jours il faut que tous les Pelerins tant hommes que femmes jeûnent de temps en temps, & se lavent tous les jours par trois fois le corps, sans se laisser un poil en quelque lieu que ce soit le faisant tomber aisément avec une certaine terre dont ils se frottent.

CHAPITRE XII.

Suite de la description des principales Pagodes des Idolâtres des Indes.

APrés les Pagodes de Jagrenate & de Benarous, la plus considerable estoit celle de *Matura* environ à dix-huit costes d'Agra sur le chemin de Dehly. C'Est un des plus somptueux édifices de toutes les Indes, & le lieu où il y avoit autrefois le plus grand concours de pelerins; mais presentement on n'y en voit presque plus, & les Idolâtres ont perdu insensiblement la devotion qu'ils avoient pour cette Pagode, depuis que la riviere de Gemena qui passoit auparavant proche de cette Pagode, a changé de lit, ayant pris son cours à demi-lieuë de là. Car quand ils se sont lavez le corps dans ce fleuve, il leur faut trop de temps pour revenir à la Pagode & pendant ce temps-là ils pourroient trouver quelque chose qui les rendroit soüillez & immondes. Bien que cette Pagode qui est fort grande, soit dans un fond, on la decouvre de plus de cinq ou six cosses, le bastiment estant fort élevé & tres magnifique. Les pierres qu'on y a employées sont comme rougeâtres, & on les tire d'une grande carriere qui est prés d'Agra. Elles se fendent comme nos ardoises, & l'on en voit de quinze pieds de long & de neuf ou dix de large qui n'ont pas quelquefois six doigts d'epaisseur, c'est à dire qu'on les fend comme l'on veut, & selon qu'on en peut avoir besoin, & l'on en fait même de belles colonnes. Toute la forteresse d'Agra, les murailles de Jehanabad, la Maison du Roy avec les deux Mosquées, & quelques maisons de Grands Seigneurs son bâties de cette pierre.

Re-

Revenons à la Pagode. Elle est assise sur une grande plateforme de figure octogone toute revêtuë de pierre de taille, autour de laquelle regnent deux ceintures de toutes sortes d'animaux en relief & sur tout de singes, dont l'une n'est qu'à deux pieds du rez de chaussée, & l'autre à deux pieds du haut de la plate forme. On y monte par deux escaliers de quinze ou seize marches chacun, les marches n'ayant que deux pieds de long, de sorte que deux personnes de front n'y peuvent monter. l'Un de ces escaliers se vient rendre dans le grand portail de la Pagode, & l'autre derriere le chœur. Mais la Pagode n'occupe presque la moitié de la plate forme, l'autre moitié servant de grande place au devant. Sa figure est en croix comme est celle des autres Pagodes, & au milieu s'éleve un gros dôme accompagné de deux autres un peu moindres qui sont aux côtez. Au dehors du bâtiment depuis le bas jusqu'au haut on voit quantité de figures d'animaux, comme de beliers, de singes, & d'Elephans taillez dans la pierre, & tout au tour ce ne sont que des niches où il y a divers monstres. Du pied de chacun des trois dômes jusqu'au faite, d'espace en espace il y a des fenêtres hautes de cinq à six pied, & à chacune une espece de balcon où quatre personnes peuvent estre assises. Chaque balcon est couvert d'une petite voute, & les uns sont soûtenus par quatre colonnes les autres par huit; mais qui sont deux à deux & qui s'entretouchent. Autour de ces dômes il y a encore des niches pleines de figures qui representent des demons. l'Une a quatre bras, l'autre quatre jambes; il y en a qui ont des testes d'hommes sur de corps de bestes avec des cornes & de longues queuës qui leur viennent autour des cuisses. On y voit enfin quantité de figures de singes, & c'est une chose effroyable d'avoir devant les yeux tant de laides representations. La Pagode n'a qu'une porte qui est fort haute, & de costé & d'autre il y a plusieurs colonnes & figures d'hommes & de monstres. Le chœur est fermé par un balustre fait de colonnes de pierre de cinq à six pouces de diametre, & personne n'y peut entrer que les princi-

paux Bramins qui y vont par une petite porte secrete que je n'ay sçû voir. Estant la premiere fois, je demanday à quelques Bramins qui estoient là si on pouvoit voir le Grand Ram-Ram, c'est à dire, la grande Idole. Ils me répondirent qu'en leur donnant quelque chose ils iroient en demander la permission à leur Superieur, ce qu'ils firent aussi-tost aprés que je leur eus mis dans la main deux roupies. Je n'attendis pas une demi-heure, & les Bramins ayant ouvert une porte qui est en dedans au milieu du balustre (car au dehors il n'y en a point, & le balustre est entierement fermé) je vis au travers environ à quinze ou seize pieds de la porte comme un autel quarré couvert d'un vieux brocart d'or & d'argent; & au dessus la grande Idole qu'ils appellent *Ram-Ram*. On n'en voit que la teste qui est d'un marbre fort noir, & il y a dans les yeux comme deux rubis. Tout les corps depuis le cou jusqu'au pied est couvert d'une robbe de velours rouge avec quelque broderie, & on ne luy voit point de bras. Elle a à ses deux costez deux autres Idoles de deux pieds de haut ou environ & ajustées de mesme maniere, sinon que celles cy ont le visage blanc, & on les appelle *Becchor*. Je vis aussi dans cette Pagode une machine de quinze à seize pieds en quarré & d'environ douze à quinze pieds de haut, couverte de ces toiles peinte qui representoient toutes sortes de demons. Cette machine estoit posée sur quatre petites roues, & ils me dirent que c'étoit l'autel portatif, où ils mettoient leur grand Dieu les jours solemnels quand il alloit visiter les autres Dieux, & quand ils la menoient à la riviere avec tout le peuple à leur grande feste.

La quatriéme Pagode est celle de *Tripeti* dans la Province de Carnatica vers la coste de Coromandel & le Cap de Comorin. Je la fus voir en allant de Masulipatan à Indecote pour joindre le Nabab Mirgimola. C'est une grande Pagode accompagnée de quantité de petites & de plusieurs logemens pour les Bramins, ce qui fait paroître tout cela ensemble comme une ville. Il y a autour plusieurs étangs, & leur superstition est si grande qu'un

passant

[illegible] n'ose prendre de l'eau si le Bramin ne la luy donne.

CHAPITRE XIII.

De pelerinage des Idolâtres à leur Pagodes.

Tous les Idolâtres qui sont sous la domination du Grand-Mogol & d'autres Princes deça & dela le Gange, au moins une fois en leur vie vont en pelerinage à l'une des quatre Pagodes que j'ay nommées, & le plus ordinairement à celle de Jagrenate comme la premiere & la plus considerable de toutes, pour faire leurs devotions. Les Bramins & les gens riches font ce pelerinage bien plus d'une fois: car il y en a qui le font tous les quatre ans, d'autres tous les six ou tous les huit, & chargent les Idoles de leurs Pagodes sur des brancars ils vont avec leurs Bramins comme en procession à la Pagode pour laquelle ils ont le plus de devotion; mais c'est le plus souvent comme j'ay dit à celle de Jagrenate, & même à celle de Banarous, parce que toutes les deux sont sur le Gange dont l'eau leur est en particuliere veneration.

Ce pelerinage ne se fait pas comme en nostre Europe un à un, ou deux à deux, mais ils s'assemblent toute une ville ou plusieurs villages pour marcher de compagnie. Les pauvres qui viennent de loin & quelquefois de trois ou quatre cens lieuës, & qui avec toute l'épargne qu'ils ont faite pour cela durant leur vie ne pourroient soûtenir les frais du voyage, sont assistez par les riches qui employent à ces charitez de tres grandes sommes. Chacun marche selon sa qualité & ses moyens, les uns en Pallekis ou brancars, d'autres en carosse; & les pauvres les uns à pied & les autres sur des bœufs, la mere portant l'enfant & le pere les ustensiles pour [illegible].

Le Dieu qu'ils portent en procession du lieu d'où ils partent par [illegible] de visite & de respect qu'il va

 rendre

rendra au grand Ram-Ram, repose de son long dans un riche Pallekis couvert de brocart d'or & d'argent avec des franges, le matelas & le coussin de mesme étofe sous la teste, les pieds & les coudes, comme nous voyons aux effigies de nos tombeaux. Les Bramins distribuent aux plus considerables de la troupe des évantails, dont le manche a sept ou huit pieds de long couvert de lames d'or ou d'argent, l'éventail tenant au bout en forme d'une grande pelle de deux à trois pieds de diametre, & du mesme brocart que le Pallekis. Il est entouré de plumes de paon pour donner plus de vent, à quoy ils ajoûtent quelquefois de sonnetes pour rendre une espece de musique; il y a d'ordinaire cinq ou six de ces éventails qui servent à chasser les moûches de dessus le visage de l'Idole, ceux qui les tiennent se relayant de temps en temps, de mesme que ceux qui portent le Pallekis, afin que plusieurs puissent avoir part à cet honneur. Cette coûtume ne doit pas nous parétre plus étrange que celle que j'ay vû pratiquer en Saxe & en plusieurs autres endroits d'Allemagne, où pendant qu'on prononce dans l'Eglise l'oraison funebre pour un homme ou une femme qui reposent de leur long dans une biere qui est découverte, des gens de costé & d'autre l'éventent à toute-heure quand c'est en esté pour chasser les moûches qui volent sur le visage du défunt, qui n'a aoit non plus de sentiment qu'une Idole.

L'An 1653. estant en chemin de Golconda pour Surate avec Monsieur d'Ardilliers de qui j'ay parlé ailleurs, nous rencontrâmes prés de Dultabat plus de deux mille personnes, tant hommes que femmes & enfans qui venoient du costé de Tatta avec leur Idole qu'ils portoient sur un riche Pallekis, & c'estoit pour aller visiter la grande Idole de la Pagode de Tripeti. Cette Idole étoit couchée sur un matelas de velours rouge carmoisi, & la couverture & les coussins estoient de la mesme étofe. Le bambouc ou bâton qui sert à porter le Pallekis étoit couvert de brocart d'or & d'argent, & nul autre que les Bramins n'avoit la permission d'en approcher. Nous vîmes

passer

passer cette longue procession, & ce ne fut pas sans avoir beaucoup de compassion de l'aveuglement de ce pauvre peuple.

Voicy les figures de leurs plus fameuses Idoles, ayant eu la curiosité de les faire dessigner sur les lieux.

CHAPITRE XIV.

De diverses coûtumes des Idolâtres des Indes.

Les Bramins ont beaucoup de connoissance de l'Astrologie, & sçavent prédire aux peuples les eclipses du soleil & de la lune. Le 2 de Juillet 1666. à une heure aprés midy il y eut à Patna ville du Royaume de Bengala une eclipse de soleil. C'estoit une chose prodigieuse de voir alors la multitude de gens, tant hommes que femmes & enfans, qui accouroient de toutes parts pour se laver le corps dans le Gange. Mais il faut qu'il commencent ce lavement trois jours avant qu'on voye l'eclipse pendant lesquels ils sont jour & nuit au bord du fleuve à apprester toute sorte de ris, de laitages & de confitures pour jetter aux poissons & aux crocodiles qui sont dans cette riviere, aussi-tost que les Bramins le leur ordonnent & qu'ils connoissent que c'est la bonne-heure. Quelque eclipse que ce soit, ou de soleil ou de lune, aussi-tost qu'elle paroît les Idolâtres ont accoûtumé de casser toute la vaisselle de terre qui leur sert pour le ménage & de n'en pas laisser une piece en son entier, ce qui fait un terrible bruit dans une ville.

Chaque Bramin a son livre de magie, où il y a quantité de cercles & demi cercles, de carrez & de triangles, & plusieurs sortes de chiffres. Puis sur la terre ils font diverses figures, & quand ils voyent que la bonne-heure est venuë ils se mettent tous à crier au peuple qu'il jette les vivres dans le Gange. Il se fait alors un bruit horrible de tambours, de trompetes, & de grandes plaques faites à peu prés du mesme métail de nos cloches, lesquelles ils frapent l'une contre l'autre; & aussi-tost que les vivres

sont dans la riviere il faut que tout le peuple y entre, se frottant toûjours & se lavant le corps jusqu'à ce que l'eclipse soit passée. Comme cette eclipse parut au temps que le Gange a accoûtumé d'estre fort bas aprés que les pluyes qui durent depuis le mois de Juillet jusques à la fin d'Octobre se sont écoulées, plus de trois lieuës au-dessus de la ville & au dessous & tant que la largeur de la riviere se pouvoit étendre, on ne voyoit que des testes sur l'eau. Pour ce qui est des Bramins ils demeurent en terre pour recevoir les plus riches & ceux qui leur donnent le plus, pour leur essuyer le corps & leur donner du linge sec dont ils se couvrent le ventre. Ensuite ils les font asseoir dans une chaise au lieu où les plus aisez de ces Idolâtres ont fait apporter quantité de froment, de ris, & de toutes sortes de legumes, avec lait, du beurre, du sucre, de la farine & des œufs. Devant cette chaise le Bramin fait une place fort nette d'environ cinq à six pieds en quarré, aprés quoy il prend de la bouë de vache detrempée dans un grand bassin tirant sur le jaune, pour en frotter par tout cette place de peur que quelque fourmi n'y vienne & ne soit brûlé. Car s'il se pouvoit ils feroient leurs ceremonies sans brûler du bois, & pour cuire leurs vivres ils ne se servent ordinairement que de bouze de vache. Quand ils sont contraints de se servir de bois ils prennent bien garde qu'il n'y ait dedans quelque ver ou autre insecte, de peur comme je l'ay remarqué ailleurs, que dans la creance qu'ils ont du passage des ames dans divers corps, il n'y eût quelque ame de leurs parens ou amis qui brûlât avec cette petite beste. Dans cette place qu'ils ont si bien nettoyée ils tracent plusieurs sortes de figures, comme des triangles & demi triangles, des ovales & demi ovales, ce qu'ils font avec de la chaux qui est en poussiere. Sur chaque figure ils mettent un peu de fiente de vache avec deux ou trois petites branches de bois, que l'on frote bien de peur qu'il ne reste dessus aucun insecte ; & sur chacune de ces branches ils mettent à l'une du bled, à l'autre du ris, aux

autres

[illegible]es des legumes, & de toutes les sortes de vivres qu'ils [illegible] Puis ayant jetté sur chaque tas quantité de beurre & y ayant mis le feu, selon qu'ils voyent la flame qui en sort ils jugent s'il y aura cette année là abondance de bled, ou de ris, & ainsi du reste.

A la pleine lune de Mars ils ont une feste solemnelle pour leur Idole qui est en forme de serpent, & dont j'ay parlé au premier livre de ces relations des Indes. Cette feste dure neuf jours, & quand elle [illegible] ils demeurent tout ce temps-là sans rien faire, tant hommes que bestes, la plus part desquelles ils enjolivent en leur faisant des cercles autour des yeux avec du vermillon dont ils colorent aussi toute la corne & quand ils ont quelque particuliere amitié pour l'animal ils y ajoûtent des feüilles de faux clinquant. Tous les matins ils adorent l'Idole, & les filles vont danser autour durant une heure au son des flutes & des Tambours, aprés quoy ils [illegible] tous ensemble, & se réjoüissent jusqu'au soir qu'ils vont encore adôrer l'Idole & danser à l'entour.

Bien que ce ne soit pas la coûtume des Idolatres d'user d'aucune sorte boisson, toutefois durant toute cette feste ils boivent du vin de palme, & de l'eau de vie qui se fait de mesme vin dans des villages éloignez des grands chemins, parce que les Gouverneurs Mahometans ne souffrent pas qu'on en fasse, ni que l'on vende du vin qu'on pourroit avoir apporté de Perse ou d'ailleurs. Cette eau de vie se fait de cette maniere. Ils prennent un grand vaisseau de terre verni par dedans qu'ils appellent *Martavane*, & il y en a de differentes grandeurs. Sur un de ces vaisseaux qui tiendra trois cens pintes de Paris de ce vin de palme, ils mettront cinquante ou soixante livres de sucre noir qui n'est pas raffiné & qui paroît comme de la cire jaune avec environ vingt livres d'une grosse écorce noire de certaine épine, à peu prés comme celle dont nos Couroyeurs se servent en Europe pour accommoder leurs cuirs. Cette écorce sert à faire [illegible] le vin de palme, ce qui se fait

dans quatre ou cinq jours comme nos vins nouveaux & jusques à ce que cette douceur se convertisse en aigreur pareille à celle de nos poires sauvages. Alors ils distillent le tout, & selon le goust qu'ils luy veulent donner ils jettent dans une chaudronnée, ou un petit sac de clou de girofle, ou trois ou quatre poignées d'anis, ou de la fleur de muscade, & ils ont de grands chaudrons qui leur servent d'alembic. Ils donnent à cette eau de vie la force qu'ils veulent, & ayant pris plaisir un jour d'en distiller moy-mesme, j'en emplis dix de ces bouteilles qui viennent d'Angleterre dont le verre est de l'espaisseur d'un écu blanc, qui tiennent environ quatre pintes de Paris chacune, & dans lesquelles s'apportent les vins qu'on veut conserver. Mais toute la nuit cette eau de vie ayant petillé dans les bouteilles, je les trouvay fesllées le lendemain de la force de la liqueur.

Estant à Agra l'an 1642. il y arriva une chose assez estrange. Un Idolatre appellé *Voldas* Courtier des Hollandois de l'âge de soixante & dix ans ou environ eut nouvelle que le Grand Bramin, ou le Grand Prestre de la Pagode de Matura estoit mort. Aussi-tost il fut trouver le Chef de la loge des Hollandois pour le prier de voir ses comptes & de les finir, parce, luy dit-il, que leur Grand-Prestre estant mort il vouloit aussi mourir pour aller servir ce sainte-homme en l'autre monde. Aussi-tost que ses comptes eurent esté vûs il entra dans son carosse accompagné de quelques parens qui le suivirent, & comme il n'avoit ni bû ni mangé depuis qu'il avoit eu cette nouvelle, il mourut en chemin n'ayant jamais voulu prendre de nourriture.

Les Idolatres des Indes ont cette coûtume, que quand quelqu'un bâille ils font claquer leurs doigts, en disant par plusieurs fois *Giuarami*, c'est à dire, souviens-toy de Narami, qui passe parmi ces Idolatres pour un grand saint. Ils disent que ce claquement de doigts ne se fait que pour empescher que quelque mauvais esprit n'entre dans le corps de celuy qui bâille.

Comme j'estois à Surate l'an [...] on amena au Gou-

Gouverneur un de ces soldats appellez *Raspoutes* qui avoit sur son cheval deux ou trois pieces de toile, pour en payer la Jouane. Ce Raspoute d'un ton ferme demanda hardiment au Gouverneur, si un soldat qui avoit servi le Roy toute sa vie devoit payer la douane de deux ou trois méchantes pieces de toile qui ne valoient pas quatre ou cinq roupies, & luy dit que c'étoit pour habiller sa femme & ses enfans. Le Gouverneur piqué de ce discours l'appella *Bethico*, c'est à dire fils de [illegible] ajoûtant que quand il seroit Prince il luy feroit payer les droits du Roy. Alors le soldat outré de cette injure fit semblant de tirer de l'argent pour payer ce que l'on luy demandoit, & s'avançant vers le Gouverneur luy donna sept ou huit coups de son poignard dans le ventre dont il mourut, & le soldat fut taillé en pieces sur le champ par les valets.

Bien que ces Idolatres soient dans le dernier aveuglement pour la connoissance du vray Dieu, cela n'empesche pas que selon la nature ils ne vivent en beaucoup de choses moralement bien. Quand ils sont mariez ils faussent rarement la foy à leurs femmes, l'adultere est fort rare parmi eux, & l'on n'entend point parler de Sodomie. Ils marient leurs enfans dés l'âge de sept à huit ans de peur qu'ils ne s'abandonnent à ce peché, & voicy en abregé de toutes les ceremonies qu'ils observent dans leurs mariages. La veille des nopces l'époux accompagné de tous ses parens va au logis de l'épouse avec une paire de gros brasselets de l'épaisseur de deux doigts; mais qui sont creux par dedans & de deux pieces, avec une charniere au milieu pour les ouvrir. Selon la richesse de l'époux ces brasselets sont plus ou moins riches, ou d'or, ou d'argent, ou de leton, ou d'estain, & les plus pauvres n'en ont que de plomb. L'époux estant arrivé met un de ces brasselets à chaque jambe de son épouse, pour montrer qu'il la tient desormais enchaînée & qu'elle ne peut plus s'éloigner de luy. Le lendemain est preparé le festin au logis de l'époux où tous les parens de part & d'autre se trouvent, & sur les

[illegible]

trois heures apres midy on y amene l'épouse. Plusieurs Bramins s'y rendent aussi, & leur Superieur faisant approcher la teste de l'époux contre celle de l'épouse, prononce plusieurs paroles en leur jettant toûjours de l'eau sur la teste & sur le corps. Puis on apporte sur des plats ou sur de grandes feüilles de figuier plusieurs sortes de mets & des pieces d'étofe & de toile, & le Bramin demande à l'époux si tant que Dieu luy donnera quelque chose, il n'en fera pas part à sa femme, & s'il ne taschera pas de la nourrir par son travail; Quand il a dit, oüi, ils vont tous s'asseoir au festin que l'on leur a preparé, & où chacun mange à part. Selon que l'époux est riche & qu'il a du credit parmi les Grands, les nopces se font avec pompe & avec grande dépense. Il est monté sur un élefant & son épouse dans un chariot, tous ceux qui les accompagnent ayant un flambeau à la main. Il emprunte de plus pour cette pompe, tant du Gouverneur du lieu, que d'autres Grands Seigneurs de ses amis, autant d'Elefans qu'il peut & de chevaux de parade, & on le promene ainsi une partie de la nuit avec des feux d'artifice que l'on jette par les ruës & dans les places. Mais une des plus grandes dépenses qui se fait est en eau du Gange pour ceux qui en sont quelquefois éloignez de trois ou quatre cens lieuës; car comme cette eau leur est sacrée & qu'ils en boivent par devotion, il faut qu'elle leur soit apportée de si loin par des Bramins, & dans des vaisseaux de terre vernis par dedans, que le Grand Bramin de Jagrenate a emplis luy-mesme de l'eau la plus nette de la riviere, & auxquels ensuite il applique son cachet. On ne donne à boire de cette eau que sur la fin du repas comme j'ay dit cy-devant, on en verse à chacun des conviez trois ou quatre tasses, & plus l'époux en fait boire plus il est estimé brave & magnifique. Cette eau venant de si loin, & le Grand Bramin se faisant payer certain tribut pour chaque pot qui est tout rond & tient environ autant qu'un de nos seaux; il s'en consume quelquefois à une nopce pour deux ou trois mille roupies.

L'an 8 Avril comme j'estois en Bengala dans une ville qu'on appelle *Maldo*, les Idolatres firent une grande feste qui leur est particuliere en ce lieu-là. Ils sortent tous de la ville, & vont attacher des crochets de fer aux branches de plusieurs arbres, où quantité de ces pauvres gens se vont accrocher, les uns par les deux costez, les autres par le milieu du dos. Ces crochets leur entrent dans le corps, & ils demeurent ainsi pendus, les uns une heure, & les autres deux, jusqu'à ce que la pesanteur du corps leur leve la chair estant contraints alors de se retirer. C'est une chose surprenante de ne voir pas sortir une goute de sang de cette chair entamée, & de n'en voir pas mesme paroître sur le crochet, & dans deux jours ils sont entierement gueris par des medicamens que leur donnent leurs Bramins. Il y en a d'autres à cette feste qui se font un lit de pointes de fer & qui se couchent dessus, ces pointes leur entrant bien avant dans la chair & pendant que les uns & les autres sont en cette penitence, leurs parens & amis leur apportent de presens, comme du betlé, de l'argent, ou quelque piece de toile. Quand la penitence est achevée le penitent prend tous ces presens & les distribuë aux pauvres sans en vouloir profiter. Je demanday à quelques-uns de ces gens-là pourquoy ils faisoient cette feste & ces penitences, ils me répondirent tous que c'estoit en memoire du premier homme qu'ils nomment Adam comme nous.

J'Ajoûteray encore icy l'exemple d'une étrange sorte de penitence que je vis en remontant le Gange le douziéme de May 1666. On avoit préparé au bord de la riviere un place bien nette, dans laquelle un de ces pauvres Idolatres estoit condamné à se mettre a terre plusieurs fois le jour appuïé seulement sur les deux pieds & sur les deux mains, & baisant la terre par trois fois sans que de se relever, sans oser la toucher du reste du corps. Quand il se relevoit il falloit que ce fut sur le pied gauche ayant le pied droit en l'air, & tous les matins pendant une lune entiere avant que de boire ni ma[nger]

il estoit obligé de se mettre cinquante fois de suite en cette posture, & par consequent de baiser la terre cinquante fois. On me dit que les Bramins luy avoient enjoint cette penitence pour avoir laissé mourir une vache dans son logis, & ne l'avoir pas mené mourir au bord de l'eau selon la coûtume pour estre lavée en mourant.

En voicy encore une autre assez bizarre. Quand un Idolatre vient à perdre quelque piece ou quelque somme d'or, soit par mégarde, soit que l'on la luy dérobe, il est tenu de porter autant qu'il a perdu au Grand Bramin; car s'il ne le fait pas & qu'on vienne à le sçavoir, il est chassé honteusement de sa Caste par politique pour les rendre soigneux.

Au delà du Gange en tirant au Nord vers les montagnes de Naugrocot, il y a deux ou trois Rajas qui comme leurs peuples ne croyent ni Dieu ni diable. Leurs Bramins ont un certain livre qui contient leur creance & qui n'est rempli que de sottise, dont l'Auteur qui s'appelle *Bouddou* ne donne point de raison. Ces Princes sont vassaux du Grand-Mogol & luy payent tribut.

Enfin pour derniere remarque & pour finir ce chapitre, je diray que tous les Malavares en general conservent soigneusement les ongles de leur main gauche, & laissent croitre leurs cheveux comme les femmes. Ces ongles qui sont longs quelquefois d'un demi doigt leur servent de peigne n'en ayant point d'autres que cela, & c'est de cette main gauche qu'ils font toutes les choses viles, ne touchant jamais leur visage ni ce qu'ils mangent que de la main droite.

Je viens maintenant à quelques remarques que j'ay faites dans mes voyages sur plusieurs Royaumes qui sont au Nord & au Levant des Etats du Grand-Mogol, comme sont ceux de Boutan, de Tipra, d'Asen & de Siam, dont je ne croy pas que nos Europeans ayent encore beaucoup de connoissance; & je parlerois aussi du Royaume de Tunquin, si je n'apprennois que deux differens Auteurs en ont rempli deux volumes.

CHA-

CHAPITRE XV.

Royaume de Boutan d'où viennent le musc, la bonne Rhubarbe, & quelques fourrures.

LE Royaume de *Boutan* est de fort grande étenduë, mais nous n'avons pû encore en avoir une exacte connoissance. Voicy ce que j'en ay pû apprendre dans plusieurs voyages que j'ay fait aux Indes de quelques gens du païs qui en sortent pour trafiquer; mais je m'en suis mieux instruit cette derniere fois que je n'avois fait [illegible], m'estant trouvé à Patna la plus grande ville de Bengala & la plus fameuse pour le commerce, dans le temps que les marchands de Boutan y viennent pour vendre leur musc. Pendant les deux mois que j'y demeuray je leur en achetay pour vingt-six mille roupies, l'once en vessie me revenant à quatre livres quatre sols de nôtre monnoye, & hors de vessie à huit francs; & n'estoit les doüanes qu'il faut payer des Indes jusqu'en Europe il y auroit un grand profit sur le musc. La plus excellente rhubarbe vient aussi du Royaume de Boutan, il y croit de la semencine qui est la poudre aux vers & d'autres sortes de drogues, & l'on en apporte aussi de belles fourrures. Mais pour ce qui est de la rhubarbe on a beaucoup à la transporter quelque chemin que l'on veüille prendre. Car si l'on va par le nord en tirant vers Caboul l'humidité la gaste, & si l'on prend la route du midy comme le chemin est long, les pluyes qui peuvent survenir sont encore plus à craindre, de sorte qu'il n'y a point de marchandise qui soit plus sujette à estre gatée, & qui demande plus de soin que celle là.

Pour ce qui est du musc, pendant les chaleurs le marchand n'y trouve pas son compte, parce qu'il devient trop sec & qu'il perd de son poids. Comme cette marchandise paye d'ordinaire vingt cinq pour cent de doüane à *Gorrochepour* derniere ville des Estats du Grand Mogol du costé du Royaume de Boutan bien qu'il s'éten[illegible]

en

encore cinq ou six lieuës plus loin, quand les marchands Indiens sont en cette ville ils vont trouver d'abord le Doüanier, & luy disent qu'ils vont au Royaume de Boutan, l'un pour acheter du musc, l'autre de la rhubarbe, chacun declarant la somme qu'il veut employer; ce que le Doüanier met sur son registre avec le nom du marchand. Alors les marchands au lieu de vingt pour cent que l'on devroit donner accordent à sept ou huit, & prennent un certificat du Doüanier ou du Cadi, afin qu'à leur retour on ne leur demande pas davantage. s'Il arrive qu'ils ne puissent obtenir du Doüanier une honneste composition ils prennent un autre chemin qui est veritablement bien long & bien incommode à cause des montagnes qui sont presque toûjours couvertes de neiges, & que dans le païs plat il y a de grands deserts a traverser. Il faut qu'ils aillent jusqu'à la hauteur de soixante degrez, puis qu'ils tournent vers le couchant jusques à Caboul qui est au quarantiéme; & c'est en cette ville-là que la Caravane se separe, une partie allant à Balch, & l'autre dans la grande Tartarie. c'Est où ceux qui viennent de Boutan troquent leurs marchandises contre des chevaux, des mulets, & des chameaux; car il y a peu d'argent en ces païs-là. Puis ces Tartares apportent ces marchandises dans la Perse jusqu'à Ardeüil & à Tauris; ce qui fait croire à plusieurs Europeans que la rhubarbe & la semancine viennent de Tartarie. Il est bien vray qu'il en vient de la rhubarbe; mais il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit si bonne que celle du Royaume de Boutan, & elle est bien plûtost corrompuë, la rhubarbe se mangeant d'elle mesme par le cœur. Les Tartares remportent de Perse des étofes de soye de peu de valeur qui se font à Tauris & à Ardeüil, & quelques draps d'Angleterre & de Hollande que les Armeniens vont prendre à Constantinople & à Smyrne où on les apporte de l'Europe. Une partie des marchands qui viennent de Boutan & de Caboul vont à Candahar & delà à Ispahan, & ceux-cy d'ordinaire remportent du corail en grains, de l'ambre jaune, & du
lapis

lapis travaillé en grains quand ils en peuvent trouver. Les autres marchands qui vont du costé de Multan, de Lahor, & d'Agra remportent des toiles, de l'indigo, quantité de grains de cornaline & de crystal. Enfin ceux qui retournent par Gorrochepour & qui sont d'accord avec le Doüanier, remportent de Patna & de Daca du corail, de l'ambre jaune, des brasselets d'écaille de tortuë & d'autres de coquilles de mer, avec quantité de pieces rondes & carrées de la grandeur de nos pieces de quinze sols, qui sont aussi d'écaille de tortuë & de ces mesmes coquilles. Comme j'estois à Patna quatre Armeniens qui avoient déja fait un voyage au Royaume de Boutan, venoient de Dantzic, où ils avoient fait faire quantité de figures d'ambre jaune qui representoient toutes sortes d'animaux & de monstres, qu'ils alloient porter au Roy de Boutan, qui de mesme que son peuple est grandement Idolatre, pour mettre dans ses Pagodes. Où les Armeniens trouvent quelque chose à gagner ils ne font point de scrupule de fournir de matiere à l'Idolatrie, & ils me dirent que s'ils avoient pû faire l'Idole que le Roy leur avoit recommandé ils se seroient enrichis. c'Estoit faire faire une teste en forme de monstre, qui eût six cornes, quatre oreilles, & quatre bras avec six doigts a chaque main, le tout d'ambre jaune, mais qu'ils n'avoient pas trouvé des pieces assez grosses pour cela. Je crus plûtost que l'argent leur avoit manqué; car il ne paroissoit pas qu'ils en eussent beaucoup, & d'ailleurs c'est un infame commerce de fournir des instrumens d'Idolatrie à ce pauvre peuple.

Venons maintenant au chemin qu'il faut tenir pour se rendre de Patna au Royaume de Boutan, à quoy la Caravane employe trois mois. Elle part d'ordinaire de *Patna* sur la fin de Decembre, & arrive le huitiéme jour à *Gorrochepour*. c'Est comme j'ay dit la derniere ville de ce costé-là des Estats du Grand-Mogol, & où les marchands font leurs provisions pour une partie du voyage. De *Gorrochepour* jusques au pied des hautes

montagnes il y a encore huit ou neuf journées, pendant lesquelles la Caravane souffre beaucoup, parce que tout le païs est plein de forests où il y a quantité d'Elefans sauvages, & il faut que les marchands au lieu de se reposer la nuit se tiennent sur leurs gardes, en faisant de grands feux & tirant leurs mousquets pour épouvanter ces animaux. Comme l'Elefant marche sans bruit il surprend le monde, & est auprés de la Caravane avant que l'on s'en soit apperçû. Ce n'est pas qu'il vienne pour faire du mal à l'homme, & il se contente d'emporter les vivres dont il se peut saisir, comme un sac de ris ou de farine, ou un pot de beurre dont il y a toujours grande provision. On peut aller de Patna jusqu'au pied de ces montagnes dans les carosses des Indes ou en Pallekis; mais on se sert ordinairement de bœufs, de chameaux & de chevaux du païs. Ces chevaux de leur nature sont si petits que quand un homme est dessus il s'en faut peu que ses pieds n'aillent à terre; mais d'ailleurs ils sont forts & vont tous l'amble, faisant jusqu'à vingt lieuës d'une traite, & ne mangeant & ne beuvant que fort peu. Il y a de ces chevaux qui coûtent jusques à deux cens écus, & quand on entre dans les montagnes on ne peut plus se servir que de cette seule voiture, & il faut quiter toutes les autres qui y seroient inutiles à cause de quantité de passages qui sont fort étroits. Les chevaux mesme quoy que forts & petits ont souvent de la peine à en sortir, & c'est pour cette raison, comme je diray bien tost, qu'on a ordinairement recours à d'autres expediens pour traverser ces hautes montagnes.

A cinq ou six lieuës au delà de *Gorrochepour* on entre sur les terres du Raja de *Nupal*, qui vont jusqu'aux frontieres du Royaume de Boutan. Ce Prince est vassal du Grand-Mogol, & luy envoye tous les ans un Elefant pour tribut. Il fait sa residence dans la ville de *Nupal* de laquelle il prend le nom, & il y a fort peu de negoce & d'argent dans son païs qui n'est que bois & de montagnes.

La

La Caravane estant donc arrivée au pied des hautes montagnes connües aujourd'huy sous le nom de *Naugrocot*, & que l'on ne peut passer en moins de neuf ou dix jours, comme elles sont fort hautes & fort étroites avec de grands précipices, quantité de gens descendent de divers lieux, & la plus grande partie est de femmes & de filles qui viennent faire marché avec ceux de la Caravane pour porter les hommes, les marchandises, & les provisions au de-là de ces montagnes. Voicy la maniere dont elles s'y prennent. Ces femmes ont un bourlet sur les deux épaules, auquel est attaché un gros coussin pendant sur le dos sur lequel l'homme est assis. Elles sont trois femmes qui se relayent pour porter un homme tour à tour, & pour ce qui est du bagage & des provisions on les charge sur des boucs qui portent jusqu'à cent cinquante livres. Ceux qui veulent mener des chevaux dans ces montagnes sont souvent obligez dans des passages étroits & dangereux de les faire guinder avec des cordes; c'est comme j'ay dit pour cette difficulté, qu'on ne se sert mesme guerre de chevaux dans ce païs-là. On ne leur donne à manger que le matin & le soir. Le matin on prend une livre de farine avec demi-livre de sucre noir & demi-livre de beurre, & on pétrit tout cela ensemble avec de l'eau pour le donner au cheval. Le soir il faut qu'il se contente d'un peu de pois cornus cassez & trempez demi heure dans l'eau; & voila en quoy consiste toute leur nourriture en vingt-quatre heures. Ces femmes qui portent les hommes ne gagnent chacune que deux roupies en ces dix jours de traverse, & l'on en paye autant pour chaque quintal que portent les boucs ou les chevres & pour chaque cheval que l'on veut faire mener.

Aprés qu'on a passé ces montagnes on a pour voitures jusques à Boutan des bœufs, des chameaux & des chevaux, & mesme des Pallekis pour ceux qui veulent aller plus à leur aise. Le païs est bon, & il y croist du bled, du ris, des legumes & du vin en abondance. Tout le

peuple tant hommes que femmes, va habillé l'esté de grosse toile de caton ou de chanvre, & l'hyver de gros drap qui est presque du feutre. La coëffure pour l'un & pour l'autre sexe est un bonnet fait à peu prés comme ces bonnets à l'Angloise qu'on appelle Bouquin-kans, & il y a autour pour ornement des dents de porc, avec des morceaux ronds & carrez d'écaille de tortuë de la grandeur d'une de nos pieces de quinze sols, les plus riches y entremélant des grains de corail ou d'ambre jaune, dequoy leurs femmes se font aussi des colliers. Les hommes comme les femmes portent des bracelets au bras gauche seulement, & depuis le poignet jusqu'au coude. Ceux des femmes sont fort étroits, & ceux des hommes larges de deux doigts. Ils ont à leur col un cordon de soye où ils pendent un grain de corail ou d'ambre jaune, ou une dent de porc qui leur vient sur l'estomac; & à leur costé gauche ils ont des ceintures où pendent encore à des attaches de ces mesmes grains de corail ou d'ambre, ou des dents de porc. Bien qu'ils soient grands Idolatres, ils mangent de toute sorte de viandes, horsmis de la vache qu'ils adorent comme mere nourrice de tous les hommes, & ils sont grands amateurs d'eau de vie. Ils observent aussi quelques ceremonies des Chinois; car aprés avoir donné à manger à leurs amis, le repas estant fini ils brûlent de l'ambre jaune, quoy que ils n'adorent pas le feu comme les Chinois. J'Ay dit ailleurs la raison pourquoy les Chinois brûlent de l'ambre à l'issuë de leurs festins, ce qui rend cette marchandise de bon debit dans la Chine. Dans Patna mesme des morceaux d'ambre jaune qui ne sont pas travaillez, de la grosseur d'une bonne noix nets & d'une belle couleur, sont achetez par ces marchands de Boutan jusqu'à trente-cinq & à quarante roupies la serre; & la serre tant de l'ambre jaune, que de l'ambre-gris, du musc, du corail, de la rubarbe & d'autres drogues est de neuf onces de nôtre poids. Le salpétre, le bled, le riz, le sucre & autres denrées se vendent aussi par serres dans le Bengala; mais cette serre est de soixante-douze de

de nos livres à seize onces la livre, & quarante Serres font un men, qui viendroit à deux mille huit cent quatre-vingt livres poids de Paris. Quand je partis de ce païs-là la men de ris se donnoit pour deux roupies.

Pour revenir à l'ambre jaune pour un morceau d'une serre ou de neuf onces selon sa couleur & sa beauté on aura depuis deux cent cinquante jusques à trois cent roupies, & les autres morceaux se payent de mesme à proportion de leur grosseur & de leur beauté. Le corail brut ou travaillé en grains se vend avec assez de profit; mais ils aiment mieux le brut, parce qu'ils le façonnent à leur mode, & le plus souvent ce sont les femmes & les filles qui s'employent à ce travail. Elles travaillent aussi en grains de cristal & d'agate, & les hommes font des brasselets d'écaille de tortuë & de coquilles de mer, comme aussi de ces petits morceaux de la mesme écaille ronds & carrez dont j'ay parlé plus haut, & que tout les peuples du costé du Nord, tant hommes que femmes, filles & garçons, pendent à leurs cheveux & à leurs oreilles. Il y a dans Patna & dans Daca plus de deux mille personne qui s'occupent à ces ouvrages, & tout cela se transporte aux Royaumes de Boutan, d'Asem, de Siam, & autres païs au Nord & au Levant des Estats du Grand-Mogol.

Pour ce qui est de la semencine ou poudre aux vers, on ne peut pas la recüeillir comme on fait les autres graines, c'Est une herbe qui croist dans les prez & qu'il faut laisser meurir, & le mal est que lorsqu'elle approche de sa maturité le vent en fait tomber une grande partie entre les herbes où elle se perd toute, & c'est ce qui la rend chere. Comme on n'ose la toucher de la main, parce qu'elle en seroit plutost gâtée, & que mesme quand on en fait la montre, on la prend dans une écuelle; quand on veut recüillir ce qui est demeuré de reste dans l'épy voicy de quelle adresse on se sert. Ils ont deux paniers à anses, & en marchant dans ces prez ils font aller un des paniers de la droite à la gauche, & l'autre de la gauche à la droite comme

s'ils fauchoient l'herbe, laquelle toutefois ils ne prennent que par le haut, c'est à dire que par l'épy, & toute la graine tombe ainsi dans les paniers. Il croist aussi de la semencine dans la Province de Kerman, mais elle n'est pas si bonne que celle de Boutan, & il n'y en a mesme que ce qu'il en faut pour le païs. Cette graine ne sert pas seulement pour chasser les vers de corps des enfans; mais les Persans & tous les peuples qui sont vers le Nord, & mesme les Anglois & les Hollandois s'en servent comme d'anis pour mettre dans les dragées.

Pour ce qui est de la rubarbe, on sçait que c'est une racine que l'on coupe par morceaux; on en enfile dix ou douze ensemble, & puis on les fait secher.

Si les peuples de Boutan avoient autant d'adresse que les Moscovites pour tuer la Martre, on pourroit aussi tirer de ce païs-là quantité de riches fourrures, vû qu'il y a quantité de ces animaux. Dés que l'animal montre la teste hors de son trou, les Moscovites qui sont au guet ne le manquent pas, ils le tirent d'ordinaire dans le nez ou dans les yeux; car si on le tiroit dans le corps, la peau n'en vaudroit rien à cause du sang qui sort de la playe, & qui fait tomber le poil qui en est moüillé.

Le Roy de Boutan a toûjours sept ou huit mille hommes pour sa garde. Ce sont gens qui ont pour armes l'arc & la fleche, & la plus part ont aussi la hache & la rondache, avec une pointe de l'autre costé comme un marteau d'armes. Il y a long-temps qu'ils ont l'usage du mousquet & du canon qui est de fer, comme aussi de la poudre qui a le grain long & qui est extraordinairement forte. Ils m'ont assuré que l'on voit sur leurs canons des chifres & des lettres qui y sont depuis plus de cinq cens ans. Ils ne sortent point du Royaume sans la permission expresse du Gouverneur, & n'oseroient emporter un mousquet si leurs plus proches parens ne répondent qu'il sera fidelement rapporté. Sans cette difficulté j'en aurois apporté un, parce que les ca-

racte-

racteres qui estoient sur le canon comme me l'assuroient ceux qui les pouvoient lire, témoignoient qu'il y avoit cent quatre-vingt ans qu'il estoit fait. Il estoit fort épais, la Bouche faite en tulippe, & le dedans poli comme un miroir. Sur les deux tiers du canon il y avoit des filets de relief, & quelques fleurs entre deux dorées & argentées, & la bale qu'il portoit estoit d'une once. Le marchand de Boutan devant decharger sa caution en rapportant le mousquet quelque offre que je luy fisse je ne pus jamais l'obliger de me le vendre, & il refusa méme de me donner un peu de sa poudre. Mais j'ay apporté en France deux mousquets à peu pres comme celuy-là, dont l'un a esté fait dans l'Isle de Ceylan, & l'autre dans le Bengala.

Il a toujours cinquante Elefans autour de la maison du Roy pour sa garde, & vingt ou vingt cinq chameaux qui ont sur leur selle une petite piece d'artillerie d'environ demi livre de bale. Il y a un homme assis sur la croupe du chameau comme j'ay representé ailleurs, & il manie cette piece comme il veut haut & bas, à droite & à gauche, estant plantée sur une fourche qui tient sur la selle.

Il n'y a point de Roy au monde plus craint & plus respecté de ses sujets que le Roy de Boutan, & méme il est comme adoré. Quand il rend justice ou quand il donne audience, tous ceux qui sont devant luy ont les mains jointes elevées sur le front, & se tenans éloignez du trône ils se prosternent à terre sans oser lever la teste. Estant dans cette humble posture qu'ils font leurs supplications au Roy, & quand ils se retirent ils marchent à reculons jusqu'à ce qu'ils soient hors de sa presence. Les Bramins font accroire à ce pauvre peuple que le Roy est un Dieu en terre, & principalement à ceux qui viennent du Nord. Ils m'ont conté une chose qui est bien ridicule, mais qui est bien veritable à ce qu'ils disent, qui est que lorsque le Roy a satisfait aux necessitez de la nature, ils ramassent soigneusement son ordure pour la faire secher & la mettre en poudre, comme le

tabac qu'on prend par le nez; qu'ensuite l'ayant mise dans de petites boëtes ils vont les jours de marchez le donner aux principaux marchands & aux riches païsans de qui ils reçoivent quelques presens; que ces pauvres gens emportent cette poudre chez eux comme quelque chose de fort precieux, & que lorsqu'ils traittent leurs amis ils en saupoudrent leurs viandes. Deux de ces marchands de Boutan qui m'avoient vendu du musc me montrerent chacun leurs boëtes & la poudre qui estoit dedans, dont ils faisoient grand estat.

Ces gens de Boutan sont gens robustes & de belle taille, mais qui ont le visage & le nez un peu plat. Il m'ont dit que les femmes sont plus grandes & plus vigoureuses que les hommes, mais qu'elles sont plus incommodées qu'eux de la goiître, dont il y en a peu qui en échappent. Ils ne sçavent ce que c'est que la guerre, & ils n'auroient à craindre que le Grand-Mogol. Mais de ce costé-là qui est à leur midy, c'est comme j'ay dit un païs de hautes montagnes & de passages fort étroits, du côté du Nord il n'y a que des bois & presque toûjours des neiges; & soit au Levant soit au Couchant ce sont de vastes deserts où on ne trouve guere que des eaux ameres, & ce qu'il y a de païs habité appartient à des Rajas qui n'ont pas beaucoup de forces.

Il y a apparemment quelque mine d'argent au Royaume de Boutan; car le Roy fait battre des pieces qui sont de la valeur des roupies. Ces pieces ne sont pas rondes, mais à huit angles, il y a dessus des caracteres qui ne sont ni Indiens ni Chinois. Toutefois les Marchands de Boutan qui m'instruisirent à Patna de toutes ces choses ne me purent dire où estoit cette mine; & pour ce qui est de l'or, le peu qu'ils en ont leur est apporté par les marchands qui viennent du costé du Levant.

Voilà tout ce que j'ay pû apprendre du Royaume de Boutan, au dessus duquel passerent les Ambassadeurs que le Grand Duc de Moscovie envoya à la Chine en 1659. Ils prirent leur route le long de la Grande Tartarie au Nord de Boutan, & arriverent à la Cour du

Roy

Roy de la Chine avec des presens considerables. C'estoient trois Seigneurs des plus apparens de Moscovie, & à leur abord ils furent tres-bien receus. Mais quand il fallut aller salüer le Roy, la coûtume estant de se prosterner trois fois en terre, ils ne le voulurent jamais faire, disant qu'ils le salüeroient à leur mode, & de la maniere que l'on salüoit leur Empereur qui estoit aussi grand & aussi puissant que celuy de la Chine. Comme ils demeurerent dans cette resolution ils n'eurent point d'audience, & s'en retournerent avec leurs presens sans voir le Roy. Il auroit esté a souhaiter que le Grand Duc eût fait choix pour cette ambassade de quelques personnes de moindre qualité que ces trois Seigneurs, & qui se fussent montrez moins delicats dans les formalitez qui sont souvent cause qu'on ne peut executer de grands desseins. Si ces Ambassadeurs Moscovites eussent voulu se conformer aux coûtumes de la Chine (ce qu'ils auroient pû faire sans commettre la gloire de leur maistre) nous aurions sans commettre la lieure un chemin frayé par terre de Moscovie à la Chine par le Nord de la grande Tartarie, & plus de connoissance du Royaume de Boutan qui en est voisin, & quelques autres dont nous sçavons à peine les noms ; ce qui auroit esté un grand avantage pour toute l'Europe.

Comme je viens de parler des Moscovites, je me souviens que dans mes voyages, & principalement sur la route de Tauris à Ispahan où l'on rencontre d'ordinaire des Marchands Moscovites, plusieurs d'eux m'ont assuré qu'en l'an 1654 dans une des villes de Moscovie une femme âgée de quatre-vingt-deux ans accoucha d'un enfant mâle, qui fut porté au Grand Duc qui le voulut voir & qui le fit entretenir à sa Cour.

CHAPITRE XVI.

Du Royaume de Tipra.

PLusieurs ont crû jusques à cette heure que le Royaume de Pegu faisoit frontiere à la Chine, & j'ay moy mesme esté dans cette erreur jusqu'à ce que trois Marchands de Tipra m'en ont tiré. Ils se faisoient passer pour des Bramins afin qu'on leur portât plus de respect; mais au fonds ce n'estoit que des Marchands qui venoient à Patna & à Daca, où je vis acheter du corail, de l'ambre jaune, des brasselets d'écaille de tortue & de coquilles de mer, & autres babioles qui se font en ces deux villes de Bengala comme j'ay dit au chapitre precedent. Je n'en vis qu'un à Daca, & je trouvay les deux autres à Patna lesquels je fis manger avec moy. C'estoient des gens qui parloient peu; soit que ce fût leur naturel particulier, ou que ce soit en general le naturel du païs, & l'un deux sçavoit la langue Indienne. Quand ils achetoient quelque chose ils faisoient leur calcul avec de petites pierres qui ressembloient à de petites agates de la grandeur d'un ongle, sur lesquelles il y avoit une maniere de chiffre. Ils avoient aussi chacun leur poids fait à peu prés comme une romaine. La branche n'est pas de fer, mais d'un bois aussi dur que du bresil, & la [illegible] que tient le poids qui entre dans cette branche pour marquer des livres, est un fort lacet de soye. C'est de cette façon qu'ils pesoient depuis une drachme jusques à dix de nos livres. Si tous ceux du Royaume de Tipra ressemblent à ces deux marchands que je trouvay à Patna, on peut dire que cette nation aime fort à boire, & je prenois plaisir à leur donner tantost de l'eau-de vie, tantost du vin d'Espagne, & d'autres sortes de vins comme de Schiras, de Rheims, & de Mante, n'en ayant jamais manqué dans tous mes voyages, à la reserve du dernier que je fis dans les deserts d'Arabie que je ne pus passer qu'en soixante cinq jours pour la raison que j'ay dite ailleurs.

J'Aurois pû apprendre beaucoup de choses de ces marchands de Tipra touchant la nature & l'étenduë de leur païs; s'ils m'en eussent sçû donner aussi bonne raison que de mon bon vin quand je leur portois une santé. Car mon trucheman n'avoit pas achevé de faire le compliment en mon nom que le vin estoit bû, & ils se regardoient alors l'un l'autre en succant leurs levres, & en frapant deux ou trois fois de la main sur l'estomac avec un soûpir. Ces marchands estoient tous trois venus par le Royaume d'Arakan, qui est au Midy & au Couchant de celuy de Tipra, que le Pegu borne aussi en [illegible] Couchant d'hyver, & ils me dirent qu'ils sont environ quinze jours à traverser leur païs, sur quoy l'on ne peut pas bien juger de son étenduë, parce que les journées ne sont pas égales, & qu'on les fait tantost plus longues & tantost plus courtes selon qu'on trouve de l'eau. Ils ont pour leurs voitures comme dans les Indes des bœufs & des chevaux, & ceux-cy sont de la mesme nature de ceux dont j'ay parlé plus haut, de petite taille, mais excellens. Pour ce qui est du Roy & des Grands Seigneurs ils vont en Pallekis, & ont leurs Elefans qu'ils font instruire pour la guerre. Ils ne sont pas moins incommodez du goîstre que ceux de Boutan, & ils me dirent qu'il y avoit de femmes à qui il pendoit sur les mamelles. Des trois hommes de ce Royaume que je vis en Bengala, celuy qui estoit à Daca avoit deux goîstres chacun de la grosseur du poing, & cela leur vient des mauvaises eaux comme en plusieurs autres païs de l'Asie & de l'Europe.

Ils n'ont rien en Tipra qui soit propre aux étrangers. Il y a une mine d'or d'un or fort bas, & de la soye qui est fort grosse; & ce sont les deux choses qui font le revenu du Roy. Il ne tire aucun subside de ses sujets, sinon que ceux qui ne sont pas d'un rang qui répond à celui de la noblesse en Europe, sont tenus tous les ans de travailler six jours pour le Roy à la mine d'or, ou à la soye qu'il envoye vendre l'or & la soye à la Chine, & on luy rapporte de l'argent dont il fait batre des pieces de la

valeur de dix sols. Il fait faire aussi de petites pieces d'or minces comme des aspres de Turquie, & il y en a de deux sortes; les unes dont il en faut quatre pour faire un écu, les autres dont il en faut douze. C'est tout ce que j'ay pû apprendre d'un païs qui nous a esté jusqu'à present inconnu, & dont nous pourrons avoir cy-aprés plus de lumiere, & de plusieurs autres terres que les relations des voyageurs nous font connoître n'ayant pas esté découvertes tout en un jour.

CHAPITRE XVII.

Du Royaume d'Asem.

JAmais on n'à bien sçû ce qu'estoit le Royaume d'*Asem* qu'aprés que ce Grand Capitaine Mirgimolà, duquel j'ay souvent parlé dans l'histoire des Mogols, eut assuré l'Empire à Aurengzeb par la mort de tous ses freres & la prison de son fils. Comme il jugea que la guerre estant finie il ne seroit plus consideré à la Cour comme lorsqu'il estoit Generalissime des armées d'Aureng-zeb, & qu'il estoit tout puissant dans le Royaume où il avoit un grand nombre de creatures; pour se conserver le commandement des troupes il resolut d'entreprendre la conqueste du Royaume d'Asem ou il croyoit qu'il ne trouveroit pas grande resistance, le païs ayant esté sans guerre cinq ou six cens ans & le peuple estant sans experience dans les armes. On tient que c'est ce mesme peuple qui a trouvé anciennement l'invention de la poudre & du canon, laquelle a passé d'Asem au Pegu, & du Pegu à la Chine, ce qui est cause que d'ordinaire on l'attribuë aux Chinois. Mirgimola remporta de cette guerre quantité de pieces de canon qui étoient toutes de fer, & la poudre à canon qu'on fait en ce païs là est excellente. Le grain n'en est pas long comme au Royaume de Boutan, il est rond & menu comme le nostre, & elle fait beaucoup plus d'effet que d'autre poudre.

Mir-

Mirgimola partit donc de Daca avec une puissante armée pour la conqueste du Royaume d'Asem. A cinq [illegible] de Daca une des rivieres qui vient du lac de Chiamay, & qui de mesme que les autres rivieres des Indes prend divers noms selon les lieux où elle passe, entre dans un bras du Gange, & à l'endroit où ces deux fleuves s'assemblent il y a une forteresse de chaque costé, & elles sont toutes deux garnies de bonnes pieces de canon de bronze qui battent à fleur-d'eau. C'est où Mirgimola fit embarquer son armée remontant la riviere jusqu'au vingt-neuviéme ou au trentiéme degré où est la frontiere du Royaume d'Asem, & de là il la fit marcher par terre dans un païs abondant en toutes choses necessaires à la vie, & de fort peu de deffense, d'autant plus que les peuples furent surpris. Comme ils sont tous Idolâtres, l'armée de Mirgimola qui estoit toute de Mahometans n'épargna pas leurs Pagodes, elle les abatit par tout où elle en trouva, brûlant & saccageant tout jusques vers le trente-cinquiéme degré. Mirgimola apprit allors que le Roy d'Asem estoit en campagne avec plus de forces qu'il ne s'estoit imaginé, qu'il avoit plusieurs pieces d'artillerie & quantité de feux d'artifice, comme nos grenades ou à peu prés, qu'on met au bout d'un baton de la longueur d'une demi-pique comme j'ay representé ailleurs, & qui portent plus de cinq cens pas. Mirgimola ayant receu cet avis ne jugea pas à propos d'aller plus avant; mais le principal sujet de son retour fut que le froid commençoit, & pour conquerir tout ce païs là il falloit aller jusqu'au quarante-cinquiéme degré, ce qui auroit esté la perte de son armée. Car les Indiens sont si sensibles au froid & le craignent tant, qu'il est impossible de leur faire passer le trentiéme ou au plus le trente-cinquiéme degré à moins que de hazarder leur vie; & de tous les serviteurs que j'ay amenez des Indes en Perse ça esté beaucoup quand ils sont venus jusqu'à Casbin, n'en ayant jamais sçû amener jusques à Tauris, dés qu'ils voyoient ces montagnes des Medes couvertes de neige, il faloit leur donner congé.

Mirg-

Mirgimola voyant donc qu'il ne pouvoit aller au Nord, resolut de tourner du costé du Sud-Oüest, & fut assieger une ville appellée *Azoo* qu'il prit en peu de temps, où il trouva de grandes richesses. Plusieurs sont de cette opinion qu'il n'avoit dessein que de prendre cette ville & de la piller, & puis de s'en retourne comme il fit. C'est dans cette ville d'Azoo où sont les tombeaux des Roys d'Asem & de tous ceux de la famille Royale. Bien qu'ils soient Idolâtres ils ne brûlent pas les corps des morts, mais ils les enterrent. Ils croyent qu'aprés leur mort ils vont dans un autre monde, où ceux qui auront bien vécu en celuy-cy n'auront faute de rien, mais qu'ils y auront toutes sortes de delices; qu'au contraire ceux qui auront mal vécu & qui auront pris le bien d'autruy, souffriront beaucoup, principalement la faim & la soif, & qu'ainsi il est bon d'enterrer quelque chose avec eux pour s'en servir au besoin. C'est ainsi que Mirgimola trouva tant de richesses dans cette ville d'Azoo car depuis plusieurs siecles chaque Roy avoit fait bâtir dans la grande Pagode comme une chapelle où il estoit enterré, & pendant leur vie ils envoyoient serrer dans la cave où ils devoient estre mis quantité d'or & d'argent, de tapis & autres meubles. Quand on met le corps du Roy defunt dans cette cave on y met aussi tout ce qu'il a de plus precieux, comme quelque Idole particuliere d'or ou d'argent qu'il a adorée pendant sa vie, & tout ce que l'on croit qui luy sera necessaire en l'autre monde. Mais ce qui est le plus étrange & qui tient fort de la barbarie, c'est que si-tost que le Roy est mort une partie des femmes qu'il a le plus aimées, & des principaux Officiers de sa maison, se font mourir par quelque bruvage empoisonné pour estre enterrez avec luy & l'aller servir en l'autre monde. Outre cela ils enterrent vifs un Elefant, douze chameaux, six chevaux & quantité de chiens de chasse, croyant que tous ces animaux reprennent vie aprés qu'ils sont morts pour servir le Roy.

Ce Royaume d'Asem est un des meilleurs païs de toute

de l'Asie; car il produit tout ce qui est necessaire à la vie de l'homme, sans qu'il ait besoin de recourir pour cela aux Etats voisins. Il y a des mines d'or, d'argent, d'acier, de plomb & de fer, quantité de soye, mais qui est grossiere. Il y en a d'une sorte qui croît sur les arbres, & qui est faite par un animal qui a la forme de nos vers à soye, mais qui est plus rond & qui demeure toute l'année sur l'arbre. Les étofes qu'on fait de cette soye sont fort lustrées; mais elles se coupent & ne durent guere; & c'est du costé du midy où croissent ces soyes, & où sont les mines d'or & d'argent. Le païs produit aussi quantité de gomme lacre, & il y en a de deux sortes. Celle qui croît sur les arbres est comme de couleur rouge & c'est de quoy ils peignent leurs toiles & autres étofes, & quand ils ont tiré cette couleur rouge ils se servent de la lacre pour lacrer des cabinets & autres pieces de cette nature & pour faire de la cire d'Espagne, & une grande quantité se transporte pour la Chine & le Japon pour faire leurs cabinets; c'est la meilleure lacre de toute l'Asie pour ces sortes d'ouvrages. Pour ce qui est de l'or on n'en laisse point sortir du Royaume, & l'on n'en fait aucune monnoye, il demeure en lingots grands & petits, dont le peuple se sert dans le trafic sans le transporter ailleurs; mais pour ce qui est de l'argent le Roy en fait battre monnoye de la grandeur & du poids des roupies & de figure octogone, & il est permis d'en porter hors du Royaume. Bien que le païs soit abondant, comme j'ay dit, en toutes sortes de choses necessaires à la vie, entre toutes les viandes ils font un cas particulier de la chair de chien, c'est le mets le plus delicieux dans tous leurs festins, & tous les mois dans chaque ville du Royaume on tient un marché où il ne se vend que des chiens qu'on y amene de tous costez. Il y a aussi beaucoup de vignes & de bon raisin; mais on ne fait point de vin, on laisse seulement sécher le raisin pour en faire de l'eau-de-vie. Pour ce qui est enfin du sel, il n'y en a point dans ce Royaume que celuy qu'on fait par artifice, à quoy l'on se prend de deux façons. La premiere est

de

de ramasser cette verdure qui est sur les eaux dormantes, & que les canars & les grenoüilles mangent. On la fait secher & on la brûle, & les cendres qui en viennent estant boüillies & passées de la maniere de celles qui suivent, servent de sel. l'Autre maniere & qui est plus en usage, est de prendre de ces grandes feuilles de figuier que nous appellons figuier d'Adam ; on les fait secher de mesme & on les brûle, & les cendres qui en viennent sont une espece de sel si aspre qu'il est impossible d'en manger à moins qu'on ne l'adoucisse, ce qu'on fait par ce moyen. On met ces cendres dans l'eau où on les remüe dix ou douze heures durant ; puis on passe cette eau trois fois au travers d'un linge & on la fait boüiller. A mesure qu'elle boult le fond devient épais, & quand elle est consumée on trouve au fond de la chaudiere du sel qui est blanc & assez bon.

C'est de ces cendres de feüilles de figuier dont l'on fait en ce païs-là une lessive pour boüillir les soyes qui deviennent blanches comme la neige ; & si les peuples d'Asem avoient plus de figuiers qu'ils n'en ont, ils feroient toutes leurs soyes blanches, parce que la soye blanche est bien plus chere que l'autre ; mais ils n'en ont pas pour blanchir la moitié des soyes qui croissent dans le païs.

Kemmerouf est le nom de la ville où le Roy d'Asem fait sa residence, & qui est à vingt-cinq ou trente journées de chemin de celle qui estoit autrefois la capitale du Royaume ; & qui portoit le mesme nom. Le Roy ne prend aucuns subsides de ses peuples ; mais toutes les mines, tant d'or & d'argent que de plomb, d'acier & de fer luy appartiennent ; & mesme pour ne pas fouler ses sujets il ne se sert pour travailler aux mines que des esclaves qu'il achete de ses voisins. Ainsi tous les païsans d'Asem sont à leur aise, & il n'y en a guere qui n'ait sa maison à part, & au milieu de ses terres une fontaine entourée d'arbres, & mesme la pluspart entretiennent un Elefant pour leurs femmes. Ces Idolâtres au contraire de ceux des Indes qui n'ont qu'une femme en ont jusqu'à

quatre ;

quatre; & quand ils les épousent afin qu'il n'y ait point de debat entre elles, il dit à l'une : Je te prens pour me servir dans mon ménage à telle chose; & à l'autre je te destine à telle autre chose, & ainsi chacune de ces femmes sçait ce qu'elle doit faire dans la maison. Les hommes & les femmes sont de belle taille, & d'un tres-beau sang; mais les peuples qui habitent la frontiere du côté du midi sont un peu olivâtres, & ne sont pas sujets au goistre comme ceux du nord. Ils ne sont pas de si belle taille, & la plusspart de leurs femmes ont le nez un peu plat. Ces peuples du costé du midi vont tout nuds, ils n'ont qu'un linge dont ils couvrent ce que la pudeur veut que l'on cache, avec un bonnet de la forme de ces bonnets à l'Angloise autour duquel pendent quantité de dents de porc. Ils ont les oreilles percées, & l'on y passeroit bien le pouce; les uns y mettent de l'or, les autres de l'argent. Les hommes portent les cheveux jusques sur les épaules, & les femmes les laissent aussi longs qu'ils peuvent croistre. Il se fait au Royaume d'Asem comme au Royaume de Boutan grand negoce de brasselets d'écaille de tortuë & de coquilles de mer qui sont longues comme un œuf, & qu'on scie en petits cercles; mais les riches en ont de corail & d'ambre-jaune. Quand un homme meurt, il faut que tous ses parens & amis viennent à l'enterrement, & quand ils mettent le corps en terre, ils tirent tous les brasselets qui sont aux bras & aux jambes & les enterrent avec le defunt.

CHAPITRE XVIII.

Du Royaume de Siam.

LE Royaume de *Siam* pour la plus grande partie est entre le Golfe de mesme nom & le Golfe de Bengala, touchant le Pegu au Septentrion, & la presqu'Isle de Malacca au Midi. Le chemin le plus court & le meilleur que puissent tenir les Europeans pour se

rendre en ce Royaume, est d'aller à Ispahan, d'Ispahan à Ormus, d'Ormus à Surate, de Surate à Golconda, & de Golconda à Maslipatan, où l'on s'embarque pour *Denouserin* qui est un des ports du Royaume de Siam. De Denouserin à la ville capitale qui porte le mesme nom du Royaume, il y a environ trente-cinq journées de chemins, dont l'on fait une partie en remontant une riviere, & l'autre partie en charette ou sur des Elefans. Le chemin tant par terre que par eau est incommode; parce que par terre il faut toûjours estre en garde contre les lions & les tygres; & par eau, la riviere faisant des chutes en plusieurs endroits il est difficile de faire remonter les bateaux, dequoy toutefois on vient à bout avec des machines.

C'est la mesme route que j'enseignay au retour d'un de mes voyages des Indes à trois Evéques que je trouvay dans ma route. Le premier fut Monsieur l'Evêque de Beryte que je rencontray à Ispahan. Le second Monsieur l'Evêque de Megalopolis en passant l'Euphrate. Le troisiéme Monsieur l'Evesque d'Heliopolis qui arriva à Alexandrete comme j'en partois pour l'Europe.

Toute le païs de Siam est tres-fertile en ris & en fruits, dont les principaux sont ananez Mangues, Durions & Mangoustans. Les forests sont pleines de cerfs, d'elefans, de tygers, de rhinoceros & de singes, & on voit par tout une grande quantité de ces bamboucs, qui sont de grosses cannes fort hautes & toutes creuses & dures comme du fer. Aux extremitez de ces cannes on trouve pendus des nids gros comme une teste d'homme, & ce sont les fourmis qui les font d'une terre grasse qu'elles apportent. Il n'y a qu'un petit trou au bas par où elles entrent, & dans ces nids chaque fourmi a sa chambre à part comme les moûches à miel. Elles font leurs nids sur ces cannes, parce que si elles les faisoient en terre, dans la saison des pluyes qui durent quatre ou cinq mois, elles mourroient toutes, tout le païs estant alors inondé.

Il faut aussi se donner de garde la nuit estant couché

que les serpens ne vous mordent. Il y en a de vingt-deux pieds de long & qui ont deux testes, mais celle qui est au bout de ce qui est comme la queuë & où le serpent finissant, n'ouvre point la gueule & n'a point de mouvement.

Il y a aussi en Siam un animal fort venimeux, & qui n'a au plus qu'un pied de long. Sa queüe est fourchuë & fait deux pointes, & sa forme est à peu prés comme on nous depeint la Salemandre.

Les rivieres de ce Royaume sont fort belles, & celle qui passe à Siam est presque par tout egalement large. L'Eau en est tres-saine, mais d'ailleurs elle est pleine de crocodiles d'une grandeur monstreuse, & qui devorent souvent les hommes qui ne se tiennent pas sur leurs gardes. Ces rivieres se debordent pendant que le soleil parcourt les signes septentrionaux, ce qui contribue beaucoup à la fertilité des campagnes où elles se peuvent repandre, & où par une providence admirable l'epy du ris monte à mesure que les eaux croissent.

Siam ville capitale du Royaume & la residence ordinaire du Roy est ceinte de murailles, & a plus de trois de nos lieuës de circuit. Elle est dans une Isle la riviere l'embrassant de tous costez, & l'on pourroit aisement conduire des canaux par toutes ses ruës, si le Roy vouloit employer pour cet ouvrage un partie de tant d'or qu'il consume pour les Temples de ses Idoles.

Les Siamois ont trente-trois lettres dans leur alphabet. Ils écrivent comme nous autres de la main gauche à la droite, tout au contraire de peuples du Japon, de la Chine, de la Cochinchine & de Tunquin, qui conduisent leur écriture de la main droite à la gauche, & depuis le haut de la page jusqu'au bas.

Tout le peuple de ce Royaume est esclave, ou du Roy, ou des Grands-Seigneurs. Les femmes aussi bien que les hommes coupent leurs cheveux, & leurs habits ne sont pas fort riches. Entre les civilitez qu'ils observent entre eux celle-cy est une des principales, qui est de ne passer jamais devant une personne pour qui on a du

 respect

respect sans luy en demander auparavant la permission, ce qu'ils font alors en levant les deux mains. Les plus riches ont plusieurs femmes comme au Royaume d'Asem.

La monnoye du païs est d'argent & de la forme à peu prés d'une bale de mousquet. La plus basse est de petites coquilles qu'on apporte des Manilles. Il y a de belles mines d'estain.

Le Roy de Siam est un des plus riches Monarques de l'Orient, & se nomme dans ses Edits Roy du ciel & de la terre, bien qu'il soit tributaire des Roys de la Chine. Il se montre rarement à ses sujets, & ne donne audience qu'aux principaux de sa Cour, les étrangers n'ayant point d'accez dans son Palais. Il se repose du gouvernement sur ses Ministres, qui font bien souvent un tres-mauvais usage de l'autorité qu'ils ont en main. Il ne se montre en public que deux fois l'année, ce qu'il fait avec beaucoup de magnificence. La premiere fois c'est pour aller en ceremonie à une Pagode qui est dans la ville, dont la tour est toute dorée par dedans & par dehors. Il y a trois Idoles de six à sept pieds de haut lesquelles sont d'or massif, & par quantité d'aumônes qu'il fait aux pauvres, & de presens aux Prestres de ses faux dieux, il croit se les rendre favorables. Il marche alors avec toute sa Cour, & fait parêstre tout ce qu'il a de plus riche. On voit entre autres magnificences deux cens elefans, entre lesquels il y en a un blanc, dont le Roy fait tant de cas qu'il fait gloire de se nommer le Roy de l'elefant blanc. Les elefans vivent plusieurs siecles comme je l'ay remarqué ailleurs.

La seconde fois que le Roy sort en public, c'est pour aller à une autre Pagode qui est à cinq ou six lieües au dessus de la ville en remontant la riviere. Mais personne ne peut entrer dans cette Pagode que le Roy avec ses Prestres. Pour ce qui est du peuple, si-tost qu'il en peut voir la porte il faut que chacun se jette la face en terre. Alors le Roy paroist sur la riviere avec deux cent galeres d'une prodigieuse longueur chacune ayant quatre cens

rameurs

[illegible], & estant dorées & enjolivées pour la grande partie. Comme cette seconde sortie du Roy se fait au mois de Novembre, & qu'alors la riviere commence à s'abaisser, les Prestres font accroire au peuple qu'il n'y a que le Roy qui puisse arrester le cours des eaux par les prieres & les offrandes qu'il fait en cette Pagode, & ces pauvres gens se persuadent que le Roy va couper les eaux avec son sabre, afin de les congedier & de leur ordonner de se retirer dans la mer.

Le Roy va encore, mais cette fois sans éclat, à une Pagode qui est dans l'Isle où les Hollandois ont leur Loge. Il y a à l'entrée une Idole qui est assise à la maniere de nos tailleurs; ayant une main sur un de ses genoux, & l'autre sur son costé. Elle a plus de soixante pieds de haut; & autour de cette grande Idole il y en a plus de trois cens autres de diverses grandeurs, qui representent toutes sortes de postures d'hommes & de femmes. Toutes ces Idoles sont dorées, & il y a une prodigieuse quantité de ces Pagodes dans tout le païs. Cela vient de ce qu'il n'y a point de riche Siamois qui n'en fasse batir une à sa memoire. Ces Pagodes ont des tours & des cloches, & les murailles par dedans sont peintes & dorées, mais les fenestres sont si étroites qu'elles ne peuvent recevoir que peu de jour. Les autels sont chargez de riches Idoles, entre lesquelles ordinairement il y en a trois de differentes grandeurs proche les unes des autres. Les deux Pagodes où j'ay dit que le Roy va en ceremonie, sont environnées de plusieurs belles pyramides toutes bien dorées, & celle qui est dans l'Isle où les Hollandois ont leur Loge, est accompagnée d'un cloistre dont sa structure est tres-belle. On a dressé au milieu comme une grande chapelle toute dorée au dedans, où l'on tient une lampe & trois cierges allumez devant l'autel qui est tout couvert d'Idoles, dont les unes sont de fin or, les autres de cuivre doré. La Pagode qui est au milieu de la ville, & l'une des deux où le Roy va, comme j'ay dit, une fois l'an, contient prés de quatre mille Idoles toutes dorées, & il y a autour

comme à celle qui est à six lieuës de Siam quantité de pyramides, dont la beauté fait admirer l'industrie de cette nation.

Quand le Roy paroist toutes les portes & les fenestres des maisons doivent estre fermées, & tout le peuple se prosterne en terre sans oser jetter les yeux sur luy. Comme personne ne doit estre dans un lieu plus elevé que le Roy, quand il marche par les ruës tous ceux qui sont dans les maisons sont obligez de descendre. Quand il fait couper ses cheveux, c'est une de ses femmes qui est employée à cét office, & il ne souffre pas qu'un barbier y mette la main. Ce Prince est passionné pour de certains elefans, qu'il entretient comme ses favoris & les ornemens de son Estat. Quand il y en a de malades les plus Grands Seigneurs de la Cour en ont un soin incroyable pour tâcher de plaire à leur Souverain, & s'ils viennent à mourir on fait pour eux la mesme magnificence qu'aux funerailles des Grands du Royaume. Ces funerailles des Grands se font de cette maniere. Ils dressent une maniere de Mausolée avec des roseaux revêtus par dedans & par dehors de papier de toute couleur. Comme tous les bois de senteur se vendent au poids, on en met au milieu du Mausolée autant que peut peser le cadavre, & aprés que les Prestres ont achevé de prononcer quelques oraisons on reduit le tout en cendres. Les riches le conservent dans des urnes d'or ou d'argent, mais pour celles des pauvres on les jette au vent. Pour ce qui est des criminels qui ont fini leur vie par une mort honteuse; on ne brûle pas leurs corps, mais on les enterre.

Le Roy permet qu'il y ait des femmes publiques, mais elles ont leur quartier à part, & un Chef qui empêche qu'on ne leur fasse aucune insulte. Quand quelqu'une meurt on ne brûle point le corps comme on fait celuy d'une honneste femme, & on le va jetter dans une place où il devient la pasture des chiens & des corbeaux.

On tient que dans ce Royaume il y a plus de deux cens

…ille Prestres qu'ils appellent Bonzes, & qui sont en grande veneration tant à la Cour que parmi le peuple. Le Roy mesme en considere quelques-uns jusques à ce point que de s'humilier en leur presence. Ce respect extraordinaire que chacun leur porte, leur inspire quelquefois tant d'orgueil, qu'il s'en est trouvé qui ont poussé leurs desseins jusques au trône. Mais quand le Roy decouvre quelque chose de pareil il leur osta la vie, comme l'on vit il y a quelque-temps dans un soulevement dont un Bonze estoit l'auteur, & à qui le Roy fit trancher la teste.

Ces Bonzes son vestus de jaune, & portent sur les reins un petit drap rouge en forme de ceinture. Ils font paroître au dehors un grande modestie, & on ne leur voit jamais le moindre emportement de colere. Sur les quatre heures du matin ils se levent au son des cloches pour faire leurs prieres, & ils en font autant vers le soir. Il y a certains jours de l'année durant lesquels ils se retranchent de la conversation des hommes pour vivre dans la solitude. Quelques-uns vivent d'aumônes, & d'autres ont des maisons bien rentées. Tandis qu'ils portent l'habit de Bonze ils ne peuvent avoir de femme, & il faut qu'ils le quittent s'ils veulent se marier. Ils sont la plusspart tres-ignorans, & ne sçavent ce qu'ils croyent. Il semble qu'ils tiennent comme les Idolatres des Indes le passage des ames dans plusieurs corps. Il leur est deffendu d'oster la vie aux animaux, toutefois ils ne font pas de scrupule de manger de ceux que d'autres qu'eux ont tuez, ou qui sont venus à mourir d'eux mesmes. Le Dieu qu'ils adorent est un fantôme dont ils parlent en aveugles, & ils sont si opiniâtres a soutenir leurs erreurs grossieres qu'il est bien difficile de les en guerir. Ils disent que le Dieu des Chrestiens & le leur sont freres, mais que le leur est l'aisné. Que si on leur demande où est leur Dieu, ils repondent qu'il a disparu & qu'ils ne sçavent où il est.

Pour ce qui est des forces vivantes du Royaume, elles consistent presque toutes en infanterie qui est assez

bonne. Les soldats sont faits à la fatigue, & n'ont pour tout habit qu'une piece de toile pour couvrir les parties qu'on a honte de montrer. Tout le reste du corps, l'estomac, le dos, les bras, & les cuisses demeurent tout à nud, & la chair qui est toute decoupée comme quand on donne des ventouses, represente plusieurs sortes de fleurs d'animaux. Aprés qu'ils ont decoupé la chair & que le sang en est sorti, ils frottent ces fleurs & ces animaux des couleurs qu'ils veulent, & l'on diroit à les voir de loin qu'ils sont vêtus de quelque étofe de soye à fleurs ou de quelque toile peinte; car ces couleurs qu'ils appliquent ne s'en vont jamais. Ils ont pour armes, l'arc & la fleche, le mousquet & la pique, & une zagaye, qui est un bâton de cinq ou six pieds de long ferré au bout qu'ils lancent avec adresse contre l'ennemi.

l'An 1665 il y avoit dans la ville de Siam un Jesuite Napolitain qui s'appelloit le *Pere Thomas*. Il faisoit fortifier la ville & le Palais du Roy qui est sur le bord de la riviere, & il avoit déja fait faire de costé & d'autre bons bastions. Ce fut en cette consideration que le Roy luy permit de demeurer dans la ville, où [illegible] petite Eglise avec une maison, où M[illegible] Evesque de Beryte fut loger en [illegible] Siam. Mais ils ne furent pas long-temps bien d'accord ensemble, & Monsieur l'Evesque trouva à propos d'avoir sa chapelle à part.

Le port où arrivent les vaisseaux qui viennent [illegible] Cochinchine & d'autres lieux, n'est qu'à une demi-lieuë de la ville, & comme il y a toûjours quelques matelots Chrestiens, Monsieur l'Evêque y a fait bâtir une petite maison avec une chapelle pour dire la messe.

CHAPITRE XIX.

Royaume de Macassar, & de l'Ambassade des Hollandois à la Chine.

LE Royaume de *Macassar* appellé autrement *l'Isle de Cebes* commence au cinquiéme degré de latitude meridionale. Les chaleurs y sont excessives durant le jour, mais les nuits y sont assez temperées, & pour le terroir il est beau & tres-fertile, mais les peuples de cette Isle n'ont pas l'art de bien bâtir. La ville capitale porte le mesme nom que le Royaume & est sur la mer. Le port y est libre, & les vaisseaux qui y apportent quantité de marchandises des Isles voisines n'y payent aucun droit. Ces Insulaires ont accoûtumé d'empoisonner leurs armes, & le plus dangereux poison dont ils se servent est le suc de certains arbres de l'Isle de Borneo, lequel ils temperent selon l'effet ou lent ou prompt qu'ils veulent qu'ait le poison. On tient qu'il n'y a que le Roy seul qui sçache le secret d'en affoiblir la vertu; & il se vante d'en avoir de si prompt qu'il n'y a point de remede au monde pour en empescher l'effet. Un de mes freres que j'avois mené aux Indes & qui y est mort, vit un jour une preuve remarquable de la promptitude avec laquelle ce poison fait son effet. Un Anglois ayant tué dans la colere un des sujets du Roy de Macassar, & ce Prince luy ayant donné sa grace, tous les Francs, tant Anglois, que Hollandois & Portugais qui estoient alors à Macassar, craignant que si ce meurtre demeuroit impuni ces Insulaires ne prissent leur revanche & ne se jettâssent sur quelqu'un d'eux, prierent le Roy de faire mourir l'Anglois, & l'en prierent si fortement qu'en fin il y consentit. Mon frere estoit fort aimé du Roy qui vouloit qu'il fut de tous ses divertissemens, & particulierement quand il estoit question de boire. La mort de l'Anglois estoit concluë, le Roy dit à mon frere qu'il ne le feroit pas languir, & que pour luy faire voir en mesme-temps la force

extraordinaire de son poison il tireroit luy mesme le criminel avec une de ses fleches. Ce sont de petites fleches empoisonnées qu'on tire avec une sarbatane. Le Roy pour faire voir aussi son adresse demanda à mon frere en quelle partie du corps il vouloit qu'il tirast le criminel. Mon frere qui estoit bien aise de voir si ce que le Roy luy avoit dit du si prompt effet de son poison estoit veritable, le pria de le tirer au gros orteil du pied droit, ce que le Roy fit fort juste & avec une adresse merveilleuse. Deux Chirurgiens, l'un des Anglois, & l'autre des Hollandois s'estoient tenus tous prests pour couper l'orteil bien au dessus de la playe, mais ils ne le purent faire si habilement que le poison plus prompt n'eût gagné le cœur, & l'anglois mourut en mesme temps. Tous les Roys & Princes de l'Orient cherchent de mesme avec soin les plus forts poisons, & le Roy d'Achen fit un jour present de quinze ou vingt de ces fleches empoisonnées à Monsieur [illegible] Envoyé du General de Batavia, & qui fut depuis [illegible] du Comptoir de Surate. Il y avoit déja quelques années qu'il avoit ces fléches sans qu'il se fust avisé d'en faire l'essay, & estant un jour avec luy nous tirames plusieurs écurieux qui tomboient morts dés qu'ils en estoient frapez.

Le Roy de Macassar est Mahometan, & il ne souffre point que ses subjets embrassent le Christianisme. Les Peres Jesuites en l'année 1656. avoient trouvé le moyen de bâtir à Macassar une assez belle Eglise, mais l'année suivante le Roy la fit abatre, & celle des Peres Dominiquains qui servoient les Portugais qui trafiquent dans ce Royaume. l'Eglise parochiale qui estoit sous la conduite de quelques Prestres seculiers demeura sur pied, jusqu'à ce que les Hollandois attaquerent Macassar avec une puissante flote, & que par la force des armes ils obligerent le Roy de chasser tous les Portugais de ses Estats. La mauvaise conduite de ce Prince fut cause en partie de cette guerre, à laquelle les Hollandois furent aussi poussez par le ressentiment qu'ils avoient de

que les Jesuites Portugais avoient traversé leur Ambassade à la Chine. Car d'un costé on fit à Macassar de grands outrages aux Hollandois, jusques à jetter par terre le chapeau d'un des envoyez qui estoient venus-là pour faire quelque traité avec le Roy. Ainsi les Hollandois ne pouvant dissimuler cét affront, resolurent d'unir leurs forces avec les *Bouquises* qui s'estoient soûlevez contre leur souverain, & de se venger à quelque prix que ce fut d'une si sensible injure. d'Autre costé comme j'ay dit ils avoient aussi esté fort maltraitez par les Jesuites Portugais, qui avoient empesché par leurs intrigues que le Deputé qu'ils envoyerent au Roy de la Chine ne fit ce qu'ils souhaitoient, & le chose se passa de cette maniere.

Sur la fin de l'année 1656. le General de Batavia & son Conseil envoyerent un des principaux de la Compagnie Hollandoise au Roy de la Chine. Estant arrivé à la Cour avec de beaux presens, il tâcha de s'insinuer auprés des Mandarins qui sont les Grands Seigneurs du Royaume, afin que par leur credit il peut obtenir la permission de trafiquer dans la Chine. Mais les Jesuites qui sçavoient la langue, & connoissoient les Grands de la Cour par le long sejour qu'ils avoient fait dans le païs, pour empescher que la Compagnie Hollandoise n'y prist pied au prejudice de la nation Portugaise, representerent beaucoup de choses au Conseil du Roy au desavantage des Hollandois. Ils luy dirent que dans Ceylan ils avoient faussé la parole qu'ils avoient donnée au Roy de l'Isle de luy remettre les places qu'ils prendroient ensemble sur les Portugais; que ce n'estoient pas des gens de bonne foy, & qu'ils s'estoient mocquez de méme du Roy d'Achem aprés la prise de Malacca, & de plusieurs autres Princes dans les Isles Moluques; qu'aprés avoir pris le païs de quelques-une d'eux par composition & leurs personnes mémes, en leur promettant de les entretenir toute leur vie selon leur dignité, ils n'en avoient plus fait d'estat dés qu'ils les avoient eus en leur pouvoir, & qu'ils les

avoient

avoient envoyez dans l'Isle Maurice comme des esclaves pour couper du bois d'ébene. Toutes ces choses & plusieurs autres de cette maniere ayant esté rapportées au Conseil du Roy, le Deputé Hollandois fut aussi tost congedié, & sortit de la Chine sans avoir rien fait. Comme il eut appris par une lettre qu'un espion luy écrivit depuis son depart, le mauvais tour que les Jesuites Portugais luy avoient joüé, estant de retour à Batavia, il en fit son rapport au General & à son Conseil, qui en eurent bien du depit & qui resolurent de s'en venger hautement. Par les comptes que rendit le Deputé, les frais du voyage montoient à cinquante mille écus, & ils penserent aux moyens de s'en faire rembourser au double par les Portugais. Ils sçavoient le trafic que les Peres Jesuites faisoient tous les ans dans l'Isle Macao & au Royaume de Macassar, & qu'ils y envoyoient pour leur compte jusqu'à six ou sept vaisseaux chargez de toutes sortes de marchandises, tant des Indes, que de la Chine. Ils prirent le temps que ces vaisseaux devoient arriver à Macassar, & le septiéme Juin 1660. on vit paroître au port deux vaisseaux de la Compagnie qui estoient avancez pour favoriser la retraite des Hollandois qui estoient à Terre. La flote estoit composée de plus de trente voiles, & avoit moüillé à l'Isle de Tanakeké à sept lieuës du Butagne.

Le Roy se vit obligé de se deffendre contre des ennemis dont il craignoit la puissance, & avec les vaisseaux de Macao qui estoient à la rade tâcha de soûtenir pendant quelque temps l'attaque des Hollandois. Le combat s'estant opiniâtre de part & d'autre, les Hollandois partagerent leur flote, & pendant que treize vaisseaux s'attacherent aux Portugais, le reste battit incessamment la forteresse qui fut emportée sans beaucoup de resistance. On tient qu'en cette journée les Hollandois tirerent plus de sept mille volées de canon, & que le Roy eut si grande peur qu'il ordonna aux Portugais de ne plus tirer pour ne pas irriter davantage les

enne-

...mis. Le Prince *Patinsaloa* mourut dans cette ren-... & ce fut une grande perte pour le Roy de Macassar qui s'estoit rendu redoutable à ses voisins par la ... conduite de ce Ministre sur lequel il se reposoit entierement. Comme les vaisseaux de Macao se trouverent surpris ... sans deffense, il ne fut pas mal-aisé à la flotte Hollandoise de détruire les Portugais; elle leur brûla trois vaisseaux, elle en coula deux à fond, & en prit un chargé de riches marchandises; & ce fut de cette sorte que les Hollandois se rembourserent avantageusement des frais de leur députation de la Chine.

Le treiziéme de Juin le Roy de Macassar nommé *Sumbaco*, de peur de se voir reduit aux dernieres extremitez, fit élever un drapeau blanc sur le haut d'une autre forteresse, d'où tout environné de ses femmes il regardoit le combat. Pendant la treve qu'on luy accorda il envoya ... plus Grands de sa Cour au General de la flotte Hollandoise pour luy demander la paix, qui ne luy fut accordée qu'à condition qu'il envoyeroit un Ambassadeur à Batavie, qu'il chasseroit tous les Portugais de l'Isle, & que ses sujets n'auroient plus de negoce avec eux.

Comme donc les articles du traité devoient estre ratifiez à Batavia par le General & ... Conseil, le Roy de Macassar fit équiper des galeres, & y envoya onze des plus Grands Seigneurs de sa Cour avec une suite de sept cens hommes, & le Chef de cette Ambassade estoit frere du feu Prince Patinsaloa. Ils devoient presenter au General de Batavie deux cens pains d'or pour racheter la forteresse Royale, & avoient ordre de se soûmettre à toutes les conditions que les Hollandois leur proposeroient, pourvû qu'elles ne touchassent point à la loy de Mahomet. Le General ayant receu cette Ambassade qui luy estoit bien glorieuse, & profitant de l'occasion du bonheur de ses armes, fit luy-mesme la capitulation qui fut signée par les Ambassadeurs de Macassar & qui fut exactement observée. Car aussi-tost tous les Portugais vuiderent le païs, les uns passant aux

Royau-

Royaumes de Siam & de Cambaye, & les autres se retirant à Macao & à Goa. *Macao* qui passoit il y a quelques années pour une des plus fameuses & des plus riches villes de l'Orient, fut le principal motif de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, & comme c'estoit le meilleur poste que les Portugais eussent alors en ces quartiers-là, le dessein des Hollandois estoit de le ruiner entierement. Aujourd'huy cette ville qui est au 22 degré de latitude septentrionale dans une petite presqu'Isle de Xanton, qui fait une partie de la Chine, a beaucoup perdu de son premier éclat.

Les Peres Jesuites & les marchands Portugais n'en furent pas quites pour la disgrace qu'ils avoient euë à Macassar, & ils eurent encore un autre echec proche de Goa. Le Chef du Comptoir des Hollandois de Mingrela qui n'est qu'à huit lieuës de cette ville, ayant sçû le mauvais succez des affaires des Hollandois dans la Chine, pensa de son costé aux moyens de s'en venger. Il n'ignoroit pas que les Peres Jesuites de Goa & d'autres lieux des Indes faisoient grand negoce de diamans bruts qu'ils envoyoient en Europe, ou qu'ils emportoient quand ils retournoient en Portugal. Que pour cacher ce negoce ils en envoyoient un ou deux d'entre eux sous l'habit de Faquir ou Bramin Indien, ce qui leur estoit aisé de faire, parce qu'il y a de ces peres parmi eux qui sont nez dans le païs, & qui sçavent parfaitement la langue Indienne. Cét habit de Faquirs consiste en une peau de tygre qu'ils ont sur le dos, & une de chevre qui leur couvre une partie de l'estomac & leur prend sur les genoux. Pour bonnet ils ont une peau d'aneau ou de chevreau, dont les quatre pattes pendent sur le front, sur le col & les oreilles, qui sont percées & où ils passent de grosses boucles de crystal. Ils ont les jambes nuës & de grosses sandales de bois aux pieds, & ils portent un grand bouquet de plumes de paon pour se donner du vent & chasser les moûches. Un jour comme je dinois avec les Augustins qui sont à la Cour du Roy de Golconda, avec les sieurs Lescot & Raisin, un des ces Peres Jesuites qui

voyoit

[illegible] Goa entra dans la chambre vêtu de la maniere [illegible] je [illegible] viens de dire. Il nous dit qu'il alloit à saint-Th[illegible] pour les affaires du Vice-Roy de Goa, à quoy je [illegible] partis que pour aller par toutes les Indes il ne falloit point se déguiser, & que tous les autres Religieux de quelque ordre que ce fut ne se deguisoient pas de cette sorte.

Le Chef du Comptoir de Mingrela prit donc son temps pour se venger des Peres Jesuites, & ayant sçû qu'il y en auroit deux qui alloient aux mines acheter pour quatre cens mille pardos de diamans, il donna ordre à deux hommes qui en achetoient pour luy, que si-tost que les Peres auroient fait leur emplete ils en avertissent le Maître de la Doüane de Bicholi. *Bicholi* est un gros bourg sur la frontiere qui separe les terres du Roy de Visapour & celles des Portugais, & il n'y a point [illegible] que par ce lieu là, parce qu'on ne peut passer [illegible] la riviere qui fait l'Isle de Salsete où est bâtie la ville de Goa. Les Peres Jesuites croyant que le Doüanier ne [illegible] rien de l'âchat qu'ils avoient fait, se mirent dans la barque pour passer l'eau, & ils n'y furent pas plûtost entrez qu'on les vint foüiller, de sorte que tous les diamans qui furent trouvez sur eux furent confisques.

Je reviens au Roy de Macassar que les Reverends Peres Jesuites tâcherent de convertir, & ils en auroient possible pû venir à bout sans une condition à laquelle il les obligea & qu'ils negligerent d'accomplir. Car en mesme-temps que les Jesuites travailloient à l'attirer au Christianisme, les Mahometans de leur costé faisoient de pareils efforts pour l'obliger d'embrasser leur loy, & ce Prince qui vouloit quitter l'Idolatrie, ne sçachant pas bien quel parti il devoit prendre, dit aux Mahometans qu'ils luy fissent venir de la Mecque deux ou trois de leurs plus habiles Moullas, & aux Jesuites qu'ils luy envoyassent de mesme autant de leurs plus sçavans hommes, pour les entendre & se bien instruire des deux Religions, ce que les uns & les autres promirent de faire.

Mais

Mais les Mahometans firent plus de diligence que les Chreſtiens, & huit mois aprés ayant amené à la Mecque deux habiles Moullas, le Roy qui vit que les Jeſuites ne luy envoyoient perſonne embraſſa la loy de Mahomet. Il eſt vray que trois ans aprés deux Jeſuites Portugais arriverent à Macaſſar, mais ce fut trop tard & le Roy ne ſe trouva plus dans la diſpoſition de ſe faire Chreſtien.

Le Roy de Macaſſar s'eſtant fait Mahometan, le Prince ſon frere en eut ſi grand dépit, qu'il ne put s'empeſcher d'en donner des marques par une action qu'il fit & qui cauſa ſa diſgrace. Comme il ſçût que les Mahometans ont en horreur le porceau, qui eſt une des viandes ordinaires des Idolâtres de Macaſſar, ſi-toſt qu'il vit que la Mouſquée que le Roy fit bâtir fut achevée, il y entra une nuit, & faiſant égorger dix ou douze pourceaux en ſa preſence il fit répandre le ſang par tout, contant les murailles, que la niche où le Moulla ſe met pour faire la priere en furent gâtées. Le Roy par les loix de la religion qu'il avoit embraſſée, fut obligé de faire abatre la Moſquée & d'en faire bâtir une nouvelle, & le Prince ſon frere ſe retirant avec quelques autres Seigneurs Idolâtres n'a plus paru à la Cour depuis ce temps-là.

Voilà tout ce que j'ay pû recueillir de plus particulier de tous les Royaumes de l'Orient qui ſont entre les Eſtats du Grand-Mogol & l'Empire de la Chine, de laquelle j'ay auſſi d'aſſez bons memoires; mais comme je ſçais que pluſieurs en ont amplement écrit, je croîs que le Lecteur aimera mieux que je luy donne la ſuite de mes voyages, & que je ne l'entretienne que des choſes que j'ay vûës de mes propres yeux.

CHA-

CHAPITRE XX.

L'Auteur poursuit son voyage en Orient, & s'embarque à Mingrela pour Batavia ; le danger qu'il court sur mer, & son arrivée en l'Isle de Ceylan.

JE partis de *Mingrela* gros bourg du Royaume de Visapour à huit lieuës de Goa le quatorziéme Avril 1648 & m'embarquay sur un vaisseau Hollandois qui venoit de prendre ses soyes de la Perse & alloit à Batavia. Il eut ordre faisant sa route de moüiller à *Bakanor* pour prendre du ris, & nous y arrivâmes le dix huitiéme du mesme mois. Je fus à terre avec le Capitaine qui alloit trouver le Roy pour luy demander la permission de prendre du ris, ce qu'il luy accorda volontiers. Il nous fallut remonter la riviere prés de trois lieües, & nous trouvâmes le Roy le long de l'eau où il n'y avoit que dix ou douze hutes faites de branches de palmier. Il y avoit dans la sienne un tapis de Perse étendu sous luy, & nous y vimes cinq ou six femmes, dont les unes l'eventoient avec des eventails de queüe de paon, & les autres luy presentoient le betel & luy remplissoient sa pipe de tabac. Les plus considerables du païs estoient dans les autres hûtes, & nous contâmes environ deux cens hommes dont la pluspart avoient pour armes l'arc & la fléche. Ils avoient aussi avec eux deux elefans. Il y a de l'apparence qu'ils avoient ailleurs quelque retraite, & qu'ils estoient venus en ce lieu-là pour joüir de la fraîcheur qui y rendoient des arbres & quelques ruisseaux. Ayant quitté le Roy & estant rentrez dans nostre chaloupe, il nous envoya en present douze poules & cinq ou six pots de vin de palmier. Nous fûmes coucher ce soir-là aprés avoir fait une lieuë de chemin dans un hameau où il n'y avoit que trois ou quatre maisons & nous avions pris avec nous bonne provision de nostre vaisseau. Le matin comme nous estions prests à partir nous vîmes sur la riviere un de nos Pilotes avec trois ou quatre jeunes hommes, qui venoient au devant de nous & apportoient de quoy de jeuner

Quand ils furent à terre & que nous nous fumes mis à manger ils demanderent de ce vin de Tari ou de palmier, & le Maistre de la hûte où nous avions couché promit de nous en apporter de tres-Bon, mais en nous avertissant qu'il estoit fort & qu'il pourroit nous envoyer des fumées au cerveau. Nos matelots se mocquerent de cela parce qu'ils en buvoient souvent, & que quelques-uns mesme en buvoient beaucoup sans en estre incommodez. Mais comme on le boit dés qu'il est tiré de l'arbre & qu'on ne laisse pas boüillir, quand on en prend trop on le sent boüillir dans l'estomac. Ce paysan nous ayant donc apporté un pot de son vin de palmier, chacun en but ce qu'il voulut, l'un trois verres, l'autre quatre ou cinq, & pour moy je me contentay d'un seul qui pouvoit tenir prés d'une chopine. Mais à dire la verité nous en eusmes tous un si grand mal de teste, que nous fumes deux jours sans nous pouvoir bien remettre. Nous demandames aux gens du païs pourquoy ce vin nous avoit ainsi incommodez ? & ils nous dirent que cela venoit de ce qu'ils plantoient le poivre autour des palmiers & que c'étoit ce qui donnoit tant de force à ce vin. Nous en étions encore un peu étourdis quand nous retournames à bord; où un Gouverneur de la terre nous vint aussi-tost trouver pour faire le prix du ris, & sçavoir la quantité qu'on en vouloit. Il falloit qu'ils apportassent le ris d'un peu loin, ce qui nous fachoit beaucoup, parce que les vents commençoient à changer, & que le Capitaine ne vouloit pas partir qu'il n'eust la carguaison qu'il luy falloit.

La nuit du vingt-huitiéme au vingt-neuviéme le vent commença à changer, & les Pilotes dirent au Capitaine qui n'avoit pas encore pratiqué les costes des Indes, qu'il falloit lever l'ancre & mettre à la voile, bien que nous n'eussions pas encore toute nostre carguaison; mais le capitaine n'y voulut jamais consentir disant qu'il nous manquoit de l'eau. Le vent ayant esté fort toute la nuit, le lendemain il s'appaisa un peu & l'on continua de charger du ris. Le jour d'aprés nous pressant fort le Capitaine de partir, & comme il vit que chacun murmu-

roit

stoit, il envoya les deux chaloupes pour prendre de l'eau. Mais elles ne furent pas à l'embouchure de la riviere, que le vent devint si furieux que les matelots se hasterent de revenir sans eau, ce qu'ils firent avec beaucoup de peine & danger de se perdre. Quand ils furent à bord on attacha les deux chaloupes derriere le vaisseau selon la coûtume, & l'on mit quatorze hommes dans la grande, afin de l'entretenir & d'empescher que les flots ne la fissent briser contre le vaisseau. Nous voulûmes alors commencer de lever l'ancre, mais le vent se rendant encore plus fort & plus contraire, de trente ou quarante hommes qui estoient autour du moulinet il y en eut plus de douze d'estropiez par les barres, la violence de la mer les repoussant en arriere. Le Capitaine voulant aussi mettre la main à l'œuvre pour accommoder quelque chose au cable, sa main fut toute écrasée. Enfin la mer vint si rude qu'au lieu de lever l'ancre il en fallut jetter d'autres, parce que le vent nous poussoit à terre. Chacun alors commença de penser serieusement à sa conscience, & l'on fit trois fois la priere en deux heures de temps. Sur le minuit nous avions perdu toutes nos ancres au nombre de sept, de sorte que n'en ayant plus & ne sçachant plus que faire, nos Pilotes crierent que chacun tâchat de se sauver quand le vaisseau toucheroit la terre, & de lassitude allerent se mettre sur leurs lits. Il y avoit déja long-temps que le Capitaine estoit sur le sien, à cause de la grande douleur que luy en causoit sa main qui estoit dans un pitoyable estat. Pour ce qui est de moy, comme la lune luisoit je m'accouday sur le bord du vaisseau regardant comme les ondes le poussoient vers la coste. Estant en cette posture le vaisseau toucha terre, & chacun crut alors qu'il se seroit entr'ouvert. A l'instant deux matelots me vinrent dire que je ne craignisse point, & qu'ils feroient en sorte que nous nous sauverions, mais que si Dieu nous faisoit la grace de venir à terre il falloit que je les reconnusse de leurs peines. Je les exhortay de faire leur possible pour nous sauver, & leur dis qu'il y auroit cinq cens écus pour

eux lorsque nous serions à terre. C'estoient deux Hambourgeois qui m'avoient vû au Bander Abassi & à Sujate, & ils sçavoient bien que j'avois toutes mes marchandises sur moy sans avoir besoin de chameaux ni de mulets pour les porter. Si-tost que je leur eus promis cette somme, ils se saisirent d'un morceau de bois de la grosseur de la cuisse & de dix ou douze pieds de long, où ils attacherent en cinq ou six endroits de grosses cordes qu'ils ne laissoient longues que de trois ou quatre pieds. Comme ils travailloient à cela j'avois toûjours les yeux du costé de la terre, & j'apperçus que le vaisseau n'y alloit pas directement comme il faisoit auparavant. Je craignois aussi que ce ne fut l'obscurité qui me fit croire cela, parce que la lune commençoit de se coucher. Je courus en mesme temps à la boussole pour m'en éclaircir, & je vis en effet que le vent estoit tout à fait changé & qu'il venoit de la terre. Aussi-tost je criay aux matelots que le vent s'estoit fait bon, & à l'instant le Bosman qui est celuy qui a le maniement de tout ce, qui depend du vaisseau ; fit grand bruit & appella tous les matelots. Il cria aussi aux quatorze hommes que l'on avoit mis dans la grande chaloupe croyant qu'ils y fussent encore ; mais personne ne répondit, & nous vîmes à la pointe du jour que le cable s'estoit rompu, & on n'a jamais pû sçavoir ce qu'ils sont devenus. Pour le Capitaine il ne peut se lasser à cause d'une grosse fievre que la douleur de sa main luy avoit causée. D'Abord chacun reprit cœur, quoy qu'on fût encore en peine comment on conduiroit le vaisseau, le gouvernail estant rompu par le haut. Pour tâcher de remedier à ce mal, le Pilote fit tendre une petite voile que l'on tiroit tantost d'un costé tantost de l'autre selon qu'il le commandoit, & on attacha une corde au gouvernail pour le faire joüer ; car ce n'estoit que le bois d'enhaut qui estoit rompu, & où l'on ne pouvoit pas mettre la piece qui vient sur le vaisseau pour le gouverner. Enfin le vent vint Nord-est, & plus la nuit estoit obscure à cause que la lune estoit couchée, plus le

vent

[...] le rafraischissoit, & chacun en rendit graces à Dieu. Nous n'estions par toutefois hors de toute apprehension, parce qu'il nous falloit passer trois grosses roches, qui paroissoient au dessus de la mer, mais que nous ne pouvions voir la nuit estant fort obscure. Quand on vient à ce port-là où nous primes du ris on n'à pas accoûtumé de passer ces roches; mais nostre Capitaine, voyant qu'il avoit peu de temps pour charger, fit avancer son vaisseau le plus qu'il put de l'embouchure de la riviere, pour la commodité de ceux qui apportoient le ris, & qui pouvoient faire de la sorte plus de voyages. Enfin Dieu nous fit la grace qu'à la pointe du jour nous nous vîmes à trois ou quatre lieües de terre. Alors on tint conseil pour sçavoir de quel costé nous devions tirer, à cause que nous n'avions point d'ancres. Les uns furent d'avis que nous retournassions à Goa pour hiverner, les autres que nous allassions à Ponté de Galle, qui est la premiere ville que les Hollandois ont prise aux Portugais dans l'Isle de Ceylan; car il n'y avoit pas plus de chemin d'un costé que d'autre; & le vent nous estoit également favorable pour les deux lieux. Mon sentiment fut qu'on ne prit point la route de Goa, mais celle de Ponté de Galle; parce qu'il estoit à craindre qu'arrivant à Goa les matelots qui sont sujets à boire ne vinssent à dire ou à faire quelque sottise qui d[...]rise sur eux à l'inquisition, joint qu'il y a en cette ville-là plusieurs occasions de débauche, & que lorsqu'il faudroit se remettre en mer le Capitaine [...]oit peut-estre pas un homme dans son vaisseau. Mais en allant à Ponté de Galle on ne couroit aucun danger; c'estoit aller chez soy & l'on pouvoit changer de vaisseau pour continuer le voyage, ce qui arriva. Cependant nous estions toujours en crainte que quelque tempeste ne survinst & ne nous jettât en terre, n'ayant point d'ancre pour arrester nostre vaisseau.

Entre nos matelots, il s'en trouva un par bonheur qui servoit depuis plusieurs années dans le mesme vaisseau

& qui dit qu'assurement il y avoit au fond de cale une ancre fort pesante, mais qu'elle n'avoit qu'un bras. On souhaitoit bien de l'avoir, mais on y voyoit de grandes difficultez à cause de la quantité de marchandises qui estoient dans le vaisseau. Neanmoins on se resolut de les tirer toutes, & quatre ou cinq charpentiers fort experts qui avoient travaillé à la Loge de Gomron pour la Compagnie & retournoient à Batavia, dirent que si l'on pouvoit tirer l'ancre en haut ils l'accommoderoient aussi bien que si elle avoit ses deux bras, ce qu'ils firent, & dans deux jours & l'ancre & le gouvernail furent en estat de nous servir. Il en cousta trois ou quatre caisses de vin de Schiras, que l'on distribua à tous ceux qui se mirent de besoigne pour remuer les marchandises & pour tirer l'ancre, afin de leur donner courage de bien travailler.

Huit jours aprés nous reconnûmes que nous estions devant Ponté de Galle, & nous abbatimes une partie de nos voiles pour gagner le port l'un des plus mauvais qui soit dans toutes les Indes, à cause des roches qui sont à fleur d'eau en plusieurs endroits. C'est ce qui fait que d'abord qu'on découvre un vaisseau en mer, le Gouverneur envoye d'ordinaire deux Pilotes pour l'aller conduire & le mener dans le port. Mais comme nous avions le temps & la mer assez favorables, le Capitaine ni les Pilotes qui n'estoient jamais venus en ce lieu-là, ne s'estant pas apperçus que nous avions passé les écueils qu'ils croyoient plus proches de terre, & ne voyant point venir de Pilote pour mener le vaisseau dans le port, nous firent retourner en mer, ce qui surprit fort le Gouverneur & les Pilotes, qui ne venoient pas parce qu'ils voyoient que nous avions passé le danger. Le vent commençant alors à changer nous fit reculer neuf ou dix lieuës en mer, & ainsi nous fûmes deux ou trois jours abordoyer sans pouvoir gagner le port. Si le vent nous eut chassez un peu plus avant en mer, nous eussions esté contraints d'aller hyverner à Maslipatan dans le Golfe de Bengala. Enfin les Pilotes de

Ponté

Ponte de Galle nous estant venûs querir, nous entrâmes dans le port & mismes pied en terre le douziéme de May. Je fus voir aussi-tost le Gouverneur Maatsuiker qui est à present General à Batavia, & il me fit l'honneur pendant le sejour que je fis en ce lieu-là de vouloir que je mangeasse toûjours avec luy.

Je ne trouvay rien de remarquable dans cette Ville, & il n'y reste presque rien que des ruines que les mines & les coups de canon y ont faites, lorsque les Hollandois y mirent le siege & en chasserent les Portugais. La Compagnie donnoit des champs & des places pour bâtir à ceux que s'y vouloient habituer, & avoient déja fait faire deux bons bastions qui commandoient le port. Si elle a achevé le dessein qu'elle avoit pris, elle aura rendu cette ville-là une bonne place.

Les Hollandois avant que de prendre toutes les places que les Portugais avoient dans l'Isle de Ceylan d'où ils les ont entierement chassez, se persuadoient que le negoce de cette Isle leur rapporteroit des sommes immenses s'ils en estoient les maistres; ce qui peut-estre seroit arrivé s'ils eussent tenu l'accord qu'ils avoient fait avec le Roy de Candy qui est le Roy de la terre, lorsqu'ils commencerent à faire la guerre aux Portugais. Mais ils luy manquerent de parole, & cela les mit en tres-mauvaise reputation dans tous ces lieux-là.

Le traité avec le Roy de Candy estoit conceu de maniere, que ce Roy devoit toûjours estre avec dix ou vingt mille hommes dans les passages, pour empescher le secours qui pouvoit venir de Colombo, de Negombe, de Manar, & de plusieurs autres endroits que les Portugais avoient le long de la coste. Que les Hollandois devoient avec leurs gros vaisseaux amener autant de monde qu'ils en eussent assez pour assieger Ponte de Galle tant par mer que par terre. Ils convinrent aussi avec le Roy d'Achem qu'il tiendroit la coste avec un nombre suffisant de petites fregates armées, comme il en entretient toûjours bonne quantité.

Les Hollandois ayant pris la ville commencerent de

reparer quelques breches ; ce que voyant le Roy de Candy il envoya sçavoir quand il pourroit venir à la ville pour en prendre possession. Car on estoit demeuré d'accord, qu'au cas que les Hollandois prissent la ville, ils la rementtroient au Roy, lequel pour recompense devoit leur donner certaine quantité de canelle tous les ans, & en cas de besoin les assister en ce qu'il pourroit. Les Hollandois firent réponse à celuy que le Roy leur avoit envoyé, qu'ils étoient contens de luy remettre la ville, pourvû qu'il leur payast les frais de la guerre qu'ils faisoient monter à plusieurs millions ; mais que quand il auroit trois Royaumes comme le sien, il ne pourroit payer la moitié de cette somme. En effet l'argent est rare en ce païs là, & je ne croy pas que le Roy ait jamais vû cinquante mille écus ensemble. Tout son negoce n'estoit que de la canelle & des elefans ; mais depuis que les Portugais ont esté aux Indes il n'en a eu aucun profit. Pour ce qui est des elefans cela va à peu de chose : car on n'en prend guere que cinq ou six l'année ; mais aussi ils sont estimez plus que tous les elefans de tous les autres païs, parce qu'ils sont plus courageux à la guerre ; & n'y a-t'il guere de Roy aux Indes qui ne tâche d'en avoir. Il faut remarquer icy une chose qu'on aura peut-estre de la peine à croire, mais qui est toutefois tres-veritable ; c'est que lorsque quelque Roy ou quelque Seigneur a quelqu'un de ces elefans de Ceylan, [illegible] en amene quelqu'autre des lieux où les marchands les vont prendre, comme d'Achen, de Siam, d'Arakan, de Pegu, du Royaume de Boutan, du Royaume d'[illegible] terres de Cochin, & de la coste de Melinde, dés que ces elefans en voyent un de Ceylan, par un instint de nature ils luy font la reverence portant le bout de leur trompe à terre & la relevant. Il est vray que les Elefans que les grands Seigneurs entretiennent, quand on les mene devant eux pour voir s'ils sont en bon point, font trois fois une espece de reverence avec leur trompe, ce que j'ay vû souvent ; mais ils sont stilez à cela & leurs maîtres le leur enseignent de bonne heure.

[L]e Roy d'Achen à qui les Hollandois ne tinrent pas [leur] parole, eut plus de moyen de s'en venger que le Roy de Candy, parce que les Hollandois ne le pouvant point passer du poivre qui vient de ses terres, il fut long-temps sans leur en vouloir donner, & même il leur declara la guerre; & sans ce poivre là leur negoce ne va pas bien. C'est le poivre que nous appellons petit, & que tous les Orientaux veulent avoir, parce que sans le piler ni le casser ils le mettent tout entier sur leurs plats de ris, comme j'ay dit ailleurs.. Mais enfin ils furent contraints de s'accorder avec le Roy d'Achen, & ils s'envoyerent de part & d'autre des Ambassadeurs pour cet effet. Celuy qui vint de la part du Roy à Batavia fut receu avec beaucoup de magnificence. Comme il fut sur son depart le General de Batavie & tout le Conseil le traiterent splendidement, & les Dames se mirent à table, ce qui surprit fort cét Ambassadeur Mahometan qui n'étoit pas accoûtumé de voir des femmes boire & manger avec les hommes. Mais ce qui l'étonna encore plus, fut qu'à la fin du repas aprés avoir bû plusieurs santez, on bût celle de la Reyne d'Achen qui gouvernoit l'Estat pendant la minorité du Roy son Fils, & que pour l'honorer davantage Monsieur le General voulut que Madame la Generale sa Femme baisat l'Ambassadeur. Le Roy & la Reyne d'Achen ne receurent pas moins bien l'Ambassadeur qui leur fut [envoyé] de Batavia. Ce fut le Sieur Croc qui trainoit depuis quinze ans une maladie languissante, & l'on croyoit qu'on luy avoit donné quelque poison. [A la] troisiéme audience qu'il eut du Roy, qui sceût qu'il vivoit depuis un si long temps en langueur & sans appetit, le Roy luy demanda s'il n'avoit point autrefois, entretenu quelque fille du païs, & comment il l'avoit quitée, si c'estoit de gré à gré, ou s'il l'avoit renvoyée par force.. Il avoüa qu'il l'avoit quittée pour aller se marier en son païs, & que depuis ce temps là il avoit toûjours esté languissant & degoûté. Sur cela le Roy dit à trois ses Medecins qui estoient auprés de luy, qu'ayant entendu la cause de la maladie de

l'Ambassadeur il leur donnoit quinze jours pour le gue-
rir, & que s'ils n'en venoient à bout dans ce temps il les
feroit tous mourir. Ces Medecins ayant asseuré le Roy
qu'ils lui répondoient de la guerison de l'Ambassadeur,
pourvû qu'il voulût prendre les remedes qu'ils lui don-
neroient, le Sieur Croc s'y resolut. Ils lui donnerent au
matin un bruvage & au soir une petite pilule, & au bout
de neuf jours il lui prit un grand vomissement. On crut
qu'il mourroit des étranges efforts qu'il fit, & enfin il
vomit un tapon de cheveux gros comme une petite noix
aprés quoy il fut aussi-tost gueri. Ensuite le Roy le me-
na à la chasse du Rhinocerot, & voulut qu'il donnât le
coup de mort à la beste. Aprés qu'elle fut à bas on lui
coupa la corne que le Roy presenta aussi à l'Ambassa-
deur, & à l'issuë de la chasse il y eut un grand festin.
Sur la fin le Roy but à la santé du General de Batavia &
de sa femme, & fit venir une des siennes qu'il fit aussi
baiser à l'Ambassadeur. A son depart il lui fit present
d'un caillou de la grosseur d'un œuf d'oye, où l'on
voyoit de grosses veines d'or comme on voit les nerfs
sur la main d'un homme, & c'est ainsi que croît l'or en ce
païs-là. Le sieur Croc estant à Surate Chef du Comptoir
fit rompre le caillou par le milieu, & en donna la moitié
au sieur Constant qui avoit là aprés lui la premiere auto-
rité, & à qui j'en voulus donner à son retour en Hollan-
de cent cinquante pistoles pour la porter à feu Monsei-
gneur le Duc d'Orleans; mais il ne voulut jamais s'en
défaire.

CHAPITRE XXI.

Depart de l'Auteur de l'Isle de Ceylan, & son arrivée à Batavia.

LE vingt-cinquiéme de Juin nous partîmes de Pon-
té de Galle sur un autre vaisseau que celuy sur lequel
nous estions venus, parce que l'ayant visité il fut trou-
vé qu'il ne pouvoit pas faire le voyage sans peril. Ainsi

toutes

[...]es marchandises en furent dechargées; & mi[...]dans celuy où nous nous embarquames pour Batavia.

Le 2 de Juillet nous passames la ligne, & le sixiéme nous vimes l'Isle appellée Nazacos. Le dix-septiéme nous découvrimes la coste de Sumatra, le dix-huitiéme l'Isle Ing[...]; & le dix-neuviéme l'Isle Fortune. Le vingtiéme nous vimes plusieurs autres petites Isles & la coste de Java, & entre ces Isles il y en a trois qu'on nomme les Isles du Prince. Le vingt & uniéme nous découvrimes Bantam, & la vingt-deuxiéme nous moüillames à la rade de Batavia. Le lendemain je descendis en terre & fus saluer Monsieur le General Vanderlin, & le sieur Caron Directeur General la seconde personne du Conseil.

Le vingt-cinquiéme deux jours aprés mon arrivée le General m'envoya un de ses Gardes pour me prier à dîner, où se trouverent le sieur Caron, deux autres Conseillers, l'Avocat Fiscal, le Major, & leurs femmes. Tandis que nous fusmes à table on ne parla que des nouvelles des païs étrangers, & principalement de la Cour du Roy de Perse; & aprés le dîné quelques-uns se mirent à joüer au trictrac en attendant la fraîcheur, pour s'aller promener hors de la ville le long de la riviere où il y a de fort beaux lieux pour se baigner. Pour Monsieur le General il passa dans son cabinet où il me pria d'entrer avec lui. Aprés quelques discours de choses indifferentes il me demanda pour quel sujet j'estois venu à Batavia? Je lui dis que j'y estois venu principalement pour voir une ville si renommée, & qu'ayant trouvé l'occasion de rendre service à la Compagnie par la priere que m'en avoit faite le Chef du Comptoir de Mingrela, cela m'avoit fait entreprendre le voyage, comme il pouvoit avoir sçû par la lettre qu'il lui en avoit écrite. Je lui fis recit en mesme-temps comme le Commandeur de Mingrela m'en avoit prié, de la découverte qu'avoit faite une Caravelle de Portugal que la tempeste jetta dans une baye à trente lieuës du Cap de Bonne-Esperance, comme

j'en ay couché l'histoire au long dans la description de la ville de Goa. Le Commandeur crût que le General pourroit envoyer de ce costé-là un petit vaisseau, & qu'en lui portant cette nouvelle je rendrois service à la Compagnie, & ce fut aussi dans cette vûë qu'il m'offroit passage sur le vaisseau qui estoit à la rade de Mingrela. Aprés que j'eus fait recit de cette affaire au General, il m'en remercia assez froidement comme d'une chose de peu d'importance; bien que j'aye sçû depuis qu'il a envoyé chercher cette Baye, mais on ne l'a pû trouver. Aprés une demi-heure ou environ d'entretien je le laissay dans son cabinet, où entrerent en mesme temps trois Conseillers, & comme je sortois il me dit que si j'avois un peu de patience nous irions ensemble faire un tour de promenade hors la ville. Je fus joindre en attendant Madame la Generale & autres Dames qui lui tenoient compagnie, & une heure aprés deux trompettes commencerent à sonner. Monsieur le General & Madame avec quatre femmes de Conseillers entrerent dans un carosse à six chevaux & les Conseillers monterent à cheval. On m'en amena aussi un sellé & bridé à la Persienne, & dont le harnois estoit fort mignon. Il y a toûjours quarante ou cinquante chevaux de selle dans l'écurie du General, car il n'y a point de vaisseau qui n'en amene quelques-uns, ou d'Arabie, ou de Perse, ou d'autres lieux. [illegible] le carosse du General marchoit la Compagnie de Cavalerie; chaque Cavalier ayant le collerin de bufle, & le haut de chausse d'écarlate avec des galons d'argent, le chapeau avec le bouquet de plume, la grande écharpe avec une dentelle d'argent, la garde de l'épée & les éperons d'argent massif, & tous leurs chevaux avoient de fort beaux harnois. Trois Gardes du Corps marchoient à chaque portiere avec la hallebarde & tres-bien converts. Chacun avoit le pourpoint de satin jaune, & le haut-de-chausse d'écarlate couvert de galon d'argent; avec les bas de soye jaune, & de fort beau linge. Derriere le carosse marchoient une Compagnie d'Infanterie, & une autre qui [illegible] heure ou

deux.

[...] devant pour faire la découverte. Pour ce qui est des Conseillers, quand ils marchent aussi bien que dans leurs maisons chacun à deux Mousquetaires pour sa garde, & quand ils ont besoin de chevaux il faut que l'écuyer du [...] leur amene ceux qu'ils demandent. Ils ont aussi [...] petites barques pour aller se promener en mer ou sur la riviere & sur leurs canaux où chacun a son jardin. Nostre promenade ne fut pas longue, & la cause fut qu'en partant du fort on apperçût deux vaisseaux qui venoient, sans qu'on pût bien juger quels vaisseaux c'étoient. Comme le General & les Conseillers estoient dans l'impatience d'apprendre quelques nouvelles, ils retournerent au fort plutost qu'ils n'auroient fait, & dés que nous y fumes rentrez je pris congé de Monsieur le General, des Conseillers ; & des Dames, & me retiray en mon logis.

Pendant trois ou quatre jours j'eus quantité de visites ce qui ne me causa pas peu de dépense, parce que la coûtume veut que quand quelqu'un vous vient voir vous luy presentiez du vin. Cent écus sortant en peu de temps la bourse, car une pinte de vin à peu prés de la mesure de Paris ne tient que quatre verres. Le vin d'Espagne quand il est bon marché coûte un écu à Batavia, le vin de Rhin & le vin de France en valent deux, & il faut payer quarante sols pour la pinte de biere, ou d'Angleterre ou de Bronceviquer mom.

La plus grande joye que puisse avoir le peuple de Batavia est lorsque les vaisseaux viennent de Hollande : car ils amenent de toutes ces sortes de boissons que les hostes achetent de la Compagnie, estant permis aussi à chaque particulier d'en acheter. Mais soit qu'ils trouvent plus de delices à boire au cabaret que dans leur maison, soit que cela leur soit plus commode, quand ils se veulent divertir ensemble ils font d'ordinaire toutes leurs réjoüissances dans ces lieux-là. C'est donc leur grande feste quand ces nouvelles boissons arrivent, & l'on trouve dans les rues des femmes & des filles qui vous portent un momon [...] une pinte ou deux de vin ou de bierre.

Soit que l'on perde ou que l'on gagne par bonheur, on ne souffre guere que les femmes payent, & il survient d'autres en mesmes temps à qui la bienseance veut que l'on boive leurs santés, ce qui vuide souvent la bourse des jeunes gens.

CHAPITRE XXIII.

D'une affaire qu'on suscita mal à propos à l'Auteur dans le Conseil de Batavia.

IL y a deux Conseils dans Batavia, le Conseil du Fort où preside le General & où se traittent les affaires de la Compagnie ; & le Conseil qui se tient à la maison de ville, lequel regarde la police & les petits differens qui peuvent survenir entre les bourgeois. Le sieur Faure un des membres de ce Conseil de ville estoit du nombre de ceux qui vinrent me rendre visite à mon arrivée, & en neuf ou dix jours de temps il fut chez moy quatre fois avec un de ses amis. L'un & l'autre me parloient toûjours du sieur Constant qui avoit esté Commandeur à Gomron, & pendant plusieurs années la seconde personne du Comptoir de Surate où il avoit amassé du bien. Il m'en avoit souvent confié une partie, & nous avions toûjours esté fort bons amis. Un jour comme je partois de Surate pour aller à la mine des diamans, il me pria d'en acheter pour son compte pour seize mille roupies, me donnant lettre de change pour recevoir la somme à Golconda où elle me fut payée, & je l'employay comme il souhaittoit. Je croyois à mon retour le trouver à Surate ; mais durant mon voyage il reçut ordre de Batavia de s'y rendre aussi-tost, & dés qu'il y fut il se maria avec la veufve du General Vandime avec laquelle il s'en alla en Hollande. Je fus bien surpris à mon retour à Surate de voir qu'il fut parti sans avoir donné ordre à aucun de ses amis, ni Hollandois, ni Anglois de retirer ce que j'avois à luy, & de le luy envoyer par la voye des vaisseaux qui vont en

Angleterre. Ayant demeuré à Surate environ deux mois & voulant faire voyage, pour ne point risquer ce que le sieur Constant m'avoit confié, je remis le tout entre les mains du Sr. François Breton qui estoit la seconde personne du Comptoir que la Compagnie Angloise a à Surate, lequel depuis par son ordre le luy a fait tenir en Hollande. J'avois prié auparavant le Commandeur Hollandois nommé [illegible]ebar de se vouloir charger de cette partie, comme estant ami du sieur Constant; mais il s'en excusa entierement, me representant que si le General ou le Conseil de Batavia venoit à sçavoir qu'il eut une pareille chose entre les mains, il seroit traité comme un receleur ne l'ayant pas declaré, c'est à dire qu'il seroit depossedé de sa charge & tout son bien confisqué.

Un jour donc pendant que je fus à Batavie, le sieur Faure de qui je viens de parler me vint voir avec trois autres, faisans apporter une grande bouteille de vin de Rheims & une autre de bierre d'Angleterre. Je leur fis aussi presenter la collation de mon costé, & comme nous commencions à boire ils me demanderent si je n'avois point eu de nouvelles qui fussent venuës par terre de Monsieur Constant pendant que j'estois à Surate, à quoy je leur répondis que je n'en avois eu ni par mer, ni par terre depuis qu'il estoit parti de ce lieu-là. Il firent les surpris à cette reponse, & me dirent qu'ils s'étonnoient fort qu'ayant esté si grands amis, & ayant fait un si grand negoce ensemble qui duroit encore, il ne m'eut point fait sçavoir de ses nouvelles. Je reconnus bien dés lors qu'ils n'estoient venus à autre dessein que pour tâcher de découvrir si j'avois avec moy la partie de diamans que j'avois achetée à la mine pour le sieur Constant, ou bien si je l'aurois laissée à quelque Hollandois pour la luy faire tenir. Je crus qu'il falloit leur oster ce soucy de la teste, & que sans cela ils n'auroient pas bû joyeusement le vin qu'ils avoient fait apporter. Sans les tenir donc plus long-temps en peine, je leur dis que je m'étonnois qu'ils ne m'eussent pas parlé de cette affaire dés la premiere fois qu'ils me firent l'honneur de me venir

voir,

voir, & que je voyois bien qu'ils vouloient sçavoir la derniere fois que j'avois esté à la mine des diamans le sieur Constant ne m'avoit pas donné commission d'en acheter. Qu'ils n'auroient pas eu besoin pour cela d'apporter du vin pour me faire boire, parce que j'estois tout au contraire de plusieurs gens, lesquels parlent beaucoup & disent plus qu'ils ne sçavent quand ils ont bû, & que pour moy c'est alors que je parle le moins. Toutefois que je voulois bien les satisfaire afin qu'ils n'eussent pas de regret de leur bon vin, & que je leur dirois franchement la verité. Il est vray, leur dis-je donc, que Monsieur Constant ne m'a pas seulement donné commission de luy acheter une partie de diamans, mais qu'il m'a aussi donné de l'argent pour la payer, & que je luy en ay acheté pour seize mille roupies. Je n'eus pas plutost achevé de parler, que le sieur Faure se tournant vers les trois autres; Messieurs, leur dit-il, vous me serez témoins comme Monsieur Tavernier a pour seize mille roupies de diamans à Monsieur Constant qu'il m'a laissé ordre de retirer quand il est parti pour Hollande. Je luy dis sans m'émouvoir, que s'il les vouloit avoir il falloit qu'il courut aprés, mais que je ne croyois pas qu'il les pût attraper, qu'il y avoit plus six mois que je les luy avois envoyez par terre, & que je m'estonnois bien comment il avoit pris cette commission, & comment Monsieur Constant & luy pouvoient sçavoir que je devois venir à Batavia. Je vis que cela le fascha de voir qu'il n'auroit pas ce qu'il s'estoit imaginé & sans vouloir boire davantage ils s'en allerent tous quatre.

Le lendemain de grand matin un Officier de la Compagnie vint m'apporter un ajournement, qui portoit que j'eusse à comparoir sur les onze heures par devant le Conseil de la ville, où se trouveroit Monsieur l'Avocat Fiscal pour prendre la cause en main pour la Compagnie. Je ne manquay pas de me trouver à l'heure dite à la Maison de ville, où aussi-tost ces Messieurs me firent entrer, & avec grand compliment me demanderent

s'il

s'il estoit vray que le sieur Constant m'eut fait faire emplette en diamans pour seize mille roupies & où ils estoient. Je leur dis que pour l'achat des diamans je l'avois bien fait, mais que je ne sçavois pas où ils estoient parce qu'il y avoit plus de six mois que je les luy avois envoyez de Surate par terre. Sur cela ces Messieurs de la justice donnerent sentence, par laquelle il estoit dit que ce n'estoit pas au sieur Faure à se mesler de cette affaire, mais que c'estoit l'Avocat & Fiscal à la poursuivre, puisqu'en ce temps-là le sieur Constant estoit au service de la Compagnie, & que sans l'avoir fraudée il ne pouvoit de ses gages avoir amassé une si grosse somme. A ce discours d'avoir fraudé la Compagnie je ne pus m'empescher de rire, ce qui les surprit, & le President du Conseil me demanda pourquoy je riois. Je luy dis que c'estoit de voir qu'il s'étonnoit de ce que le sieur Constant a fraudé la Compagnie de seize mille roupies, & que s'il n'avoit emporté que cela ce seroit bien peu de chose; adjoûtant qu'il n'y avoit guere de serviteur de la Compagnie qui eust passé par les charges où le sieur Constant avoit passé, & qui eust eu la commodité de faire negoce comme il l'avoit eüe sans crainte du sieur Fiscal qui n'emportast du moins cent mille écus. Il y en avoit alors deux ou trois dans le Conseil qui n'estoient pas bien-aises de m'oüir parler de la sorte, & que ce discours regardoit particulierement. Car pour dire les choses comme elles sont, les Commandeurs & ceux qui les suivent en authorité dans les Comptoirs, sçavent mettre à part de grosses sommes à leur profit & au grand préjudice de la Compagnie, & comme ils ne peuvent faire cela sans estre d'intelligence avec le Courtier, celuy-cy en fait autant de son costé, & ceux qui sont sous lui prennent aussi ce qu'ils peuvent. J'ay fait compte une fois de tout l'argent dont on peut frustrer la Compagnie sur le negoce dans chaque Comptoir, & j'ay trouvé que quand tous les ans on ne luy fait tort dans tous les Comptoirs au moins que d'un million cinq ou six cens mille livres, elle a lieu de s'en consoler. Pour ne parler

parler que de la Perse, j'ay connu des Commandeurs qui tant sur la vente des épiceries que sur l'achat des soyes, ont mis à part pour eux dans un an plus de ... mille piastres. Ils ont pour cela des adresses merveilleuses qu'il est mal aisé que la Compagnie puisse découvrir, particulierement les Directeurs & Participans de la Compagnie qui sont en Hollande. Pour ce qui est de ces Commandeurs qui sont aux Indes, il faut que le fait soit bien evident quand le General de Batavie & son Conseil en font justice, & on ferme le plus souvent la bouche à l'Avocat Fiscal, à qui l'on fait un present qui vaut bien le tiers qui luy revient de tout ce qui est confisqué, un autre tiers appartenant à la Compagnie, & l'autre à l'Hôpital, ainsi tout se passe sous silence; car il n'y a pas un de ces Commandeurs qui n'ait son Patron à Batavia à qui il envoye tous les ans de beaux presens; joint qu'il n'y a guere de ces Messieurs du Conseil qui n'en ayent fait autant. D'ailleurs si quelqu'un informé du tort qu'un Commandeur fait à la Compagnie va le declarer à un General, il est assuré de n'estre jamais établi en aucun Comptoir, & tost ou tard on trouve quelque pretexte pour luy oster la charge qu'il peut avoir, & l'envoyer pour soldat dans quelque Isle pour y finir malheureusement sa vie.

Quant au negoce que ces Commandeurs font en leur particulier, il n'y a personne qui le sçache mieux que les pauvres matelots, qui estant quelquefois tres-maltraitez des Commandeurs mesmes ou des Officiers des vaisseaux quand ils viennent en terre vont avertir les principaux du Comptoir, que tel a tant de balles de marchandises dans le vaisseau pour son particulier. Le plus souvent le Chef du Comptoir qui sçait son métier envoye dire à celuy à qui sont les marchandises de les faire détourner, & de tâcher la nuit de les faire apporter de terre. Pour luy donner le temps de tout decharger, on fait tant boire celuy qui en a donné l'avis qu'il est yvre un jour ou deux, & quand on sçait que tout est osté le Commandeur va au vaisseau faire la visite bien assuré de n'y rien

trou-

trouver. Alors le pauvre matelot ou soldat pour la menterie qu'on lui fait accroître qu'il a dite est severement puni, ses gages lui sont confisquez, & souvent on l'envoye pour trois ou quatre ans travailler sur la galere qui va charger des pierres. Il y a donc de ces Commandeurs qui ont fraudé la Compagnie, & sont retournez en Hollande, avec grand butin, ayant pour quatre ou cinq cens mille livres de diamans, de perles, d'ambre-gris, & d'autres marchandises qui tiennent peu de place. Car si tout cela n'est bien caché & si la Compagnie le peut découvrir il est perdu pour eux, & l'on confisque leurs gages. Mais ils ont d'admirables adresses pour le sauver, mesme quand ce sont de grosses marchandises, comme des toiles & autres choses qui tiennent beaucoup de place; car ils ne vont pas tous en des lieux où l'on puisse acheter des diamans, & d'ailleurs ils ont plûtost de la perte que du gain à en apporter, au lieu que sur les grosses marchandises, il y a toûjours beaucoup de profit. Comme le Capitaine & autres Officiers du vaiseau tâchent de faire un negoce particulier aussi bien que les Commandeurs, sçachant qu'il leur seroit difficile de tirer leurs marchandises hors du vaisseau sans estre decouverts, ils vont quelquefois les decharger sur les costes de Norvege, faisant accroire que c'est le mauvais temps qui les a poussez. D'ailleurs quand les Hollandois sont guerre avec les Anglois, on envoye des vaiseaux de guerre au devant de ceux qui viennent des Indes, & c'est dans ces vaisseaux que ceux qui veulent frauder la Compagnie mettent leurs balles de marchandises avant que d'arriver en Hollande. Ils ont encore recours pour cela à la flote des pescheurs de harangs quand ils la rencontrent. Enfin il n'y a point d'artifice dont ils ne s'avisent. Mais aussi quand la Compagnie a quelque soupçon que quelqu'un a excedé elle fait quelquefois dépoüiller des Commandeurs & leur fait donner d'autres habits, & l'on a trouvé plus d'une fois des diamans dans ceux qu'ils avoient posez. Au reste on a remarqué que la pluspart de ceux qui ont fait tort à la

 Com-

Compagnie & sont revenus en Hollande avec de grands biens, n'en ont pas laissé leurs heritiers guere plus riches, tous ces biens-là s'estant comme évanoüis en peu d'années, ce qui donne à connoître que le bien mal acquis ne profite point.

Revenons à l'affaire qu'on me suscita mal-à-propos à Batavia. Sur la sentence que Messieurs du Conseil avoient renduë, que l'Avocat Fiscal prendroit la cause en main pour la Compagnie, trois jours aprés il m'envoya plusieurs feüilles de papier écritez par articles, afin que je répondisse sur chacun. Le premier portoit que je declarasse de combien le sieur Constant & moy avions negocié ensemble depuis que nous nous connoissions. Les autres n'estoient que de sottises, & entre autre celle-cy, de me commander d'y répondre, moy qui n'estois point sujet à la Compagnie, qui n'estois venu à Batavia que pour luy rendre service; & qui par consequent me devois peu soucier du commandement du Fiscal. Il y avoit un article en particulier, qui portoit que Monsieur le General & son Conseil vouloient sçavoir ce que il sieur Constant avoit fait au Bander-Abassi où il avoit esté envoyé pour Commandeur, qu'ils n'ignoroient pas que jour & nuit nous estions ensemble, & qu'ainsi je devois estre bien instruit de ces affaires. Ils avoient raison, mais je n'estois pas obligé de leur en rendre compte. Cela dura bien quatre ou cinq semaines, pendant lesquelles un Officier me vint querir plusieurs fois pour aller à la Maison de ville leur donner réponse. Celle que je leur faisois estoit toûjours la mesme, que je ne sçavois rien des affaires du sieur Constant; & que lorsqu'il faisoit quelque chose il ne m'appelloit pas pour luy donner conseil. Comme ils virent qu'ils ne pouvoient rien tirer de moy par la douceur, ils commencérent à me faire des menaces disant qu'ils me feroient arrester. Je leur repartis hardiment que je ne craignois point, & que s'ils me faisoient arrester j'avois l'honneur d'estre à un Prince qui estoit feu Monseigneur le Duc d'Orleans, qui me tireroit bien de leurs mains,

& se

se pourroit ressentir de l'affront qu'ils me feroient. En mesme-temps je sortis de leur chambre sans dire autre chose, & eux aussi ne me dirent rien. Quinze jours se passerent sans qu'on me parlât de cette affaire, & pendant ce temps-là j'allois me promener & manger mesme avec quelques-uns de ces Messieurs. Un jour l'Avocat Fiscal qui avoit beaucoup d'étude & se plaisoit fort à s'entretenir des pays étrangers, m'ayant prié à souper, comme nous fûmes hors de table me prit à part, & me dit qu'il falloit que le lendemain il me fit appeller, en ayant receu ordre du General qui vouloit sçavoir absolument ce que j'avois vû faire à Gomron au sieur Constant. Si c'est pour dire ce que j'ay vû, luy répondis-je, je le feray volontiers, mais je veux estre en presence de Messieurs de la Justice. Le matin venu l'Officier ne manqua pas de me venir appeller. Je le suivis aussi-tost, & estant entré dans la chambre, le President me demanda d'abord si presentement je leur apprendrois quelque chose de ce que j'avois vû du sieur Constant. Je luy dis que je le satisferois, & que je voulois bien luy en faire la relation tout au long, dequoy le President & le Conseil me témoignerent qu'ils estoient bien aise. Comme ils m'eurent presté silence, & que je vis qu'ils attendoient avec impatience ce que j'avois à leur dire je leur parlay de cette maniere.

Le jour que le sieur Constant debarqua à Gomron, le Kan ou Gouverneur de la ville & du païs luy fit de grandes caresses, & le retient à souper avec tous ceux qui l'accompagnoient. Le repas fut magnifique, & les viandes estoient bien plus delicatement apprestées que de coûtume, m'estant trouvé en plusieurs festins de Kans ou Gouverneurs de Provinces dans la Perse, où l'on ne sçavoit que c'estoit que de ragoûts, ni mesme de faire rôtir un poulet bien à propos. Mais en ce repas-là tout fut bien accommodé, & il y a apparence qu'un cuisinier Frangui s'en estoit mélé. Toutes les Baladines de Gomron ne manquerent pas de s'y trouver pour danser à leur mode selon la coûtume, & le repas se fit avec beaucoup

 de

de gayeté. Le lendemain le sieur Constant eut à d[illegible] plusieurs Francs, & sur la fin du repas le Kan envoya un de ses Officiers faire compliment au Commandeur Constant, & lui dire qu'il viendroit souper avec luy, ce qu'il receut tres-bien en témoignant le ressentiment qu'il avoit de l'honneur que le Kan luy vouloit faire. Les complimens achevez le Commandeur prit un grand vetre & beut à la santé du Kan, & tous ceux qui estoient à table en firent autant. Si-tost que l'Officier fut parti le Commandeur demanda à quelques-uns de ceux qui mangeoient avec luy, de quelle maniere il falloit traiter un Gouverneur quand il faisoit l'honneur à un Commandeur de le venir voir chez-luy, il en eut un qui luy dit que le premier soin qu'il falloit avoir estoit dés que la nuit est venuë de faire allumer tant dehors que dans le logis quantité de lampes, qui sont en ce païs-là de petits vases pleins d'huile attachez contre les murailles de la maison, & éloignez les uns des autres d'environ un pied. Mais le Commandeur voulant faire plus d'honneur que cela au Kan & à la Compagnie, au lieu de ces lampes fit mettre par tout des chandelles de cire blanche & dedans & dehors la maison ce n'estoit rien que lumiere. Le Kan témoigna d'estre ravi de cette belle dépense qu'on faisoit pour luy faire plus d'honneur, & tous les marchands tant Chrestiens que Mahometans en furent aussi surpris. Il est vray, dis-je à ces Messieurs du Conseil, que vous sçavez que cette cire ne coûte pas tant à la Compagnie comme elle feroit à des particuliers, parce que tous les vaisseaux Hollandois qui viennent de Mocca apportent beaucoup de cire comme y estant à bon compte.

Les Baladines se trouverent en grand nombre à ce repas pour divertir la Compagnie par leurs danses & leurs plaisantes postures ; car il y avoit de l'argent à gagner pour elles sçachant bien que les Commandeurs les payent comptant, & qu'il n'en va pas comme auprés du Kan qui le plus souvent croit les avoir bien recompensées quand il leur donne à souper. Le lendemain matin

celles

[illegible] commandent à ces Baladines (car chaque ban-[illegible] une vieille pour surveillante & rectrice laquelle ces Baladines appellent leur mere) vinrent faire la reveren-[illegible] sieur Constant, qui se montra si liberal envers elles [illegible] qu'ils n'y en eut pas une qui demandât rien à personne, ce qui est fort contre leur coûtume. Quelques-uns de ceux qui avoient couché-là, & avoient passé toute la nuit à faire danser ces femmes, furent tout surpris de sortir le matin sans estre obligez de mettre la main à la bourse, & eurent lieu de se loüer de la generosité du Commandeur qui avoit si liberalement payé pour tous. On tira toute la nuit des boistes qui estoient sur la terrasse du logis, & à toutes les santés on en tiroit une douzaine pour avertir les vaisseaux de faire aussi leur decharge.

Sur les deux heures devant jour le Kan se leva du lieu où il s'estoit assis en arrivant, qui estoit où l'on avoit bû & mangé, ses Officiers l'emmenerent voyant que le [illegible] commencoit à l'échaufer. Dés qu'il fut sorti une partie de la Compagnie se remit à boire & à manger, l'autre à voir danser les Baladines, & la débauche dura jusques sur les dix heures du matin. Chacun en se retirant se disoit l'un à l'autre, il faut avoüer que ce nouveau Commandeur est honorable & qu'il fait toutes choses de bonne grace.

Quand le sieur Constant, dis-je encore à ces Messieurs du Conseil, fut arrivé à Gomron, & qu'il luy falut aller au logis du Kan, on amena les plus beaux chevaux qui fussent dans l'écurie de la Compagnie. Celuy qui estoit pour le Commandeur avoit un riche harnois tout en broderie, mais comme la bride n'estoit que d'argent il en parut surpris & demanda pourquoy on ne mettoit pas une bride d'or à son cheval croyant qu'il n'estoit pas moindre que les autres Commandeurs qui l'avoient precedé à Gomron. On luy dit que par ordre de la Compagnie le Commandeur Vanderlin avoit envoyé à Batavie les deux brides d'or qui estoient à Gomron, dont l'or de l'une pesoit environ six cens

ducats & l'or de l'autre quatre cent cinquante, & y avoit deffensé qu'à l'avenir aucun Comman[illegible] n'eût à en faire porter une d'or à son cheval se d[illegible] contenter d'une d'argent. Comme je vis que cela choit le sieur Constant, je luy dis en particulier qu'il l[illegible] estoit aisé de faire porter la bride d'or à son cheval sa[illegible] que la Compagnie pût luy en faire reproche. Qu'il n avoit qu'à envoyer au Kan le present qu[illegible] devoit faire de la part de la Compagnie un peu plus honneste que n'avoient fait les autres Commandeurs ses predecesseurs & qu'il verroit qu'il auroit bien-tost une bride d'or. Le sieur Constant me crut & fit au Kan un present fort honorable. Ces presens consistent d'ordinaire en toutes sortes d'épiceries, en porcelaines, en cabinets du Japon, en draps de Hollande, & autres choses de cette nature. Mais le meilleur du present fut un anneau de diamans dont il m'avoit payé quinze cens écus, & mille ducats d'or, dont le Kan fit faire une bride d'or qu'il envoya de present au Commandeur, laquelle ne pesoit que six cens quarante-trois ducats d'or, le reste estant demeuré dans la bourse du Kan. C'est la coûtume en Perse que lorsqu'un étranger fait quelque present aux Grands ils lui en envoyent un autre ; mais à moins qu'on ne le fasse au Roy on n'en retire jamais à beaucoup prés la valeur de ce qu'on a donné. Le Kan fut tout surpris d'un present si magnifique, & bien que selon la coûtume il dût envoyer le sien dés le lendemain, qui est d'ordinaire un beau cheval & quelquefois deux, il attendit pour cela cinq où six jours, parce qu'il ne falloit pas moins de temps pour faire faire la bride. Dés qu'elle fut achevée le Kan envoya deux beaux chevaux au Commandeur, l'un avec cette bride d'or & l'autre avec une bride d'argent, les selles à la Turque en broderie d'or & d'argent. Par bien-seance il falloit que le Commandeur montant à cheval fit mettre la bride d'or, & ainsi la Compagnie n'en pouvoit rien dire.

Voila quelle fut la relation que je fis au Conseil de Batavia de ce que j'avois vû à Gomron à l'[illegible] sieur

Con

stant ; & il faut remarquer avant que de passer ou- que tous les presens que le Roys & les Grands Sei- s font aux Commandeurs, & autres principaux ciers de la Compagnie doivent estre remis quand ils à Batavia entre les mains du General & du Conseil comme choses qui appartiennent à la Compagnie ; mais on les leur laisse quelque-fois.

Aprés avoir parlé de la sorte à ces Messieurs de Con- de Batavia, & leur avoir dit ingenuëment ce que sieur Constant avoit fait les premiers jours de son ar- à Gomron, ils voulurent encore sçavoir ce qui s'é- passé depuis, & me dirent qu'ils avoient déja esté informez de ce que je venois leur dire, mais qu'ils souhaitoient que je leur apprisse quel negoce le sieur Constant avoit fait. Ce fut alors que je commençay à leur parler d'une autre maniere, & leur dis que je ne dependois pas d'eux & que je n'estois pas leur espion. Que puisqu'ils en vouloient tant sçavoir ils s'en devoient informer pendant qu'il estoit à Batavia, ou bien qu'ils luy en écrivissent en Hollande, & qu'ils pourroient par ce moyen estre satisfait. Le President qui vit que je me mocquois se leva de sa place pour parler avec quelques Conseillers, & me dit ensuite qu'on me donnoit quatre jours pour penser à répondre au Conseil, tant sur le negoce que je pouvois avoir fait avec le sieur Constant que sur celuy que je sçaurois qu'il avoit fait avec d'autres particuliers. Sur cela je sortis sans rien repliquer, & dîner avec un des Conseillers sans parler davantage de cette affaire.

Les quatre jours expirez j'attendois que l'on m'envoyast querir, mais on tarda encore huit autres jours, aprés quoy l'on m'envoya un Officier qui me dit que le Conseil m'attendoit au Conseil sur les onze heures. Estant entré dans la chambre, l'Avocat Fiscal fit un long discours sur ce que je ne voulois point répondre aux demandes que l'on m'avoit données par écrit, & que pour cela il requeroit que je fusse mis en Kesselin, c'est à dire en prison, jusqu'à ce que j'eusse répondu. Je repartis à cela, que

que je ne m'étonnois guere de ce qu'il disoit, & que je croyois que Messieurs du Conseil y penseroient plus d'une fois avant que d'en venir a l'execution; que s'il vouloit que je répondisse à ce qu'il me demandoit, il falloit me le donner par écrit en une langue que j'entendisse, non pas en Hollandois. Il repliqua à cela qu'il m'avoit plusieurs fois oüy parler Hollandois, à quoy je répondis, que veritablement je sçavois quelque chose de cette langue, mais que je n'en sçavois pas assez pour lire & entendre la chicane. Comme je vis qu'il se sentoit offensé du mot de chicane, je luy dis encore une fois d'un ton plus ferme qu'auparavant, que je n'estois point aux gages de la Compagnie, & que je n'avois pas esté commis pour observer la conduite & les actions du sieur Constant. Le Conseil ordonna enfin que le Fiscal me donneroit ses demandes en François, ce qu'il fit, & terme de respondre à huit jours. Je riois de toutes ces demandes, estant bien assuré que je pouvois vuider le procez quand il me plairoit. Je differay encore huit autres jours à répondre aprés les huit qu'on m'avoit donnez; mais voyant que ces Messieurs du Conseil commençoient à se facher, je crûs qu'il estoit temps de finir l'affaire.

Dés que le Fiscal m'eut donné ses demandes en François, je les communiquay au sieur Potre le plus habile Procureur de Batavia, lequel me dit que n'estant point aux gages de la Compagnie je n'estois pas obligé de répondre sur aucun de ses articles. Neanmoins voulant mettre fin à cette affaire je fus au logis du President un peu aprés le soleil levé; & il me vint recevoir en robe de chambre, aimant mieux, me dit-il, me venir trouver en cét estat que de me faire attendre qu'il fut habillé. La réponse que je fis à son compliment, fut que puisqu'il vouloit absolument que je luy disse tout ce que je sçavois du sieur Constant, je ne luy cacherois rien de ce qui estoit venu à ma connoissance, fût-ce au desavantage du General mesme, & de plusieurs du Conseil, & de vous-mesme qui me pressez de parler, luy dis-je, aprés

avoir

[illegible] fait retirer. Son Garde & luy & moy restant seuls. [illegible] dis donc qu'en partant de Surate pour aller à la mine de diamans, le sieur Constant me remit quarante- [illegible] mille roupies, me priant d'employer cette somme en diamans, & particulierement en de grandes pierres; que mes provisions me seroient tres-bien payées, & que cette somme appartenant à Monsieur le General il estoit bien aise d'avoir occasion de l'obliger. De plus que Monsieur le General avoit acheté du sieur Constant lors qu'il vint à Batavia, toutes les parties que je luy avois vendües pendant qu'il estoit le second en authorité au Comptoir de Surate. C'estoit toutes pierres que j'avois fait tailler dont la valeur estoit de plus de quarante mille écus. Pour ce qui estoit des perles que ledit sieur Constant avoit achetées pour Monsieur le General du temps qu'il estoit à Ormus je n'en sçavois pas bien la somme, mais que je sçavois pourtant qu'il y avoit deux perles en poire qui coûtoient cent soixante [illegible] mans. Que j'avois eu aussi d'assez bonnes sommes à employer pour le sieur Charles Renel, le sieur Cam, & quelques autres; & que luy mesme ne devoit pas avoir oublié que lorsque le sieur Constant partit de Batavia pour aller estre Commandeur en Perse, il luy rémit trente-six mille roupies, le priant de donner cette somme à quelqu'un de ses amis pour l'employer à une partie de diamans. Que ledit sieur Constant croyoit me trouver à Surate pour me remettre cette somme entre les mains; mais qu'en estant parti pour Ormus quelques jours auparavant sur un vaisseau Anglois, il crût me trouver en ce lieu-là où il me remettroit la somme entre les mains, pensant que dans la mesme saison je retournerois aux Indes & à la mine de diamans. Et pour vous faire voir, dis-je encore au President, comme le sieur Constant estoit porté pour vostre profit, il acheta de la plus grande partie de vostre somme des marchandises de Seronge & de Brampour, & dés qu'il fut arrivé à Gomron on luy en offrit trente pour cent de profit. Il est vray pour suivre je, qu'à faire compte sur

ſur le pied de ce que payent les autres marchands ce n'eſtoit qu'à cinq pour cent ; mais il faiſoit paſſer . . . pour le compte de la Compagnie, qui ne paye ni le fret du vaiſſeau, ni la doüane de Gomron, ces deux articles revenant pour les marchands à vingt-cinq pour cent. Que comme le vaiſſeau qui l'avoit porté retournoit à Batavia, bien que les marchandiſes ne fuſſent pas venduës, il ne laiſſa pas de vous écrire qu'il en refuſoit trente pour cent de profit ſoûs eſperance d'en avoir davantage. Que cependant il arriva trois vaiſſeaux à Gomron chargez de quantité de ces mémes marchandiſes en maniere qu'on eut de la peine à en tirer ce qu'elles coûtoient aux Indes ce qui l'obligea de donner celles qu'il avoit achetées pour vous au prix courant. Que neanmoins le ſieur Conſtant avoit eſté ſi genereux que de ne vous en avoit jamais rien mandé ; mais qu'il m'avoit avoüé en particulier qu'il y avoit perdu plus de quinze pour cent.

Ayant fait tout ce détail au Preſident il . . . ſurpris, & me pria de n'en faire point de bruit, en quoy il fit ſagement ; car j'en aurois bien pû nommer d'autres, toutes les adreſſes des principaux de la Compagnie eſtant venuës à ma connoiſſance, & la plus grande partie des groſſes ſommes qu'ils ont fait employer en diamans ayant paſſé par mes mains. Voyant donc que le Preſident n'en vouloit pas ſçavoir davantage je pris congé de luy, & fus dire à mon Procureur comme le tout s'eſtoit paſſé. Son logis eſtant proche de celuy du Preſident, je vis celuy-cy qui alloit au fort, & apparemment vers le General. Entre onze heures & midi je voulus aller a la Maiſon de ville pour ſçavoir ce que me diroit l'Avocat Fiſcal, parce que je ſçavois que le Preſident y eſtoit allé en ſortant du fort, & qu'ils avoient parlé enſemble. Mais je le trouvay à moitié chemin, & m'abordant avec un viſage riant il me demanda où j'allois. Je luy dis que j'allois à la Maiſon de ville répondre à quelques-unes de ſes demandes. Je vous prie, me repliqua-t'il promptement, laiſſons-là cette affaire pour allez

... ine ensemble. On m'a hier fait present de deux ... tes de vin, l'une de vin de France, & l'autre de vin ... , nous verrons lequel sera le meilleur. Tout ce ... vous demande est un mot d'écrit de vostre main ... vous n'avez rien à Monsieur Constant, ce que je luy accorday tres-volontiers, & de la sorte tout le procez fut fini.

CHAPITRE XXXII.

L'Autheur va voir le Roy de Bantam, & raconte à ce sujet plusieurs avantures.

ME voyant debarrassé d'une affaire qui m'avoit esté suscitée si mal à propos, je pris d'abord la resolution d'aller voir le Roy de Bantam, ayant souvent ouy dire qu'il aimoit fort nostre nation, ce qu'il me fut aisé de reconnoistre par le bon traittement que j'en reçûs. Depuis qu'on a passé les terres de l'obeïssance du Grand-Mogol, la langue que l'on appelle *Malaye* est parmi les Orientaux ce que la langue Latine est dans nostre Europe. Au Voyage que je fis aux Indes en l'année 1638. je menay avec moy un de mes freres, qui estoit mon cadet & qui avoit un don particulier pour les langues étrangeres. Il ne luy falloit que cinq ou six mois pour en apprendre une, & il en parloit huit parfaitement bien. D'ailleurs il estoit assez bien-fait de sa personne & passoit pour brave, dequoy il donna beaucoup de preuves. S'estant un jour battu en duel à Batavia contre un Capitaine d'infanterie sur lequel il remporta un avantage considerable, le General Vandime qui aimoit les gens de cœur, & les principaux du Conseil qui avoient beaucoup d'estime pour luy, firent que la chose passe soûs silence, & pour une marque de l'affection qu'ils luy portoient ils luy donnerent permission d'équipper un vaisseau en son particulier, & de negocier de telles marchandises qu'il luy plairoit à la reserve des épiceries. Ainsi mon frere acheta un vaisseau de quatorze pieces de

de canon, avec lequel il fit plusieurs voyages. Le premier fut de Siam où il fit un profit assez considerable. Il n'eut pas perdu cinq ou six mille écus avec le Roy qui voulut qu'il jouast avec luy & cinq des principaux Seigneurs de sa Cour, estant ravi de voir un Europeen qui parloit si bien la langue Malaye. Il ne faut pas douter que les profits ne soyent grands dans ces negoces, puisque ceux qui donnent de l'argent à ceux qui trafiquent en retirent cent pour cent. Mais il est vray aussi qu'ils risquent beaucoup, parce que si le vaisseau se perd l'argent est perdu pour eux, & cela s'appelle la grosse avanture. Il fit aussi quelques voyages vers le Roy de Macassar; mais on n'y fait pas tant de profit que vers les Royaumes de Siam & de Tunquin & vers la Cochinchine.

Ayant donc fait resolution d'aller à Bantam & ne sçachant pas la langue Malaye je menay avec moy mon frere qui estoit alors à Batavia. Il me fallut pour cela avoir la permission du General selon la coûtume, & il me la refusa sur ce qu'il n'estoit pas bien avec le Roy de Bantam. Mais deux heures aprés le sieur Carron qui estoit pour lors Directeur General, m'envoya dire que je pouvois partir quand je voudrois pour mon voyage de Bantam & en toute seureté. Ainsi je me mis en chemin avec mon frere dans une petite barque que nous prîmes pour nous porter à Bantam, où estant arrivez nostre premiere visite fut chez le President des Anglois qui nous fit grand accueil & ne voulut pas que nous prissions d'autre logis que le sien. Il avoit encore environ cinquante pots de vin de Mante donc il fut ravi de nous regaler. Ce vin ne se transporte pas dans des bouteilles de verre où il se gâste, mais dans des pots de terre où il se conserve toûjours bon.

Le lendemain matin mon frere fut au Palais du Roy où il estoit fort connu & bien venu, pour sçavoir quand nous le pourrions voir. Mais dés que le Roy sçut qu'il estoit-là il ne luy permit pas de sortir pour me venir prendre, & il ordonna que l'on m'envoyât querir, & que l'on me dit que si j'avois quelques joyaux rares je luy ferois plaisir de les apporter.

Quand

...and il vint des gens de la part du Roy pour me me... Palais, ne voyant pas mon frere avec eux peu ...llut que je ne refusasse de les suivre, & je me re... devant les yeux la maniere dont le Roy d'Achen ... traité le sieur Renaud, qui estoit parti de Nantes avec son frere sur les vaisseaux que Monsieur de Montmorency envoyoit aux Indes. J'en feray l'histoire en peu de mots, & cette petite digression ne desplaira peut-estre pas au Lecteur. Il s'estoit fait une Compagnie Françoise de commerce pour les Indes, où l'on envoya quatre vaisseaux, trois grands & un petit de huit pieces de canon, sur lesquels s'embarquerent entr'autres les deux freres Renaud qui prirent parti pour le service de la Compagnie. Leur navigation fut la plus courte & la plus heureuse dont on ait jamais oüi parler, & ils arriverent devant Bantam en moins de quatre mois. Le Roy les reçut avec grande joye, & en huit ou dix jours de temps il leur fit donner autant de poivre qu'ils en demanderent & ... juste prix, l'ayant eu à plus de vingt pour cent meilleur marché que les Hollandois. Mais comme nos François n'estoient pas seulement venus pour le poivre, mais qu'ils vouloient aussi sçavoir ce que c'estoit du negoce du clou de girofle, de la noix de muscade & la fleur de muscade, ils envoyerent leur petit vaisseau avec la meilleure partie de leur argent à Macassar, où ordinairement les magazins du Roy en sont remplis comme je l'ay dit ailleurs, les Hollandois avec toute leur adresse ne pouvant empescher que le peuple de cette Isle ne trafique aux autres Isles où croissent les épiceries; ce qui les fasche beaucoup, par ce qu'ils voudroient obliger toutes les autres nations à passer par leurs mains.

Nos François ayant eu en si peu de temps leur carguaison de poivre à Bantam, n'eurent pas la patience d'attendre le retour du petit vaisseau qu'ils avoient envoyé à Macassar, & pour se des-ennuyer s'aviserent de s'aller promener à Batavia. Comme cette ville n'est éloignée de Bantam que de quatorze lieües, quand le vent est bon

bon on s'y peut rendre en une marée, & ils furent à la rade sur le huit heures du matin. Dés qu'on eut jetté les ancres le General de la flote Françoise envoya faire compliment au General de Batavia, qui ne manqua pas de répondre à cette civilité obligeant le General de venir à terre pour le regaler. Il envoya en mesme-temps à ceux qui estoient restez dans les vaisseaux quantité de rafraîchissemens, & particulierement du vin d'Espagne & du vin du Rhin, avec ordre à ceux qui en furent les porteurs de les faire bien boire pour les enyvrer. Cet ordre fut si bien suivi qu'il leur fut aisé en suite de mettre le feu dans les vaisseaux selon le commandement qu'ils en avoient eu, & comme de la Sale du fort où le General de Batavia traite les étrangers on découvre toute la rade un des Conseillers des Indes qui estoit à table voyant la flame fit un grand cri, & dit qu'il croyoit que les vaisseaux François estoient en feu. Le General de Batavia fit fort l'étonné, & le General François qui jugea bien d'où cela pouvoit venir regardant la compagnie [illegible] voir; Que cela, dit-il, ne nous empesche pas de continuer de boire, ceux qui y ont fait mettre le feu le payeront. Mais il ne crut pas alors que le terme vaudroit l'argent, & on n'a pas payé le quart du dommage. Les vaisseaux François furent donc brûlez, & tous les hommes sauvez sur des fregates qu'on leur envoya en diligence. Le General de Batavia leur fit de grandes offres qu'ils refuserent, & ils retournerent à Bantam pour y attendre leur petit vaisseau. Quand il fut arrivé ils ne trouverent point de meilleur expedient que de vendre leurs marchandises & le vaisseau mesme aux Anglois, & l'argent fut partagé entre tous selon la qualité de chacun. Les Anglois leur offrirent le passage en Europe, mais il n'y eut que le General & quelques-uns des principaux Officiers qui l'accepterent. La plus grande partie des François demeura aux Indes & prit partie chez les Portugais avec lesquels il y avoit quelque profit à faire en ce temps-là.

Les Hollandois n'joüerent pas seulement ce mauvais

tour

[illegible] aux François, ils firent encore aux Anglois une [illegible] bien plus sanglante. Les Anglois ont esté les premiers qui ont reconnu que le voyage estoit trop perilleux de partir de Surate ou de Maslipatan, ou d'autres lieux pour aller d'une traite au Japon, sans avoir quelque lieu pour se reposer quand les vents viennent contraires. Ils trouverent à propos de bâtir un fort dans l'Isle Formosa, ce qui a evité la perte de quantité de vaisseaux, joint le grand profit que cela leur apportoit. Les Hollandois jaloux que les Anglois se fussent saisis d'un si bon poste que celuy-là, estant le seul lieu de toute l'Isle où les vaisseaux pussent estre en sureté, & voyant qu'ils n'auroient pû l'emporter par la force, s'aviserent de cette trahison pour venir à bout de leur dessein. Ils envoyerent deux de leurs vaisseaux sur lesquels ils mirent leurs meilleurs soldats, & ils feignirent d'avoir esté fort mal-traitez de la tempeste, faisant paroître leurs vaisseaux demastez & brisez en bien des endroits, & tous [illegible] faisant les malades. Les Anglois touchez de cette misere qui n'estoit qu'en apparence, prierent les Chefs de venir en terre pour se rafraîchir, ce qu'ils accepterent aussi-tost, faisant sortir du bord le plus de gens qu'il leur fut possible sous pretexte qu'ils estoient malades; & qu'on les pouvoit mieux secourir à terre que dans le vaisseau. Tandis que les principaux estoient à table avec le Chef des Anglois qui les invita civilement à dîner, & où pour venir à leur but ils amenerent plus de gens que la bienseance ne permettoit, pour en faire venir davantage ils faisoient apporter de temps en temps des vaisseaux de plusieurs sortes de vins, & ceux qui l'apportoient avoient le mot pour demeurer là, à quoy les Anglois qui n'estoient pas dans la defiance ne prirent pas garde. Les Hollandois voyant qu'ils avoient bien bû & qu'il estoit temps d'executer leur dessein, firent une querelle au Chef des Anglois, & tirant les armes qu'ils avoient cachées se jetterent sur la garnison Angloise qu'ils égorgerent sans trouver beaucoup de resistance. Ce fut ainsi qu'ils se rendirent maistres du fort

 qu'ils

qu'ils ont possedé jusqu'à ce qu'ils en ont esté ch[illegible]
les Chinois. Je pourrois raconter plusieurs autre
cheries des Hollandois ; mais il est temps de rev
qui suivit l'embrasement des vaisseaux François
[illegible] Batavia.

Les deux freres Renaut dont j'ay parlé cy-d
ayant touché [illegible] quelque peu d'argent
distribution q[illegible] du provenu de la vente du p[illegible]
seau & des marchandises qu'il avoit apportées
cassar, trouverent moyen de passer à Goa, & sceu
bien gagner l'affection des Portugais qu'ils leur [illegible]
rent de negocier dans tous les lieux où ils avoient
voir. Dans cinq ou six ans ils avoient gagné [illegible]
valeur de dix mille écus. l'Aisné trafiquoit [illegible] to
autres grosses marchandises, & le jeune [illegible] pic
Les Portugais avoient accoûtumé d'envoyer tou
trois ou quatre vaisseaux à Achen pour avoir du
des elefans & de l'or, & ils y portoient de tou
de toiles blanches & de couleur, particuli[illegible]
bleües & des noires. Ils envoyoient aussi des jo[illegible]
Roy, parce qu'il les aimoit & qu'il en faisoit b[illegible]
de cas. Les deux freres Renaud s'aviserent d'y [illegible]
[illegible]n pour son negoce, l'aîné portant des toile
jeune des joyaux, entre lesquels il y avoit quatre a
de la valeur de dix-huit mille écus ou environ. E[illegible]
rivez à Achen ils furent avec les autres Portu[illegible]
Cour du Roy qui est à deux lieuës de la mer, &
fit voir au Roy & aux Seigneurs qui estoient av[illegible]
qu'il avoit apporté. Pour ce qui est des joyaux d[illegible]
Roy eut jetté la vûë sur les quatre anneaux il le[illegible]
avoir, mais il n'en voulut donner que quinze mil[illegible]
& le jeune Renaud en vouloit dix-huit mille. [illegible]
pû s'accorder il les remporta, ce qui deplût [illegible]
qui le renvoya querir le lendemain. Renaud qu[illegible]
retourné au vaisseau fut long-temps en doute s'i[illegible]
aller retrouver le Roy ou non ; & tous les Offi[illegible]
vaisseau luy conseillant d'y aller il s'y resolut enfi[illegible]
Roy prit les quatre anneaux pour les dix huit mi[illegible]

qu'il luy fit payer à l'heure-mesme. Mais depuis qu'il fut sorti d'avec le Roy on n'a jamais pû sçavoir ce qu'il estoit devenu, & apparemment on le fit mourir secretement dans le Palais.

Cette avanture me revint donc dans la memoire quand je vis que le Roy de Bantam m'envoya querir, & que mon frere n'estoit pas avec ceux qui me venoient appeller. Toutefois je me resolus d'y aller, & pris avec moy pour douze ou treize mille roupies de joyaux, la plus grande partie d'anneaux de diamans faits en roses, les uns de sept pierres, d'autres de neuf, & d'autres d'onze, avec quelques petits brasselets de diamans & de rubis. Je trouvay le Roy avec trois de ses Capitaines; & mon frere assis à la mode des Orientaux, & il y avoit devant eux cinq grands plats de ris de diverses couleurs. Pour leur boisson ils avoient du vin d'Espagne & de l'eau-de-vie avec plusieurs sortes de sorbets. Aprés que j'eus salüé le Roy, & que je lui eus fait present d'un anneau de diamant, & d'un autre de saphir bleu, & d'un petit brasselet de diamans, de rubis & de saphirs bleus, il me commanda de m'asseoir, & dit qu'on me donnât une tasse d'eau-de-vie pour m'exciter l'appetit. Cette tasse pouvoit tenir demi-septier de Paris, & je refusay l'Officier qui me la presenta, ce qui étonna le Roy. Mon frere prenant alors la parole le pria de m'excuser, lui disant que jamais je n'avois bû d'eau-de-vie, mais que pour du vin d'Espagne j'en pouvois boire un peu; sur quoy il commanda que l'on m'en donnât.

Soit qu'il y eût déja long-temps que le repas durât, soit que le Roy eut de l'impatience de voir ce que j'apportois, il ne tarda guere à se lever, & il fut s'asseoir dans une maniere de fauteüil dont le bois estoit doré d'or moulu comme les bordures de nos tableaux. Il avoit les pieds & les jambes nuës, & dessous un petit tapis de Perse d'or & de soye. Son habit estoit une piece de toile; dont une partie luy couvroit le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux, le reste estant sur son dos & autour du col comme une écharpe. Il avoit autour de sa

teste une forme de mouchoir à trois pointes comme [illegible] bandeau, & ses cheveux qui estoient fort longs estoient entortillez & liez ensemble au dessus de la teste. Au lieu de souliers il y avoit des sandales à costé de son fauteüil, les courroyes de dessus les pieds comme celles qui prennent le talon avoient une broderie d'or & de petites perles. Deux de ses Officiers estoient derriere luy avec de gros éventails dont les bâtons estoient cinq à six pieds de long, & il y avoit au bout des plumes de paon qui égaloient en rondeur le fond d'un de nos tonneaux. A son costé droit il y avoit une vieille femme noire qui tenoit dans ses mains un petit mortier & un pilon d'or dans lequel elle piloit des feüilles de betlé, parmi lesquelles elle mesloit des noix d'Araqué avec de la semence de perle que l'on avoit fait dissoudre. Quand elle voyoit que le tout estoit bien pilé elle donnoit de la main sur le dos du Roy, qui à l'instant ouvroit la bouche, & elle luy en mettoit dedans avec le doigt comme ces femmes qui donnent de la boüillie à leurs enfans, parce que le Roy n'avoit point de dents pour avoir tant maché de cette feüille de betlé & bû tant de tabac que les dents luy estoient tombées.

Le Palais du Roy de Bantam n'a pas eu besoin d'un fort sçavant Architecte. C'est une place quarrée entourée de quantité de petits piliers serez de diverses couleurs & d'environ deux pieds de haut, contre lesquels on s'appuïe quand on est assis. Il y a aux quatre coins quatre gros piliers plantez en terre à quarante pieds de distance l'un de l'autre, & le planchet est couvert d'une nate tissuë de l'écorce d'un certain arbre comme si c'estoit une piece de toile, & ni les puces ni les punaises n'y viennent point. Le toict est de branches de cocos. Tout proche sous un autre toict soûtenu aussi par quatre gros piliers, il y avoit seize Elefans les plus braves de ceux qu'entretient le Roy (car il en a un beau plus grand nombre) qui sont destinez pour la guerre, & qui ne craignent point les feux d'artifice. Pour sa garde il pouvoit avoir alors deux mille hommes qui estoient assis par

ban-

blandes à l'ombre de quelques arbres. Ils sont bons soldats tant par mer que par terre, grands Mahometans, & qui n'apprehendent point la mort. Son Haram ou le logement de ses femmes doit estre fort peu de chose; comme il regardoit ce que je luy avois apporté, il fit venir deux de ces vieilles noires à qui il donnoit quelques-uns de ces joyaux pour les leur aller montrer. Ces deux vieilles entroient par une méchante porte, & il n'y avoit pour toute cloison qu'une maniere de palissade, & de la terre entre deux mélée avec de la fiente de vache. Je remarquay qu'on ne rapportoit rien de tout ce qu'il envoyoit à ces femmes, ce qui me fit juger qu'il falloit tenir bon pour le prix. Ainsi je luy vendis avantageusement ce qu'il prit de moy, & je fus payé au mesme instant. Aprés avoir bû une tasse de sorbet (car pour mon frere il beuvoit de l'eau-de-vie avec le Roy) nous primes congé de lui, & il nous fit promettre que le lendemain sur le soir nous retournerions le voir, parce qu'il nous vouloit montrer un poignard qu'il faisoit faire de la maniere que les Turcs les portent. Mais il n'avoit pas assez de diamans pour couvrir la poignée, & il souhaitoit que je luy en trouvasse pour l'achever. Nous nous retirames donc avec nôtre argent au logis des Anglois, qui furent fort étonnez que le Roy eût deboursé vingt mille roupies, & nous dirent qu'ils croyoient que c'estoit la meilleure partie de son tresor.

Le lendemain mon frere & moy fumes revoir le Roy à l'heure qu'il nous l'avoit ordonné, & nous le trouvames assis en la même place où il estoit le jour precedent. Un Moulla lisoit auprés de luy, & luy interpretoit quelque chose de l'Alcoran qui estoit en Arabe. La lecture finie le Roy & le Moulla se leverent pour faire la priere, laquelle estant achevée le Roy fit apporter le poignard dont la poignée & la gaine estoient d'or. Le haut de la poignée estoit déja couvert de diamans, & dans la plaque qui est au dessus il y en avoit un grand taillé à facettes, lequel selon que j'en pus juger valloit au moins quinze ou seize mille écus. Le Roy me dit qu'il l'avoit

eu en present de la Reine de Borneo, & qu'il l'avoit e[illegible] voyé tailler à Goa; mais qu'il l'estimoit bien davantage que ce que je croyois qu'il pouvoit valoir. Toute cette poignée & mesme toute la gaine estoient couvertes de chatons appliquez sans ordonnance, ce qui me fit connoître qu'ils ne sçavent ce que c'est que du dessein. Le Roy n'avoit encore aucune pierre, ni diamans, ni rubis, ni autre pour mettre dans ces chatons, & il vouloit m'obliger de luy en trouver qui pussent bien venir. Je luy fis comprendre que cela estoit comme impossible, & qu'il ne falloit pas s'assujettir à ces chatons; Que lors qu'il auroit toute la quantité de pierres qu'il falloit pour couvrir ce poignard on feroit alors d'autres chatons de la forme des pierres; & qu'en nostre Europe quand on commence une besogne de cette nature on arrange toutes les pierres sur de la cire, ce que je luy fis voir en mesme-temps; mais cela passoit son jugement, & il me dit qu'il n'avoit garde de rompre une besogne qu'il avoit pris luy-mesme la peine de ranger & de faire faire pour son usage. De quelques raisons que je me pusse servir pour me dispenser d'une commission que je ne pouvois bien executer, le Roy voulut absolument que j'emportasse le poignard avec moy à Batavia. Je luy representay alors que comme j'estois étranger il hazardoit beaucoup, & que je pourrois m'en aller avec le poignard sans plus revenir; mais il me dit en fouriant qu'il ne craignoit pas cela, & qu'il sçavoit bien que les François n'estoient pas capables d'une si lâche action. Enfin ne m'en pouvant plus deffendre je me chargeay du poignard, & ayant pris congé du Roy nous fumes aussi mon frere & moy dire adieu au President des Anglois, & le remercier des civilitez que nous en avions receuës.

CHAPITRE XXIV.

L'Auteur retourne à Batavia, & quelques jours aprés va revoir le Roy de Bantam, racontant à ce sujet les dangereuses extravagances de quelques Faquirs ou pelerins à leur retour de la Mecque.

APrés avoir soupé ce soir là mon frere & moy avec le President des Anglois, nous entrames dans une barque entre onze heures & minuit; car le vent de terre qu'il nous falloit regne d'ordinaire la nuit, & le lendemain entre dix & onze heures du matin nous arrivames à Batavia. J'y demeuray vingt jours, seulement pour faire croire au Roy de Bantam que je n'avois pu desabuser, que pendant ce temps là je cherchois ce qu'il estoit impossible de trouver. Comme je n'avois rien à faire alors ces vingt jours me semblerent bien longs; car à Batavia l'on n'a guere d'autre divertissement que le jeu, & tout le gain va à boire, ce qui n'estoit pas mon fait. Le jour à cause des grandes chaleurs il ne faut pas parler d'aller à la promenade, ce ne peut-estre que sur le soir pour la faire à la fraîcheur; encore faut-il la faire bien courte, parce que dés que le soleil se couche on ferme les portes, à moins que Monsieur le General, ou Madame, ou quelques Conseillers des Indes ne soient hors la ville dans leurs jardins. Pendant ces vingt jours le sieur Cant un des Conseillers des Indes mourut, & il fut porté en terre avec grand honneur. Une Compagnie d'Infanterie marchoit, & l'on portoit un grand étendart où estoient les armes du deffunt, bien que la premiere fois qu'il vint aux Indes il exerçât le plus vil office du vaisseau. Apres on portoit un bâton au bout duquel estoient attachez des éperons, quoy qu'à dire la verité je ne crois pas qu'il eût jamais monté à cheval que pour s'aller promener hors de la ville. Un des Capitaines portoit son épée, un autre son casque, & son corps estoit porté par huit Officiers de guerre. Le gendre du deffunt suivoit avec Monsieur le General, aprés lesquels

marchoient Messieurs du Conseil, tant du fort que de la ville, suivis de beaucoup de peuple. Les quatre coins du poisle dont la biere estoit couverte estoient portez par quatre Capitaines, & tous ces honneurs luy furent rendus en consideration des bons services que la Compagnie en avoit receus, comme le publioient le General & ceux du Conseil; mais le peuple tenoit un langage bien different, & se plaignoit hautement des grandes injustices qu'il avoit faites, & aux matelots, & aux soldats.

Ayant passé ces vingt jours à Batavia je resolus de porter le poignard au Roy de Bantam, sans avoir cherché des daimans ni d'autres pierres; car quand j'y aurois demeuré des années je n'en aurois pas trouvé de propres pour ces chatons. Mon frere me vint encore accompagner, & je pris avec moy quelques joyaux que le Roy n'avoit pas encore vûs. Estant arrivez à Bantam nous avions dessein d'aller salüer d'abord le President des Anglois; mais il nous vint au devant un Officier du Roy, qui nous dit qu'il avoit ordonné que nous fussions logez dans une des maisons que le Roy a dans la ville. Ces maisons sont faites de bamboues, qui soint comme j'ay dit ailleurs des cannes creuses, & qui bien qu'elles soient aussi dures que du fer se fendent neanmoins comme nos ozier, & c'est dequoy les Indiens font presque tous leurs ouvrages. Il n'y avoit pas plus d'une demi-heure que nous estions dans cette maison, que le Roy nous envoya quelques Pateches, qui sont des melons d'eau fort sucrez, & par dedans rouges comme de l'écarlate. Il y avoit aussi des Mangues dont j'ay parlé ailleurs, & un autre gros fruit qu'ils nomment *Pompone*, qui est aussi rouge par dedans, dont la chair est molle & ressemble à une éponge, & qui est fort excellent. Celuy qui nous apporta ces fruits nous dit que dés que nous aurions pris nostre repas nous vinssions voir le Roy, ce que nous fimes, & nous le trouvames encore dans la mesme place avec cette vieille pileuse de betlé, qui de temps en temps luy faisoit ouvrir la bouche, & luy en donnoit avec ses doigts de la façon que j'ay dit. Il y avoit cinq ou six Capitaines assis

autour de la sale, qui regardoient quelques pieces de feux d'artifice que des Chinois avoient apportez, comme des grenades, des fusées, & autres choses de cette nature pour courir sur l'eau ; car les Chinois surpassent toutes les nations du monde en cette matiere. Aussi-tost que je vis le Roy en état de me parler je luy presentay son poignard comme il me l'avoit donné, & luy dis que Batavia n'estoit pas un lieu où l'on pût trouver des pierreries, quand j'en aurois pû trouver quelques-unes il les auroit fallu payer au double de ce qu'elles auroient valu. Que cette commission ne pouvoit estre faite que par quelqu'un qui iroit devers Goa, & qu'autrefois j'aurois pû m'en acquiter estant à Goa, ou à Golconda, ou encore mieux à la mine des diamans, où l'on trouve des parties de pierres de toutes sortes de grandeurs, & que l'on auroit taillées avec peu de perte pour venir dans ces chatons. Sur cela la vieille prit le poignard & le porta dans le Haram, le Roy ne m'en ayant plus parlé depuis. Je luy montray ensuite ce que j'avois encore apporté de joyaux, & je luy en vendis une partie aussi avantageusement qu'au premier voyage. Comme le soleil se couchoit qui est le temps que les Mahometans vont faire leurs prieres, il nous ordonna de revenir le lendemain, & nous dit qu'il nous feroit faire nôtre payement. En arrivant à nôtre logis nous trouvames un des domestiques du President des Anglois, qui nous venoit prier de sa part d'aller souper avec luy pour tâter de nouvelles liqueurs qui luy estoient venuës d'Angleterre pour le compte de la Compagnie. Car pendant les vingt jours que nous avions esté à Batavia il luy estoit arrivé deux vaisseaux, qui avoient apporté du vin de France & du vin d'Espagne, & sur tout une grande quantité de biere. Nous demeurames jusques à minuit avec le President qui nous témoigna beaucoup de joye de nous revoir.

Le lendemain sur les dix heures du matin allant au Palais mon frere & moy & un Chirurgien Hollandois qui traitoit une des femmes du Roy, nous passames par un chemin où d'un costé l'on a la riviere, & de l'autre

un grand jardin fermé de palissades, & il y avoit un l'espace entre deux. Derriere ces palissades s'estoit caché un coquin de Bantamois qui estoit venu de la Mecque, & joüoit à *Moqua*, c'est à dire en leur langage, que quand quelqu'un de la canaille des Mahometans qui est de retour de la Mecque s'avise de prendre son *Cric* en main, qui est une forme de poignard qui a d'ordinaire la moitié de la lame empoisonnée, il court par les ruës & tuë tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point de la loy de Mahomet jusques à ce qu'on le tuë luy-mesme. Ces enragez croyent faire service à Dieu & à Mahomet de faire ainsi mourir les ennemis de sa loy, & que de la sorte ils seront sauvez. Aussi-tost qu'on les a tuez toute la canaille Mahometane les enterre comme saints, & chacun contribuë pour leur faire une belle sepulture. Souvent il y a quelque gros gueux qui s'habille en Deruich, & fait une hute aprés du tombeau, qu'il a soin de tenir propre & sur lequel il jette de fleurs. A mesure que l'on y fait quelque aumône il y ajoûte quelque ornement, parce que plus la sepulture est belle plus il y a de devotion & de sainteté, & d'autant plus croissent les aumones. Je me souviens qu'en l'an 1642. il arriva à Soualy qui est le port de Surate, un vaisseau du Grand-Mogol qui revenoit de la Mecque, où il y avoit quantité de ces Faquirs ou Deruichs. Car tous les ans le Grand-Mogol y envoye deux grands vaisseaux pour porter les pelerins qui ont leur passage franc. Quand ces vaisseaux sont prests à partir ces Faquirs viennent de tous les costez des Indes pour s'embarquer. Ces vaisseaux sont chargez de bonnes marchandises qu'on vend à la Mecque, & tout le profit qui en revient est donné en aumône pour les pauvres pelerins. On ne rapporte que le principal qui sert pour l'autre année, & ce principal est au moins de six cens mille roupies. C'Est peu quand on ne gagne sur ces marchandises que trente ou quarante pour cent, car il y en a telle qui rend cent pour cent. Joint que tous les principaux du Haram du Grand-Mogol, & d'autres particuliers envoyent aussi à la Mecque des aumones considerables.

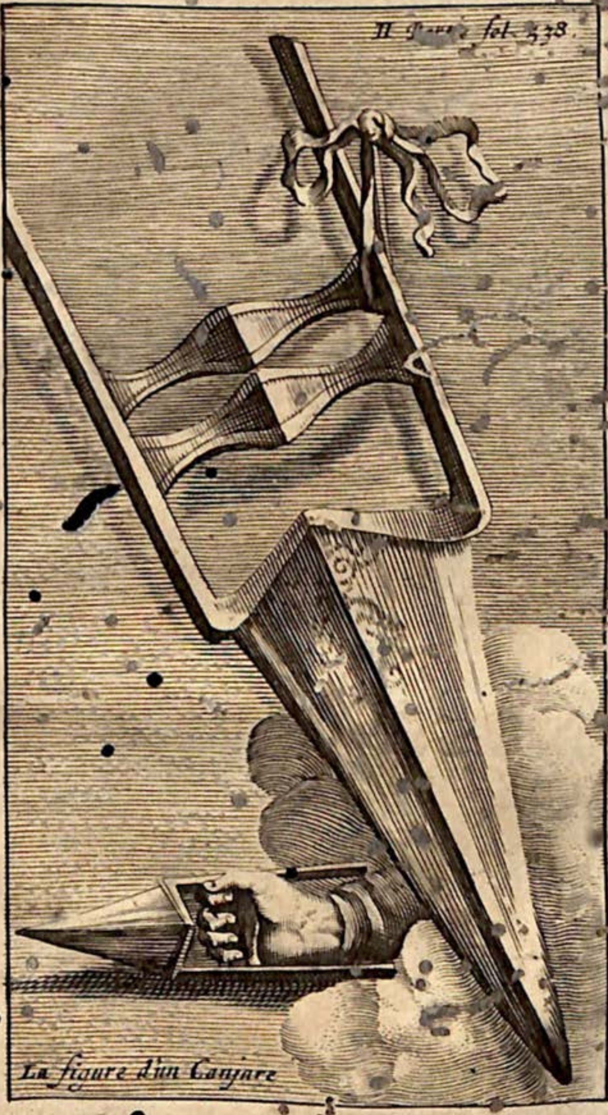

La figure d'un Canjare

..... j'ay fait mention sur la fin de ma relation du Serrail du Grand Seigneur du riche & magnifique present ... de Grand Mogol envoya à la Mecque l'an ... outre les presens ordinaires qu'il fait tous les ans.

Il y eut donc un de ces Faquirs qui revenant de la Mecque en l'an 164.. & ayant mis pied à terre à Souali, donna d'abord des marques d'une furie diabolique. Il n'eut pas plustost fait sa priere qu'il prit son poignard & courut se jetter à travers plusieurs matelots Hollandois, qui estoient en terre pour faire descharger leurs marchandises de quatre vaisseaux qui estoient au port. Avant qu'ils se fussent reconnus & qu'ils pussent se mettre en deffense, cet enragé de Faquir en frapa dix-sept dont il y en eut treize qui moururent. La Canjare qu'il avoit estoit une espece de poignard dont le haut de la lame estoit de trois doigts de large, & comme c'est une arme tres-dangereuse j'ay voulu en mettre ici la figure. Enfin le soldat Hollandois qui estoit en sentinelle à l'entrée de la tente où se tiennent le Commandeur, & les marchands, donna à cet enragé un coup de fusil au travers du corps dont il tomba mort. d'Abord tous les autres Faquirs qui se trouverent en ce lieu-là, & mesmes les autres Mahometans prirent le corps & l'enterrerent, & au bout de quinze jours il eut une belle sepulture. Elle est ...uë tous les ans par les matelots Anglois & Hollandois quand leurs vaisseaux sont au port, parce qu'alors ils sont les plus forts; mais si-tost qu'ils sont partis les Mahometans la font refaire & y plantent plusieurs enseignes. Quelques uns aussi y vont faire leurs prieres.

Revenons au Faquir de Bantam. Ce coquin estoit caché comme j'ay dit derriere des palissades, & comme mon frere & moy & le Chirurgien Hollandois allions tous trois de front, estans venus vis à vis de luy il poussa sa pique croyant l'ensoncer dans le corps de l'un des trois. Dieu permit qu'il fut trop prompt, & que la pointe vint nous passer à tous trois par devant le ventre. Le Hollandois se trouvant à ma gauche du costé de la riviere, & tant soit peu plus avancé que mon frere & moy, le fer

de

de la pique attrapa son haut de chausse, & aussi-tost luy & moy empoignâmes le bois, le Faquir tirant de toute sa force pour ravoir sa pique. Mon frere qui estoit à ma droite du costé des palissades, comme il estoit jeune & fort dispos sauta par dessus, & luy donna trois coups d'épée dans le corps dont il mourut sur la place. Aussi-tost quantité de Chinois & autres Idolâtres qui se trouverent proche de là vinrent baiser les mains à mon frere, & le remercier de ce qu'il avoit tué cét enragé de Faquir. De là nous fûmes trouver le Roy qui sçavoit déja l'action que mon frere avoit faite, & qui luy en sceut bon gré luy faisant present d'une ceinture. Car les Roys & les Gouverneurs bien qu'ils soient Mahometans sont bien aises qu'on tuë ces pendarts-la, sçachant bien que ce sont des desesperez dont il est à propos de se defaire.

Le Roy me fit payer ce qu'il avoit acheté de moy le jour precedent; mais il ne voulut pas que mon frere revint avec moy, à cause d'une grande réjoüissance qu'il vouloit faire & dont il vouloit qu'il fût. C'estoit à l'occasion de quatre gros vaisseaux qu'il avoit fait bâtir & qu'on devoit mettre en mer. Jamais aucun Roy de Bantam n'en avoit fait faire de si grands, & pendant cinq ou six jours ce ne devoit estre que festins, que danses, & feux d'artifices. Ainsi je pris congé du Roy qui me fit aussi present d'une belle ceinture en broderie, & nous fûmes souper & coucher au logis du Chirurgien Hollandois.

Le lendemain je fus pour dire adieu au President des Anglois qui me retint à diner. En attendant qu'on servit il me montra deux cordons de diamans qui luy étoient venus d'Angleterre, & deux services d'argent, le tout pouvant valoir vingt-cinq mille écus. Il me vouloit vendre tout cela; mais je n'achetay que l'un des cordons de diamans pour la somme de deux mille six cens reales; car les pierres de l'autre cordon estoient trop sales; & pour la vaisselle d'argent si on eut encore batu monnoye à Batavia j'aurois bien pû l'acheter. On y en a batu autrefois; mais tout estoit alteré de plus de dix pour cent, ce que l'on faisoit à cause des Chinois, qui aimant mieux

l'ar-

d'argent que l'or comme je l'ay remarquay ailleurs, parce qu'ils n'ont point de mines d'argent en leur païs, transportoient en Chine autant qu'ils pouvoient de la monnoye d'argent qui se battoit à Batavia. Estoient des reales, demireales & quarts de reales, qui n'avoient d'autre marque que celle de la Compagnie, comme on voit dans la figure que j'ay ajoûtée ici. D'un costé c'estoit un vaisseau, & de l'autre un V, un O; & un C, entrelacez, ces trois lettres signifiant en Hollandois *Voor Oost-Indien Compagnie*, c'estoit à dire, Pour la Compagnie des Indes Orientales.

Cela a duré quelques années; mais enfin toutes les nations du Levant qui avoient commerce avec les Hollandois commencerent à s'en laisser, particulierement les peuples dont les Souverains ne font point batre de monnoye d'argent; car ne effet il y en a tres-peu qui en fassent batre depuis qu'on a passé l'Empire du Grand Mogol, & encore n'est-ce que de l'argent qui est en barre qui vient du Japon. Pour ce qui est de l'or il y a plusieurs Rois qui en font batre, comme le Roy de Pegu, le Roy d'Achen & le Roy de Macassar, & outre leur monnoye d'or ils en ont aussi de cuivre & d'étain. Les Chinois qui sont raffinez en toutes choses en vendant leur marchandises faisoient leur compte sur le titre de l'argent; car tout celuy qu'ils reçoivent dans les païs étrangers, quand ils sont arrivez au leur ils le mettent à leur titre & le laissent en lingots.

Le plus grand profit qui revenoit de ces reales que l'on batoit à Batavia entroit dans la bourse du General, des Conseilleurs, & du Maistre de la Monnoye. Les Estats Generaux en ayant eu avis trouverent fort étrange que Messieurs de la Compagnie eussent pris l'autorite de faire batre monnoye sans leur en avoir demandé la permission, & firent defense à la Compagnie de continuer. Ils la condamnerent mesme à une grosse amande, & à faire une exacte recherche de toutes ces reales pour en rendre autant de bonnes à tous ceux qui en auroient receu de ces mauvaises. Dans ce voyage que je fis à

Bata-

Batavia, comme j'estois dans l'Isle de Ceylan, je vendis quelques joyaux à une Dame de Ponté de Galle qui me paya en reales. Estant sur mon depart il vint un Officier de la Compagnie me demander si je n'avois point reçû de ces reales, & que si j'en avois il m'en donneroit de bonnes especes pour espece sans que je perdisse rien, ce qu'il fit incontinent.

CHAPITRE XXV.

De la Guerre des Hollandois avec l'Empereur de la Jave.

Avant que de quitter le President des Anglois qui me donna à disner le jour que je partis de Bantam, nous entrâmes en discours sur ce qu'il avoit apris que le General de Batavia & son Conseil m'avoient refusé le passage pour m'en retourner à Surate où à la coste de Bengala, où souvent ils envoient des vaisseaux. Le President pour me venger de ce refus m'offrit de bonne grace le passage pour l'Angleterre; car pour retourner aux Indes la saison estoit passée. Estant ravi de son offre je l'acceptay sans grande ceremonie, & il témoigna d'en estre bien aise de son costé pour avoir compagnie, parce qu'il s'en retournoit luy-mesme le temps de son service estant expiré. Mais les vaisseaux tant Anglois que Hollandois ne pouvoient encore partir pour l'Europe de plus de trois mois, & je crus que je ferois mieux de les aller passer à Batavia où je pourrois acheter quelque chose pour faire profiter mon argent dans le voyage. Ainsi je pris congé du sieur President pour jusques au temps que les vaisseaux devoient partir, & il me fit present d'un grand tonneau de biere d'Angleterre pour emporter avec moy à Batavia, où il me dit que je n'en trouverois guere, par ce que le General l'avoit defenduë sçachant qu'il en estoit venu à la Compagnie Angloise. Mais quand il ne nous fera que ce mal là poursuivit le President Anglois, la Compagnie ne s'en mettra guere en peine,

& elle n'en sera pas plus pauvre quand sa biere ...rera sans estre venduë. Ce n'est pas au fond ... si la ... du General Hollandois & de son ...seil eut duré, cela n'eut esté bien ... iciable aux ...lois: car ils font un profit considerable sur la bie... & cela leur ... nd tous les ans une grosse somme ... argent. J'Ay dit cy-devant que ce sont les plus ... andes delices du peuple de Batavia de voir arriver ... s nouvelles boissons, sur tout les bieres d'Angleter... & celle qu'ils appellant *M...m* qui vient de Bruns... ik. On croit que cela contribuë à sa santé, & la plus... ...rt craindroient de ne pas vivre le reste de l'année s'ils n'avoient pas de ces rafraîchissemens. Ainsi tout le ...onde murmura hautement contre le General & son ...onseil, & mesme les hostes se hazarderent d'aller ...heter de la biere des Anglois, le General fermant les ...ux, & les femmes des Conseillers estant bien-aises ...'en boire.

Comme j'eus mis pied à terre au port de Batavia un ...s Gardes courut au bureau des entrées donner avis que ...'estois arrivé avec un tonneau de biere, que je fis cepen... ...nt sortir de la barque & mettre tout proche du corps-... -garde. Le maistre du bureau estant venu me dit ...'il ne pouvoit me donner la permission de faire trans... ...r ce tonneau à mon logis, que je ne devois pas ...orer la deffense du Conseil, & qu'il valoit mieux le ... charger sur la barque & le renvoyer à Bantam. Voyant ...'il n'y avoit point de faveur à esperer comme il y a au... ...és du corps-de-garde des canons braquez pour la de... ...se du port ... antité de boulets, je fis prendre un de ... boulets, & en enfoncer un des fonds du tonneau. Ce... ...ndant ... je criay aux soldats & aux passans; Enfans ...nez vuider ce tonneau en bûvant à la santé du Roy de ...ance mon Souverain Seigneur, & à celle du Prince ... Orange; aprés quoy je fis aussi mention de celle du ...neral & de Messieurs du Conseil. Comme personne ne s'épargna à boire, le tonneau estoit à moitié bû ...squ'un Officier de la part de Monsieur le General me

vint

vint dire que je pouvois faire porter mon [illegible] de biere à mon logis. Aussi-tost j'y fis remettre le [illegible] & le [illegible] ; aprés quoy je fis emplir une canevete de six bouteilles que j'envoyay au General, sçachant bien que c'estoit la premiere qu'il eust bû de l'année ; & du reste j'en regalay mes amis.

J'Avois dessein, comme j'ay dit, de passer à Batavia les trois mois qui estoient jusqu'au depart des vaisseaux pour la Chrestienté ; mais la vie que l'on mene en ce lieu-là estant une vie oisive & ennuyeuse, n'y ayant guere d'autre divertissement qu'à jouër & à boire, je pris resolution d'employer une partie de ce temps-là à aller voir le Roy de *Japar* que l'on appelle autrement l'Empereur de la *Jave*. c'Est luy qui estoit autrefois Roy de toute l'Isle avant que le Roy de Bantam qui n'estoit qu'un Gouverneur de Province se rebellat contre luy, les Hollandois s'estant maintenus en ce païs-là par la division de ces deux puissances. Car [illegible] le Roy de Japar a voulu assieger Batavia, le Roy de Bantam a aussitost secouru les Hollandois ; & quand ils ont esté attaquez du Roy de Bantam, ce qui est arrivé plusieurs fois, le Roy de Japar est venu à leur aide. De mesme lorsque ces deux Roys ont guerre ensemble les Hollandois assistent celuy qui est le plus foible.

Le Roy de Japar fait sa residence en une ville dont il porte le nom, & qui est éloignée de Batavia environ de trente lieües. On n'y va pas que par mer le long de la coste, & elle est prés de huit lieües avant dans la terre. De la ville on baisse sur une belle riviere jusque à la mer, où il y a un bon port & de plus belles maisons que dans la ville. Le Roy voudroit faire sa residence ordinaire en ce lieu-là ; mais il croit n'y estre pas en seureté.

La veille du jour que j'avois fait dessein de partir, je fus pour prendre congé d'un des Messieurs les Conseillers des Indes, & luy ayant dit que j'allois vers le Roy de Japar, il en fut fort étonné, parce qu'alors ce Roy & les

les Hollandois estoient ennemis mortels. Il m'en conta le sujet de cette sorte. Le Roy defunt, me dit-il, pere du Roy qui regne presentement, depuis que la Compagnie Hollandoise a fait bâtir sur ses terres le fort de Batavia, n'a jamais voulu faire paix avec elle. Quoy que pendant la guerre le Roy eust pris quelques Hollandois, & que les Hollandois luy eussent pris de leur costé vingt fois plus de ses sujets, offrant en échange de rendre dix des siens pour un des leurs, il ne voulut jamais en rendre aucun à cette condition, ni même pour de l'argent ; & au lit de la mort il recommanda à son fils qui luy succedoit de ne donner jamais la liberté à pas un. Cette opiniâtreté fâchoit fort le General & tous ceux de Batavia, & les obligeoit de penser aux moyens d'en avoir raison. C'Est la coûtume que dés qu'un Roy Mahometan est mort, celuy qui luy succede envoye quelques Grands-Seigneurs de sa Cour à la Mecque avec des presens, tant pour faire prier pour l'ame du defunt que pour rendre graces à Dieu & à Mahomet de ce que ce nouveau Roy est parvenu au trône sans aucun empeschement, & afin qu'il ait toûjours victoire sur ses ennemis. Ce nouveau Roy & tout son Conseil estoient bien en peine comme on pourroit faire ce voyage pour deux raisons ; l'une parce que le Roy n'avoit que des petits vaisseaux, & que c'estoit risquer beaucoup que de vouloir entreprendre de faire un si long trajet sur des pareils bâtimens ; joint que leurs Pilotes & leur Matelots ne sont propres que pour aller le long des costes, ou en voyant toûjours, d'une terre à l'autre, parce qu'ils ne sçavent prendre aucune hauteur. l'Autre difficulté estoit que le Roy de Java n'ignoroit pas que les Hollandois estoient toûjours autour de ses havres pour mugueter ses sujets s'ils venoient à en sortir. Pour donc faire en sorte que ceux que le Roy envoyeroit faire ce pelerinage fussent en sureté, il luy vint dans l'esprit qu'il falloit s'accorder avec les Anglois, croyant que les Hollandois ne leur oseroient rien faire estant dans leurs vaisseaux. Pour cet effet un Envoyé fut dépesché à Bantam au President des

Anglois & à son Conseil ; qui promirent de donner au Roy un vaisseau des plus grands & des mieux montez de tous ceux que la Compagnie envoyoit aux Indes. Que pour recompense, de tout le negoce que les Anglois feroient à l'avenir sur les terres du Roy de Japar ils ne payeroient que la moitié des doüanes qu'ils avoient payées jusques alors, & ce privilege leur demeureroit à toûjours. Ce traité estant fait les Anglois équiperent un tres-beau vaisseau, & mirent plus de monde dessus & plus de pieces de canon que de coûtume. l'Envoyé du Roy de Japar & deux marchands Anglois se mirent sur le vaisseau pour aller faire ratifier le traitté au Roy, qui le signa d'abord en estant fort satisfait, & qui voyant un si beau vaisseau crut qu'estant en allant qu'en revenant le voyage se feroit dans une entiere sureté. Neuf des principaux de sa Cour, & la plus part de ses parens avec quatre vingt ou cent personnes pour les servir, & quelques autres particuliers qui furent ravis de trouver cette belle occasion pour faire leur pelerinage, s'embarquerent avec bien de la joye sur ce grand vaisseau. Tout cecy ne se faisoit point sans que les Hollandois ne le ceussent, comme ayant leurs espions par tout aussi bien que les Anglois. Comme il faut necessairement venir passer devant Bantam pour sortir du destroit, & qu'il n'y a point d'autre route que celle-là, le General de Batavia qui eut avis de temps du depart fit tenir prests trois gros vaisseaux de guerre, où le sieur Chevetes Conseiller des Indes & le Major furent envoyez pour commander. Ils rencontrerent le vaisseau Anglois devers Bantam, & comme il alloit entrer dans le détroit luy envoyerent une volée de canon pour signal qu'il eust à amener, ce que les Anglois ne voulurent pas faire. Les Hollandois voyant cela commencerent à faire joüer l'artillerie de leurs trois vaisseaux. Les Anglois qui virent bien que si cela duroit ils seroient coulez à fond, baisserent leurs voiles & se vouloient rendre : mais tous ces Seigneurs de Java & tous ceux qui les accompagnoient crierent aux Anglois

qu'ils

qu'ils estoient des traîtres, & que l'accord qu'ils avoient fait avec eux n'étoit que pour les vendre & les livrer à la merci des Hollandois. Enfin les Javanois voyant qu'il n'y avoit plus pour eux aucune esperance de salut, & que les Hollandois commençoient à les aborder, ils prirent *Crics* ou poignards qui estoient empoisonnez & se mirent à crier à *Mocca* sur les Anglois, desquels il tuerent un grand nombre avant qu'ils eussent eu le temps de se mettre en defense. Il n'en fut peut-estre échapé aucun si les Hollandois ne fussent promptement venus à bord ; & il y eut de ces Seigneurs Javanois & vingt ou trente tant de leurs serviteurs que des passagers qui ne voulurent point de qaurtier. Le combat fut sanglant, & sept ou huit Hollandois y demeurerent. Le vaisseau des Anglois ayant esté amené à Batavia, le General leur fit beaucoup de civilité, les renvoyant avec leur vaisseau, & donnant ensuite avis au Roy de Japan que s'il vouloit faire un échange des Hollandois qu'il avoit, on luy donneroit toute sorte de satisfaction. Mais le Roy ne voulut point entendre parler de cela, & il leur fit dire que quand ils auroient pris trois fois autant de ses sujets il ne rendroit pas les Hollandois qu'il avoit en son pouvoir. Ainsi les pauvres Hollandois sont demeurez toûjours esclaves, & les Javanois sont morts de misere à Batavia ; bien que par politique on les fit quelquefois assister sous main, afin que le Roy de Japan venant à le sçavoir, comme chacun a par tout ses espions, cela le pût porter, à traiter moins rudement les Hollandois.

Au reste les Javanois sont tres-bons soldats. Durant que Batavia fut assiegée par le Roy de Bantam l'an 1652. un soldat Hollandois estant en embuscade dans un marais, un Javanois s'avança pour decouvrir ce que l'ennemi pouvoit faire, ne pensant pas en estre si proche. Le Hollandois luy donna de la pique dans le corps, & le Javanois se sentant blessé au lieu de retirer la pique la poussa dans son corps jusques au bout où l'Hollandois la tenoit, afin de pouvoir l'approcher & de luy donner comme il fit

deux coups de poignard dans l'estomac, dont l'Hollandois mourut.

CHAPITRE XXVI.

l'Auteur rend les derniers devoirs à son frere qui meurt à Batavia, & a de nouvelles difficultez avec le General & son Conseil.

ME voyant hors d'esperance de pouvoir aller voir le Roy de Japar, je m'estois resolu de m'embarquer dans un petit vaisseau qui appartenoit à un des bourgeois de Batavia, & qui alloit le long de la coste du Sumatra qui regarde le Couchant. C'est où se fait la plus grande partie du negoce qu'on peut tirer de cette Isle, lequel consiste en de l'or qui est fort bas & du poivre. Ce qui m'obligeoit d'y aller estoit pour tâcher de me defaire de quelques anneaux de diamans faits à l'usage de ce païs-là. Car bien que ces peuples n'ayant pour tout habit que deux ou trois aunes de toile, il faut neanmoins qu'ils ayent toûjours quelques anneaux de diamans ou des pendans d'oreilles; & ils les payent bien.

Comme j'estois sur le port pour m'embarquer, il arriva une petite barque de Bantam dans laquelle estoit mon frere, fort malade d'un flux de sang qui provenoit des débauches qu'il avoit eu la complaisance de faire avec le Roy de Bantam. Le voyant en cét estat cela me fit rompre mon voyage pour prendre soin de sa guerison. Mais tous mes soins & tous les remedes que l'on y put apporter ne servirent de rien, & au bout de trente jours Dieu le retira de ce monde. Pour le faire enterrer il me fallut suivre d'assez étranges coûtumes, que les Hollandois ont inventées pour faire depenser de l'argent aux heritiers des deffunts. La premiere est pour ceux qui vont prier pour l'enterrement; car plus on prend de ces prieurs plus l'enterrement est honorable. Si l'on n'en prend qu'un on ne luy donne que deux écus; mais si l'on en prend deux il leur faut quatre écus à chacun; si l'on en

prend

prendrois chacun en doit avoir six, & si l'on employoit une douzaine cela va toûjours en montant. Comme je voulois que la chose se fit honorablement & que j'ignorois cette plaisante coûtume, je mis de ces gens en besogne, & quand ce vint à les payer je fus étonné que chacun me demanda douze écus, & qu'il m'en fallut soixante douze pour ce seul article. Pour le poîle que l'on met sur la biere il le faut aller prendre à l'Hospital, & c'est un droit qu'ont les pauvres qui en tirent du profit. Le moindre est de drap, & les trois autres sont de velours; l'un sans frange, l'autre avec des franges, & un troisiéme avec des franges & de grosses houpes aux quatre coings. Cela va pour l'emprunt de cinq écus jusqu'à trente, & j'en payay vingt pour celuy qui fut sur la biere de mon frere. Un tonneau de vin d'Espagne qui fut bû à l'enterrement me coûta deux cens piastres. J'en donnay vingt six pour trois jambons & quelques langues de bœuf, & vingt-deux pour de la patisserie. C'est aussi la coûtume d'envoyer le lendemain quelque argent pour se rejoüir à ceux qui ont porté le corps en terre, & comme ils estoient huit je leur fis donner vingt écus. Il en fallut seize pour la place dans le cimetiere où les corps fût enterré, & l'on en demandoit cent pour l'enterrer dans l'Eglise. Enfin tout l'enterrement me revint à douze cent 13 livres monnoye de France, & aprés que j'eus debourse cét argent cela me fit penser à moy pour ne pas mourir dans un païs où il coûtoit tant pour se faire enterrer. Je loüe Dieu de ce que malgré les traverses que j'ay eües à Batavia & dont je n'ay encore raconté qu'une partie, & les petites debauches dont on ne se peut guere dispenser en ce païs-là, je me suis si bien menagé que je n'ay jamais esté incommodé du moindre mal [illegible], ni de flux de sang qui est le mal qui emporte bien des gens. Ce qui à mon avis a le plus contribué à ma santé, est que je ne crois pas avoir jamais pris aucun chagrin d'aucune mauvaise affaire qui me soit arrivée. J'ay fait quelquefois de grands profits, j'ay fait aussi quelquefois de grandes pertes, & dans les

rencontres facheuses je n'ay jamais esté plus de[illegible] à me resoudre à ce qu'il falloit faire à l'avenir, [illegible] plus [illegible] au passé & ayant toûjours [illegible] l'esprit la pensée de Job, [illegible] Dieu donne & oste quand il lui plaist, & qu'il luy faut rendre graces de tout ce qui nous arrive de bien & de mal.

Voyant que les deux voyages que je m'estois proposé de faire, l'un à Japan, & l'autre à la coste de Sumatra, pour me defaire de quelques joyaux qui me restoient avoient été rompus je me resolus enfin de les vendre à Batavia le moins mal qu'il me seroit possible, & de tâcher d'employer l'argent en choses où j'eusse quelque profit en Hollande. Mes joyaux estant vendus, trois ou quatre de mes amis me dirent que puisque j'avois de l'argent comptant je ne pouvois mieux l'employer qu'à acheter des Requenings des serviteurs de la Compagnie. Ces *Requenings* sont leurs comptes de ce que la Compagnie leur doit de reste, & qu'elle leur paye quand ils viennent en Hollande. Mais comme il y en a beaucoup qui aprés que leur temps est fait demeurent à Batavia & s'y font bourgeois, ou en d'autres lieux où la Compagnie a des places, comme à Malacca, dans l'Isle de Ceylan, à la coste de Coromandel, & en d'autres lieux; chacun a son compte arresté de ce que la Compagnie luy doit de reste. Pour avoir cet argent, voyant qu'ils sont là habituez & qu'ils ne se soucient pas de retourner jamais en Europe, ils vendent ces comptes à ceux qui ont de l'argent & qui s'en retournent, & la Compagnie les paye en Hollande. Ceux qui achetoient ces comptes en tiroient le meilleur marché qu'ils pouvoient, & d'ordinaire pour cent piastres ils n'en donnoient pour que soixante ou soixante-dix, ou tout au plus quatre-vingt; estant permis au Notaire de passer un acte comme le vendeur estoit content & qu'il avoit receu son payement. Quand ces pauvres gens vendoient ainsi leurs comptes à des personnes raisonnables, cela leur estoit commode mais le plus souvent ils les vendoient à des hostes & des cabaretiers, de qu'ils ne retiroient que quarante ou cin

cinquante pour cent au plus. Quand ils en avoient ainsi acheté pour deux ou trois mille écus, ils mettoient ces comptes entre les mains d'un Notaire pour les vendre à des Commandeurs qui retournent en Hollande, & qui en donnent d'ordinaire quatre-vingt cinq où quatre-vingt dix pour cent, se contentant de pouvoir mettre à couvert ce qu'ils ont pris à la Compagnie pendant qu'ils ont esté Chefs dans les Comtoirs. La Compagnie prend bien tout l'argent de ceux qui luy en veulent donner, & leur en donne vingt-cinq pour cent de profit; mais les Commandeurs & autres Officiers se gardent bien de luy donner toute la somme qu'ils ont amassée, parce qu'on pourroit leur demander par quel moyen ils auroient gagné tant d'argent & leur en faire rendre compte; car il y en a tel comme j'ay dit, qui emporte à son retour en Hollande jusques à quatre & à cinq cens mille livres. Je fis donc marché avec un de ces Notaires de Batavia qui avoit pour la valeur d'environ onze mille guldes de ces comptes, à quatre-vingt deux pour cent, & le lendemain les quittances estant faites de chaque partie j'en fis le payement. Comme j'emportois ces papiers en mon logis je rencontray l'Avocat Fiscal, qui me demanda quels papiers c'estoit que mon serviteur portoit. Je luy dis que c'estoient des comptes que je venois d'acheter à un tel prix, à quoi il me repartit que c'estoit un peu cher & qu'il en sçavoit pour environ six mille guldes à meilleur marché, ce que j'eus par son moyen à soixante dix-neuf pour cent. Je cherchois encore à en acheter, mais il ne s'en trouvoit plus: car un Capitaine de vaisseau qui s'en retournoit en avoit acheté luy seul pour plus de cent mille guldes, ce qu'avoient fait plusieurs autres gens; & le tout montoit à plus de quatre cens mille livres.

Cinq ou six jours aprés comme j'estois toûjours à chercher quelque chose pour employer le reste de mon argent, je rencontray l'Avocat Fiscal qui me demanda si j'avois beaucoup acheté de ces Requenings. Je luy dis que je n'en trouvois plus, & que je n'avois que les deux

parties qu'il sçavoit, qui pouvoient monter à dix [illegible] mille cinq cens goldes. Sur cela il me témoigna avec un grand compliment qu'il estoit bien fâché pour tous ceux qui en avoient acheté, parce que Monsieur le General & son Conseil luy avoient commandé de se faire rendre tous ces Requenings, & qu'ils avoyent trouvé qu'il n'étoit pas juste qu'un pauvre homme perdît tant sur ses salaires. Je luy dis que je luy remettrois volontiers entre les mains les parties que j'avois achetées pourvû qu'il me fit rendre en même-temps mon argent, & que je les ferois venir de Bantam où je les avois envoyées avec mon bagage, & où je m'en retournois dans peu de jours pour passer en Angleterre avec le President des Anglois qui m'avoit offert civilement le passage. Sur les six heures du soir il vint un des Hallebardiers du General me dire qu'il me vouloit parler. Je fus incontinent le trouver, & il me demanda d'abord pourquoy je n'avois pas donné ces Requenings à l'Avocat Fiscal quand il me les avoit demandez de sa part & de celle du Conseil? Je luy répondis froidement que je ne pouvois luy donner ce que je n'avois pas, & qu'ils estoient à Bantam. Vous avez donc dessein, me dit-il, de passer en Europe? Oüi, luy repartis-je, & le President des Anglois me fait l'honneur de me donner le passage & sa table. J'Ajoûtay qu'il estoit bien vray que le grand tour que j'allois faire pour aller à Surate, & de là à la mine de diamans où estoit mon negoce ordinaire, m'apportoit bien de la perte, & que s'il eût voulu il m'auroit fait gagner tout ce temps-là & eviter les perils qui accompagnent ces longs voyages, en me permettant d'embarquer comme je l'en avois prié sur un des vaisseaux de la flote qui partoit pour Bengala pour Surate, ou pour Ormus. Que cela ne pouvoit causer de préjudice à la Compagnie, & que je croyois que cette courtoisie estoit une chose que le General & son Conseil ne me devoient pas refuser, puisque je n'étois venu à Batavia que pour leur service. Comme j'eus achevé de parler tous ces Messieurs du Conseil se regarderent l'un l'autre, & le General ayant parlé bas au Sieur Caron,

m[illegible] que puisque j'estoit resolu de m'en aller par mer [illegible] vaisseaux estoient aussi bons que ceux des Anglois, que j'y aurois aussi bon traitement, & qu'[illegible]roit [illegible] passage. Cette offre à laquelle je ne m'attendois pas me surprit un peu, & je ne sçavois d'abord si je devois l'accepter ou non. Mais enfin je craignis qu'en le refusant on ne me fit encore demeurer une année sans pouvoir aller de costé ni d'autre, un ami m'ayant dit en confidence que le dessein du General & de son Conseil, estoit de faire en sorte que soit de Batavia, soit de l'Europe je ne retournasse plus aux Indes, & par ce moyen empécher les Commandeurs ou Chefs de Comptoirs qu'ils ont tant dans les Indes que dans la Perse, ne se servissent plus de moy pour employer en diamans l'argent dont ils frustroient la Compagnie. C'est ce que fit que j'acceptay le passage, de quoi je remerciay fort Monsieur le General & son Conseil. Ensuite le General me dit que je visse sur quel vaisseau je voulois aller, & que lorsque je le lui aurois fait sçavoir, il ordonneroit qu'on m'y fit une petite chambre pour y estre en mon particulier; mais que si je le voulois croire j'irois sur le Vice-Admiral à cause de la bonne Compagnie qui seroit dessus, & que j'y trouverois des anciens amis que j'avois connus en Perse & sur les terres du grand Mogol. Je lui rendis grace derechef de la bonté qu'il avoit de me mettre en si bonne compagnie: mais aprés m'avoir fait une offre si obligeante il me dit qu'il falloit absolument que je remisse tous les Requenings que j'avois achetez entre les mains de l'Avocat Fiscal, & que sans cela je ne partirois point de Batavia. [illegible]t point d'autre réponse de moy que celle que je lui avois déja faite, que ces Requenings estoient à Bantam, & que je les ferois venir pourvû qu'on me [illegible] mon argent; sur quoi il me dit que pour ce que j'avois deboursé quand je partirois il me donneroit un écrit de lui & du Conseil pour estre payé en Hollande par la Compagnie. Quelques jours se passerent sans qu'on me parlât de cette affaire, si non qu'une fois ou deux je rencontrai le Fiscal, qui me demanda si je n'avois pas

encore fait venir les Requenings de Bantam. Ma derniere réponse fut que j'en avois écrit au President de Vingorla qui avoit mon coffre dans sa maison, & que je l'avois prié de l'envoyer ; mais qu'il m'avoit mandé qu'il falloit que j'allasse en personne, ou du moins que j'envoyasse un homme exprés avec un écrit de ma main, & qu'à moins de cela il ne renvoyeroit point le coffre. La verité estoit qu'il lui eut esté bien difficile de le renvoyer, car le tout estoit avec moy ; & je voulois voir si le temps feroit qu'ils ne me demandassent plus rien. Cependant tous ceux qui avoient acheté de ces Requenings, tant marchands que Capitaines & autres personnes qui s'en retournoient cette année-là, furent mis en prison, on leur prit par force tous leurs papiers, on leur ôta leurs charges, & ils furent renvoyez en Hollande pour simples soldats.

Quatre ou cinq jours avant que la flote partît, l'Avocat Fiscal me vint dire qu'il avoit ordre de Monsieur le General de me faire arrester, au cas que je ne voulusse pas lui remettre entre les mains les Requenings que l'on m'avoit déja souvent demandez. Lui ayant répondu que je n'avois rien à lui remettre ; prenez donc la peine de me suivre, me dit-il, ce que je fis volontiers. Il me mena dans un beau lieu qui est sur l'un des bastions, nommé le Saphir, où il y a une jolie maison qui est pour le divertissement des Officiers, & où la pluspart de tous les honnestes gens de la ville me vinrent rendre visite, & m'envoyerent des presens des meilleurs vins. Le lendemain deux Conseillers me vinrent trouver, & me dirent qu'ils ne sçavoient pas à quoy attribuer cette obstination que j'avois à ne leur pas vouloir remettre en main ce que l'on me demandoit, puisque de la bonne grace on m'offroit un écrit pour me faire payer de Messieurs de la Compagnie en Hollande. Je leur dis que ce n'estoit pas assez de la bonne grace, & que lorsque je verrois l'écrit je me mettrois aussi en devoir de faire revenir les Requenings. Deux ou trois jours se passerent encore pendant lesquels les vaisseaux commencerent de metre à la

voile,

ce qui fit que ces Messieurs, tant du Conseil des
de la ville, me vinrent voir au nombre de huit.
Le Major tres-honneste-homme estoit de leur
gnie, & il me promettoit que dés que j'aurois fait
ces papiers; & que je les aurois remis entre les
de Messieurs du Conseil pour calculer les sommes,
fort que Monsieur le General me donneroit
pour estre payé en Hollande à mon retour. Voyant
les vaisseaux partoient & que je ne pouvois faire au-
ent, je leur dis qu'ils me laissassent donc aller à Ban-
ce qu'ils ne me voulurent pas accorder, pouvant y
r quelqu'un de ma part pour les querir. Le leur
romis ils me dirent que je pouvois sortir sur ma
, & qu'ils estoient bien fâchez de ce qui s'estoit
Je leur repartis qu'ils avoient raison d'en estre fâ-
parce qu'ayant l'honneur d'appartenir à un grand
qui estoit feu Monseigneur le Duc d'Orleans qui
isoit la grace de m'aimer, il pourroit bien se ressen-
l'injustice qu'ils me faisoient, & en faire plainte à
urs les Estats. Enfin forcé par leurs injustes pour-
& par la necessité de partir avec la flote dont je ne
s pas perdre l'occasion, je leur rendis mes Reque-
, & de jour en jour j'allois voir s'ils avoient fait le
e pour me donner l'écrit qu'ils m'avoient promis.
Vice-Admiral où je m'embarquay demeura plus
nze jours à partir aprés les autres vaisseaux, à cau-
il vouloit donner avis en Hollande de ce qu'il avoit
ne flote que le General avoit envoyé pour surpren-
Philippines & les enlever aux Espagnols. Le mau-
temps que ces vaisseaux eurent en allant fut cause
'en perdit trois ou quatre, & il fallut qu'ils revins-
ns rien faire.
a coûtume que quand les vaisseaux s'en retour-
Hollande, Monsieur le General traite tous les
paux Officiers de la flote avec le Conseil & les plus
lerables de la ville, & il me fit l'honneur de m'en-
aussi inviter. Le repas commença sur les deux heu-
rés midi; & en quatre tables il y avoit bien soixante

personnes de l'un & de l'autre sexe. Je fus assis entre le Major & le Secretaire du Grand Conseil, & c'estoient deux hommes de merite & dont la conversation estoit agreable. Il y avoit sept ou huit heures que nous estions à table, & l'on avoit déja demandé à Monsieur le General s'il lui plaisoit que l'on commençât la Comedie que la jeunesse de la ville devoit joüer, lorsque je fis souvenir le Major qu'il m'avoit promis que dés que j'aurois remis mes papiers entre les mains du Conseil, on m'en donneroit un écrit pour estre payé à mon retour en Hollande. Je lui dis que le Secretaire à qui j'en avois parlé le matin m'avoit fait esperer que je l'aurois avant le disné; mais le mesme Secretaire me dit alors à l'oreille que je ne m'y attendisse point, & en achevant de me parler on se leva de table pour aller à la Comedie. Ce fut-là que je priay nostre Vice-Admiral & trois ou quatre marchands qui s'en retournoient en Hollande, de vouloir se souvenir de ce que je dirois à Monsieur le General & de ce qu'il me repondroit, pour me servir de témoins auprés de Messieurs de la Compagnie quand nous serions arrivez en Hollande. Dans les entre-actes de la Comedie chacun prenoit un verre & l'on buvoit des santez; & Monsieur le General ayant le verre en main & s'adressant à nostre Vice-Admiral; c'est à vostre santé, lui dit-il, & à celle de Monsieur Tavernier, que Dieu veüille benir & conduire en mer dans ce voyage comme il a fait dans tous les autres qu'il a faits par terre. Je lui dis que je le remerciois & que j'esperois bien que Dieu beniroit nostre voyage; mais que je ne le ferois pas sans chagrin & sans ressentiment du manquement de leur parole, ni lui ni son Conseil ne me tenant pas la promesse qu'ils m'avoient faite de me donner un écrit en leur remettant mes Requenings qui montoient à dix-sept mille [illegible] guldes. Qu'à cette heure qu'ils avoient les papiers qu'ils demandoient ils se mocquoient de moy; mais que je les assurois que je publierois leur procedé par tout le monde. Le General me repartit à cela que je ne me misse point en peine & que je me tinsse joyeux dans le voyage: que

l'écrit

l'écu qu'il m'avoit promis seroit aussi-tost que moi en ..., & que je n'aurois que tout sujet de me loüer ... Quoy que mal satisfait du General je pris congé de lui, & ne voulus pas attendre le reste de la Comedie, ... bien aise d'ailleurs d'aller me preparer pour mon depart.

CHAPITRE XXVII.

L'Auteur s'embarque sur un vaisseau Hollandois pour retourner en Europe.

LE lendemain de grand matin je pris un petit bateau Chinois pour aller à bord, où estant arrivé je trouvay un des Gardes de Monsieur le General qui venoit encore me souhaiter bon voyage de sa part, & me dire que Madame la Generale me prioit d'agréer un tonneau de vin du Rhin, & quelques pots de fruits confits au vinaigre, qu'elle m'envoyoit. C'estoit des concombres, des ... gues, des citrons, & des œufs avec leur coque qui ne laissent pas de prendre le sel. Je n'avois pris aucune provision parce que quelques jours avant nostre depart le Capitaine du vaisseau me vint avertir que si j'en apportois on ne la recevroit pas, en ayant eu la deffense de Monsieur le General. C'est la coûtume que le General donne deux cens écus à chaque Capitaine de vaisseau pour se fournir de toutes sortes de rafaîchissemens, & comme je m'en allois par son Conseil sur le Vice-Admiral il fit donner le double à ma consideration au Capitaine, pour avoir l'honneur de ne rien faire payer à un estranger à qui il avoit offert le passage. Madame la Generale en m'envoyant ce present se souvint peut-estre de celui que j'avois fait quelques jours auparavant à Mademoiselle sa fille. Quelques amis qui voyoient que j'avois assez d'accez auprés des principales Dames de Batavia, me prierent de demander un jeune homme natif de Paris; qui par debauche estoit venu pour soldat aux Indes; & qui estoit en danger qu'on ne lui coupât une jambe.

jambe où il avoit un ulcere. Pour l'obtenir je fis ce present à la fille de Monsieur le General, afin qu'elle priât le Major & l'Avocat Fiscal de ne faire pas semblant de voir ce jeune homme quand on partiroit.

Nous fumes encore trois jours à la rade avant que de faire voile. Le premier jour le principal marchand du fort qui tient registre de toutes les marchandises que l'on embarque, tant pour la Hollande que pour autres lieux, vint dans le vaisseau selon la coûtume, pour faire une memorie de tout ce qui avoit esté embarqué, & le faire reconnoître tant au Capitaine du vaisseau qu'aux marchands qui alloient avec lui à qui il le fit signer. Ce memoire fut mis dans le mesme coffre où l'on enferme tous les livres de compte & de tout ce qui s'est passé dans les Comptoirs des Indes, tant concernant le negoce, que pour ce qui regarde la justice civile & criminelle, & ensuite on scella le couvert sous lequel sont toutes les marchandises.

Le second jour le Major avec l'Avocat Fiscal & le Maître Chirurgien vinrent aussi selon la coûtume visiter tous ceux qui estoient dans le vaisseau pour s'en retourner en Hollande; le Major pour voir s'il n'y a point de soldats qui s'en allassent sans congé; car il faut qu'ils ayent chacun son passeport de lui; l'Avocat Fiscal pour sçavoir s'il ne s'est point caché aussi quelqu'un des écrivains qui voulût se retirer avant que son temps fut fait; le Maître Chirurgien du fort s'y trouve aussi pour voir si tous les malades qu'on renvoye ont un mal qui soit incurable dans le païs, parce qu'il y a des soldats qui pourroient avoir leur congé du Major par le moyen de quelques amis, comme celui que j'ay dit que j'emmenois; car le Chirurgien est obligé par serment de n'en laisser aller aucun, à moins qu'il ne juge qu'il ne puisse jamais guerir qu'en repassant en Europe. Le Major est tenu de donner le rôle de tous les soldats tant sains que malades à l'Avocat Fiscal, qui les fait venir l'un aprés l'autre sur le vaisseau, & c'est là que les malades sont visitez par le Chirurgien. Il n'estoit peut-estre pas impossible que celui

que

...nmenois... guerît de son mal dans le païs ; mais
...aveur du Fiscal il ne fut point appellé avec les au-
... passa de la sorte.

...oisiéme jour les principaux de la ville & plusieurs
...vinrent dire adieu à leurs amis qui partoient, &
...enir avec eux du vin & des viandes pour les rega-
...la musique accompagnant la bonne chere ; & sur
...heures du soir chacun se retira chez soy.

...lendemain à la pointe du jour nous fimes voile, &
...hors du détroit plutost que nous ne pensions, par-
...l'ordinaire le vent se trouve contraire, & que
...s nous n'étions partis que vingt-quatre jours
...us les autres, la saison de se mettre en mer com-
...t à se passer. Dés que nous fumes sortis du dé-
...nous vimes les Isles du Prince. De là nostre route
...r aller chercher les Isles de Cocos, & estant à la
... de ces Isles nous fumes deux ou trois jours à
... [illegible] découvrir, mais nous ne pu-
...qui fit que nous primes nostre route droit au Cap
...-Esperance.

...arante-cinquiéme jour de nostre départ de Bata-
... je ne veux pas ennuyer le Lecteur par le Jour-
...nôtre navigation) nostre Vice-Admiral negligea
...allumer le fanal dans la créance qu'il avoit que
... flote estoit déja au Cap de Bonne-Esperance.
...n qu'un vaisseau de la mesme flote nommé *le*
...*cht* n'alluma point aussi de fanal cette nuit-là, &
... elle estoit fort obscure & que la mer estoit forte
...[illegible] sur nostre vaisseau, ce qui jetta tout le
...part & d'autre dans une grande frayeur. Cha-
...mit à prier Dieu croyant que l'un ou l'autre des
... estoit perdu. Le nostre qu'on appelloit *les*
... estoit estimé le plus grand & le meilleur des
... qui vont aux Indes, ce qui parut en cette ren-
...ayant soutenu un si rude choc. Chacun voyant le
... où nous estions se mit à travailler pour debarasser
...vaisseau d'avec le nostre ; & le bon-heur voulut
... antennes du Maestricht qui s'étoient engagées
par-

parmi nos cordages, se rompirent, & nous facilite la chose nous en coupant les quelques-uns à coups de ... Ainsi avec grande peine le Maestricht fut dégagé, & coulant le long de nostre vaisseau quand il vint à passer à la proüe il en rompit tout l'éperon.

Le cinquante-cinquiéme jour de nostre navigation nous vimmes à la vûë du Cap de Bonne-Esperance, où nous fumes cinq ou six jours tenant la mer; parce que la mer estant fort haute nous ne voulions pas aller à la rade jetter les ancres. Ce n'est pas qu'il y eût pour lors beaucoup de vent; mais c'est que le vent de Sud avoit tellement regné qu'il avoit jetté une partie de la mer de ce costé-là. La mer s'estant renduë un peu calme nous jettames l'ancre, & voicy ce que j'ay pû remarquer en ce lieu-là.

De tous les peuples que j'ay vûs dans mes voyages je n'en ay point trouvé de si hideux ni de si brutaux que les Comouks dont j'ay fait mention dans mes relations de la Perse, & que ceux du Cap de Bonne-Esperance que l'on appelle *Cafres Hotentots*. Quand ils parlent ils font peter leur langue dans la bouche, & bien que leur voix soit à peine articulée ils s'entendent aisément entre eux. Ils n'ont pour habit que des peaux de bêtes sauvages qu'ils tuent dans les bois; & comme il fait froid en hiver en cét endroit-là qui est au trente-cinquiéme degré & quelques minutes; ils mettent la fourrure en dedans, & quand il fait chaud ils la mettent en dehors. Mais il n'y a que les plus aisez d'entre eux qui soient couverts, les autres n'ont que quelque méchant morceau de toile pour cacher les parties honteuses. Tant des hommes que les femmes sont maigres & de petite taille, & dés qu'il naist un mâle la mere luy coupe le testicule droit, & luy donne de l'eau de la mer à boire & du tabac à manger. On leur oste le testicule droit, ce qui les rend plus habiles à la course à ce qu'ils disent. Il est vray qu'il y en a parmi eux qui prennent en courant des chevreüils. J'Ay eu la curiosité de toucher plusieurs de ces Cafres, & je ne leur ay trouvé que le testicule gauche.

qu'ont aucune connoissance ni de l'or ni de l'argent ni de monnoye, & n'ont à proprement parler aucune religion.

A nostre arrivée en ce lieu-là aprés que nous eumes jetté l'ancre, quatre femmes vinrent à nostre bord nous apporter quatre jeunes austruches qu'on fit cuire pour quelques malades que nous avions. Depuis elles nous apporterent quantité de tortuës & d'œufs d'austruche, & d'autres sortes d'œufs gros comme des œufs d'oye; mais qui n'ont point de jaune & qui sont fort bons. Les oyseaux qui font ces œufs sont une espece d'oyes, & ont tant de graisse qu'il est presque impossible d'en manger, ayant plus le goust du poisson que de la chair.. Ces femmes voyant que nostre cuisinier jettoit dans une tinette de bois les tripes de deux poulets & d'un oyson qui estoient pour nostre soupé, elles les furent prendre, & les ayant pressées d'un bout à l'autre pour en faire sortir l'ordure qui n'en sortit qu'à moitié, elles les mangerent toutes de cette façon, estant ravies de ce que nostre Capitaine leur fit donner à chacune deux coups d'eau de vie à boire. Ni les hommes ni les femmes n'ont point de honte de montrer leur nudité; & ils vivent presque comme des bestes.

Quand ils voyent arriver des vaisseaux ils amenent des bœufs au bord de la mer, & apportent ce qu'ils ont pour troquer contre du tabac & de l'eau de vie, contre des grains de cristal & d'agate qui sont à bon marché à Surrate, & contre quelque quinquaillerie. Que s'ils ne sont pas contens de ce qu'on leur veut donner ils s'enfuyent aussi-tost, & [illegible] coup de chiflet qu'ils donnent de la bouche t[illegible] s animaux les suivent, sans que vous ayez plu[illegible] nouvelles. Quelques-uns voyant qu'ils s'enfuy[illegible] ont voulu tirer quelques coups de mousquet pour tuer de leurs bœufs; mais aprés cela ces Cafres ont esté des années sans amener du bestail, & l'on a bien eu de la peine à les faire revenir. C'est une grande commodité pour les vaisseaux qui touchent là d'y trouver quelques rafraichissemens, & les Hollandois ont eu

raison

raison d'y bâtir un fort. Il y a maintenant un beau village habité de gens de toutes les nations qui y vivent, les Hollandois, & toutes les graines qu'on y apporte tant de l'Europe que de l'Asie estant semées, viennent beaucoup mieux que dans les lieux d'où on les apporte. c'Est un tres-bon païs qui n'est, comme j'ay dit, qu'au trente cinquiéme degré & quelques minutes, & ce n'est pas l'air ni la chaleur qui rendent ces Cafres noirs comme ils sont. Voulant en sçavoir la raison & pourquoy ils puent si fort, je l'appris d'une fille qui fut prise aussi-tost que sa mere l'eut mise au monde & qui a esté nourrie & élevée dans le fort, estant blanche comme une de nos femmes d'Europe. Elle me dit que ce qui les Cafres sont aussi noirs, est par ce qu'ils se frottent d'une graisse qu'ils font de divers simples qu'ils connoissent, & que s'ils ne s'en frottoient souvent & dés qu'ils sont nez, ils deviendroient hydropiques comme les autres noirs de l'Afrique & comme [illegible], ou comme ceux de Saba qui ont une jambe deux fois plus grosse que l'autre; tous ces gens-là ne vivant guere passé quarante-ans. Il est vray que ces Cafres tout brutaux qu'ils sont ont neanmoins une connoissance particuliere des simples, & qu'ils les sçavent appliquer aux maux qu'ils ont la vertu de guerir, ce que les Hollandois ont bien souvent éprouvé. Soit qu'ils soient mordus de quelque animal venimeux, soit qu'il leur survienne quelque apostume ou autre incommodité, par le moyen de ces simples qu'ils sçavent choisir ils viennent en peu de temps à bout de la guerison. De dix-neuf malades qu'il y avoit dans nostre vaisseau quinze furent mis entre les mains de ces Cafres, leur mal procedant d'ulceres aux jambes ou de coups qu'ils avoient eus à la guerre, en moins de quinze jours ils furent tous parfaitement gueris. Chaque malade avoit deux de ces Cafres qui le venoient penser, & selon qu'ils voyoient que la playe ou l'ulcére alloit ils cherchoient des simples, & les pilant entre deux cailloux les appliquoient sur le mal. Pour les quatre autres on ne les mit point entre leurs mains, par ce qu'ils estoient

[illegible]oient si pleins de ces vilainies qui accompagnent le [illegible] qu'on n'avoit pû les guerir à Batavia. Aussi moururent ils tous quatre entre le Cap & l'Isle de Sainte Helene.

En l'an 1661. il revint de Batavia sur un vaisseau nommé le West-Frisland un jeune Gentilhomme Breton, qui aprés avoir mangé tout son argent en Hollande se mit au service de la Compagnie. Estant à Batavia comme il y a quantité de moûcherons qui la nuit l'avoient mordu à une jambe, une ulcere s'y vint où tous les Chirurgiens de Batavia avoient epuisé leur sçavoir & leurs remedes, & si Monsieur le General ne luy eût accordé son congé il auroit fallu luy couper la jambe. Comme l'on fût arrivé au Cap, le Capitaine l'ayant envoyé à terre pour luy donner quelque satisfaction, ces Cafres commencerent à le regarder, & dirent que si on vouloit les laisser faire ils le gueriroient en peu de temps. Le Capitaine le remit entre leurs mains, & en moins de quinze jours sa jambe fut renduë aussi saine que l'autre où il n'avoit jamais eu de mal.

Dés qu'un vaisseau a moüillé au Cap, celuy qui le commande donne congé à une partie des soldats & des matelots d'aller à terre se rafraîchir. Ceux qui dans le voyage ont esté les plus malades sortent les premiers chacun à son tour, & ils vont dans le village où ils sont nourris pour sept ou huit sols le jour, & font bonne chere.

C'est la coûtume des Hollandois d'envoyer de temps en temps des partis pour reconnoistre le païs, & ceux qui vont le plus loin sont les mieux recompensez. Un nombre de soldats estant allé en parti avec un sergeant qui les commandoit, & s'estant fort avancez dans le païs, la nuit venuë ils firent un grand feu, tant pour se garantir des lions que pour se chauffer, & ils se coucherent autour pour se reposer, estant endormis il vint un lion qui prit un des soldats par le bras, & aussi-tost le sergeant tirant un coup de fuzil tua l'animal. Quand il fut mort il fallut luy ouvrir la gueule à grand peine pour tirer de

dedans le bras du soldat qui estoit perdu de part en part. On voit par là que c'est une erreur de croire que les [illegible] ne vont point où il y a du feu. Ces Cafres guérirent le bras de ce soldat en douze jours. On voit dans le fort quantité de peaux de lions & de tygres. Entre autres il y a la peau d'un cheval que ces Cafres ont tué. Elle est blanche traversée de rayes noires, picotée comme un leopard & sans queüe. A deux ou trois lieües du fort les Hollandois trouverent un lion mort qui avoit quatre pointes de porc-épy dans le corps, dont les trois quarts entroient dans la chair. Cela fit juger que le porc-épy avoit tué le lion. Ils en gardent la peau avec les pointes dans le fort.

A une lieuë du fort il y a un beau village qui s'aggrandit de jour en jour. Quand les vaisseaux de la Compagnie Hollandoise arrivent, si quelque soldat ou matelot y veut demeurer on en est bien-aise. Il prend tout autant de terre qu'il en peut faire valoir, & comme je l'ay déja dit, il y vient à souhait de toutes sortes d'herbages & de legumes & du raisin mesme, & l'on y seme du ris. Ils ont la chasse des jeunes austruches, de la viande de bœuf, & du poisson de mer & d'eau douce. Pour avoir ces jeunes austruches quand ils veulent, dés qu'elles ont sept ou huit jours ils vont à leurs nids, & mettant un pieu en terre ils lient ces jeunes oyseaux par un pied dans le nid afin qu'ils ne puissent fuir, les laissant nourrir par leurs pere & mere jusques à ce qu'ils soient grands; puis ils vont prendre pour les vendre ou pour les manger.

Quand les Hollandois commencerent de s'habituer au Cap de Bonne-Esperance; ils prirent [illegible] j'ay dit la fille d'un de ces Cafres dés qu'elle fut née [illegible] est blanche & belle sinon qu'elle a un peu le [illegible] & elle sert de truchement aux Hollandois. Il y eut un François qui luy fit un enfant; mais la Compagnie ne voulut pas souffrir qu'il l'épousast, au contraire elle luy confisqua huit cent livres de ses gages, ce qui estoit un peu rude.

Il y a en ce païs là quantité de lions & de tygres, & [illegible]

Hollandois ont trouvé une invention assez bonne à [illegible] prendre. Ils attachent un fuzil à un piquet fiché en terre, & mettent de la viande au bout du fuzil laquelle tient à une corde qui est attachée à la detente. Quand l'animal vient pour prendre cette viande la corde se bande & tire la detente, & le fuzil se lâchant les bales leur donnent dans la gueule ou dans le corps.

Les Caffres mangent une racine qui ressemble à nostre racine de cherüi, laquelle ils font rostir & elle leur sert de pain. Quelquefois ils la mettent en farine, & elle a un goût de chateigne. Pour la viande ils la mangent toute crue & le poisson de mesme; & pour toute la tripaille des bestes ils ne font comme j'ay dit, que la presser entre les doigts pour en faire sortir l'ordure & puis ils la mangent. La plus part des femmes mettent de ces boyaux autour de leurs jambes quand ils sont secs, particulierement ceux des bestes sauvages que leurs maris tuent à [illegible], cela leur sert de parure. Ils mangent aussi des tortuës aprés les avoir mises un peu sur le feu jusques à ce qu'ils puissent enlever l'écaille. Ils sont fort adroits à lancer leur azagaye qui est une maniere de dard, & ceux qui n'en ont point prennent un bâton gros comme le pouce d'un bois qui est fort dur & de la longueur de leur dard. Ils y font une pointe & le tirent de fort loin dans la largeur de la main. Ils vont avec ces bâtons sur le bord de la mer, & dés qu'il y a quelque poisson qui vient un peu sur l'eau ils ne manquent pas à le darder.

Pour ces oiseaux qui sont comme nos cannes dont les œufs n'ont point de jaune, il y en a une si grande quantité dans ces lieux, que dans une baye qui est à dix-huit mille de là on les tuë à coups de bâton. Toutes les femmes de ces Cafres, & particulierement de la coste de Melinde sont si chaudes, que quand elles ont leurs mois si elles viennent à lâcher leur urine & qu'un Europeau passe pardessus, en mesme temps il luy prend un mal de teste avec une fievre, & quelquefois mesme cela luy cause la peste.

Du temps que Monsieur Vandime estoit General, les Hollandois prirent un de ces jeunes garçons du Cap, & le menerent à Batavia. Le General prit grand soin de le faire instruire dans les langues, de sorte qu'en sept ou huit ans il apprit le Hollandois & le Portugais en perfection. Il voulut enfin retourner en son païs, & le General ne le voulant pas contraindre de demeurer, le fit bien équiper de linge & d'habits, s'imaginant que quand il seroit au Cap il vivroit comme les Hollandois, & qu'il leur aideroit à avoir quelques rafraîchissemens pour leurs vaisseaux quand ils y arriveroient. Mais il ne fut pas plûtost au Cap qu'il jetta ses habits en mer & s'enfuit avec les autres noirs, se mettant à manger de la chair cruë comme auparavant, & depuis ce temps il est demeuré parmi eux sans faire aucune courtoisie aux Hollandois.

Quand ces Cafres vont à la chasse dans les bois ils se mettent une quantité ensemble, & font de certains cris & hurlemens si épouvantables que les bestes en sont toutes effrayées, de sorte que dans cét effroy il leur est aisé d'en tuër grande quantité, & mesme on m'a soûtenu que ces cris donnent de la terreur au lion.

CHAPITRE XXVIII.

La flote Hollandoise arrive à Sainte-Helene, & l'Auteur fait la description de cette Isle.

APrés avoir esté vingt-deux jours au Cap de Bonne-Esperance, voyant que le vent nous estoit fort favorable nostre Vice-Admiral fit lever l'ancre, & nous prîmes nostre route à l'Isle de sainte-Helene. Dés que les voiles furent tenduës & que la priére fut faite, tous les matelots & soldats se prirent à dire qu'ils s'alloient reposer & dormir jusqu'à sainte-Helene. Car c'est toûjours un mesme vent qui regne, & qui vous mene d'ordinaire en seize ou dix-huit jours à la rade de cette Isle. Pendant tout le trajet on ne toucha point aux voiles, parce

qu'on eut toûjours le vent en poupe. Toute la peine que les Matelots eurent, fut que quatorze jours aprés nostre départ du Cap de Bonne-Esperance d'heure en heure on en envoyoit deux au haut du grand arbre faire sentinelle pour voir s'ils découvriroient l'Isle; car si-tost qu'on l'a découverte il faut que les Pilotes prennent bien garde à eux pour jetter l'ancre sur la coste qui regarde le Nord, & il faut venir proche de la terre pour la jetter, autrement il n'y a point de fond. Si l'on ne prend pas ses mesures justes, & si les ancres ne trouvent pas fond, le courant de l'eau & le vent font bien-tost passer la rade au vaisseau, & il n'y a plus d'esperance alors d'y retourner, parceque le vent est toûjours contraire & ne change jamais.

Aussi-tost que deux de nos ancres furent en mer on fit venir tous les soldats & les matelots, & on mit le vaisseau tant à la bande que l'on put. On mit aussi les ponts dehors pour racler le vaisseau & luy donner le suif, ce qui fut fait en deux jours. Ensuite on fit deux parts de tous ceux du vaisseau, & le Vice-Admiral estant sur la poupe leur parla ainsi. Messieurs nous demeurerons ici vingt-deux jours, voyez lesquels veulent aller les premiers en terre pour se rafraîchir & pour chasser, & que tous se retrouvent icy dans l'onziéme jour afin que les autres y aillent aussi. On donna à chacun de ceux qui alloient en terre une paire de souliers, & ils emporterent de grandes chaudieres, du ris & du biscuit, de l'eau-de-vie & du sel. Estant en terre ils furent sur la montagne, & trois ou quatre demeurerent au bas pour cüeillir de l'ozeille qui croist deux ou trois pieds de haut & qui est tres-bonne. Quand ils en eurent leur charge ils furent trouver les autres qui estoient à la chasse des porcs sauvages dont cette Isle est pleine. Quand ils en ont tué quelques-uns ils les mettent cuire avec le ris & l'ozeille, ce qui fait une sorte de potage assez bon, & qui purge insensiblement sans que l'on s'en apperçoive. Pendant qu'ils sont-là ils ne font que chanter, boire & manger, & ils sont tenus d'envoyer tous les jours quelques uns de ces porcs

sauvages au vaisseau. On leur donne chacun u
& une paire de souliers, parce que la montagn
haute & droite cette chasse leur donne beaucoup d
ne. j'Ay parlé ailleurs des levriers de Perse qu'on m
S. Helene pour cette chasse des porcs sauvages, &
qu'on s'en est servi on les jette dans la mer sans les
plus loin, par la raison que j'ay dite au mesme endr

Pendant que ceux qui sont en terre s'occupent à
chasse, ceux qui demeurent dans le vaisseau empl
le temps à la pesche; car il y a une prodigieuse qua
de poisson autour de cette Isle & sur tout de ma
reaux. On donne à chaque matelot & à chaque
une mesure de sel, dont ils salent le poisson qu'ils
nent & puis ils le font secher au vent. C'Est de quoy
nourrissent depuis qu'ils sont partis de cette Isle, &
ont d'ordinaire pour trente ou quarante jours; car on
leur donné alors à chacun qu'un peu d'huile &
cuit dans l'eau, & cela épargne ... des vivres
Compagnie.

On met aussi en terre tous les cochons, moutons
sons, canars & poules qui estoient au vaisseau
que ces animaux eurent mangé de cette ozeille q
purge aussi bien que les hommes, peu de jours apr
devinrent si gras, que quand nous approchâmes
Hollande il estoit comme impossible d'en manger à
se de la graisse, & sur tout des oyes & des canars.

Il y a deux endroits le long de la coste de Sainte-H
où l'on peut jetter l'ancre. Le meilleur est celuy où
estions; à cause que le fond y est tres-bon pour l'anc.
& que l'eau qui vient du haut de la montagne est la
leure de l'Isle. En cet endroit-là de l'Isle il n'y a au
planure, & la montagne commence dés le rivag
n'y a qu'une petite place proche de la mer, où au
on avoit bâti une chapelle, & où un Religieux P
gais de l'Observance de S. François a vécu quatorze
mais à present cette chapelle est à moitié rompuë.
dant que ce Religieux a esté-là il faisoit du bien aux
seaux qui y abordoient, leur fournissant de poisson.

...hoit & faisoit secher, & on luy donnoit en échange ... du biscuit, & du vin d'Espagne. Aprés qu'il eut ... duré là le temps que j'ay dit & mené une vie fort ... tere il tomba malade, & le bon-heur voulut qu'il ar... alors un vaisseau Portugais. On fit toute ce qu'on put ... le secourir; mais il mourut au bout de cinq jours ... le vaisseau eut jetté l'ancre, & il fut enterré par ceux ... sa nation.

L'Ancrage est moins bon à l'autre rade; mais aussi quand on est à terre on trouve une belle planure où tout ... que l'on seme vient à souhait. l'Ordre de la Compa... e Hollandoise est tel à present, que si un vaisseau y ... nd des choux, de la salade & autres herbages, il faut ... il en seme d'autres pour la commodité des vaisseaux ... i doivent venir aprés. Il y a quantité de citronniers & ... elques orangers que les Portugais avoient autrefois ... Car cette nation à cela de bon, que là où elle ... de faire quelque chose pour le bien de ceux ... ent venir ensuite dans le mesme lieu, les Hol... dois font tout le contraire & tâchent de détruire ... t afin que ceux qui pourroient venir aprés eux ne ... uvent rien. Il est vray que ce ne sont pas les Chefs ... en usent de la sorte; mais la plusPart des matelots ... soldats qui se disent l'un à l'autre, nous n'y revien... ... ons plus, & qui pour avoir plûtost le fruit l'ar... ... pent pas le pied au lieu de le cueillir.

Il s'en fallut peu qu'il n'arrivât un grand desordre dans ... Bien que nostre vaisseau fut parti le dernier de ... avia, comme il estoit bon voilier ce fut le second qui ... va à Sainte Helene. Un jour le Vice-Admiral, le Ca... ... ine, & autres Officiers du vaisseau voulurent aller ... l'esquif se promener vers cette plaine pour avoir ... lques herbages & quelques citrons. Quand nous ... les ... (car j'estois de la partie) nous fûmes bien ... pris de ne rien trouver sur les arbres, ne trouvant ... quelques restes de choux & de raves sur la terre. ... is nous doutâmes bien que ceux du vaisseau ap... ... e *l'Emulse*, qui estoit arrivé quelques jours devant

 nous

nous avoit fait tout ce ravage, & nostre Vice-Admiral resolut d'aller à bord pour voir ce qui en estoit. Quand nous y fûmes nous vimes quantité de citrons & d'herbages dans les chambres du Capitaine & du Pilote, & tous les matelots presenterent aux nostres des citrons dont ils estoient bien pourvûs. Le Capitaine du vaisseau en voulut faire present d'une quantité au Vice-Admiral qui ne les voulut pas accepter, disant que c'estoit trahir toute la flote, & qu'il falloit que tous ces rafraichissemens fussent serrez & mis en un lieu à part jusqu'à ce que tous les vaisseaux fussent arrivez, afin que chaque pauvre malade en pût avoir. Les matelots & les soldats qui en avoient empli leurs coffres ne vouloient point du tout y consentir; mais le Vice-Admiral usant de son autorité de que s'ils ne rapportoient tout ce qu'ils avoient de reste de ces citrons, quand l'Admiral & le reste de la flote qui estoit d'onze vaisseaux seroit venu, il en feroit pendre plusieurs. Le Capitaine ayant peur de cette menace fit tant envers ses gens que le tout fut rapporté dans sa chambre & bien serré jusqu'à ce que toute la flote fût arrivée, afin que chaque vaisseau eût sa part de ce petit rafraîchissement.

Quand toute la flote eut mouillé à la rade de sainte Helene ce ne furent que festins & réjoüissances, tantost sur un vaisseau, & tantost sur l'autre; & la flote Angloise qui estoit de neuf vaisseaux arriva aussi bien-tost aprés. Il y vint encore deux vaisseaux Portugais chargez d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, qui venoient de la coste de Guinée & qu'ils menoient aux mines du Perou. Il y avoit quelques Hollandois de nostre flote qui avoient demeuré au Castel de mine, & sçavoient la langue de ces pauvres gens. Ils furent à leur bord, tant pour les voir, que pour voir aussi quelques matelots Hollandois qui servoient les Portugais; & la nuit suivante deux cens cinquante ou environ de ces pauvres noirs se jetterent dans la mer. On croit que ces Hollandois qui sçavoient leur langue leur avoient dit comme ils seroient miserablement traittez quand ils seroient à ces mines, &

que

que c'estoit ce qui les avoit portez à cette action de desespoir. Il est vray que c'est un tres-rude & miserable esclavage, car le plus souvent aprés avoir miné quelques jours il y a des endroits de terre plus mouvante ou plus tendre l'une que l'autre, & cette terre venant à s'ébouler elle ensevelit tout d'un coup des quatre a cinq cens de ces pauvres gens. Dés qu'on les met à miner on voit leur visage, leurs yeux & leur peau changer entierement de couleur, ce qui procede des vapeurs qui sortent de ces concavitez ; & ils ne subsistent en ces lieux-là que par la quantité d'eau-de-vie qu'on leur donne à boire tant aux hommes qu'aux femmes. Il y a de ces gens qui ne sont plus esclaves & à qui leurs Maîtres ont donné la liberté, lesquels ne laissent pas de travailler à ces mines & qui gagnent beaucoup, mais comme ils sortent de ces mines le samedy au soir pour y retourner le lundy matin, pendant ce temps-là ils boivent tant d'eau-de-vie qui est fort chere, qu'ils despensent tout ce qu'ils ont gagné durant la semaine, & ainsi ils sont toûjours miserables.

Pendant que les deux flotes furent à la rade de sainte-Helene, les Anglois & les Hollandois traittoient tour a tour, & l'on estoit continuellement dans la bonne-chere. Le jour que nostre Vice-Admiral traitra nostre Admiral & une partie des principaux de la flote Angloise, ce ne fut pas dans nostre bord ; car dés qu'il m'eut dit son dessein je luy conseillay de faire son festin en terre, ce qui [illegible] plus d'honneur & plus de liberté que les autres n'avoient fait. Je luy offris pour cela ma tente avec les tapis & les coussins que j'avois encore avec moy, & dont je m'estois servi dans mes voyages de terre, & je luy promis d'ouvrir en sa faveur le tonneau de vin du Rhin dont Madame la Generale m'avoit fait present, & mesme de trouver encore pour la collation demi-douzaine de bouteilles de vin de Mante, & autant de celuy de Schiras. Il fut ravi de l'offre que je luy fis, & aussitost nous fûmes en terre pour faire dresser la tente, ce qui nous donna de la peine, parce que nous ne trouvâmes

point

point de place qui fût unie seulement de la grandeur de la tente ; mais nos matelots en firent une proche la riviere, d'où l'on pouvoit en mangeant considerer ces hautes montagnes & ces rochers escarpez où l'on voyoit sauter de costé & d'autre des boucs & des chévres. Le lendemain sur les neuf à dix heures du matin il y avoit du plaisir de voir tous les conviez chacun dans leurs chalouppes, l'un avec des trompetes & des tambours, l'autre avec des violons & autres instrumens de Musique, ce qui n'auroit pû se faire si le Vice-Admiral eut traitté dans le vaisseau où toutes ces sortes de gens n'auroient pû venir. Comme le festin se fit donc en terre la plus grande partie des Dames, tant Angloises que Hollandoises qui étoient dans la flote, y vinrent aussi sans estre priées, & ainsi au lieu d'une table il en fallut trois, & tel croyoit manger sous la tente & à l'ombre qui fut obligé par bienseance de ceder sa place aux Dames. Pendant le repas il y eut grand bruit de trompetes & autres instrumens musicaux, & à chaque santé tous les canons des vaisseaux faisoient leur decharge. La premiere qui fut bûë fut celle du Roy d'Angleterre, aprés laquelle suivirent celles des Estâts Generaux, du Prince d'Orange & des Compagnies, & ensuite on vint aux santez des principaux Officiers des deux flotes & de quelques autres particuliers. Sur la fin du repas & comme nous estions prests de retourner à bord, il arriva un malheur qui modera un peu la joye de toute la Compagnie. Le trompete de l'Admiral ayant bû un peu plus qu'il ne falloit, monta sur une haute roche pour sonner de la trompete, & de temps en temps il faisoit rouler de grosses pierres en bas. Quoy qu'on luy pût crier pour l'en empecher, parce qu'on voyoit bien qu'il en pourroit arriver quelque malheur, il ne laissa pas de continuer y trouvant quelque divertissement, & enfin il en laissa aller une qui estoit fort grosse, & qui sautant de roche en roche vint passer au travers de la tente, où elle rompit une canevete de vin & tua un petit garçon né à Batavia de pere & mere Hollandois. On l'envoyoit en Hol-

Hollande pour bien apprendre la langue & à lire & à écrire. Car ces enfans bien qu'ils naissent de pere & mere qui sont venus d'Hollande n'apprennent jamais bien le Hollandois tandis qu'ils demeurent à Batavia, estant élevez parmi les serviteurs & les servantes qui sont des esclaves, & qui s'adonnent plûtost à la langue Portugaise qu'à la Hollandoise. Ces enfans apprennent aussi parmi eux mille méchancetez, & dés l'âgne de neuf à dix ans ils en sçavent plus en matiere de lubricité que des garçons de 20 ans en Europe. Aprés avoir fait enterrer l'enfant on se retira plûtost à bord que l'on n'auroit fait, & on fut fâché qu'une journée qui avoit esté si joyeuse eût une si triste conclusion.

Les deux jours suivans nous eûmes quantité de visites, & il n'y eût pas une Dame qui ne vint à nostre bord, & je crois que c'estoit moins pour l'égard de nos personnes, que pour voir si nous avions encore du vin de Rhin qu'elles avoient trouvé excellent au festin de nostre Vice-Admiral.

Aprés que nostre vaisseau eut esté vingt jours à l'ancre (car les autres qui arriverent plus tard eurent moins de temps à se rafraîchir) l'Admiral fit tirer trois coups de canon & mettre une grande banniere sur la poupe de son vaisseau, pour signal à tous les Capitaines & Pilotes de venir à son bord, où estant ils tinrent Conseil pour voir quelle route on tiendroit pour la Hollande. La plus grande voix fut que l'on devoit plûtost tirer au Couchant qu'au Midy, parce que la saison pour naviger estoit fort avancée, & que tirant vers les Indes Occidentales nous trouverions les vents propres pour la Hollande ; mais il arriva tout le contraire. Car dés que nous eûmes passé la Ligne nous trouvâmes des vents tout autres que nos Pilotes ne s'estoient imaginez, ce qui fut cause que dans la suite il nous fallut aller jusqu'au soixante-quatriéme degré à la hauteur de l'Islande, & revenir ainsi en Hollande par le Nord.

CHAPITRE XXIX.

La flote Hollandoise part de l'Isle de Sainte-Helene, & l'Auteur arrive heureusement avec elle en Hollande.

LE jour d'aprés le conseil tenu l'Admiral fit tirer les trois coups de partance, & sur les dix heures du soir toute la flote fut à la voile. Les Anglois demeurerent encore là, & nous ne pûmes sçavoir pourquoy, à moins que ce ne fut pour tâcher d'avoir un de leurs matelots, qui ayant esté mal-traité de son Pilote & estant un jour allé en terre avec luy pour prendre de l'eau le tua de deux coups de poignard, aprés quoy il se sauva dans la montagne. S'il y est demeuré il y aura mal passé son temps, n'y ayant aucune habitation dans l'Isle. Trois jours aprés nostre depart de sainte Helene on commença tous les matins & tous les soirs de faire la priere; mais je remarquay que l'on n'en fit aucune pendant les vingt-deux jours que nous fûmes à rade; ce que je trouve étrange, comme si l'on n'estoit pas autant obligé de prier Dieu hors du danger que dans le danger.

l'Onziéme jour de nostre depart nous passâmes sous la ligne avec un vent favorable. Je sçay que plusieurs ont écrit que sous la ligne il y fait des chaleurs insupportables; & que l'eau & une partie des vivres s'empuantissent. Mais nous n'éprouvâmes rien de tout cela, & nous souffrimes ailleurs dans le voyage des chaleurs bien plus grandes. Je veux bien avoüer que si un calme nous eut pris sous la ligne au lieu que nous eûmes le vent propice, nous nous serions plus sentis du chaud que nous ne fismes.

Aprés quelques jours de navigation nous en fûmes trois à passer une plage où la mer est toute pleine d'herbe dont la feüille ressemble aux feüilles d'olivier. Cette herbe porte un fruit comme de grosses groseilles blanches, mais il n'y a rien dedans. Enfin aprés plusieurs autres journées de navigation nous découvrimes les costes d'Irlande, & puis l'Isle de Ferelle où la flote Hollandoise

qui venoit au devant de nous, nous attendoit, en tirant toûjours des coups de canon pour nous donner à connoître en quel lieu elle pouvoit estre. Dés que les deux flotes s'apperceurent chaque vaisseau fit la décharge de tout son canon, & vint chacun à son patron, de l'Admiral à l'Admiral, du Vice-Admiral au Vice-Admiral, & ainsi de tous les autres. Nous estions onze vaisseaux, il en vint aussi onze au devant de nous; & aprés que chacun eut reconnu le sien la premiere chose qu'on fit fut d'envoyer dans les vaisseaux qui venoient des Indes quantité de rafraîchissemens, comme de tonneaux de biere, de viande fumée, de beurre, de fromage, de bon biscuit blanc, & pour chaque vaisseau un tonneau de vin du Rhin avec du vin de France & du vin d'Espagne. Aussi-tost que ces vivres furent dans nostre vaisseau, les soldats & les matelots prirent trois ou quatre de ces tonneaux de biere, qu'ils mirent auprés du grand mast sur le fond l'enfonçant avec un boulet de canon, & ce fut à qui boiroit le mieux. Il en alla de mesme du manger; car & la boisson & les vivres pendant le reste du voyage furent à la discretion de tous ceux du vaisseau. Le lendemain chaque Pilote se démit de sa charge, & remit le commandement aux Pilotes que l'on avoit amenez. Il y en avoit trois pour chaque vaisseau, & l'on fait choix pour cela de vieux Pilotes de soixante à quatre-vingts ans, qui connoissent parfaitement ces mers-là & comme les bancs de sable ont changé cette mesme année.

Le jour suivant l'Admiral du Convoy fit tirer trois coups de canon & mettre la banniere sur la poupe, pour avertir qu'il falloit que tous les Officiers tant d'une flote que de l'autre vinssent au Conseil. C'est où l'on porte tous les procez & toutes les procedures qui ont esté faites contre ceux qui ont malversé dans le voyage, & le tout estant reveu, selon qu'ils en jugent le jour d'aprés on amene de chaque vaisseau les coupables & on en fait justice. Autrefois on les menoit jusques en Hollande; mais estans là il se trouvoit des amis qui obtenoient leur grace, & ils sortoient tous absous. Mais à present cha-

chacun est en crainte n'y ayant plus de pardon, ce qui est cause que les soldats & matelots ne s'emportent plus comme ils faisoient cy-devant à des insolences & à des mutineries sur la route. Il y en eut deux de nostre flote de pendus pour avoir donné des coups de couteau à des Officiers; plusieurs eurent la cale & des coups de corde devant le grand mast, & à d'autres leurs gages furent confisquez.

Nous passames au travers de la flote des pescheurs de hareng, & ils ne manquerent pas d'en apporter à chaque vaisseau des tonnes pleines. Les Capitaines leur firent present de ris, de poivre, & d'autres épiceries.

Dés que nous eûmes apperçû les costes d'Hollande, tous les matelots de nostre flote qui avoient esté avec celle qui fut assieger les Manilles, de joye qu'ils eurent de revoir leur païs mirent quantité de cierges gros & petits autour de la poupe & de la prouë du vaisseau, où le vent quand ils furent allumez ne les pouvoit éteindre. Il y en eut de la sorte dans cinq ou six vaisseaux, ce qui rendoit une si extraordinaire clarté que toute la flote en fut effrayée. Sur nostre vaisseau seul il y avoit plus de dix-sept cens de ces cierges tant gros que petits. Ces matelots les avoient gardez depuis les Manilles d'où ils en emporterent une grande quantité de mesme que de Ponté de Galle dans l'Isle de Ceylan. Car estant en terre ils furent piller & brûler quelques Convents qui estoient à la campagne; & comme dans toutes les Indes la cire est à grand marché & se blanchit aisément, chaque Maison Religieuse avoit toûjours grande provision de cierges, parce que les jours de festes on en allumoit toûjours grande quantité devant le grand-autel & dans toutes les chapelles. Ainsi le moindre de ces matelots Hollandois eut trente ou quarante de ces cierges pour sa part, & il y en eut qui en avoit de gros comme la cuisse.

L'Ordre estoit selon la coûtume que nostre vaisseau comme Vice-Admiral devoit venir en Zelande. Nous fûmes sur la coste sept jours entiers sans pouvoir entrer devant Flessingue, à cause du sable qui change souvent de

pla-

...re. Aussi-tost que nous eumes jetté l'ancre plus de ... quatre petites barques vinrent autour de nostre vaisseau, mais s'en tenant un peu loin & leur estant deffendu d'approcher. Chacun alors se mit à crier & à demander le nom des personnes pour porter à leurs parens & amis les nouvelles de leur arrivée.

Le lendemain que nous eumes moüillé devant Flessingue, deux des Messieurs de la Compagnie vinrent à nôtre bord pour faire la bien-venuë à un chacun, & leur recommander de bien fermer tous leurs coffres & de mettre leur marque dessus. On porta alors le tout dans une Sale de la Maison des Indes, & on donna le jour que chacun devoit aller retirer ce qui luy appartenoit. C'est la coûtume qu'avant qu'on rendre les coffres on les ouvre pour les visiter, depeur qu'il n'y ait quelque chose de contrebande.

Ces deux Messieurs firent venir tous ceux du vaisseau entre ... & le gros mast, & prénant le Capitaine qu'ils mirent ... costé en ... le tout le monde; Messieurs dirent ils à tous ceux du vaisseau, nous vous commandons de la part de Messieurs les Directeurs de nous dire si le Capitaine vous a mal-traitez dans ce voyage. Ces gens-là qui auroient voulu estre déja à terre où la pluspart voyoient pere ou mere, freres ou sœurs, ou amis qui les attendoient, se mirent tous à crier que le Capitaine estoit brave homme, qu'il sçavoit bien faire le profit de la Compagnie & le sien aussi; & que si en partant de Batavia Dieu les en eut délivrez ils en auroient esté plus joyeux dans le voyage. A l'instant sans autres discours ils sauterent tous dans les chaloupes & furent à terre, où ils ... eurent quantité de baisers & d'accolades, & aussi-tost chacun courut au cabaret. C'est où se retirent d'abord dans ces débarquemens la pluspart des soldats & les matelots, & ils n'en sortent point d'ordinaire que pour aller prendre leurs hardes & pour recevoir leur paye, ... pour reprendre party. On a vû de ces soldats & matelots qui reviennent des Indes dépenser en deux mois en débauches continuelles prés de mille écus, qu'ils avoient

eu bien de la peine à gagner en quinze ou vingt ans à servir la Compagnie. J'ay connu un matelot à Middelbourg qui dans une débauche cassa pour deux cens cinquante livres de verre en buvant à la santé de ses amis. Mais les maistres de cabaret n'ont pas tout l'argent de ces gens-là, & les filles de joye en ont aussi leur part.

Les deux Messieurs les Directeurs de la Compagnie qui estoient venus à bord aussi-tost que l'ancre fut jetté pour donner licence à tout l'équipage d'aller à terre & ordonner des gens pour la garde du vaisseau, me firent d'abord l'honneur de me venir saluer, & j'en receus beaucoup de caresses. Ils firent apporter en mesme temps la collation, & en buvant à ma santé me prierent de leur dire si je n'avois point à me plaindre d'aucun des Officiers du vaisseau. Je leur dis qu'au contraire j'avois tout sujet de m'en loüer, qu'ils m'avoient tous traité fort civilement, & que je rendois grace à Monsieur le Vice-Admiral & au Capitaine & à tous les marchands du vaisseau de la bonne amitié qu'ils m'avoient témoignée pendant le voyage. Car il faut remarquer qu'outre le Vice-Admiral nous avions un Capitaine au dessous de luy. Les Directeurs me témoignant qu'ils estoient bien aises que j'estois satisfait du traitement que j'avois receu, me dirent que si j'avois quelques coffres je n'avois qu'à y faire mettre ma marque, & qu'ils auroient soin de les faire porter dans la Maison de la Compagnie à Middelbourg où je pouvois les venir reprendre dans quatre jours. Il leur faut bien ce temps-là pour decharger une partie de ce qui est dans le vaisseau, qui ne peut aller à Middelbourg avec toute sa charge. Je les remerciay de leur bonne volonté, & ayant fait mettre ma marque à mes coffres je sortis du vaisseau & fus par terre à Middelbourg. C'estoit l'année que l'on y tenoit la Chambre generale; car on la tient quatre années de suite à Amsterdam, & deux années à Middelbourg. La raison de cela est qu'Amsterdam a la moitié dans la Compagnie, Middelbourg un quart, & Roterdam, Delft, Horne & Encuse chacun un seiziéme; la Compagnie n'estant pas tenuë de tenir la Chambre

dans

...ans ... de ces quatre dernieres ville qui ne font ..., & qui n'ont droit que d'avoir tous les ans ... vaisseau entre elles quatre, une année à Roterdam, une ... à Delft, & ainsi des autres. Par le mesme raison ... Amsterdam a huit Directeurs, Middelbourg quatre, & les autres quatre villes chacun le sien, ce qui fait le nombre de seize, bien que l'on parle toûjours de dix-sept Directeurs, parce que le President à deux voix.

Le quatriéme jour de mon arrivée à Middelbourg je fus à la Maison des Indes, où je trouvay deux de ces Messieurs les Directeurs qui estoient déja occupez à faire délivrer les coffres à ceux à qui ils appartenoient, & des ... ... vû ils me dirent que je reconnusse ce qui estoit à moy; ce que je fis prenant en méme-temps les clefs de mes coffres pour les leur remettre entre les mains, afin qu'ils vissent eux-mémes si j'apportois quelque chose contre la deffense. De ces deux Messieurs l'un estoit de Zelande, & l'autre de Horne, & ce dernier prit les Clefs pour ... mes coffres. Mais le Directeur Zelandois plus civil que celuy de Northollande prenant la parole, luy dit que j'estois libre, que je ne dépendois point de la Compagnie, & qu'elle m'avoit accordé le passage de son bon gré. En mesme-temps mes clefs me furent renduës, & l'on ordonna à un des gens du magasin de faire venir des traîneaux, dont l'on se sert en Hollande au lieu de charettes, pour charger mes coffres. Je diray en passant que ce n'est pas dans cette rencontre seulement que j'ay remarqué que plus on s'approche du Nord moins on trouve de civilité & honnêteté parmi les gens, & que leurs esprits suivent la rudesse & l'apreté du climat.

Dés le soir mesme Messieurs les Directeurs me firent l'honneur de m'envoyer un de leurs Officiers pour me prier de diner avec eux le lendemain. Plusieurs des Interessez de la Compagnie furent du repas, & je crois qu'ils s'y trouverent moins pour la bonne chere que pour m'entendre parler, s'imaginant bien que je pourrois sçavoir plusieurs choses touchant le negoce particulier que les ... de la Compagnie font dans les Indes. Ils ne

se trompoient pas, & je veux bien avoüer qu'on ne peut estre mieux instruit que je le suis de toutes les manieres par lesquelles ces commis qui ont le commandement des Comptoirs en Perse & aux Indes sçavent s'enrichir, car ils ne reviennent point en Hollande les mains vuides, & quand ils ne rapportent que cent ou cent cinquante mille florins, ils content cela pour peu de chose. J'en ay connu plusieurs qui ont amassé jusqu'à six cens & sept cens mille florins, comme entr'autres le sieur Nicolas Obrechit qui estoit Chef des Comptoirs des Hollandois tant à Ispahan qu'à Ormus & autres lieux de la Perse depuis 1635. jusqu'à 1640. Ceux qui estoient les agents qui avoient fait negoce avec luy faisoient conter qu'il emportoit plus de quinze mille tomans qui font environ six cens quatre-vingt dix mille livres, sans compter ce qu'il a dépensé dans les goutes dont il estoit travaillé, & à d'autres maladies qui viennent plûtost du commerce avec les courtisanes de Perse que de la peine qu'on a à faire emballer la soye, à la faire peser, à voir si elle est loyale, & s'il n'y a point quelque méchant écheveau mêlé parmi de la bonne. Le sieur Obrechit pouvoit bien faire de grandes dépenses; car il faisoit de grands gains, mais peu permis & approuvez entre les honnestes gens. Toutes les épiceries, les sucres, & autres marchandises de la Compagnie se vendent en gros, & d'ordinaire à Ormus ou Gomron, & cela va tous les ans à quinze ou seize tonnes d'or, chaque tonne estant de cent mille guldes qui font de nostre monnoye cent vingt mille livres, & les seize tonnes d'or un million neuf cens vingt mille livres. Le sieur Obrechit ne vendoit point toutes ces marchandises qu'il n'y eût pour luy tous les ans quatre-vingt ou cent mille guldes, que les marchands Persiens luy faisoient presenter sous main par le Courtier, afin qu'il laissât aller les marchandises à bas prix. Mais il n'est pas l'inventeur de ce beau moyen de s'enrichir, d'autres l'ont pratiqué avant luy, & depuis luy encore d'autres l'ont mis en usage, comme ont fait particulierement les sieurs Constant & Van-wijk.

De plus il y a encore le profit que ces Messieurs-là font sur la soye. Il est vray que depuis quelques années la Compagnie ne fait pas tant de cas de la soye de Perse comme elle faisoit auparavant, parce qu'elle n'a pas tant de débit dans le Japon qu'elle en auroit eu si le negoce eut continué comme il estoit dans les années 1636. & 1637. Tous les Chefs de Comptoir qui sont venus depuis Obrechit auroient pu s'enrichir autant que luy ; car dans les deux années susdites la soye fut chere dans le Japon, parce que ceux de la Chine & de Tunquin ayant alors la guerre avec les Hollandois ; ceux-cy les empêchoient de negocier au Japon, & les Chinois & Tunquinois ne pouvoient avoir de la soye que de la main des Hollandois. Quoy qu'elle couste il faut qu'ils en ayent pour s'habiller ne se servant point d'autres étofes pour leur vêtement. Ce fut donc dans ces deux années 1636. & 1637. que le sieur Obrechit emplit sa bourse ; car au lieu de cinq ou six cens balles de soye, ce qui est le plus qu'il leur en vient du Roy de Perse, le General de Batavia & son Conseil luy écrivirent, qu'à quelque prix que ce fust il falloit qu'il leur en envoyât deux mille charges. J'ay parlé au premier volume de mes relations de l'accord fait entre le Roy de Perse & la Compagnie Hollandoise ; & j'ay fait aussi mention à ce sujet du peu de succez de la negociation des Ambassadeurs de Holstein, dequoy le Secretaire de cette Ambassade ne s'est pas sans doute vanté dans la relation qu'il a donnée au public. C'est pourquoy de peur d'ennuyer le Lecteur je n'useray point icy de repetition, & je luy feray seulement souvenir que l'arrivée des Ambassadeurs qui donna de la peur & de la jalousie aux Hollandois ; fut cause que ceux-cy haussérent tellement le prix de la soye qu'ils oterent l'envie à toute autre nation d'enchérir au dessus d'eux.

Obrechit ayant donc receu ordre de Batavia pour deux mille charges de soye quoy qu'elle coustat, & cette quantité estant tout ce que la Perse en pouvoit fournir, comme il avoit de l'esprit & qu'il aimoit le gain sur toutes choses, il sceut si bien s'intriguer avec les Armeniens

& autres marchands de Perse, qu'il fit les deux mille charges de soye qu'on luy demandoit. Il est vray que hors les cinq ou six cens charges que les Hollandois reçoivent du Roy selon l'accord fait entre sa Majesté & la Compagnie, il fallut qu'Obrechit payât cherement les autres, & il les acheta des Armeniens qui les luy vendirent sur le pied de ce qu'ils les auroient venduës à Alep ou à Smyrne. Dans ces deux années il n'y a point eu de charge de soye dont il n'ait mis quatre tomans dans sa bourse, & il y a eu telle charge qu'il disoit luy coûter soixante tomans. On luy representoit bien qu'il valoit mieux ne pas envoyer une si grande quantité de soye que de l'acheter si cher, & que les marchands du païs tant Chrétiens que Mahometans se mocquoient de luy, mais il ne répondoit autre chose sinon qu'il falloit faire le commandement de la Compagnie. Un jour me trouvant seul avec luy & nous entretenant ensemble de mes voyages, il me dit qu'il s'étonnoit fort voyant que je sçavois la plus grande partie du negoce de l'Asie, comment je prenois tant de peine dans mes longs voyages; que je ferois bien mieux de servir la Compagnie, & que si je voulois il m'envoyeroit pour leur compte aux mines de diamans; mais je croy que ç'auroit esté pour le sien particulier. Comme je l'eus remercié de sa bonne volonté, & que je luy eus témoigné que je n'avois pas ce dessein-là, il me repartit que je ne sçavois pas ce que je refusois, que j'en tirerois un grand avantage, & que dans son Comptoir avec un trait de plume & en changeant un chiffre il gagnoit ce qu'il vouloit. Je luy repliquay que trois ou quatre fois on avoit fait mon horoscope, & que toutes les fois on s'étoit trouvé d'accord que je vivrois long-temps, & qu'ainsi si je pouvois gagner du bien je le voulois gagner honnestement & avec peine comme Dieu me l'ordonnoit, afin de le pouvoir posseder avec plus de seureté & de repos le reste de mes jours, & que mes heritiers peussent aussi en joüir paisiblement. Si nous n'en usions de la sorte, poursuivit-il, nous serions miserables; car les gages que la Compagnie nous donne ne suffiroient pas pour nous habiller. Au retour de mes

voya-

voyage ; je le fus voir à un village dont il portoit le nom à une lieue de la Haye. Je le vis languissant dans son lit accablé de plusieurs maux, & je croy qu'il se souvient bien alors de ce que je luy avois dit à Ispahan.

Je reviens à Messieurs les Directeurs & à ceux de leur Compagnie avec qui je dinay à Middelbourg. Ils auroient bien voulu la plufpart que je les eusse entretenus de la maniere dont les commis de la Compagnie se gouvernoient en Perse & aux Indes, & d'autres souhaittoient que je leur parlasse de mes voyages. J'Aimay mieux satisfaire aux derniers, & je laissay là le discours du negoce. Il est vray que si je ne me fusse point douté de la fourbe comme ils firent depuis, je leur aurois dit peut-estre plusieurs choses dont il auroient pû faire leur profit. Car dans l'espace de quarante ans que j'ay incessamment frequenté la Perse & les Indes, il n'y a eu guere de gens au service de la Compagnie qui ne m'ayent dit toutes les subtilitez dont ils se servoient pour avoir de l'argent, & en revanche de cette confidence quand ils estoient prests de retourner en leur païs je taschois de leur fournir quelque bonne partie de diamans qui ne tiennent point de place. Si j'avois donc declaré à ces Messieurs ce que je sçavois sur cette matiere, ils auroient beaucoup gagné en lisant le memoire que j'en aurois fait, & en decouvrant les fourberies de leurs serviteurs, & en me faisant droit, leur conscience ne seroit pas chargée comme elle l'est des 17500 florins que le General Vanderling & son Conseil m'ont fait saisir à Batavia. Ce qui m'étonne le plus c'est, comme je l'ay remarqué ailleurs, que lorsque le General & son Conseil me prirent ce qui estoit provenu de ces 17500 florins, ils me firent cent protestations que je serois payé aussi-tôt que j'aurois mis pied à terre en Hollande, ce qui ne fut point executé, nonobstant toutes les precautions que je pûs prendre pour cela. Car en sortant du festin qu'on fait à Batavia au depart de la flote je pris quatre témoins de la chose, qui furent nostre Vice-Admiral & trois marchands, ausquels en prenant congé du General & du Conseil je dis haut en leur presence, qu'ils

me seroient témoins si Dieu nous faisoit la grace d'arriver en Hollande ou en Zelande, & qu'ils se souviendroient que Monsieur le General & son Conseil ne donnoient pas à mon depart ce qu'ils m'avoient promis, qui estoit un écrit que je pusse montrer aux Directeurs de la Compagnie, par lequel ils vissent comme il m'estoit dû 17500 florins qu'ils me devoient payer à mon arrivée. La réponse du General fut de prendre un verre de vin pour boire à mon bon voyage, en m'assurant que l'écrit seroit plûtost que moy en Hollande. Messieurs les Directeurs pour se dessendre de me payer, me dirent que le General ni le Conseil ne leur avoient rien écrit de cette affaire, & que lorsqu'ils en auroient eu avis ils me payeroient incontinent. Enfin je fus obligé de leur faire un procez qui dura deux ans avant que de pouvoir trouver ni à Amsterdam ni à la Haye un Notaire pour aller leur signifier un protest, tout le monde les craignant estant juges & parties. Pendant ces deux ans j'entray plusieurs fois dans leur assemblée, où ils me donnoient toûjours quelque esperance, mais au fond ils se mocquoient de moy. Je ne me suis jamais guere trompé en regardant un homme en face, & je connois à peu prés ce qu'il a dans l'ame. Je remarquay plusieurs de ces Messieurs qui avoient la mine d'aimer fort leur interest & de se soucier peu de celuy d'autruy, & entr'autres il se trouva un jeune homme qui estoit-là pour Messieurs d'Encuse & qui me regardoit fort. Aprés m'avoir quelque temps consideré il me demanda pourquoy j'avois esté à Batavia où les étrangers n'avoient rien à faire. Je luy répondis que tous ces Messieurs en estoient assez instruits, & que puisqu'il estoit le seul qui l'ignoroit sa barbe estoit trop jeune pour m'obliger de luy en rendre compte. Comme leur procedé me fâchoit & que j'estois en colere de me voir traité si injustement, j'ajoutay en parlant à ce jeune homme, qu'il seroit mieux à Encuse à vendre son beurre & son fromage que d'estre à la place où il estoit. Monsieur le President m'interrompant doucement me dit qu'il ne falloit offenser personne; à quoy je repliquay

[...]e j'en avois trop vû pour rendre ainsi compte de mes [...] & que ce que j'avois esté à Goa & à Batavia, [...] esté à la priere du Chef du Comptoir de Min-[...] & dans le seul dessein de rendre service à la Com-[...]. Ce discours fini le President me pria de sortir [...] peu de temps, ce que je fis, puis estant rentré il me dit qu'il ne sçavoit encore rien de cette affaire; mais que tous ces Messieurs croyoyent bien que je n'en demeu-rois pas-là, que je ferois encore quelque voyage en Asie, & que comme je me loüois fort du bon traitement que j'avois receu sur leurs vaisseaux à mon retour, ils m'of-froient une autre fois mon passage, & qu'ils donneroient ordre que je fusse encore mieux traitté qu'auparavant; qu'aussi-tost que je serois arrivé à Batavia je serois payé; qu'ils envoyeroient commandement pour cela au General & à son Conseil, & que je pourrois m'embarquer sur le premier vaisseau qui partiroit pour Surate ou pour Ormus. Je remerciay ces Messieurs de toutes leurs belles offres, & leur dis que j'aimois mieux faire trois voyages par terre qu'un seul voyage par mer. Pour conclusion [...] de cinq ans Messieurs les Directeurs écrivirent à mon frere (car j'estois alors retourné aux Indes) que s'il vouloit prendre dix mille livres il pouvoit les venir recevoir pour tout ce qui m'estoit dû; ce que mon frere fit, & il leur donna quittance de tout ce qu'ils me de-voient. Je laisse au Lecteur à juger de l'équité & de la conscience de ces Messieurs-là. Car enfin ils me doivent les 17400 florins, ou ils ne me les doivent pas. S'ils ne me les doivent pas, pourquoy me payer dix mille livres? Et s'ils me les doivent, pourquoy ne me les payer pas entierement? Je ne suis pas le seul à qui ils ont fait de semblables injustices; j'en sçais beaucoup d'autres & de plus grandes, & dont le recit ne leur seroit pas avanta-geux.

Voila quel fut mon retour des Indes en l'année 1649. & la seule fois que j'en suis revenu par l'Ocean, ayant [...] comme j'ay dit, tous mes voyages d'Asie par terre [...] allant & en revenant, contant comme pour rien la

courte navigation de la Mediterranée, & mon premier voyage ayant esté entierement par terre, puis [illegible] par l'Allemagne, & la Hongrie jusqu'à Constantinople, où je me rendis aussi au retour de mon dernier voyage l'an 1669. De Constantinople je fus à Smyrne où je m'embarquay pour Ligorne, & de Ligorne je vins [illegible] terre à Gennes, de Gennes à Turin, & de Turin à Paris, où j'apportay au Roy cette belle partie de diamans dont j'ay parlé au discours des pierreries. Sa Majesté eut la bonté de me faire un accüeil tres-favorable, & ç'a esté une glorieuse conclusion de mes longs voyages, dans lesquels j'ay toûjours eu pour mon premier but de rien épargner pour faire connoître à ces grands Monarques de l'Asie, qu'il y en a un plus grand qu'eux tous dans l'Europe, & que nostre Roy les surpasse infiniment & en puissance & en gloire.

Mes premieres pensées en me voyant à Paris de retour de mon sixiéme voyage, furent de rendre graces à Dieu de m'avoir conservé parmi tant de perils que [illegible] courus par mer & par terre & dans des regions si éloignées durant l'espace de quarante années.

FIN.

FIGURES

DES PIECES D'OR, D'ARGENT ET DE CUIVRE,

ET

DES COQUILLES ET AMANDES,

Qui passent pour monnoyes dans toute l'Asie.

ET PREMIEREMENT,

DE CELLES DE L'ARABIE.

MONNOYE D'ARABIE.

LARIN, DEMI-LARIN.

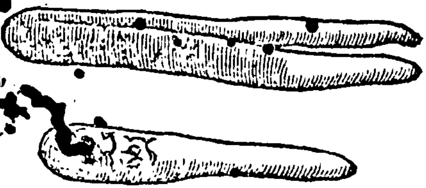

Cette monnoye s'appelle *Larin*, & est au méme titre de nos écus. Les 5 pieces valent nostre écu, & les 10 demy autant, mais il y a bien huit sols à dire que les 5 Larins ne pesent l'écu. c'Est ce que les Emirs ou Princes d'Arabie prennent pour la fabrique de leurs monnoyes, & le profit qu'ils font quand les marchands passent le desert pour aller en Perse ou aux Indes. Car alors ces Emirs viennent attendre les Caravanes pour prendre leurs droits, & changer les écus, ou les reales, ou les ducats d'or pour ces Larins, & il faut necessairement que les marchands passent par-là. Il y faut aller par la douceur vû qu'à la rigueur on n'y gagne rien. Quand ils voyent que l'on ne veut rien changer ils ne prennent point leurs droits, & faisant semblant de n'avoir pas le temps de faire les comptes ils vont à la chasse, & laissent languir quinze ou vingt jours les marchands sans leur rien dire, lesquels cependant mangent leurs provisions sans sçavoir où en prendre d'autres. Que si la Caravane faisoit mine de passer outre sans payer les droits, ces Princes Arabes la tailleroient toute en pieces, ou prendroient tous ses chameaux, ou voleroient tout, comme il se fait quelquefois. A un de mes voyages il y eut un

de

de ces Princes qui nous tint vingt & un jours, apres quoy nous fûmes bien-heureux d'en estre quittes en luy donnant tout ce qu'il voulut. Si ces 5 Larins ne faisoient autant que l'écu ou que la reale d'Espagne, le marchand ne s'en fâcheroit pas; mais dés qu'il est en Perse ou aux Indes, il faut qu'il porte son argent à la monnoye comme je l'ay dit ailleurs, & qu'il perde d'abord les 8 sols par écu, ce qui vient à $14\frac{1}{2}$ pour cent. Au reste le Larin est une des ancienne monnoyes de l'Asie, & bien qu'aujourd'huy elle n'ait cours que dans les Arabies & à Balsara; neanmoins depuis Bagdat jusques dans l'Isle de Ceylan, tout le negoce se fait par Larins, & sur tout le long du Golfe Persique, où l'on prend 80 Larins pour un toman qui est 50 Abassis.

MONNOYES DE PERSE.

Les monnoyes d'argent de Perse sont à plus haut titre que les nostres; mais on n'y voit point d'autres monnoyes d'or que les ducats qui viennent d'Europe. Car les Roys de Perse ne font battre aucune monnoye d'or, sinon quelques pieces pour jetter au peuple quand ils montent sur le trône, & ces pieces n'ont point de cours parmi les marchands ni de prix asseuré: vû qu'elles valent tantost plus, & tantost moins.

No. 1. & No. 2. Ces deux pieces portent écrits les noms des douze Prophetes de la Loy de Mahomet, & dans le milieu il y a ces mots: *La illa illa allah Mahamet resoul allah, Ali Vali Alla.* Au revers est écrit; *Le Conquerant du Monde Abas. Il nous donne la permission de battre cette monnoye dans la ville de Cachan;* Et il en est de même des autres pieces dans les autres villes où l'on bat monnoye.

Cette méme piece No. 1. est de 5 Abassis & à ...

Monnoye du Roy de Perse.

ter la reale ou nostre écu à 13 Chaez, elle vaut de nostre monnoye 4 livres 12 sols 6 deniers.

La piece No. 2. qui vaut deux Abassis & demi & 10 Chaez, revient à quarante-six sols & un liard de nostre monnoye.

No. 3. c'Est un Abassi qui vaut de nostre monnoye 18 sols & 6 deniers.

No. 4. c'Est un Mamoudi qui vaut 9 sols & un liard.

No. 5. c'Est un Chaez qui vaut 4 sols 7 deniers & une maille.

No. 6. c'Est un Bisti qui vaut 1 sol 10 deniers.

No. 7. c'Est une monnoye de cuivre appellée *Casbeque* qui vaut 5 deniers & une maille.

MONNOYES

Des Estats du Grand Mogol.

Tout l'or & l'argent qui entre sur les terres du Grand-Mogol est rafiné au dernier titre avant qu'il soit batu en monnoye.

La roupie d'or pese 2 gros ½ & 11 grains, & vaut dans le païs 14 roupies d'argent. Nous contons la roupie d'argent à 30 sols. Ainsi la roupie d'or vient à 21 livres de France, & l'once d'or à 58 livres 4 deniers. Cet or est comme celuy que nous achetons 54 livres l'once. En apportant de cet or en lingots, ou bien des ducats d'or de l'Europe, on aura toûjours 7¼ pour cent de profit, quand on peut échaper de rien payer aux doüanes. La demi-roupie d'or vient à 10 livres 10 sols, le quart à 5 livres 5 sols. Comme j'ay dit il faut compter la roupie d'argent à 30 sols, & elle ne pese que 3 gros, & nos pieces de 30 sols pesent 3 gros & demi 4 grains; mais la roupie est bien de meilleur argent. En un mot quand l'on entend bien le negoce, & qu'on porte d'ici de l'or ou de l'argent sur les terres du Grand-Mogol, il y a toûjours 7 ou 8 pour cent de gain, pouvû, comme j'ay dit, qu'on

qu'on prenne garde à éviter les doüanes, car quand il les faut payer, ces 7 ou 8 pour cent de gain que l'on pourroit faire s'en vont à cela, & ainsi la Roupie vient à 30 sols, la demie à 15, & le quart à 7½, & la huitiéme passe à 3 sols 9 deniers. Pour la monnoye de cuivre, elle vaut tantost plus tantost moins selon que l'on apporte de cuivre à la monnoye. Mais d'ordinaire la plus grande vaut 2 sols de nostre monnoye, celle qui suit 1 sol, & elle d'aprés 6 deniers. Pour ce qui est des Coquilles, plus on est proche de la mer plus on en donne pour le Pecha; car on les apporte des Maldives. Cela va de 50 à 60 pour un Pecha, qui est cette piece de cuivre qui vaut 6 deniers.

Pour ce qui est enfin des Mamoudis & des demy Mamoudis & de ces Amandes, tout cela n'a cours que dans la Province de Guzerate, dont les principales villes sont Surate, Baroche, Cambaya, Broudra & Amadabat. Les 5 Mamoudis passent pour un écu ou une reale. Pour ce qui est de la petite monnoye ils ne veulent point de ces coquilles; mais ils ont de petites amandes qui viennent de devers Ormus, & croissent dans les deserts du Royaume de Lar. Quand on en casse une il est impossible de manger l'amande qui est plus amere que de la coloquinte, & il ne faut pas avoir peur que les enfans mangent cette petite monnoye. Ils ont aussi de ces petites pieces de cuivre appellées *Pecha*, & qui valent 6 deniers. Ils en donnent vingt pour le Mamoudi, & 40 amandes pour le Pecha; quelquesfois on en a 44 selon la quantité qu'il en vient; car comme il y a des années que les arbres ne rapportent rien, alors cette monnoye rehausse de beaucoup en ce païs-là, & les Changeurs sçavent bien faire leur compte.

No. 1. Roupie d'or. No. 2. Demi-roupie d'or. No. 3. Le quart de roupie d'or.

No. 4. Roupie d'argent. No. 5. Roupie d'argent. No. 6. Demi roupie d'argent.

No. 7. Quart de roupie d'argent. No. 8. Un huitiéme de roupie d'argent.

No. 9.

3
3
2
2
1
1
6
6
5
5
4
4

No. 9. Quatre Pecha de cuivre. No. 10. Deux Pecha de cuivre. No. 11. Un Pecha.

No. 12. Les Cori ou les Coquilles. No. 13. Mamoudi d'argent, qui est la monnoye de Guzerate. No. 14. Demi-Mamoudi. No. 15. Amande.

J'ay marqué de deux sortes de roupies; l'une carrée, l'autre ronde. La carrée est comme on la battoit anciennement; mais presentement on les fait rondes.

MONNOYES

d'Un Roy, & de deux Rajas, tous trois tributaires du Grand-Mogol.

No. 1. & No. 2. *est la Monnoye de Matou-cha.*

MAtoucha est un Roy tributaire du Grand-Mogol; mais qui ne laisse pas de faire batre monnoye. Quand on est à Agra les terres de ce Roy sont en tirant au Nord, & avant que d'y arriver il faut passer de hautes & rudes montagnes. c'Est un bon païs où l'on trouve tout ce qui est necessaire à la vie de l'homme excepté du ris, ce qui est tres incommode à ces peuples, qui estant tous Idolâtres sont privez par là de leurs plus grands delices, n'y ayant rien qu'ils mangent plus volontiers que du ris. Ils ont d'excellent bled, de bon raisin & de tres-bons fruits, mais ils ne font point de vin, bien qu'ils fassent quelque eau de vie. Ils ne manquent pas de boeufs & de vaches; mais pour leurs chevaux ils sont petits & n'ont pas de force, & mesme ils sont tres mal faits. Tout le negoce que ces peuples ont avec leurs voisins est en cuivre; dont ils ont deux mines tres-abondantes, & dont ils fournissent la plus grande partie des terres du Grand-Mogol, d'où en échange ils tirent du sel, parce qu'ils n'en ont point dans leur païs. Ce sel leur

coute cher, parce que du lieu d'où on l'apporte, qui est sur la coste des Indes vers Baçaim jusqu'aux terres de Matoucha, on demeure quatre mois en chemin. La voiture se fait sur des bœufs, & ce sont ces mêmes bœufs qui rapportent le cuivre. Il faut qu'il y ait aussi en ce païs-là quelque mine de Lapis de Grenats, vû que quelquefois ils en apportent.

No. 1. c'Est la monnoye d'argent, qui ne pese qu'un gros 19 grains, & est au même titre que la roupie. La demi-roupie passe pour 15 sols, & celle-cy pour 16 sols, qui seroit 6½ pour cent de plus. Il est vray que plus on va au Nord de ce costé-là, plus l'or & l'argent est cher.

No. 2. Ces pieces de cuivre passent pour la valeur du Pecha du Grand Mogol; elles sont bien de la moitié plus pesantes, mais le cuivre n'en est pas si bon que celuy du Pegu ou du Japon.

No. 3. & No. 4. *est la Monnoye du Raja de Parta Jajoumola.*

Le Raja de *Parta Jajoumola* est un des grands Rajas, qui soient au delà du Gange. Ses terres sont droit au Nord de Patna, aux environs de celles du Grand-Mogol dont il est tributaire, & autour de celles du Roy de Boutam. Tous les ans il est tenu d'envoyer un Ambassadeur au Gouverneur de Patna avec vingt Elefans que ce Gouverneur envoye au Grand-Mogol. Le meilleur de son revenu est en Elefans, en Musc & Rubarbe. Il prend aussi un gros impost sur le sel, tant sur celuy qui se consume sur ses terres, que sur celuy qui passe plus avant au Nord. c'Est tout sel marin, qui vient, comme j'ay dit, des terres du Grand-Mogol, & qui se transporte depuis la coste de mer dont j'ay parlé jusques au Gange, & au delà du Gange jusques au cinquante & cinquante-cinquiéme degré. On en charge plus des 150000 bœufs, & chaque charge sortant des Salines paye une roupie, aprés quoy elle ne paye plus rien par tout le Royaume.

Si ce Raja de Parta avoit du bien, n'estoit pas tributaire du Grand-Mogol.

N°. 5. & N°. 6. est la Monnoye du Raja d'Ogen.

Le Raja d'*Ogen* est aussi tributaire du Grand-Mogol. Son païs est entre Brampour, Seronge & Amadabat, & c'est un des bons terroirs de toutes les Indes. Sa monnoye d'argent ne passe que sur ses terres, & l'on n'en veut point sur celles du Grand-Mogol. La piece d'argent passe pour un quart de roupie, qui est 7 sols 6 deniers, & l'argent en est bas. Pour la piece de cuivre elle passe pour 6 deniers, & a cours dans les Estats du Grand-Mogol jusques à Agra. La plus petite monnoye est de ces coquilles de mer dont il a esté parlé.

ESPECES D'OR,

APPELLE'ES PAGODES,

Qui ont cours dans les terres du Roy de Golconda, & du Roy de Visapour ; du Grand Raja de Carnatica, & du Raja de Velouche, & aux mines de diamans.

TOutes les especes d'or representées dans les figures qui suivent, passent dans tous ces païs-là pour la mesme valeur, & sont du poids de nostre demi-pistole ; mais l'or est au plus bas titre, & l'once ne vaut que de quarante-deux à quarante-trois livres, ne laissant pas de passer pour quatre roupies. C'est la meilleure monnoye qu'on puisse porter aux mines de diamans.

No. 1. C'est une de ces vieilles Pagodes du temps que les Rajas estoient maîtres du Royaume de Golconda, & elles n'ont que la petite marque qu'on voit d'un costé.

Elles sont de même poids que les nouvelles, & bien qu'elles ne soient pas de meilleur or, il y a des années qu'elles passent pour vingt jusques à vingt-cinq pour cent plus que les nouvelles. La raison de cela est, que les *Cherafs*, c'est à dire Changeurs, estant tous Idolâtres, ils ont cette superstition de croire que si l'on refondoit cette monnoye il tomberoit quelque desastre sur le païs ; & ils tiennent cela pour si certain que de peur que le Roy de Golconda ne la fasse fondre, ils luy donnent en certaines années jusqu'à vingt mille Pagodes. Mais il faut remarquer que ces vieilles Pagodes n'ont cours que dans le seul Royaume de Golconda. Pour moy je crois que c'est pour leur profit plûtost que pour leur superstition qu'ils en usent de la sorte. Car dans tout le Royaume de Golconda en matiere de negoce on ne parle que de vieilles Pagodes, bien que l'on puisse faire les payemens en Pagodes neuves ou en roupies ; & en ce cas-là ceux qui reçoivent de ces Pagodes neuves ou de ces roupies font bien qu'ils gagnent toûjours un quart, ou un demi, & quelquefois jusqu'à un pour cent, alleguant pour raison que ces Pagodes neuves sont du Roy de Visapour, ou du Raja de Carnatica, ou du Raja de Velouche, ou des Anglois, ou des Hollandois ; & ils en font autant des roupies. Car il ne se fait point de payement considerable qu'il n'y ait un Cheraf qui le reçoive, le faisant bon au vendeur qui n'a pas quelquefois besoin de son argent d'un mois ou de deux ; & ainsi il en reçoit l'interest quand méme il n'y auroit que deux jours. Si le payement se fait en vieilles Pagodes, & que par exemple il monte à deux ou trois cent, ou à trois ou quatre mille, le Cheraf les prend toutes, & les regardant l'une aprés l'autre il en fait cinq ou six parts. Ensuite les maniant toutes, il dit des unes qu'elles sont plus usées que d'autres, & qu'ayant passé par plus de mains il y a du dechet au poids d'environ un pour cent. A d'autres il ne manque, dit-il, qu'un demi pour cent, & à d'autres qu'un quart. Ces Pagodes ont esté forgées jusqu'à

la

la moitié ou à un quart, & c'est une chose merveilleuse que ce rognage. Car comme ces Pagodes sont fort épaisses & qu'on ne les peut rogner, ceux qui se meslent de ce mestier-là prennent un foret, & percent la Pagode par le bout jusqu'à la moitié ou plus, tirent quelquefois de l'or de la piece jusques à la valeur de deux ou trois sols. Pourvû qu'ils ne soient pas pris sur le fait ils aiment mieux faire ce mestier-là qu'aucun autre, n'y ayant guere d'artisans aux Indes qui gagnent plus de trois sols le jour, aprés qu'ils ont tiré le foret ils frapent sur ces trous avec un petit marteau, & les sçavent si bien fermer qu'il faut estre fort expert pour reconnoître la tromperie. C'est par cette raison qu'on ne reçoit point de payement sans faire voir les especes au Cheraf, quand il ne regarderoit que deux ou trois pieces il en tire deux liards ou un sol. Ils ont encore une autre subtilité, & plus le Cheraf est en credit plus il gagne. Car quand il fait un payement, selon que ce payement est grand il met les Pagodes par cinquante ou par cent dans de petits sacs y appliquant son cachet, & sur le sac est écrit le nombre des Pagodes qui sont dedans, & il les livre de cette maniere à celuy à qui se fait le payement: Quand celuy-cy les employe il n'ouvre point les sacs pour les donner à celuy qu'il paye, lequel envoye querir le même Changeur qui a cacheté les sacs. Le Changeur ayant reconnu que son cachet est entier répond que les especes sont bonnes; & de cette maniere elles passeront toute l'année sans que ces sacs soient ouverts. Mais à chaque fois qu'ils changent de main on envoye querir le méme Cheraf, qui tire toûjours tant pour cent de sa visite. Mais, comme j'ay dit, le marchand les luy met entre les mains pour en avoir l'interest, qu'il paye d'ordinaire à huit pour cent par an & quelquefois jusqu'à douze. Ainsi les Cherafs ont toûjours entre les mains la plus grande partie de l'argent du Royaume en quoy ils font grand profit. C'est l'ordre en ces païs là de payer tous les mois les gens de guerres; mais la pluspart de soldats, des Capitaines &

 autres

autres Officiers n'attendent pas que le mois soit fini, & viennent prendre leur argent chez ces Cherafs, qui en font le decompte à dix-huit & vingt pour cent par an; joint qu'ils les payent de ces sortes de Pagodes où il y a quelque chose à dire. S'Il y a quelque grand diamant à vendre dans le païs, ces Cherafs le sçavent aussi-tost, & s'il y a de méme quelque beau rubi, il ne se passe guere de temps qu'ils ne l'ayent en gage. Car tous les ans quand les marchands reviennent du Pegu & qu'ils ont des rubis, d'ordinaire ils doivent quelque chose; & comme c'est l'ordre de payer dans quinze jours du jour que le marchand est sorti du vaisseau & qu'il a mis pied à terre, il met en gage ce qu'il a de plus beau pour payer, tant les frais du vaisseau, que ce qu'il peut avoir emprunté au Pegu; puis il vend ce qu'il a de moins beau pour payer le Cheraf qui luy a presté de l'argent à son arrivée. Ceux qui travaillent aux mines de diamans, & les marchands qui y font travailler, dés qu'ils ont quelques belles pierres ils les vendent à ces Changeurs, parce qu'ils sçavent que c'est un argent comptant, ou bien ils les leur donnent en gage jusqu'à ce que vienne un marchand pour les acheter.

No. 1. Pagode vieille.

No. 2. Pagode du Roy de Golconda.

No. 3 & 4. Pagode du Roy de Visapour.

No. 5. & 6. Pagode du Raja de Carnatica.

No. 7. & 8. Pagode du Raja de Velouche.

No. 9. 10. 11. & 12. Ce sont des demi-Pagodes de ces Roys & de ces Rajas.

No. 13. 14. 15. 16. & 17. Ce sont de petites pieces d'or appellées *Fanos*, qui sont de differens titres. Il y en a de six pour un écu, & d'autres de dix à quinze, & il s'en trouve qui sont de fort bas aloy. C'est la monnoye qui court le long de la coste de Coromandel depuis le Cap de Comorin jusques vers Bengala, & il n'en ont guere d'autre que celle-là, avec les Pecha de cuivre & les Coquilles qui servent de petite monnoye.

MON-

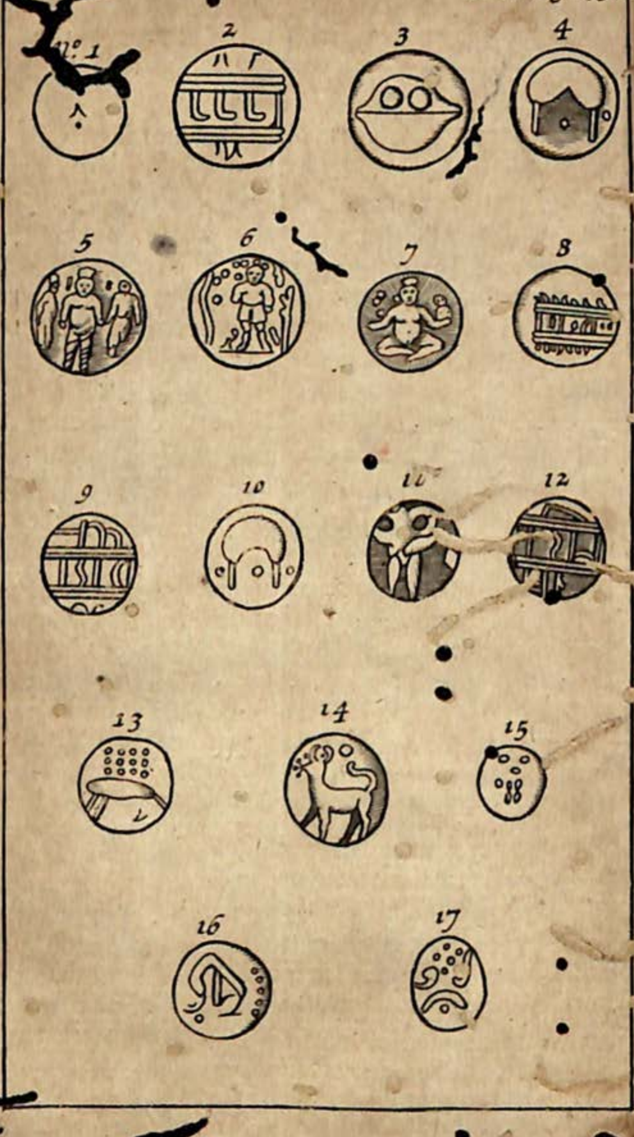
N°. 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17

MONNOYES

Que les Anglois & les Hollandois font batre aux Indes.

No. 1. & No. 2. C'est la monnoye d'or que les Anglois font batre dans leur fort de S. George, ou autrement à Madrespatan sur la coste de Coromandel. On les appelle *Pagodes*, de méme que celles des Roys & des Rajas du païs; elles sont de méme poids & de méme titre, & passent pour la méme valeur. Les Anglois ne faisoient point auparavant batre de monnoye d'argent ni de cuivre; car en quelque endroit, qu'ils abordent aux Indes où il ont des Comptoirs, comme à Surate, ou à Maslipatan, ou à Bantam, ils trouvent plus de profit à apporter d'Angleterre de l'or que de l'argent, l'or se ca[illegible] & n'estant pas de si grand embarras que l'argent; joint qu'en ne portant que de l'or on peut éviter plus aisément de payer les droits que les Roys prennent tant sur l'or que sur l'argent. Mais depuis que le Roy d'Angleterre qui regne à present a épousé la Princesse de Portugal, qui a eu pour une partie de son doüaire le fameux port de *Bombeye*, où les Anglois font travailler incessamment pour en faire une forte place, ils y font aussi batre de la monnoye d'argent, de cuivre & d'estain. Mais cette monnoye n'a point de cours à Surate, ni dans toute l'étenduë des terres du Grand Mogol, ni des autres Roys des Indes, & elle ne passe qu'entre les Anglois dans leur fort, & jusqu'à deux ou trois lieuës dans la terre, & dans les villages le long de la coste, les païsans qui leur apportent leurs denrées estant bien aises de recevoir de cette monnoye, car autrement ils en verroient peu, vû que le païs est miserable, & qu'il n'y a point de negoce que de l'eau de vie qu'ils font de vin de cocos & de ris.

No. 3. & No. 4. C'est la monnoye d'or que les Hollandois

landois font batre à Palicate, qui est un fort qu'ils ont sur la coste de Coromandel. Ces pieces s'appellent aussi *Pagodes*, & sont de méme poids que les autres; mais pour le titre je crois qu'il est meilleur de deux où trois pour cent que celles des Roys & des Rajas du païs, & que celles des Anglois. J'Ay fait cette remarque estant aux mines de diamans, & en d'autres lieux des Indes où l'on negocie. Car on vous demande d'abord si vous avez des Pagodes de Palicate, & quand vous en avez vous faites bien plûtost vôtre negoce.

No. 5. & No. 6. C'est une roupie d'argent comme les Hollandois les font batre à Palicate, estant de méme poids que les autres roupies, ou du Grand-Mogol, ou des Roys de Golconda & de Visapour. Il y a au milieu d'un costé la marque de la Compagnie Hollandoise pour les discerner d'avec les autres. Il en est de ces roupies d'argent des Hollandois tout au contraire de leur Pagodes d'or, que l'on aime mieux aux Indes que celles des Princes du païs comme je viens de le reg[illegible]. On fait moins d'état de ces roupies d'argent, & si l'on a une grosse somme a payer en ces especes-là, bien que l'argent en soit aussi bon que des autres, il y a à perdre un demi pour cent.

No. 7. & No. 8. C'est la petite monnoye de cuivre des Hollandois, & de laquelle ils payent d'ordinaire leurs soldats. Elle a aussi d'un costé la marque de la Compagnie. Au reste les Hollandois, qui pensent uniquement à leur profit, ont eu grande raison de tâcher d'obtenir le privilege de faire batre monnoye. Car ne rapportant du Japon que de l'or, de l'argent & du cuivre en barre, de Macasser que de l'or en poudre, & de la Chine que de l'or en pain ou en masse, & vendent tous ces metaux aux Changeurs, ils ont reconnu qu'il y avoit perte pour eux de cinq ou six pour cent; cela procedant de la mauvaise foy des Cherafs ou Changeurs, & des Chefs des Comptoirs de la Compagnie qui s'entendent avec eux. Ils evitent cette perte & font le profit que faisoient auparavant les Cherafs, faisant batre en monnoye tous ces metaux.

N. 1

2

3

4

5

6

7

8

n. 1

2

5

5

4

3

metaux. Bien qu'à tous les voyages qu'ils font au Japon il se perde d'ordinaire quelque vaisseau par la tempeste, il y a des années qu'ils ont eu jusqu'à cinq ou six millions de livres de profit tous frais faits & toutes risques essuyées, mais ils n'ont plus ce profit-là depuis qu'ils ont perdu l'Isle Formosa.

MONNOYES
Du Roy de Cheda & Pera.

CEs monnoyes sont d'estain, & c'est le Roy de *Cheda* & *Pera* qui les fait fabriquer. Il ne fait point batre d'autre monnoye que d'estain. Depuis peu d'années il en a trouvé force mines, ce qui porte grand préjudice aux Anglois; car les Hollandois & autres marchands vont l'acheter de ce Roy, & en transportent par toute l'Asie. Autrefois les Anglois en apportoient d'Angleterre, & en fournissoient une partie de l'Asie où l'on en consume une grande quantité, sur tout dans les terres du Grand Mogol, & plus encore en Perse & en Arabie; car en ces païs-la toute la vaisselle est de cuivre, & tous les mois d'ordinaire on la fait étamer. Au reste toutes les monnoyes d'or & d'argent qu'on porte aux païs de Cheda & Pera demeurent au Roy & aux Grands; pour le menu peuple il ne voit que de cette monnoye d'estain; & de ces petites coquilles appellées *Cori* dont j'ay parlé cy-dessus.

No. 1. & 2. Cette grande piece d'estain peze une once & demi, & passe dans le païs pour la valeur de deux de nos sols, mais selon que l'estain vaut icy à 14 sols la livre elle ne vaudroit qu'un sol trois deniers. Pour ce qui est de cette piece d'estain il n'y a que les bords d'épais, & le dedans est mince comme du papier.

No. 3. & 4. Cette petite piece passe pour la valeur de quatre deniers.

No. 5. & 6. Ce sont des coquilles, & l'on en donne cinquante pour la petite piece d'estain.

MONNOYES

d'Or & d'estain du Roy d'Achen, avec celles d'or du Roy de Macasser ou de Celebes; & celles d'argent & de cuivre du Roy de Camboya.

No. 1. & No. 2. C'est la monnoye d'or du Roy d'*Achen* en l'Isle de Sumatra. Le titre en est meilleur que de nos Loüis, l'once vaudroit bien cinquante francs. Cette piece pese 10 grains, & viendroit à seize sols huit deniers de nostre monnoye.

No. 3. & No. 4. C'est la petite monnoye du méme Roy, laquelle est d'estain & pese huit grains. Comme l'estain en est bon je le mets à 16 sols la livre, & il faudroit pour un de nos sols 75 de ces pieces.

No. 5. & No. 6. C'est la monnoye d'or du Roy de *Macassar* ou de *Celebes*. Cette piece pese douze grains, & les Hollandois la prennent pour un florin de leur monnoye, ce qui seroit de la nostre vingt-trois sols huit deniers. L'Or en est fort bon.

No. 7. & No. 8. C'est la monnoye d'argent du Roy de Camboya, de bon argent, & qui pese trente-deux grains. La piece vient à quatre sols de nostre monnoye, & le Roy n'en fait point batre de plus haute. Il a quantité d'or dans son païs, mais il n'en fait point battre monnoye; il le negocie au poids de méme que l'argent, comme l'on fait dans la Chine.

No. 9. & No. 10. C'est la monnoye de cuivre du Roy de *Camboya*. Le Roy de *Java*, le Roy de *Bantam*, & les Roys des *Isles Moluques* ne font point batre d'autre monnoye que des pieces de cuivre de la maniere & forme de celle-cy. Pour ce qui est des monnoyes d'argent ils les laissent avoir cours comme elles viennent de païs

N.° 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

païs étrangers sans les faire fondre. Dans Bantam, dans toute la Jave, dans Batavia, & en plusieurs lieux des Moluques on ne voit que des reales d'Espagne, des richdales d'Allemagne, & des écus de France, la plus grande partie estant des demi-reales, des quarts & des huitiémes. Mais dans Batavia l'on a de plus pour petite monnoye comme en Hollande, de schelins, des doubles sols & des sols.

MONNOYES
d'Or, d'argent, & de cuivre du Roy de Siam.

No. 1. & No. 2. C'est la monnoye d'or que fait batre le Roy *de Siam*, & elle pese 18 grains plus que nostre demi pistole. l'Or en est au méme titre, & elle [illegible] valoir sept livres un sol de nostre monnoye. Quand les marchands qui vont negocier en ce païs-là en rapportent de l'or ou de l'argent, c'est qu'ils ne trouvent pas des marchandises à acheter, comme de la soye, du musc, du bois de sandal, & de la gomme laque, des Elefans & autres choses; car quand ils en sortent de l'or ou de l'argent ils n'ont pas deux pour cent de profit.

No. 3. No. 4. No. 5. & No. 6. Ce n'est qu'une piece de la grosseur d'une bonne noisete, applatie des quatre costez comme un demi rond, dont il y en a trois qui sont fendus comme un fer à cheval, & sur deux costez il y a quelques-unes de leurs lettres. On ne voit point de monnoye en Orient si étrangement fabriquée que celle-là. Elle pese trois gros & demi & vingt-cinq grains, & est au méme titre de nostre argent à trois livres dix sols l'once. Elle vient à 32 sols 4 deniers de nostre monnoye.

No. 7. & No. 8. C'est la monnoye de cuivre du Roy de

de Siam, & l'on donne deux cens de ces pieces pour une piece d'argent. Ils se servent aussi en ce païs-là pour la plus basse monnoye de ces coquilles de mer qu'on apporte des Maldives.

MONNOYES

d'Or & d'argent des Roys d'Asem, de Tipoura, d'Arakan, & du Pegu.

TOutes les monnoyes d'argent des Roys que je viens denommer sont au méme titre que nos écus, qui les mettant à trois livres dix sols l'once selon qu'ils valent icy.

No. 1. & 2. C'est la monnoye d'argent du Roy d'Asem. Elle pese trois gros quatre grains, & revient à vingt-trois sols de nostre monnoye.

No. 3. & 4. C'est la monnoye d'argent du Roy de *Tipoura Chatermani*. En la langue du païs s'appelle *Dieu-Ara-gari*, ce qui est écrit d'un costé de la monnoye, & de l'autre costé est écrit *Chatermani Roy de Tipoura*. Son païs commence environ à douze journées de Daca, du costé du Nord-Oüest. Cette monnoye pese deux gros & demi vingt-deux grains, & revient à vingt deux sols.

No. 5. & 6. C'est la monnoye du Roy d'*Arakan*. Elle pese deux gros & demi quinze grains, qui font vingt & un sols de nostre monnoye.. Ce Roy n'a point de monnoye d'or, mais il negocie l'or sans estre monnoyé. Il est à tres-bas titre, & ne passe pas quatorze carats. Le Roy le tient toutefois à fort haut prix, de peur qu'il ne sorte de son païs. Dans tout le Bengala on ne connoît point ce Roy que par le nom de Roy de *Mogue*.

No. 7. & 8. C'est la monnoye d'argent du Roy de *Pegu*, & elle pese deux gros & demy douze grains, ce qui peut venir à vingt sols six deniers de nostre monnoye.

1

2

3

4

5

6

7

8

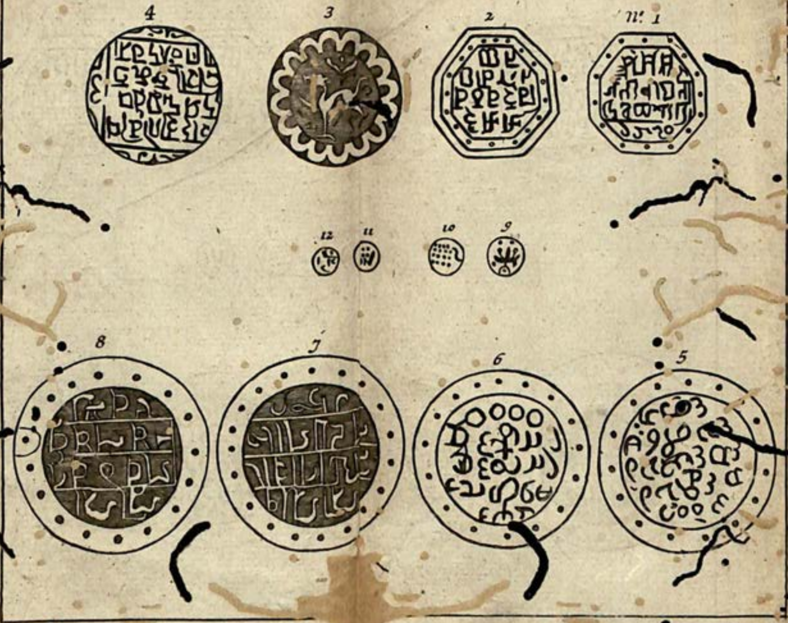
4
3
2
N.° 1
12
11
10
9
8
7
6
5

No. 9. & 10. Ce sont des *Fanos* ou petites pieces d'or du Roy de Pegu, lesquelles sont de bas or & ne pesent que sept grains. Les quinze de ces petites pieces passent pour la valeur d'une reale ou d'un de nos écus, & l'or en est bas.

No. 11. & 12. Ce sont des *Fanos* du Roy d'*Asem*. Ils pesent aussi sept grains, mais ils sont à bien plus bas titre que ceux du Pegu, & les vingt-deux ne font que la valeur d'un écu.

Masses ou morceaux d'or & d'argent, qui servent de monnoye dans le Royaume de la Chine, & au Royaume de Tunquin.

IL faut remarquer d'abord que dans toute la Chine & dans le Royaume de Tunquin, il ne se bat aucune monnoye ni d'or, ni d'argent, que la petite monnoye est de cuivre, & qu'en ces païs-là on ne se sert dans le negoce pour les payemens que de masses ou morceaux d'or, qui ont chacun leur poids selon qu'elles sont icy representées.

Ces morceaux d'or marquez No. 1. & 2. sont appellez par les Hollandois *goltschut* c'est à dire bateau d'or, parce qu'ils sont comme de la forme d'un bateau, & les autres nations les appellent pain d'or; & il n'y en a que de ces deux differentes grosseurs. l'Or en est à tel titre que l'once en France ne vaudroit que quarante-deux francs. Le grand morceau vient à douze cens guldes monnoye de Hollande; & de la nostre à 1350 livres. l'Autre morceau qui pese la moitié moins vaut à proportion.

Pour ce qui est des morceaux d'argent il y en a de plusieurs grosseurs & de plusieurs poids, comme il est representé par ces deux morceaux. No. 3. pese six gros & demi & vingt-trois grains, l'argent estant à peu pres

au

au titre de Paris il vient à cinquante-neuf sols huit deniers de nostre monnoye. Les autres morceaux tant gros que petits valent à proportion selon leur poids.

Dans les grands payemens on se sert de lingots qui valent jusqu'à cent francs, & ils ont aussi de petits morceaux d'argent qui ne valent pas un sol. Quand on achete quelque chose si l'on n'a pas des morceaux justes pour parfaire le payement, ils ont toûjours des instrumens prests pour couper d'un gros morceau ce qu'il faut pour achever la somme.

Au reste quand les Chinois transportent leurs *pains d'or* ou *bareaux* dans les païs étrangers, les marchands les font couper par le milieu, ne se fiant pas aux Chinois qui les ont souvent trompez, & il n'y en a point qui l'ayent esté tant que les Hollandois. Ils fourent ces pains d'or en sorte qu'au milieu on trouve quelquefois jusques à un tiers de cuivre ou d'argent. Dans toutes sortes de negoces ces Chinois sont si rafinez qu'il n'y a guere d'estrangers qu'ils n'atrapent, sur tout à Batavia les nouveaux venus de Hollande. Ils ont toûjours avec eux leur poids, qui est comme une petite romaine d'environ huit pouces de long, avec laquelle ils pesent tout l'or & tout l'argent qu'ils reçoivent. Pour ce qui est enfin de la petite monnoye, tant dans la Chine que dans le Tunquin, elle est de cuivre. No. 4. En voicy la forme; ils enfilent ces pieces par le trou qui est au milieu, & en mettent ensemble 12, 25, 50, & 100. pour n'avoir pas la peine de les compter quand le nombre passe douze.

MONNOYES

d'Or & d'argent du Japon.

TOut l'or qui sort du Japon est à un même titre, un peu plus haut que nos Louys. Il est au titre de [illegible] que l'on paye à 50 francs l'once.

No. 1. Cette piece d'or pese une once 6 gros. A 50 francs l'once elle vient à 87 livres 10 sols.

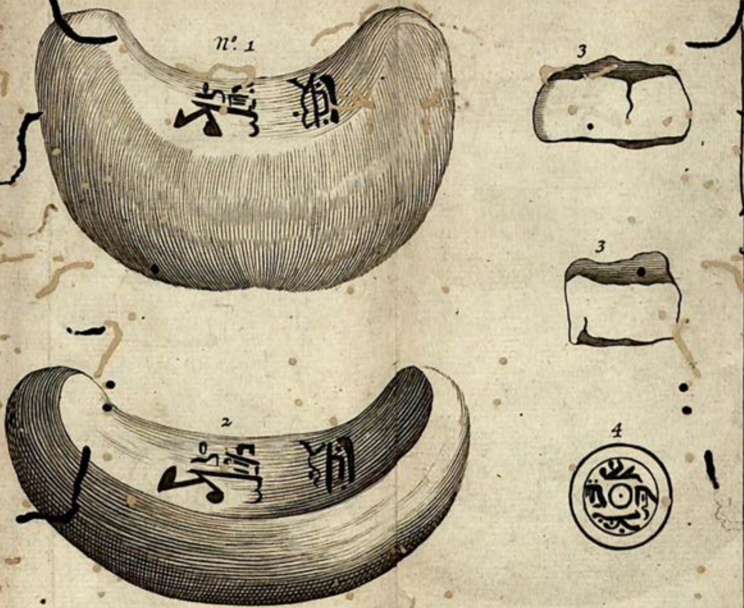
N°. 1
2
3
3
4

Les Japonnois apelle ces pieces tout celle dor que Dargent des Coupens

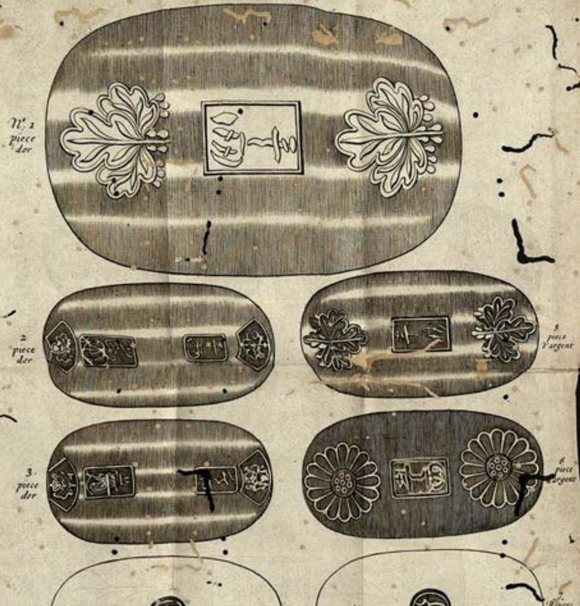

No. 2. & No. 3. Chacune de ces pieces est d'or. L'une pese le tiers de cette grande, qui est demi-once 48 grains, & vient à 29 livres 3 sols 4 deniers.

No. 4. c'Est comme est marqué le revers de ces trois pieces d'or.

No. 5. & No. 6. Ce sont des pieces d'argent d'un même poids, chacune pesant 4 grains moins que nos pieces de 30 sols, bien qu'elle ne laisse pas de passer p[illegible]e valeur. Pour l'argent il est au même titre que celuy de nos monnoyes. Neanmoins sur les terres du Grand-Mogol, où les Hollandois apportent toutes les monnoyes d'argent & les barres & morceaux du Japon pour les fabriquer en monnoye, quelquefois ils en vendent aux maîtres des monnoyes dans les lieux où ils n'ont pas la commodité de fabriquer, comme à Surate & à Agra, & ces maîtres des monnoyes leur en donnent toûjours deux jusqu'à trois pour cent plus qu'ils ne nous donneroient de nos écus, ou des richdales, ou des reales d'Espagne.

No. 7. c'Est le revers de ces deux pieces d'argent.

REPRESENTATION

Des lingots d'argent du Japon, qui passent pour monnoye.

J'AY dit dans la pagode precedente que tout l'argent qui sort du Japon est au méme titre que nos écus de France.

No. 1. Cette forme de lingot pese 7 onces à 3 livres 10 sols l'once, le tout vient 24 livres 10 sols.

No. 2. Il pese 2 onces 3 gros & demi, le tout vient 8 livres 10 sols 7 deniers.

No. 3. Il pese une once demi gros 12 grains, le tout vint 4 livres 5 sols 5 deniers.

No. 4. Il pese une once 8 grains, le tout vient 3 livres 10 sols 11 deniers.

No. 5.

No. 5. Il pese 7 gros ¾ & 7 grains, le tout vient 5 livres 8 sols 2 deniers.

No. 6. Il pese 2 gros ½ 24 grains, le tout vient une livre cinq sols un denier.

No. 7. Il pese 2 gros 24 deniers, le tout vient une livre 9 deniers.

No. 8. Il pese un gros 24 grains, le tout vient 16 deniers.

No. 9. c'Est la monnoye de cuivre qui est enfilée par 15, par 30, par 50 & de plus en plus jusques à 600, qui font la valeur d'une Telle d'argent. Dans tout le Japon, ils comptent par Telles, & les Hollandois font leur compte qu'une Telle fait trois guldes & demy de leur monnoye, ce qui vient à 4 livres 5 sols de la nostre.

No. 10. c'Est le revers de la piece de cuivre.

MONNOYES

qui representent les douze signes; & qui ont esté batuës durant les vingt-quatre heures que Gehan-guir Roy des Indes permit à la Reine Nourmahal son épouse de regner en sa place.

SULTAN Selim appellé autrement *Gehan-guir-cha*, IX Roy des Indes pere de Cha-gehan aimoit fort les femmes; mais il avoit une tendresse toute particuliere pour l'une d'entre celles qu'il avoit dans son Serrail, laquelle il avoit épousée, & qui avoit aussi un merite tout particulier. Elle avoit beaucoup d'esprit & etoit fort liberale, & elle sçavoit si bien menager l'esprit du Roy & si bien le divertir qu'il ne ne pouvoit vivre sans elle, & qu'elle estoit en possession de tout le bonnir de luy. Elle avoit deux noms; l'un estoit *Nour-gehan-begum*, qui signifie *la lumiere du Monde*, & c'est le nom qui se voit dans son cachet; car comme je l'ay remarqué dans mes relations on ne signe rien, au lieu de quoy on applique son cachet. l'Autre nom dont on l'appelloit à la Cour

estoit

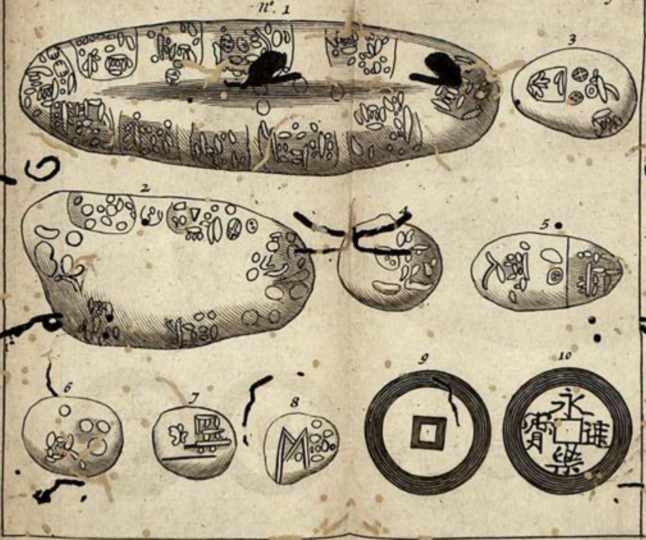
N°. 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
永樂通寶

est Nour-mahal, qui signifie *la lumiere du Serail*. Elle fut toûjours ennemie des deux fils du Roy, & particulierement du second appellé alors *Sultan Kourom*, & qui depuis estant sur le thrône se fit nommer Chah-gehan. Il s'opposoit à tous les desseins de cette Princesse, laquelle de son costé gouvernoit si bien l'esprit du Roy qu'elle le portoit à tenir la plus grande partie de l'année à la campagne, sous le faux pretexte que luy quelques Rajas des frontieres, pour l'obliger d'aller à la guerre, & l'éloigner de ses fils. Cette Reine estant tout-à-fait ambitieuse, ne s'étudioit qu'à complaire au Roy pour venir plus aisément à bout de ses desseins, & ayant une grande passion d'eterniser sa memoire, elle crût ne pouvoir mieux reüssir qu'en faisant fabriquer en son nom quantité de monnoye, & de differente marque de celles que les Roys des Indes ont accoutumé de faire batre. Car il faut remarquer que toutes les monnoyes de ces Roys n'ont que des caracteres du païs des deux costez de la piece. Mais cette Reine a fait mettre de chaque costé des siennes un des douze signes du Zodiaque, ce qui est contre la loy de Mahomet qui deffend toutes sortes de representations. Toutefois elle ne fut jamais venuë à bout de son dessein, si le Prince Sultan Kourom eut esté à la Cour. Mais elle prit son temps que le Roy avoit fait crever les yeux à Sultan Kosrou son fils aîné, aprés l'avoir pris les armes à la main dans l'intention de le chasser du trône. Car ensuite de cette victoire il envoya son second fils Sultan Kourom en Decan avec une puissante armée contre le Roy de Visapour qui remuoit. La Reine Nour-mahal se voyant délivrée de ceux qui pouvoient la traverser dans ses desseins, & particulierement de Sultan Kourom qui estoit le plus grand de ses ennemis & jugeant qu'il estoit temps de découvrir son dessein au Roy, elle se prit à le flater plus qu'à l'ordinaire, inventant tous les jours quelques nouveaux divertissemens, tantost pour la chasse, tantost dans le Haram par des danses & des comedies. Un jour que le Roy s'estoit tres-bien diverti, & estant

bû du vin il s'estoit rendu fort gay, après que la Reine eut dancé en sa presence pour luy complaire, il la prit & la fit asseoir auprés du luy, luy avoüant qu'il l'aimoit infiniment plus que toutes les Princesses de sa Cour, & que sans elle il seroit mort du déplaisir qu'il eut de l'audace criminelle de Sultan Kosrou son fils qui avoit voulu le détrôner. La Reine voyant le Roy dans de si bons sentimens pour elle ne manqua pas son coup, & se servant d'une occasion si favorable; Sire, luy dit elle, s'il est vray que vostre Majesté m'aime comme elle me le veut persuader, elle m'accordera ce que je desire passionnément il y a long-temps, qui est que je puisse regner souverainement l'espace seulement de vingt-quatre heures. Cette demande surprit fort le Roy & le rendit triste durant quelques jours, ne voulant pas luy rien refuser, & n'estant pas bien aise d'ailleurs de luy accorder une pareille demande. Cependant la Reine s'efforçoit de plus en plus de bien divertir le Roy, & ne faisoit pas semblant de s'appercevoir de son chagrin. Enfin le cinquiéme jour de la demande qu'elle luy avoit faite ne pouvant resister à ses charmes & à la forte passion qu'il avoit pour elle, il luy dit qu'il s'alloit retirer pour vingt-quatre-heures, & qu'elle pouvoit monter sur le trône durant ce temps-là pour commander souverainement. En méme temps il fit venir en sa presence tous les Grands qui estoient alors à la Cour, leur ordonnant de luy obeïr & d'executer ponctuellement ses ordres comme si c'estoit luy-méme qui parlât. Il y avoit long-temps que cette Reine avoit fait tous ses preparatifs, & qu'elle avoit secretement amassé quantité d'or & d'argent dans toutes les villes où l'on bat monnoye, & qu'elle y avoit fait distribuer des coins. C'Est asurément une chose surprenante qu'une femme ait sçû conduire si adroitement un si grand dessein, qu'elle ait pû faire graver vingt-quatre coins, & tenir toutes prests tant en or qu'en argent plus de deux millions dans toutes ces villes, sans que jamais ni le Roy, ni les Grands de sa Cour en ayent rien découvert. Il n'y avoit que les seuls

seuls maîtres des monnoyes qui eussent part à son secret, & qu'elle avoit sçû gaguer par des bienfaits & de grandes esperances, estant comme asseurée d'obtenir un jour du Roy ce qu'elle luy vouloit demander, & jugeant d'ailleurs que si elle ne tenoit toutes choses prestes elle ne pourroit executer son dessein en vingt-quatre heures. Le jour estant donc venu qu'elle s'assit sur le trône, elle envoya promptement des Couriers par toutes les villes du Royaume avec ordre de batre des roupies tant d'or que d'argent jusques à la somme que j'ay dit. Quand le Roy & les Grands sceurent la chose ils furent étrangement étonnez, mais particulierement Sultan Kourom ennemy mortel de cette Reine, quelques uns du païs m'ayant asseuré qu'il en perdit d'abord l'esprit, & qu'il eut de la peine à revenir d'une si grande surprise. La chose fut donc si proprement executée, sur tout dans le lieu où elle estoit alors, que deux heures aprés qu'elle fut sur le trône elle fit jetter au peuple quantité de ces pieces d'or & d'argent, qui pendant le regne de Gehan-guir ont toûjours eu cours & passé pour des roupies. Mais depuis que Sultan Kourom qui prit le nom de Cha-gehan fut parvenu au trône aprés la mort de son pere, il fit deffense sur peine de la vie d'employer de ces roupies, & il fut ordonné à tous ceux qui en avoient tant d'or que d'argent de les porter à la monnoye pour en recevoir la valeur & y estre fonduës. Delà vient qu'à present elles sont fort rares, particulierement celles d'or, & entr'autres deux ou trois que l'on ne trouve que mal-aisément, ayant payé pour une jusqu'à cent écus. Ces roupies d'or valent vingt-huit livres de nostre monnoye, & celles d'argent trente sols. La Reine durant son regne de vingt-quatre heures par respect pour le Roy, qu'au revers des roupies qui portent, comme j'ay dit, les douze signes du Zodiaque, elle fit mettre en lettres Arabes le nom de Gehan-guir avec le sien, & celuy de la ville où ces roupies avoient esté batuës.

Je crois que le Lecteur sera bien aise de sçavoir d'où

 est

est sortie cette Illustre Reine des Indes, & je luy en feray l'histoire en peu de mots. Son pere estoit Persien de nation, homme naturellement ambitieux, & qui n'estant en son païs que simple Capitaine de Cavalerie sans esperance de monter plus haut, passa aux Indes pour servir le Grand-Mogol qui estoit alors Gehan-guir, & chercher une meilleure fortune dans un Royaume estranger. Gehan-guir avoit alors beaucoup d'ennemis, les Roys de Golconda & de Visapour s'estant soûlevez, & quelques Rajas s'estant mis de la partie. Dés que le Roy l'eut veu quand il le vint salüer il eut bonne opinion de luy, & luy donna d'abord à commander cinq cens Cavaliers. Comme il estoit sçavant dans l'astrologie, qui est la science à laquelle les Asiatiques s'appliquent le plus, et qu'il entendoit parfaitement bien la langue Arabique, le Roy l'en estima davantage, & en peu de temps il luy donna le commandement general de son armée. Mais dans la suite venant à oublier son devoir & les bien-faits qu'il avoit receus du Roy, il se joignit au Sultan Kosrou fils aîné de Gehan-guir & ayant gagné une partie de l'armée ils conspirerent ensemble pour détrôner le Roy & mettre son fils en sa place. Il y avoit en ce temps-là à la Cour un Eunuque de grand esprit, & qui faisoit plus de mal à l'ennemy dans son cabinet qu'on n'eût pû faire une armée. Dés qu'on eut sçû la nouvelle de cette rebellion il dit au Roy, que s'il plaisoit à sa Majesté sans donner bataille ni perdre un seul homme, il luy livreroit Sultan Kosrou & le General Persien & en peu de temps il s'acquita en sa promesse en partie, & il fit si bien par son adresse que le General fut amené au Roy qui ne voulut pas le faire mourir à l'heure-même. Pour Sultan Kosrou il échapa cette fois, & continua plusieurs années de faire la guerre à son pere, qui le prit enfin dans une bataille, & qui luy fit arracher les yeux. Le Roy tenant le General en prison dans le dessein de le faire mourir, sa femme & la fille trouverent le moyen de luy sauver la vie, & voicy de quelle maniere elles s'y prirent. Cette fille du General Persien qui estoit unique n'avoit que

qua-

quatorze ans, & c'estoit une beauté achevée qui n'avoit point d'égale dans tout le Royaume. Elle avoit esté parfaitement bien élevée, & sçavoir parler & écrire l'Arabe, le Persien, & l'Indien. La mere & la fille alloient tous les jours à la Cour pour tâcher de sçavoir quelle seroit la fortune du General, & ayant enfin appris des Sultanes que le Roy avoit resolu, ou de le faire mourir, ou de l'envoyer en exil, elles vinrent au Haram [illegible] aux pieds de sa Majesté, & luy demander la grace, l'une de son mary, l'autre de son pere, ce qu'elles eurent le bonheur d'obtenir, le Roy ayant esté frapé d'abord de l'extraordinaire beauté de cette fille à qui il donna [illegible] toutes ses affections. Toute la Cour s'est étonnée depuis comment ce General & sa femme avoient si bien sçû garder une fille si admirablement belle, sans que cela fût venu à la connoissance du Roy. Enfin il l'aima si tendrement que n'ayant pû luy refuser de regner un jour entier en sa place, il luy donna part depuis au Gouvernement, & c'estoit elle qui donnoit le branle aux plus importantes affaires de l'Estat, le Roy representant aux Grands de sa Cour qui s'étonnoient [illegible] il donnoit tant d'autorité à la Reine, qu'elle [illegible] tres-capable de conduire les affaires, & que pour luy il estoit d'un âge à se donner du repos.

[illegible] No. 1. & No. 2. C'est comme sont tous les revers des douze signes: Le No. 1. est le revers du mouton, & No. 2. est celuy du Cancer, tous deux ont une méme signification, qui est le nom du Roy, de la Reine, & la ville où ils ont esté batus; ces deux ont esté batus à Amadabat.

MONNOYES

d'Or, d'argent, & de cuivre, que les Portugais font batre aux Indes Orientales.

LA monnoye d'or que les Portugais font batre à Goa est à meilleur titre que nos Louys d'or, & pese un grain plus que nostre demi-pistole. Du temps que j'étois à Goa cette piece valoit quatre roupies, ou six francs de nostre monnoye. Ils la tiennent ainsi haute, afin que les marchands qui viennent de tous les costez des Indes leur apporter des marchandises, ne transportent point hors du païs leur monnoye d'or, & ils appellent cette piece *Saint-Thomé*. Autrefois lors que les Portugais avoient le negoce du Japon, de Macassar, de Sumatra, de la Chine, avec celuy de Mosambique qu'ils ont encore, & qui est le lieu où les Negres apportent l'or des Abyssins & celuy de Saba, c'estoit une chose étonnante de voir la quantité de cette monnoye d'or que les Portugais faisoient batre, & des ouvrages d'or qu'on fabriquoit dans toutes leurs villes, mais surtout de ces ouvrages de filégrame qu'ils envoyoient aux païs étrangers, & jusqu'aux Indes Occidentales pour la nouvelle Espagne par la voye des Philippines. Mais depuis qu'il n'y a plus que Mosambique qui leur fournisse l'or, ils tiennent ces pieces de Saint-Thomé ainsi hautes, afin comme j'ay dit qu'on ne les transporte point hors du païs. Ils ont aussi des pieces d'argent qu'ils appellent *Pardos*, & qui passent pour la valeur de 2[illegible] sols de nostre mon-

n°. 1

2

3

4

5

6

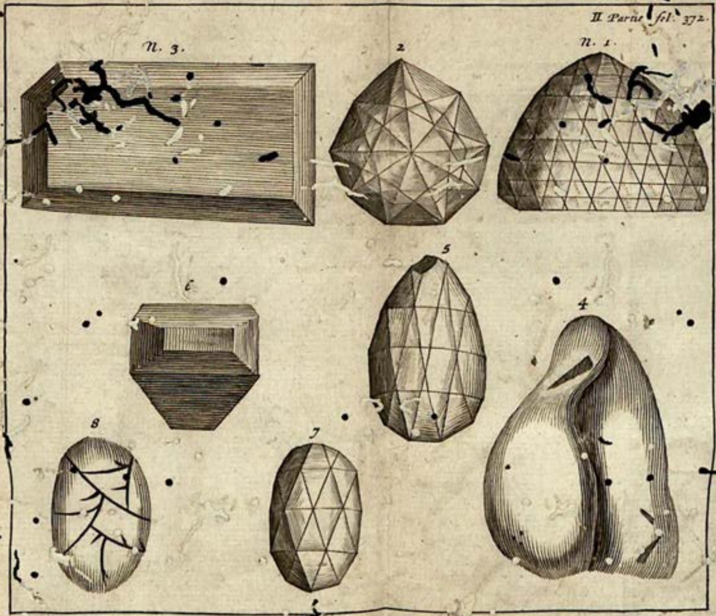
II Partie fol. 372.
n. 3.
2
n. 1.
5
6
4
8
7

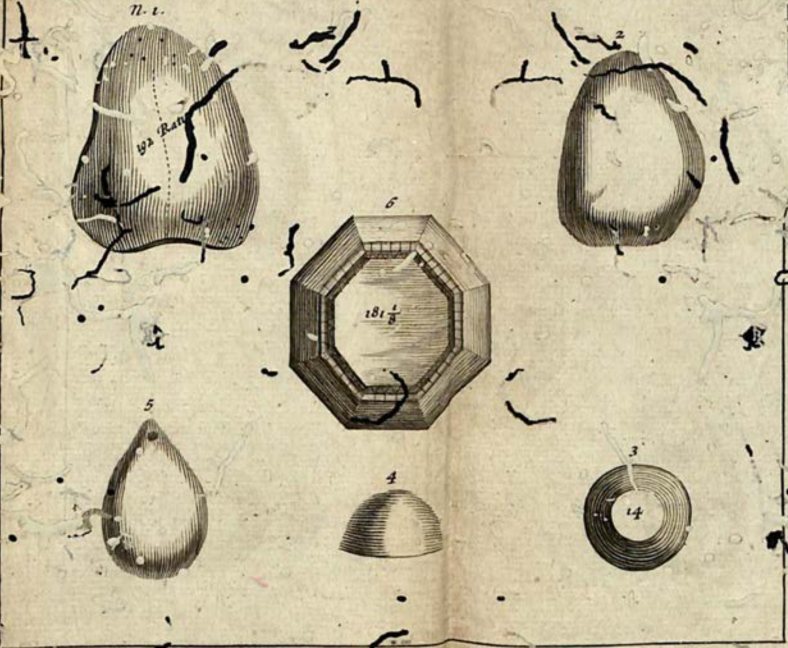
n. 1.
192 Rat
2
6
181 1/8
5
4
3
14

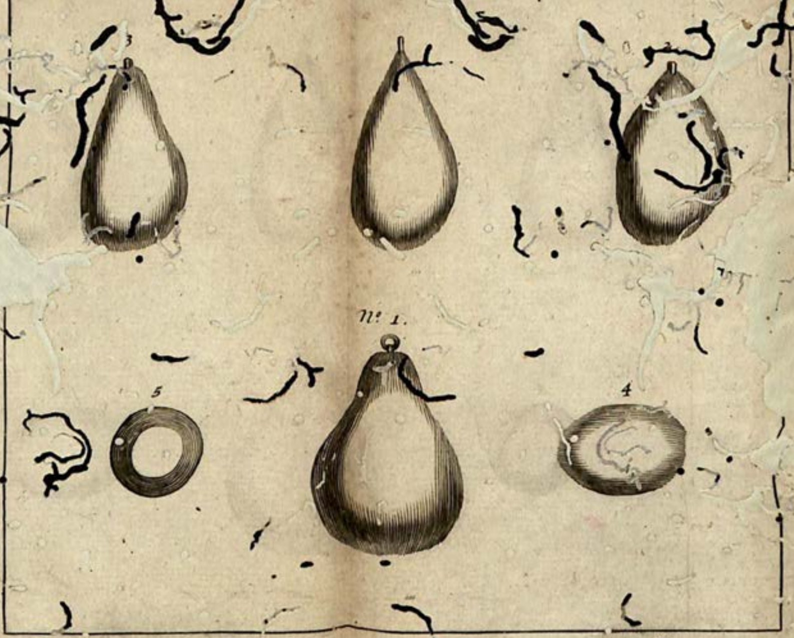
3
2
N° 1.
5
4

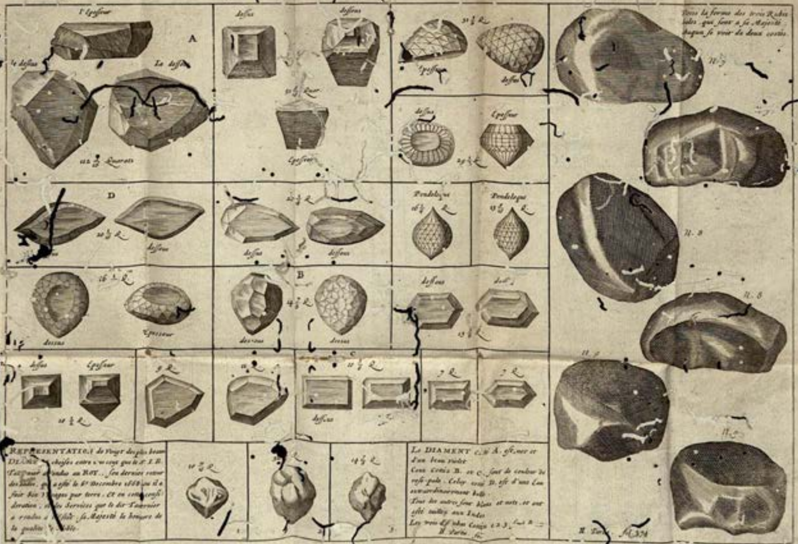

l'Epesseur
dessus
dessous
Pendeloque
Pendeloque
Epesseur
Tous la forme des trois Rubis
qui sont a sa Majesté
chaqun se voir de deux costés
Le DIAMENT A. est net et
d'un beau violet
Ceux B. et C. sont de couleur de
rose pale. Celuy D. est d'une Eau
extraordinairement belle
Tous les autres sont blancs et nets, et ont
esté taillez aux Indes

monnoye ; comme aussi quantité de petite monnoye de cuivre & d'estain, à peu prés comme celles des Roys dont j'ay fait mention, & qu'ils enfilent de méme par certain nombre.

MONNOYES
d'Or & d'argent de Moscovie.

J'Ay remarqué dans mes relations que de toutes les parties de nostre Europe où l'on bat monnoye, elles se transportent en quantité dans toute l'Asie, où elles ont cours : mais pour ce qui est de la monnoye de Moscovie, il y a beaucoup de perte à la transporter ailleurs, parce que le Prince la fait trop hausser. Les especes tant d'or que d'argent sont à bon tître, & le tître de celles d'or est un peu plus haut que celuy de nos Louys.

No. 1. & No. 2. Cette piece d'or pese quatorze grains, & à prendre l'or à quarante-huit francs l'once, elle reviendroit à vingt sols un denier & une maille de nostre monnoye ; mais ayant cours en Moscovie pour la valeur de vingt-quatre sols, il y auroit [illegible] ½ pour cent de perte à la transporter ailleurs.

No. 3. & No. 4. C'est une piece d'argent qui pese huit grains, & à prendre l'once d'argent à trois livres dix sols, elle revient à un sol de nostre monnoye. Mais dans le païs on n'a que cinquante de ces pieces, ou au plus en de certains temps cinquante-deux pour un de nos écus, ou pour la reale d'Espagne, ou pour la richdale d'Allemagne.

No. 5. & No. . C'est encore une piece d'argent qui a cours en Moscovie ; mais je n'ay pû sçavoir dans quelle province elle est batuë ; parce qu'il n'y avoit point d'armes dessus, & que les caracteres qui y paroissent n'ont pû estre connus d'aucun des sçavans à qui je les ay montrez, ce qui fait juger qu'il sont fort anciens. La piece pese 25 grains, qui font la valeur de trois de nos sols un denier & une maille.

Voilà

Voilà ce que j'ay pû recueïller de plus certain des monnoyes de l'Orient durant le long cours de mes voyages, & ne croy pas que personne ait entrepris avant moy d'en écrire. Si quelqu'un de mes Lecteurs pour mieux contenter sa curiosité desire voir en effet les especes tant d'or que d'argent, d'estain, de cuivre, les coquilles & amandes que je ne luy ay données icy qu'en peinture, il pourra sans doute en obtenir la permission de Monseigneur le Premier president, au Cabinet duquel je les ay toutes voüées avec quelques medailles dont cet illustre Chef du Senat sçavant dans l'antiquité en a beaucoup, & s'est toûjours montré tres-curieux d'avoir ce qui est de rare.

Fin des Monnoyes.

00105945

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018